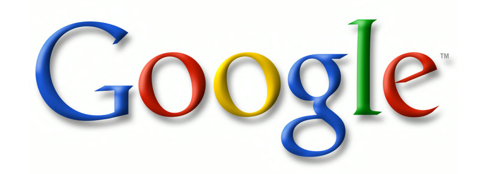
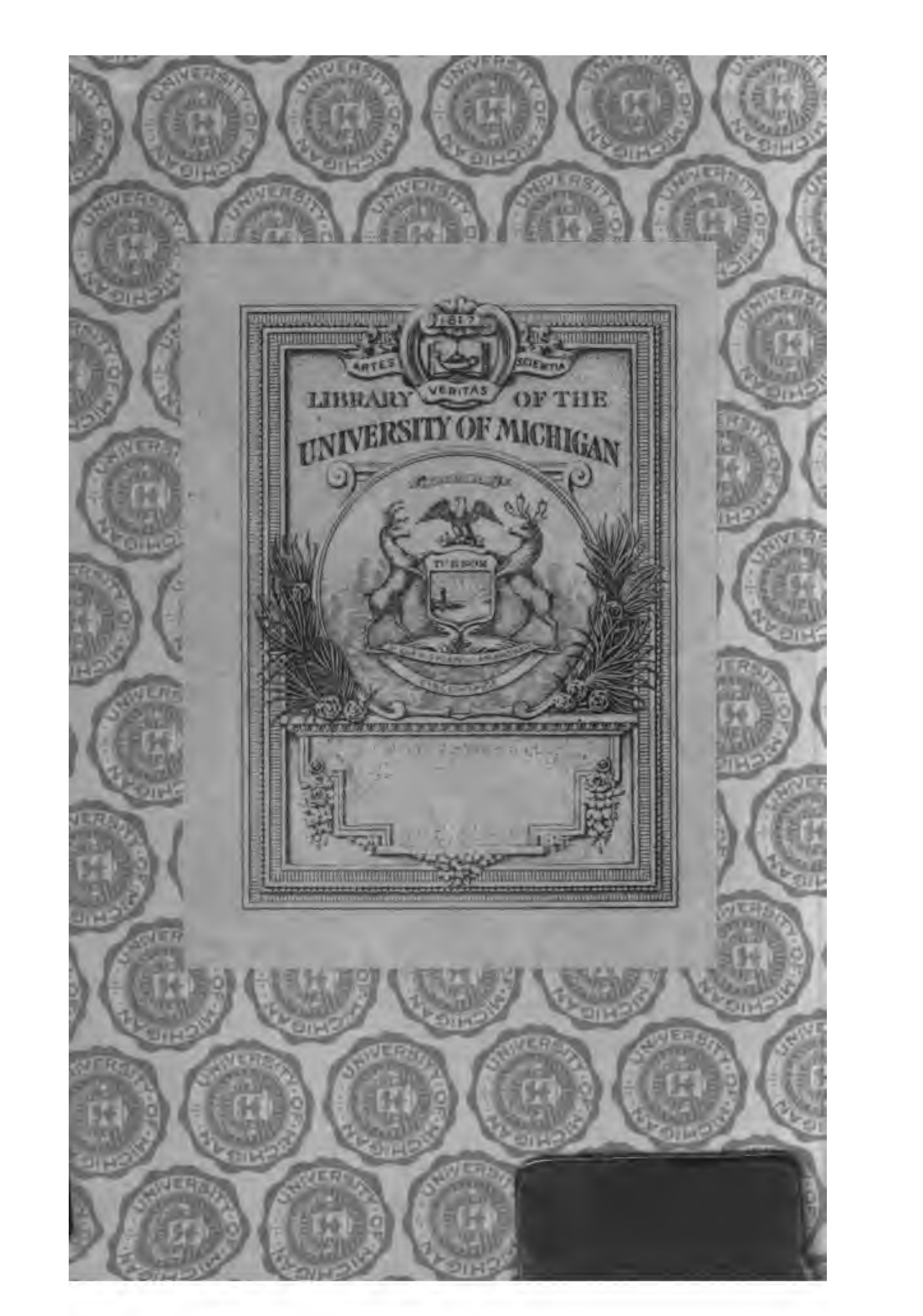





1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
UNIVERSITY OF MICHIGAN

MÉMOIRES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

IV

MÉMOIRES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

IV

PARIS. — IMPRIMERIE ARNOUS DE RIVIÈRE ET Cie,
RUE RACINE, 26.

MÉMOIRES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

PUBLIÉS PAR

MM. CHÉRUEL ET AD. REGNIER FILS

ET COLLATIONNÉS DE NOUVEAU POUR CETTE ÉDITION
SUR LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE

AVEC UNE NOTICE DE M. SAINTE-BEUVE

TOME QUATRIÈME



PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1873

MÉMOIRES

DE SAINT-SIMON.

CHAPITRE PREMIER.

Desmarets enfin présenté au Roi; voyage de Fontainebleau. — Desmarets directeur des finances, et Rouillé conseiller d'État surnuméraire. — Cour de Saint-Germain à Fontainebleau. — Mort du duc de Lesdiguières; son caractère; Canaples duc de Lesdiguières. — Mort de Saint-Évremond; sa disgrâce; sa cause. — Barbezières relâché. — L'archiduc déclaré roi d'Espagne, sous le nom de Charles III, par l'Empereur. — Prince Eugène président du conseil de guerre de l'Empereur.—Ragotzi. — Bataille d'Hochstedt gagnée sur les Impériaux.— Grand Seigneur déposé.—Rupture avec le duc de Savoie; ses troupes auxiliaires arrêtées et désarmées. — Traitement des ambassadeurs à Turin et en France; usage de les faire garder par un gentilhomme ordinaire. — Phélypeaux. — Tessé en Dauphiné. — Siége de Landau. — Villars ouvertement brouillé avec l'électeur de Bavière. — Origine de l'intimité de Chamillart avec les Matignons; famille des Matignons. — Coigny; son nom, sa fortune. — Coigny refuse de passer en Bavière, et, par là, sans le savoir, le bâton de maréchal de France. — Marsin passe en Bavière malgré lui, et est fait maréchal de France. — Retour en France de Villars bien muni. — Augsbourg pris par l'électeur; armées du Danube et de Flandres en quartiers d'hiver; maréchal de Villeroy reste à Bruxelles. — Retour de Fontainebleau par Villeroy et Sceaux. — Mme de Mailly se fait préférer, pour le carrosse, aux dames titrées, comme dame d'atour. — Disgrâce, retour, faveur et élévation de la marquise de Senecey. — Duchesses ôtoient le service de la chemise et de la sale à la dame d'honneur de la Reine, et la préférence du carrosse. — Surintendante; invention et occasion de cette charge.

Le mercredi 19 septembre, le Roi alla coucher à Sceaux, et le lendemain à Fontainebleau. Il y avoit longtemps que les ducs de Chevreuse et de Beauvillier cherchoient à tirer Desmarets du triste état où il languissoit depuis la

mort de M. Colbert, frère de sa mère. Si on se souvient de ce que j'ai dit de lui p. 215 [1], on trouvera que je n'ai pas besoin d'en rien répéter ici ni ailleurs. Dès lors Chamillart avoit eu permission de se servir de ses lumières à ressasser les financiers, mais rien au delà. La surcharge des ministères de la guerre et des finances avoit forcé Chamillart, comme on l'a vu en son temps, à se faire soulager par l'érection de deux directeurs des finances par-dessus les intendants. Desmarets, porté par ses deux cousins, continuoit à aider le contrôleur général, mais sourdement et obscurément, et comme à l'insu du Roi, encore qu'il l'eût permis, mais à cette condition. Cet état déplaisoit fort aux deux ducs et à Torcy, qui ne l'avoient procuré que comme un chausse-pied, pour pouvoir reparoître et rentrer enfin en grâce et en quelque place dans les finances. Chamillart, ami intime de MM. de Chevreuse et de Beauvillier, et d'ailleurs le meilleur homme du monde et le plus compatissant au malheur d'autrui, tenta enfin que ce que faisoit Desmarets sous lui se fît publiquement et par un ordre connu du Roi : il fut rabroué, mais à force de ne se pas rebuter et de représenter à Mme de Maintenon la nécessité des affaires, il l'obtint.

Ce pas fait, il fut question d'un autre : on voulut que Desmarets fût présenté au Roi. Après quelque intervalle, Chamillart se hasarda de le demander; ce fut bien pis que l'autre fois : le Roi se fâcha, dit que c'étoit un voleur, de l'aveu de Colbert mourant, son propre oncle, qu'il avoit chassé sur son témoignage même avec éclat, et que c'étoit encore trop qu'il eût permis de s'en servir dans un emploi où, si on lui laissoit le moindre crédit, il ne se déferoit pas d'un vice si utile. Chamillart n'eut qu'à se taire; néanmoins, encouragé par le dernier succès et pressé de temps en temps par les deux ducs, il eut encore recours à Mme de Maintenon, à qui il représenta l'indécence de se servir publiquement d'un homme en disgrâce, que le Roi ne

1. Pages 321—327 de notre tome II.

vouloit point voir, le dégoût extrême que cette situation répandoit sur le travail de Desmarets, et le discrédit qui en étoit la suite, qui portoit directement sur les affaires qu'il lui renvoyoit; il vanta sa capacité, le soulagement qu'il en recevoit, l'utilité qui en revenoit aux finances, et sut si bien faire auprès d'elle que le Roi consentit enfin, mais comme à regret, qu'il lui fût présenté. Chamillart le fit donc entrer dans le cabinet du Roi, à l'issue d'un conseil tenu l'après-dînée du jour que Sa Majesté partit pour aller coucher à Sceaux, et de là à Fontainebleau. On ne put rien de plus froid que la réception que lui fit le Roi; il y avoit vingt ans qu'il ne l'avoit vu. Chamillart, embarrassé d'un éloignement si marqué, contre la manière toute gracieuse dont le Roi recevoit toujours ceux qu'il vouloit bien revoir après les disgrâces, n'osa passer plus loin : Desmarets demeura sans titre, mais travailla avec plus de considération, et fut employé en plus d'affaires, qui allèrent sans milieu du contrôleur général à lui, et de lui au contrôleur général; mais on vit bientôt qu'il n'est que de revenir, et que ce grand pas fait, tout vient ensuite et bientôt.

Un mois après, Beauvillier, Chevreuse et Chamillart unis firent si bien, que Rouillé fut fait conseiller d'État surnuméraire, en attendant la première place qui vaqueroit, et remit à Desmarets sa place de directeur des finances, en lui remboursant les huit cent mille francs qu'il avoit financés pour cette charge, dont les appointements étoient de quatre-vingt mille francs de rente, sans ce qu'il s'y pouvoit gagner d'ailleurs. Armenonville, qui étoit l'autre, ne revit pas reparoître sans peine ce nouvel astre sur l'horizon, soutenu des grâces de la nouveauté, de Chamillart, et des deux ducs. Il sentit ce qui en pouvoit arriver, mais il fut sage et courtisan. Il étoit de mes amis, et Desmarets très-anciennement, comme je l'ai dit ailleurs. La jalousie, quoique discrète, fit naître dans leurs fonctions plus d'une difficulté entre eux. Ils savoient la portée où j'étois avec Chamillart, leur commun maître; ils

venoient à moi me conter leurs douleurs, et je les remettois souvent bien ensemble, quelquefois même sans aller jusqu'à Chamillart. La fortune se joua bien ensuite de tous trois, et ne s'est guère plus moquée des hommes que parce qu'elle a fait du fils de Desmarets un chevalier de l'ordre, un maréchal de France.

La cour de Saint-Germain vint, le 3 octobre, à Fontainebleau, et s'en retourna le 16. Le Roi y donna à la Vienne la survivance de sa charge de premier valet de chambre à Chancenay, son fils. J'ai fait connoître la Vienne ailleurs. On y apprit la mort du duc de Lesdiguières, gendre du maréchal de Duras, sans enfants ; une assez courte maladie l'emporta à Modène. Il s'étoit extrêmement distingué et fait aimer et estimer en Italie. Le Roi le regretta fort. Il étoit brigadier, et pour aller rapidement à tout par sa valeur et son application, et ce fut une véritable perte pour sa famille et pour celle où il étoit entré. C'étoit un homme doux, modeste, gai, mais qui se sentoit fort, et qui n'avoit pas plus d'esprit qu'il en falloit pour plaire et réussir à notre cour; fort honnête homme et fort magnifique. Il vivoit très-bien avec sa femme, qui en fut fort affligée. Le vieux Canaples se sut bon gré alors de n'avoir jamais voulu renoncer à cette succession, qui le fit duc de Lesdiguières.

On sut aussi presque en même temps, la mort de Saint-Évremond, si connu par son esprit, par ses ouvrages, et par son constant amour pour Mme Mazarin, qui acheva de le fixer en Angleterre jusqu'à l'extrême vieillesse, dans laquelle il y finit ses jours. Sa disgrâce, moins connue que lui, est une curiosité qui peut trouver place ici. La sienne l'avoit conduit aux Pyrénées. Il étoit ami particulier du maréchal de Crequy; il lui en écrivit une lettre de détail qui lui développa les replis du cœur du cardinal Mazarin, et qui ne fit pas une comparaison avantageuse de la conduite et de la capacité de notre premier ministre avec celles du premier ministre espagnol. L'esprit et les grâces qui sont répandues dans cette lettre en ren-

dent encore les raisonnements plus forts et plus piquants. Don Louis de Haro lui en eût fait sa fortune, mais les deux premiers ministres l'ignorèrent jusqu'à leur mort. Le maréchal de Crequy et Mme du Plessis Bellière, les deux plus intimes amis de M. Foucquet, furent arrêtés en même temps que lui, et leurs papiers saisis. Le maréchal, qui ne l'étoit pas encore, en fut quitte pour un court exil, que le besoin qu'on eut de lui pour commander une armée accourcit, et lui valut le bâton de maréchal de France. Mme du Plessis Bellière n'en fut pas quitte à si bon marché. Parmi ses papiers, on en trouva du maréchal de Crequy, et parmi ceux-là cette lettre, qu'il n'avoit pu se résoudre à brûler, et qui a été depuis imprimée avec les ouvrages de Saint-Évremont. Les ministres, à qui elle fut portée, craignirent un si judicieux censeur. M. Colbert se para de reconnoissance pour son ancien maître; M. le Tellier le seconda. Ils piquèrent le Roi sur sa jalousie du gouvernement, et sur ses sentiments d'estime et d'amitié pour la mémoire encore récente de son premier ministre. Il entra en colère, et fit chercher Saint-Évremond partout, qui, averti à temps par ses amis, se cacha si bien qu'on ne put le trouver. Las enfin d'errer de lieu en lieu et de ne trouver de sûreté nulle part, il se sauva en Angleterre, où il fut bientôt recherché par tout ce qu'il y avoit de plus considérable en esprit, en naissance et en places. Il employa longtemps tous ses amis pour obtenir son pardon; la permission de revenir en France lui fut constamment refusée. Elle lui fut offerte vingt ou vingt-cinq ans après, lorsqu'il n'y songeoit plus : il avoit eu le temps de se naturaliser à Londres; il étoit fou de Mme Mazarin; il ne se soucioit plus de sa patrie; il ne jugea pas à propos de changer de vie, de société, de climat, à soixante-douze ans : il y vécut encore une vingtaine d'années, en philosophe, et y mourut de même, avec sa tête entière et une grande santé, et recherché jusqu'à la fin comme il l'avoit été toute sa vie.

On apprit aussi à Fontainebleau qu'enfin Barbezières

avoit été mis en liberté, et qu'il alloit être conduit, de Gratz où il étoit, à l'armée du comte de Staremberg, pour de là passer en celle de M. de Vendôme.

Des nouvelles plus importantes furent[1] : l'archiduc fut déclaré roi d'Espagne par l'Empereur, qui ne fit plus mystère de l'envoyer incessamment attaquer l'Espagne par le Portugal. Il avoit fait depuis quelque temps un grand changement à sa cour. Le comte de Mansfeld, dont la cour de Vienne s'étoit servie, pendant son ambassade en Espagne, pour empoisonner la Reine première femme de Charles II, par le ministère de la comtesse de Soissons, en avoit été récompensé, à son retour, de la présidence du conseil de guerre. Je ne sais ce qu'il commit dans cette grande place, mais il fut disgracié, relégué, et sa présidence donnée au prince Eugène, qui la joignit au commandement des armées de l'Empereur et de l'Empire, et se trouva ainsi au comble de tout ce qu'il pouvoit prétendre. Cela arriva à la fin de juillet. Eugène avoit été retenu à Vienne plus tard qu'il n'auroit voulu, par l'inquiétude qu'on y prenoit des mouvements de Hongrie, où le prince Ragotzi s'étoit déclaré le chef des mécontents. Son grand-père et son bisaïeul avoient été princes de Transylvanie; sa mère avoit épousé en secondes noces le fameux comte Tekeli; elle étoit fille du comte Serini, qui eut la tête coupée, avec Frangipani et Nadasti, en 1671, à Neustadt, pour avoir voulu se saisir de la personne de l'empereur Léopold et s'être mis à la tête d'une grande révolte en Hongrie. Fr.-Léopold prince Ragotzi, son fils, soupçonné de vouloir remuer, avoit été arrêté et mis en prison à Neustadt, en avril 1701, d'où il trouva le moyen de se sauver déguisé en dragon, en novembre suivant, ayant gagné le capitaine de sa garde et fait enivrer les soldats; il se retira en Pologne, d'où il vint joindre le comte Berzini, l'un des chefs des mécontents en Hongrie. Tous lui déférèrent la qualité de chef ; ses troupes grossirent, pri-

1. *Furent* a été ajouté après coup, en interligne.

rent ou s'emparèrent de force châteaux et petites villes, et causoient un grand trouble, dont Vienne commençoit fort à s'alarmer.

En ce même temps, le 28 septembre, on eut nouvelle, par un courrier d'Usson, d'une bataille gagnée près d'Hochstedt sur les Impériaux commandés par le comte de Stirum, qui avoit soixante-quatre escadrons et quatorze mille hommes de pied. D'Usson commandoit un corps séparé de vingt-huit escadrons et de seize bataillons dans des retranchements; il eut ordre d'en sortir le 19 au soir, pour être en état d'attaquer le 20 au matin les Impériaux par un côté, tandis que l'électeur de Bavière les attaqueroit par un autre. Ce prince devoit avertir de son arrivée par trois coups de canon, et d'Usson lui répondre de même; mais ce dernier, arrivé trop tôt, joint par Cheyladet avec quelques troupes, fut aperçu des Impériaux, qui, le croyant seul, vinrent sur lui et poussèrent la brigade de Vivans jusque dans le village d'Hochstedt. Pény la soutint avec la brigade de Bourbonnois, et ils s'y défendirent avec grande valeur. D'Usson, qui avoit vu les ennemis couler cependant vers ses retranchements, s'y porta assez à temps pour les obliger à se retirer, et entendant en même temps redoubler très-considérablement le feu du côté d'Hochstedt, il se douta que c'étoit l'électeur et le maréchal de Villars qui arrivoient, et y porta diligemment ses troupes. Il ne se trompoit pas; il joignit la tête de leurs troupes, qui, avec ce renfort,[1] défirent les ennemis, qui se retirèrent fort précipitamment. L'électeur les poursuivit deux lieues durant, et son infanterie, qui pénétra dans un bois où ils s'étoient retirés, sur le chemin de Nordlingue, en fit un grand carnage : quatre mille hommes des leurs demeurèrent sur la place; on leur en prit autant, beaucoup d'étendards, de drapeaux et de timbales, trente-trois pièces de canon, leurs bateaux et leurs pontons, et tous leurs équipages : enfin une victoire com-

1. Saint-Simon a écrit ici : *et ils*, en interligne.

plète, qui ne coûta guère que mille hommes. Villars envoya le chevalier de Tresmane, qui arriva vingt-quatre heures après le courrier d'Usson, qui plus en détail rapporta à peu près les mêmes choses; il assura qu'on ne croyoit pas que l'armée battue pût se rassembler du reste de la campagne, et que l'électeur alloit marcher au prince Louis de Baden, qui étoit sous Augsbourg avec vingt mille hommes.

Le changement qui arriva en Turquie ne soulagea pas l'Empereur : les janissaires, d'accord avec les spahis, entrèrent tumultuairement dans le sérail à Andrinople, où étoit leur empereur Mustapha, le déposèrent, mirent sur le trône son frère Achmet, âgé de sept ans, chassèrent le grand vizir et en firent un autre, qui aimoit fort la guerre, que ces séditieux vouloient absolument, tuèrent le mufti fuyant vers l'Asie, et, ce qui est incroyable d'un tel particulier, mais qui fut mandé par notre ambassadeur comme une chose certaine, on lui trouva quarante millions. Ce mouvement, qui tendoit à une rupture de la Porte avec l'Empereur et les autres puissances chrétiennes, donna du courage aux mécontents de Hongrie et réchauffa beaucoup le parti de Ragotzi, contre lequel il fallut augmenter de troupes, à la tête desquelles le prince Eugène se mit, au lieu de retourner en Italie, comme il l'avoit jusque-là espéré de jour en jour.

Après s'être longtemps endormi sur les mauvais desseins du duc de Savoie, malgré tous les avis de Phélypeaux, ambassadeur du Roi à Turin, on ouvrit enfin les yeux, et on ne put douter qu'il n'eût des ministres de l'Empereur cachés dans sa cour, avec lesquels il traitoit. Le Roi témoigna par deux fois à l'ambassadeur de Savoie ses justes soupçons : soit que ce ministre fût de concert avec son maître, ou qu'il agît de bonne foi, il répondit toutes les deux fois sur sa tête de la fidélité du duc à ses traités avec les deux couronnes. L'éloignement de M. de Vendôme et de ce qu'il avoit mené à Trente retarda les résolutions à prendre. Vaudemont, qui sentoit qu'incontinent nous

MÉMOIRES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

IV

bien, malgré toutes les assurances qu'il n'avoit cessé de donner de la fidélité certaine du duc de Savoie. Bientôt après, il en renvoya un autre, pour témoigner son zèle, par lequel il manda que Monsieur de Savoie faisoit toutes les démarches d'un prince qui se prépare à la guerre : on le savoit bien sans lui. Cependant Montendre apporta la défaite par M. de Vendôme, le 28 octobre, de deux mille chevaux que Staremberg envoyoit à Monsieur de Savoie, où il n'y eut que vingt hommes de tués de notre part. Sur l'avis que Phélypeaux et l'ambassadeur d'Espagne à Turin étoient fort resserrés, sans aucune communication entre eux ni avec personne, et un corps de garde posé devant leurs maisons, du Libois, gentilhomme ordinaire, eut ordre de se rendre chez l'ambassadeur de Savoie, d'y loger et de l'accompagner partout. Cet usage en cas de rupture est ordinaire, même à l'égard des nonces. Ce sont d'honnêtes espions, et à découvert, à qui la chambre de l'ambassadeur ne peut être fermée, pour voir et rendre compte de tout ce qu'il fait et se passe chez lui, mangeant avec lui, et ne le quittant presque point de vue. Quelque incommode, pour ne pas dire insupportable, que soit une telle compagnie, Phélypeaux n'en fut pas quitte à si bon marché : c'étoit un homme d'infiniment d'esprit et de lecture, éloquent naturellement et avec grâce, la parole fort à la main, extrêmement haut et piquant, qui essuya des barbaries étranges, qui souffrit toutes sortes de manquements et d'extrémités, jusque dans sa nourriture, et qui fut menacé plus d'une fois du cachot et de la tête; il ne se déconcerta jamais, et désola Monsieur de Savoie par sa fermeté, son égalité, et la hauteur de ses réponses, de ses mépris, de ses railleries. Ce qu'il a écrit, en forme de relation, de cette espèce de prison est un morceau également curieux, instructif et amusant. Tessé partit de Fontainebleau pour aller commander en Dauphiné, entrer en Savoie, et commencer ce surcroît de guerre.

Cependant Tallart avoit formé le siége de Landau : l'armée du comte de Stirum étoit détruite par la bataille



d'Hochstedt; celle du prince Louis, mal payée et délabrée, observoit de loin l'électeur, et il n'y avoit rien au deçà du Rhin qui pût mettre obstacle à l'entreprise. Marsin fit l'investiture, et la tranchée fut ouverte le 18 octobre. Il eût été heureux que la mésintelligence n'eût pas troublé tout ce qu'il se pouvoit faire sur le Danube et au delà, où il n'y avoit plus d'armées en état de s'opposer à rien de ce que l'électeur eût voulu entreprendre. Il étoit en état de porter la guerre dans les pays héréditaires, et de profiter du dénûment de l'Empereur, qui de Vienne voyoit le fer et les feux que Ragotzi portoit dans son voisinage; mais une guerre intestine tourmentoit plus l'électeur que ses prospérités ne lui donnoient de joie. Villars, continuant à suivre ses projets pour sa fortune particulière, ne cessoit de traverser ce prince en tout, de lui refuser ses secours pour toutes entreprises qui ne cadroient pas avec les siennes pour s'enrichir, et de le rendre suspect au Roi d'abandonner ses intérêts. Les choses en vinrent au point que Villars cessa d'aller chez l'électeur, hors pour des raisons très-rares et indispensables, et d'en user avec lui, par ses défiances affectées et ses hauteurs, à ne pouvoir plus être supporté. En cette situation, l'électeur assembla chez lui les principaux officiers de l'armée, et en leur présence interpella Villars de lui déclarer s'il agissoit avec lui comme il faisoit par ordre du Roi ou de soi-même; le maréchal n'eut pas le mot à répondre, et cette démarche, qui mit les choses au net, acheva aussi de le rendre fort odieux. Il l'étoit déjà par ses incroyables rapines et par toute sa conduite avec les troupes, tandis que l'électeur étoit adoré de tous. De part et d'autre les courriers mouchèrent.[1] Villars, ses coffres remplis et sa femme absente, ne desiroit rien plus que de sortir d'une si triste situation; et l'électeur demandoit formellement d'être délivré d'un homme qui lui manquoit à tout avec audace, qui barroit ses projets les plus certains, et qui tête levée ne

1. Voyez tome I, p. 177 et note 1.

sembloit être venu en son pays que pour le mettre à la plus forte contribution à son profit particulier. Le Roi enfin, voyant combien il y avoit peu d'apparence de laisser plus longtemps ces deux hommes ensemble, se détermina à leur donner satisfaction en les séparant, et à faire maréchal de France celui qu'il enverroit à la place de Villars, aucun de ceux qui l'étoient déjà n'y paroissant propres[1]. C'en étoit moins la raison que le prétexte.

Chamillart, avant sa dernière grande fortune, l'avoit commencée par l'intendance de Rouen, que son père avoit aussi eue. Ils y étoient devenus amis intimes des Matignons, au point que le comte de Matignon, père, longues années depuis, du duc de Valentinois, lui quitta pour rien la mouvance d'une terre qu'il avoit relevante de Thorigny, ce qui enrichit depuis Matignon sous son ministère, fit son frère maréchal de France, et son fils duc et pair, et gendre de M. de Monaco dans les suites. Les Matignons avoient marié leurs sœurs comme ils avoient pu. Ils étoient cinq frères et force filles. dont ils cloîtrèrent la plupart, et firent deux frères d'Église, l'un évêque de Lisieux après son oncle paternel, l'autre de Condom, fort homme de bien, mais rien au delà. L'aîné n'eut que deux filles, dont il donna l'aînée à son frère, l'autre à Seignelay, qui se remaria au comte de Marsan ; et le dernier frère, qu'on appeloit Gacé, nous le verrons maréchal de France. Les deux sœurs, l'une jolie et bien faite épousa un du Breuil, gentilhomme breton, qui portoit le nom de Nevet, dont elle ne laissa point d'enfants; l'autre, Coigny, père du maréchal d'aujourd'hui.

Coigny étoit petit-fils d'un de ces petits juges de basse Normandie, qui s'appeloit Guillot, et qui, fils d'un manant, avoit pris une de ces petites charges pour se délivrer de la taille après s'être fort enrichi. L'épée avoit achevé de le décrasser. Il regarda comme sa fortune d'épouser la sœur des Matignons pour rien, et avec de belles terres, le

1. Ce pluriel est conforme au texte du manuscrit.

gouvernement et le bailliage de Caen, qu'il acheta, se fit tout un autre homme. Il se trouva bon officier, et devint lieutenant général. Son union avec ses beaux-frères étoit intime; il les regardoit avec grand respect, et eux l'aimoient fort, et leur sœur, qui logeoit chez eux et qui étoit une femme de mérite. Coigny, fatigué de son nom de Guillot, et qui avoit acheté en basse Normandie la belle terre de Franquetot, vit par hasard éteindre toute cette maison, ancienne, riche et bien alliée. Cela lui donna envie d'en prendre le nom, et la facilité de l'obtenir, personne n'en étant plus en droit de s'y opposer. Il obtint donc des lettres patentes pour changer son nom de Guillot en celui de Franquetot, qu'il fit enregistrer au parlement de Rouen, et consacra ainsi ce changement à la postérité la plus reculée. Mais on craint moins les fureteurs de registres que le gros du monde, qui se met à rire de Guillot, tandis qu'il prend les Franquetots pour bons, parce que les véritables l'étoient, et qu'il ignore si on s'est enté dessus avec du parchemin et de la cire. Coigny donc, devenu Franquetot, et dans les premiers grades militaires, partagea avec les Matignons, ses beaux-frères, la faveur de Chamillart. Il étoit lors en Flandres, où le ministre de la guerre lui procuroit de petits corps séparés. C'étoit lui qu'il vouloit glisser en la place de Villars, et par là le faire maréchal de France. Il lui manda donc sa destination, et comme le bâton ne devoit être déclaré qu'en Bavière, même à celui qui lui étoit destiné, Chamillart n'osa lui en révéler le secret; mais, à ce que m'a dit lui-même ce ministre dans l'amertume de son cœur, il lui mit tellement le doigt sur la lettre, que, hors lui déclarer la chose, il ne pouvoit s'en expliquer avec lui plus clairement. Coigny, qui étoit fort court, n'entendit rien à ce langage : il se trouvoit bien où il étoit; d'aller en Bavière lui parut la Chine : il refusa absolument, et mit son protecteur au désespoir, et lui-même peu à près [1], quand il sut ce qui lui étoit destiné.

1. Saint-Simon a bien écrit *a près*, en deux mots.

On se tourna à Marsin, auquel arriva un courrier devant Landau, chargé d'un paquet pour lui qui en enfermoit un autre. Par celui qu'il ouvrit, il lui étoit ordonné de quitter le siége tout aussitôt, et de prendre le chemin qui lui étoit marqué pour se rendre en Bavière, où seulement, et non plus tôt, il devoit ouvrir l'autre paquet. En le tâtant, il reconnut qu'il y avoit un sceau, et comprit que c'étoit le bâton de maréchal de France. La merveille fut que cela ne le tenta point : il se sentit blessé de ne l'obtenir que par besoin de lui après la promotion des autres, et fut effrayé du poids dont on vouloit le charger. Il renvoya donc le courrier, avec des excuses, et le paquet qu'il ne devoit ouvrir qu'en Bavière tel qu'on le lui avoit envoyé. Le Roi persista, et lui redépêcha aussitôt les mêmes ordres avec le même paquet, pour ne l'ouvrir qu'en Bavière. Il fallut obéir : il partit, et rencontra Villars en Suisse, chargé de l'argent de ses contributions personnelles et de l'exécration publique. L'électeur dit à qui le voulut entendre qu'il emportoit deux millions comptant de son pays, sans ce qu'il avoit tiré du pays ennemi, à quoi avoit tendu tout son projet militaire, qui lui avoit énormément rendu. Les troupes et les officiers généraux ne l'en dédirent point. Il offrit de l'argent avant partir à qui en voudroit emprunter, pour s'en décharger d'autant; mais la haine prévalut: qui que ce soit n'en vouloit prendre, pour la malice de lui laisser ses coffres pleins, qu'il amena à bon port en France. L'escorte qui l'avoit amené ramena Marsin, chargé de cent mille pistoles pour l'électeur; il passa avec lui beaucoup d'argent, pour la paye et les besoins de nos officiers et de nos troupes, et beaucoup d'autres choses nécessaires, pour lesquels on profita de l'occasion. En joignant l'électeur, il lui rendit le repos, et la joie à toute l'armée. Il ouvrit son paquet, et y trouva ses ordres, ses instructions, et son bâton, comme il s'en étoit douté. Le Roi le déclara maréchal de France quand il le crut arrivé. Il fut parfaitement d'accord en tout avec l'électeur, et au gré des troupes et des officiers généraux, et très-éloigné

le brigandages. Peu après son arrivée, ils firent le siége l'Augsbourg, qu'ils prirent en peu de jours, et mirent ıprès les troupes dans les quartiers, qui avoient grand)esoin de repos. Le maréchal de Villeroy, à qui les ennenis avoient pris Limbourg, sépara aussi la sienne; il prit a place du maréchal de Boufflers à Bruxelles, pour commander tout l'hiver sur toutes ces frontières, et Boufflers evint à la cour.

Elle partit de Fontainebleau le 25 octobre, retournant à 'ersailles par Villeroy et par Sceaux. Le Roi avoit dans on carrosse Mme la duchesse de Bourgogne, Madame, Mme la luchesse d'Orléans, la duchesse du Lude et Mme de Mailly, qui l'emporta sur la maréchale de Cœuvres, grande d'Es›agne. Pour expliquer comme se passa cette préférence, l faut reprendre les choses d'un peu loin. La place de lame d'honneur a presque toujours été remplie, dans tous es temps, par de grandes dames, quelquefois par des emmes de princes du sang, comme on le voit dans Brantôme. La dernière connétable de Montmorency la fut ıussi, et elle étoit aussi duchesse de Montmorency. Depuis Ime de Senecey et la comtesse de Fleix, sa fille, en survivance, qui furent dames d'honneur de la dernière reine ıère, qu'elles survécurent toutes deux, on n'a plus vu de ımes d'honneur de reine que duchesses. Ces deux-là le vinrent, quoique veuves, en 1663. Randan fut érigé pour les deux conjointement, et pour M. de Foix, fils aîné de comtesse de Fleix, à qui, par mort sans enfants, le derier duc de Foix succéda comme ayant été appelé par les ttres, en qui cette illustre et heureuse maison de Grailly, te de Foix, s'éteignit avec son duché-pairie.

La marquise de Senecey, dame d'honneur de la Reine ère et intimement dans sa confidence, fut chassée lors l'éclat du Val-de-Grâce, où le chancelier Seguier eut dre d'aller fouiller la Reine jusque dans sa gorge, et nt, en homme d'esprit et adroit, il s'acquitta sans proche du Roi, ni rien perdre dans les bonnes grâces ı cardinal de Richelieu, mais de manière qu'il en mérita

celles de la Reine, qui de sa vie n'oublia ce service. Il é
question d'intelligence fort criminelle avec l'Espagne.
trouva d'ailleurs assez de choses pour que la fam
duchesse de Chevreuse se sauvât hors du royaume, et
Beringhen, premier valet de chambre du Roi, s'enfu
Bruxelles, ce qui fit depuis son incroyable fortune.
cette affaire, Mme de Senecey fut exilée à Randan, et
un d'eux ne revint qu'à la mort de Louis XIII. Aus
après la Reine devenue régente, les rappela[1], ch
Mme de Brassac, tante paternelle de M. de Montausier,
et pair si longtemps après, rendit à Mme de Senece
charge de dame d'honneur, que Mme de Brassac avoit
et en donna en même temps la survivance à la com
de Fleix, pour l'exercer conjointement avec la marq
de Senecey, sa mère, qui rentrèrent dès ce moment
la plus grande faveur et la plus haute considération, q
toujours duré égale jusqu'à la mort de la Reine. Lor
le rang des Bouillons se fut établi et que celui des Rol
commença à poindre, ces deux dames obtinrent un tal
ret de grâce. Une assemblée de noblesse protégée par
ton, lieutenant général de l'État, fit ôter ces rangs
titre et ces tabourets de grâce, qui furent rendus aprè
troubles de la régence; et lors de cette monstrueuse
motion de quatorze érections de duchés-pairies en 1
celle de Randan en fut une, comme je viens de le dir
faveur de la mère, de la fille et du petit-fils.

Jusqu'au retour de Mme de Senecey, aucune dame d'l
neur de la Reine n'avoit disputé la préférence du car
à aucune duchesse, ni même l'honneur de donner la
mise à la Reine et de lui présenter la sale, qui étoit d
sans difficulté à la plus ancienne duchesse qui se tro
présente, quand il n'y avoit point de princesse du s
La sale est une espèce de soucoupe de vermeil sur laq
les boîtes, étuis, montres et l'éventail de la Reine lui ét
présentés, couverts[2] d'un taffetas brodé, qui se lève

1. Aussitôt que la Reine fut devenue régente, elle les rappela.
2. Il y a au manuscrit *présentées* et *couvertes*, au féminin.

présentant. Il y a toute apparence que Mmes de Senecey de Fleix se prévalurent, à leur retour, et de la faveur de Reine et de celle de la comtesse d'Harcourt et de la chesse de Chevreuse auprès d'elle, qui la tournèrent ièrement pour la maison de Lorraine contre les ducs, ır se mettre en possession de présenter toujours la sale donner la chemise, sous prétexte de ne donner point de iférence aux duchesses ni aux princesses lorraines, qui urtant ne faisoient que commencer à le disputer par la eur des deux que je viens de nommer. Pour le carrosse, es de Senecey et de Fleix n'y entreprirent rien, parce paremment que ne s'agissant pas là de fonction, elles y purent trouver de prétexte. Il vint depuis, au mariage Roi. La maréchale de Guébriant, nommée dame d'honur et point duchesse, mourut en allant trouver la cour Guyenne, et ne vit jamais la Reine. Mme de Navailles, nt le mari étoit duc à brevet, qui avoit tellement été taché au cardinal Mazarin, dont il commandoit les evau-légers, qu'il avoit été son correspondant intime et n homme de la plus grande confiance pendant ses deux sences hors du royaume, fut nommée à la place de la aréchale de Guébriant. Elle étoit en Gascogne, dans les rres de son mari, qui ne songeoit à rien moins, et qui eut que le temps d'arriver pour le mariage. Le cardinal azarin, qui fit tout pour que le comte de Soissons ne se ouvât pas mal marié à sa nièce, venoit d'inventer pour le la charge, jusqu'alors inconnue, de surintendante de maison de la Reine, et pour conserver toute préférence la Reine mère, avec laquelle il avoit toujours été si uni, qui il devoit tout, et que le Roi respectoit si fort, il fit en ıême temps la princesse de Conti, son autre nièce, surinındante de sa maison. Cette dernière, étant princesse du ang, emportoit beaucoup de choses par ce rang; mais sa iété, l'extrême délicatesse de sa santé, son attachement M. le prince de Conti, presque toujours dans son gouverement de Languedoc, ne lui permettoient guère d'exercer cette charge. Elle étoit toute aux dépens de celle de

On se tourna à Marsin, auquel arriva un courrier devant Landau, chargé d'un paquet pour lui qui en enfermoit un autre. Par celui qu'il ouvrit, il lui étoit ordonné de quitter le siége tout aussitôt, et de prendre le chemin qui lui étoit marqué pour se rendre en Bavière, où seulement, et non plus tôt, il devoit ouvrir l'autre paquet. En le tâtant, il reconnut qu'il y avoit un sceau, et comprit que c'étoit le bâton de maréchal de France. La merveille fut que cela ne le tenta point : il se sentit blessé de ne l'obtenir que par besoin de lui après la promotion des autres, et fut effrayé du poids dont on vouloit le charger. Il renvoya donc le courrier, avec des excuses, et le paquet qu'il ne devoit ouvrir qu'en Bavière tel qu'on le lui avoit envoyé. Le Roi persista, et lui redépêcha aussitôt les mêmes ordres avec le même paquet, pour ne l'ouvrir qu'en Bavière. Il fallut obéir : il partit, et rencontra Villars en Suisse, chargé de l'argent de ses contributions personnelles et de l'exécration publique. L'électeur dit à qui le voulut entendre qu'il emportoit deux millions comptant de son pays, sans ce qu'il avoit tiré du pays ennemi, à quoi avoit tendu tout son projet militaire, qui lui avoit énormément rendu. Les troupes et les officiers généraux ne l'en dédirent point. Il offrit de l'argent avant partir à qui en voudroit emprunter, pour s'en décharger d'autant; mais la haine prévalut : qui que ce soit n'en vouloit prendre, pour la malice de lui laisser ses coffres pleins, qu'il amena à bon port en France. L'escorte qui l'avoit amené ramena Marsin, chargé de cent mille pistoles pour l'électeur; il passa avec lui beaucoup d'argent, pour la paye et les besoins de nos officiers et de nos troupes, et beaucoup d'autres choses nécessaires, pour lesquels on profita de l'occasion. En joignant l'électeur, il lui rendit le repos, et la joie à toute l'armée. Il ouvrit son paquet, et y trouva ses ordres, ses instructions, et son bâton, comme il s'en étoit douté. Le Roi le déclara maréchal de France quand il le crut arrivé. Il fut parfaitement d'accord en tout avec l'électeur, et au gré des troupes et des officiers généraux, et très-éloigné

de brigandages. Peu après son arrivée, ils firent le siége d'Augsbourg, qu'ils prirent en peu de jours, et mirent après les troupes dans les quartiers, qui avoient grand besoin de repos. Le maréchal de Villeroy, à qui les ennemis avoient pris Limbourg, sépara aussi la sienne; il prit la place du maréchal de Boufflers à Bruxelles, pour commander tout l'hiver sur toutes ces frontières, et Boufflers revint à la cour.

Elle partit de Fontainebleau le 25 octobre, retournant à Versailles par Villeroy et par Sceaux. Le Roi avoit dans son carrosse Mme la duchesse de Bourgogne, Madame, Mme la duchesse d'Orléans, la duchesse du Lude et Mme de Mailly, qui l'emporta sur la maréchale de Cœuvres, grande d'Espagne. Pour expliquer comme se passa cette préférence, il faut reprendre les choses d'un peu loin. La place de dame d'honneur a presque toujours été remplie, dans tous les temps, par de grandes dames, quelquefois par des femmes de princes du sang, comme on le voit dans Brantôme. La dernière connétable de Montmorency la fut aussi, et elle étoit aussi duchesse de Montmorency. Depuis Mme de Senecey et la comtesse de Fleix, sa fille, en survivance, qui furent dames d'honneur de la dernière reine mère, qu'elles survécurent toutes deux, on n'a plus vu de dames d'honneur de reine que duchesses. Ces deux-là le devinrent, quoique veuves, en 1663. Randan fut érigé pour elles deux conjointement, et pour M. de Foix, fils aîné de la comtesse de Fleix, à qui, par mort sans enfants, le dernier duc de Foix succéda comme ayant été appelé par les lettres, en qui cette illustre et heureuse maison de Grailly, dite de Foix, s'éteignit avec son duché-pairie.

La marquise de Senecey, dame d'honneur de la Reine mère et intimement dans sa confidence, fut chassée lors de l'éclat du Val-de-Grâce, où le chancelier Seguier eut ordre d'aller fouiller la Reine jusque dans sa gorge, et dont, en homme d'esprit et adroit, il s'acquitta sans reproche du Roi, ni rien perdre dans les bonnes grâces du cardinal de Richelieu, mais de manière qu'il en mérita

celles de la Reine, qui de sa vie n'oublia ce service. Il étoit question d'intelligence fort criminelle avec l'Espagne. Il se trouva d'ailleurs assez de choses pour que la fameuse duchesse de Chevreuse se sauvât hors du royaume, et que Beringhen, premier valet de chambre du Roi, s'enfuît à Bruxelles, ce qui fit depuis son incroyable fortune. De cette affaire, Mme de Senecey fut exilée à Randan, et pas un d'eux ne revint qu'à la mort de Louis XIII. Aussitôt après la Reine devenue régente, les rappela[1], chassa Mme de Brassac, tante paternelle de M. de Montausier, duc et pair si longtemps après, rendit à Mme de Senecey sa charge de dame d'honneur, que Mme de Brassac avoit eue, et en donna en même temps la survivance à la comtesse de Fleix, pour l'exercer conjointement avec la marquise de Senecey, sa mère, qui rentrèrent dès ce moment dans la plus grande faveur et la plus haute considération, qui a toujours duré égale jusqu'à la mort de la Reine. Lorsque le rang des Bouillons se fut établi et que celui des Rohans commença à poindre, ces deux dames obtinrent un tabouret de grâce. Une assemblée de noblesse protégée par Gaston, lieutenant général de l'État, fit ôter ces rangs sans titre et ces tabourets de grâce, qui furent rendus après les troubles de la régence; et lors de cette monstrueuse promotion de quatorze érections de duchés-pairies en 1663, celle de Randan en fut une, comme je viens de le dire, en faveur de la mère, de la fille et du petit-fils.

Jusqu'au retour de Mme de Senecey, aucune dame d'honneur de la Reine n'avoit disputé la préférence du carrosse à aucune duchesse, ni même l'honneur de donner la chemise à la Reine et de lui présenter la sale, qui étoit déféré sans difficulté à la plus ancienne duchesse qui se trouvoit présente, quand il n'y avoit point de princesse du sang. La sale est une espèce de soucoupe de vermeil sur laquelle les boîtes, étuis, montres et l'éventail de la Reine lui étoient présentés, couverts[2] d'un taffetas brodé, qui se lève en la

1. Aussitôt que la Reine fut devenue régente, elle les rappela.
2. Il y a au manuscrit *présentées* et *couvertes*, au féminin.

lui présentant. Il y a toute apparence que Mmes de Senecey et de Fleix se prévalurent, à leur retour, et de la faveur de la Reine et de celle de la comtesse d'Harcourt et de la duchesse de Chevreuse auprès d'elle, qui la tournèrent entièrement pour la maison de Lorraine contre les ducs, pour se mettre en possession de présenter toujours la sale et donner la chemise, sous prétexte de ne donner point de préférence aux duchesses ni aux princesses lorraines, qui pourtant ne faisoient que commencer à le disputer par la faveur des deux que je viens de nommer. Pour le carrosse, Mmes de Senecey et de Fleix n'y entreprirent rien, parce apparemment que ne s'agissant pas là de fonction, elles n'y purent trouver de prétexte. Il vint depuis, au mariage du Roi. La maréchale de Guébriant, nommée dame d'honneur et point duchesse, mourut en allant trouver la cour en Guyenne, et ne vit jamais la Reine. Mme de Navailles, dont le mari étoit duc à brevet, qui avoit tellement été attaché au cardinal Mazarin, dont il commandoit les chevau-légers, qu'il avoit été son correspondant intime et son homme de la plus grande confiance pendant ses deux absences hors du royaume, fut nommée à la place de la maréchale de Guébriant. Elle étoit en Gascogne, dans les terres de son mari, qui ne songeoit à rien moins, et qui n'eut que le temps d'arriver pour le mariage. Le cardinal Mazarin, qui fit tout pour que le comte de Soissons ne se trouvât pas mal marié à sa nièce, venoit d'inventer pour elle la charge, jusqu'alors inconnue, de surintendante de la maison de la Reine, et pour conserver toute préférence à la Reine mère, avec laquelle il avoit toujours été si uni, à qui il devoit tout, et que le Roi respectoit si fort, il fit en même temps la princesse de Conti, son autre nièce, surintendante de sa maison. Cette dernière, étant princesse du sang, emportoit beaucoup de choses par ce rang; mais sa piété, l'extrême délicatesse de sa santé, son attachement à M. le prince de Conti, presque toujours dans son gouvernement de Languedoc, ne lui permettoient guère d'exercer cette charge. Elle étoit toute aux dépens de celle de

fut donné à Dénonville, fils aîné d'un sous-gouverneur des enfants de France, pour qui Mgr le duc de Bourgogne avoit beaucoup de bonté. Ce prince parut douloureusement affligé en cette occasion de ce que le Roi ne lui avoit jamais voulu permettre d'achever la campagne, qu'on lui fit croire finie après la prise de Brisach. Le chevalier de Croissy, qui vint apporter les drapeaux et le détail, rapporta que les ennemis avoient perdu six mille hommes, outre quatre mille prisonniers, parmi lesquels trois officiers généraux et six colonels. Le jeune comte de Frise, qui en fut du nombre, fut envoyé, le soir même de la bataille, par le maréchal de Tallart coucher à Landau, dont son père étoit gouverneur, pour lui apprendre la vérité de cette journée. On prétendit que l'armée ne perdit pas plus de quatre ou cinq cents hommes, mais beaucoup plus à proportion d'officiers.

Landau reçut une capitulation honorable : de quatre mille hommes qui étoient dedans, il n'en sortit que dix-sept cents sous les armes, et fort peu d'officiers, qui furent conduits à Philisbourg, et on assura qu'on n'avoit pas eu plus de mille hommes tués ou blessés au siége. Le prince de Hesse fit merveilles de tête et de valeur. Il devoit être joint le lendemain par six mille hommes, à qui on avoit donné des chariots pour arriver plus diligemment. On sut après qu'il y avoit eu deux princes de Hesse de tués. La Baume fut fait brigadier, et Laubanie eut le gouvernement de Landau. Peu après l'armée du Rhin entra dans ses quartiers d'hiver, ainsi que celles de Flandres, où les ennemis avoient pris Limbourg.

Tessé étoit dans Chambéry et avoit occupé presque toute la Savoie. Avant de partir, il avoit été destiné à commander l'armée de M. de Vaudemont, qui, prévoyant les difficultés que la défection de Monsieur de Savoie alloit apporter à la guerre d'Italie, ne vouloit pas s'exposer aux événements problématiques entre ses anciens protecteurs et ses nouveaux maîtres, et avoit pris son parti de se retirer à Milan, et de s'y préparer à en emporter les dépouilles

de faire du bruit et de paroître étrange; elle dit qu'elle n'imaginoit pas disputer aux titrées, ni avoir jamais que la dernière place; mais qu'elle étoit nécessaire dans le carrosse, pour y porter et y donner à Mme la duchesse de Bourgogne des coiffes et d'autres hardes légères à mettre par-dessus tout, à cause des fluxions à quoi elle étoit sujette. En effet, elle n'eut jamais que la dernière place, mais elle se conserva dans la préférence que sa faveur lui fit embler[1].

CHAPITRE II.

L'archiduc en Hollande, non reconnu du Pape. — Marcilly à Lyon, dégradé à Vienne. — Bataille de Spire gagnée sur les Impériaux. — Landau rendu à Tallart, qui met son armée en quartiers d'hiver. — Tessé à Chambéry; conduite de Vaudemont; Tessé destiné à commander son armée. — Vendôme, refusé du bâton, tente en vain commander les maréchaux de France, même ses cadets de lieutenant général. — La Feuillade en Dauphiné. — Retour du comte de Toulouse et du maréchal de Cœuvres. — Retour de Villars. — Retour de Tallart. — Retour du cardinal d'Estrées. — Retour de Rouillé; son caractère. — Berwick général en Espagne; Puységur y va; son caractère. — Troupes françoises en Espagne. — Nouvelle junte en Espagne. — Caractère de l'abbé d'Estrées. — Quatre compagnies et quatre capitaines des gardes du corps en Espagne. — Duc d'Albe; son extraction, son caractère; ambassadeur en France; sa première réception particulière, et de la duchesse sa femme. — Étrange singularité du duc d'Albe, père de l'ambassadeur.

L'archiduc étoit arrivé en Hollande, reconnu par cette république, l'Angleterre, le Portugal, Brandebourg, Savoie et Hanovre, comme roi d'Espagne, sous le nom de Charles III, et bientôt après par presque toutes les autres puissances de l'Europe. Le Pape, à qui l'Empereur donna part de cette déclaration par une lettre, ayant su ce qu'elle contenoit, la renvoya à son ministre sans l'avoir ouverte. Landau se défendoit vigoureusement. La dégradation des armes prononcée contre Marcilly, pour avoir rendu Bri-

1. Lui fit voler.

Vendôme en fut refusé. Villeroy lui-même me l'a conté en s'en applaudissant. Tessé le savoit comme les autres, mais, en courtisan qui ne vouloit rien hasarder, il en reparla au Roi en recevant ses ordres pour le Dauphiné et l'Italie, et lui proposa, en homme qui vouloit plaire et ne se pas attirer les bâtards, d'éviter de se trouver avec M. de Vendôme, et de ne prendre que la plus petite armée, qui avoit été commandée un temps par le grand prieur comme le plus ancien des lieutenants généraux. Le Roi lui répondit en ces mêmes termes : qu'il ne falloit pas accoutumer ces Messieurs-là à être si délicats, qu'il avoit trouvé très-mauvais que M. de Vendôme eût osé songer à commander des maréchaux de France, et qu'en deux mots il ne vouloit point de ménagement là-dessus, ni pour prendre le commandement de la principale armée, ni pour se trouver avec M. de Vendôme et le commander lui-même; que ces Messieurs-là en avoient bien assez, et qu'il ne falloit ni lui ne vouloit les gâter davantage; qu'ils l'étoient bien assez; qu'ainsi, sans avoir aucun égard à cette considération-là, il fît tout ce qu'il croiroit devoir faire pour le bien de la chose et pour l'utilité de ses affaires en Italie. Tessé, qui me l'a plus d'une fois raconté, en fut surpris au dernier point, mais, en nez fin, il ne laissa pas de biaiser, pour plaire à M. de Vendôme, et encore plus à M. du Maine. M. de Vendôme, de sa part, ne lui disputa rien, et il évita sagement d'en être obombré[1]. On verra que M. du Maine, par Mme de Maintenon et par tout ce qu'elle sut employer, ne laissa pas longtemps le Roi dans cette humeur. Pour M. de Vaudemont, gouverneur général du Milanois avec patentes de général des armées du roi d'Espagne, il ne commandoit ni n'obéissoit aux maréchaux de France ni à M. de Vendôme : ils vivoient ensemble et agissoient de concert, en partité[2] de commandement, presque jamais ensemble que peu de jours et en

1. D'être éclipsé par lui.
2. En partage.

rèrent sans avoir presque combattu. La victoire fut complète, et surprit agréablement le maréchal de Tallart, qui étoit fort étourdi vers notre gauche à rétablir l'ébranlement qui y étoit arrivé, et qui apprit ce grand succès de notre cavalerie de la droite et de toute l'infanterie au moment qu'il n'espéroit rien moins. Il accourut à la victoire, et y donna ses ordres partout. Il avoit plus de cavalerie qu'eux et un bataillon de moins. On leur prit tout leur canon, presque tous leurs drapeaux et quantité d'étendards. Le soir même, Laubanie manda à Tallart, qui étoit sur le champ de bataille, que la chamade étoit battue, mais qu'il lui conseilloit de ne rien précipiter pour la capitulation. La Baume, fils du maréchal, arriva le 20 novembre, sur les cinq heures, à Versailles, avec cette grande nouvelle, que le Roi manda aussitôt à Monseigneur, qui étoit à Paris à l'Opéra. Ce prince fit cesser les acteurs pour l'apprendre aux spectateurs. Pracontal, lieutenant général et gendre de Montchevreuil, y fut tué. C'étoit un homme fort appliqué, avec de la valeur et de la capacité, et qui auroit justement fait une fortune. Il s'étoit fort attaché au maréchal de Boufflers, et Mme de Maintenon le protégeoit particulièrement. Sa femme eut le gouvernement de Menin à vendre, que Pracontal avoit acheté. Meuse, colonel de cavalerie, de la maison de Choiseul, Calvo, colonel du régiment Royal-infanterie et brigadier, neveu du lieutenant général, et chevalier de l'ordre, garçon de beaucoup de valeur et d'entendement et fort bien voulu de tout le monde, Beaumanoir, qui venoit d'épouser une fille du duc de Noailles, y furent aussi tués, avec force autres moins distingués. Ce dernier ne porta pas loin la malédiction que son père lui donna en mourant au cas qu'il fît ce mariage, comme je l'ai rapporté en son temps. Il ne laissa point d'enfants, et en lui finit cette maison ancienne et illustre. Sa lieutenance générale de Bretagne fut, quelque temps après, donnée au maréchal de Châteaurenaud, et servit bientôt après, pour une seconde fois, de dot à une autre Noailles, que son fils épousa. Le régiment Royal-infanterie

après le maréchal de Cœuvres; ils avoient passé un long temps à Toulon, leurs forces n'étant pas bastantes[1] pour se mesurer avec les Anglois et les Hollandois. Quand ces flottes se furent éloignées, ils firent un tour à la mer, où le comte commandoit au maréchal comme amiral, et non comme bâtard à un maréchal de France, toutefois, et avec raison, soumis à son conseil, et ayant défense du Roi de rien faire que de son avis.

Villars arriva aussi, et ce fut à Marly, mais sans y coucher. Il étoit trop appuyé pour n'être pas bien reçu; le Roi lui fit même une honnêteté sur ce qu'il n'y avoit aucun logement de vide. Il parut avec sa confiance accoutumée, pour ne pas dire son audace, et il eut la hardiesse, en rendant compte au Roi chez Mme de Maintenon à Versailles, de toucher l'étrange corde des contributions : il fit valoir celles qu'il avoit fait payer au profit du Roi, puis ajouta qu'il étoit trop bon maître pour vouloir qu'on se ruinât à son service, qu'il savoit qu'il étoit né sans bien, qu'il ne lui dissimuloit pas qu'il s'étoit un peu accommodé, mais que c'étoit aux dépens de ses ennemis, se gardant bien d'avouer rien de la Bavière, et qu'il regardoit cela comme une grâce pécuniaire que Sa Majesté lui faisoit sans qu'elle lui coûtât rien. Avec cette pantalonnade et le sourire gracieux de Mme de Maintenon, tout passa de la sorte, et ses démêlés si indécents avec l'électeur de Bavière, et si funestes aux succès, furent comptés pour rien.

Tallart, à mains plus nettes, salua le Roi plus modestement; ce fut peu de jours après. Il arriva comme le Roi s'habilloit, après dîner, ayant pris médecine. Au lieu de s'en approcher, il gagna par derrière le monde la porte du cabinet, et y fit sa révérence comme le Roi y passa. Le Roi le reçut comme il méritoit de l'être, le fit entrer avec lui, l'entretint peu avant le conseil, et le remit au lendemain chez Mme de Maintenon.

Le cardinal d'Estrées arriva presque en même temps, et

1. *Suffisantes.*

si nous le perdions, ou à y demeurer le maître si ce duché restoit au roi d'Espagne. L'état de sa santé, dont il a tiré dans tous les divers temps un merveilleux parti, lui servit de prétexte, et Tessé, son ami, pour ne pas dire son client, eut ordre d'aller prendre le commandement de son armée quand il en seroit temps.

M. de Vendôme, avant de parvenir au généralat en chef, avoit fort pressé le Roi de le faire maréchal de France. Le Roi, sur le point de le faire, en fut retenu par la grandeur de ses bâtards et la similitude qu'il avoit avec eux. Il lui dit donc qu'après y avoir mieux pensé, il trouvoit que le bâton ne lui convenoit point, et en même temps l'assura qu'il n'y perdroit rien; en effet, on a vu qu'il sut bien lui tenir parole. Ancré à la tête de l'armée d'Italie, et se voyant, pour son rang, à un comble inespéré, il essaya d'obtenir une patente pour commander les maréchaux de France; le Roi, qui n'a élevé ses bâtards que par degrés, et qui de l'un n'a jamais imaginé de les porter à l'autre, se choqua de la proposition à ne laisser pas d'espérance la plus légère. Au commencement de cette campagne, Vendôme, jugeant que le mécontentement que sa demande avoit donné au Roi étoit passé, en hasarda une autre modifiée : il proposa une patente qui, sans être maréchal de France, puisque le Roi avoit jugé qu'il ne lui convenoit pas de l'être, le remît au même droit que s'il l'avoit été, puisque Sa Majesté lui avoit promis qu'il ne perdroit rien à ne l'être pas, c'est-à-dire qui le laissât obéir aux maréchaux de France plus anciens lieutenants généraux que lui, mais qui le fît commander à ceux d'entre eux qui étoient ses cadets, et à qui il auroit commandé sans difficulté si le Roi l'avoit fait maréchal de France en son rang.

Quelque plausible que fût cette proposition, le Roi ne put se résoudre à lui laisser commander aucun maréchal de France par voie d'autorité. Il en parla au maréchal de Villeroy, au mieux alors avec lui, qui se récria contre, émut les maréchaux de France, et l'empêcha; en sorte que

activité et une vigilance surprenante, et une modestie et une simplicité qui ne se démentit jamais dans aucun temps de sa vie ni dans aucun emploi. Elle ne l'empêcha pourtant, par aucune considération que ce pût être, de dire la vérité tout haut, et au Roi, qui l'estimoit fort, et qui l'entretenoit souvent tête à tête, et quelquefois chez Mme de Maintenon; et il sut très-bien résister au maréchal de Villeroy et à M. de Vendôme, malgré toute leur faveur, et montrer qu'il avoit raison. On l'a vu ci-dessus succéder avec Montviel, aussi capitaine au régiment du Roi, aux deux gentilshommes de la manche qui furent chassés d'auprès de Mgr le duc de Bourgogne, à la disgrâce de l'archevêque de Cambray. Nous verrons désormais nager Puységur en plus grande eau : le Roi lui fit quitter sa lieutenance-colonelle, pour s'en servir plus utilement et plus en grand. A la fin il est devenu maréchal de France, avec l'applaudissement public, malgré le ministre qui le fit, et qui, après une longue résistance, n'osa se commettre au cri public, et au déshonneur qu'il auroit fait au bâton s'il ne le lui avoit pas donné, et par le bâton il le fit après chevalier de l'ordre, avec les mêmes délais et la même répugnance. A la valeur, aux talents et à l'application dans toutes les parties militaires, Puységur joignit toujours une grande netteté de mains, une grande équité à rendre justice par ses témoignages, un cœur et un esprit citoyen, qui le conduisit toujours uniquement, et très-souvent au mépris et au danger de sa fortune, avec une fermeté dans les occasions, qui la demandèrent souvent, qui ne foiblit jamais, et qui jamais aussi ne le fit sortir de sa place. Vingt bataillons, sept régiments de cavalerie et deux de dragons marchèrent en même temps en Espagne, où plusieurs officiers généraux eurent ordre de se rendre, en même temps que Villadarias, commandant en Andalousie, inquiétoit fort les Portugais dans les Algarves, où il étoit entré avec six mille hommes avant qu'il fût encore arrivé rien en Portugal de ce que ses nouveaux alliés avoient *promis*.

passant, et Vaudemont toujours à Milan ou avec un corps séparé.

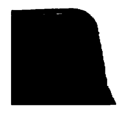
Lorsque Tessé, après avoir commandé peu de temps en Dauphiné, et occupé la Savoie, fut sur le point de passer à Milan, on vit un prodige de la faveur de Chamillart. On a vu en plus d'un endroit de ces *Mémoires* quelle avoit été la conduite de la Feuillade, et quel étoit l'éloignement du Roi pour lui, jusqu'à avoir été empêché avec peine de le casser. Il faut se rapprocher encore ce qui se passa entre le Roi et Chamillart, lorsqu'il eut défense de plus penser à ce mariage pour un homme qui ne le faisoit que par ambition, et pour qui le Roi étoit déterminé à ne jamais rien faire; enfin avec quelle mauvaise grâce il consentit enfin, par importunité, que Chamillart en fît son gendre sans se départir de sa résolution. Le ministre, aidé de sa toute-puissante protectrice, et du foible que le Roi eut toujours pour ses ministres, et pour lui plus que pour aucun qu'il ait jamais eu, si on en excepte le Mazarin, tourna si bien que, sous prétexte que la Feuillade avoit le gouvernement de Dauphiné, il lui en procura le commandement, et que de colonel réformé qu'il étoit trois mois auparavant, lorsqu'il fut fait maréchal de camp avec les autres, il le poussa au commandement en chef de deux provinces frontières, et d'un corps d'armée complet, où, pour faire un peu moins crier, il ne mit sous lui que deux maréchaux de camp, ses cadets. La surprise de la cour fut extrême, celle des troupes ne fut pas moindre, ni l'étonnement amer des premiers officiers généraux. La Feuillade prit Annecy avec quelques volées de canon, et nettoya quelques petits postes, que Tessé avoit exprès laissés pour faire sa cour au ministre, et il ne resta au duc de Savoie en deçà des Alpes que la vallée de Tarentaise, où le marquis de Sales s'étoit retiré avec ses troupes. On peut juger combien on fit valoir ces bagatelles. Chamillart, enivré de son gendre, étoit dans le ravissement, et la Feuillade en partant ne tenoit pas dans sa peau.

Le comte de Toulouse revint à la cour, et peu de jours

comme elle sut se défaire de ce reste d'image de conseil.

Ce fut dans ce même temps, peut-être quinze jours après l'établissement de cette junte, que le roi d'Espagne établit quatre compagnies des gardes du corps, précisément sur le modèle en tout de celles de France, excepté qu'il les distingua par nations : deux espagnoles, les premières, qu'il donna au connétable de Castille et au comte de Lémos, que j'ai fait connoître ailleurs; l'italienne au duc de Pépoli, chevalier du Saint-Esprit, dont j'aurai lieu de parler; la wallone ou flamande, qui fut la dernière, à Serclaes, que nous venons de voir passer de Flandres par Paris en Espagne, pour y aller commander les troupes espagnoles. Cette nouveauté fit grand bruit à Madrid, où on ne les aime pas. Les rois d'Espagne jusqu'alors n'avoient jamais eu de gardes, que quelques méchants lanciers déguenillés, qui ne les suivoient guère, et en très-petit nombre, et qui demandoient à tout ce qui entroit au palais, comme de vrais gueux qu'ils étoient, et qui furent cassés, et une espèce de compagnie de hallebardiers, qui étoit l'ancienne garde de tout temps, et qui fut conservée, qui ne peut être plus justement comparée qu'à la compagnie des Cent-Suisses de la garde du Roi. On choisissoit exprès des seigneurs les plus élevés et les plus distingués des trois nations pour ces quatre charges, afin de les faire passer moins difficilement; et ce fut à cette occasion qu'arriva l'affaire du *banquillo*, que j'ai expliquée d'avance en parlant des grands d'Espagne, lors de l'exil en France des ducs d'Arcos et de Baños, pour leur mémoire contre la réciprocité des rangs, honneurs, etc., des ducs de France et des grands d'Espagne, presque aussitôt que Philippe V fut monté sur le trône.

Le duc d'Albe, nommé ambassadeur en France au lieu de l'amirante de Castille, étoit arrivé à Paris avec la duchesse sa femme et son fils unique encore enfant, qu'il faisoit appeler le connétable de Navarre. Ce nom est devenu si célèbre sous Charles V et sous Philippe II, par



le fameux duc d'Albe, que je crois lui devoir une légère disgression. Henri IV, roi de Castille, fit, en 1469, duc d'Albe don Garcia Alvarez de Tolède, troisième comte d'Albe, qui est une terre fort considérable et fort étendue vers Salamanque, que le roi Jean II donna en titre de comté, en 1430, à don Guttière Gomez de Tolède, successivement évêque de Palencia et archevêque de Séville, et de Tolède. Ce prélat donna ce comté au fils de son frère, père du premier duc d'Albe, et ce premier duc d'Albe fut bisaïeul de mâle en mâle du fameux duc d'Albe. Celui-ci mourut en janvier 1582. Son fils aîné, qui fut aussi premier duc d'Huesca, mourut sans enfants, et laissa le fils de son frère son héritier, qui par sa mère, doña Briande de Beaumont, hérita aussi du comté de Lérin, qui est une grandesse, et des titres héréditaires de grand connétable et de grand chancelier du royaume de Navarre. Ce cinquième duc d'Albe fut père du septième, et celui-là du huitième, dont le fils unique est le duc d'Albe, ambassadeur en France.

Son père, qui mourut en novembre 1701, avoit épousé la tante paternelle des ducs d'Arcos et de Baños, c'est-à-dire une Ponce de Léon; il étoit veuf, chevalier de la Toison d'or, avoit eu des emplois distingués, et été enfin conseiller d'État. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, avec du savoir, mais fort extraordinaire. Lorsque Philippe V arriva en Espagne, il en témoigna beaucoup de joie, et lâcha force traits plaisants et mordants sur la maison d'Autriche et sur quelques seigneurs qu'on lui croyoit attachés. Louville fut convié de l'aller voir à Madrid; il le trouva assez malproprement entre deux draps, couché sur le côté droit, où il étoit sans avoir changé de place, ni laissé faire son lit depuis plusieurs mois : il se disoit hors d'état de remuer, et se portoit pourtant très-bien. Le fait étoit qu'il entretenoit une maîtresse, qui, lasse de lui, avoit pris la fuite; il en fut au désespoir, la fit chercher par toute l'Espagne, fit dire des messes et d'autres dévotions pour la retrouver, tant la

comme elle sut se défaire de ce reste d'image de conseil.

Ce fut dans ce même temps, peut-être quinze jours après l'établissement de cette junte, que le roi d'Espagne établit quatre compagnies des gardes du corps, précisément sur le modèle en tout de celles de France, excepté qu'il les distingua par nations : deux espagnoles, les premières, qu'il donna au connétable de Castille et au comte de Lémos, que j'ai fait connoître ailleurs; l'italienne au duc de Pépoli, chevalier du Saint-Esprit, dont j'aurai lieu de parler; la wallone ou flamande, qui fut la dernière, à Serelaes, que nous venons de voir passer de Flandres par Paris en Espagne, pour y aller commander les troupes espagnoles. Cette nouveauté fit grand bruit à Madrid, où on ne les aime pas. Les rois d'Espagne jusqu'alors n'avoient jamais eu de gardes, que quelques méchants lanciers déguenillés, qui ne les suivoient guère, et en très-petit nombre, et qui demandoient à tout ce qui entroit au palais, comme de vrais gueux qu'ils étoient, et qui furent cassés, et une espèce de compagnie de hallebardiers, qui étoit l'ancienne garde de tout temps, et qui fut conservée, qui ne peut être plus justement comparée qu'à la compagnie des Cent-Suisses de la garde du Roi. On choisissoit exprès des seigneurs les plus élevés et les plus distingués des trois nations pour ces quatre charges, afin de les faire passer moins difficilement; et ce fut à cette occasion qu'arriva l'affaire du *banquillo*, que j'ai expliquée d'avance en parlant des grands d'Espagne, lors de l'exil en France des ducs d'Arcos et de Baños, pour leur mémoire contre la réciprocité des rangs, honneurs, etc., des ducs de France et des grands d'Espagne, presque aussitôt que Philippe V fut monté sur le trône.

Le duc d'Albe, nommé ambassadeur en France au lieu de l'amirante de Castille, étoit arrivé à Paris avec la duchesse sa femme et son fils unique encore enfant, qu'il faisoit appeler le connétable de Navarre. Ce nom est devenu si célèbre sous Charles V et sous Philippe II, par

le fameux duc d'Albe, que je crois lui devoir une légère disgression. Henri IV, roi de Castille, fit, en 1469, duc d'Albe don Garcia Alvarez de Tolède, troisième comte d'Albe, qui est une terre fort considérable et fort étendue vers Salamanque, que le roi Jean II donna en titre de comté, en 1430, à don Guttière Gomez de Tolède, successivement évêque de Palencia et archevêque de Séville, et de Tolède. Ce prélat donna ce comté au fils de son frère, père du premier duc d'Albe, et ce premier duc d'Albe fut bisaïeul de mâle en mâle du fameux duc d'Albe. Celui-ci mourut en janvier 1582. Son fils aîné, qui fut aussi premier duc d'Huesca, mourut sans enfants, et laissa le fils de son frère son héritier, qui par sa mère, doña Briande de Beaumont, hérita aussi du comté de Lérin, qui est une grandesse, et des titres héréditaires de grand connétable et de grand chancelier du royaume de Navarre. Ce cinquième duc d'Albe fut père du septième, et celui-là du huitième, dont le fils unique est le duc d'Albe, ambassadeur en France.

Son père, qui mourut en novembre 1701, avoit épousé la tante paternelle des ducs d'Arcos et de Baños, c'est-à-dire une Ponce de Léon; il étoit veuf, chevalier de la Toison d'or, avoit eu des emplois distingués, et été enfin conseiller d'État. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, avec du savoir, mais fort extraordinaire. Lorsque Philippe V arriva en Espagne, il en témoigna beaucoup de joie, et lâcha force traits plaisants et mordants sur la maison d'Autriche et sur quelques seigneurs qu'on lui croyoit attachés. Louville fut convié de l'aller voir à Madrid; il le trouva assez malproprement entre deux draps, couché sur le côté droit, où il étoit sans avoir changé de place, ni laissé faire son lit depuis plusieurs mois : il se disoit hors d'état de remuer, et se portoit pourtant très-bien. Le fait étoit qu'il entretenoit une maîtresse, qui, lasse de lui, avoit pris la fuite; il en fut au désespoir, la fit chercher par toute l'Espagne, fit dire des messes et d'autres dévotions pour la retrouver, tant la

religion des pays d'Inquisition est éclairée, et finalemet fit vœu de demeurer au lit, et sans bouger de dessus le côté droit, jusqu'à ce qu'elle fût retrouvée. Il avoua enfin cette folie à Louville, comme une chose forte, capable de lui rendre sa maîtresse, et tout à fait raisonnable. Il recevoit chez lui grand monde, et la meilleure compagnie de la cour, étant lui-même d'excellente conversation. Avec ce vœu, il ne fut de rien à la mort de Charles II, ni à l'avénement de Philippe V, qu'il ne vit jamais, et à qui il fit faire toutes sortes de protestations; et il poussa l'extravagance jusqu'à sa mort, sans s'être jamais levé ni branlé de dessus son côté droit. Cette manie est si inconcevable, et pourtant si certaine, que je l'ai crue digne d'être remarquée d'un homme sage d'ailleurs, sensé et plein d'esprit dans tout le reste.

Son fils unique, don Ant. Martin de Tolède, ambassadeur en France, qu'il n'appeloit jamais que Martin, qui est assez la façon des Espagnols, étoit un homme de mine assez basse, mais de beaucoup d'esprit, et fort instruit, très-sage, très-mesuré, poli avec dignité, et qui exerça son ambassade, dans les temps les plus tristes, avec beaucoup de courage et de jugement, à la satisfaction de sa cour et de la nôtre, qui eut pour lui une véritable estime et une considération très-marquée. Sa femme, sœur des ducs d'Arcos et de Baños, extrêmement vive, encore plus laide, divertit un peu le monde, qui à la fin s'y accoutuma. L'un et l'autre dans une grande dévotion, le mari plus solide, la femme plus à l'espagnole, vivoient ici avec magnificence. Le duc d'Albe salua le Roi en particulier dans son cabinet en arrivant. Sa femme fut présentée au Roi dans son cabinet après son souper, en arrivant aussi, par la duchesse du Lude, qu'il avoit nommée pour cela. Le Roi demeura debout, et l'entretint longtemps. La duchesse du Lude la conduisit de là, par la galerie, chez Mme la duchesse de Bourgogne, où tout étoit plus éclairé qu'à l'ordinaire, laquelle, après le souper du Roi, au lieu de le suivre à l'ordinaire dans son cabinet, étoit

allée attendre chez elle. Elle la reçut debout, et la baisa en entrant et en sortant; le Roi ne la baisa qu'en entrant. De là elle fut chez Madame, sans la duchesse du Lude, et chez Mme la duchesse d'Orléans. On fut bien aise de lui faire cette réception extraordinaire, d'autant plus que le duc d'Harcourt avoit rendu compte, dès qu'il étoit en Espagne, de son inclination françoise, marquée en plusieurs occasions.

CHAPITRE III.

Mariage du duc de Mortemart avec la fille du duc de Beauvillier. — Mariage du marquis de Roye et de la fille de du Casse; fortune et caractère de du Casse. — Mariage du duc de Saint-Pierre avec la sœur de Torcy, veuve de Rénel. — Prince de Rohan, capitaine des gens d'armes de la garde. — Mort de la duchesse de Mantoue. — Mort de la Rongère. — Mort de Briord. — Mort de Courtin; ses emplois, son caractère. — Curiosité sur le vêtement des gens de plume et de robe. — Mme de Varangeville. — Étrange vol procuré à Courtin par Fieubet; caractère et retraite de Fieubet. — Dispute pour le décanat du conseil entre la Reynie et l'archevêque de Reims, qui le gagne. — Affaire de la quête. — Colère du Roi contre les ducs, en particulier contre moi. — Audience que j'eus du Roi, dont je sortis content. — Raisons de m'être étendu sur l'affaire de la quête. — Effroi de l'Empereur, des mécontents. — Fanatiques soutenus par la Hollande et Genève; Rochegude arrêté.

M. de Beauvillier qui avoit deux fils fort jeunes, et dont toutes les filles s'étoient faites religieuses à Montargis, excepté une seule, la maria tout à la fin de cette année au duc de Mortemart, qui n'avoit ni les mœurs ni la conduite d'un homme à devenir son gendre. Il étoit fils de la sœur cadette des duchesses de Chevreuse et de Beauvillier. Le desir d'éviter de mettre un étranger dans son intrinsèque entra pour beaucoup dans ce choix; mais une raison plus forte le détermina. La duchesse de Mortemart, fort jeune, assez piquante, fort au gré du monde, et qui l'aimoit fort aussi, et de tout à la cour, la quitta subitement, de dépit des romancines[1] de ses sœurs, et se jeta à Paris dans un

1. Des reproches, des réprimandes.

solitude et dans une dévotion plus forte qu'elle, mais où pourtant elle persévéra. Le genre de dévotion de Mme Guyon l'éblouit, Monsieur de Cambray la charma; elle trouva dans l'exemple de ses deux sages beaux-frères à se confirmer dans son goût, et dans sa liaison avec tout ce petit troupeau séparé, de saints amusements pour s'occuper; mais ce qu'elle y rencontra de plus solide fut le mariage de son fils. L'unisson des sentiments dans cet élixir à part d'une dévotion persécutée, où elle figuroit sur le pied d'une grande âme, de ces âmes d'élite et de choix, imposa à l'archevêque de Cambray, dont les conseils déterminèrent contre ce que toute la France voyoit, qui demeura surprise d'un choix si bizarre, et qui ne répondit que trop à ce que le public en prévit. Ce fut sous de tels auspices que des personnes qui ne perdoient jamais la présence de Dieu au milieu de la cour et des affaires, et qui par leurs biens et leur situation brillante avoient à choisir sur toute la France, prirent un gendre qui n'y croyoit point et qui se piqua toujours de le montrer, qui ne se contraignit, ni devant ni après, d'aucun de ses caprices ni de son obscurité, qui joua et but plus qu'il n'avoit et qu'il ne pouvoit, et qui s'étant avisé sur le tard d'un héroïsme de probité et de vertu, n'en prit que le fanatisme, sans en avoir jamais eu la moindre veine en réalité. Ce fléau de sa famille et de soi-même se retrouvera ailleurs.

Pontchartrain fit en même temps le mariage d'un de ses beaux-frères, capitaine de vaisseau, et lors à la mer, avec la fille unique de du Casse, qu'on croyoit riche de douze cent mille livres. Du Casse étoit de Bayonne, où son frère et son père vendoient des jambons. Il gagna du bien et beaucoup de connoissances au métier de flibustier, et mérita d'être fait officier sur les vaisseaux du Roi, où bientôt après il devint capitaine. C'étoit un homme d'une grande valeur, de beaucoup de tête et de sang-froid et de grandes entreprises, et fort aimé dans la marine, par la libéralité avec laquelle il faisoit part de tout, et la modestie qui le tenoit en sa place. Il eut de furieux démêlés avec Pointis,

lorsque ce dernier prit et pilla Carthagène. Nous verrons ce du Casse aller beaucoup plus loin. Outre l'appât du bien, qui fit d'une part ce mariage, et de l'autre la protection assurée du ministre de la mer, celui-ci trouva tout à propos à acheter pour son beau-frère, de l'argent de du Casse, la charge de lieutenant général des galères, qui étoit unique, donnoit le rang de lieutenant général, et faisoit faire tout à coup ce grand pas à un capitaine de vaisseau : elle étoit vacante par la mort du bailli de Noailles, et n'avoit pas trouvé d'acheteur depuis.

Un troisième mariage, qui surprit fort, fut celui du duc de Saint-Pierre avec Mme de Rénel, sœur de M. de Torcy, ayant tous deux des enfants de leur premier mariage. Saint-Pierre étoit Spinola; sa première femme aussi. Il avoit acheté de Charles II la grandesse de première classe. Il étoit fort riche, et pour se donner un petit État en Italie, il avoit acheté celui de Sabionette fort chèrement. L'Empereur, à qui il convenoit, s'en étoit emparé pendant la précédente guerre, avant que l'acquéreur s'en fût mis en possession, qui pendant ce que dura la paix de Ryswick n'en put jamais obtenir la restitution. Je ne sais si cet objet n'entra pas pour quelque chose dans le mariage qu'il fit avec une sœur du ministre des affaires étrangères, qui voyant presque toutes les filles des ministres assises, fut flatté de faire aussi asseoir sa sœur. L'âge étoit cruellement disproportionné; le vieux galant passoit pour être garni de cautères, et pour être extrêmement jaloux et avare, quoique avec un extérieur magnifique : des cautères, je n'en sais rien, mais pour la jalousie il tint très-exactement parole pour ceux qui l'avoient donné pour tel. Sa galanterie alla jusqu'à faire l'amoureux, et l'amour jusqu'à l'impatience. Il ne put attendre le courrier qu'il envoya en Espagne pour l'agrément de cette cour; il supplia le Roi d'en vouloir bien être garant, et moyennant cette légère faveur, il passa outre à épouser. La nouvelle duchesse étoit fort jolie. Elle ne vit point les princesses du sang, à qui le duc de Saint-Pierre ne vouloit pas donner

l'*Altesse* pour n'en recevoir que l'*Excellence.* Cela se passa assez désagréablement, mais il tint ferme avec hauteur. Le mariage fait, il ne demeura pas bien longtemps en France, et emmena sa femme, qu'on ne revit de plusieurs années, et encore avec lui, en passant. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, qui avoit vu, lu et retenu, et qui se retrouvera ailleurs.

En ce même temps, M. de Soubise, déjà fort vieux, se démit de sa charge des gens d'armes, qui fut donnée à son fils : ce n'étoit pas en soi une grâce bien difficile; Mme de Soubise étoit accoutumée à mieux.

Le duc de Mantoue perdit sa femme, d'une branche cadette de sa maison, personne d'une vertu, d'un mérite et d'une piété singulière, qui avoit bien eu à souffrir de ses fantaisies, de son avarice, et d'un sérail entier qu'il entretint toute sa vie. Il n'en avoit point d'enfants, et songea tout aussitôt à se remarier à une Françoise. Cette affaire reviendra bientôt à raconter.

La Rongère, chevalier d'honneur de Madame et chevalier de l'ordre de sa présentation, mourut en même temps. C'étoit un gentilhomme du pays du Maine, qui, avec un nom ridicule, étoit de fort bonne noblesse : il s'appeloit Quatre-Barbes. C'étoit un fort honnête homme, très-court d'esprit, mais de taille et de visage à se louer sur le théâtre pour faire le personnage des héros et des Dieux. Briord, que nous avons vu ci-devant ambassadeur à Turin et à la Haye, mourut aussi, après avoir été taillé, et laissa une place de conseiller d'État d'épée vacante. C'étoit un très-homme d'honneur et de valeur, qui avoit du sens, quelque esprit, et beaucoup d'amis, qui firent si bien pour lui que son attachement à Monsieur le Prince, dont il étoit premier écuyer, ne nuisit point à sa fortune, chose fort extraordinaire avec le Roi, et peut-être unique.

M. Courtin le suivit quelques jours après. C'étoit un très-petit homme, qui paroissoit avoir eu le visage agréable, et qui avoit été fort galant. Il avoit beaucoup d'esprit, de grâces et de tour, mais rien de guindé, extrê-

mement l'air et les manières du grand monde, avec lequel il avoit passé sa vie dans les meilleures compagnies, sans aucune fatuité ni jamais sortir de son état; poli, sage, ouvert, quoique en effet réservé, modeste et respectueux, surtout les mains fort nettes et fort homme d'honneur. Il brilla de bonne heure au conseil, et devint intendant de Picardie. M. de Chaulnes, qui y avoit toutes ses terres, et qui étoit fort de ses amis, les lui recommanda beaucoup, et Courtin se fit un grand plaisir de les soulager. L'année suivante, faisant sa tournée, il vit que, pour faire plaisir au duc de Chaulnes, il avoit surchargé d'autres paroisses. La peine qu'il en eut lui fit examiner le tort qu'il leur avoit fait, et il trouva qu'il alloit à quarante mille livres. Il n'en fit point à deux fois : il les paya et les répartit de son argent, puis demanda à être rappelé. On étoit si content de lui qu'on eut peine à lui accorder sa demande; mais il représenta si bien qu'il ne pouvoit passer va vie à faire du mal, et à ne pouvoir soulager personne, ni faire plaisir à qui que ce fût, qu'il obtint enfin ne n'être plus intendant[1]. Il se tourna aux négociations, et eut plusieurs ambassades, où il réussit parfaitement. Il signa les traités de Heilbronn, de Breda, et plusieurs autres, et fut longtemps et utilement ambassadeur en Angleterre, où, par Mme de Portsmouth, il faisoit faire au roi Charles II tout ce qu'il vouloit. Il le lui rendit bien dans la suite.

Revenue en France et Charles II mort, elle y étoit avec peu de considération, par la vie qu'elle y menoit dans Paris. Il revint au Roi qu'on s'étoit licencié chez elle, et elle-même, de parler fort librement de lui et de Mme de Maintenon; sur quoi M. de Louvois eut ordre d'expédier une lettre de cachet pour l'exiler fort loin. Courtin étoit ami intime de M. de Louvois. Il avoit une petite maison à Meudon, et il étoit sur le pied d'entrer librement dans son cabinet à toutes heures. Un soir qu'il y entra, et que M. de Louvois écrivoit seul, et qu'il continuoit d'écrire,

1. Saint-Simon a déjà raconté cette anecdote (tome I, p. 377 et 378

Courtin vit cette lettre de cachet sur son bureau. Quand Louvois eut fini, Courtin lui demanda avec émotion ce que c'étoit que cette lettre de cachet. Louvois lui dit la cause. Courtin s'écria que c'étoit sûrement quelque mauvais office; mais que, quand le rapport seroit vrai, le Roi étoit payé pour n'aller pas contre elle au delà d'un avis d'être plus circonspecte, et qu'il le prioit et le chargeoit de le dire de sa part au Roi avant que de l'envoyer, et que, si le Roi ne vouloit pas l'en croire sur sa parole, il fît au moins, avant de passer outre, voir les dépêches de ses négociations d'Angleterre, surtout ce qu'il y avoit obtenu d'important par Mme de Portsmouth, lors de la guerre de Hollande et pendant toute son ambassade; et qu'après de tels services rendus par elle, c'étoit se déshonorer que les oublier. Louvois, qui s'en souvenoit bien, et à qui Courtin en rappela plusieurs traits considérables, suspendit l'envoi de la lettre de cachet, et rendit compte au Roi de l'aventure et de ce que Courtin lui avoit dit; et sur ce témoignage, qui rappela plusieurs faits au Roi, il fit jeter au feu la lettre de cachet, et fit dire à la duchesse de Portsmouth d'être plus réservée. Elle se défendit fort de ce qu'on lui imputoit, et vrai ou faux, elle prit garde désormais aux propos qui se tenoient chez elle.

Courtin avoit gagné, à ses ambassades, la liberté de paroître devant le Roi, et partout, sans manteau, avec une canne et son rabat; Pelletier de Sousy avoit obtenu, par son travail avec le Roi sur les fortifications, la même licence : tous deux conseillers d'État, et tous deux les seuls gens de robe à qui cela fût toléré, excepté les ministres, qui paroissoient de même. Il y avoit même peu que les secrétaires d'État s'habilloient comme les autres courtisans, quoique de couleurs et de dorure plus modestes, et Chamillart ne prit l'habit gris avec de simples boutons d'or que depuis qu'il fut secrétaire d'État. Desmarets a été le seul contrôleur général qui, tout à la fin de la vie du Roi, ait pris l'habit gris, la cravate et le bouton d'or. Pompone, à son retour, étoit aussi vêtu de même, mais il

avoit été longtemps secrétaire d'État. Le Roi aimoit et considéroit fort Courtin, et se plaisoit avec lui; jamais il ne paroissoit au souper du Roi, une ou deux fois la semaine, que le Roi ne l'attaquât aussitôt de conversation, qui d'ordinaire duroit le reste du souper. Il demeura pourtant simple conseiller d'État, quoique fort distingué, parce qu'il ne vaqua rien parmi les ministres tant que son âge et sa santé lui auroient permis d'en profiter. En ces temps-là, et jusqu'à la mort du Roi, nul homme du Parlement ne paroissoit à la cour sans robe, ni du conseil sans manteau, ni magistrat ni avocat nulle part dans Paris sans manteau, où même beaucoup du Parlement avoient toujours leur robe. M. d'Avaux seul conserva la cravate et l'épée, avec un habit toujours noir, au retour de ses ambassades; aussi s'en moquoit-on fort, jusque-là que ses amis et le chancelier lui en parlèrent. Le Roi, qui en rioit aussi, eut pitié de cette foiblesse, et ne voulut pas lui faire dire de reprendre son rabat et son manteau. Le président de Mesmes, son frère, ne l'approuvoit pas plus que les autres. Ce pauvre homme, avec sa charge de l'ordre et son cordon bleu en écharpe, se comptoit faire passer pour un chevalier de l'ordre, et se croyoit bien distingué des conseillers d'État de robe, dont il étoit, par ce ridicule accoutrement. Nous avons vu Courtin refuser une place de conseiller au conseil royal des finances, et la première place parmi les ambassadeurs du Roi à Ryswick, quoique le Roi lui eût permis, à cause de ses mauvais yeux, de mener avec lui Mme de Varangeville, sa fille, qui étoit veuve depuis longtemps et demeuroit avec lui, de lui confier le secret des affaires, et de se servir de sa main pour tout ce qu'il ne voudroit pas confier à des secrétaires [1].

Mme de Varangeville étoit une grande femme très-bien faite, et lors encore fort belle et de grand air, qui avoit beaucoup d'esprit et de monde. Elle avoit épousé, sans

1. Voyez tome I, p. 378.

bien, une espèce de manant de Normandie, fort riche, dont le nom étoit Rocq, mais qui avoit de l'esprit et du mérite, et qui fut longtemps ambassadeur à Venise. Il mourut peu après son retour, et auroit été plus loin s'il avoit vécu. Il laissa deux filles; le président de Maisons en épousa une, dont j'aurai occasion de parler, et Villars l'autre, qui tôt après ce mariage devint maréchale et enfin duchesse. Mais je ne puis quitter Courtin sans conter son aventure cynique avec Fieubet.

C'étoit un autre conseiller d'État, très-capable, d'un esprit charmant, dans le plus grand monde de la ville et de la cour et dans les meilleures compagnies, recherché par toutes les plus distinguées, quelquefois gros joueur, et qui avoit été chancelier de la Reine. Il menoit Courtin à Saint-Germain au conseil, et on voloit fort dans ces temps-là; ils furent arrêtés et fouillés, et Fieubet y perdit gros, qu'il avoit dans ses poches. Comme les voleurs les eurent laissés, et que Fieubet se plaignoit de son infortune, Courtin s'applaudit d'avoir sauvé sa montre et cinquante pistoles, qu'il avoit fait à temps glisser dans sa brayette. A l'instant voilà Fieubet qui se jette par la portière, à crier après les voleurs et à les rappeler, si bien qu'ils vinrent voir ce qu'il vouloit. « Messieurs, leur dit-il, vous me paroissez d'honnêtes gens dans le besoin, il n'est pas raisonnable que vous soyez les dupes de Monsieur que voilà, qui vous a escamoté cinquante pistoles et sa montre; » et se tournant à Courtin : « Monsieur, lui dit-il en riant, vous me l'avez dit; croyez-moi, donnez-les de bonne grâce et sans fouiller. » L'étonnement et l'indignation de Courtin furent tels qu'il se les laissa prendre sans dire une seule parole; mais les voleurs retirés, il voulut étrangler Fieubet, qui étoit plus fort que lui, et qui rioit à gorge déployée. Il en fit le conte à tout le monde à Saint-Germain; leurs amis communs eurent toutes les peines du monde à les raccommoder. Fieubet étoit mort longtemps avant lui, retiré aux Camaldules de Gros-Bois. C'étoit un homme de beaucoup d'ambition, qui se sentoit des talents pour la

soutenir, qui soupiroit après les premières places, et qui ne put parvenir à aucune. Le dépit, la mort de sa femme sans enfants, des affaires peu accommodées, de l'âge et de la dévotion sur le tout, le jetèrent dans cette retraite. Pontchartrain envoya son fils le voir, qui, avec peu de discrétion, s'avisa de lui demander ce qu'il faisoit là. « Ce que je fais? lui répondit Fieubet, je m'ennuie; c'est ma pénitence, je me suis trop diverti. » Il s'ennuya si bien, mais sans se relâcher sur rien, que la jaunisse le prit, et qu'il y mourut d'ennui au bout de peu d'années.

Il y avoit déjà longtemps que Courtin, très-infirme, presque aveugle (et il le devint à la fin), ne sortoit plus de sa maison, où il ne recevoit même presque plus personne, lorsqu'il mourut, fort vieux, d'une longue maladie. Il étoit doyen du conseil. La Reynie, célèbre pour avoir commencé à mettre la place de lieutenant de police sur le pied où on la voit, mais néanmoins homme d'honneur et grand et intègre juge, suivoit Courtin, et prétendit être doyen lorsque l'archevêque de Reims, conseiller d'État d'Église entre-deux, le prétendit aussi. La Reynie se récria; il demanda à l'archevêque ce qu'il en prétendoit faire, lui qui par sa dignité de pair précédoit le doyen du conseil, et qui par ses richesses ne pouvoit être touché de quelque millier d'écus que le doyen avoit de plus que les autres conseillers d'État. L'archevêque convint qu'il n'avoit que faire du décanat pour rien, mais que lui échéant, il le vouloit recueillir pour ne pas nuire aux conseillers d'État d'Église qui n'auroient pas les mêmes raisons de rang et de biens pour ne s'en pas soucier, et n'en voulut jamais démordre. Cela fit une question, qui fut portée devant le Roi au conseil des dépêches, entre les conseillers d'État d'Église et d'épée d'une part, et ceux de robe de l'autre, c'est-à-dire de six contre vingt-quatre. Outre qu'il ne se trouva aucune raison de disparité ni d'exclusion, Monsieur de Reims allégua des exemples, entre autres d'un archevêque de Bourges et d'un abbé qui avoient été c lers d'État, puis doyens du conseil, et il gagna

tout d'une voix dans le commencement de l'année suivante.

Une autre affaire finit l'année, à laquelle je pris plus de part. Il y avoit plusieurs jours de grandes fêtes où le Roi alloit à la grand'messe et à vêpres, auxquelles une dame de la cour quêtoit pour les pauvres; et c'étoit la Reine, ou, quand il n'y en avoit point, la Dauphine, qui nommoit à chaque fois celle qui devoit quêter, et dans l'intervalle des deux Dauphines, Mme de Maintenon prenoit soin d'en faire avertir. Tant qu'il y a eu des filles de la Reine ou de Madame la Dauphine, c'étoit toujours l'une d'elles. Après que les chambres des filles eurent été cassées, on nomma de jeunes dames, comme je viens de l'expliquer. La maison de Lorraine, qui n'a formé son rang que par des entreprises du temps de la Ligue, adroitement soutenues depuis et augmentées par son attention et son industrie continuelle, et, à son exemple, celles qui peu à peu se sont fait donner le même rang par le Roi, attentives à tout, évitèrent imperceptiblement la quête, pour se faire après une distinction, et prétendre ne point quêter, et s'assimiler, en cela comme en leurs fiançailles, aux princesses du sang. On fut longtemps sans y prendre garde et sans y songer; à la fin, la duchesse de Noailles, la duchesse de Guiche sa fille, la maréchale de Boufflers s'en aperçurent; quelques autres aussi y prirent garde, s'en parlèrent, et m'en parlèrent aussi. Mme de Saint-Simon se trouvant habillée aux vêpres du Roi, un jour de la Conception qu'il n'y avoit point de grand'messe, et que Mme la duchesse de Bourgogne avoit oublié de nommer une quêteuse, lui jeta[1] la bourse au moment de quêter : elle quêta, et nous ne nous doutions pas encore que les princesses songeassent à se fabriquer un avantage de ne point quêter.

Après que j'en fus averti, je me promis bien que les duchesses deviendroient aussi adroites qu'elles là-dessus, jusqu'à ce qu'il arrivât quelque occasion de rendre la chose

1. Celle-ci, la duchesse de Bourgogne, lui jeta....

égale. La duchesse de Noailles en parla à la duchesse du Lude, qui, molle et craignant tout, se contentoit de hausser les épaules; et il se trouvoit toujours quelque duchesse, neuve et ignorante ou basse, qui de fois à autre quêtoit. Enfin la duchesse du Lude, poussée à bout par Mme de Noailles, en parla à Mme la duchesse de Bourgogne, qui, trouvant la chose telle qu'elle étoit, voulut voir ce que les princesses feroient, et à la première fête fit avertir Mme de Montbazon. Elle étoit fille de M. de Bouillon, belle et jeune, très-souvent à la cour, et de tous côtés propre à faire la planche. Elle étoit à Paris, comme elles y alloient toutes aux approches de ces fêtes depuis nombre d'années. Elle s'excusa, et quoique se portant fort bien, répondit qu'elle étoit malade, se mit une demi-journée au lit, puis alla et vint à son ordinaire. Il n'en fut autre chose pour lors que de rendre le projet certain. La duchesse du Lude n'osa pousser la chose; Mme la duchesse de Bourgogne non plus, quoique elle s'en sentît piquée; mais cela fit pourtant qu'aucune duchesse ne voulut ou n'osa plus quêter. Les dames de qualité effective ne furent pas longtemps à s'en apercevoir. Elles sentirent que la quête demeureroit à elles seules, et commencèrent aussi à l'éviter, de manière qu'elle tomba en toutes sortes de mains, et quelquefois même on en manqua. Cela alla si loin que le Roi s'en fâcha, et qu'il fut sur le point de faire quêter Mme la duchesse de Bourgogne. J'en fus averti par les dames du palais, qui vouloient que nous n'allassions point à Paris pour la fête, et qui essayèrent de me faire peur que l'orage ne tombât sur moi, qui n'étois pas encore revenu auprès du Roi d'avoir quitté le service : je n'allois point à Marly, et j'étois encore dans la situation avec lui que j'ai représentée en son lieu, et que ces dames me flattoient qui pourroit cesser par là. J'y consentis, à condition que j'aurois sûreté que ma femme ne seroit point nommée pour la quête; et comme on ne me la put donner, nous nous en allâmes à Paris. La maréchale de Cœuvres, comme grande d'Espagne, refusoit toutes les quêtes, et la duchesse de Noailles, sa

mère, donnoit pour elle la comtesse d'Ayen, sa belle-fille. A une autre fête, les deux filles, duchesses, de Chamillart, qui n'avoient pu éviter cette fois-là de se trouver à Versailles, furent averties pour quêter, et refusèrent l'une et l'autre : cela servit à faire crever la bombe.

Le Roi, ennuyé de ces manéges, ordonna lui-même à Monsieur le Grand de faire quêter sa fille le premier jour de l'an 1704, qui, par nécessité, en sut faire sa cour aux dépens de qui il lui plut. Il ne m'avoit pas pardonné le pardon demandé par la princesse d'Harcourt à la duchesse de Rohan : dès le lendemain je fus averti par la comtesse de Roucy, à qui Mme la duchesse de Bourgogne, qui étoit présente, l'avoit conté, que le Roi étoit entré très-sérieux chez Mme de Maintenon, à qui il avoit dit, d'un air de colère, qu'il étoit très-mal content des ducs, en qui il trouvoit moins d'obéissance que dans les princes, et que, tandis que toutes les duchesses refusoient la quête, il ne l'avoit pas plutôt proposée à Monsieur le Grand pour sa fille, qu'il l'avoit acceptée; il ajouta qu'il y avoit deux ou trois ducs dont il se souviendroit toujours. Mme la duchesse de Bourgogne ne les avoit pas voulu nommer à elle, mais bien à Mme de Dangeau, à l'oreille, qui un moment après l'avoit chargée de m'avertir d'être sage, parce qu'il grondoit un orage sur ma tête. Cet avis me fut donné chez le chancelier, lui en tiers, qui ne douta point, ni moi non plus, que je ne fusse un des trois dont le Roi avoit parlé. Je lui expliquai ce qui s'étoit passé, et lui demandai son avis, qui fut d'attendre, pour ne point aller à tâtons. Le soir, Mme Chamillart me dit que le Roi en avoit parlé fort aigrement à son mari : tous deux étoient fort au fait de cette affaire; je les y avois mis de bonne heure, et c'étoit eux-mêmes qui avoient fait refuser la quête aux deux duchesses leurs filles.

Je vis, le lendemain, Chamillart fort matin, qui me conta que, la veille, chez Mme de Maintenon, avant d'avoir eu le temps d'ouvrir son sac, le Roi lui demanda en colère ce qu'il disoit des ducs, en qui il trouvoit moins d'obéissance

qu'aux princes; et tout de suite lui dit que Mlle d'Armagnac quêteroit. Chamillart lui répondit que, ces choses-là n'allant guère jusqu'à son cabinet, il ne l'avoit appris que la veille; mais que les ducs étoient bien malheureux qu'il leur imputât à crime de ne l'avoir pas deviné, et les princes fort heureux qu'il leur sût gré d'une chose que les ducs se seroient empressés de faire s'il leur en eût dit autant qu'à Monsieur le Grand. Le Roi, sans répondre qu'à soi-même, continua, que c'étoit une chose étrange que, depuis que j'avois quitté son service, je ne songeasse qu'à étudier les rangs et à faire des procès à tout le monde; que j'étois le premier auteur de celui-ci, et que, s'il faisoit bien, il m'enverroit si loin que je ne l'importunerois de longtemps. Chamillart répondit que si j'examinois ces choses de plus près, c'étoit que j'étois plus capable et plus instruit que les autres, et que, cette dignité me venant des rois, Sa Majesté me devoit savoir gré de la vouloir soutenir; puis, se prenant à sourire, il ajouta, pour le calmer, qu'on savoit bien qu'il pouvoit envoyer les gens où il lui plaisoit, mais que ce n'étoit guère la peine d'user de ce pouvoir quand d'un mot on pouvoit également ce qu'on vouloit, et que quand on ne l'avoit pas, ce n'étoit que faute de le dire. Le Roi, point apaisé, répliqua que ce qui le piquoit le plus étoit le refus de ses filles par leurs maris, et surtout de la cadette, apparemment à mon instigation. Sur quoi Chamillart répondit que l'un des deux étoit absent, et que l'autre n'avoit que fait conformer sa femme à ce que faisoient les autres; ce qui n'avoit point ramené le Roi, qui, toujours fâché, avoit encore grondé un moment, puis commencé le travail. Après l'avoir remercié d'avoir si bien parlé sur les ducs en général, et sur moi en particulier, il me conseilla de parler au Roi, et au plus tôt, un mot sur les ducs et la quête, puis sur moi, dont il étoit mal content, et me dit la substanc[illegible] il me conseilloit de lui dire. Ces propos du [illegible] [illegible]ruit d'une audience assez longue qu'il avoit [illegible]nd écuyer avant de passer chez Mme de Ma[illegible]

mère, donnoit pour elle la comtesse d'Ayen, sa belle-fille. A une autre fête, les deux filles, duchesses, de Chamillart, qui n'avoient pu éviter cette fois-là de se trouver à Versailles, furent averties pour quêter, et refusèrent l'une et l'autre : cela servit à faire crever la bombe.

Le Roi, ennuyé de ces manéges, ordonna lui-même à Monsieur le Grand de faire quêter sa fille le premier jour de l'an 1704, qui, par nécessité, en sut faire sa cour aux dépens de qui il lui plut. Il ne m'avoit pas pardonné le pardon demandé par la princesse d'Harcourt à la duchesse de Rohan : dès le lendemain je fus averti par la comtesse de Roucy, à qui Mme la duchesse de Bourgogne, qui étoit présente, l'avoit conté, que le Roi étoit entré très-sérieux chez Mme de Maintenon, à qui il avoit dit, d'un air de colère, qu'il étoit très-mal content des ducs, en qui il trouvoit moins d'obéissance que dans les princes, et que, tandis que toutes les duchesses refusoient la quête, il ne l'avoit pas plutôt proposée à Monsieur le Grand pour sa fille, qu'il l'avoit acceptée; il ajouta qu'il y avoit deux ou trois ducs dont il se souviendroit toujours. Mme la duchesse de Bourgogne ne les avoit pas voulu nommer à elle, mais bien à Mme de Dangeau, à l'oreille, qui un moment après l'avoit chargée de m'avertir d'être sage, parce qu'il grondoit un orage sur ma tête. Cet avis me fut donné chez le chancelier, lui en tiers, qui ne douta point, ni moi non plus, que je ne fusse un des trois dont le Roi avoit parlé. Je lui expliquai ce qui s'étoit passé, et lui demandai son avis, qui fut d'attendre, pour ne point aller à tâtons. Le soir, Mme Chamillart me dit que le Roi en avoit parlé fort aigrement à son mari : tous deux étoient fort au fait de cette affaire; je les y avois mis de bonne heure, et c'étoit eux-mêmes qui avoient fait refuser la quête aux deux duchesses leurs filles.

Je vis, le lendemain, Chamillart fort matin, qui me conta que, la veille, chez Mme de Maintenon, avant d'avoir eu le temps d'ouvrir son sac, le Roi lui demanda en colère ce qu'il disoit des ducs, en qui il trouvoit moins d'obéissance

qu'aux princes; et tout de suite lui dit que Mlle d'Armagnac quêteroit. Chamillart lui répondit que, ces choses-là n'allant guère jusqu'à son cabinet, il ne l'avoit appris que la veille; mais que les ducs étoient bien malheureux qu'il leur imputât à crime de ne l'avoir pas deviné, et les princes fort heureux qu'il leur sût gré d'une chose que les ducs se seroient empressés de faire s'il leur en eût dit autant qu'à Monsieur le Grand. Le Roi, sans répondre qu'à soi-même, continua, que c'étoit une chose étrange que, depuis que j'avois quitté son service, je ne songeasse qu'à étudier les rangs et à faire des procès à tout le monde; que j'étois le premier auteur de celui-ci, et que, s'il faisoit bien, il m'enverroit si loin que je ne l'importunerois de longtemps. Chamillart répondit que si j'examinois ces choses de plus près, c'étoit que j'étois plus capable et plus instruit que les autres, et que, cette dignité me venant des rois, Sa Majesté me devoit savoir gré de la vouloir soutenir; puis, se prenant à sourire, il ajouta, pour le calmer, qu'on savoit bien qu'il pouvoit envoyer les gens où il lui plaisoit, mais que ce n'étoit guère la peine d'user de ce pouvoir quand d'un mot on pouvoit également ce qu'on vouloit, et que quand on ne l'avoit pas, ce n'étoit que faute de le dire. Le Roi, point apaisé, répliqua que ce qui le piquoit le plus étoit le refus de ses filles par leurs maris, et surtout de la cadette, apparemment à mon instigation. Sur quoi Chamillart répondit que l'un des deux étoit absent, et que l'autre n'avoit que fait conformer sa femme à ce que faisoient les autres; ce qui n'avoit point ramené le Roi, qui, toujours fâché, avoit encore grondé un moment, puis commencé le travail. Après l'avoir remercié d'avoir si bien parlé sur les ducs en général, et sur moi en particulier, il me conseilla de parler au Roi, et au plus tôt, un mot sur les ducs et la quête, puis sur moi, dont il étoit mal content, et me dit la substance de ce qu'il me conseilloit de lui dire. Ces propos du Roi étoient le fruit d'une audience assez longue qu'il avoit donnée au grand écuyer avant de passer chez Mme de Maintenon.

Au sortir d'avec Chamillart, j'allai conter au chancelier ce que j'en venois d'apprendre. Il fut du même avis que je parlasse, et tôt; qu'attendre ne feroit que confirmer le Roi dans ce qui l'irritoit, et ne rien faire après en lui parlant; qu'il falloit donc se commettre à l'événement, lui demander à lui parler dans son cabinet, et si, comme je le craignois, il s'arrêtoit et se redressoit pour m'écouter tout de suite, lui dire que je voyois bien qu'il ne me vouloit pas faire la grâce pour l'heure de m'entendre, que j'espérois que ce seroit une autre fois, et me retirer tout de suite. Ce n'étoit pas peu à mon âge, et doublement mal avec le Roi, de l'aller attaquer de conversation. Je n'avois pas coutume de rien faire sans l'avis du duc de Beauvillier; Mme de Saint-Simon n'en fut pas que je le prisse, sûre, ce me dit-elle, qu'il me conseilleroit d'écrire et point de parler, ce qui n'auroit ni la même grâce ni la même force, outre qu'une lettre ne répond point, et que cet avis, contraire à celui des deux autres ministres, me jetteroit dans l'embarras. Je la crus, et allai attendre que le Roi passât de son dîner dans son cabinet, où je lui demandai permission de le suivre. Sans me répondre, il me fit signe d'entrer, et s'en alla dans l'embrasure de la fenêtre.

Comme j'allois parler, je vis passer Fagon et d'autres gens intérieurs. Je ne dis mot que lorsque je fus seul avec le Roi. Alors je lui dis qu'il m'étoit revenu qu'il étoit mécontent de moi sur la quête, que j'avois un si grand desir de lui plaire que je ne pouvois différer de le supplier de me permettre de lui rendre compte de ma conduite là-dessus. A cet exorde il prit un air sévère, et ne répondit pas un mot. « Il est vrai, Sire, continuai-je, que depuis que les princesses ont refusé de quêter, je l'ai évité pour Mme de Saint-Simon; j'ai desiré que les duchesses l'évitassent aussi; et qu'il y en a que j'en ai empêchées parce que je n'ai point cru que Votre Majesté le desirât. — Mais, interrompit le Roi d'un ton de maître fâché, refuser la duchesse de Bourgogne, c'est lui manquer de respect,

c'est me refuser moi-même. » Je répondis que, de la manière que les quêteuses se nommoient, nous ne pensions point que Mme la duchesse de Bourgogne y eût de part, que c'étoit la duchesse du Lude, souvent la première dame du palais qui s'y trouvoit, qui indiquoit qui elle vouloit. « Mais, Monsieur, interrompit le Roi encore, et du même ton haut et fâché, vous avez tenu des discours ? — Non, Sire, lui dis-je, aucun. — Quoi ? vous n'avez point parlé ?... ; » et de ce ton élevé poursuivoit, lorsqu'en cet endroit j'osai l'interrompre aussi, et élevant ma voix au-dessus de la sienne : « Non, Sire, vous dis-je, et si j'en avois tenu, je l'avouerois à Votre Majesté, tout de même que je lui avoue que j'ai évité la quête à ma femme et que j'ai empêché d'autres duchesses de l'accepter. J'ai toujours cru et eu lieu de croire que puisque Votre Majesté ne s'expliquoit point là-dessus, qu'elle ignoroit ce qui se passoit, ou que, le sachant, elle ne s'en soucioit point. Je vous supplie très-instamment de nous faire la justice d'être persuadé que si les ducs, et moi en particulier, eussions pu penser que Votre Majesté le desirât le moins du monde, toutes se seroient empressées de le faire, et Mme de Saint-Simon à toutes les fêtes, et si cela n'eût pas suffi de sa part à vous témoigner mon desir de vous plaire, j'aurois moi aussi plutôt quêté dans un plat, comme un marguillier de village. Mais, Sire, continuai-je, Votre Majesté peut-elle imaginer que nous tenions aucune fonction au-dessous de nous en sa présence, et une encore que les duchesses et les princesses font tous les jours encore dans les paroisses et dans les couvents de Paris, et sans aucune difficulté ? Mais il est vrai, Sire, que les princes sont si attentifs à se former des avantages de toutes choses, qu'ils nous obligent à y prendre garde, surtout ayant refusé la quête une fois. — Mais ils ne l'ont point refusée, me dit le Roi d'un ton plus radouci; on ne leur a point dit de quêter. — Ils l'ont refusée, Sire, repris-je fortement, non pas les Lorraines, mais les autres (par où je lui
Mme de Montbazon). La duchesse du Lude en e

compte à Votre Majesté, et l'a dû faire, et c'est ce qui nous a fait prendre notre parti; mais comme nous savons combien Votre Majesté se trouve importunée de tout ce qui est discussion et décision, nous avons cru qu'il suffisoit d'éviter la quête, pour ne pas laisser prendre cet avantage aux princes, persuadés, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, que Votre Majesté n'en savoit rien, ou ne s'en soucioit point, puisqu'elle n'en témoignoit aucune chose. — Ho bien! Monsieur, me répondit le Roi d'un ton bas et tout à fait radouci, cela n'arrivera plus, car j'ai dit à Monsieur le Grand que je desirois que sa fille quêtât le premier jour de l'an, et j'ai été bien aise qu'elle en donnât l'exemple, par l'amitié que j'ai pour son père. » Je répliquai toujours, regardant le Roi fixement, que je le suppliois encore une fois, et pour moi et pour tous les ducs, de croire que personne ne lui étoit plus soumis que nous, ni plus persuadés, et moi plus que pas un, que nos dignités émanant de la sienne, et nos personnes remplies de ses bienfaits, il étoit, comme roi et comme bienfaiteur de nous tous, despotiquement le maître de nos dignités, de les abaisser, de les élever, d'en faire comme d'une chose sienne et absolument dans sa main. Alors, prenant un ton tout à fait gracieux et un air tout à fait de bonté et de familiarité, il me dit à plusieurs reprises que c'étoit là comme il falloit penser et parler, qu'il étoit content de moi, et des choses pareilles et honnêtes. J'en pris l'occasion de lui dire que je ne pouvois lui exprimer la douleur où j'étois de voir que, tandis que je ne songeois qu'à lui plaire, on ne cessoit de me faire auprès de lui les desservices les plus noirs; que je lui avouois que je ne pouvois le pardonner à ceux qui en étoient capables, et que je n'en pouvois soupçonner que Monsieur le Grand, « lequel, ajoutai-je, depuis l'affaire de la princesse d'Harcourt, ne me l'a pas pardonné, parce qu'ayant eu l'honneur de vous en rendre compte, Votre Majesté vit que je lui disois vrai, et non pas Monsieur le Grand, dont je crois que Votre Majesté se souvient bien, et que je ne lui répète point

pour ne la pas fatiguer. » Le Roi me répondit qu'il s'en souvenoit bien, et en eût je crois écouté la répétition patiemment, à la façon réfléchie, douce et honnête avec laquelle il me le dit; mais je ne jugeai pas à propos de le tenir si longtemps. Je finis donc par le supplier que, lorsqu'il lui reviendroit quelque chose de moi qui ne lui plairoit pas, il me fît la grâce de m'en faire avertir, si Sa Majesté ne daignoit me le dire elle-même, et qu'il verroît que cette bonté seroit incontinent suivie ou de ma justification, ou de mon aveu et du pardon que je lui demanderois de ma faute. Il demeura un moment après que j'eus cessé de parler comme attendant si j'avois plus rien à lui dire; il me quitta ensuite avec une petite révérence très-gracieuse, en me disant que cela étoit bien et qu'il étoit content de moi. Je me retirai en lui faisant une profonde révérence, extrêmement soulagé et content d'avoir eu le loisir de tout ce que je lui avois placé sur moi, sur les ducs, sur les princes, en particulier sur le grand écuyer, et plus persuadé que devant, par le souvenir du Roi, de l'affaire de la princesse d'Harcourt, et son silence sur Monsieur le Grand, que c'étoit à lui que je devois ce que je venois encore une fois de confondre.

Sortant du cabinet du Roi, l'air très-satisfait, je trouvai Monsieur le Duc et quelques courtisans distingués, qui attendoient son botter dans sa chambre, qui me regardèrent fort passer, dans la surprise de la durée de mon audience, qui avoit été de demi-heure, chose très-rare aux particuliers chargés de rien que d'en obtenir, et dont aucune n'alloit à la moité du temps de celle que j'avois eue. Je montai chez moi tirer Mme de Saint-Simon d'inquiétude, puis j'allai chez Chamillart, que je trouvai sortant de table, au milieu de sa nombreuse audience, où étoit la princesse d'Harcourt. Dès qu'il me vit, il quitta tout, et vint à moi. Je lui dis à l'oreille que je venois de parler au Roi longtemps dans son cabinet, tête à tête, que j'étois fort content; mais que, comme cela avoit été fort long et qu'il étoit alors accablé de gens, je reviendrois le

soir lui tout conter. Il voulut le savoir à l'heure même, parce que, devant, me dit-il, travailler ce jour-là extraordinairement avec le Roi, il vouloit être bien instruit, certain qu'il étoit que le Roi ne manqueroit pas de lui en parler, et qu'il vouloit se mettre en état de me servir. Je lui contai donc toute mon audience; il me félicita d'avoir si bien parlé.

Mme Chamillart et ses filles furent très-surprises, et me surent grand gré de ce que j'avois pris sur moi leur refus de la quête. Je les trouvai irritées des propos sur elles du grand écuyer et du comte de Marsan, son frère, pourtant leurs bons amis. J'attisai ce feu, mais j'eus beau faire, les bassesses et les souplesses de[1] Lorrains auprès d'elles raccommodèrent tout, en sorte qu'au bout d'une quinzaine, il n'y parut plus, et Chamillart, aussi piqué qu'elles, n'y résista pas plus longtemps. Il m'apprit au retour de son travail qu'avant d'ouvrir son sac, le Roi lui avoit dit qu'il m'avoit vu, conté toute la conversation, et paru tout à fait revenu sur moi, mais encore blessé contre les ducs, sans qu'il eût pu le ramener entièrement, tant la prévention, le foible pour Monsieur le Grand, et la préférence déclarée de sa Maintenon pour les princes contre les ducs le tenoient obscurci contre l'évidence, et contre son propre aveu, même à Chamillart, d'être content de moi, dont la conduite ne pouvoit toutefois être séparée des autres, par les choses mêmes que je lui avois dites; mais c'étoit un prince très-aisé à prévenir, qui donnoit très-rarement lieu à l'éclaircir, qui revenoit encore plus rarement, et jamais bien entièrement, et qui ne voyoit, n'écoutoit, ne raisonnoit plus dès qu'on avoit l'adresse de mettre son autorité le moins du monde en jeu, sur quoi que ce pût être, devant laquelle justice, raison, droits, évidence, tout disparoissoit. C'est par cet endroit si dangereusement sensible, que ses ministres ont su manier avec tant d'art, qu'ils se sont rendus les maîtres despotiques, en lui faisant accroire tout ce qu'ils ont voulu,

1. Saint-Simon a bien écrit *de*, et non *des*.

et le rendant inaccessible aux éclaircissements et aux audiences.

Le chancelier fut étonné de ma hardiesse, et ravi du succès. Je me tirai d'affaires après, avec le duc de Beauvillier, comme Mme de Saint-Simon me l'avoit conseillé, et je trouvai qu'elle avoit eu raison. Je dis au duc que, n'ayant pas eu le moment de le voir avant le dîner du Roi, j'avois pris mon parti de lui parler. Il me témoigna être fort aise que cette audience se fût si bien passée, mais qu'il m'auroit conseillé de l'éviter, et d'écrire, dans la situation où j'étois, quoique par l'événement j'eusse beaucoup mieux fait. Plusieurs ducs me parlèrent de cette affaire, qui fit du bruit. Rien n'égala la surprise et la frayeur de M. de Chevreuse, avec qui j'étois intimement et à qui je contai tout; mais quand il entendit que j'avois dit au Roi que nous savions qu'il craignoit toute discussion et toute décision, il recula six pas : « Vous avez dit cela au Roi, s'écria-t-il, et en propres termes? vous êtes bien hardi. — Vous ne l'êtes guère, lui répondis-je, vous autres vieux seigneurs, qui êtes si bien et en familiarité avec lui, et bien foibles de ne lui oser dire mot; car s'il m'écoute, moi jeune homme, point accoutumé avec lui, mal d'ailleurs avec lui, et de nouveau encore plus par ceci, et si la conversation, amenée avec colère, finit, après de tels propos, par de la bonté et des honnêtetés, après qu'elle a duré tant que j'ai voulu, que seroit-ce de vous autres si vous aviez le courage de profiter de la manière dont vous êtes avec lui, et de lui dire ce qu'il lui faudroit dire, et que vous voyez que je lui dis non-seulement impunément, mais avec succès pour moi! » Chevreuse fut ravi que j'eusse parlé de la sorte, mais il en avoit encore peur. La maréchale de Villeroy, extrêmement de mes amies, et qui avoit infiniment d'esprit et beaucoup de dignité et de considération personnelle, trouva que j'avois très-bien fait et dit, et que cette conversation me tourneroit à bien. En effet, je sus par Monsieur de Laon que le Roi avoit dit à Monseigneur que je lui avois parlé avec

beaucoup d'esprit, de force et de respect, qu'il étoit content de moi, que les choses étoient bien différentes de ce que Monsieur le Grand lui avoit dit, et que les princesses avoient refusé la quête, ce que Monseigneur lui confirma.

Monsieur de Laon étoit frère de Clermont, dont j'ai raconté la disgrâce, que Monseigneur aimoit toujours. Il m'apprit que Monseigneur se moquoit souvent des prétentions des princes, et des idées de son amie Mlle de Lislebonne là-dessus, quelquefois jusque devant elle, et qu'il n'étoit point mené par elle ni par Mme d'Espinoy là-dessus. Il avoit su ce propos du Roi à Monseigneur par Mlle Choin, avec qui, par son frère, il étoit demeuré dans la liaison la plus intime. Il me conta plusieurs détails là-dessus qui m'ôtèrent d'inquiétude sur Monseigneur pour les rangs. Je les contai au duc de Montfort, mon ami intime, qui n'en étoit pas moins en peine que moi, mais je ne nommai pas mon auteur, qui ne le vouloit pas être. Le rare est qu'il étoit en grande liaison avec ce prélat par les Luxembourgs, qui lui en gardoit le secret, et me l'avoit bien voulu confier, tellement que le duc de Montfort, qui ne me voyoit en nulle liaison avec Monseigneur ni avec personne de sa cour particulière, ne pouvoit imaginer d'où je les avois sus, et pensoit presque qu'il falloit que le diable me l'eût dit.

Je me suis peut-être trop étendu sur une affaire qui se pouvoit beaucoup plus resserrer; mais, outre qu'elle est mienne, il me semble que c'est plus par des récits détaillés de ces choses de cour particulières qu'on la fait bien connoître, et surtout le Roi, si enfermé et si difficile à pénétrer, si rare à approcher, si redoutable à ses plus familiers, si plein de son despotisme, si aisé à irriter par ce coin-là et si difficile à en revenir, même en voyant la vérité d'une part et la tromperie de l'autre, et toutefois capable d'entendre raison quand il faisoit tant que de vouloir bien écouter, et que celui qui lui parloit la lui montroit même avec force, pourvu qu'il le flattât sur son despotisme et

assaisonnât son propos du plus profond respect : tout cela se touche au doigt par les récits mieux que par toutes les autres paroles ; et c'est ce qui se voit bien naturellement dans celui-ci, et dans ce que j'ai raconté en son temps de l'affaire de Mme de Saint-Simon et de Mme d'Armagnac, et de la princesse d'Harcourt avec la duchesse de Rohan.

Le Roi et l'Empereur n'étoient pas en repos chez eux : outre la guerre extérieure, les mécontents d'Hongrie[1] en nombre effrayant et appuyés de plusieurs seigneurs et de beaucoup de noblesse, s'étoient emparés des villes, des montagnes de Hongrie et d'une partie des mines. Quantité de châteaux s'étoient rendus à eux, où ils avoient trouvé beaucoup de canon. Ils étoient descendus dans la plaine, et se montroient à main armée autour de Presbourg. Leurs partis mettoient le feu à des villages, dont l'incendie se faisoit voir de Vienne, et l'Empereur pensa être surpris dans un château où il dînoit à une partie de chasse. L'effroi qu'il en eut lui fit ordonner d'apporter de Presbourg à Vienne la couronne de Hongrie, qui depuis les premières invasions des Turcs, avoit été apportée de Bude, capitale du royaume, à Presbourg. C'est une couronne d'or qui, envoyée de Rome vers l'an mil au duc de Pologne, qui s'étoit fait baptiser et se vouloit faire déclarer roi, fut enlevée par Étienne, duc de Hongrie, qui en prit le titre de roi. Il fut reconnu saint dans la suite, et la vénération de cette couronne a passé jusqu'à la superstition parmi les Hongrois.

Les fanatiques du Languedoc et des Cévennes occupoient des troupes qui en écharpoient quelques pelotons de temps en temps, mais qui ne faisoient pas grand mal au gros. On surprit des Hollandois qui leur portoient de l'argent et des armes, avec de grandes promesses de secours. Genève les soutenoit aussi de tout ce qu'elle pouvoit sourdement, et les fournissoit de prédicants. Le plus embarrassant étoit leurs intelligences dans le pays même.

1. Trois, onze et seize lignes plus loin, Saint-Simon aspire l'*h* de *Hongrie* : voyez tome III, p. 21, note 1.

Rochegude, gentilhomme de dix ou douze mille livres de rente, fut entre autres arrêté, accusé par un officier hollandois qui fut pris, et qui, pour n'être point pendu, le décela et promit de découvrir beaucoup d'autres choses. C'étoit à Rochegude que lui et ses camarades avoient ordre de s'adresser quand ils auroient besoin d'argent, d'armes et de vivres, et il y avoit plusieurs gens distingués dans ces pays-là, qui ne donnoient aucun soupçon, et qui se trouvèrent des plus avant dans cette révolte.

CHAPITRE IV.

1704. — Duchesse de Nemours rappelée. — Mariage de Nangis et de Mlle de la Hoguette. — Mariage du vidame d'Amiens et de Mlle de Lavardin. — Visites du Roi, de la Reine et des filles de France, etc.; époque de leur cessation. — Deuils d'enfants, et leur cause. — Messages ou envois. — Réception d'un valet de pied envoyé par le Roi au duc de Montbazon. — Comte d'Ayen duc par démission de son père. — Mort de Sainte-Mesme. — Mort du baron de Bressé. — Mort de Mme de Boisdauphin. — Mort de Termes et sa cruelle aventure. — Mort de l'infante de Portugal. — Tessé en Italie; sa bassesse. — Petit combat en Italie; conduite de Vendôme. — Flatterie artificieuse de Vaudemont. — Autre action en Italie. — Tessé en Savoie; la Feuillade en Dauphiné, fait lieutenant général seul. — Grand prieur général d'armée. — Le fils unique de Vaudemont feld-maréchal des armées de l'Empereur. — Maréchal de Villeroy et la marquise de Bedmar à Versailles. — Grande sévérité du conseil de guerre de Vienne. — Progrès des mécontents d'Hongrie. — Villeroy en Flandres; baron Pallavicin. — Mariage du fils aîné de Tallart avec la fille unique de Verdun.—Tallart sur le Rhin; Coigny sur la Moselle.—Deux cent mille [livres] d'augmentation de brevet de retenue au maréchal de Boufflers sur sa charge, qui ne sert point.—Adoration de la croix ôtée aux ducs. — Mort du duc d'Aumont; sa dépouille. — Mort du cardinal Norris. — Mort de Mme de Lyonne; ses enfants. — Mort et deuil d'un fils de l'électeur de Bavière. — Duchesse de Ventadour, gouvernante survivancière des enfants de France. — Maréchal de Châteaurenaud lieutenant général de Bretagne. — Walstein mis en liberté; Phélypeaux et Vernon échangés. — Mort d'Harlay, conseiller d'État. — Mort de Coëhorn. — Villars en Languedoc, et Montrevel en Guyenne. — On me fait une opération pour une saignée. — Chamillart m'avoit raccommodé avec le Roi; Maréchal achève. — Avidité mal reçue du

comte de Marsan. — Mort du célèbre Bossuet, évêque de Meaux, et du cardinal de Furstemberg; leur dépouille.

Cette année commença par un acte de bonté du Roi, dont il est vrai qu'il auroit pu s'épargner la matière. Puysieux, ambassadeur en Suisse, avoit son frère, le chevalier de Sillery, attaché de toute sa vie au prince de Conti, plus de cœur encore que d'emploi. Il étoit son premier écuyer, et intimement avec son frére. La conduite de Mme de Nemours, de ses gens d'affaires et de ses partisans à Neuchâtel, avoit fort embarrassé les vues et les démarches de ce prince, et souvent déconcerté tous ses projets. Il étoit ardent sur cette affaire, dont ses envieux lui reprochoient que la richesse lui tenoit bien plus au cœur que n'avoit fait la couronne de Pologne. Puysieux le servit autant et plus même que ne lui permettoit son caractère et l'impartialité du Roi entre les prétendants. Il n'y en avoit aucun de plus opposé au prince de Conti, ni de plus aimé et autorisé à Neuchâtel, que Mme de Nemours, qui possédoit ce petit État depuis si longtemps, et qui en vouloit disposer en faveur de ce bâtard de Soissons, qu'elle avoit déclaré son héritier, et de ses filles. Elle fut desservie auprès du Roi, et Puysieux l'eut beau à la donner comme peu mesurée avec un prince du sang, et trop altière sur l'exécution des ordres du Roi dans sa conduite, si bien qu'enfin elle fut exilée en sa maison de Coulommiers. Elle en reçut l'ordre, et l'exécuta sans se plaindre, avec une fermeté qui tint encore plus de la hauteur, et, de ce lieu, agit dans ses affaires avec la même vivacité et aussi peu de mesure contre le prince de Conti, sans qu'il lui échappât ni plainte, ni reproche, ni excuse, ni le moindre desir de se voir en liberté. A la fin, on eut honte de cette violence, qui duroit depuis trois ans, sur une princesse de plus de quatre-vingts ans, et pour des affaires de son patrimoine. Elle fut exilée sans l'avoir mérité, elle fut rappelée sans l'avoir demandé. Elle vit le Roi deux mois après, qui lui fit des honnêtetés, et presque des excuses.

Nangis, le favori des dames, épousa, dans les premiers

jours de cette année, une riche héritière, fille du frère de l'archevêque de Sens, la Hoguette.

En même temps il s'en fit un autre[1], qui surprit un peu le monde : ce fut celui du vidame d'Amiens, second fils du duc de Chevreuse, avec l'aînée des deux filles que le marquis de Lavardin avoit laissées de son second mariage avec la sœur du duc et du cardinal de Noailles, laquelle étoit morte devant lui. Ces filles, d'un nom illustre, mais éteint, étoient riches par la mort de leur frère, tué, comme on l'a vu, à la bataille de Spire. Elles étoient sous la tutelle des Noailles, qui seuls pouvoient disposer d'elles. Le duc de Noailles avoit, depuis longues années, de ces procès piquants avec M. de Bouillon, pour la mouvance de ses terres du vicomté de Turenne. Ils avoient pris toutes sortes de formes dans cette longue durée, et pour les tribunaux et pour la conciliation. M. de Chevreuse s'en étoit fort mêlé, et les choses sembloient fort adoucies, lorsque depuis peu M. de Bouillon fit envoyer des troupes dans cette vicomté, pour y châtier une révolte de plusieurs vassaux contre lui, qu'il publia excités et protégés par M. de Noailles. L'éclat entre eux se renouvela. M. de Noailles en fut peiné; M. de Chevreuse s'entremit encore, et on prétendit que les Noailles se hâtèrent de proposer et de brusquer ce mariage pour gagner M. de Chevreuse, et sortir d'affaires par son moyen. Le vidame avoit père et mère, et un frère aîné qui avoit des enfants, force dettes du père et du frère, et la succession du duc de Chaulnes, qui le regardoit après M. de Chevreuse, fort obérée. On ne lit point dans l'avenir, et personne n'imaginoit alors que ce cadet vidame auroit la charge de son père, seroit fait duc et pair, et deviendroit maréchal de France.

Il faut ici placer l'époque de la cessation des visites de Mme la duchesse d'Orléans aux dames non titrées, et reprendre cette matière de plus haut. Jusqu'en 1678, la Reine alloit voir les duchesses à leur mariage, à leurs

1. Un autre mariage.

couches, à la mort des parents dont elles drapoient. Le Roi avoit cessé de venir exprès à Paris quelques années auparavant, et les avoit toujours visitées jusque-là, même les ducs. Il haïssoit le duc de Lesdiguières, de l'orgueil duquel il étoit choqué. C'étoit un seigneur qui, par soi et par l'héritière de Retz, qu'il avoit épousée, se trouvoit des biens immenses, qui dépensoit plus qu'à proportion, et qui, avec le gouvernement de Dauphiné, où il étoit adoré, et qu'il avoit eu après ses pères depuis le connétable de Lesdiguières, faisoit sa cour comme autrefois, et non comme le Roi vouloit qu'on la lui fît. Avec une brillante valeur, des talents pour la guerre, et ceux encore d'y plaire, il avoit capté les troupes. Avec moins de vent et plus de réflexion, c'eût été un homme en tout temps dans un royaume. Il n'étoit pas moins considéré à la cour, et à la mode parmi les dames et dans le monde. Il mourut à trente-six ans, en mai 1681, d'une pleurésie qu'il prit pour avoir bu à la glace au sortir d'une partie de paume, à Saint-Germain. Le Roi, qui pourtant envoya de Versailles savoir de ses nouvelles (car cela étoit encore alors sur ce pied-là), ne put cacher son soulagement de cette mort. Il ne laissa qu'un fils unique, né en octobre 1678, que nous avons vu en son temps épouser une fille de M. de Duras, mourir sans enfants ensuite, et laisser sa dignité au vieux Canaples, en qui enfin elle s'éteignit. Mme de Lesdiguières étoit une manière de fée, qui dédaignoit tous les devoirs, qui par conséquent étoit peu aimée, et qui se consola aisément d'un mari qui ne vivoit pas uniquement pour elle, qui forçoit son humeur impérieuse et particulière par une maison toujours ouverte, et qui la laissoit maîtresse de tout dans la plus grande opulence.

Ce fut donc par elle que le Roi commença à retrancher aux duchesses, et en même temps aux princesses étrangères, les visites de la Reine. Quelque soumise qu'elle fût en tout au Roi, quelque soigneuse qu'elle fût de lui plaire, quelque pure que fût sa vertu, sans jamais avoir donné lieu au plus léger soupçon, quelque incapable que fût

d'ailleurs son génie, doux et le plus borné, de donner la moindre inquiétude, le Roi ne laissoit pas de s'importuner de son attachement pour les Carmélites de la rue du Bouloi, où elle venoit souvent. Ces Filles en étoient devenues importantes : il se trouva des femmes qui, faute de mieux, s'intriguèrent avec elles, et y voyoient la Reine; il y en eut même tout à fait de la cour. Le Roi voulut rendre ces visites plus rares, pour rompre peu à peu ce commerce. Le prétexte des visites à faire aux occasions servoit à se rabattre aux Carmélites. Tout cela, joint avec ce goût inspiré par les ministres d'abaiser tout, fit de ce tout ensemble une occasion qui attira cette décision du Roi que la Reine ne visiteroit plus que les princesses du sang.

Sur cet exemple, Madame la Dauphine, qui a passé les dix années qu'elle a vécu en France, grosse, en couche, ou malade de la longue maladie dont elle mourut en 1690, ne sortit point de Versailles et ne visita point; et, de l'un à l'autre, Madame, farouche et particulière, avec sa couche de gloire, n'en voulut pas faire plus que Madame la Dauphine; de là Mme la duchesse de Bourgogne en usa de même, puis Mme la duchesse de Berry. Monseigneur cessa aussi, comme le Roi, de faire des visites; mais Monsieur n'y manquoit point à Versailles et à Paris, et les trois fils de Monseigneur à Versailles seulement, mais sans aller à Paris; ils alloient même quelquefois chez des dames non titrées, mais fort rarement et par une distinction très-marquée. Pour les petites-filles de France, elles alloient non-seulement chez les dames titrées en toutes occasions, mais aussi chez toutes les dames de qualité; les trois filles de Gaston n'y ont jamais manqué. Mademoiselle, sous prétexte de ne faire de visites qu'avec Madame, n'alla point, mais Mme la duchesse de Chartres, puis d'Orléans, alla partout. Elle continua longtemps encore après la mort de Monsieur; puis, sous prétexte d'incommodité, après de paresse, et que ces visites ne finissoient point, elle se rendit plus rare chez les femmes non titrées, et finale-

ment se laissa entendre, à ces mariages du marquis de Roye, de Nangis et du vidame, qu'elle n'iroit plus chez pas une que chez celles à qui, par amitié seulement, et non plus par un devoir qui la fatiguoit, elle voudroit bien faire cette distinction. On s'en plaignit, et ce fut tout. On vouloit plaire, aller à Marly, et par conséquent ne se pas brouiller avec elle, quoique, à dire vrai, elle n'y influât rien ; mais telle est la misère du monde. Le Roi mort, et M. le duc d'Orléans régent, il se défit de tous devoirs et de toutes visites, sous prétexte qu'il n'en avoit pas le temps, et Madame sa femme se laissa entendre qu'elle ne visiteroit plus que les princesses du sang. Ainsi elle fit comme la Reine, et comme M. le duc d'Orléans étoit alors roi pour longtemps, dans le bas âge du véritable, cela passa sans que personne osât souffler. Tels ont été les progrès sur les visites. Tout ce qui en est resté sont celles des princes et des princesses du sang, que les prétextes de Marly et d'autres absences retranchent tant qu'elles peuvent ; mais quelques usurpations qu'elles aient faites en tout genre, elles n'en sont pas venues encore, en 1741, à déclarer qu'elles ne visiteroient plus, même les femmes non titrées.

Il faut dire tout de suite que, dans les premiers jours de cette année, M. le prince de Conti perdit son second fils, à l'âge de sept mois. On n'avoit point porté le deuil des enfants du Roi et de la Reine, ni de ceux de Monsieur, morts en nombre, jusqu'à l'âge de sept ans, ni fait de compliment sur ces pertes. Le desir de relever les bâtards avoit fait porter le deuil d'un maillot de M. du Maine, et lui faire des compliments ; il n'y eut donc pas moyen de l'éviter pour celui du prince de Conti. Au lieu d'un gentilhomme ordinaire, que le Roi envoyoit toujours aux princes du sang, il envoya un maître de sa garde-robe à Monsieur le Prince, qui le devoit avoir depuis qu'à la mort de Monsieur il avoit eu les honneurs de premier prince du sang, et à M. le prince de Conti, qui, simple prince du sang, ne devoit avoir qu'un gentilhomme ordi-

naire. Cela fut fait pour les bâtards, à qui, dans les occasions, le Roi envoya, comme aux princes du sang, un maître de sa garde-robe; et bien que dans la suite cela ne se fît pas toujours, il fut rare que les uns et les autres n'eussent pas le message d'un maître de la garde-robe.

Aux mêmes occasions où la Reine visitoit, et aux personnes qu'elle visitoit, même aux ducs et aux princes étrangers, qu'elle ne visitoit pas, le Roi envoie jusqu'à aujourd'hui un gentilhomme ordinaire : on lui présente un fauteuil, on l'invite à s'y asseoir et à se couvrir, on lui donne la main, on le conduit au carrosse, et les duchesses au milieu de leur seconde pièce. La Reine et les deux Dauphines envoyoient un de leurs maîtres d'hôtel : celui de la Reine étoit traité comme le gentilhomme ordinaire, celui des Dauphines sans descendre le degré; je ne sais qui a avisé cette reine-ci [1] de n'envoyer qu'un page; ce n'est pas qu'elle soit plus reine que l'épouse de Louis XIV, ni qu'elle soit tout à fait de si bonne maison : ce page aussi est reçu et traité fort médiocrement; Monseigneur et les trois princes ses fils, un écuyer; car ces trois derniers ne visitoient qu'à la cour, et ne venoient point à Paris.

J'ai ouï conter au feu Roi qu'étant encore fort jeune, mais majeur, il avoit écrit à M. de Montbazon par un de ses valets de pied. M. de Montbazon étoit grand veneur et gouverneur de Paris, où il y avoit lors bien des affaires dont ce duc se mêloit. Le valet de pied, parti de Saint-Germain, ne le trouva point à Paris, et l'alla chercher à Coupevray, où il étoit. M. de Montbazon s'alloit mettre à table. Il reçut la lettre, y répondit, la donna au valet de pied, qui lui fit la révérence pour s'en retourner. « Non pas cela, lui dit le duc de Montbazon, vous êtes venu de la part du Roi, vous me ferez l'honneur de dîner avec moi; » le prit par la main et le mena dans la salle, le faisant passer devant lui aux portes. Ce valet de pied, confondu, et qui ne s'attendoit à rien moins, se fit tirer

1. Marie Leczinska, femme de Louis XV.

d'abord, puis tout éperdu se laissa faire et mettre à la belle place. Il y avoit force compagnie à dîner, ce que le Roi n'oublia pas, et toujours le valet de pied servi de tout le premier par le duc de Montbazon. Il but à la santé du Roi, et pria le valet de pied de lui dire qu'il avoit pris cette liberté avec toute la compagnie. Au sortir de table, il mena le valet de pied sur le perron, et n'en partit point qu'il ne l'eût vu monter à cheval. « Cela s'appelle savoir vivre, » ajouta le Roi. Il a fait ce conte souvent, et toujours avec complaisance, et, je pense, pour instruire les gens de ce qui lui étoit dû, et de quelle sorte les seigneurs anciens savoient en faire leur devoir.

Le duc de Noailles, au commencement de cette année, obtint enfin le consentement de Mme de Maintenon pour céder son duché à son fils, le comte d'Ayen, qui prit le nom de duc de Noailles, et le père celui de maréchal. Mme de Maintenon ne voulut jamais que sa nièce fût assise en se mariant, et lui fit acheter son tabouret par le délai de quelques années : elle avoit de ces modesties, qui sentoient fort le relan [1] de son premier état, mais qui pourtant ne passoient pas l'épiderme.

Sainte-Mesme, d'une branche séparée de celle des maréchaux de l'Hôpital et de Vitry, mourut en ce commencement d'année. Je le remarque par la grande réputation qu'il s'étoit acquise parmi tous les savants de l'Europe : grand géomètre, profond en algèbre et dans toutes les parties des mathématiques, ami intime, et d'abord disciple, du célèbre P. Malebranche, et si connu lui-même par son livre des *Infiniment petits*. Sa mauvaise vue et son goût dominant pour ces sciences abstraites l'avoient retiré de bonne heure de la guerre, et pour ainsi dire du monde.

En même temps mourut le baron de Bressé, à Paris, celui même dont j'ai parlé sur le siége de Namur; il étoit fort vieux et cassé, et avoit du Roi autour de vingt mille livres de rente, et lieutenant général.

1. *Relan* ou *relent*, goût de moisi, de renfermé.

Mme de Boisdauphin mourut aussi à Paris, à quatre-vingts ans. Elle étoit sœur de Barentin, président au grand conseil, et fort riche héritière. Elle avoit épousé en premières noces M. de Courtenvaux, premier gentilhomme de la chambre, fils du maréchal de Souvré, gouverneur de Louis XIII, dont elle n'avoit eu que Mme de Louvois, et elle étoit veuve en secondes noces, sans enfants, du frère aîné de M. de Laval, père de la maréchale de Rochefort. M. de Louvois, toute sa vie, avoit eu une grande considération pour elle, et ses enfants après lui : c'étoit une femme aussi qui savoit se faire rendre.

Termes mourut aussi presque en même temps. M. de Montespan et lui étoient enfants des deux frères. Il étoit pauvre, avoit été fort bien fait, et très-bien avec les dames en sa jeunesse. Je ne sais par quel accident il avoit un palais d'argent qui lui rendoit la parole fort étrange ; mais ce qui surprenoit, c'est qu'il n'y paroissoit plus dès qu'il chantoit, avec la plus belle voix du monde. Il avoit beaucoup d'esprit, et fort orné, avoit peu servi, et avoit bonne réputation pour le courage. Sans avoir bougé de la cour, à peine y put-il obtenir une très-petite subsistance; je pense que le mépris qu'il s'y attira l'y perdit : il eut la bassesse de vouloir être premier valet de chambre, et personne ne doutoit qu'il ne rapportât tout au Roi, tellement qu'il n'étoit reçu dans aucune maison, ni abordé de personne. Il étoit poli et accostant, mais à peine lui répondoit-on en fuyant, tellement qu'il vivoit dans une solitude entière au milieu du plus grand monde. Le Roi lui parloit quelquefois, et lui permettoit d'être à Marly, dans le salon et à ses promenades dans ses jardins, tous les voyages, sans demander, mais aussi sans avoir jamais de logement : il louoit une chambre au village. Il reçut une fois à Versailles une grêle de bastonnades de quatre ou cinq Suisses, qui l'attendoient sortant de chez Monsieur le Grand, à une heure après minuit, et l'accompagnèrent, toujours frappant, tout du long de la galerie. Il en fut moulu et plusieurs jours au lit. Il eut beau s'en plaindre et le Roi se fâcher,

les auteurs se trouvèrent sitôt qu'ils ne se trouvèrent plus : quelques jours auparavant, Monsieur le Duc et M. le prince de Conti avoient fait un souper chez Langlée, à Paris, après lequel il s'étoit passé des choses assez étranges ; le Roi leur en lava la tête : ils crurent être bien assurés d'en avoir l'obligation à Termes, et le firent régaler comme je viens de dire, incontinent après. Cela fit un grand vacarme ; mais on n'en fit que rire, et le Roi fit semblant d'ignorer les auteurs. Il étoit vieux, brouillé avec sa femme, qui étoit fort peu de chose, et ne laissa qu'une fille religieuse, et un frère obscur, connu de personne et qui ne se maria point.

L'infante aînée de Portugal mourut bientôt après. Elle avoit huit ans, et nonobstant ce peu d'âge, on avoit flatté la cour de Lisbonne que l'archiduc l'épouseroit.

Tessé, qui n'avoit servi que de chausse-pied en Dauphiné à la Feuillade, l'y avoit bientôt laissé en chef, et s'en étoit allé à Milan. Il prévit, en habile et bas courtisan, que M. du Maine et Mme de Maintenon l'emporteroient tôt ou tard sur la fermeté que le Roi lui avoit marquée en prenant ses derniers ordres contre le desir des bâtards, et leur compétence à établir avec les maréchaux de France ; il prévit de plus que, quoi qu'il pût arriver, cette protection pour lui étoit plus solide que le plaisir de prendre le commandement sur M. de Vendôme. Il n'en voulut pas perdre l'occasion : il prit celle d'une apparence d'action, s'en alla en poste, seul et en carabin, joindre M. de Vendôme, mit dans sa poche sa commission pour commander l'armée et M. de Vendôme même, et ne prétendit qu'à l'état de volontaire. Vendôme ne lui fit pas la moindre civilité d'aucune déférence, et continua en sa présence à donner l'ordre et à commander, comme si Tessé n'y eût pas été. C'étoit bien connoître le Roi et le crédit de son intérieur, que d'en user ainsi après ce qu'il lui avoit si positivement ordonné au contraire, et en même temps faire peu de cas de son bâton et de soi, en comparaison de sa fortune, que toutefois, au point où il étoit arrivé, il pouvoit trouver être faite.

Peu de jours après, M. de Vendôme battit une partie de l'arrière-garde du comte de Staremberg, général des Impériaux : quatre cents hommes tués, cinq cents prisonniers, trois chariots remplis de pain firent du bruit à Versailles. M. de Vendôme assaisonna cette nouvelle de la promesse d'attaquer les ennemis le lendemain : il savoit bien qu'il n'en feroit rien. Ses courriers étoient sans nombre, ou pour des bagatelles qu'il faisoit valoir et qui trouvoient des prôneurs, ou pour des assurances de choses qui ne s'exécutoient point et qui trouvoient leurs excuses dans les mêmes personnes, et le Roi s'en laissoit persuader. M. de Vaudemont écrivit de Milan au Roi, sur cette bagatelle, une félicitation, comme assuré que ses ennemis seroient incontinent chassés d'Italie. C'étoit la même cabale et les mêmes applaudissements; tout cela s'avaloit et réussissoit à merveilles. Mais pour cette fois, M. de Vendôme fit encore quelque chose : il culbuta huit cents chevaux et six bataillons de l'arrière-garde de Staremberg dans l'Orba. Bezons et Saint-Frémont, à la tête de notre cavalerie, et Albergotti avec quinze cents grenadiers, firent cette expédition. Elle ne fut pas sans perte et beaucoup de blessés. Il en coûta mille hommes aux Impériaux, tués ou pris, Solari, qui commandoit ceux-ci, tué, et le prince de Lichtenstein pris fort blessé.

Tessé s'en étoit retourné à Pavie, d'où il regagna Milan, et au commencement de février s'en retourna commander en Savoie. En même temps la Feuillade fut fait lieutenant général seul, demeura en son gouvernement de Dauphiné et fut destiné pour l'armée de M. de Vendôme. Ainsi, maréchal de camp tout d'un coup, en chef en Dauphiné aussitôt après, et sans presque aucun intervalle lieutenant général c'est le train que Chamillart mena un homme pour qui le Roi lui avoit déclaré qu'il ne feroit jamais rien. Tout de suite le grand prieur, si mal avec le Roi et qui avoit eu tant de peine à servir, puis à aller avec son frère, fut envoyé commander les troupes dans le Mantouan et le Milanois, et incontinent après eut une petite armée, avec la

nom, la patente, les appointements et le service de général d'armée en chef, séparément de M. de Vendôme, avec qui il fut comme sont deux maréchaux de France qui ont chacun une armée à part dans les mêmes pays, qui se concertent, mais dont l'ancien des deux conserve la supériorité sur l'autre. En même temps, le fils unique de Vaudemont fut fait feld-maréchal par l'Empereur, avec Staremberg, Heister et Rabutin, qui est, à l'égard du militaire, ce que sont nos maréchaux de France : ainsi Vaudemont prospéroit des deux côtés, et le Roi lui savoit toujours le meilleur gré du monde.

Le maréchal de Villeroy, demeuré pour tout l'hiver à Bruxelles, vint à la mi-janvier faire un tour à la cour, où le Roi le reçut, après neuf mois d'absence, avec des marques de faveur très-distinguées. La marquise de Bedmar, venant d'Espagne, s'y trouva en même temps, allant joindre son mari en Flandres. La duchesse du Lude la présenta au Roi dans son cabinet, dont les portes demeurèrent ouvertes. La duchesse d'Albe et la maréchale de Cœuvres, comme grandes d'Espagne, l'accompagnèrent. Le Roi la baisa et lui fit toutes sortes d'honnêtetés; il lui dit qu'il avoit résolu de faire son mari chevalier de l'ordre. Mme la duchesse de Bourgogne la baisa chez elle, où ce même cortége se trouva. On ne s'assit point au souper. La marquise de Bedmar, comme grande d'Espagne, prit son tabouret, et après le souper, congé du Roi, qui, en passant pour entrer dans son cabinet, lui fit encore des merveilles, et lui dit qu'il avoit ordonné dans toutes les places par lesquelles elle passeroit qu'on l'y reçût avec les mêmes honneurs que dans celles de la Flandre espagnole.

Le conseil de guerre de Vienne donna, vers ces temps-ci, un grand exemple de sévérité : par son jugement, le comte d'Arco eut la tête coupée, pour avoir mal défendu Brisach avec Marcilly, à qui le bourreau cassa l'épée et lui en donna plusieurs coups sur la tête; le lieutenant de Roi, comme nous parlons en France, et le major de la place furent dégradés des arm[illegible] mauvaise humeur

des progrès des mécontents put un peu contribuer à cette sévérité, qui fit beaucoup murmurer les officiers impériaux.

Ces mécontents inquiétoient l'Empereur jusque dans Vienne, dans les faubourgs duquel ils avoient osé aller prendre des bateaux pour passer dans l'île de Schutt, en sorte que le prince Eugène fut obligé de faire faire des redoutes le long du Danube; ils ne laissèrent pas de piller un autre faubourg de cette capitale. Ils s'emparèrent d'Agria, des quatre villes des montagnes où sont les mines, de quelques autres jusqu'auprès de Presbourg, qui n'est qu'à dix lieues de Vienne, se firent voir dans l'Autriche, la Silésie et la Moravie, et refusèrent les propositions qui leur furent faites par le comte Palfi de la part de l'Empereur. Strigonie, autrement Gran, se soumit à eux avec presque toute sa garnison. Ils coupèrent la communication de la Bohême à Vienne, et le prince Eugène, ne se croyant plus en sûreté à Presbourg, se retira à Vienne. Ils pillèrent une île du Danube que l'Empereur avoit donnée à ce prince, prirent ses équipages, et ravagèrent toute la grande île de Schutt. Ils se divisèrent en plusieurs corps, qui prirent la forteresse de Mongatz et Hermanstadt, capitale de la Transylvanie, s'établirent en divers postes de Moravie et de Styrie, prirent Canise, firent des courses jusqu'à Gratz, capitale de Styrie, et obligèrent le général Heister de se retirer sous Vienne avec cinq mille hommes qu'il commandoit. Ils brûlèrent les environs de cette demeure impériale, d'où on voyoit les feux, et d'où on ne pouvoit sortir ni entrer librement, faute de troupes pour les écarter, et où la consternation fut d'autant plus grande que l'envoyé d'Hollande à Vienne s'employa inutilement auprès d'eux, et qu'ils rejetèrent les propositions qu'il leur fit de la part de l'Empereur.

Le maréchal de Villeroy s'en retourna à Bruxelles après quelque séjour à la cour; il s'y prit d'affection pour le baron Pallavicin, dont il fit bientôt après son homme de confiance dans son armée, où il alla servir. Ce baron étoit

un grand homme très-bien fait, de trente-cinq ans ou environ, point marié, et de beaucoup d'esprit, de valeur et de talents pour la guerre et pour l'intrigue, dont on n'a jamais bien démêlé l'histoire. Il avoit été fort bien avec Monsieur de Savoie, dont son père étoit grand écuyer, et sa mère dame d'honneur d'une des deux duchesses. Il fut arrêté avec les troupes de ce prince, et donna sa parole. Monsieur de Savoie lui manda de revenir en Piémont; il s'en excusa sur la parole qu'il avoit donnée; Monsieur de Savoie lui récrivit que, s'il ne revenoit, il s'attireroit son indignation : là-dessus Pallavicin abandonna le service de Savoie et se donna à celui de France, sans qu'on ait jamais pu savoir la cause du procédé du maître ni du sujet. Il eut deux mille écus de pension en arrivant. Le maréchal de Villeroy, qui aimoit les étrangers et les aventuriers, s'infatua de celui-ci, qui devint son homme de confiance dans la suite, à la cour comme à l'armée, où cette faveur du général excita beaucoup de jalousie.

Le maréchal de Tallart s'en alla en Forez marier son fils aîné à la fille unique de Verdun, très-riche héritière, et qui en avoit aussi l'humeur et la figure. Tallart et Verdun étoient enfants des deux frères, et avoient ensemble des procès à se ruiner, que ce mariage termina. Verdun étoit un homme de beaucoup d'esprit, mais singulier, qui n'avoit jamais guère servi, ni vu de monde qu'à son point et à sa manière, et qui n'avoit jamais fait grand cas de son cousin Tallart, ni guère aussi de la cour ni de la fortune. Tallart partit bientôt après vers le Rhin, et Coigny sur la Moselle, commander un corps, comme faisoit auparavant M. d'Harcourt. Le maréchal de Boufflers ne servit point cette année; le Roi tâcha de l'en consoler par une augmentation de deux cent mille livres de brevet de retenue sur sa charge.

J'étois allé passer la semaine sainte à la Ferté et à la Trappe, d'où je revins à Versailles le mercredi de Pâques. J'appris en arrivant le grand parti [illegible] ur le Grand

venoit de tirer de la quête de sa fille. Le matin du vendredi saint, il vint trouver le Roi, et lui demanda avec un audacieux empressement d'aller avec ceux de sa maison à l'adoration de la croix. Les ducs y alloient, de tout temps en rang d'ancienneté après le dernier prince du sang, et depuis peu d'années après les bâtards; et après les ducs, les grands officiers de la maison du Roi dans le rang de leurs charges, sans qu'aucun prince étranger y eût jamais été admis. Le Roi, surpris de la demande, refusa, et répondit que cela ne se pouvoit, parce que les ducs y alloient; c'est où le grand écuyer l'attendoit : il demanda à les précéder, non qu'il l'espérât, mais pour réussir à ce qui arriva. Le Roi fut embarrassé; Monsieur le Grand insista, appuyé sur la foiblesse qu'il connoissoit au Roi pour lui, qui en sortit par lui dire que ni ducs ni princes n'iroient. En donnant l'ordre, il dit au maréchal de Noailles, capitaine des gardes en quartier, d'en avertir les ducs, qui répondit mollement, en représentant leur droit usité de tout temps. Le parti du Roi étoit pris, et le peu que dit M. de Noailles, et d'un ton à peu imposer, n'étoit pas pour le faire changer. Il n'y avoit presque aucun duc à Versailles, même des plus à portée du Roi, qui profitoient de ces jours de dévotion pour les leurs et pour leurs affaires. M. de la Rochefoucauld montoit en carrosse de chez le cardinal de Coislin lorsqu'on lui vint dire cette nouveauté. Il se mit à pester, et n'osa jamais aller trouver le Roi. Il partit, et alla ronger son frein aux Basses-Loges de Saint-Germain, où il alloit tous les ans à pareil jour se retirer. Ainsi cette distinction fut perdue, en échange de celle que les princes étrangers s'étoient voulu faire de la quête, et qui avoit avorté, et personne n'alla plus depuis à l'adoration de la croix que les princes du sang et les bâtards. Je m'en allai tout de suite à Paris sur cette nouvelle, et je ne revins de plusieurs jours à la cour.

Le duc d'Aumont mourut d'apoplexie le matin du mercredi saint. Villequier, son fils aîné, qui étoit premier

gentilhomme de la chambre en survivance, eut le gouvernement de Boulogne et du pays boulonois, qu'avoit son père, et prit le nom de duc d'Aumont.

Le cardinal Norris, moine augustin, a laissé un si grand nom parmi les savants que je ne veux pas omettre sa mort, qui arriva en ce temps-ci. Il étoit d'origine irlandoise; il y en a encore de son nom en Irlande et en Angleterre, et aujourd'hui encore l'amiral Norris fait parler de lui avec les escadres angloises. Ce docte cardinal fut des congrégations de Rome les plus importantes, et il avoit succédé au cardinal Casanata, si célèbre par son savoir, et par cette bibliothèque si nombreuse et si recherchée qu'il avoit assemblée, et qu'il donna à la Minerve dans la place de bibliothécaire de l'Église. Il n'est pas de mon sujet de m'étendre sur ce grand cardinal; il suffira ici de n'avoir pas oublié de faire mention de lui.

Mme de Lyonne mourut quelques jours après à Paris : elle étoit Payen, d'une famille de Paris, veuve de M. de Lyonne, secrétaire d'État, mort en 1671, le plus grand ministre du règne de Louis XIV. C'étoit une femme de beaucoup d'esprit, de hauteur, de magnificence et de dépense, et qui se seroit fait compter avec plus de mesure et d'économie; mais elle avoit tout mangé il y avoit longtemps, et vivoit dans la dernière indigence, dans sa même hauteur et l'apparent mépris de tout, mais à la fin dans la piété, depuis plusieurs années. Sa fille avoit été première femme du duc d'Estrées, fils de l'ambassadeur à Rome. De ses trois fils, l'aîné, survivancier de son père, perdit avec lui sa charge de secrétaire d'État, qui fut donnée à Pompone, et il eut une charge de maître de la garde-robe, dont il ne fit pas deux années de fonction, quoique il l'ait gardée longtemps. C'étoit un homme qui avoit très-mal fait ses affaires, qui vivoit très-singulièrement et obscurément, et qui passoit sa vie à présider aux nouvellistes des Tuileries. Il n'eut qu'un fils, fort bien fait et distingué à la guerre, mais qui se perdit par son mariage avec la servante d'un cabaret de Phalsbourg, dont il n'eut point

d'enfants, et qu'il voulut faire casser dans la suite, sans y avoir pu réussir. Elle l'a survécu, et le survit encore, retirée dans une communauté à Paris; et elle a toujours mené une vie très-sage, et qui l'a fait estimer. On verra en leur temps les deux autres fils de M. et Mme de Lyonne, l'un riche abbé débauché, l'autre évêque de Rosalie *in partibus*, et missionnaire à Siam et à la Chine; je ne parle pas d'un quatrième, chevalier de Malte, qui n'a point paru : et voilà ce que deviennent les familles des ministres. Celles des derniers de Louis XIV ont été plus heureuses, les Telliers, les Colberts, les Chamillarts, les Desmarets surtout, à bien surprendre.

L'électeur de Bavière perdit aussi un de ses fils. Le Roi, pour le gratifier, en prit le deuil pour quinze jours : il avoit l'honneur d'être beau-frère de Monseigneur, mais sa parenté avec le Roi étoit fort éloignée.

On a vu comment la duchesse de Ventadour s'étoit mise à Madame pour échapper à son mari et au couvent, la figure qu'elle fit auprès d'elle, et les vues qui la lui firent quitter. Son plus que très-intime ami dès leur jeunesse, le maréchal de Villeroy, travailloit depuis longtemps à leur succès auprès de Mme de Maintenon, avec qui il fut toujours très-bien, et qui, par raison de ressemblance, aimoit bien mieux les repenties que celles qui n'avoient pas fait de quoi se repentir. Mme de Ventadour, dont l'âge avoit dépassé de beaucoup celui de la galanterie, s'étoit faite dévote depuis quelque temps, et quoique elle alliât ses anciens plus qu'amis, un gros jeu et continuel, et bien d'autres choses, avec sa dévotion, la coiffe, la paroisse, la chapelle, l'assiduité aux offices, et des jargons de dévotion à propos, l'avoient lavée de toute tache; et les maux que ces taches lui avoient causés ne parurent pas même un obstacle à la place de gouvernante. Le Roi dit donc un matin, à la fin de mars, à la maréchale de la Mothe, qui par cette place lui faisoit sa cour à ces heures-là dans son cabinet, qu'il s'étoit trouvé si bien d'elle auprès de ses enfants et auprès de ceux de Monseigneur, qu'il la desti-

noit à ceux de Mgr le duc de Bourgogne, mais qu'en même temps, pour ménager sa santé, il lui adjoignoit la duchesse de Ventadour, sa fille, pour survivancière, et pour la soulager dans les soins pénibles de cette charge. La maréchale se trouva fort étourdie : elle aimoit sa fille, mais non pas jusqu'à se l'associer. On avoit eu beau la tourner de toutes les façons, jamais elle n'y avoit voulu entendre : elle disoit qu'il étoit ridicule de mettre auprès des enfants de France une femme qui n'avoit jamais eu d'enfants, et balbutioit pis entre ses dents, de telle sorte qu'allant toujours à la parade, elle leur fit prendre le parti de l'emporter à son insu. Aussi parut-elle fort mécontente : la bonne femme craignoit de n'être plus maîtresse, et de passer pour radoter, et ne se contraignit pas sur son dépit aux compliments du monde, et beaucoup moins sur sa fille, qu'elle reçut fort mal. Elle étoit à Paris, d'où elle arriva sur cette nouvelle, et entra par derrière dans ce cabinet de Mme de Maintenon, où, tandis que le Roi travailloit dans la pièce joignante, elle présente, Mme la duchesse de Bourgogne jouoit avec des dames familières et les deux fils de France, entrant quand elle vouloit, mais seule, où étoit le Roi. Mme de Ventadour y arriva donc, si transportée, si éperdue de joie, qu'oubliant ce qu'elle étoit, elle se jeta à genoux en entrant, et se traîna ainsi jusqu'à Mme la duchesse de Bourgogne, qui alla l'embrasser et la relever. Elle en fit autant lorsqu'après les premiers compliments, cette princesse la mena où étoit le Roi, dont la surprise de cette action fut extrême. Jamais personne ne fut si hors de soi. Elle eut douze mille livres d'augmentation de pension aux huit qu'elle avoit déjà.

Le maréchal de Châteaurenaud eut bientôt après la lieutenance générale de Bretagne, vacante depuis la mort de Lavardin, comme je l'ai dit d'avance.

Le Roi permit en même temps à Walstein, ambassadeur de l'Empereur à Lisbonne, pris sur mer en s'en retournant, de s'en aller, et fit partir Vernon, ambassadeur de Savoie, toujours accompagné de son gentilhomme ordi-

naire, pour aller sur la frontière de Provence et des États de Savoie être échangé avec Phélypeaux.

En ce même temps mourut Harlay, conseiller d'État, qui avoit été premier ambassadeur plénipotentiaire à la paix de Ryswick, duquel j'ai assez parlé précédemment pour n'avoir plus rien à en dire.

Les ennemis perdirent le meilleur des officiers hollandois, qui de plus étoit leur Vauban pour les places et les siéges, qui étoit le général Coëhorn, qui mourut à la Haye.

L'affaire des fanatiques ne finissoit point, et occupoit des troupes. La Hollande et Monsieur de Savoie les soutenoient par des armes, de l'argent et quelques hommes, et Genève par des prédicants. Villars, de retour de Bavière, étoit oisif. Il avoit été reçu comme s'il n'eût pas pris des trésors, et qu'il n'eût pas empêché les progrès des armées pour les amasser. Mme de Maintenon le protégeoit ouvertement, et conséquemment Chamillart, alors au plus haut point de la faveur. Ils vouloient remettre Villars en selle, qui, profitant de ce qu'il pouvoit sur l'un et sur l'autre, vouloit absolument être de quelque chose. L'Allemagne ne lui convenoit plus depuis qu'il s'étoit brouillé avec l'électeur de Bavière; la Flandre et l'Italie étoient occupées par Villeroy et Vendôme, plus en crédit que lui. Il ne se trouva que le Languedoc à lui donner, pour le décorer au moins de finir cette petite guerre. Montrevel n'avoit que le Roi pour lui; cela lui servit au moins à ne pas demeurer par terre. On lui fit faire un troc désagréable. La Guyenne étoit entièrement paisible, et n'avoit nul besoin de commandant; Montrevel y fut envoyé, avec le même pouvoir et les mêmes appointements qu'il avoit en Languedoc. Ce changement l'affligea fort, mais il fallut céder, et aller jouer au lansquenet à Bordeaux. Villars, avec son effronterie ordinaire, voulant faire valoir le petit emploi où il alloit, dit assez plaisamment qu'on l'y envoyoit comme un empirique où les médecins ordinaires avoient perdu leur latin. Ce mot outra Montrevel, qui fit si bien que, tandis que

Villars étoit en chemin, il battit deux fois les fanatiques, et la dernière fois en personne et avec un grand succès, et tout de suite s'en alla droit à Bordeaux, où il n'y avoit personne depuis que Sourdis n'y commandoit plus.

Je tombai en ces temps-là dans un fâcheux accident. Je me fis saigner parce que je sentois que le sang me portoit à la tête, et il me sembla l'avoir été fort bien. Je sentis la nuit une douleur au bras, que le Dran, fameux chirurgien, qui m'avoit saigné, m'assura ne venir que d'une ligature trop serrée. Pour le faire court, en deux jours le bras s'enfla plus gros que la cuisse, avec la fièvre et de grandes douleurs. On me tint autres deux jours avec des applications dessus, pour dissiper le mal par l'ouverture de la saignée, de l'avis des plus grands chirurgiens de Paris. M. de Lauzun, qui me trouva avec raison fort mal, insista pour avoir Maréchal, et s'en alla à Versailles le demander au Roi, sans la permission duquel il ne venoit point à Paris, et il ne découchoit presque jamais du lieu où le Roi étoit. Il eut permission de venir, de découcher, et même de séjourner auprès de moi. En arrivant le matin, il m'ouvrit le bras d'un bout à l'autre : il étoit temps; l'abcès gagnoit le coffre, et se manifestoit par de grands frissons. Il demeura deux jours auprès de moi, vint après plusieurs jours de suite, puis de deux jours l'un. L'adresse et la légèreté de l'opération, des pansements, et de me mettre commodément passe l'imagination. Il prit prétexte de cet accident pour parler de moi au Roi, qui après que je fus guéri m'accabla de bontés. Chamillart étoit enfin venu à bout de me raccommoder avec lui quelque temps auparavant; tout ce que dit Maréchal acheva. J'avois fait un léger effort du bras le jour de la saignée, auquel j'attribuois l'accident, et je voulus que le Dran me saignât dans le cours de cette opération, pour ne le pas perdre. Maréchal et Fagon ne doutèrent pas que le tendon n'eût été piqué. Par des poids qu'on me fit porter, mon bras demeura dans sa longueur ordinaire, et je ne m'en suis pas senti depuis. J'avois jour et nuit un des meilleurs chirur-



giens de Paris auprès de moi, qui se relevoient. Triboulleau, qui l'étoit des gardes françoises avec beaucoup de réputation, me conta qu'il falloit que M. de Marsan fût bien de mes amis, qu'il l'avoit arrêté dans les rues, qu'il lui avoit demandé de mes nouvelles avec des détails et un intérêt infini : la vérité étoit qu'il vouloit mon gouvernement, et qu'il le demanda; le Roi lui demanda à son tour si je n'avois pas un fils, et le rendit muet et confus. Chamillart, sans qu'on l'en eût prié, s'en étoit assuré pour mon fils, en cas que je n'en revinsse pas, et n'y avoit pas perdu de temps. Je ne fis pas semblant dans la suite de savoir le procédé de M. de Marsan, avec qui d'ailleurs, comme avec tous ces Lorrains, je n'étois en aucun commerce.

L'Église et le siècle perdirent en ce même temps les deux prélats qui fussent alors chacun à l'une et à l'autre avec le plus d'éclat, le fameux Bossuet, évêque de Meaux, pour l'un, et le célèbre cardinal de Furstemberg, pour l'autre. Tous deux sont trop connus pour que j'aie à rien dire de ces deux hommes, si grandement et si diversement illustres, le premier toujours à regretter, et qui le fut universellement, et dont les grands travaux faisoient encore honte, dans cette vieillesse si avancée, à l'âge moyen et robuste des évêques, des docteurs et des savants les plus instruits et les plus laborieux; l'autre, après avoir si longtemps agité et intéressé toute l'Europe, étoit devenu depuis longtemps un poids inutile à la terre. Chamillart eut la charge de premier aumônier de Mme la duchesse de Bourgogne, pour l'imbécile évêque de Senlis, son frère, et la Hoguette, archevêque de Sens, la place de conseiller d'État d'Église. Bissy, évêque de Toul, se laissa enfin persuader d'accepter Meaux : un diocèse si près de Paris lui parut plus propre à avancer sa fortune que ses querelles avec le duc de Lorraine, qui lui avoient suffisamment frayé le chemin à Rome; aussi avoit-il mieux aimé se tenir à Toul qu'accepter Bordeaux; mais il espéra tout de Meaux, qui, en le tenant sans cesse à portée, favoriseroit

son savoir-faire, qu'il ne fut pas longtemps à manifester.

CHAPITRE V.

L'archiduc par l'Angleterre à Lisbonne; mal secouru. — L'amirante de Castille tombé dans le mépris. — Disgrâce de la princesse des Ursins, rappelée d'Espagne avec ordre de se retirer droit en Italie; détail raccourci de son gouvernement. — Motifs qui firent passer Berwick en Espagne et Puységur. — Négligence, impudence et crime d'Orry. — Joug étrange de la princesse des Ursins sur l'abbé d'Estrées, et son plus que surprenant abus. — Princesse des Ursins intercepte et apostille de sa main une lettre de l'abbé d'Estrées au Roi. — Abbé d'Estrées obtient son rappel.— Abbé d'Estrées commandeur de l'ordre sur l'exemple de l'abbé des Chastelliers; quel étoit l'abbé des Chastelliers. — Cardinal d'Estrées abbé de Saint-Germain des Prés. — Le roi d'Espagne à la tête de son armée en Portugal. — Princesse des Ursins chassée; son courage; ses mesures; son départ vers Bayonne. — Duc de Gramont ambassadeur en Espagne; son caractère; son misérable mariage. — Duc de Gramont déclare son indigne mariage, et par l'insensé raffinement d'en vouloir faire sa cour, s'attire la colère du Roi et de Mme de Maintenon. — Princesse des Ursins insiste sur la permission d'aller à Versailles. — Princesse des Ursins exilée à Toulouse. — Des Pennes, confident de Mme des Ursins, rappelé d'Espagne; Orry rappelé d'Espagne. — Folle prétention du connétable de Castille. — Conduite du duc del Infantado. — Appointements du duc de Gramont; franchise des ambassadeurs; abus qui s'en fait à Venise par Charmont; plaintes de la République; Charmont protégé.

L'archiduc, après un long séjour dans la basse Allemagne et la Hollande, en attendant que tout fût prêt pour son trajet, avoit essuyé une terrible tempête, qui le jeta deux fois en Angleterre, où la première fois il vit la Reine et ses ministres. Il étoit arrivé en Portugal avec fort peu de secours; il y trouva que tout lui manquoit. Ce grand contre-temps et la fidélité des Espagnols ne répondoit pas aux promesses de l'amirante, qui leur avoit persuadé que tout se révolteroit en Espagne; et comme rien n'y branla, ni à l'arrivée de l'archiduc, ni depuis, que deux ou trois particuliers au plus, mais bien longtemps dans les suites, l'amirante tomba dans un discrédit total. Le Portugal,



abandonné presque à sa foiblesse, se prenoit à lui de l'avoir comme engagé dans ce péril, et l'archiduc d'avoir pressé son arrivée sur des espérances dont il ne voyoit aucun effet. Il se défendoit sur l'espèce d'abandon où ses alliés et l'Empereur même le laissoient, qui décourageoit de lever le masque en sa faveur. Ces contrastes, qui laissèrent l'amirante sans ressource, tant du côté de la cour de Portugal que de celle de l'archiduc, le mirent souvent en danger d'être assommé par le peuple, et le firent tomber dans le dernier mépris.

J'ai différé l'événement suivant et quelques autres, pour raconter tout de suite ce qui auroit été moins intelligible et moins agréable par morceaux, à mesure que les diverses choses se sont passées, d'autant que le principal de tous, et pour lequel j'ai différé les autres, ne dépasse pas la fin de mai. Il faut se souvenir de ce qui a été rapporté ci-devant de la brillante situation de la princesse des Ursins en Espagne, et de ses solides appuis à Versailles, où elle avoit trouvé moyen de sevrer les ministres du Roi du secret et du maniement des affaires, qui se traitoient réciproquement d'elle à Mme de Maintenon et au Roi, le seul Harcourt, ennemi de nos ministres, dans la confidence. M. de Beauvillier, qui n'y vit point de remède, prit enfin le parti de prier le Roi de le dispenser de se mêler plus d'aucune chose qui regardât l'Espagne. Le chancelier n'en entendoit plus parler, il y avoit déjà quelque temps. Chamillart, trop occupé des finances et de la guerre, n'auroit peut-être pas été suspect aux deux dames, sans sa liaison intime avec les ducs de Chevreuse et de Beauvillier, mais il n'avoit pas loisir de s'occuper de plus que de sa besogne, et on s'en tenoit à son égard, sous prétexte de ménagement, à ne lui parler d'Espagne que superficiellement, pour les ordres et les expéditions qui le regardoient nécessairement pour les troupes et l'argent. Restoit Torcy, qui auroit bien voulu n'en entendre jamais parler, et à qui il ne restoit que les choses sèches et résolues, sur lesquelles on ne pouvoit se passer de son expédition.

En Espagne, Mme des Ursins s'étoit, comme on l'a vu, défaite des cardinaux d'Estrées et Portocarrero, d'Arias, qui au départ du cardinal d'Estrées s'étoit retiré une seconde fois, et étoit allé attendre dans son archevêché de Séville le chapeau auquel le roi d'Espagne l'avoit nommé, de Louville, de tous ceux qui avoient eu part au testament de Charles II, ou à quelque faveur du Roi indépendamment d'elle. Rivas, qui avoit écrit ce fameux testament, le seul laissé dans le conseil, y étoit réduit aux simples expéditions, sans oser dire un mot, sans crédit ni considération, en attendant qu'elle pût le renvoyer comme les autres. La princesse et Orry gouvernoient seuls, seuls étoient maîtres des affaires et des grâces, et tout se décidoit entre eux deux, souvent d'Aubigny en tiers, et la Reine présente quand elle vouloit, qui ne voyoit que par leurs yeux. Le Roi, dont toutes les journées étoient réglées par la Reine, et qui, s'il vouloit changer quelque chose à ce qui étoit convenu pour ses heures et ses amusements, comme chasse, mail ou autre chose, le lui envoyoit demander par Vaset, huissier françois, dévoué à Mme des Ursins, et qui se gouvernoit par ce qu'il lui rapportoit, le Roi, dis-je, peu à peu établi dans cette dépendance, venoit les soirs chez la Reine, le plus souvent chez Mme des Ursins, où il trouvoit d'ordinaire Orry, et quelquefois d'Aubigny, où il apprenoit ce qui avoit été résolu, et leur donnoit les mémoriaux qu'il avoit pris au conseil pour être décidés le lendemain par eux, et portés par lui ensuite au conseil, où il n'y avoit point à opiner, mais seulement à savoir, pour la forme, ce que Rivas recevoit du Roi pour expédier. L'abbé d'Estrées, qui depuis le départ de son oncle entroit de ce conseil, n'osoit s'y opposer à rien, et s'il avoit quelque représentation à faire, c'étoit en particulier à Mme des Ursins et à Orry, qui l'écoutoient à peine, et alloient leur chemin sans s'émouvoir de ce qu'il leur pouvoit dire. La princesse régnoit ainsi en plein, et ne songeoit qu'à écarter tout ce qui pourroit troubler ou partager le moins du monde sa puissance. Il falloit une armée sur les frontières



de Portugal contre l'archiduc, par conséquent un général françois pour commander les troupes françoises, et peut-être aussi les espagnoles. Elle avoit connu de tout temps la reine d'Angleterre, qui étoit Italienne; elle l'avoit extrêmement cultivée dans les longs séjours qu'elle avoit faits à Paris; elle étoit demeurée en commerce de lettres et d'amitié avec elle : elle imagina donc de faire donner au duc de Berwick le commandement des troupes françoises en Espagne.

Elle le connoissoit doux, souple, fort courtisan, sans aucun bien, avec une famille; elle compta par ces raisons de faire tout ce qu'elle voudroit d'un homme entièrement dépendant du roi et de la reine d'Angleterre, qui lui auroit l'obligation de sortir de l'état commun des lieutenants généraux, et qui auroit un continuel besoin d'elle pour s'élever et pour s'enrichir, et s'éviter ainsi d'avoir à compter avec un François qui auroit une consistance indépendante d'elle. Elle en fit donc sa cour à Saint-Germain, et le proposa à Versailles. Le Roi, qui par égard pour le roi d'Angleterre, et par la similitude de ses bâtards, avoit fait servir celui-ci peu de campagnes sans caractère, puis tout d'un coup de lieutenant général dans une grande jeunesse, fut ravi d'une occasion si naturelle de le distinguer d'eux, en lui donnant une armée à commander. Il avoit toujours servi en Flandres; sa souplesse et son accortise l'avoient attaché et lié extrêmement avec M. de Luxembourg et ses amis, avec Monsieur le Duc et M. le prince de Conti, ensuite avec le maréchal de Villeroy. Ces deux généraux d'armée l'avoient traité comme leur enfant et à la guerre et à la cour : il avoit des talents pour l'une et pour l'autre; ils l'avoient fort vanté au Roi, et en avoient fait leur cour. Le Roi, déjà si bien disposé, se fit un plaisir d'accorder ce général à la prière du roi et de la reine d'Angleterre, à la demande de Mme des Ursins, et aux témoignages qui lui avoient été si souvent rendus de son application et de sa capacité. Le hasard fit que Berwick, qui avoit le nez bon, et qui avoit cultivé Harcourt de

bonne heure, comme un homme tourné à la fortune, étoit devenu fort de ses amis, et que celui-ci, se trouvant seul dans cette bouteille d'Espagne, acheva de déterminer. C'est ainsi que ce choix fut fait; mais comme il n'avoit jamais été en chef, le Roi lui voulut donner Puységur, qu'il connoissoit fort pour avoir longtemps commandé son régiment d'infanterie, dans tous les détails duquel il entroit, et pour avoir été employé par lui, comme on l'a vu, en beaucoup de projets et d'exécutions importantes, sur lesquels il avoit souvent travaillé avec lui, et dont Puységur lui avoit rendu bon compte. Il avoit éte l'âme de l'armée de Flandres; ainsi le duc de Berwick l'avoit aussi fort courtisé, et le connoissoit très-particulièrement. Avec ce secours, et en chargeant Puységur du détail de toutes les troupes, comme unique directeur, et du soin supérieur des magasins et des vivres, c'est-à-dire de les diriger, de les examiner et d'en disposer, le Roi crut avoir pris toutes les précautions qui se pouvoient prendre pour la guerre en Espagne.

Puységur partit le premier. Il trouva tout à merveilles, depuis les Pyrénées jusqu'à la hauteur de Madrid, pour la subsistance des troupes françoises, et en rendit un compte fort avantageux. Il travailla, en arrivant à Madrid, avec Orry, qui, papier sur table, lui montra tous ses magasins faits, tant pour la route jusqu'à la frontière de Portugal que sur la frontière même, pour la subsistance abondante de l'armée, et tout son argent prêt pour que rien ne manquât dans le courant de la campagne. Puységur, homme droit et vrai, qui avoit trouvé tout au meilleur état du monde depuis les Pyrénées, n'imagina pas qu'Orry eût pu manquer de soin pour la frontière, dans une conjoncture si décisive que celle où l'Espagne se trouvoit d'y terminer promptement la guerre avant que l'archiduc fût mieux secouru, et beaucoup moins qu'un ministre chargé de tout eût l'effronterie de lui montrer en détail toutes ses précautions, s'il n'en avoit pris aucune. Content donc au dernier point, il manda au Roi de

grandes louanges[1] d'Orry, par conséquent de Mme des Ursins, et de leur bon et sage gouvernement, et donna les espérances les plus flatteuses du grand usage qui s'en pouvoit tirer. Plein de ces idées, il partit pour la frontière de Portugal, pour y reconnoître tout par lui-même et y ajuster les choses suivant les projets, afin qu'il n'y eût plus qu'à exécuter à l'arrivée des troupes françoises et de leur général. Mais quelle fut sa surprise lorsque, de Madrid à la frontière, il ne trouva rien de ce qui étoit nécessaire pour la marche des troupes, et qu'en arrivant à la frontière même, il ne trouva quoi que ce soit de tout ce qu'Orry lui avoit montré sur le papier comme exécuté! Il eut peine à ajouter foi à ce qui lui revenoit de toutes parts d'une négligence si criminelle : il se porta dans tous les lieux où les papiers que lui avoit montrés Orry indiquoient les magasins; il les trouva tous vides, et nul ordre même donné. On peut juger quel fut son dépit de se trouver si loin de tout ce sur quoi il avoit eu lieu de compter avec tant de certitude, et ce qu'il en manda à Madrid. Il en rendit compte au Roi en même temps, et il avoua sa faute, si c'en étoit une, d'avoir cru Orry et à ses papiers, et se donna en même temps tout le mouvement qu'il put, non plus pour avoir de quoi faire, comme il l'avoit espéré, puisque la chose étoit devenue impossible, mais au moins pour que l'armée pût subsister, et ne fût pas réduite à manquer de tout et à ne pouvoir entrer et agir quelque peu en campagne.

Cette conduite d'Orry, et plus, s'il se peut, son impudence à oser tromper un homme qui va incontinent après voir de ses yeux son mensonge, sont des choses qui ne se peuvent comprendre. On comprend de tout temps que les fripons volent, mais non pas qu'ils le fassent avec l'audace de persuader contre les faits sitôt et si aisément prouvés. Toutefois, c'est ce qu'Orry s'étoit promis de l'appui de la princesse et de la fascination de Versailles à leur égard.

L'aveuglement fut tel que dans ce même temps, où il

devoient être si en peine de l'effet de leur conduite, Mme des Ursins y mit le comble. Elle avoit si bien lié et garrotté le pauvre abbé d'Estrées, qui se promettoit je ne sais comment une fortune en se cramponnant comme que ce fût dans son triste emploi en Espagne, qu'il avoit consenti à l'inouïe proposition que lui, ambassadeur de France, n'écriroit au Roi et à sa cour que de concert avec elle, et bientôt après qu'il n'y en enverroit aucune[1] sans la lui avoir montrée. Une dépendance si gênante pour qui que ce fût, si folle pour un ambassadeur, et si destructive de son devoir et de son ministère, devint à la fin insupportable à l'abbé d'Estrées. Il commença donc à lui souffler quelques dépêches. Son adresse n'y fut pas telle que la princesse, si attentive à tout, si crainte et si bien obéie, n'en eût le vent par le bureau de la poste. Elle prit ses mesures pour être avertie à temps la première fois que cela arriveroit; elle la fut, et n'en fit pas à deux fois : elle envoya enlever la dépêche de l'abbé d'Estrées au Roi; elle l'ouvrit, et, comme elle l'avoit bien jugé, elle n'eut pas lieu d'en être contente; mais ce qui la piqua le plus, ce fut que l'abbé, détaillant sa conduite et ce conseil où tout se portoit et se décidoit, composé d'elle, d'Orry et très-souvent de d'Aubigny, exagérant l'autorité de ce dernier, ajoutoit que c'étoit son écuyer, qu'on ne doutoit pas qu'elle n'eût épousé. Outrée de rage et de dépit, elle mit en marge à côté, de sa main : *Pour mariée, non*, montra la lettre en cet état au roi et à la reine d'Espagne, et à beaucoup de gens de cette cour, avec des clameurs étranges, et ajouta à cette folie celle d'envoyer cette même lettre, ainsi apostillée, au Roi, avec les plaintes les plus emportées contre l'abbé d'Estrées d'avoir écrit sans lui montrer sa lettre, comme ils en étoient convenus, et de l'injure atroce qu'il lui faisoit sur ce prétendu mariage.

L'abbé d'Estrées, de son côté, ne cria pas moins haut de la violation de la poste, de son caractère, et du respect

1. Aucune lettre.

dû au Roi, méprisé au point d'intercepter, ouvrir, apostiller, rendre publique une lettre de l'ambassadeur du Roi à Sa Majesté. La reine d'Espagne, animée par Mme des Ursins, dont elle avoit épousé les intérêts sans bornes, éclata contre l'abbé d'Estrées de manière à mettre les choses au point que sa demeure en Espagne devint incompatible avec son autorité. Pour le roi son époux, il se mêla peu dans la querelle, mais ce peu fut en faveur de la princesse des Ursins, soit qu'avec un bon sens qu'il eut toujours, et droit en toutes choses, mais qu'il retenoit lui-même captif sous sa lenteur et sa glace, il sentît l'énormité du fait, soit qu'il ne fût pas capable de prendre vivement l'affirmative pour personne, par sa tranquillité naturelle. Cette lettre, apostillée par la princesse, accompagnée de ses plaintes et de la justice exemplaire qu'elle demandoit de l'abbé d'Estrées, arriva au Roi fort peu après celles de Puységur, datées de la frontière de Portugal. Ces dernières avoient étrangement indisposé le Roi contre Orry et contre la princesse, qui n'étoient considérés que conjointement en tout, et qui avoit écrit pour soutenir les mensonges d'Orry de toutes ses forces. Nos ministres, qui n'avoient abandonné les affaires d'Espagne que de dépit, ne perdirent pas une occasion si essentielle de tomber sur ce gouvernement, et de profiter du mécontentement que le Roi laissa échapper, pour se revendiquer une portion si considérable de leurs fonctions. Harcourt, qui en sentit tout le danger, soutint tant qu'il put Mme de Maintenon à protéger Orry dans une occasion où il y alloit de tout pour lui et pour Mme des Ursins, empêcher le renversement de leur puissance et le retour naturel du maniement des affaires d'Espagne aux ministres, qui ne les lui laisseroient plus retourner, en quoi lui-même étoit le plus intéressé. Cette lutte balança jusqu'à ne savoir qui l'emporteroit, lorsque cette lettre fatale arriva, et les plaintes amères de l'abbé d'Estrées au Roi et aux ministres. Le cardinal d'Estrées, déjà de retour à la cour, leur donna tout le courage qu'il put pour profiter d'une occasion unique de perdre Mme des

Ursins, et de se délivrer une fois pour toutes d'une usurpation d'une portion si principale de leur ministère. L'éclat étoit trop grand et trop public pour que le Roi ne leur en parlât pas. Il avoit déjà agité avec eux les plaintes de Puységur et les moyens d'y remédier au moins en partie, de manière que ce surcroît, arrivé si fort en cadence, forma un tout qui accabla Orry et la princesse : dès lors l'un et l'autre furent perdus. Mme de Maintenon eût trop grossièrement montré la corde d'entreprendre la protection d'un manque de respect d'une telle hardiesse, et dont le Roi lui parut si offensé; toute l'adresse d'Harcourt échoua contre cet écueil. Le parti fut donc pris de la renvoyer à Rome et de rappeler Orry; mais l'embarras fut la crainte d'une désobéissance formelle, et que le roi d'Espagne ne pût résister aux cris que feroit la Reine. Après le trait qui venoit d'arriver, les plus grandes extrémités étoient à prévoir; et c'est ce qui fit prendre le tour de ne rien précipiter, pour frapper le coup sans risque de le manquer. Le Roi fit à la princesse une réprimande sévère d'une hardiesse sans exemple, qui attaquoit si directement le respect dû à sa personne et le secret, qui devoit être sacré, de son ambassadeur à lui. En même temps on manda à l'abbé d'Estrées cette réprimande, qu'il avoit juste occasion de se plaindre, mais rien de plus.

L'abbé d'Estrées, qui comptoit que Mme des Ursins en seroit chassée, tomba dans le désespoir quand il l'en vit quitte pour si peu de chose, et lui sans satisfaction, exposé à la haine et aux insultes de la princesse, et même de la Reine, et à voir cette puissance plus établie que jamais, puisqu'elle avoit échappé à une action si inouïe, tellement que, de dépit et de désespoir de ne pouvoir plus se rien promettre de l'Espagne, il demanda son congé. Il fut pris au mot, et ce fut un nouveau triomphe pour la princesse, de s'être défaite si scandaleusement de lui, qui avoit toute raison, et dont l'affaire étoit celle du Roi même, tandis qu'elle demeuroit pleinement maîtresse, elle qui avoit eu loisir de sentir et de craindre les suites naturelles d'un em-

portement si audacieux. Mais en même temps que ce panneau et cette apparente victoire amusoit Mme des Ursins, le cardinal d'Estrées, autant pour la piquer que par affection pour son neveu, soutenu des ministres par le même sentiment, et des Noailles par l'amitié et la proximité de l'alliance, se servit avantageusement du rappel de l'abbé d'Estrées, sans aucun tort de sa part, après un éclat de cette nature, pour un dédommagement de la satisfaction qu'il avoit été si fort en droit d'obtenir, et qui marquât du moins celle que le Roi avoit de sa conduite. Le faire évêque? il étoit encore assez jeune et bien fait, il avoit eu des galanteries, et il étoit du nombre de ces abbés sur qui le Roi s'étoit expliqué qu'il n'en élèveroit aucun d'eux à l'épiscopat. Des abbayes? cela ne remplissoit pas leur but de quelque chose d'éclatant. Ils se tournèrent tous sur l'ordre du Saint-Esprit, comme sur un honneur qui marqueroit continuellement sur sa personne la satisfaction que le Roi avoit eue de sa conduite, une distinction très-grande dans le clergé par le petit nombre de ces places, et une place d'autant plus flatteuse qu'elle étoit comme sans exemple.

En effet, le seul prêtre commandeur de l'ordre qui ne fût point évêque étoit un Daillon du Lude, fils d'une Batarnay et du premier comte du Lude, gouverneur de Poitou, la Rochelle et pays d'Aunis, et lieutenant général de Guyenne, qui parut fort en son temps; et cet abbé, parent des Joyeuses et des Montmorencis par sa mère, étoit frère du second comte du Lude, gouverneur de Poitou, sénéchal d'Anjou, et chevalier du Saint-Esprit en 1581, et ses trois sœurs épousèrent trois seigneurs, tous trois chevaliers du Saint-Esprit : le maréchal de Matignon, Ph. de Voluyre, marquis de Ruffec, gouverneur de Saintonge et d'Angoumois; et J. de Chourses, seigneur de Malicorne, et gouverneur de Poitou après son beau-frère. Le frère de René de Daillon, commandeur de l'ordre, fut trisaïeul du comte du Lude, mort duc à brevet et grand maître de l'artillerie. J'ai détaillé exprès cette courte gé-

néalogie pour montrer quel fut ce René de Daillon, qui de plus s'étoit jeté dans Poitiers avec ses frères, en 1569, pour le défendre contre les huguenots. Mais il y avoit une disparité avec l'abbé d'Estrées. René de Daillon avoit été nommé évêque de Luçon; il n'en voulut point, et prit en échange l'abbaye des Chastelliers, dont il porta le nom, suivant l'usage de ce temps-là, qui a duré longtemps depuis. Ce fut sous cette qualité qu'il eut l'ordre en la première promotion où Henri III fit des cardinaux et des prélats; et assez peu de temps après, l'abbé des Chastelliers fut fait et sacré évêque de Bayeux. Toute cette petite fortune fut fort courte, car il mourut en 1600.

Cette différence fit au Roi quelque difficulté, outre l'unicité de l'exemple; mais il s'en trouvoit encore plus à rencontrer quelque autre chose de compatible avec la prêtrise; et le Roi, sur l'exemple d'autres occasions de promesse de la première place vacante, se détermina enfin à déclarer qu'il réservoit à l'abbé d'Estrées le premier cordon bleu dont il auroit à disposer pour un ecclésiastique. Il n'eut pas longtemps à attendre : le cardinal de Furstemberg mourut presque aussitôt après, qui fut une autre occasion de triomphe pour les Estrées. Le Roi apprit sa mort en se levant; aussitôt il envoya Bloin au cardinal d'Estrées, qui étoit à Versailles, lui dire que, se doutant que la modestie l'empêcheroit de demander Saint-Germain des Prés, il la lui donnoit[1]. Ces deux grâces si considérables, et si près à près, faites à l'oncle et au neveu, les comblèrent de joie; et le cardinal, d'ailleurs tout à fait noble et désintéressé, ne se contenoit pas, et disoit franchement que toute sa joie étoit du dépit qu'auroit la princesse des Ursins. En effet, cela lui donna fort à penser.

La campagne étoit commencée en Portugal, malgré tous les manquements d'Orry. Le roi d'Espagne voulut la faire; Mme des Ursins, qui ne vouloit pas le perdre de vue, mit tout son crédit et celui de la Reine pour l'en empêcher,

1. Il lui donnait cette abbaye.

ou du moins pour mener la Reine. Le Roi, qui suivoit toujours son dessein, avoit déjà mandé au roi son petit-fils qu'ayant été chercher ses ennemis jusqu'en Lombardie, et ayant son compétiteur en personne dans le continent des Espagnes, il seroit honteux et indécent qu'il ne se mît pas à la tête de son armée contre lui. Il le soutint fortement dans cette résolution, et il s'opposa nettement à ce qu'il se fît accompagner de la Reine, dont l'embarras et la dépense seroient préjudiciables. Il rompit donc le voyage de la Reine, qui demeura à Madrid, et pressa si bien le départ du roi son petit-fils, qu'il parut à la tête de son armée à la mi-mars, où l'abbé d'Estrées eut ordre de l'accompagner en attendant l'arrivée de son successeur. C'étoit le point où le Roi avoit voulu venir. La Reine avoit un tel ascendant sur le Roi son mari, et elle s'étoit si éperdument abandonnée à la princesse des Ursins, qu'il n'espéra pas être obéi sans des fracas, qu'il voulut éviter en tenant le roi son petit-fils éloigné de la Reine. Sitôt que cela fut exécuté, il lui écrivit sur l'éloignement pour toujours de la princesse des Ursins, d'un style à lui en persuader la nécessité pressante et le parti pris à ne rien écouter. En même temps, il écrivit encore avec plus d'autorité à la Reine, et envoya un ordre à la princesse des Ursins de partir incontinent de Madrid, de sortir tout de suite d'Espagne, et de se retirer en Italie.

Ce coup de foudre mit la Reine au désespoir, sans accabler celle sur qui il tomboit. Elle ouvrit alors les yeux sur tout ce qui s'étoit passé depuis cette lettre apostillée; elle sentit que tout s'étoit fait avec ordre et dessein, pour la chasser pendant la séparation du roi d'Espagne et de la Reine, et la vanité du triomphe dont elle s'étoit flattée quelques moments. Elle comprit qu'il n'y avoit nulle ressource pour lors; mais elle ne désespéra pas pour un autre temps, et n'en perdit aucun à se les préparer en Espagne, d'où elle fondoit son principal secours, en attendant qu'elle pût s'ouvrir quelque porte en France. Elle ne *fit remuer* la Reine du côté des deux rois que pour gagner

quelques jours; elle les employa à donner à la Reine la duchesse de Montellano pour camarera-mayor, sûre de la déplacer si elle revenoit en Espagne. Elle étoit sœur du feu prince d'Isenghien, la meilleure, la plus douce femme du monde, mais la plus bornée, la plus timide, la plus desireuse de plaire : je l'ai connue en Espagne camarera-mayor de la reine fille de M. le duc d'Orléans. Elle choisit une des femmes de la Reine entièrement à elle, et qui avoit de l'esprit et du manége, par qui elle établit son commerce avec elle, et se ménagea des voies sûres d'être instruite de tout et de donner ses ordres. Elle-même intruisit la Reine de tout ce qu'elle devoit faire, selon les occasions, en l'une et l'autre cour, pour obtenir son retour auprès d'elle, et conserver cependant son crédit. Elle lui nomma et lui dépeignit les divers caractères de ceux sur qui, et jusqu'à quel point, elle pouvoit compter, et les divers usages qu'elle en pouvoit tirer pour en entourer le Roi. En un mot, elle arrangea toutes ses machines, et sous prétexte de la nécessité du préparatif d'un voyage si long et si précipité, elle laissa tranquillement redoubler les ordres et les courriers, et ne partit point qu'elle n'eût achevé de dresser et d'établir tout son plan. Elle alla cependant faire ses adieux par la ville, ne regrettant, disoit-elle, que la Reine, se taisant sur le traitement qu'elle recevoit, et le supportant avec un courage mâle et réfléchi, sans hauteur, pour ne pas irriter davantage, encore plus sans la moindre odeur de bassesse.

Enfin elle partit, une quinzaine après en avoir reçu l'ordre, et s'en alla à Alcala, que les nombreux et savants colléges que le célèbre cardinal Ximénès y a si magnifiquement bâtis et fondés pour toutes sortes de sciences [ont[1]] rendue fameuse. Cette petite ville est à sept lieues de Madrid, à peu près comme de Paris à Fontainebleau. Le plus pressé étoit fait, mais elle avoit encore des mesures à prendre qui pouvoient souffrir cet éloignement, de sorte

1. Saint-Simon a écrit *a*, pour *ont*.

que, sous toutes sortes de prétextes, elle y tint bon contre les ordres réitérés qu'elle y reçut de partir. La Reine la conduisit à deux lieues de Madrid, et n'oublia rien qui pût persuader qu'elle et la princesse ne seroient jamais qu'une. Elle l'avoit persuadée aussi que son éloignement, pour peu qu'il durât, seroit la fin de son autorité et le commencement de ses malheurs; ainsi elle se pleuroit elle-même en pleurant cette séparation. On crut que d'Alcala elle avoit été plus d'une fois à Madrid, ce qui étoit très-possible. Enfin, au bout de cinq semaines d'opiniâtre séjour en ce lieu, toutes ses trames bien ourdies et bien assurées, avec une présence d'esprit qui ne se peut trop admirer dans ce court espace si traversé de dépit, de rage, de douleur, et dans l'accablement d'une si profonde chute, elle s'avança vers Bayonne aux plus petites journées et aux plus fréquents séjours qu'elle put et qu'elle osa.

Cependant le successeur de l'abbé d'Estrées étoit nommé, qui ne surprit pas peu tout le monde. Ce fut le duc de Gramont, qui avoit pour lui son nom, sa dignité et une figure avantageuse, mais rien de plus; fils du maréchal de Gramont, si adroit à être et à se maintenir bien avec tous les personnages, par là à se faire compter de tous, surtout à ne se pas méprendre sur ceux qui devoient demeurer les maîtres des autres, sans se détacher de personne, et néanmoins sans se rendre suspect, il étoit parvenu à la plus grande fortune et à la première considération par son intimité avec les cardinaux de Richelieu et Mazarin, dont il eut la confiance toute leur vie, conséquemment du dernier, l'amitié et la confiance de la Reine et du roi son fils; en même temps, il sut s'acquérir celle de Gaston et celle de Monsieur le Prince, qui eut toujours et dans tous les temps une sorte de déférence pour lui qui ne se démentit point. Ce fut lui qui fut chargé d'aller faire la demande de la Reine, qu'il exécuta avec tant de magnificence et de galanterie, puis de l'ambassade pour l'élection de l'empereur Léopold, avec M. de Lyonne. Les folies

galantes de son fils aîné, le comte de Guiche, devinrent la douleur de sa vie, qui ôtèrent le régiment des gardes de sa famille, où il l'avoit mis, et qu'il ne put jamais faire passer de l'aîné au cadet, qu'on appeloit Louvigny, et qui est le duc de Gramont dont je parle. Avec de l'esprit, le plus beau visage qu'on pût voir et le plus mâle, la considération de son père le mit de tous les plaisirs de la jeunesse du Roi, et lui en acquit la familiarité pour toujours. Il épousa la fille du maréchal de Castelnau, avec qui il avoit poussé la galanterie un peu loin : son frère, qui mourut depuis, et qui la laissa fort riche, n'entendit pas raillerie, et fit faire le mariage haut à la main. L'épouseur n'avoit point acquis bon bruit [1] sur le courage; il ne l'avoit pas meilleur au jeu ni sur les choses d'intérêt, où dans son gouvernement de Bayonne, Béarn, etc., on avoit soin de tenir de près sa bourse. Ses mœurs n'étoient pas meilleures, et sa bassesse passoit tous ses défauts. Après les grands plaisirs du premier âge et le jeu du second, où le duc de Gramont suivit toujours les parties du Roi, le sérieux qui succéda ne laissant plus d'accès particuliers et journaliers au duc de Gramont, il imagina de s'en conserver quelque chose par la flatterie et par le foible du Roi pour les louanges, et se proposa à lui pour écrire son histoire. En effet, un écrivain si marqué plut au Roi, et lui procura des particuliers, pour le consulter sur des faits et lui montrer quelques essais de son ouvrage. Il en fit part dans la suite, comme en grande confidence, à des gens dont il espéroit que l'approbation en reviendroit au Roi, et de cette manière il se soutint auprès de lui. Sa plume toutefois n'étoit pas taillée pour une si vaste matière, et qu'il n'entreprenoit que pour faire sa cour; aussi fut-elle peu suivie.

Lié aux Noailles par le mariage de son fils, et beau-père du maréchal de Boufflers, il se mit en tête plus que jamais d'être de quelque chose : il brigua les ambassades, même

1. Bonne réputation.

jusqu'à celle de Hollande. C'est à quoi il étoit aussi peu propre qu'à composer des histoires; mais à force de persévérance, il attrapa celle-ci, dans une conjoncture où peu de gens eurent envie d'aller essuyer la mauvaise humeur de la catastrophe de Mme des Ursins. La surprise néanmoins en fut grande : on le connoissoit dans le monde, et de plus il venoit d'achever de se déshonorer en épousant une vieille gueuse, qui s'appeloit la Cour. Elle avoit été femme de chambre de la femme du premier médecin d'Aquin, puis de Mme de Livry. Des Ormes, contrôleur général de la maison du Roi, frère de Bechameil, et dont la charge a des rapports continuels avec celle de premier maître d'hôtel du Roi, qu'avoit Livry, jouoit chez lui toute la journée; il trouva cette créature à son gré, il lui en conta, et l'entretint publiquement plusieurs années. Le duc de Gramont jouoit aussi fort chez Livry; il étoit ami de des Ormes; et tant qu'il entretint cette fille, c'est-à-dire le reste de sa vie, le duc de Gramont soupoit continuellement en tiers ou en quart avec eux; ainsi il n'ignoroit pas leur façon d'être. A la mort de des Ormes, il la prit et l'entretint, et l'épousa enfin, quoique devenue vieille, laide et borgnesse. Cet épisode à l'occasion d'un particulier n'est pas assez intéressant (si ce n'est pour sa famille, qui en fut aux hauts cris et au dernier désespoir) pour avoir place ici, sans ce qui va suivre.

Le mariage fait en secret, puis déclaré par le duc de Gramont, il se mit dans la tête d'en faire sa cour au Roi par la plus délicate de toutes les approbations, qui est l'imitation, et plus encore à Mme de Maintenon, puisque lui-même avoit déclaré son mariage. Il employa des barbes sales de Saint-Sulpice, et de ces cagots abrutis de barbichets des Missions, qui ont la cure de Versailles, pour faire goûter ce grand acte de religion et le tourner en exemple. On peut juger si le Roi et Mme de Maintenon s'en trouvèrent flattés. Le moment choisi pour cela, qui fut celui de sa mission en Espagne, et le prétexte, celui d'y mener cette gentille duchesse, parut mettre le comble à cette folie, qui

réussit tout au contraire de ce qu'il en avoit espéré : la comparaison prétendue mit en fureur Mme de Maintenon, et le Roi si en colère, que le duc de Gramont fut plusieurs jours sans oser se présenter devant lui. Il lui envoya défendre de laisser porter ni prendre à sa femme aucune marque ni aucun rang de duchesse en quelque lieu que ce fût, et d'approcher jamais de la cour, surtout de ne s'aviser pas de lui laisser mettre le pied en Espagne. L'ambassade étoit déclarée depuis le mariage (ce ne fut que depuis l'ambassade que cette folie de comparaison et d'en faire sa cour avoit eu lieu, sous prétexte de faire prendre son tabouret à cette créature, et de la mener après en Espagne); quelque dépit qu'en eussent conçu le Roi et Mme de Maintenon, il n'y eut pas moyen d'ôter l'ambassade : cela eût trop montré la corde; mais l'indignation n'y perdit rien. Il n'y avoit que le duc de Gramont au monde capable d'imaginer de plaire par une si odieuse comparaison. Il étoit infatué de cette créature, qui le mena par le nez tant qu'il vécut; il étoit naturel qu'elle pensât en servante de son état, qu'elle voulût faire la duchesse, et que tout lui parût merveilleux pour y parvenir. Elle mit donc cette belle invention dans la tête de son mari, qui s'en coiffa aussitôt, comme de tout ce qui venoit d'elle, et qui, même après le succès, ne put se déprendre de la croire aveuglément sur tout.

Il eut défense expresse de voir la princesse des Ursins, qu'il devoit rencontrer sur sa route. Quelque peu écoutée qu'elle pût espérer d'être à Versailles, dans ces moments si proches de la foudre qui en étoit partie et qui l'écrasoit, son courage ne l'y abandonna pas plus qu'à Madrid. Tout passe avec le temps dans les cours, même les plus terribles orages, quand on est bien appuyé et qu'on sait ne pas s'abandonner au dépit et aux revers. Mme des Ursins, s'avançant toujours à lents tours de roue, ne cessoit d'insister sur la permission de venir se justifier à la cour. Ce n'étoit pas qu'elle osât l'espérer, mais, à force d'instances et de cris, d'éviter l'Italie, et d'obtenir un exil en France,

d'où, avec le temps, elle sauroit peut-être se tirer. Harcourt, par l'Italie, perdoit jusqu'à l'espérance de tous les secrets détails par lesquels il se maintenoit, et Mme de Maintenon toute celle de part directe au gouvernement de l'Espagne. Ils sentirent l'un et l'autre le poids de cette perte; après les premiers temps de l'éclat, ils reprirent leurs esprits. Le Roi étoit obéi; il jouissoit de sa vengeance; l'ordre à l'abbé d'Estrées, et l'abbaye de Saint-Germain à son oncle, la combloit. C'étoit un surcroît d'accablement pour une dictatrice de cette qualité, aussi roidement tombée et chassée avec si peu de ménagement. La pitié put avoir lieu après une exécution si éclatante, et la réflexion qu'il ne falloit pas pousser la reine d'Espagne à bout sur des choses qui n'influoient plus sur les affaires et qui ne compromettoient point l'autorité. Ce fut le biais que prit Mme de Maintenon pour arrêter la princesse des Ursins en France. Cela paroit l'Italie, cela suffisoit pour lors; mais il falloit ménager le Roi, si ferme sur l'Italie : il n'étoit pas temps de lui laisser naître aucun soupçon. C'est ce qui détermina à fixer à Toulouse le séjour, qui fut accordé enfin comme une grâce à Mme des Ursins, et même avec beaucoup de peine.

C'étoit le chemin à peu près pour gagner de Bayonne, par où elle entroit en France, le Dauphiné ou la Provence, pour de là passer les Alpes, ou par mer en Italie. C'étoit une grande ville, où elle auroit toutes ses commodités, et la facilité nécessaire pour ses commerces en Espagne, d'où elle ne l'éloignoit point, et à Versailles, par le grand abord d'une capitale de Languedoc, siége d'un parlement, et un grand passage, où on cache mieux ses mouvements que dans de petites villes et dans des lieux écartés. Un châtiment mis en évidence sur ce théâtre de province, qui eût été un grand surcroît de dépit et de peines dans toute autre conjoncture, parut une grâce à l'exilée et une certitude de retour. Elle comprit par ce premier pas qu'il n'y avoit qu'à attendre, et cependant bien manéger sans se décourager; et dès lors elle se promit tout de ses appuis,

et plus encore d'elle-même. Avec un aussi grand intérêt que celui de Mme de Maintenon, un agent aussi à portée, aussi habile, aussi audacieux qu'Harcourt, porté par son intérêt le plus cher d'ambition et de haine des ministres, et un ami capable de tout imaginer et de tout entreprendre avec feu et suite, et l'expérience d'une vie toute tissue des plus grandes intrigues, tel qu'étoit Cosnac, archevêque d'Aix, la reine d'Angleterre, pour porter de certains coups qui auroient trop démasqué Mme de Maintenon, et d'autres amis en sous-ordre, que son frère savoit organiser et conduire, tout aveugle qu'il étoit, il parut impossible à Mme des Ursins d'être laissée longtemps en spectacle à Toulouse, maîtresse et en commodité de faire agir le roi et la reine d'Espagne en cadence de ces grands ressorts.

On fit revenir en même temps le chevalier des Pennes, qui passoit pour la créature de Mme des Ursins la plus attachée à elle : elle l'avoit fait enseigne des gardes du corps. Il étoit à Palencia auprès du roi d'Espagne, et il étoit enfermé trois heures tête à tête avec lui tous les jours, lorsqu'il reçut cet ordre, en même temps que la princesse des Ursins reçut le sien. Le roi d'Espagne lui envoya quinze cents pistoles, quoique il eût sûrement plus besoin qu'elle, et que, sans le crédit de l'abbé d'Estrées, qui trouva cent mille écus, il n'eût pu sortir de Madrid. Orry eut ordre en même temps de venir rendre compte de l'impudence de ses mensonges, et d'une administration qui sauvoit l'archiduc, et empêchoit la conquête du Portugal, que les progrès des armées de France et d'Espagne, nonobstant des manquements de tout si universels, montrèrent avoir été facile et sûre, si on eût trouvé la moitié seulement de [ce] que cet audacieux fripon avoit dit et assuré à Puységur être partout dans les magasins établis sur cette frontière.

Plusieurs grands suivirent le roi d'Espagne. Le connétable de Castille, qui en vouloit être, s'en abstint, sur la folle prétention de faire à l'armée les mêmes fonctions, et avec la même autorité, que le connétable de France com-

mande les nôtres. Cette charge de connétable de Castille est devenue un nom, et rien davantage, par une hérédité qui, sans cette sage réduction, le rendroit beaucoup plus grand que le roi d'Espagne. On parlera ailleurs plus à fond de ces titres vains et héréditaires en Espagne. Le duc del Infantado, du nom de Silva, partit de Madrid, pour aller à une de ses terres, quelques jours avant le Roi, sans prendre congé de lui, et y rentra le soir même que le Roi en partit. Cette conduite scandalisa fort. Je la remarque parce qu'elle a été soutenue toute sa vie, et qu'il y aura encore occasion d'en parler.

Laissons aller et demeurer la princesse des Ursins à Toulouse, qui à Bayonne avoit encore reçu ordre de s'acheminer droit en Italie, et le duc de Gramont en Espagne. Il eut soixante mille livres pour son équipage, douze mille livres par an pour le dédommager du droit de franchise que les ambassadeurs avoient pour les provisions de leur maison, et que l'abus qui s'en faisoit a fait retrancher, et cinq mille livres par mois; à Venise ils étoient en usage : Charmont, qui, de procureur général du grand conseil, s'étoit fait secrétaire du cabinet, pour le plaisir de ne rien faire, d'aller à Versailles et de porter une brette, en avoit obtenu l'ambassade, et n'avoit pas résolu de s'y appauvrir; il eut force prises sur ces franchises, tant qu'à la fin les Vénitiens attrapèrent de ses passe-ports, qu'il avoit donnés à des marchands qui faisoient sortir les sels de l'État de la République, pour les porter dans ceux de l'Empereur au bout du golfe, sans payer aucuns droits; ils les envoyèrent à Paris à leur ambassadeur, qui les porta à M. de Torcy, et fit de grandes plaintes au Roi de la part de la République, dans une audience demandée uniquement pour cela. Un homme de qualité auroit mal passé son temps, mais Charmont étoit Hennequin : les ministres le protégèrent, et l'affaire se passa fort doucement. La fin fut pourtant qu'il fut rappelé, mais au bout de son temps achevé et avec des ménagements admirables; il fut même fort bien reçu à son retour, et il eut la plume de Mgr le duc de Bourgogne par le choix du Roi.

CHAPITRE VI.

Comte de Toulouse et maréchal de Cœuvres s'embarquent à Brest. — Duc de Mantoue incognito à Paris; voit le Roi à Versailles. — Trente mille livres de pension au cardinal Ottobon; cinq cent mille livres de brevet de retenue au duc de Beauvillier. — La Queue et sa femme, et leur chétive fortune. — Mort d[e l]'abbé Boileau, le prédicateur. — Mort de Mélac. — Mort de Rivaroles. — Mort de la duchesse de Verneuil. — Mort de Grancey. — Quatre cent mille livres de brevet de retenue à la Vrillière. — Troisvilles élu et refusé du Roi pour l'Académie; sa vie et son caractère. — Villars voit Cavalier, un des chefs des fanatiques; ses demandes; ce que devint cet aventurier. — Barbezières rendu à Casal. — Manéges de MM. de Vendôme. — Mort du fils unique de Vaudemont. — Mot du premier maréchal de Villeroy sur les ministres. — Complaisance de Tessé, qui laisse la Feuillade en chef en Savoie et en Dauphiné, qui devient général d'armée, prend Suse et les vallées. — Phélypeaux salue le Roi; sa conduite, son caractère; celui de son frère, l'évêque de Lodève; est fait conseiller d'État d'épée. — Le duc de Gramont voit en chemin la princesse des Ursins. — Succès du duc de Berwick. — Comte d'Aguilar premier colonel du régiment des gardes espagnoles. — Mouvements des armées de Flandres et du Rhin. — Combat de Donawerth. — Comte d'Arco commande nos lieutenants généraux et obéit aux maréchaux de France. — Bruges, puis Namur, bombardés. — Verceil pris par le duc de Vendôme. — Fanatiques secourus; abbé de la Bourlie et la Bourlie son frère; leur extraction et leur fin misérable. — Augicourt, personnage curieux; sa mort. — Fortune de Verac et de Marillac; mort du premier. — Harley, secrétaire d'État d'Angleterre; le Blanc intendant d'Auvergne; Leczinski élu roi de Pologne, depuis beau-père du Roi; abbé de Caylus évêque d'Auxerre. — Castel dos Rios part pour le Pérou, où il meurt. — Comte d'Albert en Espagne, attaché à l'électeur de Bavière; abbé d'Estrées de retour. — Rebours et Guyet, nouveaux intendants des finances. — Mort et caractère de l'abbesse de Fontevrault; sa nièce lui succède.

Le comte de Toulouse partit dans ces temps-là, précédé de quelques jours par le maréchal de Cœuvres, pour Brest, et ils montèrent enfin tous deux le même vaisseau.

Monsieur de Mantoue, mal à son aise dans son État, devenu le théâtre de la guerre, qui l'avoit livré au Roi

de bonne grâce, et avoit en cela rendu le plus important service pour la guerre d'Italie, voulut venir faire un tour en France, où il ne pouvoit douter qu'il ne fût très-bien reçu. Il se détourna pour aller faire un tour à Charleville, qui lui appartenoit, et il arriva à Paris, la surveille de la Pentecôte, avec une grande suite. Il descendit à Luxembourg[1], meublé pour lui magnifiquement des meubles de la couronne, ses gens du commun logés rue Tournon, à l'hôtel des Ambassadeurs extraordinaires, et fut servi de sept tables par jour, soir et matin, aux dépens et par les officiers du Roi, pendant tout son séjour, et d'autres tables encore pour le menu domestique. Il fut incognito, sous le nom de marquis de S. Salvador, mais de cet incognito dont Monsieur de Lorraine introduisit l'étrange usage sous les auspices de Monsieur, et qu'on ne voulut pas retrancher après cet exemple, qui depuis a mené bien loin, à un prince qui, en nous livrant sa capitale, avoit donné au Roi la clef de l'Italie. Le lendemain de la Pentecôte, il alla à Versailles, dans des carrosses drapés avec ses chiffres seulement, qu'on fit entrer dans la grande cour, où n'entrent que ceux qui ont les honneurs du Louvre[2]. Il descendit à l'appartement de M. le comte de Toulouse, où il trouva toutes sortes de rafraîchissements servis. De là il monta par le petit degré dans les cabinets du Roi, où il fut reçu sans que le Roi s'avançât du tout vers lui. Il parla d'abord et assez longtemps; le Roi lui répondit, le combla de civilités, et après, lui montra Monseigneur, les deux princes ses fils, M. le duc d'Orléans, Monsieur le Duc et M. le prince de Conti, puis M. du Maine, en les lui nommant : il n'y avoit, outre ces princes, que les entrées[3]. Ensuite Monsieur de Mantoue demanda permission au Roi de lui présenter les principaux de sa suite. De là le Roi, suivi de tout ce qui étoit dans le cabinet, sortit directement dans la galerie, et le mena chez

1. Au palais du Luxembourg.
2. Voyez tome III, p. 117, note 1.
3. Que ceux qui avaient les entrées.

Mme la duchesse de Bourgogne, qui étoit incommodée et se trouvoit naturellement au lit, où il y avoit force dames parées, à la ruelle de laquelle le Roi lui présenta Monsieur de Mantoue. La conversation y dura près d'un quart d'heure, après quoi le Roi mena Monsieur de Mantoue tout du long de la galerie, qu'il lui fit voir avec les deux salons, et rentra avec lui dans son cabinet, où, après une courte conversation, mais de la part du Roi toujours fort gracieuse, le duc prit congé, et revint à Paris. Le Roi fut toujours découvert et debout. Huit jours après, il retourna à Versailles, vit les jardins, et le Roi par le petit degré dans ses cabinets, n'y ayant que Torcy en tiers. Quelques jours après, Monseigneur lui donna un grand dîner à Meudon, où étoient les deux princes ses fils, M. le duc d'Orléans, Mme la princesse de Conti, quelques dames et quelques courtisans. MM. d'Elfian et Strozzi, les deux principaux de sa suite, mangèrent à la table de Monseigneur, où, contre l'ordinaire de ces sortes de repas, il fut gai, et Monsieur de Mantoue de bonne compagnie. Il galantisa et loua fort la beauté de la duchesse d'Aumont. Monseigneur lui montra sa maison, et le promena fort dans ses jardins en calèche. Une autre fois, il alla voir les écuries et le chenil de Versailles, la ménagerie et Trianon. Il retourna encore à Versailles, y coucha dans l'appartement de M. le comte de Toulouse, vit tous les chevaux du Roi, s'alla promener à cheval dans les hauts de Marly, et soupa chez Dangeau, avec beaucoup de dames. Dangeau aimoit fort à faire les honneurs de la cour, et il est vrai qu'il les faisoit fort bien. Monsieur de Mantoue vit plusieurs fois le Roi, et toujours par le petit degré dans son cabinet, ou tête à tête, ou Torcy en tiers.

Parlant d'étrangers, le cardinal Ottobon, qui avec des biens immenses s'étoit fort obéré, s'attacha à la France, et en eut une pension de dix mille écus.

Le Roi donna aussi cinq cent mille livres de brevet de retenue au duc de Beauvillier sur sa charge.

Il fit, vers le même temps, la Queue, capitaine de cava-

lerie, mestre de camp par commission, grâce qu'il se fit demander par M. de Vendôme, et qui n'a guère mené cet officier plus loin. Ce la Queue, seigneur du lieu dont il portoit le nom, à six lieues de Versailles et autant de Dreux, étoit un gentilhomme fort simple et assez médiocrement accommodé, qui avoit épousé une fille que le Roi avoit eue d'une jardinière. Bontemps, l'homme de confiance du Roi pour ses secrets domestiques, avoit fait le mariage, et stipulé sans déclarer aucun père ni mère, que la Queue savoit à l'oreille, et s'en promettoit une fortune. Sa femme fut confinée à la Queue, et ressembloit fort au Roi; elle étoit grande, et pour son malheur elle savoit qui elle étoit, et envioit fort ses trois sœurs, reconnues et si grandement mariées. Son mari et elle vécurent fort bien ensemble, et ont eu plusieurs enfants, demeurés dans l'obscurité. Ce gendre ne paroissoit presque jamais à la cour, et comme le plus simple officier et le moins recueilli dans la foule, à qui Bontemps ne laissoit pas de donner de temps en temps de l'argent. La femme vécut vingt ans tristement dans son village, sans presque voir personne, de peur que ce qu'elle étoit se divulgât, et mourut sans en être sortie.

L'abbé Boileau mourut en ce temps-ci assez promptement, d'une opération au bras fort semblable à la mienne, pour avoir fait un effort en prenant un in-folio de trop haut. C'étoit un gros homme, grossier, assez désagréable, fort homme de bien et d'honneur, qui ne se mêloit de rien, qui prêchoit partout assez bien, et qui parut à la cour plusieurs avents et carêmes, et qui, avec toute la protection de Bontemps, dont il étoit ami intime, ne put parvenir à l'épiscopat.

Mélac, retiré avec deux valets en un coin de Paris, ne voulant voir qui que ce fût depuis sa belle défense de Landau et le bâton de Villars, mourut subitement. Le Roi lui donnoit dix mille écus par an, et quelque chose de plus. Il avoit près de quatre-vingts ans. Je l'ai assez fait connoître pour n'avoir rien à y ajouter.

Rivaroles, autre fort bon lieutenant général, mourut en même temps. C'étoit un Piémontois qui s'étoit attaché au service de France, et qui y étoit estimé. Un coup de canon lui avoit emporté une jambe il y avoit fort longtemps; un autre lui emporta sa jambe de bois à Neerwinden, et le culbuta. On le releva sans mal; il se mit à rire : « Voilà de grands sots, dit-il, et un coup de canon perdu; ils ne savoient pas que j'en ai deux autres dans une valise. » Il étoit grand-croix de Saint-Lazare, puis de Saint-Louis à l'institution. Il laissa des enfants peu riches, qui ont servi et qui n'ont pas fait fortune. Ce Rivaroles, qui étoit un grand homme fort bien fait, adroit et vigoureux, étoit, avec sa jambe de bois, un des meilleurs joueurs de paume, et y jouoit souvent.

La duchesse de Verneuil les suivit à quatre-vingt-deux ans, ayant encore grande mine et des restes d'avoir été fort belle. Elle étoit fille du chancelier Seguier, dans le carrosse duquel elle voulut être quand il courut un si grand péril aux Barricades de Paris, et que le maréchal de la Meilleraye l'alla délivrer avec des troupes. Elle étoit mère du duc de Sully, fait chevalier de l'ordre en 1688, et de la duchesse du Lude. De son second mari elle n'eut point d'enfants, et devint princesse du sang longtemps après sa mère, à titre de sa veuve. Le Roi en prit le deuil pour quinze jours, mais il ne lui fit faire aucun honneur particulier à ses obsèques. Mme de Laval, sa sœur aînée, mère des duc, cardinal et chevalier de Coislin en premières noces, et de la maréchale de Rochefort en secondes, jalouse de son rang, et qui d'ailleurs n'aimoit rien et tomboit volontiers sur chacun, dit, en apprenant sa mort, qu'elle avoit toujours bien cru que sa sœur mourroit jeune, par tous les remèdes qu'elle faisoit.

Le vieux Grancey mourut en même temps et au même âge, marié pour la quatrième fois depuis six semaines. Il étoit lieutenant général avant la paix des Pyrénées : en ces temps-là on alloit vite, puis choisi ou laissé; et c'est ainsi qu'on fait des généraux utiles, et non pas des gens

de bonne grâce, et avoit en cela rendu le plus important service pour la guerre d'Italie, voulut venir faire un tour en France, où il ne pouvoit douter qu'il ne fût très-bien reçu. Il se détourna pour aller faire un tour à Charleville, qui lui appartenoit, et il arriva à Paris, la surveille de la Pentecôte, avec une grande suite. Il descendit à Luxembourg[1], meublé pour lui magnifiquement des meubles de la couronne, ses gens du commun logés rue Tournon, à l'hôtel des Ambassadeurs extraordinaires, et fut servi de sept tables par jour, soir et matin, aux dépens et par les officiers du Roi, pendant tout son séjour, et d'autres tables encore pour le menu domestique. Il fut incognito, sous le nom de marquis de S. Salvador, mais de cet incognito dont Monsieur de Lorraine introduisit l'étrange usage sous les auspices de Monsieur, et qu'on ne voulut pas retrancher après cet exemple, qui depuis a mené bien loin, à un prince qui, en nous livrant sa capitale, avoit donné au Roi la clef de l'Italie. Le lendemain de la Pentecôte, il alla à Versailles, dans des carrosses drapés avec ses chiffres seulement, qu'on fit entrer dans la grande cour, où n'entrent que ceux qui ont les honneurs du Louvre[2]. Il descendit à l'appartement de M. le comte de Toulouse, où il trouva toutes sortes de rafraîchissements servis. De là il monta par le petit degré dans les cabinets du Roi, où il fut reçu sans que le Roi s'avançât du tout vers lui. Il parla d'abord et assez longtemps; le Roi lui répondit, le combla de civilités, et après, lui montra Monseigneur, les deux princes ses fils, M. le duc d'Orléans, Monsieur le Duc et M. le prince de Conti, puis M. du Maine, en les lui nommant : il n'y avoit, outre ces princes, que les entrées[3]. Ensuite Monsieur de Mantoue demanda permission au Roi de lui présenter les principaux de sa suite. De là le Roi, suivi de tout ce qui étoit dans le cabinet, sortit directement dans la galerie, et le mena chez

1. Au palais du Luxembourg.
2. Voyez tome III, p. 117, note 1.
3. Que ceux qui avaient les entrées.

Mme la duchesse de Bourgogne, qui étoit incommodée et se trouvoit naturellement au lit, où il y avoit force dames parées, à la ruelle de laquelle le Roi lui présenta Monsieur de Mantoue. La conversation y dura près d'un quart d'heure, après quoi le Roi mena Monsieur de Mantoue tout du long de la galerie, qu'il lui fit voir avec les deux salons, et rentra avec lui dans son cabinet, où, après une courte conversation, mais de la part du Roi toujours fort gracieuse, le duc prit congé, et revint à Paris. Le Roi fut toujours découvert et debout. Huit jours après, il retourna à Versailles, vit les jardins, et le Roi par le petit degré dans ses cabinets, n'y ayant que Torcy en tiers. Quelques jours après, Monseigneur lui donna un grand dîner à Meudon, où étoient les deux princes ses fils, M. le duc d'Orléans, Mme la princesse de Conti, quelques dames et quelques courtisans. MM. d'Elfian et Strozzi, les deux principaux de sa suite, mangèrent à la table de Monseigneur, où, contre l'ordinaire de ces sortes de repas, il fut gai, et Monsieur de Mantoue de bonne compagnie. Il galantisa et loua fort la beauté de la duchesse d'Aumont. Monseigneur lui montra sa maison, et le promena fort dans ses jardins en calèche. Une autre fois, il alla voir les écuries et le chenil de Versailles, la ménagerie et Trianon. Il retourna encore à Versailles, y coucha dans l'appartement de M. le comte de Toulouse, vit tous les chevaux du Roi, s'alla promener à cheval dans les hauts de Marly, et soupa chez Dangeau, avec beaucoup de dames. Dangeau aimoit fort à faire les honneurs de la cour, et il est vrai qu'il les faisoit fort bien. Monsieur de Mantoue vit plusieurs fois le Roi, et toujours par le petit degré dans son cabinet, ou tête à tête, ou Torcy en tiers.

Parlant d'étrangers, le cardinal Ottobon, qui avec des biens immenses s'étoit fort obéré, s'attacha à la France, et en eut une pension de dix mille écus.

Le Roi donna aussi cinq cent mille livres de brevet de retenue au duc de Beauvillier sur sa cl

Il fit, vers le même temps, la Queu ava-

lerie, mestre de camp par commission, grâce qu'il se fit demander par M. de Vendôme, et qui n'a guère mené cet officier plus loin. Ce la Queue, seigneur du lieu dont il portoit le nom, à six lieues de Versailles et autant de Dreux, étoit un gentilhomme fort simple et assez médiocrement accommodé, qui avoit épousé une fille que le Roi avoit eue d'une jardinière. Bontemps, l'homme de confiance du Roi pour ses secrets domestiques, avoit fait le mariage, et stipulé sans déclarer aucun père ni mère, que la Queue savoit à l'oreille, et s'en promettoit une fortune. Sa femme fut confinée à la Queue, et ressembloit fort au Roi; elle étoit grande, et pour son malheur elle savoit qui elle étoit, et envioit fort ses trois sœurs, reconnues et si grandement mariées. Son mari et elle vécurent fort bien ensemble, et ont eu plusieurs enfants, demeurés dans l'obscurité. Ce gendre ne paroissoit presque jamais à la cour, et comme le plus simple officier et le moins recueilli dans la foule, à qui Bontemps ne laissoit pas de donner de temps en temps de l'argent. La femme vécut vingt ans tristement dans son village, sans presque voir personne, de peur que ce qu'elle étoit se divulgât, et mourut sans en être sortie.

L'abbé Boileau mourut en ce temps-ci assez promptement, d'une opération au bras fort semblable à la mienne, pour avoir fait un effort en prenant un in-folio de trop haut. C'étoit un gros homme, grossier, assez désagréable, fort homme de bien et d'honneur, qui ne se mêloit de rien, qui prêchoit partout assez bien, et qui parut à la cour plusieurs avents et carêmes, et qui, avec toute la protection de Bontemps, dont il étoit ami intime, ne put parvenir à l'épiscopat.

Mélac, retiré avec deux valets en un coin de Paris, ne voulant voir qui que ce fût depuis sa belle défense de Landau et le bâton de Villars, mourut subitement. Le Roi lui donnoit dix mille écus par an, et quelque chose de plus. Il avoit près de quatre-vingts ans. Je l'ai assez fait connoître pour n'avoir rien à y ajouter.

Rivaroles, autre fort bon lieutenant général, mourut en même temps. C'étoit un Piémontois qui s'étoit attaché au service de France, et qui y étoit estimé. Un coup de canon lui avoit emporté une jambe il y avoit fort longtemps; un autre lui emporta sa jambe de bois à Neerwinden, et le culbuta. On le releva sans mal; il se mit à rire : « Voilà de grands sots, dit-il, et un coup de canon perdu; ils ne savoient pas que j'en ai deux autres dans une valise. » Il étoit grand-croix de Saint-Lazare, puis de Saint-Louis à l'institution. Il laissa des enfants peu riches, qui ont servi et qui n'ont pas fait fortune. Ce Rivaroles, qui étoit un grand homme fort bien fait, adroit et vigoureux, étoit, avec sa jambe de bois, un des meilleurs joueurs de paume, et y jouoit souvent.

La duchesse de Verneuil les suivit à quatre-vingt-deux ans, ayant encore grande mine et des restes d'avoir été fort belle. Elle étoit fille du chancelier Seguier, dans le carrosse duquel elle voulut être quand il courut un si grand péril aux Barricades de Paris, et que le maréchal de la Meilleraye l'alla délivrer avec des troupes. Elle étoit mère du duc de Sully, fait chevalier de l'ordre en 1688, et de la duchesse du Lude. De son second mari elle n'eut point d'enfants, et devint princesse du sang longtemps après sa mère, à titre de sa veuve. Le Roi en prit le deuil pour quinze jours, mais il ne lui fit faire aucun honneur particulier à ses obsèques. Mme de Laval, sa sœur aînée, mère des duc, cardinal et chevalier de Coislin en premières noces, et de la maréchale de Rochefort en secondes, jalouse de son rang, et qui d'ailleurs n'aimoit rien et tomboit volontiers sur chacun, dit, en apprenant sa mort, qu'elle avoit toujours bien cru que sa sœur mourroit jeune, par tous les remèdes qu'elle faisoit.

Le vieux Grancey mourut en même temps et au même âge, marié pour la quatrième fois depuis six semaines. Il étoit lieutenant général avant la paix des Pyrénées : en ces temps-là on alloit vite, puis choisi ou laissé; et c'est ainsi qu'on fait des généraux utiles, et non pas des gens

usés dont le corps ne peut plus aller. Celui-ci étoit demeuré depuis obscur et dans la débauche, toujours chez lui en Normandie, et sans avoir rien de recommandable que d'être le fils et le père de deux maréchaux de France.

Le Roi donna quatre cent mille livres de brevet de retenue à la Vrillière sur sa charge de secrétaire d'État.

Il refusa en même temps Troisvilles, que l'usage fait prononcer Tréville, pour être de l'Académie françoise, où il avoit été élu : il répondit qu'il ne l'approuvoit pas et qu'on en élût un autre. Troisvilles étoit un gentilhomme de Béarn, de beaucoup d'esprit et de lecture, fort agréable et fort galant. Il débuta très-heureusement dans le monde, où il fut fort recherché et fort recueilli par des dames du plus haut parage, et de beaucoup d'esprit et même de gloire, avec qui il fut longtemps plus que très-bien. Il ne se trouva pas si bien de la guerre que de la cour; les fatigues ne convenoient pas à sa paresse, ni le bruit des armes à la délicatesse de ses goûts : sa valeur fut accusée. Quoi qu'il en fût, il se dégoûta promptement d'un métier qu'il ne trouvoit pas fait pour lui. Il ne put être supérieur à l'effet que produisit cette conduite : il se jeta dans la dévotion, abdiqua la cour, se sépara du monde. Le genre de piété du fameux Port-Royal étoit celui des gens instruits, d'esprit et de bon goût; il tourna donc de ce côté-là, se retira tout à fait, et persévéra dans la solitude et la grande dévotion plusieurs années. Il étoit facile et léger; la diversion le tenta : il s'en alla en son pays, il s'y dissipa; revenu à Paris, il s'y livra aux devoirs pour soulager sa foiblesse, il fréquenta les toilettes, le pied lui glissa, de dévot il devint philosophe; il se remit peu à peu à donner des repas recherchés, à exceller en tout par un goût difficile à atteindre, en un mot il se fit soupçonner d'être devenu grossièrement épicurien. Ses anciens amis de Port-Royal, alarmés de cette vie et des jolis vers auxquels il s'étoit remis, dont la galanterie et la délicatesse étoient charmantes, le rappelèrent enfin à lui même et à ce qu'il avoit été; mais il leur échappa encore, et sa vie

dégénéra en un haut et bas de haute dévotion et de mollesse et de liberté, qui se succédèrent par quartiers, et en une sorte de problème qui, sans l'esprit qui le soutenoit et le faisoit desirer, l'eût tout à fait déshonoré et rendu parfaitement ridicule. Ses dernières années furent plus suivies dans la régularité et la pénitence, et répondirent mieux aux commencements de sa dévotion. Ce qu'il en conserva dans tous les temps fut un entier éloignement de la cour, dont il ne se rapprocha jamais après l'avoir quittée, une fine satire de ce qu'il s'y passoit, que le Roi lui pardonna peut-être moins que l'attachement à Port-Royal. C'est ce qui lui attira ce refus du Roi pour l'Académie, si déplacée d'ailleurs avec cette haute profession de dévotion. Le Roi ne lui manqua pas ce coup de verge, faute de meilleure occasion : il s'en trouvera dans la suite de voir quel crime c'étoit, non de lèse-majesté, mais de lèse-personne de Louis XIV, que faire profession de ne le jamais voir, qu'il étoit acharné à venger. Troisvilles étoit riche, et ne fut jamais marié.

Les fanatiques, battus et pris en diverses rencontres, demandèrent, vers la mi-mai, à parler sur parole à la Lande, qui servoit d'officier général sous le maréchal de Villars. Cavalier, leur chef, qui étoit un armurier, mais qui avoit de l'esprit et de la valeur, demanda amnistie pour lui, pour Roland, un autre de leurs chefs, pour un de leurs officiers qui avoit pris le nom de Catinat, et pour quatre cents hommes qu'ils avoient là avec eux, un passeport et une route pour eux tous jusque hors du royaume, permission à tous les autres qui voudroient sortir du royaume d'en sortir à leurs dépens, liberté de vendre leurs biens à tous ceux qui desireroient de s'en défaire, enfin le pardon à tous les prisonniers de leur parti. Cavalier vit ensuite le maréchal de Villars, avec une égalité de précautions et de gardes qui fut trouvée fort ridicule. Il quitta les fanatiques moyennant douze cents livres de pension et une commission de lieutenant-colonel; mais Roland ne s'accommoda point, et demeura le chef du parti, qui con-

tinua à donner de la peine. Ce fut un concours de monde scandaleux pour voir Cavalier partout où il passoit. Il vint à Paris, et voulut voir le Roi, à qui pourtant il ne fut point présenté. Il rôda ainsi quelque temps, ne laissa pas de demeurer suspect, et finalement passa en Angleterre, où il obtint quelque récompense. Il servit avec les Anglois, et il est mort seulement cette année, fort vieux, dans l'île de Wight, où il étoit gouverneur pour les Anglois depuis plusieurs années, avec une grande autorité et de la réputation dans cet emploi.

Enfin, à la mi-mai, Barbezières, sorti des prisons de Gratz, fut remis dans Casal à M. de Vendôme. Il avoit été gardé à vue avec la dernière dureté, et si mal traité qu'il en tomba fort malade. Averti de son état, il demanda un capucin; quand il fut seul avec lui, il le prit à la barbe, qu'il tira bien fort pour voir si elle n'étoit point fausse et si ce n'étoit point un capucin supposé. Ce moine se trouva un bon homme, qui, gagné par la compassion, alla lui-même avertir M. de Vendôme. Outre le devoir de général, il aimoit particulièrement Barbezières, tellement qu'il manda aux ennemis qu'il étoit informé de leur barbarie sur un lieutenant général des armées du Roi, et qu'il alloit traiter de même tous les prisonniers qu'il tenoit, et sur-le-champ l'exécuta. Cela fit traiter honnêtement Barbezières, et en prisonnier de guerre, jusqu'à ce qu'il fut enfin renvoyé.

M. de Vendôme et son frère repaissoient le Roi toutes les semaines par des courriers que chacun d'eux envoyoit de son armée, et souvent plus fréquemment de projets et d'espérances d'entreprises qui s'alloient infailliblement exécuter deux jours après, et qui toutes s'en alloient en fumée. On comprenoit aussi peu une conduite si propre à décréditer, que la persévérance du Roi à s'en laisser amuser et à être toujours content d'eux; et cette suite si continuelle et si singulière de toutes leurs campagnes prouve peut-être plus l'excès du pouvoir qu'eut toujours auprès de lui leur naissance, et la protection pour cela même de

M. du Maine, conséquemment de Mme de Maintenon, que tout ce qu'on lui a vu faire avant et depuis pour les bâtards comme tels. De temps en temps quelque petite échauffourée soutenoit leurs langages, dans un pays si coupé, où deux grandes armées jouoient aux échecs l'une contre l'autre. A la mi-mai, M. de Vendôme tenta l'exploit de chasser de Trin quelques troupes impériales; il y arriva trop tard, à son ordinaire, et trouva les oiseaux envolés. Il fit tomber sur une arrière-garde, qui se trouva si bien protégée par de l'infanterie postée en divers lieux avantageux sur leur retraite, qu'elle se fit très-bien malgré lui. Il leur tua quatre cents hommes et prit force prisonniers, entre autres Vaubrune, un de leurs officiers généraux, grand partisan et fort hasardeux. Qui compteroit exactement ce que M. de Vendôme mandoit au Roi chaque campagne qu'il tuoit ou prenoit aux ennemis ainsi en détail, y trouveroit presque le montant de leur armée. C'est ainsi qu'en supputant les pertes dont les gros joueurs se plaignent le long de l'année, il s'est trouvé des gens qui, à leur dire, avoient perdu plus d'un million, et qui en effet n'avoient jamais perdu cinquante mille francs. La licence et la débauche, l'air familier avec les soldats et le menu officier faisoient aimer M. de Vendôme de la plupart de son armée; l'autre partie, rebutée de sa paresse, de sa hauteur, surtout de l'audace de ce qu'il avançoit en tout genre, et retenue par la crainte de son crédit et de son autorité, laissoit ses louanges poussées à l'excès sans contradiction aucune, qui en faisoit[1] un héros à grand marché; et le Roi, qui se plaisoit à tout ce qui en pouvoit donner cette opinion, devenoit sans cesse le premier instrument de la tromperie grossière dans laquelle il étoit plongé à cet égard.

Le fils de Vaudemont, nouveau feld-maréchal de l'Empereur, et qui commandoit son armée à Ostiglia, y mourut en quatre jours de temps. Ce fut pour lui, pour sa

1. Ce qui en faisait.

sœur et pour ses deux nièces une très-sensible affliction. La politique leur fit cacher autant qu'ils le purent une douleur inutile puisqu'il n'y avoit point de remède. Mlle de Lislebonne et Mme d'Espinoy ne purent s'empêcher d'en laisser voir la profondeur à quelques personnes, ou par confiance, ou peut-être plus encore de surprise. Cette remarque suffit pour fournir aux réflexions.

Le vieux maréchal de Villeroy, grand routier de cour, disoit plaisamment qu'il falloit tenir le pot de chambre aux ministres tant qu'ils étoient en puissance, et le leur renverser sur la tête sitôt qu'on s'apercevoit que le pied commençoit à leur glisser. C'est la première partie de ce bel apophthegme que nous allons voir pratiquer au maréchal de Tessé, en attendant que nous lui voyions accomplir pleinement l'autre partie. Avec la même bassesse qu'il s'étoit conduit en Italie avec le duc de Vendôme, malgré les ordres si précis du Roi de prendre sans ménagement le commandement sur lui, avec la même accortise, il fit la navette avec la Feuillade en Dauphiné et en Savoie, pour le laisser en chef quelque part et y accoutumer le Roi. D'accord avec Chamillart, il fit le malade quand il en fut temps, le fut assez longtemps pour se rendre inutile, et obtenir enfin un congé qui laissât la Feuillade pleinement en chef, d'une manière toute naturelle, et en état de recevoir comme nécessairement la patente, le caractère et les appointements de général d'armée, sans que le Roi s'en pût dédire. C'est aussi ce qui s'exécuta de la sorte. Après ce qu'on avoit fait pour lui et la situation et la conjoncture où il se trouvoit, le Roi, obsédé de son ministre, ne put reculer, et ne voulut pas même le laisser apercevoir qu'il en eût envie. La Feuillade succéda donc en tout à Tessé dans les parties du Dauphiné, de la Savoie et des vallées. Il falloit en profiter pour, de ce chausse-pied, aller à mieux, et en attendant faire parler de soi : il alla donc former le siége de Suse, d'où il envoya force courriers. Le fort de la Brunette pensa lui faire abandonner cette place. Il ne manqua pas

de jouer sur le mot, avec un air de galanterie militaire, que son beau-père sut faire valoir. Ce fort pris, Bernardi, gouverneur de Suse, se défendit si mal qu'il capitula le 16 juin, sans qu'il y eût aucune brèche, ni même qu'il pût y en avoir sitôt. Le chevalier de Tessé en apporta la nouvelle; cette honnêteté étoit bien due à la complaisance de son père. L'exploit fut fort célébré à la cour, après lequel ce nouveau général d'armée se tourna à de nouveaux, mais ce ne fut que contre les barbets[1] des vallées. Il ne fallut pas demeurer oisif, mais peloter en attendant partie, et se conserver cependant d'exercice de général d'armée, pour le devenir plus solidement.

En même temps, en ce mois de juin, Phélypeaux arriva de Turin, et salua le Roi, qui aussitôt l'entretint longtemps dans son cabinet. C'étoit un grand homme bien fait, de beaucoup d'esprit et de lecture, naturellement éloquent, satirique, la parole fort à la main, avec des traits et beaucoup d'agrément, et quand il le vouloit, de force. Il mit ces talents en usage, et sans contrainte, pour se plaindre de tout ce qu'il avoit souffert les six derniers mois qu'il avoit demeuré en Piémont, ou à Turin, ou à Coni, où il fut gardé étroitement, et où on lui refusoit jusqu'au nécessaire de la vie. Ses derniers propos avec Monsieur de Savoie furent assommants pour un prince qui se sentoit autant que celui-là, et ses réponses encore plus piquantes, par leur sel et leur audace, aux messages qu'il lui envoya souvent depuis. Il dit même aux officiers qui le gardoient à Coni qu'il espéroit que le Roi seroit maître de Turin avant la fin de l'année, que lui en seroit fait gouverneur, qu'il y feroit raser d'abord la maison où il avoit été arrêté, et qu'il y feroit élever une pyramide, avec une inscription en plusieurs langues, par laquelle il instruiroit la postérité des rigueurs avec lesquelles Monsieur de Savoie avoit traité un ambassadeur

1. Les barbets étaient les Vaudois du Piémont.

de France, contre le droit des gens, contre l'équité et la raison. Il avoit fait une relation de ce qui s'étoit passé à son égard depuis les premiers événements de la rupture, très-curieuse et bien écrite, où il n'épargnoit pas Monsieur de Savoie ni sa cour. Il en montra quelques copies, qui furent fort recherchées, et qui méritent de l'être toujours. Le malheur de l'État, attaché à la fortune de la Feuillade, ne permit pas à Phélypeaux de jouir de sa vengeance, ni la longueur de sa vie de voir les horreurs dans lesquelles Monsieur de Savoie finit la sienne. Ce Phélypeaux étoit un vrai épicurien, qui croyoit tout dû à son mérite, et il étoit vrai qu'il avoit des talents de guerre et d'affaires, et tout possible par l'appui de ceux de son nom qui étoient dans le ministère; mais particulier et fort singulier, d'un commerce charmant quand il vouloit plaire et[1] qu'il se plaisoit avec les gens; d'ailleurs épineux, difficile, avantageux et railleur. Il étoit pauvre, et en étoit fâché pour ses aises, ses goûts très-recherchés, et sa paresse.

Il étoit frère d'un évêque de Lodève, plus savant, plus finement spirituel et plus épicurien que lui, plus aisé aussi dans sa taille, qui, par la tolérance de Basville et l'appui de ceux de son nom dans le ministère, manioit fort le Languedoc depuis la chute du cardinal Bonzi. Il survécut son frère, entretenoit des maîtresses publiquement chez lui, qu'il y garda jusqu'à sa mort, et tout aussi librement ne se faisoit faute de montrer, et quelquefois de se laisser entendre, qu'il ne croyoit pas en Dieu. Tout cela lui fut souffert toute sa vie sans le moindre avis de la cour, ni la plus légère diminution de crédit et d'autorité. Il n'avoit fait que cela toute sa vie, mais il s'appeloit Phélypeaux. Il s'en falloit bien que le cardinal Bonzi, avec tous ses talents, ses services, ses ambassades, eût jamais donné le quart de ce scandale; et il en fut perdu. Ce Lodève ne sortoit presque point de sa province, mourut riche et vieux, car

1. Ce mot *et* est écrit en interligne, au dessus de *ou*, que Saint-Simon n'a point biffé.

il sut aussi s'enrichir, et laissa un tas de bâtards. Phélypeaux eut en arrivant la place de conseiller d'État d'épée vacante par la mort de Briord.

Le duc de Gramont avoit eu enfin la permission de voir la princesse des Ursins sur sa route; ce fut le premier adoucissement qu'elle obtint depuis sa disgrâce. Le desir de préparer à mieux fit accorder cette liberté; le prétexte en fut de ne pas aigrir la Reine pour une bagatelle, et ne pas mettre le duc de Gramont hors d'état de pouvoir traiter utilement avec elle; mais il ne sut pas en profiter. Battu de l'oiseau, à son départ, sur la déclaration de son mariage, il craignit tout, et ne fut point assez avisé pour se bien mettre avec cette femme, si importante dans un tête-à-tête dont le Roi ne pourroit savoir le détail, et s'aplanir par là toutes les épines, que la sécheresse de sa part en cette entrevue éleva contre lui de toutes parts à la cour d'Espagne.

Il y arriva les premiers jours de juin. Il trouva le Roi avec l'abbé d'Estrées sur la frontière de Portugal, où, malgré la criminelle disette de tout ce qui est nécessaire à l'entretien des troupes, des places et de la guerre, Puységur avoit fait des prodiges pour y suppléer, dont le duc de Berwick avoit su profiter par un détail de petits avantages, qui découragèrent les ennemis et lui facilitèrent des entreprises. Il prit à discrétion Castelbranco, où il se trouva quantité de farines, qui furent d'un grand secours, beaucoup d'armes, et les tentes de la suite du roi de Portugal. De là il marcha au général Fagel, qui fut battu et fort poursuivi; il pensa être pris : il y eut six cents prisonniers, avec tous leurs officiers; et sans les montagnes, pour vingt hommes qu'il en coûta au duc, rien ne seroit échappé du corps de Fagel, qui s'y dispersa en désordre. Portalègre et d'autres places suivirent ces succès, et augmentèrent bien le crime d'Orry, comme je l'ai dit ailleurs, par la conquête du Portugal, alors sans secours, qu'avec les précautions sur lesquelles on comptoit à l'ouverture de la campagne, il auroit été facile de faire, au

lieu que les secours ayant eu le temps d'arriver avant le printemps suivant, ce côté-là devint le plus périlleux, et celui par lequel l'Espagne fut plus d'une fois au moment d'être perdue. Berwick avoit d'abord pris Salvatierra avec dix compagnies à discrétion, et fait divers autres petits exploits. Ce fut pendant cette campagne que le roi d'Espagne se forma un régiment des gardes espagnoles, dont le comte d'Aguilar fut fait colonel. Ce grand d'Espagne reviendra plusieurs fois sur la scène; on le fera connoître dans la suite.

Les armées de Flandres et d'Allemagne étoient dans un grand mouvement depuis l'ouverture de la campagne : l'Empereur serré de près par les mécontents d'Hongrie, ce royaume tout révolté, le commerce intercepté dans la plupart des provinces héréditaires qui en sont voisines, Vienne même dans la confusion, par les dégâts et les courses que souffroit[1] non seulement sa banlieue, mais ses faubourgs, qui étoient insultés, et l'Empereur, qui avoit vu brûler sa ménagerie et qui avoit éprouvé en personne le danger des promenades au dehors; une situation si pénible porta toute son attention sur la Bavière. Il craignit tout des succès d'un prince qui, à la tête d'une armée françoise et de ses propres troupes, pourroit donner la loi à l'Allemagne, et l'enfermer entre les mécontents et lui à n'avoir plus d'issue; le danger ne parut pas moins grand à ses alliés : de sorte que la résolution fut prise de porter toutes leurs forces dans le cœur de l'Empire. C'est ce qui rendit les premiers temps de la campagne de Flandres si incertains, par le soin que les ennemis eurent de cacher leur projet, pour dérober des marches au maréchal de Villeroy, et gagner le Rhin longtemps avant lui, s'il étoit possible. Le maréchal de Tallart, qui avoit passé le Rhin de bonne heure, s'avançoit cependant vers les gorges des montagnes; il n'y trouva aucune difficulté, et il passa la journée du 18 mai avec l'électeur de Bavière.

1. Le manuscrit porte bien *souffroit*, au singulier.

Le duc de Marlborough, avancé vers Coblentz, laissoit en incertitude d'une entreprise sur la Moselle, ou de vouloir seulement attirer le gros des troupes de ce côté-là; mais bientôt, pressé d'exécuter son projet, il marcha à tire-d'aile au Rhin, et le passa à Coblentz le 26 et le 27 mai. Le maréchal de Villeroy, venu jusqu'à Arlon, craignit encore un hoquet[1], que l'Anglois, embarquant son infanterie, la portât en Flandres bien plus tôt qu'il n'y pourroit être retourné, et ne fît quelque entreprise vers la mer. Dans ce soupçon, il laissa une partie de son infanterie assez près de la Meuse pour pouvoir joindre le marquis de Bedmar à temps, et lui, avec le reste et sa cavalerie, se mit à suivre l'armée ennemie, tandis que Monsieur de Bavière et le prince Louis de Baden se côtoyoient de fort près. Tallart, sur les nouvelles de la cour et du maréchal de Villeroy, avoit quitté l'électeur et fait repasser le Rhin à son armée. Il s'étoit avancé à Landau, et le maréchal de Villeroy avoit passé la Moselle entre Trèves et Thionville. Le marquis de Bedmar étoit demeuré en Flandres à commander les troupes françoises et espagnoles qui y étoient restées, et M. d'Overkerke celles des ennemis. Marlborough cependant passa le Mein entre Francfort et Mayence, et marcha par le Bergstras sur Ladenbourg, pour y passer le Necker. Les maréchaux de Villeroy et de Tallart se virent et se concertèrent, les troupes du premier sous Landau, celles de l'autre sous Neustadt, d'où Tallart remena son armée passer le Rhin sur le pont de Strasbourg le premier de juillet. Alors celle de Marlborough étoit arrivée à Ulm, et le prince Eugène, parti de Vienne, s'étoit rendu à Philisbourg, d'où il étoit allé camper à Rothweil pour couvrir le Wurtemberg, et ce dessein manqué mena son armée à Ulm, où il conféra avec le prince Louis de Baden et le duc de Marlborough, qui avoient les leurs à portée.

Le maréchal de Villeroy suivit Tallart et passa le Rhin;

1. *Hoquet*, choc, empêchement.

il entra dans le commencement des vallées, de manière à pouvoir communiquer avec Tallart, et de le joindre même au besoin par des détachements avancés. Tous deux avoient perdu dans le Palatinat une précieuse quinzaine en revues et en fêtes et en attente des ordres de la cour. Villeroy, accoutumé à maîtriser Tallart, son cousin, son courtisan, et son protégé toute sa vie, n'en rabattit rien pour le voir à la tête d'une armée indépendante de lui. Tallart, devenu son égal au moins en ce genre, trouva cette hauteur mal placée, et voulut secouer un joug trop dur, et que l'autre n'avoit aucun droit de lui imposer. Cela fit des scènes assez ridicules, mais qui n'éclatèrent pas jusque dans le gros des armées. Tallart, plus sage, comprit pourtant qu'à la cour leur égalité cesseroit, et le besoin de ne se pas brouiller avec son ancien protecteur les remit un peu plus en mesure. Cette perte de temps fut le commencement des malheurs que le Roi éprouva en Allemagne : Tallart devoit passer et le maréchal de Villeroy garder les gorges; cela se fit, mais trop tard. Donawerth est un passage très-important sur le Danube; la ville ne vaut rien : on fit des retranchements à la hâte sur l'arrivée de tant de troupes des alliés, et le comte d'Arco, maréchal des troupes de Bavière, se mit dedans; il fut attaqué avant que ses retranchements fussent achevés. Il soutint très-bravement et avec capacité ses retranchements depuis six heures du soir jusqu'à neuf, que se voyant hors d'état d'y tenir davantage, il se retira en bon ordre à Donawerth, qu'il abandonna le lendemain, passa le Danube, puis le Lech, et se retira à Rhein, d'où il compta pouvoir empêcher aux ennemis le passage de la rivière. Arco avoit du talent pour la guerre et une grande valeur; il étoit Piémontois d'origine, et avoit toujours été attaché au service de Bavière; il y étoit parvenu avec réputation au premier et unique grade militaire de ce pays-là, qui est maréchal, et Monsieur de Bavière avoit obtenu qu'obéissant sans difficulté aux maréchaux de France, il commanderoit nos lieutenants généraux et ne rouleroit

point avec eux, en sorte que par cet expédient, que la facilité du Roi accepta par les liaisons étroites où il étoit avec l'électeur, le comte d'Arco, qui se faisoit appeler franchement le maréchal d'Arco, commandoit nos troupes jointes à celles de l'électeur en l'absence de ce prince et des maréchaux de France, qui étoit une sorte de réciproque avec eux; et pour les honneurs militaires, il les avoit pareils à eux dans ses troupes, et dans les nôtres fort approchant des leurs. On prétendit que les Impériaux eurent en ce combat presque tous leurs généraux et leurs officiers tués ou blessés, six mille morts et huit mille blessés; ce qu'il y a de plus avéré, c'est qu'on n'y perdit guère que mille François et cinq ou six cents Bavarois. M. d'Arco présuma trop et se trompa : les Impériaux passèrent le Danube tout de suite après avoir occupé Donawerth, qu'il n'avoit pu tenir, traversèrent le Lech sans lui donner loisir de se reconnoître, l'obligèrent de leur quitter Rhein, où il s'étoit retiré, d'où ils dirigèrent leur marche droit sur Munich. L'électeur, effrayé de cette rapidité, et qui avoit déjà Marlborough en tête, cria au secours. Tallart, qui avoit ordre de s'établir dans le Wurtemberg, et qui pour cela assiégeoit Villingen, que nous disons Filengue, abandonna ce projet, et se mit en marche droit vers l'électeur. Il faut ici faire une pause, pour ne perdre pas haleine dans les tristes succès d'Allemagne en les racontant tout de suite, et retourner un peu en arrière avant de revenir au Danube.

Cependant Overkerke voulut profiter de la foiblesse dans laquelle le marquis de Bedmar avoit été laissé aux Pays-Bas. Le Hollandois bombarda, dix heures durant, Bruges, où il ne fit presque point de dommage, et se retira très-promptement tout au commencement de juillet; et à la fin du même mois, il jeta pendant deux jours trois mille bombes dans Namur, qui brûlèrent deux magasins de fourrage et coûtèrent à la vil[illegible]viron cent cinquante mille livres de dommage.

M. de Vendôme assiégea e[illegible]it

au Roi depuis longtemps : il y ouvrit la tranchée le 16 juin. La place capitula le 19 juillet, mais Vendôme les voulut prisonniers de guerre; il leur permit seulement les honneurs militaires, et de sortir par la brèche, au bas de laquelle ils posèrent les armes : trois mille trois cents hommes sortirent sous les armes. On trouva dedans tout le nécessaire pour le plus grand siége. Ce fut le prince d'Elbœuf qui apporta cette nouvelle.

Monsieur de Savoie ne cessoit de secourir les fanatiques : le chevalier de Roannois prit une tartane pleine d'armes et de réfugiés, et en coula une autre à fond, chargée de même; toutes deux étoient parties de Nice; une troisième, pareillement équipée, échoua, et fut prise sur la côte de Catalogne, que le vent avoit séparée de ces deux. Il y avoit de plus un vaisseau rempli d'armes, de munitions et de ces gens-là, qu'on ne put prendre. L'abbé de la Bourlie y étoit embarqué, après être sorti du royaume sans aucun prétexte ni cause de mécontentement. Il s'étoit arrêté longtemps à Genève, puis avoit été trouver Monsieur de Savoie, qui le jugea propre à aller soutenir les fanatiques en Languedoc. Comptant y arriver incessamment, il s'y étoit annoncé en y faisant répandre quantité de libelles très-insolents et très-séditieux, où il prenoit la qualité de chef des mécontents et de l'armée des hauts alliés en France. On surprit aussi de ses lettres à la Bourlie, son frère, qu'il convioit à le venir trouver et se mettre à la tête de ces braves gens, et les réponses de ce frère, qui témoignoient l'horreur qu'il avoit de cette folie. Celui-ci venoit d'en faire plus d'une : c'étoit un homme d'une grande valeur, mais un brigand, et d'ailleurs intraitable. Il avoit le régiment de Normandie, qu'il quitta, étant brigadier, pour de fâcheuses affaires qu'il s'y fit, et se retira dans sa province. Quelque temps après, il fut volé dans sa maison; il soupçonna un maître valet, à qui, de son autorité privée, il fit donner en sa présence une très-rude question. Cette affaire éclata, en renouvela d'autres fort vilaines qui s'étoient assoupies : il fut arrêté,

et amené à Paris dans la Conciergerie. L'abbé avoit beaucoup de bénéfices, violent et grand débauché, comme la Bourlie. Nous les verrons finir tous deux très-misérablement, l'un en France, l'autre en Angleterre. Ces deux frères furent de cruels pendants d'oreille pour Guiscard, leur aîné, dans sa fortune et sa richesse. Leur père, qui s'appeloit la Bourlie, qui est leur nom, étoit un gentilhomme de valeur, qui avoit été à mon père, et qui en eut le don de quelques métairies au marais de Blaye, lorsque mon père prit soin de le faire dessécher. La Bourlie fit fortune; il succéda à du Mont dans la place de sous-gouverneur du Roi, et eut après le gouvernement de Sedan. Il conserva toute sa vie de l'attachement et de la reconnoissance pour mon père; c'étoit aussi un fort galant homme. Guiscard s'en est toujours souvenu avec moi, avec son cordon bleu et ses ambassades, ses gouvernements et ses commandements.

Augicourt mourut, ayant six mille livres de pension du Roi et deux mille livres sur l'ordre de Saint-Louis, sans ce qui ne se savoit pas, et qu'on avoit lieu de croire aller haut par son peu de bien et les commodités qu'il se donnoit, et avec une cassette toujours bien fournie. C'étoit un gentilhomme de Picardie, né sans bien, avec beaucoup d'esprit, d'adresse, de valeur et de courage d'esprit. M. de Louvois, qui cherchoit à s'attacher des sujets de tête et de main dont il pût se servir utilement en beaucoup de choses, démêla celui-ci dans les troupes, qui, sans bien, n'espérant pas d'y faire aucune fortune, consentit volontiers à quitter son emploi pour entrer chez M. de Louvois. Il n'y fut pas longtemps sans être employé; il s'acquitta bien de ce dont il étoit chargé, et mérita de l'être d'affaires secrètes et d'autres, à la guerre, en différentes occasions. Il y fit bien les siennes, et parvint à une grande confiance de M. de Louvois, qui le fit connoître au Roi, avec qui ces affaires secrètes lui proc[illegible] [illegible]vers entretiens, pour lui rendre un compte dire[illegible] [illegible] directement ses ordres. La bourse grossi[illegible] [illegible]r subalterne,

qui ne menoit pas à une fortune marquée, dégoûta à la fin un homme gâté par la confiance d'un aussi principal ministre qu'étoit Louvois, et qui se mêloit de tout, et par quelque part aussi en celle du Roi, et un homme devenu audacieux et né farouche. Après un assez long exercice de ce train de vie, il fut accusé de faire sa cour au Roi aux dépens du maître qui le lui avoit produit. Quoi qu'il en soit, M. de Louvois le chassa de chez lui avec éclat, et s'en plaignit, mais sans rien articuler de particulier, comme du plus ingrat, du plus faux et du plus indigne de tous les hommes.

Augicourt fut aussi réservé en justification que M. de Louvois en accusation : il se contenta de dire qu'il l'avoit bien servi, mais qu'il n'y avoit plus moyen de durer avec lui. Le Roi ne se mêla point du tout de cette rupture, mais il continua toujours de le voir en particulier, et de s'en servir en plusieurs choses secrètes. Il ne lui prescrivit rien à l'égard de Louvois, le laissa paroître publiquement à la cour et partout, lui augmenta de temps en temps ses bienfaits publiquement, mais par mesure. En secret, il lui donnoit gros souvent, lui faisoit toutes les petites grâces qu'il lui pouvoit faire, et assez volontiers à ceux pour qui il les demandoit. Outre les audiences secrètes, Augicourt parloit au Roi très-souvent et longtemps, allant à la messe ou chez Mme de Maintenon. Quelquefois le Roi l'appeloit, et lui parloit ainsi en allant, et il étoit toujours bien reçu et bien écouté, et paroissoit fort libre avec le Roi en l'approchant, et le Roi avec lui. Il voyoit souvent aussi, et quand il le vouloit, Mme de Maintenon en particulier, et il étoit d'autant mieux avec elle qu'elle étoit plus mal avec Louvois. Après sa mort, et Barbezieux en sa place, Augicourt vécut et fut toujours traité comme il l'avoit été jusqu'alors. Il ne craignoit point de rencontrer ces ministres ni leurs parents, et ce fut un grand crève-cœur pour Louvois, et pour Barbezieux ensuite, et pour tous les Telliers, de voir cet homme se conserver sur le pied où il étoit. Du reste, haï, craint, méprisé, comme le méritoit sa conduite avec

M. de Louvois, soupçonné d'être rapporteur, et personne ne voulant se brouiller pour Augicourt avec les Telliers, qui l'abhorroient, il n'entroit dans aucune maison de la cour que chez Livry et chez Monsieur le Grand, qui étoient des maisons ouvertes, où on jouoit dès le matin, toute la journée, et fort souvent toute la nuit. Augicourt étoit gros joueur et net, mais de mauvaise humeur, et au lansquenet public il jouoit chez Monsieur avec lui, et à la cour avec Monseigneur. En aucun temps, il ne fréquenta aucuns ministres ni aucuns généraux d'armée : il étoit assez vieux, et point marié.

Verac venoit de mourir depuis peu. Il s'appeloit Saint-Georges, et il étoit homme de qualité : la lieutenance générale de Poitou, où il avoit des terres, fit sa fortune. Il avoit été huguenot. Lui et Marillac, intendant de Poitou, lors de la révocation de l'édit de Nantes et des barbaries qui furent exercées contre les huguenots, tous deux crurent y trouver leur fortune; tous deux se signalèrent en cruautés, en conversions, tous deux donnèrent le ton aux autres provinces, tous deux en obtinrent ce qu'ils s'en étoient proposé. Verac en fut chevalier de l'ordre en 1688, et Marillac conseiller d'État, par une grande préférence sur ses anciens : il en a joui jusqu'à être doyen du conseil, mais il a vu mourir ses deux fils sans enfants, qui lui donnoient de justes et d'agréables espérances, l'un dans la robe, l'autre à la guerre, sa fille et son gendre la Fayette, lieutenant général, dont la fille unique fut grand'mère du duc de la Trémoille d'aujourd'hui, morte encore avant son grand-père. Verac a été plus heureux : son fils est mort cette année 1741, estimé, aimé et considéré, lieutenant général et chevalier de l'ordre en 1724, dont les enfants ne sont pas tournés à la fortune, l'un par un asthme qui l'empêche de servir, l'autre par être cadet, et encore capitaine de cavalerie.

Deux mois, depuis la mi-juin jusqu'au 15 août de cette année, virent diverses élévations de quatre hommes qui, chacun fort différents, c[illegible] grandes et de curieuses

suites; on pourroit ajouter les plus incroyables, et de ces choses dans lesquelles paroît toute la grandeur de Dieu, qui se joue des hommes, et qui prépare et tire de riens et de néants les plus grands et les plus singuliers événements, ou qui, dans un ordre inférieur selon le monde, découvre ce que c'est que la foiblesse des instruments par lesquels il daigne soutenir sa vérité et l'Église : Harley, auparavant orateur de la chambre basse, devint secrétaire d'État; le Blanc, intendant d'Auvergne; Leczinski, roi de Pologne; et l'abbé de Caylus, évêque d'Auxerre; qui tous quatre, chacun en son très-différent genre, peuvent fournir les plus abondantes et les plus curieuses matières aux réflexions. On en verra assez sur Harley, dans les pièces[1], à l'occasion de la paix d'Utrecht et de ce qui la précéda à Londres, pour que je n'aie rien [à] dire ici de lui. M. le Blanc se trouvera en son temps ici en entier. Du roi de Pologne, devenu beau-père du Roi, il n'y a qu'à admirer, et se mettre, non pas un doigt, mais tous les doigts, sur la bouche, et la main toute entière; pour[2] de Monsieur d'Auxerre, les bibliothèques sont pleines de lui, et il se trouvera lieu d'en parler.

Castel dos Rios, cet heureux ambassadeur d'Espagne qui se trouva ici lors de la mort de Charles II, eut l'ordre de se rendre à Cadix, pour s'y embarquer et aller au Pérou, dont il avoit été nommé vice-roi, et où il mourut après avoir rempli ce grand emploi, et fort dignement, pendant plusieurs années.

Monasterol revint à Paris de la part de l'électeur de Bavière, et présenta le comte d'Albert, venu avec lui, qui chassé du service de France pour son duel, comme il a été dit en son temps, s'étoit attaché à celui de Bavière, où il étoit maréchal de camp. Il alloit de la part de l'électeur en Espagne, où il devoit aussi servir. L'abbé d'Estrées arriva aussi d'Espagne, dans l'épanouissement, et fut très-bien reçu.

1. Voyez tome I, p. 420, note 1.
2. *Pour* corrige *et*, au manuscrit.

Chamillart fit en même temps deux nouveaux intendants des finances : Rebours, son cousin germain et de sa femme, et Guyet, maître des requêtes, dont la fille unique avoit, malheureusement pour elle, épousé le frère de Chamillart. Rien de si ignorant, ni en récompense de si présomptueux et de si glorieux, que ces deux nouveaux animaux. Le premier s'étoit sûrement moulé sur le marquis de Mascarille; il l'outroit encore : tout étoit en lui parfaitement ridicule. L'autre, grave et collet monté, faisoit grâce de prêter l'oreille, à condition pourtant qu'il ne comprenoit rien de ce qu'on lui disoit. Jamais un si sot homme que celui-ci, jamais un si impertinent que l'autre, jamais rien de plus indécrottable que tous les deux; et voilà les choix et les environs des ministres, et ce que sont leurs familles quand ils ont la foiblesse d'y vouloir trouver et avancer : ils n'y trouvent aucun secours, ils excitent le cri public, et ils préparent de loin leur propre perte.

La mort de l'abbesse de Fontevrault dans un âge encore assez peu avancé, arrivée dans ce temps-ci, mérite d'être remarquée : elle étoit fille du premier duc de Mortemart, et sœur du duc de Vivonne, de Mme de Thianges et de Mme de Montespan; elle avoit encore plus de beauté que cette dernière, et, ce qui n'est pas moins dire, plus d'esprit qu'eux tous, avec ce même tour, que nul autre n'a attrapé qu'eux, ou avec eux par une fréquentation continuelle, et qui se sent si promptement et avec tant de plaisir; avec cela très-savante, même bonne théologienne, avec un esprit supérieur pour le gouvernement, une aisance et une facilité qui lui rendoit comme un jeu le maniement de tout son ordre, et de plusieurs grandes affaires qu'elle avoit embrassées, et où il est vrai que son crédit contribua fort au succès; très-régulière et très-exacte, mais avec une douceur, des grâces et des manières qui la firent adorer à Fontevrault et de tout son ordre. Ses moindres lettres étoient des pièces à garder, et toutes ses conversations ordinaires, même celles d'af-



faires ou de discipline, étoient charmantes, et ses discours en chapitre, les jours de fêtes, admirables. Ses sœurs l'aimoient passionnément, et malgré leur impérieux naturel, gâté par la faveur au comble, elles avoient pour elle une vraie déférence. Voici le contraste. Ses affaires l'amenèrent plusieurs fois et longtemps à Paris. C'étoit au fort des amours du Roi et de Mme de Montespan. Elle fut à la cour, et y fit de fréquents séjours, et souvent longs. A la vérité elle n'y voyoit personne, mais elle ne bougeoit de chez Mme de Montespan, entre elle et le Roi, Mme de Thianges et le plus intime particulier. Le Roi la goûta tellement qu'il avoit peine à se passer d'elle; il auroit voulu qu'elle fût de toutes les fêtes de sa cour, alors si galante et si magnifique. Madame de Fontevrault se défendit toujours opiniâtrément des publiques, mais elle n'en put éviter de particulières. Cela faisoit un personnage extrêmement singulier. Il faut dire que son père la força à prendre le voile et à faire ses vœux, qu'elle fit de nécessité vertu, et qu'elle fut toujours très-bonne religieuse. Ce qui est très-rare, c'est qu'elle conserva toujours une extrême décence personnelle dans ces lieux et ces parties, où son habit en avoit si peu. Le Roi eut pour elle une estime, un goût, une amitié que l'éloignement de Mme de Montespan ni l'extrême faveur de Mme de Maintenon ne purent émousser; il la regretta fort, et se fit un triste soulagement de le témoigner. Il donna tout aussitôt cette unique abbaye à sa nièce, fille de son frère, religieuse de la maison, et personne d'un grand mérite.

CHAPITRE VII.

Naissance du premier duc de Bretagne. — Progrès des mécontents. — Mesures des alliés pour la défense de l'Allemagne. — Mouvements dans nos armées. — Première faute principale. — Faute du maréchal de Villeroy. — Marche et disposition des armées. — Bataille

d'Hochstedt. — Bon et sage avis de l'électeur, méprisé. — Électeur de Bavière passe à Strasbourg, et par Metz à Bruxelles. — Obscurité et rareté des nouvelles d'Allemagne. — Silly, prisonnier, vient rendre compte au Roi de la bataille d'Hochstedt; disgression sur Silly et sa catastrophe. — Fautes de la bataille d'Hochstedt. — Cri public; consternation; embarras; contraste des fêtes continuées pour la naissance du duc de Bretagne.

Je devois marquer un peu plus tôt la naissance du fils aîné de M[gr] le duc de Bourgogne, arrivée à Versailles à cinq heures après-midi, le mercredi 25 juin. Ce fut une grande joie pour le Roi, à laquelle la cour et la ville prirent part jusqu'à la folie par l'excès des démonstrations et des fêtes. Le Roi en donna une à Marly, et y fit les plus galants et les plus magnifiques présents à M[me] la duchesse de Bourgogne, alors relevée. Malgré la guerre et tant de vifs sujets de mécontentement de Monsieur de Savoie, le Roi lui écrivit pour lui donner part de cette nouvelle, mais il adressa le courrier à M. de Vendôme pour qu'il envoyât la lettre au duc de Savoie. On eut tout lieu de se repentir de tant de joie, puisqu'elle ne dura pas un an, et de tant d'argent dépensé si mal à propos en fêtes dans les conjonctures où on étoit.

La grande alliance avoit grande raison de tout craindre pour l'Empereur, et de porter toutes ses forces à sa défense. Les mécontents, devenus maîtres d'Agria et de toute l'île de Schutt une seconde fois depuis l'avoir abandonnée, n'avoient pu en être chassés; le comte Forgatz, à la tête de trente mille hommes, entré en Moravie, y avoit défait quatre mille Danois et six mille hommes des pays héréditaires, leur avoit tué deux mille hommes, pris toute leur artillerie et leurs bagages, et acculé le général Reitchaw, Danois, qui les commandoit, dans un château. Le même Forgatz défit ensuite le général Heister, avec tout ce qu'il avoit pu rassembler de troupes pour s'opposer à eux et couvrir Vienne, où la consternation et la frayeur furent extrêmes. Que n'avoit-on point à espérer dans une conjoncture si singuliè[illegible] heureuse, pour peu que les armées des maréchaux [illegible] Tallart, jointes à

celles de l'électeur de Bavière, eussent eu le moindre des succès que promettoient tant de forces unies au cœur de l'Allemagne, avec l'armée du maréchal de Villeroy en croupe! On va voir ce que peut la conduite et la fortune, ou pour mieux dire la Providence, qui se joue de l'orgueil et de la prudence des hommes, et qui dans un instant relève et atterre les plus grands rois.

Tallart arriva à Ulm le 28 août[1], et y séjourna deux jours pour laisser reposer son armée, l'amena le 2 août sous Augsbourg, et joignit le 4 l'électeur et le maréchal de Marsin. Dès lors l'électeur étoit poussé par Blainville, à qui les mains démangeoient d'autant plus qu'avec les grandes parties de guerre qu'il avoit fait voir durant celle-ci et la considération singulière qu'il s'étoit acquise, il n'espéroit rien moins que le bâton d'une action heureuse, porté par son ancienneté de lieutenant général et par la faveur de sa famille. Legal, qu'une jolie action venoit de faire lieutenant général, comme je crois l'avoir marqué en son lieu, et qui revenoit de la cour, où l'électeur l'avoit envoyé comme un homme intelligent et de confiance, secondoit Blainville auprès de lui en audacieux qui espère tout et ne regarde point d'où il est parti, et l'électeur, plein de valeur et à la tête de trois armées complètes et florissantes, pétilloit de lui-même d'ardeur de s'en servir, et de se rendre maître de l'Allemagne par le gain d'une bataille qui auroit mis l'Empereur à sa merci, entre des mécontents victorieux déjà et les armées de l'étecteur triomphantes. Ces idées si flatteuses le perdirent. Il ne discerna pas l'incertitude du succès d'avec la sûreté de celui de ne rien entreprendre. Il se trouvoit dans l'abondance et dans une abondance durable, par les pays gras et neufs dont il étoit maître, et qu'il avoit dans ses derrières et à l'un de ses côtés; le vis-à-vis de lui étoit ruiné par les armées ennemies, qui par le nombre de leurs troupes, de leurs marches circulaires et croisées, de leurs séjours, étoit mangé; leurs

1. Saint-Simon a écrit 28 août pour 28 juillet.

derrières ne l'étoient pas moins. Il y avoit peu de distance au delà jusqu'aux ravages qu'avoient faits les courses des mécontents. En un mot, ces pays épuisés ne pouvoient fournir huit jours de subsistance à ce grand nombre de troupes des alliés, et sans rien faire que les observer, il falloit que, faute de subsistance, ils lui quittassent la partie, et se retirassent assez loin pour chercher à vivre, pour que l'électeur trouvât tout ouvert devant lui. N'avoir pas pris ce parti fut la première faute, et la faute radicale.

Marsin ne songeoit, depuis qu'il étoit en Bavière, qu'à se rendre agréable à l'électeur, et Tallart, gâté par sa victoire de Spire, et cherchant aussi à plaire en courtisan, ne mit aucun obstacle à l'empressement de l'électeur de donner une bataille. Il ne fut donc plus question que de ce but, qui se trouva d'autant plus facile à atteindre, qu'une bataille étoit tout le desir et toute la ressource des alliés dans la position où ils se trouvoient. Le prince Louis de Baden assiégeoit Ingolstadt, et ne le pouvoit prendre si la faim chassoit le duc de Marlborough, qui étoit l'armée opposée à l'électeur. Le prince Eugène amusoit le maréchal de Villeroy, destiné à la garde des montagnes; il croyoit avoir tout fait que d'avoir établi la communication entre l'électeur et lui par de gros postes semés entre eux deux; il en avoit sur le haut des montagnes, qui voyoient à revers le camp du prince Eugène. Le maréchal le comptoit uniquement occupé à garder ses retranchements de Bihel, et l'empêcher de les attaquer : il fut averti que ce prince avoit un autre dessein; il n'en voulut rien croire. Le prince Eugène, informé de moment en moment des mouvements de l'électeur, et qui n'étoit dans ces retranchements que [pour] occuper le maréchal de Villeroy et l'empêcher d'aller grossir les trois armées de la sienne, se mesura assez juste pour l'amuser jusqu'au bout, et partir précisément pour aller joindre Marlborough, de manière qu'il y arrivât sûrement à temps, mais sans donner au maréchal celui d'en profiter, ni sur son arrière-garde, ni par de nombreux détachements pour fortifier l'électeur;



c'est ce qu'il exécuta avec une capacité qui dépassoit de loin celle du maréchal de Villeroy, qui n'y sut pas remédier après ne l'avoir pas voulu prévoir, et qui, après quelques mouvements, demeura avec toute son armée dans ces gorges.

Cependant l'électeur marchoit aux ennemis avec une merveilleuse confiance : il arriva le matin du 12 août dans la plaine d'Hochstedt, lieu de bon augure par la bataille qui y avoit été gagnée. L'ordre de celle de l'électeur fut singulier; on ne mêla point les armées : celle de l'électeur occupa le centre, commandée par d'Arco; Tallart avec la sienne formoit l'aile droite, et Marsin avec la sienne l'aile gauche, sans aucun intervalle plus grand qu'entre le centre et les ailes d'une même armée. L'électeur commandoit le tout, mais Tallart présidoit, et comme il ne voyoit pas à dix pas devant lui, il tomba en de grandes fautes, qui ne trouvèrent pas, comme à Spire, qui les réparât sur-le-champ. Peu d'heures après l'arrivée de l'électeur dans la plaine d'Hochstedt, il eut nouvelles que les ennemis venoient au-devant de lui, c'est-à-dire Marlborough et le prince Eugène, qui joignit son armée avec la sienne dans la marche de la veille : rien ne fut mesuré plus juste. Il avoit laissé dix-sept bataillons et quelque cavalerie au comte de Nassau Weilbourg, dans les retranchements de Bihel, pour continuer d'y amuser le maréchal de Villeroy tant qu'il pourroit, et se retirer dès que le maréchal, désabusé, tourneroit sur lui; le prince Louis de Baden étoit demeuré à son siége d'Ingolstadt. Nos généraux eurent toute la journée à choisir leur champ de bataille et à faire toutes leurs dispositions. Il étoit difficile de réussir plus mal à l'un et à l'autre. Un ruisseau assez bon et point trop marécageux couloit parallèlement au front de nos trois armées; une fontaine formoit une large et longue fondrière, qui séparoit presque les deux lignes du maréchal de Tallart : situation étrange quand on est maître de choisir son terrain dans une vaste plaine, et qui devint aussi très-funeste. Tout à fait à sa droite, mais moins

avancé qu'elle, étoit le gros village de Pleintheim [1], dans lequel, par un aveuglement sans exemple, il mit vingt-six bataillons de son armée, avec Clérembault, lieutenant général, et Blansac, maréchal de camp, soutenus de cinq régiments de dragons dans les haies du même village, et d'une brigade de cavalerie derrière: c'étoit donc une armée entière pour garder ce village et appuyer sa droite, et se dégarnir d'autant. La première bataille d'Hochstedt, gagnée en ce même terrain, étoit un plan bon à suivre, et une leçon présente dont beaucoup d'officiers généraux qui se trouvoient là avoient été témoins: il paroît qu'on n'y songea pas. Entre deux partis à prendre, ou de border le ruisseau parallèle au front des armées pour en disputer le passage aux ennemis, et celui de les attaquer dans le désordre de leur passage, tous deux bons, et le dernier meilleur, on en prit un troisième : ce fut de leur laisser un grand espace entre nos troupes et le ruisseau, et de le leur laisser passer à leur aise, pour les culbuter après dedans, dit-on. Avec de telles dispositions, il n'étoit pas possible de douter que nos chefs fussent frappés d'aveuglement. Le Danube couloit assez près de Pleintheim, qui eût été un appui de la droite, en s'en approchant, meilleur que ce village, et qui n'avoit pas besoin d'être gardé.

Les ennemis arrivèrent le 13 août, se portèrent d'abord sur le ruisseau, et y parurent presque avec le jour. Leur surprise dut être grande d'en aviser nos armées si loin, qui se rangeoient en bataille. Ils profitèrent de l'étendue du terrain qu'[on] leur laissoit, passèrent le ruisseau presque partout, se formèrent sur plusieurs lignes au deçà, puis s'étendirent à leur aise sans recevoir la plus légère opposition. Voilà de ces vérités exactes, mais sans aucune vraisemblance, et que la postérité ne croira pas. Il étoit près de huit heures du matin quand toute leur disposition fut faite, que nos armées leur virent faire sans s'émouvoir. Le prince Eugène avec son armée avoit la droite, et

1. Bl [redacted]


le duc de Marlborough la gauche avec la sienne, qui fut ainsi opposée à celle du maréchal de Tallart. Enfin elles s'ébranlèrent l'une contre l'autre, sans que le prince Eugène pût obtenir le moindre avantage sur Marsin, qui au contraire en eut sur lui, et qui étoit en état d'en profiter sans le malheur de notre droite. Sa première charge ne fut pas heureuse : la gendarmerie ploya, et porta un grand désordre dans la cavalerie qui la joignoit, dont plusieurs régiments firent merveilles. Mais deux inconvénients perdirent cette malheureuse armée : la seconde ligne, séparée de la première par la fondrière de cette fontaine, ne la put soutenir à propos, et par le long espace qu'il falloit marcher pour gagner la tête de cette fondrière et en faire le tour, le ralliement ne se put faire, parce que les escadrons des deux lignes ne purent passer dans les intervalles les uns des autres, ceux de la seconde pour aller ou pour soutenir la charge, ceux de la première pour se rallier derrière la seconde ; quant à l'infanterie, vingt-six bataillons dans Pleintheim y laissèrent un grand vide, non en espace, car on avoit rapproché les bataillons restés en ligne, mais en front et en force. Les Anglois, qui s'aperçurent bientôt de l'avantage que leur procuroit ce manque d'infanterie, et du désordre extrême du ralliement de la cavalerie de notre droite, en surent profiter sur-le-champ, avec la facilité de gens qui se manioient aisément dans la vaste étendue d'un bon terrain. Ils redoublèrent les charges, et pour le dire en un mot, ils défirent toute cette armée, dès cette première charge, si mal soutenue par les nôtres, que la fermeté de plusieurs régiments, qui çà, qui là, ni la valeur et le dépit des officiers généraux et particuliers ne purent jamais rétablir. L'armée de l'électeur, entièrement découverte et prise en flanc par les mêmes Anglois, s'ébranla à son tour. Quelque valeur que témoignassent les Bavarois, quelques prodiges que fit l'électeur, rien ne put remédier à cet ébranlement ; mais la résistance au moins y fut grande. Ainsi l'armée de Tallart battue et enfoncée dans le plus grand dé-

sordre du monde, celle de l'électeur soutenant avec vigueur, mais ne pouvant résister par devant et par le flanc tout à la fois, l'une en fuite, l'autre en retraite, celle de Marsin chargeant et gagnant sur le prince Eugène, fut un spectacle qui se présenta tout à la fois, pendant lequel le prince Eugène crut plus d'une fois la bataille fort hasardée pour eux. En même temps, ceux de Pleintheim, vigoureusement attaqués, non-seulement surent se défendre, mais poursuivre par deux fois les ennemis fort loin dans la plaine, après les avoir repoussés, lorsque Tallart, voyant son armée défaite, en fuite, poussa à Pleintheim pour en retirer les troupes avec le plus d'ordre qu'il pourroit, et tâcher d'en faire quelque usage. Il en étoit d'autant plus en peine qu'il leur avoit très-expressément défendu de le quitter et d'en laisser sortir un seul homme, quoi qu'il pût arriver. Comme il y poussoit à toute bride, avec Silly et un gentilhomme à lui, tous trois seuls, il fut reconnu, environné, et tous trois pris.

Pendant tous ces désordres, Blansac étoit dans Pleintheim, qui ne savoit ce qu'étoit devenu Clérembault, disparu depuis [plus] de deux heures : c'est que, de peur d'être tué, il étoit allé se noyer dans le Danube; il espéroit le passer à nage[1] sur son cheval, avec son valet sur un autre, apparemment pour se faire ermite après : le valet passa, et lui y demeura. Blansac donc, sur qui le commandement rouloit en l'absence de Clérembault, qui ne paroissoit plus sans que personne sût ce qu'il étoit devenu, se trouva fort en peine de l'extrême désordre qu'il voyoit et entendoit, et de ne recevoir aucun ordre du maréchal de Tallart. L'éparpillement que cause une confusion générale fit que Valsemé, maréchal de camp et dans la gendarmerie, passa tout près du village, en lieu où Blansac le reconnut; il cria après lui, y courut, et le pria de vouloir bien aller chercher Tallart, et lui demander ce qu'il lui ordonnoit de faire et de devenir. Valsemé

1. On [illegible] alors à nage, [illegible] la nage.

y fut très-franchement, mais en l'allant chercher il fut pris; ainsi Blansac demeura sans ouïr parler d'aucun ordre ni d'aucun supérieur. Je ne dirai ici que ce que Blansac allégua pour une justification qui fut également mal reçue du Roi et du public, mais qui n'eut point de contradicteur, parce que personne ne fut témoin de ce qui se passa à Pleintheim que ceux qui y avoient été mis, que les principaux s'accordèrent à un même plaidoyer, et que la voix de ces vieux piliers de bataillons, qui perça, ne fit pourtant pas une relation suivie, sur laquelle on pût entièrement compter, mais qui fut assez forte pour accabler, à la cour et dans le public, les officiers principaux à qui ils furent obligés d'obéir. Ceux-là donc, au milieu de ces peines et livrés à eux-mêmes, s'aperçurent que la poudre commençoit à manquer, que leurs charrettes composées s'en étoient allées doucement sans demander congé à personne, que quelques soldats en avoient pris l'alarme et commençoient à la communiquer à d'autres, lorsqu'ils virent revenir Dénonville, qui avoit été pris à cette grande attaque du village dont j'ai parlé, et qui étoit accompagné d'un officier qui, le mouchoir en l'air, demandoit à parler sur parole.

Dénonville étoit un jeune homme, alors fort beau et bien fait, fils aîné du sous-gouverneur de Mgr le duc de Bourgogne, et colonel du régiment Royal-infanterie, que la faveur de ce prince un peu trop déclarée avoit rendu présomptueux et quelquefois audacieux. Au lieu de parler, au moins en particulier, à Blansac et aux autres officiers principaux, puisqu'il avoit fait la folie de se charger d'une commission si étrange, Dénonville, dis-je, qui avoit de l'esprit, du jargon, et grande opinion de lui-même, se mit à haranguer les troupes qui bordoient le village, pour leur persuader de se rendre prisonniers de guerre, pour se conserver pour le service du Roi. Blansac, qui vit l'ébranlement que ce discours causoit dans les troupes, le fit taire avec la dureté que son propos méritoit, le fit retirer, et se mit à haranguer au con-

traire; mais l'impression étoit faite, il ne tira d'acclamations que du seul régiment de Navarre, tout le reste demeura dans un triste silence. J'avertis toujours que c'est d'après Blansac que je parle.

Quelque peu de temps après que Dénonville et son adjoint furent retournés aux ennemis, revint de leur part un Milord, qui demanda à parler au commandant sur parole. Il fut conduit à Blansac, auquel il dit que le duc de Marlborough lui mandoit qu'il étoit là avec quarante bataillons et soixante pièces de canon, maître d'y faire venir de plus tout ce qu'il voudroit de troupes; qu'il commençoit à l'environner de toutes parts; que le village n'avoit plus rien derrière soi pour le soutenir; que l'armée de Tallart étoit en fuite, et ce qui restoit ensemble de celle de l'électeur étoit en marche pour se retirer; que Tallart même et force officiers généraux étoient pris; que Blansac n'avoit aucun secours à espérer; qu'il feroit donc mieux d'accepter une capitulation, en se rendant tous prisonniers de guerre, que de faire périr tant de braves gens et de si bonnes troupes de part et d'autre, puisqu'à la fin il faudroit bien que le plus petit nombre fût accablé par le plus grand. Blansac voulut le renvoyer tout court; mais sur ce que l'Anglois le pressa de s'avancer avec lui sur parole jusqu'à deux cents pas de son village, pour voir de ses yeux la vérité de la défaite de l'armée électorale, de sa retraite et des préparatifs pour l'attaquer, Blansac y consentit. Il prit avec lui Hautefeuille, mestre de camp général des dragons, et ils s'avancèrent avec ce Milord. Leur consternation fut grande lorsque par leurs yeux ils ne purent douter de la vérité de tout ce que cet Anglois venoit de leur dire. Ramenés par lui dans Pleintheim, Blansac assembla les officiers principaux, à qui il rendit compte de la proposition qui leur étoit faite, et de ce que, par ses propres yeux et ceux d'Hautefeuille, il venoit de voir. Tous comprirent combien affreuse seroit pour eux la première inspection de leur reddition [illegible]iers de guerre; mais,

tout bien considéré, celle de leur situation les frappa davantage, et ils conclurent tous à accepter la proposition qui leur étoit faite, en prenant les précautions qu'ils purent pour conserver au Roi ces vingt-six bataillons et les douze escadrons de dragons, par échange ou par rançon, pour leur traitement et leurs traites. Cette horrible capitulation fut donc tout aussitôt jetée sur le papier, et signée de Blansac, des officiers généraux, et de tous les chefs de corps, hors de celui, je crois, de Navarre, qui fut le seul qui refusa, et tout aussitôt exécutée.

Cependant Marsin, qui avoit toujours, non-seulement soutenu, mais repoussé le prince Eugène avec avantage, averti de la déroute de l'armée de Tallart et d'une grande partie de celle de l'électeur, découverte et entraînée par l'autre, ne songea plus qu'à profiter de l'intégrité de la sienne pour faire une retraite et recueillir tout ce qu'il pourroit de ces débris, et il l'exécuta sans être poursuivi. Marlborough lui-même étoit surpris d'un si prodigieux bonheur; le prince Eugène ne le pouvoit comprendre; le prince Louis de Baden, à qui ils le mandèrent, ne se le pouvoit persuader, et fut outré de n'y avoir point eu de part. Il leva, suivant leur avis, le siége d'Ingolstadt, qui, après un événement aussi complet, ne se pouvoit soutenir et tomberoit de soi-même. L'électeur fut presque le seul à qui la tête ne tourna point, et qui proposa peut-être le seul bon parti à prendre : c'étoit de se maintenir dans son pays à la faveur des postes et des subsistances, commodes et abondantes. On sentit trop tard la faute de ne l'avoir pas cru. Son pays, livré à soi-même et soutenu de peu de ses troupes, se soutint tout l'hiver contre toutes les forces impériales; mais notre sort n'étoit pas de faire des pertes à demi : l'électeur ne put être écouté; on ne songea qu'à se retirer sur l'armée du maréchal de Villeroy et à la joindre. Les ennemis n'y apportèrent pas le moindre obstacle, ravis de voir prendre à nos armées un parti d'abandon auquel, après leur victoire, ils auroient eu peine à les forcer. Cette jonction se

fit donc, si différente des précédentes, le 25 août, à Doneschind[1], où l'armée du maréchal de Villeroy s'étoit avancée. Chamarande y amena tout ce qu'il avoit été ramasser à Augsbourg, Ulm, etc., et Marsin ne ramena pas plus de deux mille cinq cents soldats et autant de cavaliers, dont dix-huit cents démontés, de l'armée de Tallart, qui perdit trente-sept bataillons savoir : les vingt-six qui se rendirent prisonniers de guerre à Pleintheim, et onze tués et mis en pièces. La gendarmerie en particulier, et en général presque toute la cavalerie de Tallart fut accusée d'avoir très-mal fait : ils tirèrent au lieu de charger l'épée à la main, ce que fit la cavalerie ennemie, qui avoit auparavant coutume de tirer: ainsi l'une et l'autre changea son usage et prit celui de son ennemi, qui fut une chose très-fatale. Enfin nos armées arrivèrent, le dernier août, sous le fort de Kehl, au bout du pont de Strasbourg, et le prince Eugène dans ses lignes de Stolhofen, faisant contenance de vouloir passer le Rhin.

L'électeur passa de sa personne de Strasbourg à Metz, d'où il gagna Bruxelles tout droit comme il put. Il auroit fort voulu aller voir le Roi, mais cette triste entrevue ne fut pas du goût de Sa Majesté, quoique ce prince, dans l'intervalle de la bataille à son passage du Rhin, eût refusé des propositions fort avantageuses, s'il avoit voulu abandonner son alliance. Il vit l'électrice et ses enfants en passant à Ulm, leur donna ses instructions avec beaucoup de courage et de sens froid[2], et les renvoya à Munich, pour s'y soutenir, avec ce qu'il laissoit de ses troupes, le plus longtemps qu'il seroit possible. Blainville, Zurlauben, lieutenants généraux, furent tués, et beaucoup d'autres; les prisonniers infinis; La Baume, fils aîné de Tallart, survécut peu de jours à sa blessure. Le duc de Marlborough, qui avoit tout fait avec son armée, garda le maréchal de

1. A Donaueschingen.
2. Voy[illegible] I, p. 221 [illegible]
[illegible] IV.

Tallart et les officiers les plus distingués, qu'il envoya à Hanau, jusqu'à ce qu'il fût temps pour lui de passer en Angleterre, pour en orner son triomphe. De tous les autres, il en donna la moitié au prince Eugène. Ce fut pour eux une grande différence : celui-ci les traita durement, le duc de Marlborough avec tous les égards, les complaisances, les politesses les plus prévenantes en tout, et une modestie peut-être supérieure à sa victoire. Il eut soin que ce traitement fût toujours le même jusqu'à leur passage avec lui, et le commun des prisonniers qu'il se réserva reçut par ses ordres tous les ménagements et toutes les douceurs possibles.

Le Roi reçut cette cruelle nouvelle le 21 août, par un courrier du maréchal de Villeroy, à qui les troupes laissées par le prince Eugène, sous le comte de Nassau Weilbourg, dans leurs lignes de Stolhofen, envoyèrent un trompette, avec des lettres de plusieurs de nos officiers prisonniers, à qui on avoit permis de donner de leurs nouvelles à leurs familles. Par ce courrier, le Roi apprit que la bataille, donnée le 13, avoit duré depuis huit heures du matin jusque vers le soir, que l'armée entière de Tallart étoit tuée ou prise, qu'on ne savoit ce que ce maréchal étoit devenu : aucune lettre ne le disoit, ni n'expliquoit si l'électeur et le maréchal de Marsin avoient été à l'action. Il y en avoit de Blansac, de Hautefeuille, de Montpéroux, du chevalier de Croissy et de Dénonville, mais sans aucun détail, et de gens éperdus. Dans cette terrible inquiétude, le Roi ouvrit ces lettres; il trouva quelque chose de plus dans celle de Montpéroux, mais pourtant sans détail : il écrivoit à sa femme, qu'il appeloit sa chère petite Palatine. Quand le Roi, longtemps après, fut éclairci, il demanda au maréchal de Boufflers ce que c'étoit que ce petit nom de tendresse, dont il n'avoit jamais ouï parler. Le maréchal lui apprit que le nom propre de Montpéroux étoit Palatin de Dio; il auroit pu ajouter que *Palatin* étoit un titre familier dans ces provinces de Bourgogne et voisines, restés en noms propres après avoir été des concessions

des empereurs : ainsi c'étoit palatin, ou sous un titre plus éminent, seigneur de Dio.

Le Roi demeura six jours dans cette situation violente de savoir tout perdu en Bavière et d'ignorer le comment : le peu de gens dont il arriva des lettres se contentoient de mander de leurs propres nouvelles, tout au plus de quelques amis; personne n'étoit pressé de raconter le désastre; on craignoit pour ses lettres, et on n'osoit s'y expliquer sur les choses ni sur les personnes; Marsin, tout occupé de sa retraite, se contenta de donner de ses nouvelles au maréchal de Villeroy, uniquement relatives à cet objet; l'électeur, outré de ses pertes et de la contradiction qu'il avoit trouvée à son avis de demeurer dans son pays, n'écrivit au Roi que deux mots de respect et de fermeté dans son alliance, en passant le Rhin : tellement qu'on n'apprenoit rien que par lambeaux, et rares et médiocres, qui ne faisoient qu'augmenter l'inquiétude sur la chose générale et sur le sort des particuliers. La cruelle capitulation de Pleintheim fut pourtant démêlée la première, par deux mots qui s'en trouvèrent dans les lettres de Dénonville, de Blansac et d'Hautefeuille. D'autres officiers particuliers s'échappèrent, sans détail, contre la gendarmerie et contre quelques officiers généraux, parmi lesquels le comte de Roucy n'étoit pas bien traité, et qui relevoient amèrement sa contusion si longuement pansée, si fort dans les derrières, pendant tout l'effort de la bataille de la Marsaille, où il ne parut plus. Lui et Blansac son frère étoient fils de la sœur bien-aimée de M. le maréchal de Lorges; ils avoient passé leur vie chez lui comme ses enfants. M. de la Rochefoucauld, aîné de leur maison, les traitoit, aux secours près, de même. Leurs femmes, avec qui je vivois fort, m'envoyèrent chercher partout, et me conjurèrent de voir Chamillart sur-le-champ, pour obtenir de lui tout ce qu'il pourroit auprès du Roi en leur faveur. Je le fis si efficacement qu'il leur sauva des choses fâcheuses.

Le Roi, jusque par lui e, cherchoit des nouvelles;

il en demandoit, il se faisoit apporter ce qui arrivoit de la poste, et il n'y arrivoit rien, ou rien qui l'instruisît; on mettoit bout à bout ce que chacun savoit, pour en faire un tout qui ne contentoit guère. Le Roi ni personne ne comprenoient point une armée entière placée dedans et autour d'un village, et cette armée rendue prisonnière de guerre par une capitulation signée; la tête en tournoit. Enfin les détails grossissant peu à peu, qui d'une lettre, qui d'une autre, arriva Silly à l'Estang, le matin du 29 août. Chamillart l'amena à Meudon, où le Roi étoit, qui s'enferma longtemps avec eux avant son dîner. Tallart, avec qui il fut pris, obtint du duc de Marlborough la permission de l'envoyer au Roi lui rendre compte de son malheur, avec parole qu'il reviendroit incontinent après où il lui ordonneroit de se rendre. Comme il n'apprit rien que je n'aie raconté ici, il servira quelques moments à faire une assez curieuse diversion à une matière aussi désagréable, dont les suites se reprendront après.

Silly, du nom de Vipart, étoit un gentilhomme de Normandie des plus minces qu'il y eût, entre Lisieux et Séez, et en biens et en naissance. C'étoit un grand garçon parfaitement bien fait, avec un visage agréable et mâle, infiniment d'esprit, et l'esprit extrêmement orné, une grande valeur et de grandes parties pour la guerre, naturellement éloquent, avec force et agrément, d'ailleurs d'une conversation très-aimable; une ambition effrénée, avec un dépouillement entier de tout ce qui la pouvoit contraindre, ce qui faisoit un homme extrêmement dangereux, mais fort adroit à le cacher; appliqué au dernier point à s'instruire, et ajustant tous ses commerces, et jusqu'à ses plaisirs, à ses vues de fortune. Il joignoit les grâces à un air de simplicité, qui ne put se soutenir bien longtemps, et qui, à mesure qu'il crût en espérances et en moyens, se tourna en audace. Il se lia tant qu'il put avec ce qu'il y avoit de plus estimé dans les armées, et avec la plus brillante compagnie de la cour. Son esprit, son savoir, qui n'avoit rien de pédant, sa valeur, ses manières plurent à

M. le duc d'Orléans. Il s'insinua dans ses parties, mais avec mesure, de peur du Roi, et assez pour plaire au prince, qui lui donna son régiment d'infanterie. Un hasard le fit brigadièr longtemps avant son rang, et conséquemment lieutenant général de fort bonne heure.

Cilly, colonel de dragons, dès lors fort distingué, et qui depuis a pensé, et peut-être auroit dû, être maréchal de France, fut fait brigadier dans cette promotion immense où je ne le fus point, et qui me fit quitter le service, comme je l'ai dit en son temps. Chamillart arrivoit dans la place de secrétaire d'État de la guerre; c'étoit la première promotion de son temps; il ne connoissoit pas un officier. Sortant de chez Mme de Maintenon, où la promotion s'étoit faite à son travail ordinaire, il rencontre Silly, et lui dit d'aller remercier le Roi, qui venoit de le faire brigadier. Silly, qui n'en étoit pas à portée, eut la présence d'esprit de cacher sa surprise. Il se douta de la méprise entre lui et Cilly des dragons, mais il compta en tirer parti, et alla remercier le Roi, sortant de chez Mme de Maintenon pour aller souper. Le Roi, bien étonné de ce remerciement, lui dit qu'il n'avoit pas songé à le faire. L'autre, sans se démonter, allégua ce que Chamillart lui venoit de dire, et de peur d'une négative qui allât à l'exclusion, se dérobe dans la foule, va trouver Chamillart, et s'écrie qu'après avoir remercié sur sa parole, il n'a plus qu'à s'aller pendre s'il reçoit l'affront de n'être pas brigadier. Chamillart, honteux de sa méprise, crut qu'il y alloit du sien de la soutenir. Il l'avoua au Roi dès le lendemain, et tout de suite fit si bien que Silly demeura brigadier. Il s'attacha le plus qu'il put à M. le prince de Conti et à ceux qu'il voyoit le plus; c'étoit alors le bon air, comme il l'a été toujours, et Silly n'y étoit pas indifférent. Il tourna le maréchal de Villeroy; ses grandes manières et ses hauteurs le rebutèrent. Il trouva mieux son compte avec l'esprit, le liant et la coquetterie de Tallart, qui se vouloit faire aimer jusque des marmitons. Faits prisonniers ensemble, Tallart, fort en peine de soi à la cour, crut n'y pouvoir envoyer

un meilleur chancelier que Silly; il le servit si bien qu'[on] en verra bientôt des fruits. Mais au retour, je ne sais ce qui arriva entre eux : ils se brouillèrent irréconciliablement, apparemment sur des choses qui ne faisoient honneur à l'un ni à l'autre, puisque chacun d'eux a tellement gardé le secret là-dessus, que leurs plus intimes amis n'y ont pu rien deviner, et que la cause de cette rupture, tous deux l'ont emportée en l'autre monde, même le survivant des deux, qui fut Tallart, et qui n'avoit rien à craindre d'un mort qui ne laissoit ni famille ni amis.

Le Roi mort, Silly fit un moment quelque figure dans la régence; mais peu content de n'être d'aucun conseil, il se tourna aux richesses. Il étoit né fort pauvre, et n'avoit pu que subsister. Sa fortune alloit devant tout; mais foncièrement avare, l'amour du bien suivoit immédiatement en lui. Il fit sa cour à Law, qu'il séduisit par son esprit. La mère du vieux Lassay étoit Vipart; il étoit très-bien avec son fils, qui depuis bien des années disposoit du cœur, de l'esprit, de la conduite et de la maison de Madame la Duchesse. Madame la Duchesse, en cela seulement une avec Monsieur le Duc, étoient[1] tout système. Law, après M. le duc d'Orléans, avoit mis ses espérances en la maison de Condé, dont l'avidité héréditaire se gorgea de millions par le dévouement de Law. Silly s'y fraya accès par Lassay, qui étoit la voie exquise auprès de Madame la Duchesse. Il y devint bientôt un favori important, sous la protection du véritable, et se gorgea en sous-ordre. Monsieur le Duc, devenu premier ministre, ne put refuser à sa mère quelques colliers de l'ordre dans la nombreuse promotion de 1724, où il fourra tant de canailles; Silly en eut un, que Madame la Duchesse arracha avec peine. Il avoit attrapé de M. le duc d'Orléans une place de conseiller d'État d'épée. Alors, riche et décoré, il revêtit le seigneur. Cette fortune inespérable ne fit que l'exciter à la combler; rien ne lui parut au-dessus de son mérite. Morville, secrétaire

1. Il y a bien le pluriel au manuscrit.

d'État des affaires étrangères, en fut ébloui; Silly le domina : il devint son conseil pour sa conduite et pour les affaires. Une position si favorable à son ambition lui donna l'idée de l'ambassade d'Espagne, d'y être fait grand, de revenir après dans le conseil comme un homme déjà imbu des affaires, de se faire duc et pair, et de là tout ce qu'il pourroit. Ce fut un château en Espagne et le pot au lait de la bonne femme : Monsieur le Duc fut remercié, et Morville congédié.

Un grand homme ne s'abandonne pas soi-même : Silly comprit avec tout le monde que Monsieur de Fréjus, incontinent après cardinal Fleury, étoit tout seul le maître des grâces et des affaires, et Chauvelin sous lui. C'étoit pour lui deux visages tout[1] nouveaux, à qui il étoit très-inconnu. L'opinion qu'il avoit de soi le persuada qu'avec un peu d'art et de patience il viendroit à bout de faire d'eux comme de Morville; mais ils avoient trop peu de loisir et lui trop peu d'accès. Dans la peine du peu de succès de ses essais, il se mit dans la tête de venir à bout du cardinal par une assiduité qui lui plût, comme il n'en doutoit pas, et qui, l'accoutumant à lui, lui frayât le chemin de son cabinet, où une fois entré, il comptoit bien de gouverner. Il se mit donc à ne bouger de Versailles, et quoique il n'eût de logement qu'à la ville, d'y donner tous les jours un dîner dont la délicatesse attirât. Il y menoit des gens de guerre, qu'il trouvoit sous sa main, le peu de gens d'âge qui, autrefois de la cour, venoient pour quelque affaire à Versailles, et des conseillers d'État. Là on dissertoit, et Silly tenoit le dé du raisonnement et de la politique, en homme qui se ménage, qui croit déjà faire une figure, et qui la veut augmenter. En même temps, il s'établit tous les jours à la porte du cardinal pour le voir passer. Cela dura plus d'un an, sans rien rendre que quelques dîners chez le cardinal, encore bien rarement, soit que le cardinal fût averti du dessein

1. Contrairement à son habitu [illegible] écrit ici *tout*, sans accord.

de Silly, soit que sa défiance naturelle prît ombrage d'une assiduité si remarquable. Un jour qu'il rentroit un moment avant son dîner, il s'arrêta à la porte de son cabinet, et demanda à Silly d'un air fort gracieux s'il desiroit quelque chose et s'il avoit à lui parler. Silly, se confondant en compliments et en respects, lui répond que non, et qu'il n'est là que pour lui faire sa cour en passant. Le cardinal lui répliqua civilement, mais haussant la voix pour être entendu de tout ce qui étoit autour d'eux, qu'il n'étoit pas accoutumé à voir des gens comme lui à sa porte, et ajouta fort sèchement qu'il le prioit de n'y plus revenir quand il n'auroit point affaire à lui.

Ce coup de foudre, auquel Silly s'étoit si peu attendu, le pénétra d'autant plus qu'il s'y trouva plus de témoins. Il avoit compté circonvenir le cardinal par ses plus intimes amis, à qui il faisoit une cour basse et assidue, après avoir trouvé divers moyens de s'introduire chez eux, et même de leur plaire. Il sentit avec rage toutes ses espérances perdues, et s'en alla chez lui, où il trouva force compagnie. Le comte du Luc, qui me conta cette aventure, étoit à la porte du cardinal, où il entendit tout le dialogue, d'où il alla dîner chez Silly, qui auparavant l'en avoit convié, et où ils se trouvèrent plusieurs. Silly y parut outré et assez longtemps morne; à la fin, il éclata à table contre le cardinal, à faire baisser les yeux à tout le monde. Il continua le reste du repas à se soulager de la sorte. Personne ne répondoit un mot. Il sentoit bien qu'il embarrassoit, et qu'il ne faisoit par ces propos publics que se faire à lui-même un mal irrémédiable; mais le désespoir étoit plus fort que lui. Il se passa près d'un an depuis, tantôt à Paris, tantôt à Versailles, n'osant plus approcher du cardinal, qu'il auroit voulu dévorer, et cherchant dans son esprit des expédients et des issues qu'il ne put lui fournir. A la fin, il s'en alla chez lui pour y passer l'hiver; il avoit accru et ajusté sa gentilhommière, qu'il avoit travestie en château.

Il n'y fut pas longtemps sans renvoyer le peu de gens

qui venoient le voir; je dis le peu, car ses nouveaux airs de seigneur, auxquels ses voisins n'étoient pas accoutumés chez lui, en avoient fort éclairci la compagnie : il dit qu'il étoit malade, et se mit au lit; il y demeura cinq ou six jours. Le peu de valets qu'il y avoit se regardoient, ne le voyant point malade; son chirurgien, que j'ai vu après à M. de Lévy, ne lui trouvoit point de fièvre. Le dernier jour il se leva un moment, se recoucha, et fit sortir tous ses gens de sa chambre. Sur les six [heures] du soir, inquiets de cette longue solitude, et sans rien prendre, ils entendirent quelque bruit dans les fossés, plus pleins de boue que d'eau; là-dessus ils entrèrent dans sa chambre, et se mirent à la cheminée à écouter un peu. Un d'eux sentit un peu de vent d'une fenêtre; il la voulut aller fermer. En même temps un autre s'approche du lit, et lève doucement le rideau; mais quel fut l'étonnement de tous les deux, lorsque l'un ne trouva personne dans le lit, et l'autre deux pantoufles au bas de la fenêtre dans la chambre ! Les voilà à s'écrier et à courir tous aux fossés; ils l'y trouvèrent tombé de façon à avoir pu gagner le bord s'il eût voulu. Ils le retirèrent palpitant encore, et fort peu après il mourut entre leurs bras. Il n'étoit point marié, et avoit une sœur fille, qu'il laissoit à la lettre manquer de tout et mourir de faim, qui trouva dans sa riche succession une ample matière à se consoler d'une si funeste catastrophe. Avec tout son esprit, il fit une sottise qui fâcha extrêmement le Roi : après l'avoir entretenu longtemps dans son cabinet en arrivant à Meudon, il l'aperçut sur le soir à sa promenade sans épée; cela piqua le Roi à l'excès, et il le marqua par le ton avec lequel il lui demanda ce qu'il en avoit fait; Silly répondit qu'étant prisonnier, il croyoit n'en devoir point porter : « Qu'est[-ce] que cela veut dire ? reprit le Roi fort ému, allez en prendre une tout à l'heure. » Cela, joint aux tristes nouvelles dont il avoit apporté le détail, ne le fit pas briller pendant ce court voyage, et ne contribua pas peu à lui donner de l'impatience d'aller retrouver Tallart à Hanau, comme il fit

peu de jours après avoir été à un voyage de Marly, pour la première fois de sa vie.

On n'étoit pas accoutumé aux malheurs; celui-ci étoit très-raisonnablement inattendu. Quatre armées au delà du Rhin, dont les trois dans le cœur de l'Allemagne, avec la puissance des mécontents, faisoient tout attendre d'elles. Qu'on n'eût point combattu, on étoit maître de tout par la retraite forcée des ennemis, et imminente, et fort éloignée pour trouver de la subsistance. Que le maréchal de Villeroy, qui n'avoit rien à faire qu'à observer le prince Eugène, le suivre, le barrer, ne s'en fût point laissé amuser, puis moquer en s'échappant, jamais Marlborough, sans sa jonction, n'eût osé prêter le collet à nos trois armées. Qu'elles eussent bordé le ruisseau de leur front, jamais ils ne se seroient commis à le passer devant elles, ou y auroient été rompus et défaits. Qu'elles n'eussent laissé que peu d'intervalle entre elles et le ruisseau, pour les attaquer demi-passés s'ils l'osoient entreprendre, ils étoient sûrement battus et culbutés dedans. Qu'elles eussent au moins pris un terrain où le vaste laissoit le choix libre, qui ne mît pas une large et longue fondrière entre les deux lignes de Tallart, encore auroient-elles eu au moins partie égale. Qu'on n'eût pas pris vingt-six bataillons et douze escadrons de dragons de cette armée pour mettre dedans et autour d'un village, pour appuyer la droite, qu'on étoit maître de mettre tout près de là au Danube, on n'auroit pas affoibli cette armée, qui tenoit lieu d'aile droite, à être enfoncée[1], et le centre, qui étoit celle de l'électeur, à être pris en flanc. Qu'au moins une armée entière, établie dans ce village de Pleintheim, eût eu le courage de s'y défendre, elle eût donné le temps à l'armée de Marsin, qui faisoit la gauche, qui étoit entière, qui avoit toujours battu, de profiter du temps et de l'occupation qu'auroit donnée ce village, de se rallier aux deux tiers de l'armée de l'électeur, qui soutenoit encore, et à

1. A tel point qu'elle fût enfoncée.

la faveur d'une défense de vingt-six bons bataillons et de douze escadrons de dragons, d'y porter la bataille et tout l'effort des armes, qui peut-être eût été heureux. Mais il étoit écrit que la honte, les fautes, le dommage seroient extrêmes du côté du Roi, et que toutes seroient comblées par le tournoiement de tête de la dernière faute, en abandonnant la Bavière, si aisée à tenir, avec ses places, sa volonté, son abondance, par une armée entière qui n'avoit rien souffert, et par le débris des deux autres, en prenant des postes avantageux. En vain l'électeur ouvrit-il cet avis, la peur ne crut trouver de salut qu'à l'abri de l'armée du maréchal de Villeroy; et quand la jonction fut faite, au lieu de profiter de ce que les passages étoient encore libres, et de ramener cette armée toute fraîche avec eux en Bavière, où tous ensemble se seroient trouvés aussi forts que devant la bataille, et plus frais que les ennemis qui avoient combattu, car il étoit resté peu de troupes avec le prince Louis de Baden devant Ingolstadt, on ne songea qu'à hâter la fuite, à presser l'abandon de tant de places et de tant de vastes et d'abondants pays. On ne se crut en sauveté qu'au Rhin, et au bout du pont de Strasbourg, pour être maître à tout moment de le passer. Ces prodiges d'erreurs, d'aveuglement, de ténèbres, entassés et enchaînés ensemble, si grossiers, si peu croyables, et dont un seul de moins eût tout changé de face, retracent bien, quoique dans un genre moins miraculeux, ces victoires et ces défaites immenses que Dieu accordoit, ou dont il affligeoit son peuple, suivant qu'il lui étoit fidèle ou que son culte en étoit abandonné.

On peut juger quelle fut la consternation générale, où chaque famille illustre, sans parler des autres, avoit des morts, des blessés et des prisonniers; quel fut l'embarras du ministre de la guerre et de la finance d'avoir à réparer une armée entière détruite, tuée ou prisonnière; et quelle la douleur du Roi, qui tenoit le sort de l'Empereur entre ses mains, et qui, avec cette ignominie et cette perte, se vit réduit, aux bords du Rhin, à défendre le sien propre.

Les suites ne marquèrent pas moins l'appesantissement de la main de Dieu : on perdit le jugement, on trembla au milieu de l'Alsace; la cruelle méprise du maréchal de Villeroy fut noyée dans sa faveur. Nous allons voir Tallart magnifiquement récompensé; Marsin demeura dans l'indifférence : on trouva qu'il ne méritoit rien, puisqu'il n'avoit point failli, car le Roi ne le blâma point de ne s'être pas roidi en Bavière. Toute la colère tomba sur quelques régiments, qui furent cassés, sur des particuliers, dont tout le châtiment fut de n'être plus employés dans les armées, parmi lesquels quelques innocents furent mêlés avec les coupables. Dénonville seul fut honteusement cassé, et son régiment donné à un autre, tellement que, sa prison finie, il n'osa plus paroître nulle part. Je ne veux pas dire que la proposition qu'il eut la folie de venir faire aux barrières de Pleintheim ne l'ait bien mérité; mais ce ne fut pas à son éloquence que ce village mit les armes bas et se rendit prisonnier de guerre; ce fut à celle d'un Anglois seul, envoyé après lui. Dénonville fut le seul puni, et pas un de ceux qui remirent leur armée (car c'en étoit une) au pouvoir des Anglois sans tirer un seul coup depuis que la capitulation avec la condition de prisonniers de guerre leur eut été proposée; et le seul chef de troupe qui refusa de la signer n'en fut pas reconnu ni distingué le moins du monde. En échange, le public ne se contraignit, ni sur les maréchaux, ni sur les généraux, ni sur les particuliers qu'il crut en faute, ni sur les troupes, dont les lettres parlèrent mal : ce fut un vacarme qui embarrassa leurs familles. Les plus proches furent plusieurs jours sans oser se montrer, et il y en eut qui regrettèrent de n'avoir pas gardé une plus longue clôture.

Au milieu de cette douleur publique, les réjouissances et les fêtes pour la naissance du duc de Bretagne ne furent point discontinuées. La Ville en donna une d'un feu sur la rivière, que Monseigneur, les princes ses fils et Mme la duchesse de Bourgogne vinrent voir des fenêtres du

Louvre, avec force dames et courtisans, et force magnificence de chère et de rafraîchissements, contraste qui irrita plus qu'il ne montra de grandeur d'âme. Peu de jours après, le Roi donna une illumination et une fête à Marly, où la cour de Saint-Germain fut invitée, et où tout fut en l'honneur de Mme la duchesse de Bourgogne. Il remercia le prévôt des marchands du feu donné sur la rivière, et lui dit que Monseigneur et que Mme la duchesse de Bourgogne l'avoient[1] trouvé fort beau.

CHAPITRE VIII.

Marche des alliés; Marlborough feld-maréchal général des armées de l'Empereur et de l'Empire. — Nos armées en Alsace. — Mort du duc de Montfort; son caractère; sa charge donnée à son frère. — Mort, famille et dépouille du comte de Verue. — Entreprise manquée sur Cadix. — Bataille navale gagnée près de Malaga par le comte de Toulouse. — Faute fatale malgré le comte de Toulouse. — Châteauneuf, ambassadeur en Portugal, arrivé d'Espagne; son frère; leur fortune, leur caractère. — Orry arrivé à Paris en disgrâce et en péril. — Aubigny bien traité à Madrid. — Berwick rappelé d'Espagne aux instances de la Reine; Tessé nommé pour lui succéder. — Intrigues du mariage du duc de Mantoue, qui refuse Mlle d'Enghien, est refusé de la duchesse de Lesdiguières, et qui, contre le desir du Roi et sa propre volonté, épouse fort étrangement Mlle d'Elbœuf, qu'il traite après fort mal.

Les trois chefs ennemis, maîtres de la Bavière et de tout jusqu'au Rhin, ramenèrent leurs armées auprès de Philisbourg, dans les derrières, et y tinrent un pont tout prêt à y jeter sur le Rhin en trois heures. Tandis que leurs troupes marchèrent et qu'ils les laissèrent se rafraîchir dans ce camp, le prince Louis de Baden reçut dans ce voisinage, au beau château de Rastadt, qu'il avoit bâti en petit sur le modèle de Versailles, le prince Eugène et le duc de Marlborough, qui vinrent s'y reposer à l'ombre de leurs lauriers. Ce fut là que ce duc reçut de l'Empereur les

1. Il y a au manuscrit *l'avoit*, au singulier.

Les suites ne marquèrent pas moins l'appesantissement de la main de Dieu : on perdit le jugement, on trembla au milieu de l'Alsace ; la cruelle méprise du maréchal de Villeroy fut noyée dans sa faveur. Nous allons voir Tallart magnifiquement récompensé ; Marsin demeura dans l'indifférence : on trouva qu'il ne méritoit rien, puisqu'il n'avoit point failli, car le Roi ne le blâma point de ne s'être pas roidi en Bavière. Toute la colère tomba sur quelques régiments, qui furent cassés, sur des particuliers, dont tout le châtiment fut de n'être plus employés dans les armées, parmi lesquels quelques innocents furent mêlés avec les coupables. Dénonville seul fut honteusement cassé, et son régiment donné à un autre, tellement que, sa prison finie, il n'osa plus paroître nulle part. Je ne veux pas dire que la proposition qu'il eut la folie de venir faire aux barrières de Pleintheim ne l'ait bien mérité ; mais ce ne fut pas à son éloquence que ce village mit les armes bas et se rendit prisonnier de guerre ; ce fut à celle d'un Anglois seul, envoyé après lui. Dénonville fut le seul puni, et pas un de ceux qui remirent leur armée (car c'en étoit une) au pouvoir des Anglois sans tirer un seul coup depuis que la capitulation avec la condition de prisonniers de guerre leur eut été proposée ; et le seul chef de troupe qui refusa de la signer n'en fut pas reconnu ni distingué le moins du monde. En échange, le public ne se contraignit, ni sur les maréchaux, ni sur les généraux, ni sur les particuliers qu'il crut en faute, ni sur les troupes, dont les lettres parlèrent mal : ce fut un vacarme qui embarrassa leurs familles. Les plus proches furent plusieurs jours sans oser se montrer, et il y en eut qui regrettèrent de n'avoir pas gardé une plus longue clôture.

Au milieu de cette douleur publique, les réjouissances et les fêtes pour la naissance du duc de Bretagne ne furent point discontinuées. La Ville en donna une d'un feu sur la rivière, que Monseigneur, les princes ses fils et Mme la duchesse de Bourgogne vinrent voir des fenêtres du

Louvre, avec force dames et courtisans, et force magnificence de chère et de rafraîchissements, contraste qui irrita plus qu'il ne montra de grandeur d'âme. Peu de jours après, le Roi donna une illumination et une fête à Marly, où la cour de Saint-Germain fut invitée, et où tout fut en l'honneur de Mme la duchesse de Bourgogne. Il remercia le prévôt des marchands du feu donné sur la rivière, et lui dit que Monseigneur et que Mme la duchesse de Bourgogne l'avoient[1] trouvé fort beau.

CHAPITRE VIII.

Marche des alliés; Marlborough feld-maréchal général des armées de l'Empereur et de l'Empire. — Nos armées en Alsace. — Mort du duc de Montfort; son caractère; sa charge donnée à son frère. — Mort, famille et dépouille du comte de Verue. — Entreprise manquée sur Cadix. — Bataille navale gagnée près de Malaga par le comte de Toulouse. — Faute fatale malgré le comte de Toulouse. — Châteauneuf, ambassadeur en Portugal, arrivé d'Espagne; son frère; leur fortune, leur caractère. — Orry arrivé à Paris en disgrâce et en péril. — Aubigny bien traité à Madrid. — Berwick rappelé d'Espagne aux instances de la Reine; Tessé nommé pour lui succéder. — Intrigues du mariage du duc de Mantoue, qui refuse Mlle d'Enghien, est refusé de la duchesse de Lesdiguières, et qui, contre le desir du Roi et sa propre volonté, épouse fort étrangement Mlle d'Elbœuf, qu'il traite après fort mal.

Les trois chefs ennemis, maîtres de la Bavière et de tout jusqu'au Rhin, ramenèrent leurs armées auprès de Philisbourg, dans les derrières, et y tinrent un pont tout prêt à y jeter sur le Rhin en trois heures. Tandis que leurs troupes marchèrent et qu'ils les laissèrent se rafraîchir dans ce camp, le prince Louis de Baden reçut dans ce voisinage, au beau château de Rastadt, qu'il avoit bâti en petit sur le modèle de Versailles, le prince Eugène et le duc de Marlborough, qui vinrent s'y reposer à l'ombre de leurs lauriers. Ce fut là que ce duc reçut de l'Empereur les

1. Il y a au manuscrit *l'avoit*, au singulier.

patentes de feld-maréchal général des armées de l'Empereur et de l'Empire, grade fort rare, pareil à celui qu'avoit le prince Eugène, et supérieur aux feld-maréchaux, qui, pour l'armée, les troupes et les places, sont comme nos maréchaux de France; et la reine d'Angleterre lui permit de l'accepter, en attendant les récompenses qu'on lui préparoit en Angleterre.

Pendant ce glorieux repos, nos maréchaux avoient repassé le Rhin et s'étoient avancés sur Haguenau. Tout leur faisoit craindre le siége de Landau. Le maréchal de Villeroy ne se crut pas en état de s'y opposer; il se contenta de le munir de tout le nécessaire pour un long siége, et d'y faire entrer, outre la garnison, huit bataillons, un régiment de cavalerie et un de dragons, sous Laubanie, gouverneur, chargé de le défendre. Rien n'étoit pareil à la rage des officiers de cette armée.

J'avois reçu depuis peu une lettre du duc de Montfort, qui étoit fort de mes amis, qui me mandoit qu'à son retour il vouloit casser son épée et se faire président à mortier. Il avoit toujours été de l'armée du maréchal de Villeroy. Sa lettre me parut si désespérée qu'avec un courage aussi bouillant que le sien, je craignis qu'il ne fît quelque folie martiale, et lui mandai qu'au moins je le conjurois de ne se pas faire tuer à plaisir. Il sembla que je l'avois prévu. Il fallut envoyer un convoi d'argent à Landau; on fit le détachement pour le conduire : il en demanda le commandement au maréchal de Villeroy, qui lui dit que cela étoit trop peu de chose pour en charger un maréchal de camp; peu après il se fit refuser encore; à une troisième[1], il l'emporta de pure importunité. Il jeta son argent dans Landau sans aucun obstacle. Au retour, et marchant à la queue de son détachement, il vit des hussards qui voltigeoient; le voilà à les vouloir courre et faire le coup de pistolet comme un carabin. On le retint quelque temps, mais enfin il s'échappa sans être suivi que

1. A une troisième demande.

de deux officiers. Ces coquins caracolèrent, s'enfuirent, s'éparpillèrent, se rapprochèrent; et l'ardeur poussant le duc de Montfort sur eux, il s'en trouva tout à coup enveloppé, et aussitôt culbuté d'un coup de carabine, qui lui fracassa les reins, et qui ne lui laissa le temps que d'être emporté comme on put, de se confesser avec de grands sentiments de piété et de regret de sa vie passée, et d'arriver au quartier général, où il mourut presque aussitôt après.

Il n'avoit pas encore trente-cinq ans, et en avoit cinq plus que moi; beaucoup d'esprit, un savoir agréable, des grâces naturelles, qui réparoient une figure un peu courte et entassée et un visage que les blessures avoient balafré, une valeur qui se pouvoit dire excessive, une grande application et beaucoup de talents pour la guerre, avec l'équité, la liberté, le langage fait pour plaire aux troupes et à l'officier, et avec cela à s'en faire respecter, une grande ambition, mais, par un mérite rare, toujours retenue dans les bornes de la probité. Un air ouvert et gai, des mœurs douces et liantes, une vérité, une sûreté à toute épreuve, jointe à une vraie simplicité, formoient en lui le caractère le plus aimable et un commerce délicieux; avec cela sensible à l'amitié et très-fidèle, mais fort choisi dans ses amis, et le meilleur fils, le meilleur mari, le meilleur frère et le meilleur maître du monde, adoré dans sa compagnie des chevau-légers, ami intime de Tallart et de Marsin, fort de M. le prince de Conti, qui l'avoit fort connu chez feu M. de Luxembourg, qui l'aimoit comme son fils, ami particulier de M. le duc d'Orléans, et si parfaitement bien avec Mgr le duc de Bourgogne, qu'il en devenoit déjà considérable à la cour. Monseigneur aussi le traitoit avec amitié, et le Roi se plaisoit à lui parler et à le distinguer en tout, tellement qu'il étoit compté à la cour fort au-dessus de son âge, et n'en étoit pas moins bien avec ses contemporains, dont ses manières émoussoient l'envie. Une éducation beaucoup trop resserrée, et trop longtemps, l'avoit jeté d'abord dans un grand libertinage, l'avoit

écarté de cette assiduité qui étoit d'un si grand mérite auprès du Roi, et avoit étrangement gâté ses affaires. Il revenoit depuis quelque temps d'un égarement si commun, et ce retour lui avoit tourné à grand mérite auprès du Roi. Ma liaison intime avec le duc de Chevreuse, son père, et M. de Beauvillier, avoit formé la mienne avec lui. Une certaine ressemblance de goûts, d'inclinations, d'aversions, de vues et de manières de penser et d'être, l'avoit resserrée jusqu'à la plus grande intimité, en sorte que pour le sérieux nous n'avions rien de caché l'un pour l'autre. L'habitation continuelle de la cour nous faisoit fort vivre ensemble. Sa femme et Mme de Lévy, sa sœur, étoient amies intimes de Mme de Saint-Simon, que Mmes de Chevreuse et de Beauvillier traitoient comme leur fille. En absence nous nous écrivions continuellement. Sa perte fut aussi pour moi de la dernière amertume, et tous les jours de ma vie je l'ai sentie depuis tant d'années. On peut juger quelle fut la douleur de sa famille. Il ne laissa que des enfants tous enfants. Sa charge fut donnée à son frère, le vidame d'Amiens, qui est parvenu depuis à tout.

La mort du comte de Verue, tué à cette funeste bataille, dégrilla sa femme, qu'il tenoit dans un couvent à Paris depuis qu'elle y étoit revenue d'entre les bras de Monsieur de Savoie, comme je l'ai raconté en son lieu, et lui donna toute liberté. Elle reviendra en son temps sur la scène. Verue ne laissa qu'un fils d'elle, qui le survécut peu, et des filles religieuses. Sa charge de commissaire général de la cavalerie, qu'il venoit d'acheter du maréchal de Villars, fut donnée à la Vallière, prisonnier d'Hochstedt, et ce choix fit fort crier.

Le Roi ne fut pas longtemps dans la douleur du désastre d'Hochstedt sans recevoir quelque consolation, médiocre pour l'État, mais sensible à son cœur. Le comte de Toulouse, qui ne ressembloit en quoi que ce pût être au duc du Maine son frère, avoit souffert impatiemment d'avoir consumé sa première campagne d'amiral à se promener

sur la Méditerranée, sans oser prêter le collet aux flottes ennemies, trop fortes pour la sienne. Il en avoit donc obtenu une cette année, avec laquelle il pût se mesurer avec celle qui, ayant hiverné à Lisbonne, tenoit la mer sous l'amiral Rooke, en attendant les secours d'Hollande et d'Angleterre. Il faut dire, avant que d'aller plus avant, un mot d'Espagne, pour l'intelligence de ce qui va suivre.

Le prince de Darmstadt, qui avoit été à la cour de Charles II, comme on l'a vu en son lieu, et qui y avoit été si bien avec la reine sa dernière femme, s'étoit embarqué sur la flotte avec l'archiduc lorsque ce prince alla en Portugal, et avec une partie projeta de surprendre Cadix, qu'il savoit fort dégarni de toutes choses. Un marchand françois, armé pour les îles de l'Amérique, moitié guerre moitié marchandise, mais qui pour son commerce y portoit sur deux gros bâtiments beaucoup de munitions de guerre, d'armes et assez d'argent, se trouva dans ces mers, et vit à la manœuvre de l'escadre le dessein sur Cadix. Il força de voiles, y entra en présence de l'escadre, débarqua toute sa cargaison, mit ainsi la place en état de se défendre, qui, faute d'armes et de munitions et d'argent, ne pouvoit autrement résister, et demeura dedans. Darmstadt n'ayant donc pu réussir dans son dessein, après l'avoir inutilement tenté pendant plusieurs jours, mit pied à terre, et pilla les environs de terre ferme. Les communes s'assemblèrent sous le capitaine général du pays, les évêques voisins se surpassèrent par le prompt secours de monde et d'argent; en un mot, après un mois de courses, où les Anglois perdirent bien du monde, il fallut se rembarquer, et encore à grand'peine, et faire voile vers le Portugal. On a vu les négligences d'Orry, et ce nonobstant comment Puységur en répara tout ce qui fut possible, et les succès du duc de Berwick sur la frontière de Portugal. Les chaleurs séparèrent les armées, qui mirent en quartier d'été. Berwick, et Villadarias, ni Serclaes, dénués de tout par cette même négligence d'Orry,

n'avoient pu pourvoir à tout, ni porter leurs troupes partout où elles auroient été nécessaires. Gibraltar, cette fameuse place qui commande à l'important détroit de ce nom, avoit été pourvue comme les autres, c'est-à-dire qu'il n'y avoit quoi que ce soit dedans pour la défendre, et pour toute garnison une quarantaine de gueux. Le prince de Darmstadt, qui étoit bien averti, profita d'une faute si capitale. Y aller et s'en emparer ne fut que la même chose, et la grandeur de cette perte ne fut sentie qu'après qu'elle fut faite. D'un autre côté, le même prince de Darmstadt, qui avoit été sous Charles II vice-roi de Catalogne, avoit conservé dans cette province beaucoup d'intelligence, et dans Barcelone quantité de créatures. On y méditoit une révolte, on la soupçonna, notre flotte y toucha. Le comte de Toulouse y mit pied à terre; il y fut quelque temps, et déconcerta entièrement le projet par les bonnes mesures qui furent prises. Mais il vouloit rencontrer la flotte de Rooke et la combattre; il en avoit la permission : il se rembarqua et l'alla chercher.

Il la rencontra auprès de Malaga, et, le 24 septembre, il la combattit depuis dix heures du matin jusqu'à huit heures du soir. Les flottes, pour le nombre des vaisseaux, étoient à peu près égales. On n'avoit vu de longtemps à la mer de combat plus furieux ni plus opiniâtre. Ils eurent toujours le vent sur notre flotte. La nuit favorisa leur retraite. Vilette, lieutenant général, qui avoit l'avant-garde, défit celle des ennemis. Tout l'avantage fut du côté du comte de Toulouse, dont le vaisseau se battit longtemps contre celui de Rooke, et le démâta, qui put se vanter d'avoir remporté la victoire, et qui, profitant du changement du vent, poursuivit Rooke tout le 25, qui se retiroit vers les côtes de Barbarie. Ils perdirent six mille hommes, le vice-amiral hollandois, sauté, quelques-uns coulés bas, et plusieurs démâtés. Notre flotte ne perdit ni bâtiment, ni mât, mais la victoire coûta cher en gens distingués par leurs grades, et plus encore par leur mérite, outre quinze cents soldats ou matelots tués ou blessés.

Le bailli de Lorraine, fils de Monsieur le Grand et chef d'escadre, Bellisle et Évrard, chefs d'escadre, et un fils du maréchal de Châteaurenaud furent tués. Relingue, lieutenant général, Gabaret, chef d'escadre, sorti de France pour duel, mais que le roi d'Espagne avoit envoyé sur la flotte, un capitaine de vaisseau, neveu et du nom du maréchal de Châteaurenaud, eurent chacun une cuisse emportée, et moururent quelques jours après, ainsi qu'Herbault, capitaine de vaisseau, frère d'Herbault intendant des armées navales. Ce dernier fut tué aux pieds de M. le comte de Toulouse, qui empêcha qu'on le jetât à la mer, avec beaucoup de présence d'esprit, jusqu'après le combat, pour ne pas perdre ce qu'il pouvoit avoir de papiers de conséquence sur lui, et avoir le temps de le visiter. Plusieurs de ses pages furent tués et blessés autour de lui. On ne sauroit une valeur plus tranquille qu'il fit paroître pendant toute l'action, ni plus de vivacité à tout voir et de jugement à commander à propos. Il avoit su gagner les cœurs par ses manières douces et affables, par sa justice, par sa libéralité; il en emporta ici toute l'estime. Du Casse, chef d'escadre, que nous verrons aller plus loin, reçut une grande blessure et plusieurs autres de moindres.

Le 25 au soir, à force de vent et de manœuvre, on rejoignit Rooke de fort près. Le comte de Toulouse vouloit l'attaquer de nouveau le lendemain; le maréchal de Cœuvres, sans lequel il avoit défense de rien faire, voulut assembler le conseil. Relingue, qui se mouroit, et qui aimoit le comte, dont il avoit bien voulu être premier écuyer, lui manda, en deux mots de sa main, qu'il battroit les ennemis et qu'il le conjuroit de les attaquer. Le comte fit valoir cette lettre, écrite par un homme d'une capacité si reconnue, et le prix d'une seconde victoire, qui étoit Gibraltar : il captiva les suffrages : il y mit de la douceur, les raisons les plus fortes; il y ajouta ce qu'il osa d'autorité. Tous s'y portoient, lorsque d'O, le mentor de la flotte, et contre l'avis duquel le Roi avoit très-précisément défendu au comte de faire aucune chose, s'y opposa avec

un air dédaigneux et une froide, muette et suffisante opiniâtreté, qui le dispensa, à la mer, d'esprit et de raisons, comme faisoit à la cour la confiance que Mme de Maintenon et le Roi avoient prise en lui. L'oracle prononcé, le maréchal de Cœuvres le confirma, malgré lui et ses lumières, et chacun se retira à son bord consterné, le comte dans sa chambre, outré de la plus vive douleur. Ils ne tardèrent pas à apprendre avec certitude que c'en étoit fait de la flotte ennemie s'ils l'eussent attaquée, et tout de suite de Gibraltar, qu'ils auroient trouvé dans le même état qu'il avoit été abandonné. Le comte de Toulouse acquit un grand honneur en tout genre en cette campagne, et son plat gouverneur y en perdit peu, parce qu'il n'en avoit guère à perdre. Le comte, mouillé devant Malaga, reçut dans son bord la visite de Villadarias, qui obtint de lui tout ce qu'il lui demanda pour le siége de Gibraltar. On mit à terre trois mille hommes, cinquante pièces de gros canon, et généralement tout le nécessaire pour ce siége, et Pointis fut détaché avec dix vaisseaux et quelques frégates devant Gibraltar, pour servir de maréchal de camp aussi au siége, comme étant chef d'escadre. Tous ces ordres exécutés, le comte et sa flotte appareillèrent pour Toulon.

Châteauneuf, qui avoit été ambassadeur en Portugal, et qui, depuis la rupture, s'étoit, par ordre du Roi, arrêté à Madrid, venoit d'arriver à Paris. C'étoit un Savoyard qui, en l'autre guerre, avoit quitté son maître, et avoit été fait premier président du sénat de Chambéry par le Roi, et depuis la paix fait conseiller au Parlement, et envoyé ambassadeur à Constantinople, où il avoit très-bien fait les affaires du Roi. Lui et l'abbé son frère, qu'on a vu en son temps envoyé rectifier les fautes de l'abbé de Polignac en Pologne, étoient gens de lettres, d'infiniment d'esprit et de beaucoup d'agrément. Châteauneuf savoit se manier, et s'étoit mis fort avant dans la confiance de la princesse des Ursins, à qui il ne fut pas inutile.

Sur ses pas arriva Orry. Le Roi ne voulut pas le voir, et fut au moment de lui faire faire son procès et de le faire pendre. Il le méritoit bien, mais la chose auroit trop porté contre Mme des Ursins, et Mme de Maintenon fut doucement à la parade. Aubigny, resté à Madrid l'agent intime de sa maîtresse, eut en ce temps-ci deux mille ducats de pension, malgré l'épuisement des finances, et une maison dans Madrid, aux dépens du Roi. La Reine ne cessoit d'intercéder de toutes ses forces que la princesse des Ursins fût écoutée à Versailles, et lui fût après rendue. Outrée des refus, elle se prit au duc de Berwick comme à l'auteur de la disgrâce d'Orry, par les plaintes qu'il en avoit faites, quoique dès auparavant Puységur eût vérifié et découvert au Roi sa turpitude et son crime. Elle demanda si instamment le rappel de Berwick, que pour ne la pas désespérer sur tout, on le lui accorda, et le liant, l'accord Tessé, malade ou sain suivant sa basse politique, fut nommé pour lui succéder. Harcourt et Mme de Maintenon savoient bien ce qu'ils faisoient en procurant ce choix, bien moins utile aux armes que propre à leurs desseins pour le gouvernement et le cabinet.

Le duc de Mantoue étoit toujours à Paris. La raison principale qui l'y avoit attiré étoit, comme je l'ai remarqué, d'y épouser une Françoise, et qu'elle lui vînt de la main du Roi, toutefois à son gré. Cette vue n'étoit pas cachée. M. de Vaudemont étoit trop son voisin et trop bien informé pour l'ignorer, trop avisé et trop touché de l'intérêt de la maison de Lorraine pour ne pas sentir l'importance de lui faire épouser une princesse de cette maison, qui après sa mort prétendoit le Montferrat. Si ce mariage lui donnoit des enfants, encore valoit-il mieux pour eux qu'ils fussent d'une Lorraine, qui cependant seroit très-dignement mariée, et longtemps veuve, par la disproportion d'âge de sa belle-sœur, qu'il lui destinoit, pourroit pendant le mariage prendre de l'ascendant sur ce vieux mari, et veuve, sur ses enfants et sur le

un air dédaigneux et une froide, muette et suffisante opiniâtreté, qui le dispensa, à la mer, d'esprit et de raisons, comme faisoit à la cour la confiance que Mme de Maintenon et le Roi avoient prise en lui. L'oracle prononcé, le maréchal de Cœuvres le confirma, malgré lui et ses lumières, et chacun se retira à son bord consterné, le comte dans sa chambre, outré de la plus vive douleur. Ils ne tardèrent pas à apprendre avec certitude que c'en étoit fait de la flotte ennemie s'ils l'eussent attaquée, et tout de suite de Gibraltar, qu'ils auroient trouvé dans le même état qu'il avoit été abandonné. Le comte de Toulouse acquit un grand honneur en tout genre en cette campagne, et son plat gouverneur y en perdit peu, parce qu'il n'en avoit guère à perdre. Le comte, mouillé devant Malaga, reçut dans son bord la visite de Villadarias, qui obtint de lui tout ce qu'il lui demanda pour le siége de Gibraltar. On mit à terre trois mille hommes, cinquante pièces de gros canon, et généralement tout le nécessaire pour ce siége, et Pointis fut détaché avec dix vaisseaux et quelques frégates devant Gibraltar, pour servir de maréchal de camp aussi au siége, comme étant chef d'escadre. Tous ces ordres exécutés, le comte et sa flotte appareillèrent pour Toulon.

Châteauneuf, qui avoit été ambassadeur en Portugal, et qui, depuis la rupture, s'étoit, par ordre du Roi, arrêté à Madrid, venoit d'arriver à Paris. C'étoit un Savoyard qui, en l'autre guerre, avoit quitté son maître, et avoit été fait premier président du sénat de Chambéry par le Roi, et depuis la paix fait conseiller au Parlement, et envoyé ambassadeur à Constantinople, où il avoit très-bien fait les affaires du Roi. Lui et l'abbé son frère, qu'on a vu en son temps envoyé rectifier les fautes de l'abbé de Polignac en Pologne, étoient gens de lettres, d'infiniment d'esprit et de beaucoup d'agrément. Châteauneuf savoit se manier, et s'étoit mis fort avant dans la confiance de la princesse des Ursins, à qui il ne fut pas inutile.

Sur ses pas arriva Orry. Le Roi ne voulut pas le voir, et fut au moment de lui faire faire son procès et de le faire pendre. Il le méritoit bien, mais la chose auroit trop porté contre Mme des Ursins, et Mme de Maintenon fut doucement à la parade. Aubigny, resté à Madrid l'agent intime de sa maîtresse, eut en ce temps-ci deux mille ducats de pension, malgré l'épuisement des finances, et une maison dans Madrid, aux dépens du Roi. La Reine ne cessoit d'intercéder de toutes ses forces que la princesse des Ursins fût écoutée à Versailles, et lui fût après rendue. Outrée des refus, elle se prit au duc de Berwick comme à l'auteur de la disgrâce d'Orry, par les plaintes qu'il en avoit faites, quoique dès auparavant Puységur eût vérifié et découvert au Roi sa turpitude et son crime. Elle demanda si instamment le rappel de Berwick, que pour ne la pas désespérer sur tout, on le lui accorda, et le liant, l'accord Tessé, malade ou sain suivant sa basse politique, fut nommé pour lui succéder. Harcourt et Mme de Maintenon savoient bien ce qu'ils faisoient en procurant ce choix, bien moins utile aux armes que propre à leurs desseins pour le gouvernement et le cabinet.

Le duc de Mantoue étoit toujours à Paris. La raison principale qui l'y avoit attiré étoit, comme je l'ai remarqué, d'y épouser une Françoise, et qu'elle lui vînt de la main du Roi, toutefois à son gré. Cette vue n'étoit pas cachée. M. de Vaudemont étoit trop son voisin et trop bien informé pour l'ignorer, trop avisé et trop touché de l'intérêt de la maison de Lorraine pour ne pas sentir l'importance de lui faire épouser une princesse de cette maison, qui après sa mort prétendoit le Montferrat. Si ce mariage lui donnoit des enfants, encore valoit-il mieux pour eux qu'ils fussent d'une Lorraine, qui cependant seroit très-dignement mariée, et longtemps veuve, par la disproportion d'âge de sa belle-sœur, qu'il lui destinoit, pourroit pendant le mariage prendre de l'ascendant sur ce vieux mari, et veuve, sur ses enfants et sur le

pays par la tutelle, et faire compter avec soi le Roi même par rapport aux affaires d'Italie. Mme d'Elbeuf, troisième femme et veuve alors du duc d'Elbeuf, étoit fille aînée de la maréchale de Navailles, dont la mère, Mme de Neuillant, avoit recueilli Mme de Maintenon à son retour des îles de l'Amérique, l'avoit gardée, nourrie et entretenue chez elle, par charité, et pour s'en défaire l'avoit mariée à Scarron.

Mme de Navailles, dont le mari, domestique [1] et le plus fidèle confident du cardinal Mazarin jusque dans les temps les plus calamiteux de sa vie, avoit été dame d'honneur de la Reine à son mariage; elle en avoit été chassée par le Roi, et avoit coûté à son mari la charge de capitaine des chevau-légers de la garde et le gouvernement du Havre de Grâce, pour avoir fait trouver au Roi un mur, au lieu d'une porte par laquelle il entroit secrètement la nuit dans la chambre des filles de la Reine. Les deux reines avoient été outrées de leur malheur, et la Reine mère obtint en mourant leur rappel de leur exil en leur gouvernement de la Rochelle. Quoique le Roi n'eût jamais bien pardonné ce trait à Mme de Navailles, qu'elle vînt très-rarement et très-courtement à la cour, le Roi, surtout depuis sa dévotion, n'avoit pu lui refuser son estime et des distinctions qui la marquoient.

Sous ses auspices, Mme d'Elbeuf, sa fille, s'introduisit à la cour. Avec un air brusque, et de peu d'esprit et de réflexion, elle se trouva très-propre au manége et à l'intrigue. Elle trouva moyen de faire que Mme de Maintenon se piquât d'honneur et de souvenir de Mme de Neuillant, et le Roi de considération pour feu M. et Mme de Navailles. La princesse d'Harcourt rompit des glaces auprès de Mme de Maintenon; Monsieur le Grand s'intéressa auprès du Roi; Mlle de Lislebonne et Mme d'Espinoy l'appuyèrent partout (car rien n'est pareil au soutien que toute cette maison se prête); Mme d'Elbeuf joua, fut à

1. Il faut lire : dont le mari avait été domestique...

Marly, à Meudon, s'ancra, vit Mme de Maintenon quelquefois en privance, mena sa fille, belle et bien faite, à la cour qui fut bientôt de tout avec Mme la duchesse de Bourgogne. Elle y entra si avant, et tellement encore dans le gros jeu, où elle avoit embarqué Mme la duchesse de Bourgogne avec elle en beaucoup de dettes, que, soit ordre, comme on le crut, soit sagesse de la mère, elle étoit avec sa fille dans ses terres de Saintonge depuis plus de huit mois, et n'en revinrent que pour trouver Monsieur de Mantoue à Paris. C'étoit Mlle d'Elbeuf que M. de Vaudemont vouloit lui donner, et dont il lui avoit parlé dès l'Italie, et pour elle que toute la maison de Lorraine faisoit les derniers efforts.

Monsieur le Prince avoit une fille dont il ne savoit comment se défaire : enrichi des immenses biens de Maillé Brezé, des connétables de Montmorency, sa mère et sa grand'mère héritières, il avoit oublié la fille de la Trémoille et l'héritière de Roye dont il étoit sorti, et tous les autres mariages de seigneurs et de leurs filles faits par les diverses branches de Bourbon. Quelque grandement honorables qu'en fussent les alliances directes, elles étoient devenues si onéreuses pour les biens, et si fâcheuses dans les suites par les procédés, qu'il y avoit pour elles maintenant aussi peu d'empressement dans la première noblesse que de dédain nouveau dans les princes du sang, ce qui rendoit leurs enfants difficiles à marier, surtout les filles. Outre que Monsieur de Mantoue parut un débouché pour sa fille à Monsieur le Prince, il avoit des prétentions sur le Montferrat pour une grosse créance sur la succession de la reine Marie de Gonzague, tante maternelle de Madame la Princesse, dont toute son industrie n'avoit jamais pu rien tirer depuis tant d'années, ballotté sans cesse entre la Pologne et la maison de Gonzague. Il espéroit donc se procurer le payement de cette dette, de façon ou d'autre, par sa fille devenant duchesse de Mantoue, si elle avoit des enfants, ou si elle n'en avoit point, d'ajouter sa dot et ses droits à sa créance, et par

l'appui de la France, mettre le Montferrat dans sa maison. Il expliqua au Roi ses vues et son dessein, qui lui permit de les suivre, et qui lui promit de l'y servir de toute sa protection.

Monsieur le Prince, qui craignoit là-dessus le crédit de Monsieur le Grand, et son habitude avec le Roi de tout emporter d'assaut, fit sentir au Roi, et plus encore aux ministres, les prétentions des ducs de Lorraine sur le Montferrat, fortifiées de l'engagement formel de l'Empereur, pendant cette guerre, d'y soutenir le duc de Lorraine de tout son pouvoir si le duc de Mantoue venoit à mourir sans enfants (que la nécessité lui fit changer depuis en faveur du duc de Savoie, mais en insistant sur un dédommagement au duc de Lorraine, comme on le verra dans les pièces[1] concernant la paix d'Utrecht); et le danger pour l'État de laisser mettre un pied en Italie au duc de Lorraine, qui y rendroit l'Empereur, son protecteur, d'autant plus puissant, et qui engageroit le Roi à des ménagements même sur la Lorraine, auxquels on n'étoit pas accoutumé, surtout en temps de guerre, et qui pouvoient devenir embarrassants. Ces raisons se firent sentir; le Roi promit à Monsieur le Prince tous les bons offices qui ne sentiroient ni la contrainte ni l'autorité; mais la laideur de Mlle d'Enghien mit un obstacle invincible à cette affaire.

Monsieur de Mantoue aimoit les femmes, il vouloit des enfants; il s'expliqua sur les desirs de Monsieur le Prince d'une façon respectueuse qui ne le put blesser, mais si nette qu'il n'osa plus espérer. La maison de Lorraine, informée par Vaudemont des démarches qu'il avoit faites, et que la timidité de ce petit souverain à l'égard du gouverneur du Milanois avoit fait recevoir avec quelque agrément, ne trouva pas à Paris ses dispositions si favorables. Dès avant de partir de chez lui, son choix étoit fait et arrêté. Soupant avec le duc de Lesdiguières peu de

1. Voyez tome I, p. 420 et note 1.

temps avant sa mort, il avoit vu à son doigt un petit portrait en bague, qu'il le pria de lui montrer; ayant la bague entre ses mains, il fut charmé du portrait, et dit à M. de Lesdiguières qu'il le trouvoit bien heureux d'avoir une si belle maîtresse. Le duc de Lesdiguières se mit à rire, et lui apprit que ce portrait étoit celui de sa femme. Dès qu'il fut mort, le duc de Mantoue ne cessa de songer à cette jeune veuve. Sa naissance et ses alliances étoient fort convenables; il s'en informa encore secrètement, et il partit dans la résolution de faire ce mariage. En vain lui fit-on voir Mlle d'Elbeuf, comme par hasard, dans des églises et en des promenades; sa beauté, qui en auroit touché beaucoup d'autres, ne lui fit aucune impression : il cherchoit partout la duchesse de Lesdiguières, et il ne la rencontroit nulle part, parce qu'elle étoit dans sa première année de veuve; mais lui, qui vouloit finir, s'en ouvrit à Torcy comme au ministre des affaires étrangères; il en rendit compte au Roi, qui approuva fort ce dessein, et qui chargea le maréchal de Duras d'en parler à sa fille. Elle en fut aussi affligée que surprise; elle témoigna à son père sa répugnance à s'abandonner aux caprices et à la jalousie d'un vieil Italien débauché, l'horreur qu'elle concevoit de se trouver seule entre ses mains en Italie, et la crainte raisonnable de sa santé, avec un homme très-convaincu de ne l'avoir pas bonne.

Je fus promptement averti de cette affaire : elle et Mme de Saint-Simon vivoient ensemble moins en cousines germaines qu'en sœurs; j'étois aussi fort en liaison avec elle. Je lui représentai ce qu'elle devoit à sa maison, prête à tomber après un si grand éclat par la mort de mon beau-père, la conduite de mon beau-frère, l'âge si avancé de M. du Duras, et l'état de son seul frère, dont les deux nièces emportoient tous les biens; je lui fis valoir le desir du Roi, les raisons d'État qui l'y déterminoient, le plaisir d'ôter ce parti à Mlle d'Elbeuf, en un mot tout ce dont je pus m'aviser : tout fut inutile; je ne vis jamais une telle fermeté. Pontchartrain, qui la vint raisonner, y

échoua comme moi, mais il fit pis, car il l'irrita par les menaces qu'il y mêla que le Roi le lui sauroit bien faire faire. Monsieur le Prince se joignit à nos desirs, n'ayant plus aucune espérance pour lui-même, et qui surtout craignoit le mariage d'une Lorraine. Il fut trouver M. de Duras, le pressa d'imposer à Mme de Lesdiguières, lui dit, et le répéta au Roi, qu'il en vouloit faire la noce à Chantilly comme de sa propre fille, par sa proche parenté avec la maréchale de Duras, arrière-petite-fille comme lui du dernier connétable de Montmorency. Je ne me rebutai point, je m'adressai à tout ce que je crus qui pouvoit quelque chose sur la duchesse de Lesdiguières, jusqu'aux Filles de Sainte-Marie du faubourg Saint-Jacques, où elle avoit été élevée et qu'elle aimoit beaucoup : je n'eus pas plus de succès. Cependant Monsieur de Mantoue, irrité par les difficultés de voir la duchesse de Lesdiguières, se résolut de l'aller attendre un dimanche aux Minimes. Il la trouva enfermée dans une chapelle; il s'approcha de la porte pour l'en voir sortir; il en eut peu de contentement : ses coiffes épaisses de crêpes étoient baissées; à peine put-il l'entrevoir. Résolu d'en venir à bout, il en parla à Torcy, et lui témoigna que la complaisance de se laisser voir dans une église ne devoit pas être si difficile à obtenir. Torcy en parla au Roi, qui lui ordonna de voir Mme de Lesdiguières, de lui parler de sa part du mariage, comme d'une affaire qui lui convenoit et qu'il desiroit, mais pourtant sans y mêler d'autorité, de lui expliquer la complaisance que le duc de Mantoue desiroit d'elle, et de lui faire entendre qu'il souhaitoit qu'elle la lui accordât. Torcy fut donc à l'hôtel de Duras lui exposer sa mission : sur le mariage, la réponse fut ferme, respectueuse, courte; sur la complaisance, elle dit que les choses ne devant pas aller plus loin, elle la trouvoit fort inutile; mais Torcy insistant sur ce dernier point de la part du Roi, il fallut bien qu'elle y consentît. Monsieur de Mantoue la fut donc attendre au même lieu où il l'avoit déjà une fois si mal vue : il trouva Mme de Lesdiguières déjà dans la chapelle; il s'en approcha

comme l'autre fois; elle avoit pris M[lle] d'Espinoy avec elle. Prête à sortir, elle leva ses coiffes, passa lentement devant Monsieur de Mantoue, lui fit une révérence en glissant, pour lui rendre la sienne, et comme ne sachant pas qui il étoit, et gagna son carrosse. Monsieur de Mantoue en fut charmé; il redoubla d'instances auprès du Roi et de M. de Duras : l'affaire se traita en plein conseil, comme une affaire d'État; en effet c'en étoit une. Il fut résolu d'amuser Monsieur de Mantoue, et cependant de tout faire pour vaincre cette résistance, excepté la force de l'autorité, que le Roi voulut bien ne pas employer. Tout fut promis à M[me] de Lesdiguières de la part du Roi : que ce seroit Sa Majesté qui stipuleroit dans le contrat de mariage, qui donneroit une dot et la lui assureroit, ainsi que son retour en France si elle devenoit veuve. sa protection dans le cours du mariage; en un mot, elle fut tentée de toutes les façons les plus honnêtes, les plus honorables pour la résoudre. Sa mère, amie de M[me] de Creil, si connue pour sa beauté et sa vertu, emprunta sa maison pour une après-dînée, pour que nous puissions parler[1] plus de suite et plus à notre aise à M[me] de Lesdiguières qu'à l'hôtel de Duras; nous n'y gagnâmes qu'un torrent de larmes. Peu de jours après, je fus bien étonné que Chamillart me raconta tout ce qui s'étoit dit de plus particulier là-dessus entre la duchesse de Lesdiguières et moi, et encore entre elle et Ponchartrain là-dessus[2]. Je sus bientôt après que, craignant enfin que ses refus ne lui attirassent quelque chose de fâcheux de la part du Roi, ou ne fussent enfin forcés par son autorité absolue, elle s'étoit ouverte à ce ministre à notre insu à tous, pour faire par son moyen que le Roi trouvât bon qu'il ne fût plus parlé de ce mariage, auquel elle ne se pouvoit résoudre; que Monsieur de Mantoue en fût si bien averti qu'il tourna ses pensées ailleurs, et qu'elle fût enfin délivrée d'une pour-

1. Le manuscrit porte bien *puissions*, et non *pussions*.
2. Cette répétition de *là-dessus*, ainsi que l'indicatif *raconta*, deux lignes plus haut, sont du fait de Saint-Simon.

suite qui lui étoit devenue une persécution très-fâcheuse. Chamillart la servit si bien que dès lors tout fut fini à cet égard, et que le Roi, flatté peut-être de la préférence que cette jeune duchesse donnoit à demeurer sa sujette sur l'état de souveraine, fit son éloge le soir dans son cabinet à sa famille et aux princesses, par lesquelles cela se répandit dans le monde. M. de Duras se soucioit trop peu de tout pour contraindre sa fille, et la maréchale de Duras, qui l'auroit voulu, n'en eut pas la force. Le duc de Mantoue, informé enfin par Torcy du regret du Roi de n'avoir pu vaincre la résolution de la duchesse de Lesdiguières de ne se point remarier (car ce fut ainsi qu'on lui donna la chose), cessa d'espérer, et résolut de se pourvoir ailleurs.

Il faut achever cette affaire tout de suite. Les Lorrains, qui avoient suivi de toute leur plus curieuse attention la poursuite du mariage avec la duchesse de Lesdiguières, reprirent leurs espérances, le voyant rompu, et leurs errements. Monsieur le Prince, qui les suivoit de près, parla, cria, excita le Roi, qui se porta jusque-là de faire dire à Mme d'Elbœuf de sa part que ses poursuites lui déplaisoient; rien ne les arrêta : ils comprirent que le Roi n'en viendroit pas jusqu'à des défenses expresses, et sûrs par l'expérience de n'en être que mieux après, à force de flatteries et de souplesses, ils poussèrent leur pointe avec roideur. Un certain Casado, qui se faisoit depuis peu appeler marquis de Monteleon, créature de M. de Vaudemont, et Milanois, avoit obtenu pour lui l'emploi d'envoyé d'Espagne à Gênes, puis auprès de Monsieur de Mantoue, dont il gagna les bonnes grâces et qu'il accompagna à Paris. C'étoit un compagnon de beaucoup d'esprit, d'adresse, d'insinuation et d'intrigue, hardi avec cela et entreprenant, qu'on verra dans la suite devenir ambassadeur d'Espagne en Hollande et en Angleterre, et y bien faire ses affaires, et pas mal celles de sa cour. Il eut pour adjoint, pour marier Monsieur de Mantoue au gré de Vaudemont, un autre Italien subalterne, théatin renié, connu autrefois à Paris, dans

les tripots, sous le nom de Primi, et qui avoit depuis pris le nom de S. Mayol, homme à tout faire avec de l'esprit et de l'argent, dont il fut répandu quantité dans la maison. Avec ses mesures et le congé donné par Mme de Lesdiguières, ils vainquirent la répugnange de Monsieur de Mantoue, qui au fond ne pouvoit être que caprice, par la beauté, la taille et la naissance de Mlle d'Elbœuf; mais la sienne ne laissa pas de les embarrasser.

Avec un rang et du bien, initiée à tout à la cour, et avec une réputation entière, elle ne se vouloit point marier, ou se marier à son gré, et disoit toutes les mêmes raisons qu'avoit alléguées Mme de Lesdiguières pour ne point épouser Monsieur de Mantoue. Elle avoit subjugué sa mère, qui trouvoit même son joug pesant, mais qui n'avoit garde de s'en vanter : elle avoit donc grande envie de s'en défaire. Elle la tint à Paris, pour l'éloigner de la cour, de ses plaisirs, de ses semonces. Elle fit un présent considérable à une bâtarde de son mari, qui avoit tout l'esprit du monde et toute la confiance de sa fille, et lui fit envisager une fortune en Italie. Toute la maison de Lorraine se mit après Mlle d'Elbœuf, Mlle de Lislebonne surtout et Mme d'Espinoy, qui vainquirent enfin sa résistance. Quand ils en furent venus à ce point, la souplesse auprès du Roi vint au secours de l'audace d'un mariage conclu contre sa volonté, qu'il leur avoit déclarée : ils firent valoir la répugnance invincible du duc de Mantoue pour Mlle d'Enghien, celle de la duchesse de Lesdiguières pour lui, qui n'avoit pu être surmontée, et la spécieuse raison de ne pas forcer un souverain, son allié, et actuellement dans Paris, sur le choix d'une épouse, lors surtout qu'il la vouloit prendre parmi ses sujettes; car les Lorrains savent très-impudemment disputer, ou très-accortement avouer, selon leur convenance occasionnelle, la qualité de sujets du Roi. Sa Majesté fut donc gagnée, avec cet ascendant de Monsieur le Grand sur lui, à laisser faire sans rien défendre, et aussi sans s'en mêler. Monsieur le Prince obtint que le mariage ne se feroit pas en France, et il fut con-

venu que, le contrat signé entre les parties, elles s'en iroient, chacun[1] de leur côté, le célébrer à Mantoue.

Monsieur de Mantoue, qui, en six ou sept mois qu'il fut à Paris, ne vit le Roi que cinq ou six fois incognito dans son cabinet, reçut du Roi, la dernière fois qu'il le vit à Versailles, une belle épée de diamants, que le Roi avoit exprès mise à son côté, et qu'il en tira pour la lui donner, et lui mettre, lui dit-il, les armes à la main comme au généralissime de ses armées en Italie. Il en avoit eu le titre en effet depuis la rupture avec Monsieur de Savoie, mais pour en avoir le nom et les honneurs, sans autorité, dont il étoit incapable, et sans exercice, dont il auroit trop appréhendé le péril. Il voulut encore aller prendre congé du Roi à Marly, et lui demanda permission de le saluer encore en passant à Fontainebleau, s'en allant à cheval avec sa suite en Italie.

Il arriva à Fontainebleau le 19 septembre, et coucha à la ville, chez son envoyé. Le 20, il dîna chez Monsieur le Grand, vit le Roi dans son cabinet, et soupa chez Torcy. Le 21, il vit encore le Roi un moment, dîna chez Chamillart, et s'en alla, toujours à cheval, coucher à Nemours, et tout de suite en Italie. En même temps Mme et Mlle d'Elbœuf, avec Mme de Pompadour, sœur de Mme d'Elbœuf, passèrent à Fontainebleau sans voir personne, suivant leur proie jusqu'où leur chemin fourchoit, pour aller, lui par terre, elles par mer, de peur que le marieur ne changeât d'avis et leur fît un affront : c'étoit, pour des personnes de ce rang, un étrange personnage que suivre elles-mêmes leur homme de si près. En chemin, la frayeur leur redoubla. Arrivées à Nevers, dans une hôtellerie, elles jugèrent qu'il ne falloit pas se commettre plus avant sans de plus efficaces sûretés. Elles y séjournoient un jour; ce même jour, elles y reçurent la visite de Monsieur de Mantoue.

Mme de Pompadour, qui tant qu'elle avoit pu, avec son

1. Le texte donne bien le masculin *chacun*.

art et ses minauderies, s'étoit insinuée auprès de lui dans le dessein d'en tirer tout ce qu'elle pourroit, lui proposa de ne différer pas à se rendre heureux par la célébration de son mariage; il s'en défendit tant qu'il put. Pendant cette indécente dispute, elles envoyèrent demander permission à l'évêque; il se mouroit. Le grand vicaire, à qui on s'adressa, la refusa : il dit qu'il n'étoit pas informé de la volonté du Roi, qu'un mariage ainsi célébré ne le seroit pas avec la dignité requise entre de telles personnes, que de plus il se trouveroit dépouillé des formalités indispensablement nécessaires pour le mettre à couvert de toute contestation d'invalidité. Une si judicieuse réponse fâcha fort les dames, sans leur faire changer de dessein. Elles pressèrent Monsieur de Mantoue, lui représentèrent que ce mariage n'étoit pas de ceux où il y avoit des oppositions à craindre, le rassurèrent sur ce que, se faisant ainsi dans l'hôtellerie d'une ville de province, le respect au Roi se trouvoit suffisamment gardé, le piquèrent sur son état de souverain, qui l'affranchissoit des lois et des règles ordinaires, enfin le poussèrent tant, qu'à force de l'importuner elles l'y firent consentir. Ils avoient dîné. Aussitôt le consentement arraché, elles firent monter l'aumônier de son équipage, qui les maria dans le moment. Dès que cela fut fait, tout ce qui étoit dans la chambre sortit, pour laisser les mariés en liberté de consommer le mariage, quoi que pût dire et faire Monsieur de Mantoue pour les retenir, lequel vouloit absolument éviter ce tête-à-tête. Mme de Pompadour se tint en dehors, sur le degré, à écouter près de la porte; elle n'entendit qu'une conversation fort modeste et fort embarrassée, sans que les mariés s'approchassent l'un de l'un. Elle demeura quelque temps de la sorte, mais jugeant enfin qu'il ne s'en pouvoit espérer rien de mieux, et qu'à tout événement ce tête-à-tête seroit susceptible de toutes les interprétations qu'on lui voudroit donner, elle céda enfin aux cris que de temps en temps le duc de Mantoue faisoit pour rappeler la compagnie, et qui demandoit ce que vouloit dire de s'en

aller tous et de les laisser ainsi seuls tous deux. Mme de Pompadour appela sa sœur; elles rentrèrent; aussitôt le duc prit congé d'elles, et quoique il ne fût pas de bonne heure, monta à cheval, et ne les revit qu'en Italie, encore qu'ils fissent même route jusqu'à Lyon. La nouvelle de cette étrange célébration de mariage ne tarda guère à se répandre, avec tout le ridicule dont elle étoit tissue.

Le Roi trouva très-mauvais qu'on eût osé passer ses défenses. Les Lorrains, accoutumés de tout oser, puis de tout plâtrer, et à n'en être pas plus mal avec le Roi, eurent la même issue de cette entreprise : ils s'excusèrent sur la crainte d'un affront; et il pouvoit être que Monsieur de Mantoue, amené à leur point à force de ruses, d'artifices, de circonventions, n'eût pas mieux aimé que de gagner l'Italie, puis se moquer d'eux. Ils aimèrent donc mieux encourir la honte qu'ils essuyèrent en courant et forçant Monsieur de Mantoue, que celle de son dédit, accoutumés comme ils sont à tant d'étranges façons de faire des mariages. De Lyon Mme de Pompadour revint pleine d'espérances de l'ordre pour son mari, à la recommandation du duc de Mantoue, qui n'eut aucun succès.

Mme d'Elbœuf et sa fille allèrent s'embarquer à Toulon sur deux galères du Roi, par une mescolance[1] rare d'avoir défendu à Mme d'Elbœuf de penser à ce mariage, ou l'équivalent de cela, de n'avoir voulu dans la suite, ni le permettre, ni le défendre, ni s'en mêler, d'avoir défendu après qu'il se fît en France, et de prêter après deux de ses galères pour l'aller faire ou achever. Ces galères eurent rudement la chasse par des corsaires d'Afrique; ce fut grand dommage qu'elles ne fussent prises, pour achever le roman. Débarquées enfin à sauveté, M. de Vaudemont les joignit. Il persuada à Monsieur de Mantoue de réhabiliter son mariage par une célébration nouvelle, qui rétablît tout le défectueux de celle de Nevers. Ce prince l'avoit lui-même trouvée si contraire aux défenses précises que le Roi leur

1. *Mescolance*, confusion contradictoire.

avoit faites de se marier en France, qu'il l'avoit fait assurer par son envoyé qu'il n'en étoit rien, et que ce n'étoient que des bruits faux que ceux qui couroient de son mariage fait à Nevers; cette raison le détermina donc à suivre le conseil de Vaudemont. L'évêque de Tortone les maria dans Tortone publiquement, en présence de la duchesse d'Elbœuf et du prince et de la princesse de Vaudemont.

Ce beau mariage, tant poursuivi par les Lorrains, tant fui par Monsieur de Mantoue, fait avec tant d'indécence, et refait après pour la sûreté de l'état de Mlle d'Elbœuf, n'eut pas des suites heureuses. Soit dépit de s'être laissé acculer à épouser malgré lui, soit caprice ou jalousie, il renferma tout aussitôt sa femme avec tant de sévérité, qu'elle n'eut permission de voir qui que ce fût, excepté sa mère, encore pas plus d'une heure par jour, et jamais seule, pendant les quatre ou cinq mois qu'elle demeura avec eux. Ses femmes n'entroient chez elle que pour l'habiller et la déshabiller précisément. Il fit murer ses fenêtres fort haut, et la fit garder à vue par de vieilles Italiennes. Ce fut donc une cruelle prison. Ce traitement, auquel je ne m'attendois pas, et le peu de considération, pour ne pas dire le mépris, qu'on témoigna ici à ce prince toujours depuis son départ, me consolèrent beaucoup de l'invincible opiniâtreté de la duchesse de Lesdiguières. J'eus pourtant peine à croire que, prise de son choix, elle eût essuyé les mêmes duretés, ni lui les traitements qu'il reçut, s'il n'eût pas fait un mariage auquel le Roi se montra si contraire. Six mois après, Mme d'Elbœuf, outrée de dépit, mais trop glorieuse pour le montrer, revint remplie, à ce qu'elle affectoit, des grandeurs de son gendre et de sa fille, ravie pourtant au fond d'être défaite d'une charge devenue si pesante. Elle déguisa les malheurs de sa fille, jusqu'à s'offenser qu'on dît et qu'on crût ce qui en étoit et ce qui en revenoit par toutes les lettres de nos armées. Mais à la fin, Lorraine d'alliance, non de naissance, le temps et la force de la vérité les lui

fit avouer. Le rare, et qui montra bien tout l'art et l'ascendant des Lorrains, elle ne fut pas moins bien traitée après ce voyage que si elle n'eût rien fait que de la volonté du Roi. Je me suis peut-être trop étendu sur cette affaire; il m'a paru qu'elle le méritoit par sa singularité, et plus encore pour montrer par des faits de cette sorte quelle fut la cour du Roi. Reprenons maintenant le courant où nous l'avons laissé.

CHAPITRE IX.

Tracy; sa catastrophe; sa mort. — Reineville retrouvé. — Mort de Rigoville. — Mort et conversion de la comtesse d'Auvergne. — Mort et caractère du prince d'Espinoy. — Assassinat, extraction, caractère de Vervins; singularité de sa fin. — Voyage de Fontainebleau par Sceaux. — Maréchal de Villeroy à la cour, puis à Bruxelles; électeur de Bavière à Bruxelles; électeur de Cologne à Lille. — Petits exploits de la Feuillade. — Anecdote curieuse; état brillant de Mme la duchesse de Bourgogne. — Nangis. — Mme de la Vrillière. — Maulevrier et sa femme. — Maulevrier va avec Tessé en Espagne; passent par Toulouse, y voient la princesse des Ursins. — Tessé grand d'Espagne en arrivant à Madrid. — Comte de Toulouse chevalier de la Toison d'or. — Mort du prince de Montauban; caractère de sa femme. — Mort du fils du comte de Grignan; mot impertinent de sa mère. — Mort de Coigny. — Mort de M. de Duras; sa fortune et son caractère. — Comédies. — Bienséances. — Ruse d'orgueil de M. de Soubise inutile. — Régiment des gardes arraché par ruse au maréchal de Boufflers par le duc de Guiche, et le maréchal fait capitaine des gardes du corps. — Duchesse de Guiche. — Tallart gouverneur de la Franche-Comté; mot salé de M. le duc d'Orléans. — Quarante mille livres de pension au fils enfant du prince de Conti.

La triste destinée que le pauvre Tracy acheva en ce temps-ci put servir de grande leçon aux ambitieux même qui méritent les faveurs de la fortune. C'étoit un gentilhomme de Bretagne, d'esprit et bien fait, parent proche de la duchesse de Coislin, mais pauvre, qui fut exempt, puis enseigne des gardes du corps. Il se distingua à la cour et à la guerre par ses divers talents, et les fit servir

les uns aux autres. Il devint un des meilleurs partisans de l'armée; ce fut lui qui, étant dehors, sauva l'armée de M. de Luxembourg lors du combat de Steenkerque, comme je l'ai raconté en son lieu. Sa volonté, sa valeur, l'exécution parfaite de tout ce dont il étoit très-ordinairement chargé par les généraux, lui acquirent leur estime, puis leur amitié. Il entra dans toute la confiance de M. de Luxembourg. Son service auprès de Monseigneur lui en avoit valu des bontés très-particulières. Une des filles d'honneur de M[me] la princesse de Conti le voyoit de bon œil, et de meilleur encore la princesse même. Il fut recueilli et considéré; il avoit lieu d'attendre tout de la fortune, et à la guerre et à la cour. Malheureusement elle ne le servit pas aussi rapidement qu'il l'avoit attendu. Sa tête s'altéra, on s'en aperçut; on s'en tut jusqu'à ce que des disparates plus fortes firent juger dangereux de le laisser approcher d'aussi près que le demandoit son service d'enseigne des gardes du corps en quartier. Il étoit brigadier, on lui donna un régiment. Ce changement d'état acheva de lui tourner la tête, tant qu'à la fin on lui fit entendre de ne plus venir à Versailles. Cela combla son malheur; son mal redoubla, et se tourna bientôt en fureur, qui obligea de le mettre à Charenton, chez les Pères de la Charité, où le Roi fit prendre grand soin de lui, et où il mourut en ce temps-ci, trois ou quatre ans après y avoir été mis. Il n'étoit point marié. Ce fut grand dommage; je le connoissois extrêmement, et je n'ai guère trouvé un plus galant homme.

En ce même temps, Reineville, lieutenant des gardes du corps, qu'on a vu, p. 180[1], disparoître en 1699, coulé à fond par le jeu, fut reconnu et retrouvé caché, et servant pour sa paye, dans les troupes de Bavière.

En même temps aussi, mourut Rigoville, lieutenant général, fort vieux et homme d'honneur, de valeur et de mérite, qui avoit longtemps commandé les mousquetaires

1. Page 184 de notre tome II.

noirs, sous Jonvelle et Vins. Le vieux la Rablière mourut aussi à Lille, où il commandoit depuis très-longtemps. Il étoit lieutenant général, grand-croix de Saint-Louis dès l'institution, frère de la maréchale de Crequy. Il but du lait à ses repas toute sa vie, et mangeoit bien et de tout jusqu'à quatre-vingt-sept ou huit ans, et la tête entière. Il avoit été très-bon officier, mais un assez méchant homme; il ne but jamais de vin; honorable, riche, de l'esprit, et sans enfants. Le maréchal de Boufflers le protégeoit fort. Il se piquoit de reconnoissance pour le maréchal de Crequy, et rendit toute sa vie de grands devoirs à la maréchale de Crequy.

La comtesse d'Auvergne acheva aussi une courte vie par une maladie fort étrange et assez rare, qui fut une hydropisie de vents, et ne laissa point d'enfants. On a vu en son lieu qui elle étoit, et comment se fit ce mariage. Le comte d'Auvergne, qui avoit obtenu la permission de l'amener à Paris et à la cour, quoique huguenote, desiroit fort qu'elle se fît catholique. Un fameux avocat, qui s'appeloit Chardon, et qui l'a été de mon père et le mien, avoit été huguenot, et sa femme aussi : ils étoient de ceux qui avoient fait semblant d'abjurer, mais qui ne faisoient aucun acte de catholiques, qu'on connoissoit parfaitement pour tels, qui même ne s'en cachoient pas, mais que la grande réputation de Chardon soutenoit, et le nombre de protecteurs considérables qu'elle lui avoit acquis. Ceux-là même avoient fait tout ce qu'ils avoient pu pour leur persuader au moins d'écouter; ils n'en purent venir à bout : le moment de Dieu n'étoit pas venu. Il arriva enfin; ils étoient tous deux vertueux, exacts à tout, et d'une piété dans leur religion qui auroit fait honneur à la véritable. Étant un matin dans leur carrosse, tous deux, arrêtés auprès de l'Hôtel-Dieu, attendant une réponse que leur laquais fut un très-long temps à rapporter, Mme Chardon porta ses yeux vis-à-vis d'elle au hasard sur le grand portail de Notre-Dame, et peu à peu tomba dans une profonde rêverie, qui se doit mieux appeler réflexion. Son

mari, qui à la fin s'en aperçut, lui demanda à quoi elle rêvoit si fort, et la poussa même du coude pour l'engager à lui répondre. Elle lui montra ce qu'elle considéroit, et lui dit qu'il y avoit bien des siècles avant Luther et Calvin que toutes ces figures de saints avoient été faites à ce portail, que cela prouvoit qu'on invoquoit donc alors les saints, que l'opposition de leurs réformateurs à cette opinion si ancienne étoit une nouveauté, que cette nouveauté lui rendoit suspects les autres dogmes qu'ils leur enseignoient, contraires à l'antiquité catholique, que ces réflexions, qu'elle n'avoit jamais faites, lui donnoient beaucoup d'inquiétude, et lui faisoient prendre la résolution de chercher à s'éclaircir. Chardon trouva qu'elle avoit raison, et dès ce même jour ils se mirent à chercher la vérité, puis à consulter, enfin à se faire instruire. Cela dura plus d'un an, pendant lequel les parties et les amis de Chardon se plaignoient qu'il ne travailloit plus, et qu'on ne pouvoit plus le voir ni sa femme. Enfin, secrètement instruits et pleinement persuadés, ils se déclarèrent tous deux, ils firent une abjuration nouvelle, et tous deux ont passé depuis une longue vie dans la piété et dans les bonnes œuvres, surtout dans un zèle ardent de procurer à leurs anciens frères de religion la même grâce qu'ils avoient reçue. Mme Chardon s'instruisit fort dans la controverse; elle convertit beaucoup d'huguenots[1]. Le comte d'Auvergne l'attira chez sa femme : l'une et l'autre avoient de l'esprit et de la douceur; la comtesse la vit volontiers. Mme Chardon en profita; elle en fit une très-bonne catholique. Tous les Bouillons, outrés de ce mariage, l'avoient reçue fort froidement; sa vertu, sa douceur, ses manières à la fin les charma. Elle devint le lien du père et des enfants, et elle s'acquit le cœur et l'estime d'eux tous et de tout ce qui la connut particulièrement, dont elle fut extrêmement regrettée.

Le prince d'Espinoy ne le fut pas tant à beaucoup près.

1. Saint-Simon n'aspire pas ici l'*h* de *huguenots*.

Il mourut de la petite vérole à Strasbourg, par l'opiniâtreté d'avoir voulu changer de linge trop tôt et faire ouvrir ses fenêtres. C'étoit un homme d'assez peu agréable figure, qui avoit beaucoup d'esprit et l'esprit fort orné, avec beaucoup de valeur. J'avois été élevé comme avec lui, c'est-à-dire à nous voir continuellement, plusieurs que nous étions, enfants, puis jeunes gens. Sa mère l'avoit gâté, et c'étoit dommage, car il avoit des talents pour tout et beaucoup d'honneur. Mais je n'ai connu personne plus follement glorieux ni plus continuellement avantageux. Il abusa donc de tout ce qu'il avoit de bon et d'utile, ne ménagea personne, voulut surpasser chacun en tout, et fut le fléau de sa femme, parce qu'elle étoit d'une maison souveraine, qui avoit un rang qu'il n'avoit pas, et un crédit et une considération à la cour et dans le monde dont il ne vouloit pas qu'on crût qu'il voulût dépendre. Avec ce rang des siens et cette faveur si déclarée de Monseigneur, elle se conduisit avec lui comme un ange, sans qu'elle ait jamais pu rendre sa condition plus heureuse avec lui; aussi se trouva-t-elle bien délivrée, quoique en gardant toutes les bienséances. Presque personne de la cour ni des armées ne le plaignit. Il laissa un fils et une fille, desquels la catastrophe mérita, trente ans après, la compassion de tout le monde, et combla les malheurs que leur mère avoit commencé d'éprouver.

Il arriva en ce mois de septembre un étrange assassinat. Le comte de Grandpré, chevalier de l'ordre en 1661, frère aîné du maréchal de Joyeuse chevalier de l'ordre en 1688, mort sans enfants, avoit laissé des enfants de deux lits. Sa seconde femme étoit fille et sœur des deux marquis de Vervins, l'un après l'autre premiers maîtres d'hôtel du Roi. Le dernier des deux mourut jeune, en 1663. Il étoit gendre du maréchal Fabert, par conséquent beau-frère du marquis de Beuvron et de Caylus, père de celui qui a passé en Espagne, du mari de Mme de Caylus, nièce à la mode de Bretagne de Mme de Maintenon, et de l'abbé de Caylus, que nous venons de voir évêque d'Auxerre. Vervins avoit

épousé l'aînée, qu'il laissa grosse de Vervins dont il s'agit ici, et qui se remaria depuis en Flandres, au comte de Mérode. Vervins eut force procès avec ses consins germains, enfants de la sœur de son père et du comte de Grandpré, dont il fut étrangement tourmenté presque toute sa vie. Enfin il étoit sur le point d'achever de les gagner tous, lorsqu'un de ses cousins germains, qui avoit des prieurés et se faisoit appeler l'abbé de Grandpré, le fit attaquer comme il passoit dans son carrosse sur le quai de la Tournelle, devant la communauté de M[me] de Miramion. Il fut blessé de plusieurs coups d'épée, et son cocher aussi, qui le voulut défendre. Sur la plainte en justice, l'abbé s'enfuit en pays étranger, d'où il n'est jamais revenu, et bientôt après, sur les preuves, condamné[1] à être roué vif. Il y avoit longtemps que Vervins étoit menacé d'un mauvais coup de sa part.

Vervins se prétendoit Cominges, des anciens comtes de ce nom. Son bisaïeul, père du premier des deux premiers maîtres d'hôtel du Roi, étoit ce Saubole, gouverneur de la citadelle de Metz, qui est si connu dans la Vie du duc d'Espernon et dans les Mémoires de ces temps-là, qui avoit épousé l'héritière de Vervins, qui étoit Coucy. Le grand-père de ce Saubole étoit second fils d'Aimery, dit de Cominges, seigneur de Puyguilhem, dont le père, nommé aussi Aimery, étoit cru sorti des vicomtes de Conserans, mais dont l'union n'étoit pas bien prouvée. Pour ces Conserans, leur auteur, Roger, étoit marqué comme étant quatrième fils de Bernard II comte de Cominges et de Diaz de Muret, qui fonda les abbayes de Bonnefonds et de Feuillans, et qui fut tué près la ville de Gaudens, en 1150 : voilà pour l'extraction de Vervins. Quant à lui, c'étoit un grand homme fort bien fait, d'un visage assez agréable, de l'esprit, quelque lecture, et fort le vol des femmes; particulier, extrêmement paresseux, fort dans la liaison et les parties de Monsieur le Duc, et fort dans le grand monde.

1. Fut condamné.

Il quitta le service de bonne heure, fit plusieurs séjours chez lui en Picardie, toujours reçu avec empressement quand il en revenoit. A la fin, sans dire mot à personne, il se confina dans une terre en Picardie, sans aucune cause de dégoût ni de déplaisir, sans besoin du côté de ses affaires : il étoit riche, arrangé, et ne fut jamais marié; sans vue de piété : il n'en eut pas la moindre veine; sans occasion de santé, qu'il eut toujours parfaite; et sans goût d'ouvriers, dont il n'employa aucun; encore moins entraîné par le plaisir de la chasse, où il n'alla jamais. Il demeura chez lui plusieurs années, sans aucun commerce avec personne, et ce qui est incompréhensible, sans bouger de son lit, que le temps de le faire faire. Il y dînoit et y soupoit tout seul, y faisoit le peu d'affaires qu'il avoit, et y recevoit le peu de gens qu'il ne pouvoit éconduire, et depuis qu'il avoit les yeux ouverts jusqu'à ce qu'il les fermât, y travailloit en tapisserie, et lisoit quelquefois un peu; et a persévéré jusqu'à la mort dans cette étrange sorte de vie, si uniquement singulière que j'ai voulu la rapporter.

Le Roi alla à Fontainebleau, où il arriva le 12 septembre, ayant séjourné un jour à Sceaux; la cour de Saint-Germain y vint le 23, et y demeura jusqu'au 6 octobre. En y arrivant, le Roi apprit que les armées alliées avoient toutes passé le Rhin sur le pont de Philisbourg, et bientôt après que Landau étoit assiégé par le prince Louis de Baden, qui attendoit le roi des Romains, qui y arriva le 25 septembre, et que le prince Eugène et le duc de Marlborough commandoient l'armée d'observation, qu'ils portèrent sur la Lauter. Marsin demeura avec la sienne sous Haguenau. Le maréchal de Villeroy et son fils s'en allèrent de leurs personnes en Flandres, passant à Fontainebleau, où ils demeurèrent quelques jours. Ils allèrent après trouver l'électeur de Bavière à Bruxelles, et chemin faisant virent l'électeur de Cologne à Lille, où il avoit établi sa demeure, en même temps que son frère étoit allé à Bruxelles, après avoir [été] ensemble quelques jours.

Pendant tous ces malheurs, Villars étoit venu à bout d'achever à peu près de dissiper les fanatiques; cinq ou six de leurs chefs, les autres tués ou accommodés et sortis du pays, obtinrent de se retirer à Genève. On comptoit qu'il ne restoit qu'une centaine de ces gens-là dans les hautes Cévennes, et qu'il n'étoit plus besoin de laisser de troupes en Languedoc. Peu de jours après, le Roi reçut la nouvelle de la prise d'Ivrée, après un siége assez court, et qui ne coûta guère que deux cents hommes et quatre cents blessés. M. de Vendôme eut, avec la place, onze bataillons prisonniers de guerre.

La Feuillade n'épargnoit pas les courriers pour annoncer ses conquêtes dans les vallées des Alpes : tantôt un petit fort pris, défendu par des milices, tantôt quelque peu de troupes réglées forcées derrière un retranchement qui gardoit quelque passage. Tout cela étoit célébré comme si c'eût été quelque chose. Chamillart, ravi, en recevoit les compliments, et savoit faire valoir ces merveilles au Roi et à Mme de Maintenon.

Il se présente ici une anecdote très-sage à taire, très-curieuse à écrire à qui a vu les choses d'aussi près que j'ai fait; ce qui me détermine au second parti, c'est que le fait en gros n'a pas été ignoré, et que les trônes de tous les siècles et de toutes les nations fourmillent d'aventures pareilles. Faut-il donc le dire? nous avions une princesse charmante, qui, par ses grâces, ses soins et des façons uniques en elle, s'étoit emparée du cœur et des volontés du Roi, de Mme de Maintenon et de Mgr le duc de Bourgogne. Le mécontentement extrême, trop justement conçu contre le duc de Savoie, son père, n'avoit pas apporté la plus petite altération à leur tendresse pour elle. Le Roi, qui ne lui cachoit rien, qui travailloit avec ses ministres en sa présence toutes les fois qu'elle y vouloit entrer et demeurer, eut toujours l'attention pour elle de ne lui ouvrir jamais la bouche de rien de tout ce qui pouvoit regarder le duc son père ou avoir trait à lui. En particulier, elle sautoit au col du Roi à toute heure, se mettoit sur ses genoux, le tour-

mentoit de toutes sortes de badinages, visitoit ses papiers, ouvroit et lisoit ses lettres en sa présence, quelquefois malgré lui, et en usoit de même avec Mme de Maintenon. Dans cette extrême liberté, jamais rien ne lui échappa contre personne; gracieuse à tous, et parant même les coups toutes les fois qu'elle le pouvoit, attentive aux domestiques intérieurs du Roi, n'en dédaignant pas les moindres; bonne aux siens, et vivant avec ses dames comme une amie, et en toute liberté, vieilles et jeunes. Elle étoit l'âme de la cour, elle en étoit adorée; tous, grands et petits, s'empressoient à lui plaire; tout manquoit à chacun en son absence, tout étoit rempli par sa présence; son extrême faveur la faisoit infiniment compter, et ses manières lui attachoient tous les cœurs. Dans cette situation brillante, le sien ne fut pas insensible.

Nangis, que nous voyons aujourd'hui un fort plat maréchal de France, étoit alors la fleur des pois : un visage gracieux sans rien de rare, bien fait sans rien de merveilleux, élevé dans l'intrigue et dans la galanterie par la maréchale de Rochefort, sa grand'mère, et Mme de Blansac, sa mère, qui y étoient des maîtresses passées. Produit tout jeune par elles dans le grand monde, dont elles étoient une espèce de centre, il n'avoit d'esprit que celui de plaire aux dames, de parler leurs langages, et de s'assurer les plus desirables par une discrétion qui n'étoit pas de son âge et qui n'étoit plus de son siècle : personne que lui n'étoit alors plus à la mode. Il avoit eu un régiment tout enfant; il avoit montré de la volonté, de l'application et une valeur brillante à la guerre, que les dames avoient fort relevée, et qui suffisoit à son âge. Il étoit fort de la cour de Mgr le duc de Bourgogne, et à peu près de son âge, et il en étoit fort bien traité. Ce prince, passionnément amoureux de son épouse, n'étoit pas fait comme Nangis; mais la princesse répondoit si parfaitement à ses empressements, qu'il est mort sans soupçonner jamais qu'elle eût des regards pour un autre que pour lui. Il en tomba pourtant sur Nangis, et bientôt ils redoublèrent. Nangis ne

fut pas ingrat, mais il craignit la foudre, et son cœur étoit pris.

Mme de la Vrillière, qui, sans beauté, étoit jolie comme les amours et en avoit toutes les grâces, en avoit fait la conquête. Elle étoit fille de Mme de Mailly, dame d'atour de Mme la duchesse de Bourgogne; elle étoit de tout dans sa cour; la jalousie l'éclaira bientôt. Bien loin de céder à la princesse, elle se piqua d'honneur de conserver sa conquête, de la lui disputer, de l'emporter. Cette lutte mit Nangis dans d'étranges embarras : il craignoit les furies de sa maîtresse, qui se montroit à lui plus capable d'éclater qu'elle ne l'étoit en effet. Outre son amour pour elle, il craignoit tout d'un emportement, et croyoit déjà sa fortune perdue. D'autre part, sa réserve ne le perdoit pas moins auprès d'une princesse qui pouvoit tant, qui pourroit tout un jour et qui n'étoit pas pour céder, non pas même pour souffrir une rivale. Cette perplexité, à qui étoit au fait, donnoit des scènes continuelles. Je ne bougeois alors de chez Mme de Blansac à Paris, et de chez la maréchale de Rochefort à Versailles; j'étois ami intime de plusieurs dames du palais qui voyoient tout et ne me cachoient rien; j'étois avec la duchesse de Villeroy sur un pied solide de confiance, et avec la maréchale tel, qu'ayant toujours été mal ensemble, je les raccommodai si bien que jusqu'à leur mort, elles ont vécu ensemble dans la plus tendre intimité : la duchesse de Villeroy savoit tout par Mme d'O et par la maréchale de Cœuvres, qui étoit raffolée d'elle, et qui étoient les confidentes et quelque chose de plus; la duchesse de Lorges, ma belle-sœur, ne l'étoit guère moins, et tous les soirs me contoit tout ce qu'elle avoit vu et appris dans la journée : j'étois donc instruit exactement et pleinement d'une journée à l'autre. Outre que rien ne me divertissoit davantage, les suites pouvoient être grandes, et il étoit important pour l'ambition d'être bien informé. Enfin toute la cour assidue et éclairée s'aperçut de ce qui avoit été caché d'abord avec tant de soin. Mais, soit crainte, soit amour de cette princesse,

qu'on adoroit, cette même cour se tut, vit tout, se parla entre elle, et garda le secret qui ne lui étoit pas même confié. Ce manége, qui ne fut pas sans aigreur de la part de Mme de la Vrillière pour la princesse, et quelquefois insolemment placée, ni sans une souffrance et un éloignement doucement marqué de la princesse pour elle, fit longtemps un spectacle fort singulier.

Soit que Nangis, trop fidèle à son premier amour, eût besoin de quelque grain de jalousie, soit que la chose se fît naturellement, il arriva qu'il trouva un concurrent. Maulevrier, fils d'un frère de Colbert, mort de douleur de n'être pas maréchal de France à la promotion où le maréchal de Villeroy le fut, avoit épousé une fille du maréchal de Tessé. Maulevrier n'avoit point un visage agréable; sa figure étoit d'ailleurs très-commune; il n'étoit point sur le pied de la galanterie. Il avoit de l'esprit, et un esprit fertile en intrigues sourdes, une ambition démesurée, et rien qui la pût retenir, laquelle alloit jusqu'à la folie. Sa femme étoit jolie, avec fort peu d'esprit, tracassière, et sous un extérieur de vierge, méchante au dernier point. Peu à peu elle fut admise, comme fille de Tessé, à monter dans les carrosses, à manger, à aller à Marly, à être de tout chez Mme la duchesse de Bourgogne, qui se piquoit de reconnoissance pour Tessé, qui avoit négocié la paix de Savoie et son mariage, dont le Roi lui savoit fort bon gré. Maulevrier écuma des premiers ce qui se passoit à l'égard de Nangis; il se fit donner des privances chez Mme la duchesse de Bourgogne par son beau-père; il s'y rendit assidu; enfin, excité par l'exemple, il osa soupirer. Lassé de n'être point entendu, il hasarda d'écrire; on prétendit que Mme Cantin, amie intime de Tessé, trompée par le gendre, crut recevoir de sa main des billets du beau-père, et que les regardant comme sans conséquence, elle les rendoit. Maulevrier, sous le nom de son beau-père, recevoit, crut-on, les réponses aux billets par la même main qui les avoit remis. Je n'ajouterai pas ce qu'on crut au delà. Quoi qu'il en soit, on s'aperçut de celui-ci comme de

l'autre, et on s'en aperçut avec le même silence. Sous prétexte d'amitié pour Mme de Maulevrier, la princesse alla plus d'une fois pleurer avec elle, et chez elle, dans des voyages de Marly, le prochain départ de son mari et les premiers jours de son absence, et quelquefois Mme de Maintenon avec elle. La cour rioit : si les larmes étoient pour lui ou pour Nangis, cela étoit douteux; mais Nangis toutefois, réveillé par cette concurrence, jeta Mme de la Vrillière dans d'étranges douleurs, et dans une humeur dont elle ne fut point maîtresse.

Ce tocsin se fit entendre à Maulevrier. De quoi ne s'avise pas un homme que l'amour ou l'ambition possède à l'excès ? Il fit le malade de la poitrine, se mit au lait, fit semblant d'avoir perdu la voix, et sut être assez maître de soi pour qu'il ne lui échappât pas un mot à voix intelligible pendant plus d'un an, et par là ne fit point la campagne, et demeura à la cour. Il fut assez fou pour conter ce projet et bien d'autres au duc de Lorges, son ami, par qui dans le temps même je le sus. Le fait étoit que, se mettant ainsi dans la nécessité de ne parler jamais à personne qu'à l'oreille, il se donnoit la liberté de parler de même à Mme la duchesse de Bourgogne devant toute la cour, sans indécence et sans soupçon que ce fût en secret. De cette sorte, il lui disoit tout ce qu'il vouloit tous les jours, et il prenoit son temps de manière qu'il n'étoit point entendu, et que parmi des choses communes, dont les réponses se faisoient tout haut, il en mêloit d'autres dont les réponses courtes se ménageoient de façon qu'elles ne pouvoient être entendues que de lui. Il avoit tellement accoutumé le monde à ce manége, qu'on n'y prenoit plus garde, sinon de le plaindre d'un si fâcheux état; mais il arrivoit pourtant que ce qui approchoit le plus Mme la duchesse de Bourgogne en savoit assez pour ne s'empresser pas autour d'elle quand Maulevrier s'en approchoit pour lui parler. Ce même manége dura plus d'un an, souvent en reproches, mais les reproches réussissent rarement en amour; la mauvaise humeur de Mme de la Vrillière le tour-

mentoit : il croyoit Nangis heureux, et il vouloit qu'il ne le fût pas. Enfin, la jalousie et la rage le transportèrent au point d'hasarder[1] une extrémité de folie.

Il alla à la tribune sur la fin de la messe de Mme la duchesse de Bourgogne. En sortant, il lui donna la main, et prit un jour qu'il savoit que Dangeau, chevalier d'honneur, étoit absent. Les écuyers, soumis au premier écuyer son beau-père, s'étoient accoutumés à lui céder cet honneur, à cause de sa voix éteinte, pour le laisser parler en chemin, et se retiroient par respect pour ne pas entendre. Les dames suivoient toujours de loin, tellement qu'en pleins appartements et au milieu de tout le monde, il avoit, depuis la chapelle jusqu'à l'appartement de Mme la duchesse de Bourgogne, la commodité du tête à tête, qu'il s'étoit donné plusieurs fois. Ce jour là, il chanta pouille sur Nangis à la princesse, l'appela par toutes sortes de noms, la menaça de tout faire savoir au Roi, à Mme de Maintenon, au prince son mari, lui serra les doigts à les lui écraser, en furieux, et la conduisit de la sorte jusque chez elle. En arrivant, tremblante et prête à s'évanouir, elle entra tout de suite dans sa garde-robe, et y appela Mme de Nogaret, qu'elle appeloit sa petite bonne, et à qui elle alloit volontiers au conseil quand elle ne savoit plus où elle en étoit. Là elle lui raconta ce qui venoit de lui arriver, et lui dit qu'elle ne savoit comment elle n'étoit pas rentrée sous les parquets, comment elle n'en étoit pas morte, comment elle avoit pu arriver jusque chez elle; jamais elle ne fut si éperdue. Le même jour, Mme de Nogaret le conta à Mme de Saint-Simon et à moi, dans le dernier secret et la dernière confiance. Elle conseilla à la princesse de filer doux avec un fou si dangereux et si fort hors de tout sens et de toute mesure, et toutefois d'éviter sur toutes choses de se commettre avec lui. Le pis fut qu'au partir de là, il menaça, dit force choses sur Nangis, comme un homme qui en étoit vivement offensé, qui étoit résolu d'en tirer

1. Nous avons déjà vu que Saint-Simon n'aspire pas toujours l'*h* de *hasard* et de *hasarder*.

raison et de l'attaquer partout. Quoique il n'en dît pas la cause, elle étoit claire. On peut juger de la frayeur qu'en conçut la princesse, de la peur et des propos de Mme de la Vrillière, et de ce que devint Nangis. Il étoit brave de reste pour n'en craindre personne et prêter le collet à quiconque, mais le prêter sur pareil sujet, il en pâmoit d'effroi : il voyoit sa fortune et des suites affreuses entre les mains d'un fou furieux. Il prit le parti de l'éviter avec le plus grand soin qu'il put, de paroître peu, et de se taire.

Mme la duchesse de Bourgogne vivoit dans des mesures et des transes mortelles, et cela dura plus de six semaines de la sorte, sans que pourtant elle en ait eu autre chose que l'extrême peur. Je n'ai point su ce qui arriva, ni qui avertit Tessé, mais il le fut et fit un trait d'habile homme. Il persuada son gendre de le suivre en Espagne, où il lui fit voir les cieux ouverts pour lui. Il parla à Fagon, qui du fond de sa chambre et du cabinet du Roi voyoit tout et savoit tout. C'étoit un homme d'infiniment d'esprit, et avec cela un bon et honnête homme : il entendit à demi-mot, et fut d'avis qu'après tous les remèdes que Maulevrier avoit tentés pour son extinction de voix et sa poitrine, il n'y avoit plus pour lui que l'air des pays chauds; que l'hiver où on alloit entrer le tueroit infailliblement en France, et lui seroit salutaire dans un pays où cette saison est une des plus belles et des plus tempérées de l'année : ce fut donc sur le pied de remède, et comme l'on va aux eaux, que Maulevrier alla en Espagne. Cela fut donné ainsi à toute la cour et au Roi, à qui Fagon persuada ce qu'il voulut par des raisonnements de médecine, où il ne craignit point de contradicteur entre le Roi et lui, et à Mme de Maintenon tout de même, qui l'un et l'autre le prirent pour bon et ne se doutèrent de rien. Sitôt que la parole en fut lâchée, Tessé n'eut rien de plus pressé que de tirer son gendre de la cour et du r[illegible], et pour mettre fin à ses folies et aux frayeurs [illegible]'elles causoient, et pour couper court à la [illegible]é-

flexions sur un si long voyage d'un homme en l'état auquel Maulevrier passoit pour être.

Tessé prit donc congé les premiers jours d'octobre, et partit avec son gendre de Fontainebleau pour l'Espagne. Mais il étoit trop avisé pour y aller tout droit : il y vouloit une fortune, il la savoit pour ce pays-là entre les mains de la princesse des Ursins, il en savoit trop de notre cour pour ignorer que Mme de Maintenon demeuroit sourdement sa protectrice; il ne crut donc pas lui déplaire de lui représenter qu'allant en Espagne pour servir, il ne le pouvoit faire utilement qu'avec les bonnes grâces du roi et de la reine d'Espagne; qu'il se gardoit bien de pénétrer dans tout ce qui s'étoit passé sur la princesse des Ursins, mais qu'il ne pouvoit ignorer avec tout le monde jusqu'à quel point elle tenoit au cœur de Leurs Majestés Catholiques; qu'une visite de sa part à Mme des Ursins ne pouvoit influer sur rien, mais que cette attention, qui plairoit infiniment au roi et à la reine d'Espagne, feroit peut-être tout le succès de son voyage en lui conciliant Leurs Majestés Catholiques, et lui aplaniroit tout pour le service des deux rois. Avec ce raisonnement il supplia Mme de Maintenon de lui obtenir la liberté de passer par Toulouse, uniquement dans la vue de se mettre en état de pouvoir bien répondre à ce qu'on attendoit de lui au pays où le Roi l'envoyoit. Mme de Maintenon goûta fort une proposition qui lui donnoit moyen de charger Tessé de lettres et de choses qui, sans le mettre dans le secret, lui étoient utiles à mander commodément et à la princesse des Ursins d'apprendre.

Le Roi, qui alors étoit un peu calmé sur Mme des Ursins, entra dans les raisons du maréchal de Tessé, que Mme de Maintenon sut doucement appuyer, et lui permit de passer à Toulouse. Tessé y demeura trois jours; il n'y perdit pas son temps. Ce premier rayon de retour de considération lui donna une grande joie, et lui rendit Tessé infiniment agréable. Il se livra à elle pour tout ce qu'elle pourroit souhaiter pour les deux cours. Il partit de Toulouse

chargé de ses lettres et de ses ordres pour Madrid, où en arrivant, c'est-à-dire le lendemain qu'il eut fait la première révérence au Roi et à la Reine, il fut fait grand d'Espagne de la première classe. Il dépêcha un courrier au Roi pour lui demander la permission d'accepter cette grande grâce, qui la lui accorda aussitôt. Tel fut le lien qui les unit, Mme des Ursins et lui, intimement pour tout le reste de leur vie. En même temps, le roi d'Espagne envoya au comte de Toulouse une Toison d'or de diamants admirable, et le collier de cet ordre, qu'il reçut, à son retour à Versailles, des mains de M. le duc de Berry, dans la chambre de ce prince, et son portrait avec des diamants au maréchal de Cœuvres.

Un frère de M. de Guémené mourut en ce temps-ci. Il se faisoit appeler le prince de Montauban. C'étoit un homme obscur et débauché, que personne ne voyoit jamais, et qui pour vivre avoit épousé la veuve de Rannes, tué lieutenant général et mestre de camp général des dragons, laquelle étoit Bautru, sœur du chevalier de Nogent, et de Nogent tué au passage du Rhin, beau-frère de M. de Lauzun. On a vu, p. 154 [1], comment Monsieur escroqua au Roi un tabouret pour elle. C'étoit une bossue, tout de travers, fort laide, pleine de blanc, de rouge et de filets bleus pour marquer les veines, de mouches, de parures et d'affiquets, quoique déjà vieille, qu'elle a conservés jusqu'à plus de quatre-vingts ans qu'elle est morte. Rien de si effronté, de si débordé, de si avare, de si étrangement méchant que cette espèce de monstre, avec beaucoup d'esprit et du plus mauvais, et toutefois de l'agrément quand elle vouloit plaire. Elle étoit toujours à Saint-Cloud et au Palais-Royal quand Monsieur y étoit, à qui on reprochoit de l'y souffrir, quoique sa cour ne fût pas délicate sur la vertu. Elle n'approchoit point de la cour, et personne de quelque sorte de maintien ne lui vouloit parler quand rarement

1. Pages 80 et 81 de notre tome II.

on la rencontroit. Elle passoit sa vie au gros jeu et en débauches, qui lui coûtoient beaucoup d'argent. A la fin Monsieur fit tant que, sous prétexte de jeu, il obtint un voyage de Marly. Les Rohans, c'est-à-dire alors Mme de Soubise, l'y voyant parvenue, la soutint de son crédit. Elle joua, fit cent bassesses à tout ce qui la pouvoit aider, s'ancra à force d'esprit, d'art et de hardiesse. Le jeu l'appuya beaucoup. Son jargon à Marly amusa Mme la duchesse de Bourgogne; la princesse d'Harcourt la protégea chez Mme de Maintenon, qu'elle vit quelquefois; le Roi la faisoit causer quelquefois aussi à table : en un mot, elle fut de tous les Marlis, et bien que l'horreur de tout le monde, il n'y en eut plus que pour elle, en continuant la licence de sa vie, ne la cachant pas, et sans se donner la peine du mérite des repenties. Elle survécut le Roi, tira gros de M. le duc d'Orléans, quoique il la méprisât parfaitement, et mourut tout comme elle avoit vécu. Elle avoit un fils de son premier mari, qui servoit et qu'elle traitoit fort mal, et une fille du second, qu'elle avoit faite religieuse.

Je perdis un ami avec qui j'avois été élevé, et qui étoit un très-galant homme et qui promettoit fort : c'étoit le fils unique du comte de Grignan et de cette Mme de Grignan si adorée dans les *Lettres* de Mme de Sévigné, sa mère, dont cette éternelle répétition est tout le défaut. Le comte de Grignan, chevalier de l'ordre en 1688, s'étoit ruiné à commander en Provence, dont il étoit seul lieutenant général. Ils marièrent donc leur fils à la fille d'un fermier général fort riche. Mme de Grignan, en la présentant au monde, en faisoit ses excuses, et avec ses minauderies, en radoucissant ses petits yeux, disoit qu'il falloit bien de temps en temps du fumier sur les meilleures terres. Elle se savoit un gré infini de ce bon mot, qu'avec raison chacun trouva impertinent, quand on a fait un mariage, et le dire entre bas et haut devant sa belle-fille. Saint-Amant, son père, qui se prêtoit à tout pour leurs dettes, l'apprit enfin, et s'en trouva si offensé qu'il ferma

le robinet. Sa pauvre fille n'en fut pas mieux traitée; mais cela ne dura pas longtemps : son mari, qui s'étoit fort distingué à la bataille d'Hochstedt, mourut au commencement d'octobre, à Thionville; on dit que ce fut de la petite vérole. Il avoit un régiment, étoit brigadier, et sur le point d'avancer. Sa veuve, qui n'eut point d'enfants, étoit une sainte, mais la plus triste et la plus silencieuse que je vis jamais. Elle s'enferma dans sa maison, où elle passa le reste de sa vie, peut-être une vingtaine d'années, sans en sortir que pour aller à l'église, et sans voir qui que ce fût.

Coigny, dont j'ai assez parlé pour n'avoir plus rien à en dire, avoit passé le Rhin avec son corps, destiné sur la Moselle, lorsque le maréchal de Villeroy le passa. Après le malheur d'Hochstedt, et nos armées prêtes à rentrer en Alsace, il fut renvoyé avec son corps sur la Moselle. Il n'avoit pu se consoler de n'avoir pas compris l'énigme de Chamillart, et d'avoir, sans le savoir, refusé le bâton en refusant d'aller en Bavière. Marsin l'avoit eu en sa place. Depuis l'hiver que Chamillart lui avoit achevé de dévoiler un mystère que le bâton de Marsin, déclaré à son arrivée en Bavière, lui avoit suffisamment révélé, il ne fit plus que tomber. Le chemin où il étoit, et l'espérance d'y revenir, ne le put soutenir contre l'amertume de sa douleur : il avoit déjà de l'âge; il mourut sur la Moselle au commencement d'octobre, à la tête de ce petit corps qu'il y commandoit. Son fils fut plus heureux, et son petit-fils aussi, à qui on voit maintenant une si brillante fortune.

Précisément en même temps mourut aussi M. le maréchal de Duras, doyen des maréchaux de France, et frère aîné de huit ans de mon beau-père. C'étoit un grand homme maigre, d'un visage majestueux et d'une taille parfaite, le maître de tous en sa jeunesse, et longtemps depuis, dans tous les exercices, galant et fort bien avec les dames; de l'esprit beaucoup, et un esprit libre et à traits perçants, dont il ne se refusa jamais aucun; vif,

mais poli, et avec considération, choix et dignité; magnifique en table et en équipages; beaucoup de hauteur sans aucune bassesse, même sans complaisance; toujours en garde contre les favoris et les ministres, toujours tirant sur eux, et toujours les faisant compter avec lui. Avec ces qualités, je n'ai jamais compris comment il a pu faire une si grande fortune. Jusqu'aux princes du sang et aux filles du Roi, il ne contraignoit aucun de ses dits, et le Roi même, et parlant à lui, en éprouva plus d'une fois, et devant tout le monde, puis rioit et regardoit la compagnie, qui baissoit les yeux. Le Roi, parlant un jour des majors, du détail desquels il s'étoit entêté alors, M. de Duras, qui n'aimoit point celui des gardes du corps, et qui entendit que le Roi ne désapprouvoit pas qu'ils se fissent haïr : « Par..., dit-il au Roi, derrière lequel il avoit le bâton, et traînant Brissac par le bras pour le montrer au Roi, si le mérite d'un major est d'être haï, voici bien le meilleur de France, car c'est celui qui l'est le plus. » Le Roi se mit à rire, et Brissac confondu. Une autre fois, le Roi parloit du P. de la Chaise : « Il sera damné, dit M. de Duras, à tous les mille diables, mais je le comprends d'un moine dans la contrainte, la soumission, la pauvreté, qui se tire de tout cela pour être dans l'abondance, régner dans son ordre, se mêler de tout, et avoir le clergé, la cour et tout le monde à ses pieds; mais ce qui m'étonne, c'est qu'il puisse, lui, trouver un confesseur, car celui-là se damne bien sûrement avec lui, et pour cela n'en a pas un morceau de plus, ni un grain de liberté ni de considération dans son couvent : il faut être fou pour se damner à si bon marché. » Il n'aimoit point les jésuites; il lui étoit resté un levain contre eux du commerce qu'il avoit eu avec des prêtres attachés au Port-Royal lors de sa conversion, et qu'il avoit conservé toute sa vie avec eux.

Il avoit suivi Monsieur le Prince, auquel il s'étoit attaché plutôt par complaisance pour ses oncles de Bouillon et de Turenne. Il étoit le meilleur officier de cavalerie qu'eût eu

le Roi, et le plus brillant pour mener une aile et un gros corps séparé; à la tête d'une armée, il n'eut ni les mêmes occasions ni la même application. Il mena pourtant très-bien le siége de Philisbourg, et le reste de cette courte campagne où le Roi lui avoit confié les premières armes de Monseigneur. Mal d'origine avec Louvois, à cause [de] M. de Turenne, et dégoûté des incendies du Palatinat, et des ordres divers qu'il reçut sur le secours de Mayence, se trouvant dans la plus haute fortune, il envoya tout promener, et n'a pas servi depuis. Il avoit fort brillé en chef à la guerre de Hollande et aux deux conquêtes de la Franche-Comté, dont il eut le gouvernement à la dernière. Le Roi lui avoit donné fort jeune un brevet de duc, pour faciliter son mariage avec Mlle de Ventadour, qui fut longtemps heureux; un démon domestique les brouilla : ils trouvèrent à Besançon Mlle de Beauffremont, tante paternelle de ceux-ci, laide, gueuse, joueuse, mais qui avoit beaucoup d'esprit, et qui sut leur plaire assez pour la prendre avec eux et la mener à Paris, où ils l'ont gardée bien des années. L'enfer n'étoit pas plus méchant ni plus noir que cette créature. Elle s'étoit introduite dans la maison par Mme de Duras; elle s'empara du cœur du maréchal, fit entre eux des horreurs qui causèrent des éclats, et qui confinèrent la maréchale à la campagne, dont elle n'est jamais revenue que par de courts voyages de fort loin à loin, et où elle aimoit mieux sa solitude que la vie où elle étoit réduite à l'hôtel de Duras. Mlle de Beauffremont y en fit tant dans la suite, que le maréchal la congédia, mais pour se livrer à une autre gouvernante, qui ne valoit pas mieux, et qui, avec de l'esprit, de l'audace, une effronterie sans pareille, des propos de garnison, où pourtant elle n'avoit jamais été, et le jeu de même, le gouverna de façon qu'il ne pouvoit s'en passer, qu'elle le suivoit exactement partout, à Versailles et à Paris, domina son domestique, ses enfants, ses affaires, en tira tant et plus, et jusqu'à son déjeuner le matin, l'envoyoit chercher chez lui.

C'étoit une commère au-dessus des scandales, et qui rioit de celui-là comme n'y pouvant avoir matière. Cela dura jusqu'à la mort du maréchal, que le curé de Saint-Paul se crut obligé en conscience de la chasser de l'hôtel de Duras, avec éclat par sa résistance, quoi que pût faire la maréchale, arrivée sur cette extrémité, pour sauver cet affront. Depuis que le maréchal étoit devenu doyen des maréchaux de France, on n'appeloit plus sa dame que la connétable; elle en rioit et le trouvoit fort bon. Cette dangereuse et impudente créature étoit fille de Besmaux, gouverneur de la Bastille, et femme de Saumery, sous-gouverneur des enfants de France, dont elle eut beaucoup d'enfants, et qui, avec toute son arrogance, étoit petit comme une fourmi devant elle, et lui laissoit faire et dire tout ce que bon lui sembloit. Il reviendra en son particulier sur la scène. Sa femme étoit une grande créature sèche, qui n'eut jamais de beauté ni d'agrément, et qui vit encore à plus de quatre-vingt-dix ans.

M. de Duras, n'allant plus à la guerre, avoit presque toujours le bâton pour les autres capitaines des gardes qui servoient. Il n'aima jamais rien que son frère, et assez Mme de Saint-Simon, avec quoi j'avois trouvé grâce devant lui, en sorte que j'en ai toujours reçu toutes sortes de prévenances et de marques d'amitié. De ses enfants il n'en faisoit aucun compte. Rien ne l'affecta jamais, ni ne prit un moment sur sa liberté d'esprit et sur sa gaieté naturelle; il le dit un jour au Roi, et il ajouta qu'il le défioit, avec toute sa puissance, de lui donner jamais de chagrin qui durât plus d'un quart d'heure. Sa propreté étoit extrême et poussée même fort loin. A quatre-vingts ans il dressoit encore des chevaux que personne n'avoit montés; c'étoit aussi le plus bel homme de cheval et le meilleur qui fût en France. Lorsque les enfants de France commencèrent à apprendre sérieusement à y monter, le Roi pria M. de Duras de vouloir bien les voir monter et présider à leur manége; il y fut quelque temps, et à la grande écurie et à des promenades avec eux, puis dit au Roi qu'il n'iroit

plus, que c'étoit peine perdue, que ses petits-fils n'auroient jamais ni grâce ni adresse à cheval, qu'il pouvoit s'en détacher, quoi que les écuyers lui pussent dire dans la suite, et qu'ils ne seroient jamais à cheval que des paires de pincettes : il tint parole, et eux aussi. On a vu en son lieu ce qu'il décocha au maréchal de Villeroy, lorsqu'il passa de Flandres en Italie. On ne finiroit pas à rapporter ses traits. Aussi les gens importants le ménageoient, et le craignoient plus qu'ils ne l'aimoient. Le Roi se plaisoit avec lui, et il s'étoit fait à en tout entendre, et si M. de Duras eût voulu, il en eût tiré beaucoup de grâces. Il fut attaqué de l'hydropisie, dont il mourut, ayant le bâton. Il disputa quelque temps ; enfin il fallut céder, et lui-même comprit très-bien qu'il n'en reviendroit pas. Il prit congé du Roi dans son cabinet, qui le combla d'amitiés, et qui s'attendrit jusqu'aux larmes : il lui demanda ce qu'il pouvoit faire pour lui ; il ne demanda rien, et n'eut rien aussi, et il est certain qu'il ne tint qu'à lui d'avoir sa charge ou son gouvernement pour son fils : il ne s'en soucia pas.

Quelque temps après, le Roi alla à Fontainebleau ; il s'y fâcha de ce que les dames négligeoient de s'habiller pour la comédie, et se passoient d'y aller ou s'y mettoient à l'écart, pour n'être pas obligées à s'habiller : quatre mots qu'il en dit, et le compte qu'il se fit rendre de l'exécution de ses ordres, y rendit toutes les femmes de la cour très-assidues en grand habit. Là-dessus il nous vint des nouvelles de l'extrémité de M. de Duras ; on ne vivoit pas alors comme on fait aujourd'hui : l'assiduité, dont le Roi ne dispensoit personne de ce qui étoit ordinairement à la cour, n'avoit pas permis à Mmes de Saint-Simon et de Lauzun de s'absenter de Fontainebleau ; mais sur ces nouvelles, elles furent dire à Mme la duchesse de Bourgogne qu'elles s'en iroient le lendemain, et que pour la comédie elles la supplioient de les en dispenser ce soir là. La princesse trouva qu'elles avoient raison, mais que le Roi ne l'entendroit pas ; tellement qu'elles capitulèrent de s'ha-

biller, de venir à la comédie en même temps qu'elle ou un moment après, qu'elles en sortiroient aussitôt, sous prétexte de n'y avoir plus trouvé place, et que la princesse le diroit au Roi. Je marque cette très-légère bagatelle pour montrer combien le Roi ne comptoit que lui et vouloit être obéi, et que ce qui n'auroit pas été pardonné aux nièces de M. de Duras en l'état où il étoit, partout ailleurs qu'à la cour, y étoit un devoir qui eut besoin d'adresse et de protection, pour ne se pas faire une affaire sérieuse en préférant la bienséance.

M. de Duras mourut en bon chrétien et avec une grande fermeté. La parenté, les amis, beaucoup d'autres et la connétablie accompagnèrent son corps à Saint-Paul. M. de Soubise, alerte sur tout, et dont la belle-fille étoit fille unique du duc de Ventadour, frère de la maréchale de Duras, lequel n'y étoit pas, envoya proposer à la famille de mener le deuil. Celui qui le mène est en manteau, et précède toute la parenté. Je leur fis remarquer que ce n'étoit que pour cela que M. de Soubise s'y offroit, et dire après qu'il avoit précédé la famille, et ne point parler qu'il eût mené le deuil. On se moqua de moi, mais je tins ferme, et leur déclarai que si l'offre étoit acceptée, je me retirerois et ne paroîtrois à rien. Cela les arrêta : M. de Soubise fut remercié, et ce qui montra la corde, il ne vint point à l'enterrement, ni son fils, et il fut fort piqué.

La longueur de la maladie de M. de Duras avoit donné temps aux machines. Le duc de Guiche, revenu fort mal de l'armée du maréchal de Villeroy, se portoit mieux, et il étoit à Fontainebleau, depuis longtemps mal avec le Roi par sa conduite, et ayant reçu plusieurs dégoûts. Malgré cela, les Noailles se mirent dans la tête de lui faire tomber le régiment des gardes, qu'avoit son beau-frère le maréchal de Boufflers, qui étoit aussi à Fontainebleau, et de le faire capitaine des gardes du corps. Quelque belle que fût cette dernière charge, celle de colonel étoit sans comparaison; il n'y avoit donc pas moyen de faire entrer Boufflers dans cette affaire. Il vivoit intimement avec le

duc et la duchesse de Guiche, sa belle-sœur, et avec tous les Noailles; ils étoient lors au comble de la faveur, et le maréchal n'avoit garde de se défier d'eux : le mariage du duc de Noailles, qui avoit environné Mme de Maintenon des siens, en avoit plus approché sa sœur aînée, la duchesse de Guiche, que pas une. Son âge, fort supérieur à celui de ses sœurs, y contribuoit. Quoique elle eût quitté le rouge, sa figure étoit encore charmante. Elle avoit infiniment d'esprit, du souple, du complaisant, de l'amusant, du plaisant, du bouffon même, mais tout cela sans se prodiguer, du sérieux, du solide, raffolée de Monsieur de Cambray, de Mme Guyon, de leur doctrine, et de tout le petit troupeau, et dévote comme un ange. Séparée d'eux par autorité et fidèle à l'obéissance, tout cela étoit devenu des degrés de mérite, auprès de Mme de Maintenon, supérieurs à celui qu'elle tiroit de l'alliance de son frère. Sa retraite la faisoit rechercher; elle n'accordoit pas toujours d'aller aux voyages de Marly, et Mme de Maintenon croyoit recevoir une faveur toutes les fois qu'elle venoit chez elle. Il pouvoit y avoir du vrai, mais ce vrai n'étoit pas sans art. Sa dévotion, montée sur le ton de ce petit troupeau à part, qui avoit ses lois et ses règles particulières, étoit, comme la leur, compatible avec la plus haute et la plus vive ambition et avec tous les moyens de la satisfaire. Quoique son mari n'eût rien d'aimable, même pour elle, elle en fut folle d'amour toute sa vie. Pour lui plaire, et pour se plaire à elle-même, elle ne songeoit qu'à sa fortune. Sa famille, si maîtresse en cet art, n'en avoit pas moins de passion; ils s'entr'aidèrent. Rien n'est pareil au trébuchet qu'ils imaginèrent pour tendre au maréchal de Boufflers et dans lequel ils le prirent; aussi tout étoit-il bien préparé à temps, et il n'y fut pas perdu une minute.

M. de Duras mourut à Paris le dimanche matin, 12 octobre, et l'après-dînée le Roi le sut au sortir du salut. Le lendemain matin, comme le Roi, au sortir de son lever, eut donné l'ordre, il appela le maréchal de Boufflers, le surprit par un compliment d'estime, de confiance, et jus-

qu'à la tendresse, lui dit qu'il ne pouvoit pas lui en donner une plus sensible marque qu'en l'approchant au plus près de sa personne et la lui remettant entre les mains, que c'étoit ce qui l'engageoit à le préférer à qui que ce fût pour lui donner la charge de M. de Duras, persuadé qu'il l'accepteroit avec autant de joie et de sentiment qu'il la lui donnoit avec complaisance. Il n'en falloit pas tant ponr étourdir un homme qui ne s'attendoit à rien moins, qui n'avoit aucun lieu de s'y attendre, qui avoit peu d'esprit, d'imagination, de repartie, pour qui le Roi étoit un dieu, et qui, depuis qu'il l'approchoit et qu'il étoit parvenu au grand, n'avoit pu s'accoutumer à ne pas trembler en sa présence. Le Roi, bien préparé, se contente de sa révérence, et sans lui laisser le moment de dire une parole, dispose tout de suite de la charge de colonel du régiment des gardes, et lui dit qu'il compte lui faire une double grâce de la donner au duc de Guiche : autre surprise, autre révérence, pendant laquelle le Roi tourne le dos, se retire, et laisse le maréchal stupéfait, qui se crut frappé de la foudre.

Il sortit donc du cabinet sans avoir pu proférer un seul mot, et chacun lui vit les larmes aux yeux. Il s'en alla chez lui, où sa femme ne pouvoit comprendre ce qui venoit d'arriver, et qui s'en prit abondamment à ses yeux. Les bons Noailles, et la douce, humble et sainte duchesse de Guiche, leur bonne et chère sœur, avec qui ils vivoient comme telle, non contents de lui avoir arraché sa charge, eurent le front de le prier de demander au Roi pour le duc de Guiche le même brevet de cinq cent mille livres qu'il avoit sur le régiment des gardes, qui alloit payer le pareil de M. de Duras. Boufflers, hors de lui de douleur et de dépit, mais trop sage pour donner des scènes, avala ce dernier calice, et obtint ce brevet de retenue au premier mot qu'il en dit au Roi, toujours sur le ton de lui faire des grâces pour son beau-frère. Jamais Boufflers ni sa femme ne se sont consolés du régiment des gardes, jamais ils n'en ont pardonné le rapt au duc, et moins encore à la du-

chesse de Guiche; mais en gens qui ne veulent point d'éclats et d'éclats inutiles, ils gardèrent les mêmes dehors avec eux et avec tous les Noailles. Ils essayèrent de consoler le maréchal, comme un enfant avec un hochet : le Roi lui dit de conserver partout le logement de colonel des gardes, et de continuer d'en mettre les drapeaux à ses armes.

Le gouvernement de la Franche-Comté fut donné à Tallart, à l'étonnement et au scandale de tout le monde. M. le duc d'Orléans dit là-dessus plaisamment qu'il falloit bien donner quelque chose à un homme qui avoit tout perdu. Comme il le dit sur-le-champ et tout haut, ce bon mot vola de bouche en bouche, et il déplut fort au Roi.

Peu de jours après, le Roi donna quarante mille livres de pension au petit comte de la Marche, tout enfant, fils du prince de Conti. Cela parut prodigieux, et l'étoit en effet pour lors. Pour aujourd'hui, à ce qu'en ont tiré ces princes depuis la mort du Roi, ce seroit une goutte d'eau.

CHAPITRE X.

Siége de Verue par le duc de Vendôme. — Retour de Fontainebleau par Sceaux. — Rouillé sans caractère près l'électeur de Bavière; son caractère et ses emplois. — Progrès des mécontents : Ragotzi élu prince de Transylvanie; des Alleurs; subsides. — La Bavière en proie à l'Empereur. — Trèves et Traherbach[1] perdus; Marlborough en diverses cours d'Allemagne. — Landau rendu au roi des Romains; Laubanie, aveuglé dedans, récompensé; séparation des armées. — Coigny colonel général des dragons. — Abbé de Pompone ambassadeur à Venise. — Puysieux; sa famille; son caractère; son adresse le fait chevalier de l'ordre. — Comte de Toulouse de retour, résolu de perdre Pontchartrain, est arrêté par sa femme. — Caractère de Pontchartrain. — Suites funestes à l'État. — Mort de Caylus; caractère de sa femme. — Cercles. — Berwick de retour d'Espagne. — Mariage du marquis de Charost et de Mlle Brûlart, depuis duchesse de Luynes, et dame d'honneur de la Reine. — Mort de

1. Traarbach.

Mme de Gamaches. — Mort du duc de Gesvres. — Mort du président Payen. — Bouligneux et Wartigny tués devant Verue; singularité arrivée à des masques de cire. — Mort de la duchesse d'Aiguillon; son caractère. — Marquis de Richelieu; explication de sa prétention de succéder à la dignité d'Aiguillon, rejetée par le Roi. — Dénonville obtient permission de venir se justifier. — Marlborough passe en Angleterre avec Tallart et les principaux prisonniers. — Villars rappelé de Languedoc, où Berwick va commander.

M. de Vendôme s'opiniâtra à vouloir assiéger Verue; il dépêcha, à son ordinaire, un courrier pour mander qu'en y arrivant, le 14 octobre, il avoit emporté trois hauteurs que les ennemis avoient négligé de retrancher, d'où il les avoit chassés à la vue de Monsieur de Savoie et de toute sa cour, qui avoit été obligé de se retirer à toutes jambes. Avec ces fanfaronnades il repaissoit le Roi, à l'appui de Mme de Maintenon, par M. du Maine. Jamais siége si follement entrepris, peu qui aient tant coûté de temps, d'hommes et d'argent; il influa encore sur la campagne suivante, qu'on ne put ouvrir à temps, par le délabrement de l'armée. Le terrain étoit extrêmement mauvais, même dans la plus belle saison, et on alloit se trouver dans la mauvaise; et tandis que la place étoit attaquée d'un côté, elle étoit soutenue de l'autre par un camp retranché de l'autre côté de l'eau, qui rafraîchissoit la place tout à son aise de troupes et de tout, et inquiétoit continuellement notre armée. L'opiniâtreté et l'autorité que M. de Vendôme s'étoit acquise par son crédit l'emportèrent sur toute raison de guerre, et sur le sentiment de toute son armée, qui à peine osa-t-elle témoigner ce qu'elle en pensoit, tant le peu d'officiers généraux, de ceux qui étoient le mieux avec le duc de Vendôme, furent mal reçus dans leurs courtes et modestes représentations. Outre ces difficultés, la subsistance de la cavalerie y étoit d'une difficulté extrême, tellement qu'il fallut, dès les premiers commencements, renvoyer presque tous les équipages de l'armée du côté d'Alexandrie, où M. de Vaudemont leur fit donner des quartiers et du fourrage, mais pour de l'argent, à un prix modique. On comprend ce que

ce peut être pour tous les officiers généraux et particuliers, qui font un grand siége sans investiture, vis-à-vis un camp ennemi séparé d'eux par la rivière, dans un très-mauvais terrain, sans équipages, et qui sont avec cela obligés de les nourrir, hors de leur portée, à leurs dépens. Ce fut avec cette bonne nouvelle que le Roi partit de Fontainebleau, le 23 octobre, pour retourner à Versailles par Sceaux, où il séjourna un jour. Incontinent après, il envoya Rouillé, sans caractère, résider à Bruxelles auprès de l'électeur de Bavière, avec vingt-quatre mille [livres] d'appointements. Il étoit président en la cour des aides, frère de Rouillé qui avoit été directeur des finances et qui étoit conseiller d'État, et il étoit revenu, il y avoit deux ans, de Lisbonne, où il avoit été ambassadeur avec satisfaction. C'étoit un homme d'esprit, appliqué, capable, un peu timide, et que les ducs de Chevreuse et de Beauvillier protégeoient fort. Il figurera dans la suite, et on le verra employé aux affaires les plus importantes et les plus secrètes, où il se conduisit toujours très-bien ; il est donc bon dès ici de le connoître.

Les mécontents d'Hongrie ne se laissèrent point abattre par le grand et inespéré succès de la bataille d'Hochstedt. Loin d'écouter les propositions que l'Empereur leur fit faire, ils prirent Neutra, et Ragotzi fut élu prince de Transylvanie. Il en envoya donner part au Grand Seigneur, et lui offrir pour sa protection le même tribut que payoient à la Porte son bisaïeul et son grand-père en la même qualité. Ils se rendirent depuis maîtres d'Eperiez et de Cassovie, et de cent quarante pièces de canon qu'ils y trouvèrent. Il y avoit déjà du temps que des Alleurs étoit secrètement, de la part du Roi, auprès de Ragotzi, à qui il donnoit trois mille pistoles par mois. Il envoya en ce temps-ci un officier de confiance à l'électeur de Bavière à Bruxelles, qui le renvoya au Roi. Ragotzi vouloit quelque augmentation, et moins de secret dans la protection du Roi, pour se donner plus de crédit et à son armée plus de confiance. La vérité étoit que personne ne doutoit en Europe qu'il

ne fût soutenu par la France, quelque obscurément qu'elle le fît. Ils prirent bientôt après Neuhausel, et obligèrent ensuite le général Heister de se hâter de se retirer devant eux.

L'Empereur cependant fit à l'électrice de Bavière des propositions si étranges qu'elle ne les voulut pas écouter. Les Impériaux trouvant plus de difficulté qu'ils ne pensoient à leur conquête, la cour de Vienne changea de ton sans changer de volonté, et conclut un accommodement par lequel il fut convenu que l'électrice retireroit toutes ses troupes des places du Danube, et qu'elle demeureroit dans la paisible possession de la Bavière, qui ne payeroit aucunes contributions; mais elle ne fut obéie qu'à Passau : les gouverneurs d'Ingolstadt, Brunau et Kufstein s'excusèrent sur leur serment à l'électeur, sans un ordre duquel, signé de sa main, ils ne sortiroient pas de leurs places; et la cavalerie bavaroise, qu'on vouloit séparer, en répondit autant. Le prince Eugène remarcha en Bavière, prit les places, et mit le pays et la famille électorale en étrange état.

Marlborough, d'autre part, suivit de près son frère, qu'il avoit envoyé sur la Moselle avec un gros détachement; ils s'emparèrent de Trèves, et tôt après firent le siége de Traherbach, et le prirent, pendant quoi le duc de Marlborough s'alla promener en Allemagne, et voir les électeurs de Brandebourg et d'Hanovre, le landgrave de Hesse et quelques autres princes. Chacun après quitta les armées en Flandres, qui se séparèrent incontinent pour les quartiers d'hiver. Il n'y eut que celle d'Alsace qui, sous Marsin, attendoit impatiemment la prise de Landau, pour s'aller reposer de même. Cette place capitula enfin, le 23 décembre. Laubanie y avoit fait merveilles, même après y avoir perdu les deux yeux. Le roi des Romains le traita avec toute la distinction que sa valeur méritoit, lui surtout et sa garnison, dont il ne sortit que la moitié de ce qu'elle étoit au commencement du siége. Le Roi donna à Laubanie trente-six mille livres de pension, outre

de petites qu'il avoit déjà, et sa grand'croix de Saint-Louis de six mille livres. C'étoit un excellent officier, et un très-galant homme d'ailleurs, aveuglé dans Landau, et qui avoit très-bien servi toute sa vie.

Coigny, fils de celui que nous venons de voir mourir sur la Moselle, eut, par la protection de Chamillart, l'agrément d'acheter du duc de Guiche la charge de colonel général des dragons, qui fut le commencement et le fondement de la grande fortune où on le voit aujourd'hui.

Depuis le retour de Charmont de Venise, le Roi, mécontent de cette république sur plusieurs griefs, n'y avoit envoyé personne, et refusé même d'admettre son ambassadeur à son audience. Par force souplesses et propos de respect peu solides, ils[1] se raccommodèrent avec le Roi. L'abbé de Pompone vieillissoit dans la charge d'aumônier de quartier; le Roi s'étoit expliqué avantageusement sur lui, mais que son nom d'Arnauld lui répugnoit trop dans l'épiscopat pour l'y faire jamais monter : il fallut donc se tourner ailleurs. Il étoit beau-frère de Torcy; Pompone, son père, lui avoit fait mettre le nez dans ses papiers, avec l'agrément du Roi, et il continuoit de même avec Torcy ; il avoit déjà été à Rome et en diverses cours d'Italie : tout cela ensemble le fit choisir pour l'ambassade de Venise, et il remit sa place d'aumônier.

Puysieux, revenu depuis peu, par congé, de son ambassade de Suisse, où il faisoit fort bien, avoit obtenu, ainsi que l'année précédente, la singulière faveur de rendre compte directement au Roi des affaires de ce pays-là, et dans son cabinet tête à tête. Il étoit petit-fils de Puysieux secrétaire d'État, fils du chancelier de Sillery, enveloppé dans sa disgrâce, qui lui fit perdre sa charge, et de sa seconde femme, qui étoit Estampes, sœur de M. de Valencey, chevalier de l'ordre en 1619, gouverneur de Montpellier, puis de Calais, et grand maré-

1. Les Vénitiens.

chal des logis de la maison du Roi, de l'archevêque-duc de Reims, du cardinal de Valencey, de la seconde maréchale de la Châtre, tante paternelle de la maréchale d'Hocquincourt, et du grand prieur de France et ambassadeur à Rome. Elle avoit un autre frère, qui s'étoit avisé de se faire de robe, et qui après avoir été ambassadeur aux Grisons et en Hollande, étoit devenu conseiller d'État, et beau-père du comte de Béthune, chevalier d'honneur de la Reine et chevalier du Saint-Esprit, en son temps un personnage. Mme de Puysieux, veuve dès 1640, ne mourut qu'en 1677, à quatre-vingts ans, avec toute sa tête et sa santé. C'étoit une femme souverainement glorieuse, que la disgrâce n'avoit pu abattre, et qui n'appeloit jamais son frère le conseiller d'État que « mon frère le bâtard ». On ne pouvoit avoir plus d'esprit qu'elle en avoit, et quoique impérieux, plus tourné à l'intrigue. Elle haïssoit mortellement le cardinal de Richelieu, pour la disgrâce de son beau-père et de son mari, et elle étoit dans l'intime confiance de la Reine. Revenue de Sillery dès 1640, cette amitié se resserra de plus en plus par les besoins et par les intrigues, en sorte que lorsque la Reine fut régente, chacun compta avec Mme de Puysieux, et y a compté tant qu'elle a vécu. Le Roi et Monsieur, dans leur enfance, ne bougeoient de chez elle; dans leur jeunesse ils continuèrent à y aller, et tant qu'elle a été au monde, le Roi l'a toujours singulièrement distinguée et considérée. Elle étoit magnifique, et ruina elle et ses enfants. On portoit en ces temps-là force points de Gênes, qui étoient extrêmement chers; c'étoit la grande parure et la parure de tout âge : elle en mangea pour cent mille écus en une année, à ronger entre ses dents celle qu'elle avoit autour de sa tête et de ses bras. Elle eut des fils comblés d'abbayes, une fille abbesse, une autre mariée au fils du maréchal d'Estampes, et son fils aîné, M. de Sillery, qui épousa une fille de M. de la Rochefoucauld, si connu par son esprit et par la figure qu'il fit dans la minorité de Louis XIV. Sillery, ruiné, servit peu; il étoit

fort aimable, et fort du grand monde. M. de la Rochefoucauld, son beau-frère, les retira chez lui à Liancourt, où ils sont morts. Ils laissèrent plusieurs enfants, dont Puysieux duquel je parle ici fut l'aîné.

C'étoit un petit homme fort gros et entassé, plein d'esprit, de traits et d'agrément, tout à fait joyeux, doux, poli et respectueux, et le meilleur homme du monde. Il savoit beaucoup, avec goût et avec une grande modestie; il étoit d'excellente compagnie, et un répertoire de mille faits curieux; tout le monde l'aimoit. Il servit tant qu'il put, mais M. de Louvois le prit en aversion, et l'arrêta tout court. Il étoit maréchal de camp, et déjà gouverneur de Huningue, fort bien avec le Roi, qui se souvenoit toujours de sa grand'mère avec amitié, et d'avoir passé sa première jeunesse à jouer chez elle avec ses enfants. Après la mort de Louvois, il fut employé en haute Alsace, et fait enfin lieutenant général. Il trouva l'ambassade de Suisse tout auprès de lui et à sa bienséance; M. de la Rochefoucauld la lui obtint, et il y servit à merveilles. Ses anciennes privances et M. de la Rochefoucauld lui obtinrent ces audiences du Roi tête à tête à ses retours, pour lui rendre un compte direct de son ambassade, ce qui ne fut jamais accordé à nul autre. Torcy étoit le seul ministre que M. de la Rochefoucauld vît sur un pied d'amitié et de familiarité. Il falloit tout ce préambule pour comprendre ce qui va suivre.

Puysieux, arrivant de Suisse par congé, après le retour de Fontainebleau cette année, fut fort bien traité du Roi, dans l'audience qu'il en eut. Comme il avoit beaucoup d'esprit et de connoissance du Roi, il s'avisa tout à coup de tirer hardiment sur le temps, et comme le Roi lui témoignoit de l'amitié et de la satisfaction de sa gestion en Suisse, il lui demanda s'il étoit bien vrai qu'il fût content de lui, si ce n'étoit point discours, et s'il y pouvoit compter. Sur ce que le Roi l'en assura, il prit un air gaillard et assuré, et lui répondit que pour lui il n'étoit pas de même, et qu'il n'étoit pas content de Sa Majesté. « Eh! pourquoi

donc, Puysieux? lui dit le Roi. — Pourquoi, Sire? parce qu'étant le plus honnête homme de votre royaume, vous ne laissez pourtant pas de me manquer de parole depuis plus de cinquante ans. — Comment, Puysieux, reprit le Roi, et comment cela? — Comment cela, Sire? dit Puysieux, vous avez bonne mémoire et vous ne l'aurez pas oublié. Votre Majesté ne se souvient-elle pas qu'ayant l'honneur de jouer avec vous à colin-maillard, chez ma grand'mère, vous me mîtes votre cordon bleu sur le dos pour vous mieux cacher au colin-maillard, et que lorsqu'après le jeu je vous le rendis, vous me promîtes de m'en donner un quand vous seriez le maître : il y a pourtant longtemps que vous l'êtes, et bien assurément, et toutefois ce cordon bleu est encore à venir. » Le Roi s'en souvint parfaitement, se mit à rire, et lui dit qu'il avoit raison, qu'il lui vouloit tenir parole, et qu'il tiendroit un chapitre exprès avant le premier jour de l'an pour le recevoir ce jour-là. En effet, le jour même il en indiqua un pour le chapitre, et dit que c'étoit pour Puysieux. Ce fait n'est pas important, mais il est plaisant; il est tout à fait singulier avec un prince aussi sérieux et aussi imposant que Louis XIV; et ce sont de ces petites anecdotes de cour qui ont leur curiosité.

En voici une plus importante, et de laquelle l'État se sent encore. Pontchartrain, secrétaire d'État de la marine, en étoit le fléau, comme de tous ceux qui étoient sous sa cruelle dépendance. C'étoit un homme qui avoit de l'esprit, du travail, de l'adresse, mais gauche à tout, désagréable et pédant à l'excès, volontiers le précepteur grossier de tout le monde, suprêmement noir, et aimant le mal précisément pour le mal, jaloux jusque de son père, qui s'en plaignoit amèrement à ses plus intimes amis, tyran cruel jusque de sa femme, qui, avec beaucoup d'esprit, étoit l'agrément, la douceur, la complaisance, la vertu même, et l'idole de la cour, barbare jusqu'avec sa mère, un monstre en un mot, qui ne tenoit au Roi que par l'horreur de ses délations de son détail de Paris, et une malignité telle

qu'elle avoit presque rendu d'Argenson bon. Un amiral étoit sa bête, et un amiral bâtard du Roi son bourreau; il n'y avoit rien qu'il n'eût fait contre sa charge et pour l'empêcher de la faire, point d'obstacles qu'il n'eût semés sur son chemin; rien qu'il n'eût employé pour l'empêcher de commander la flotte, et, après, pour rendre cette flotte inutile, comme il y avoit réussi l'année précédente de celle-ci. Il lui disputa tous ses honneurs, toutes ses distinctions, ses pouvoirs encore davantage, et lui en fit retrancher des uns et des autres qui, par leur nature et par leur exemple, ne pouvoient être et n'avoient pas été contestés.

Cela fut hardi contre un fils de la personne bien plus que si c'eût été contre un fils de France; mais il sut prendre le Roi par son foible, balancer le père naturel par le maître, s'identiser[1] avec le Roi, et lui persuader qu'il ne s'agissoit de l'autorité qu'entre le Roi et l'amiral. Ainsi le fils de l'amour disparut aux yeux d'un maître, toujours maître de préférence infinie à tout autre sentiment. Sous ce voile, le secrétaire d'État le fut entièrement, et nourrit le comte de Toulouse de contre-temps pour le faire échouer, et de dégoûts à le mettre au désespoir, sans qu'il pût que très-légèrement se défendre. Ce fut un spectacle public à la mer et dans les ports où la flotte toucha, qui indigna toute la marine, où Pontchartrain étoit abhorré, et le comte adoré, par son accès facile, sa douceur, sa libéralité, son application, sa singulière équité. Le maréchal de Cœuvres, M. d'O et tous les autres chefs de degré ou de confiance ne furent pas mieux traités, tellement qu'ils excitèrent tous le comte à ce qu'il s'étoit déjà proposé, qui étoit de perdre Pontchartrain en arrivant, par montrer au net les contre-temps et leurs suites, et le secrétaire d'État comme l'auteur de malice méditée, et de là, par effort de crédit auprès du Roi. Il falloit l'audace de Ponchartrain pour s'être mis en ce danger, prévu et déploré souvent et inutilement par

1. S'identifier.

son sage père, par sa mère et par sa femme. L'ivresse dura jusqu'au retour du comte de Toulouse, que la famille fut avertie de toutes parts de l'orage, et Pontchartrain lui-même par l'accueil qu'il reçut de l'amiral et des principaux de la flotte. Aussi abject dans le danger qu'audacieux dans la bonace, il tenta tout à la fois pour prévenir sa chute, et n'en remporta que des dédains.

Enfin, le jour venu où le comte devoit travailler seul à fond avec le Roi, pour lui rendre un compte détaillé de son voyage, et de tout faire pour perdre Pontchartrain, sa femme prit sur sa modestie et sur sa timidité naturelle de l'aller trouver chez Mme la duchesse d'Orléans, et le forcer à entrer seul avec elle dans un cabinet. Là, fondue en larmes, reconnoissant tous les torts de son mari, exposant quelle seroit sa condition à elle si il étoit perdu selon ses mérites, elle désarma l'amiral, et en tira parole de tout oublier, pourvu qu'à l'avenir le secrétaire d'État ne lui donnât pas lieu de rappeler l'ancien avec le nouveau. Il avoua qu'il n'avoit jamais pu résister à la douceur et à la douleur de Mme de Pontchartrain, et que, quelque résolution qu'il eût faite, les armes lui étoient tombées des mains en considérant quel seroit le malheur de cette pauvre femme entre les mains d'un cyclope furieux de sa chute, qui n'auroit plus rien à faire dans son délaissement que de la tourmenter. Ce fut ainsi que Pontchartrain fut sauvé, mais il en coûta cher à l'État : la peur qu'il eut de succomber sous la gloire ou sous la vengeance d'un amiral fils du Roi le détermina à perdre lui-même la marine, pour la mettre hors d'état de revoir l'amiral à la mer. Il se le promit, et se tint exactement parole; cela ne fut que trop bien vérifié depuis par les faits, et que les débris de la marine ne l'appauvrirent pas. Le comte de Toulouse ne revit plus ni port ni vaisseaux, et il ne sortit depuis que de très-foibles escadres, et le plus rarement qu'il se put. Pontchartrain eut l'impudence de s'en applaudir devant moi.

Au commencement de novembre, mourut, sur la fron-

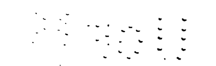
tière de Flandres, un homme, qui fit plaisir à tous les siens[1] : ce fut Caylus, frère de celui d'Espagne et de l'évêque d'Auxerre, cousin germain d'Harcourt, qui avoit épousé la fille de Villette, lieutenant général des armées navales, cousin germain de Mme de Maintenon, qui avoit toujours pris soin d'elle comme de sa propre nièce. Jamais un visage si spirituel, si touchant, si parlant, jamais une fraîcheur pareille, jamais tant de grâces ni plus d'esprit, jamais tant de gaieté et d'amusement, jamais de créature plus séduisante. Mme de Maintenon l'aimoit à ne se pouvoir passer d'elle, au point de fermer les yeux sur une conduite que Mme de Montchevreuil avoit autrefois trop éclairée, et qui, n'étant pas devenue meilleure dans le fond, avoit encore des saillies trop publiques. Son mari, blasé, hébété depuis plusieurs années de vin et d'eau-de-vie, étoit tenu à servir, hiver et été, sur la frontière, pour qu'il n'approchât ni de sa femme, ni de la cour. Lui aussi ne demandoit pas mieux, pourvu qu'il fût toujours ivre. Sa mort fut donc une délivrance, dont sa femme ni ses plus proches ne se contraignirent pas de la trouver telle. Mme de Maintenon se tint toujours dans la chambre de cette belle, à son mariage, à recevoir les visites, et la princesse d'Harcourt, servante à tout faire, chargée des honneurs à tout ce qui y venoit. Mme de Caylus s'échappoit tant qu'elle pouvoit chez Madame la Duchesse, où elle trouvoit à se divertir. Elle aimoit le jeu sans avoir de quoi le soutenir, encore mieux la table, où elle étoit charmante ; elle excelloit dans l'art de contrefaire, et surpassoit les plus fameuses actrices à jouer des comédies ; elle s'y surpassa à celles d'*Esther* et d'*Athalie* devant le Roi. Il ne la goûta pourtant jamais, et fut toujours réservé, même sévère, avec elle ; cela surprenoit et affligeoit Mme de Maintenon. Je me suis étendu sur Mme de Caylus, qui, après de longs revers, fit enfin une sorte de personnage. Ce revers étoit arrivé ; plusieurs imprudences en furent cause. Il y avoit trois ou

1. C'est-à-dire, qui fit plaisir à tous les siens en mourant.

quatre ans qu'elle étoit chassée de la cour et réduite à demeurer à Paris.

Le feu Roi, qui n'aimoit la dignité que pour lui et qui aimoit la majesté de sa cour, regrettoit toujours celle des cercles de la Reine sa mère, parmi lesquels il avoit été nourri, et dont la splendeur finit avec elle. Il essaya de les soutenir chez la Reine sa femme, dont la bêtise et l'étrange langage les éteignirent bientôt. Le Roi, qui ne s'en pouvoit départir, les releva du temps de Madame la Dauphine, après la mort de la Reine. Elle avoit l'esprit, la grâce, la dignité et la conversation très-propres à cette sorte de cour; mais les incommodités de ses fréquentes grossesses, celles des longues suites de ses couches, la longue maladie qui dura depuis la dernière jusqu'à sa mort, les interrompirent bientôt. L'excessive jeunesse, pour ne pas dire l'enfance, de Mme la duchesse de Bourgogne, ne permit pas d'y penser depuis son arrivée jusqu'en ce temps-ci, que le Roi, toujours touché des cercles, la crut assez formée pour les tenir. Il voulut donc que tous les mardis, qui est le jour que tous les ministres étrangers sont à Versailles, Mme la duchesse de Bourgogne dînât seule, servie par ses gentilshommes servants, qu'il y eût à son dîner force dames assises et debout, et qu'ensuite elle tînt un cercle, où Mme la duchesse d'Orléans, les princesses du sang et toutes les dames assises et debout se trouvassent avec tous les seigneurs de la cour. Cet ordre commença à s'exécuter de la sorte à la mi-novembre de cette année, et se continua quelque temps; mais la représentation sérieuse, et l'art d'entretenir et de faire entretenir un si grand monde, n'étoit pas le fait d'une princesse vive, timide en public, et encore bien jeune : peu à peu elle en brûla, et à la fin ils cessèrent sans qu'ils aient été rétablis depuis.

Le duc de Berwick avoit appris son rappel étant à la tête de son armée, en présence des ennemis; il avoit continué à donner ses ordres sans la moindre émotion. Ils trouvèrent moyen de se retirer en lieu où ils ne purent être



attaqués ; alors Berwick rendit publique la nouvelle qui le regardoit, comme s'il n'eût pas été question de lui. Outre qu'il étoit froid et naturellement silencieux, fort maître de soi et grand courtisan, peut-être que, content d'avoir dépassé les lieutenants généraux par le commandement en chef d'une armée, il regretta peu un pays où il avoit trouvé tant de mécomptes et une cour si passionnée, où il n'y avoit de salut ni de résolution que par la Reine et par l'esprit absent de la princesse des Ursins. Tessé et lui se rencontrèrent arrivant à Madrid chacun de son côté ; ils conférèrent, et Berwick prit aussitôt congé, et salua le Roi à Versailles, le 3 décembre.

Le marquis de Charost et les ducs ses père et grand-père vinrent dîner dans ma chambre à Marly, où il y avoit longtemps que je retournois, venant faire signer au Roi le contrat de mariage du marquis de Charost et de la fille, devenue héritière, de la duchesse de Choiseul, sœur de l'ancien évêque de Troyes Bouthillier, retiré, de la maréchale de Clérembault, etc., et de son premier mari, Brûlart, mort premier président du parlement de Dijon. C'est elle que nous voyons remariée au duc de Luynes et dame d'honneur de la Reine, lorsque la maréchale de Boufflers, qui l'avoit été malgré elle, remit cette place et se retira à Paris.

La bonne femme Gamaches, veuve du chevalier de l'ordre, mère de Cayeux, qui alors prit le nom de Gamaches, mourut à plus de quatre-vingts ans. Elle étoit fille et sœur des deux Briennes Loménie, secrétaires d'État, et tante paternelle de sa belle-fille. C'étoit une femme aimable, de beaucoup d'esprit, toute sa vie fort du grand monde, et qui conserva sa tête, sa santé et des amis jusqu'à la fin. Elle avoit été amie intime de Mme de Longueville depuis son dernier retour, et dans la plus étroite confiance de la princesse de Conti Martinozzi. J'ai ouï conter à mon père que toutes les semaines, à jour pris, elles venoient toutes les deux dîner chez sa première femme, la meilleure amie qu'eût la princesse de Conti,

que mon père alloit ce jour-là dîner chez ses amis, et qu'elles dînoient toutes trois la clochette sur la table, et passoient ensemble le reste du jour. Toutes deux alors étoient fort belles. J'en ai trouvé à la Ferté deux petits portraits en pied de ce temps-là, en pendants d'oreille, les plus agréables du monde, que j'ai conservés avec soin.

Enfin, le vieux duc de Gesvres mourut aussi, et délivra sa famille d'un cruel fléau. Il n'avoit songé qu'à ruiner ses enfants, et y avoit parfaitement réussi. J'ai assez parlé de cette espèce de monstre pour n'avoir rien à y ajouter. Le duc de Tresmes avoit depuis longtemps la survivance de sa charge et de la capitainerie de Monceaux; il eut le lendemain de cette mort le gouvernement de Paris.

Le président Payen, homme d'esprit, de bonne compagnie, et qui étoit assez parmi le grand monde et les gens de la cour, étant en ce temps-ci chez Armenonville à Rambouillet, qu'il vendit depuis au comte de Toulouse, sortit un moment avant souper hors la cour, apparemment pour quelque nécessité, et comme il avoit de gros yeux sortants qui voyoient fort peu, il tomba dans le fossé, où on le trouva mort, la tête cassée sur la glace; il fut fort regretté. Le Roi l'avoit chargé de gouverner les abbayes du grand prieur, et lui donnoit deux mille livres de pension. Il étoit vieux et point marié.

Bouligneux, lieutenant général, et Wartigny, maréchal de camp, furent tués devant Verue; deux hommes d'une grande valeur, mais tout à fait singuliers. On avoit fait l'hiver précédent plusieurs masques de cire de personnes de la cour, au naturel, qui les portoient sous d'autres masques, en sorte qu'en se démasquant on y étoit trompé, en prenant le second masque pour le visage, et c'en étoit un véritable tout différent dessous; on s'amusa fort à cette badinerie. Cet hiver-ci on voulut encore s'en divertir. La surprise fut grande lorsqu'on trouva tous ces masques naturels frais et tels qu'on les avoit serrés après le car-

naval, excepté ceux de Bouligneux et de Wartigny, qui, en conservant leur parfaite ressemblance, avoient la pâleur et le tiré de personnes qui viennent de mourir. Ils parurent de la sorte à un bal, et firent tant d'horreur qu'on essaya de les raccommoder avec du rouge; mais le rouge s'effaçoit dans l'instant, et le tiré ne se put rajuster. Cela m'a paru si extraordinaire que je l'ai cru digne d'être rapporté; mais je m'en serois bien gardé aussi, si toute la cour n'avoit pas été comme moi témoin, et surprise extrêmement et plusieurs fois, de cette étrange singularité. A la fin on jeta ces deux masques.

Le 18 octobre, mourut à Paris la duchesse d'Aiguillon, sœur du duc de Richelieu, qui ne fut jamais mariée. C'étoit une des plus extraordinaires personnes du monde, avec beaucoup d'esprit. Elle fit un mélange de vanité et d'humilité, de grand monde et de retraite, qui dura presque toute sa vie; elle se mit si mal dans ses affaires, qu'elle raccommoda depuis, qu'elle cessa d'avoir un carrosse et des chevaux. Elle auroit pu, quand elle vouloit sortir, se faire mener par quelqu'un ou se faire porter en chaise : point du tout; elle alloit dans ces chaises à roue qu'on loue, qu'un homme traîne et qu'un petit garçon pousse par derrière, qu'elle prenoit au coin de la rue. En cet équipage, elle s'en alla voir Monsieur, qui étoit au Palais-Royal, et dit à son traîneur d'entrer. Les gardes de la porte le repoussèrent; il eut beau dire ce qu'il voulut, il ne put les persuader. Mme d'Aiguillon laissoit disputer en silence. Comme elle se vit éconduite, elle dit tranquillement à son pousseur de la mener dans la rue Saint-Honoré; elle y arrêta chez le premier marchand de drap, et se fit ajuster à sa porte une housse rouge sur sa vinaigrette, et tout de suite retourna au Palais-Royal. Les gardes de la porte, bien étonnés de voir cet ornement sur une pareille voiture, demandèrent ce que cela vouloit dire. Alors Mme d'Aiguillon se nomma, et avec autorité ordonna à son pousseur d'entrer. Les gardes ne firent plus de difficulté, et elle alla mettre pied à terre au grand degré. Tout le Palais-Royal

s'y assembla, et Monsieur, à qui on le conta, se mit à la fenêtre, et toute sa cour, pour voir cette belle voiture houssée. Mme d'Aiguillon la trouva si à son gré qu'elle y laissa sa housse, et s'en servit plusieurs années, ainsi houssée, jusqu'à ce qu'elle pût remettre son carrosse sur pied. Elle prit et quitta plusieurs fois le voile blanc aux Filles du Saint-Sacrement de la rue Cassette, à qui elle fit de grands biens, et dont elle faisoit fort la supérieure, sans avoir pu se résoudre à y faire profession; et elle le portoit depuis plusieurs années, lorsqu'elle mourut dans ce monastère à près de soixante-dix ans. Elle avoit encore beaucoup de bien, et ne se remaria jamais.

Le marquis de Richelieu, fils de son frère et cadet du duc de Richelieu, étoit un homme obscur, ruiné, débauché, qui avoit été longtemps hors du royaume pour avoir enlevé des Filles Sainte-Marie de Chaillot une fille du duc Mazarin, qui s'est depuis rendue fameuse par les désordres et les courses de sa vie errante, belle comme le jour. C'étoit un homme enterré dans la crapule et la plus vile compagnie, quoique avec beaucoup d'esprit, et qu'on ne voyoit ni ne rencontroit jamais nulle part. On l'annonça à Marly à Pontchartrain, comme nous allions nous mettre à table chez lui pour souper. Toute la compagnie en fut extrêmement surprise; on jugea que[il] lui étoit survenu quelque affaire bien pressante, pour laquelle il étoit permis à tout le monde de venir à Marly, par les derrières, chez le ministre à qui on avoit à parler, en s'en allant après tout de suite et ne se montrant point. Tandis que Pontchartrain étoit allé lui parler, j'imaginai que Mme d'Aiguillon étoit morte, qu'il venoit pour faire parler au Roi sur le duché, conséquemment qu'il n'y avoit ou point de droit, ou un droit litigieux; parce qu'un fils de duc, ou un héritier nécessaire dont le droit est certain, est duc d'abord, ne demande aucune permission pour en prendre le nom et le rang, et vient seulement, comme tout autre homme de qualité, faire sa révérence au Roi, etc., en manteau long, s'il ne demande la permission de se dispenser de

cette cérémonie, comme fait maintenant presque tout le monde depuis la prostitution des manteaux longs à toutes sortes de gens. En effet, Pontchartrain, de retour, nous dit que la duchesse d'Aiguillon étoit morte, qu'elle avoit fait le marquis de Richelieu son héritier, et qu'il venoit le prier d'obtenir du Roi la permission d'être duc et pair.

Le Roi, à qui il en rendit compte le lendemain, lui ordonna de mander au marquis de Richelieu d'instruire le chancelier de sa prétention, avec lequel Sa Majesté l'examineroit à son retour à Versailles, qui fut peu de jours après. Le fait est que le cardinal de Richelieu avoit obtenu, en 1638, une érection nouvelle d'Aiguillon en duché-pairie mâle et femelle, pour sa chère nièce de Combalet et ses enfants, etc., si elle se remarioit, car elle étoit veuve sans enfants d'un Beauvoir du Roure, avec la clause inouïe, devant et depuis cette érection, en cas qu'elle n'eût point d'enfants, de choisir qui bon lui sembleroit pour lui faire don du duché d'Aiguillon, en vertu duquel don la personne choisie seroit duc ou duchesse d'Aiguillon et pair de France, dont la dignité et la terre passeroit à sa postérité. Mme de Combalet, dès lors duchesse d'Aiguillon et en portant le nom, mourut en 1675, sans s'être remariée, et fit un testament par lequel elle exerça le pouvoir que lui donnoit cette clause en faveur de sa nièce, fille de son frère, non mariée, qui en conséquence fut sans difficulté duchesse d'Aiguillon, pair de France, et en porta le nom. Mme de Combalet, que je continue d'appeler ainsi pour la distinguer de sa nièce, fit une longue substitution, par son testament, du duché d'Aiguillon et de tous ses biens, par laquelle elle ne fait aucune mention de sa dignité qu'en faveur de sa nièce, n'en dit pas un mot sur aucun autre appelé après elle, si elle meurt sans enfants, à la terre et duché d'Aiguillon, d'où je conclus, dans le mémoire que je fis pour le chancelier : 1° Que les lois qui sont exceptions ou extensions du droit commun se prennent à la rigueur et précisément à la lettre, que la clause extraordinaire et inouïe de choix

en faveur de Mme de Combalet n'en porte qu'un et non davantage, encore moins l'étend-elle à la personne par elle choisie pour avoir droit comme elle de faire un nouveau choix à faute d'enfants; 2° ce choix a été fait et consommé par Mme de Combalet en faveur de Mme d'Aiguillon sa nièce, et il a eu tout son effet; 3° que Mme d'Aiguillon, à faute d'enfants, n'a aucun droit de choix, ni de laisser à personne sa dignité, éteinte en elle faute de postérité; 4° que Mme de Combalet, pour qui la clause de choix a été faite, a tellement senti qu'elle n'étoit que pour elle, et que son choix à elle ne se pouvoit répéter par la personne choisie par elle, ni par elle-même Mme de Combalet après le premier, que dans toute l'étendue de sa substitution elle n'a énoncé sa dignité avec le duché d'Aiguillon qu'en faveur de sa nièce, et toutes les fois qu'elle a appelé après elle d'autres substitués au duché d'Aiguillon, elle n'a jamais fait la moindre mention de la dignité, mais uniquement de la possession de la terre; 5° que le choix est consommé dans la personne de Mme d'Aiguillon, qu'elle n'a aucun titre pour en faire un autre, que la clause insolite a sorti son effet et n'a plus d'existence, que Mme d'Aiguillon, morte fille, par conséquent sans postérité, peut disposer de la terre et duché d'Aiguillon, comme de ses autres biens, mais non de sa dignité, qui est éteinte par le droit commun, qui reprend toute sa force sitôt qu'il n'y a plus de loi expresse qui en excepte; 6° que le marquis de Richelieu peut être seigneur et possesseur du duché d'Aiguillon, soit comme appelé à cette substitution par Mme de Combalet sa grand'tante soit comme héritier testamentaire de Mme d'Aiguillon sa tante, mais qu'il ne peut jamais recueillir d'elles la dignité de duc et pair d'Aiguillon.

Les ducs de la Trémoille, la Rochefaucauld et autres en parlèrent au chancelier, comme s'opposant aux prétentions du marquis de Richelieu. Je fis mon mémoire en peu d'heures, je le lus au chancelier et le lui laissai. Il avoit les pièces du marquis de Richelieu, et l'avoit ample-

ment entretenu. Il rapporta au Roi cette affaire, qu'il tint une partie de la matinée du lendemain, sans tiers entre le Roi et lui, et il en reçut l'ordre de rendre au marquis de Richelieu ses papiers, de lui défendre de sa part de prendre le nom et les marques de duc, d'en prétendre aucun rang ni honneurs, ni d'en faire aucune poursuite dans quelque tribunal que ce pût être. La chose en demeura là jusqu'en 1711, qu'elle n'eut pas un meilleur succès. Il sera temps alors de dire ce qu'elle est devenue depuis.

Dénonville, qui avoit été sous-gouverneur de Mgr le duc de Bourgogne, et qui avoit marié son malheureux fils à la fille de la Vienne, premier valet de chambre du Roi, qu'il n'a pas rendue heureuse, fit tant auprès du Roi qu'il permit qu'il vînt tâcher de se justifier de sa belle harangue de Pleintheim. Le duc de Marlborough lui donna aussitôt un congé de quelques mois. Il étoit revenu de ses voyages d'Allemagne en Hollande, où il avoit fait venir le maréchal de Tallart et tous les prisonniers considérables. Il les fit embarquer avec lui, pour orner le triomphe de son retour en Angleterre.

Villars, qui avoit à peu près vu finir l'affaire des fanatiques, tenoit par commission les états de Languedoc. Il eut ordre de revenir à Paris, et le duc de Berwick d'aller commander dans cette province après la fin des états et le retour du maréchal de Villars. Ce fut par où finit cette année. On ne voulut pas laisser Berwick sans un emploi principal en chef, après la conduite qu'il avoit eue en Espagne et la façon dont il en étoit revenu.

CHAPITRE XI.

1705. — Maréchaux de France subitement nommés [illegible] l'ordre; abus et suites de cette promotion; bon mot de [illegible] zun. — Catinat refuse l'ordre, faute de pouvoir prouver [illegible] et sa naissance; fait duc vérifié. — Remarques sur la [illegible] l'ordre où les maréchaux de France furent reçus. — [illegible]

Bedmar reçus extraordinairement chevaliers de l'ordre; caractère de Bedmar; ses obligations au Roi. — Action devant Verue. — Combat naval et secours jeté dans Gibraltar. — Marlborough grandement reçu en Angleterre; Tallart et les principaux prisonniers à Nottingham. — Action légère en Italie; Lautrec tué; son caractère. — Conduite de Maulevrier à Madrid, et sa faveur. — Adresse étrange de la reine d'Espagne. — Adresse d'Harcourt et de Mme de Maintenon en faveur de Mme des Ursins. — Permission accordée à la princesse des Ursins de venir à la cour. — Réunion d'Harcourt au chancelier et à son fils, et d'eux par lui à la princesse des Ursins. — Politique de la princesse des Ursins. — Attente à la cour de la princesse des Ursins. — Princesse des Ursins à Paris. — Princesse des Ursins à Versailles.

Le premier jour de cette année, l'abbé d'Estrées et Puysieux furent reçus dans l'ordre du Saint-Esprit, et l'abbé en rochet et camail violet, comme les évêques. Harcourt avoit le bâton pendant la cérémonie, parce qu'au changement de quartier parmi les capitaines des gardes, celui qui sort garde le bâton jusqu'au sortir de la messe du Roi, et à la porte de la chapelle le donne à celui qui le relève. Tandis que Puysieux prêtoit son serment, le Roi se tourna par hasard, vit Harcourt vêtu de son justaucorps à brevet, et fut choqué que ce qui l'approchoit là de si près ne fût pas chevalier de l'ordre. Cette fantaisie, qui ne lui avoit jamais pris et qui ne lui revint plus dans la suite, le frappa tellement pour lors, et il le dit ensuite, que dans le moment il voulut faire Harcourt; puis, songeant qu'il y en avoit d'autres à faire s'il faisoit celui-là, il rêva qui faire et qui laisser pendant le reste de la cérémonie. Enfin il s'arrêta aux maréchaux de France, parce que, les faisant tous, aucun d'eux n'auroit à se plaindre, et que, se bornant à ce petit nombre, cette borne n'excluoit personne personnellement. Il y auroit eu grandement à répondre à un raisonnement si faux. Jamais les maréchaux de France n'avoient eu droit à l'ordre comme tels, et plusieurs ne l'ont jamais eu. Une dignité, ou plutôt un office de la couronne, purement militaire, tel qu'est celui-là, et qui est la récompense du mérite militaire, est donné sans égard à la naissance, et c'est pour la naissance que l'ordre a été institué.

Alors même le cas en existoit. De neuf maréchaux de France qui n'avoient pas l'ordre, il y en avoit plus d'un qui n'étoient pas nés pour cet honneur-là, et plus d'un aussi qui, ayant quelque noblesse, n'étoient pas faits pour porter l'ordre. En un mot, le Roi le conçut et l'exécuta. En sortant de la chapelle, il fit dire de main en main aux chevaliers d'entrer dans son cabinet, au lieu de demeurer en haie dans sa chambre, et qu'il vouloit tenir chapitre. Il le tint donc tout de suite en rentrant, et nomma en bloc les maréchaux de France, d'où M. de Lauzun dit que le Roi, comme les grands capitaines, avoit pris son parti le cul sur la selle. C'est depuis cette promotion qu'on s'est infatué de croire que le bâton donne l'ordre de droit, que Monsieur le Duc étant premier ministre, et qui haïssoit les rangs et les dignités par ce qu'il leur devoit et qu'il ne vouloit devoir ni rendre à personne, tout confondre, et que tout fût égal et peuple devant les princes du sang, fit les maréchaux de France en 1724[1], excepté ceux qu'il fit maréchaux de France le même jour, et ne fit point les ducs que ceux qu'il lui plut de faire, tandis qu'aucun d'eux, en âge et non en disgrâce marquée, n'avoit jamais été omis comme tels en pas une grande promotion, même par Louis XIV, qui les dépouilla et les avilit tant qu'il put toute sa vie, et qui publiquement, au chapitre de la promotion de 1688, fit les excuses qu'on a vues sur les trois seuls qu'il ne fit pas, et en voulut bien dire les raisons. Le cardinal Fleury, depuis son règne, a fait tous les maréchaux de France, quoique il n'ait fait que de petites promotions de l'ordre; en sorte que le droit établi et suivi, depuis l'institution de l'ordre, en faveur de la première dignité du royaume, et qui, au contraire de l'office de maréchal de France, suppose tellement la grande naissance que les érections ont menti là-dessus quand la faveur déplacée y a élevé des gens du commun, a été pour ainsi dire aboli et transmis à un office de la couronne, qui

1. 1624, au manuscrit.

ne suppose et qui souvent tombe sur des gens de peu ou d'aucune naissance, depuis que la fantaisie momentanée du feu Roi a été prise pour une loi, parce qu'on l'a voulu de la sorte, tandis que lui-même a fait des maréchaux de France depuis à qui il n'a jamais songé de donner l'ordre, et qui ne l'ont eu que longtemps après sa mort. Cela peut s'appeler un rare échange. Mais achevons tout de suite cette promotion du Saint-Esprit.

Ces maréchaux étoient le duc d'Harcourt, Cœuvres, grand d'Espagne, Villars, qui venoit d'être fait duc, Catinat, Vauban, qui s'appeloit le Prestre, étoit de Nivernois; s'il étoit gentilhomme, c'étoit bien tout au plus : il montra son frère aîné pour le premier qui ait servi de leur race, et qui avoit été seulement en l'arrière-ban de Nivernois, au retour duquel il mourut en 1635; rien donc de si court, de si nouveau, de si plat, de si mince. Voilà ce que les grandes et uniques parties militaires et de citoyen ne pouvoient couvrir dans un sujet d'ailleurs si digne du bâton et de toutes les grâces que le seul mérite doit et peut acquérir. Rosen étoit de condition, on l'a vu par ce que j'en ai rapporté sur le témoignage de M. le prince de Conti, qui s'en informa fort en son voyage de Pologne; mais je ne sais si c'étoit bien là de quoi faire un chevalier de l'ordre. Chamilly s'appeloit Bouton; il étoit de bonne noblesse de Bourgogne, dès avant 1400 chambellans[1] des ducs de Bourgogne et baillis de Dôle; ces emplois ne se donnoient alors qu'à des gens distingués. Ce nom assez ridicule de Bouton le fit passer mal à propos pour peu de chose. Châteaurenaud s'appeloit Rousselet; il étoit de Dauphiné. Il falloit que ce ne fût rien du tout, puisque eux-mêmes ne montrèrent rien avant le bisaïeul du maréchal, intitulé seigneur de quelques petits fiefs ou rotures, mort en 1564, et qui dut son être et celui de ses enfants à la sœur du maréchal et du cardinal de Gondi, qu'il épousa en 1533, en décembre, c'est-à-dire du temps qu'Ant.

1. Ce pluriel se rapporte à l'idée, non exprimée, d'*ancêtres*.

Gondi, son beau-père, étoit banquier à Lyon, et quelques mois avant que Catherine de Médicis y passât après son mariage, et qu'elle y prît Catherine de Pierrevive, sa belle-mère, à son service, qui devint sa favorite, sa confidente, la gouvernante de ses enfants, et qui fit la fortune des Gondi en France. Avec cela, le fils de Rousselet ne fut que le protégé des Gondi, gouverneur de leurs châteaux de Machecoul et de Belle-Isle, et rien de plus. Il acheta d'eux une terre en Bretagne, et Châteaurenaud en Touraine. Le père n'ayant rien été, qui étoit le beau-frère, le fils ne pouvoit guère être mieux, et cela montre le cas que le maréchal de Retz, si puissant toute sa vie, et le cardinal son frère, faisoient de cette alliance et de leur propre neveu. Leur petit-neveu, père du maréchal, ne fut rien du tout, dont le frère aîné, pour tout grade, fut lieutenant de la mestre de camp[1] du régiment des gardes. Cela est bien neuf, bien chétif, bien éloigné de l'ordre du Saint-Esprit. Pour le bâton, Châteaurenaud l'avoit dignement mérité. Montrevel, tout au contraire, sans aucune sorte de mérite, avec une grande naissance, étoit de plein pied avec l'ordre, et d'une inégalité au bâton qui faisoit honte à le lui voir entre les mains. Harcourt, s'il étoit Harcourt, comme il le prétendoit, valoit au moins Montrevel pour la naissance ; il étoit duc, et on a vu plus d'une fois ici quel personnage ce fut.

Catinat étoit arrière-petit-fils du lieutenant général de Mortagne au Perche, mort en 1584 ; c'étoient apparemment des manants de là autour, puisque c'est le premier qu'on connoisse. Son fils et son petit-fils furent conseillers au Parlement ; le petit-fils devint doyen de cette Compagnie, et eut Saint-Gratien de sa femme, fille d'un autre conseiller au Parlement. De ce mariage, quantité d'enfants, dont le maréchal Catinat fut le cinquième fils. L'aîné fut conseiller au Parlement, puis conseiller d'honneur en faveur de son frère, et laissa un fils, aussi conseiller au Parlement. Catinat apprit de bonne heure à Paris la promotion des

1. La mestre de camp était le nom de la première compagnie de chaque régiment.

maréchaux de France; il alla à Versailles, et fit demander au Roi à lui parler dans son cabinet, qui l'y fit entrer au sortir de son dîner. Là il remercia le Roi de l'honneur qu'il venoit de lui faire, et en même temps lui dit qu'il ne pouvoit le tromper, et lui expliqua qu'il ne pouvoit faire de preuves; il étoit extrêmement mécontent, et avec grande raison. Il étoit philosophe; il s'accoutumoit de propos délibéré à la retraite. Cela se passa de sa part très-respectueusement, mais fort froidement, jusque-là qu'il y en eut qui crurent qu'il n'avoit pas été trop fâché de faire ce refus. Le Roi le loua fort, mais sans le presser, comme il avoit fait en pareil cas l'archevêque de Sens, Fortin de la Hoguette, et toute la cour, qui sut le jour même ce refus, y applaudit extrêmement. Au sortir du cabinet du Roi, il s'en alla à Paris, et s'y déroba modestement à toutes les louanges. Ce fut donc le troisième, et tous trois du règne du Roi, qui refusa l'ordre, faute de pouvoir faire ses preuves : le maréchal Fabert en 1661, et ces deux-ci. Combien d'autres en auroient dû faire de même, sans parler des légers !

Venons maintenant au maréchal de Villars, le plus complétement et constamment heureux de tous les millions d'hommes nés sous le long règne de Louis XIV. On a vu ci-devant quel fut son père, sa fortune, son mérite, celui que M[me] Scarron lui trouva, et que, devenue M[me] de Maintenon, elle n'oublia jamais. Il passoit pour être fils du greffier de Condrieu. Son père eut pourtant un régiment, peut-être de milice, et passa en 1635, pour sa prétendue noblesse. On sait assez comment se font ces recherches de noblesse : ceux qui en sont chargés ne sont pas de ce corps, et plus que très-ordinairement le haïssent et ne songent qu'à l'avilir. Ils dépêchent besogne, leurs secrétaires la défrichent, et font force nobles pour de l'argent; aussi est le proverbe, qu'ils en font plus qu'ils n'en défont.

La femme de ce grand-père du maréchal étoit Louvet, qui est le nom des Cauvissons, et ces Cauvissons ne sont

pas grand'chose. Le père de celui-là eut, disent-ils, un guidon dans la compagnie de chevau-légers du sieur de Peyrand, c'est-à-dire d'une compagnie levée dans le pays par qui en voulut prendre la peine. On le donne encore pour avoir commandé à Montluel et à Condrieu, par commission de M. d'Alincourt, gouverneur de la province. Ce dernier eût été bien étonné, quelque fortune qu'il eût faite, s'il eût vu celle de son fils. A quel excès l'eût-il donc été, s'il eût pu prévoir celle de la postérité d'un manant renforcé, qu'il trouva sous sa main à mettre dans un colombier ! Ce même homme eut une place dans les cent gentilshommes de la maison du Roi, c'est-à-dire les becs-de-corbin, depuis longtemps dès lors anéantis par les compagnies des gardes du corps, et ces places s'achetoient déjà du capitaine pour s'exempter de la taille. J'ai peine à croire que la noblesse du Lyonnois l'ait employé en 1614 à dresser ses mémoires et à les présenter aux états, peut-être comme un compagnon entendu et intrigant, car on n'ose proférer le mot de député de la noblesse, qu'on n'eût pas oublié s'il eût eu cet honneur, qui auroit constaté la sienne. On le dit aussi chevalier de Saint-Michel; mais dès lors, qu'est-ce qui ne l'étoit pas avec la plus légère protection, qui que l'on pût être? Le père de celui [-ci] est donné pour avoir été mis commander dans Condrieu par le duc de Nemours; outre la petitesse de l'emploi, il ne prouve point de noblesse. Ce qu'ils ont de mieux est un oncle paternel de Villars, père du maréchal, archevêque de Vienne, duquel un oncle paternel le fut aussi. De ces temps-là de troubles encore plus que de ceux-ci, on choisissoit des évêques par d'autres raisons que par la naissance, et cette illustration, quand elle est unique, n'en est pas une. Ils prétendent en avoir eu deux antérieurs, et ainsi quatre de suite; mais on prétend aussi que ces deux précédents étoient de ces anciens Villars, seigneurs de Dombes, égaux en naissance aux Dauphins[1], avec a

1. Aux seigneurs de Dauphiné.

avoient des alliances directes, des filles de Savoie, et de très-grandes terres; que ce Villars du maréchal étoit aumônier du second de ces archevêques, qui le prit en amitié, l'éleva, le fit évêque *in partibus*, puis son coadjuteur. En effet, il est difficile d'ajuster ces deux premiers Villars, archevêques de Vienne, oncle et neveu, qui ont tous deux fait un personnage très-principal dans toutes les affaires de leur temps, être fils d'un homme de rien et tout à fait inconnu, frère du juge ordinaire de Lyon devenu lieutenant particulier civil et criminel de ce siége, et celui-là père du second de ces deux premiers archevêques et du lieutenant général au présidial et sénéchaussée de Lyon, qui succéda après à son beau-père en la place de premier président au parlement de Dombes.

Voilà un préambule étrange de ce qui va suivre. Le Roi et Chamillart étoient fort étourdis d'Hochstedt et de ses grandes suites. C'étoit le premier revers qu'il avoit essuyé, et ce revers le ramenoit de l'attaque de la Bohême et de l'Autriche à la défense de l'Alsace, qui se regardoit comme très-difficile après la perte de Landau, sans compter les États de l'électeur de Bavière et ses enfants, en proie à la vengeance de l'Empereur. Tallart étoit prisonnier, Marsin sembloit trop neuf et trop futile pour se reposer sur lui d'un emploi si important. Villeroy, quel qu'il fût, étoit destiné pour la Flandre avec l'électeur. Boufflers étoit hors de gamme, et tous les autres maréchaux aussi. De princes du sang, le Roi n'en vouloit pour rien à la tête de ses armées. Restoit Villars, car Harcourt se gardoit bien de se vouloir éloigner de la cour, ni Mme de Maintenon de s'en défaire dans la crise où ils se trouvoient pour lors. Villars, comme on l'a vu, avoit comme Harcourt, et par les mêmes raisons paternelles, toute la protection de Mme de Maintenon, conséquemment celle de Chamillart, plus favori alors, s'il se peut encore, que ministre tout-puissant de la guerre et des finances. Villars, qui dès la Bavière avoit osé prétendre à la dignité de duc, n'avoit rien rabattu de son audace pour ses pillages et sa chute en Languedoc: il y

triomphoit de la besogne qu'il y avoit trouvée faite; il en donnoit la consommation comme due uniquement à lui, et Basville, le plus haineux des hommes, et qui n'avoit jamais pu souffrir Montrevel, secondoit du poids de son témoignage les vanteries de Villars. Ce maréchal n'avoit cessé d'écrire au Roi, à Chamillart, à Mme de Maintenon, sur les fautes d'Hochstedt et sur celles de ses suites, de leur mander tout ce qu'il auroit fait, de déplorer de s'être trouvé éloigné de ces armées, en un mot de fanfaronner, avec une effronterie qui ne lui avoit jamais manqué, et qui le servit d'autant mieux en cette occasion, qu'il parloit à des gens ébranlés et dans le dernier embarras sur le choix d'un général capable de soutenir un poids devenu si difficile du côté du Rhin et de la Moselle, et si âpres à se flatter et à se promettre.

Mme de Maintenon tira sur le temps : elle sentit l'embarras et le besoin, elle vit les pillages de Villars et ses insolences avec l'électeur effacées; elle comprit qu'elles pouvoient être les grâces d'un homme devenu comme nouveau : elle en profita; et Villars, qui sentit ses lettres goûtées, fit sentir aussi combien il se trouvoit affligé sur la manière dont ses espérances d'être duc avoient été reçues. Quand le Roi se fut bien laissé mettre dans la tête qu'il n'y avoit que Villars dont il se pût servir dans la conjoncture présente, il fut aisé de lui persuader qu'il ne s'en falloit pas servir mécontent et offensé, et de là, le ministre et la dame qui le faisoit agir parvinrent à faire qu'il seroit duc en arrivant. Il reçut donc un courrier qui lui porta ordre de finir le plus promptement qu'il lui seroit possible les états de Languedoc, qu'il avoit la commission de tenir, et de se rendre en même temps à la cour le plus diligemment qu'il lui seroit possible. Il arriva à Versailles le 15 janvier, et fit la révérence au Roi comme il arrivoit de se promener à Marly. Le Roi, en descendant de carrosse, lui dit de monter en haut, et qu'il lui parleroit. Étant rhabillé et entré chez Mme de Maintenon, il l'y fit appeler, et dès qu'il le vit : « Je n'ai pas maintenant, lui dit-il, le temps de

vous parler, mais je vous fais duc. » Ce monosyllabe valoit mieux que toutes les audiences, dont aussi pour le maréchal il étoit le but. Il sortit transporté de la plus pénétrante joie, et en apprenant la grâce qu'il venoit de recevoir, causa la plus étrange surprise, pour ne pas dire au delà, et la plus universelle consternation dans toute la cour, qui, contre sa coutume, ne s'en contraignit pas. Jusqu'à Monsieur le Grand jeta chez lui feu et flammes devant tout le monde, et tous les Lorrains s'en expliquèrent avec le même ressentiment et aussi peu de ménagement. Les ducs, ceux qui aspiroient à l'être, ceux qui n'y pouvoient penser, furent également affligés. Tous furent indignés d'avoir, les uns un égal de cette espèce, les autres d'en être précédés et distingués, les princes du sang d'avoir à lui rendre, et les autres princes d'avoir à céder ou à disputer à une fortune aussi peu fondée en naissance. Le murmure fut donc plus grand pour cette fois que la politique, les compliments froids et courts, et le nouveau duc les cherchant, se les attirant, et allant assez infructueusement au-devant de chacun, montrant, au travers de beaucoup d'effronterie, grand respect aux uns et grand embarras à tous.

Le jour de la Chandeleur venu, les maréchaux furent reçus, excepté Harcourt, qui s'étoit trouvé mal, et l'abbé d'Estrées chanta la messe, comme prélat de l'ordre. Pontchartrain, fort mal avec tous les Estrées, content d'avoir échappé au comte de Toulouse par la compassion qu'il avoit eue de sa femme, fit une niche à l'abbé d'Estrées, qu'il me conta en s'en applaudissant fort. Quoique il ne fût pas lors, ni de quatre ans depuis, officier de l'ordre, il alla, comme secrétaire d'État de la maison du Roi, lui faire remarquer que l'abbé d'Estrées, n'étant point évêque, ne devoit point s'asseoir en officiant devant lui qu'aux temps où les prêtres s'y asseyent, et n'avoir comme eux qu'un siége ployant, et non pas un fauteuil. L'avis fut goûté, et toujours exécuté depuis, à la grande amertume du pauvre abbé d'Estrées. Il fut réglé, à l'occasion de cette promo-

tion, qu'encore que les grands d'Espagne n'observent entre eux aucun rang d'ancienneté, ils le garderoient en France, parce que les ducs l'avoient toujours fait entre eux, et qu'étant égalés, et par conséquent mêlés ensemble, ce mélange ne se pouvoit exécuter autrement; et cela s'est depuis toujours observé parmi eux.

Ainsi, Harcourt étant malade, qui étoit duc plus ancien que le maréchal de Cœuvres étoit grand, ce maréchal fut présenté seul, par les ducs de la Trémoille et de Chevreuse, et après avoir reçu l'ordre seul, prit sa place après le dernier duc, n'y en ayant point de moins ancien que lui grand. Le maréchal de Villars, déclaré duc héréditaire, n'étoit pas encore enregistré au Parlement; il n'avoit point même de terre qui pût être érigée : ce ne fut que plusieurs mois après qu'il acheta Vaux, où M. Foucquet avoit dépensé tant de millions et donné de si superbes fêtes. Vaux relevoit presque toute de Nangis, avec qui il s'accommoda, pour ne relever que du Roi, suivant le privilége d'y forcer les suzerains des duchés, et on peut croire que Nangis, qui servoit dans son armée, où le marché se conclut, et qui étoit un de ses plus bas courtisans, de la complexion dont il le connoissoit sur la bourse, ne lui tint pas la bride haute. Villars donc, jusqu'à son enregistrement n'étant considéré que comme duc à brevet, c'est-à-dire non vérifié ou enregistré, n'eut aucun rang dans l'ordre jusqu'à ce qu'il le fût; il marcha entre les maréchaux de Chamilly et de Châteaurenaud, comme leur ancien de maréchal de France, et tous trois ensemble furent présentés par le comte de Solre et par le marquis d'Effiat. Après avoir reçu l'ordre, ils prirent les dernières places après tous les chevaliers, et Villars comme eux. MM. d'Estampes et de Puysieux présentèrent après les maréchaux de Vauban, Rosen et Montrevel, qui s'assirent, après avoir reçu l'ordre, après les trois autres maréchaux, et au retour de la chapelle chez le Roi, marchèrent tous six les derniers de tous, et le maréchal de Cœuvres précéda tous les chevaliers qui n'étoient pas ducs

Je remarque ce détail, qui, depuis l'institution de l'ordre, a toujours éte observé et pratiqué sans aucune difficulté de même, et il se trouvera dans la suite que cette remarque n'est pas inutile. J'ajouterai que les preuves de Rosen ne furent que testimoniales. Torcy, qui comme chancelier de l'ordre rapporta les preuves, ne montra que les attestations du commandant pour le roi de Suède en Livonie, et des premiers seigneurs et des principaux magistrats du pays, qu'il pouvoit entrer dans tous les chapitres nobles. Torcy s'appuya de l'exemple des maréchaux de Schomberg père et fils, dont le dernier fut duc et pair d'Halluyn, et du cardinal de Furstemberg, dont les preuves pour l'ordre du Saint-Esprit ne furent que testimoniales.

Achevons de sortir de la matière de l'ordre. Le marquis de Bedmar y avoit été nommé, ses preuves admises, et il le portoit en attendant qu'il fût reçu : le Roi avoit été extrêmement content de lui, lorsqu'il avoit été gouverneur des armes aux Pays-Bas, sous l'électeur de Bavière, gouverneur général de ces provinces depuis l'avénement de Philippe V à la couronne d'Espagne, et encore davantage depuis que le commandement en chef roula sur lui par intérim, tandis que l'électeur fut en Allemagne. Bedmar, sorti de bonne heure d'Espagne, avoit toujours servi au dehors; il avoit de l'esprit, de la grâce, du liant, des manières douces, affables, honnêtes; il étoit ouvert et poli, avec un air de liberté et d'aisance fort rare aux Espagnols; de la valeur et du maniement de troupes: grand courtisan, qui fit son capital de plaire aux maréchaux de Villeroy et de Boufflers, qui le vantèrent fort au Roi, à nos officiers généraux, particuliers, et de bien traiter partout les troupes françoises. De tout cela le Roi le prit en amitié, demanda et obtint pour lui la grandesse de première classe, que sa naissance comportoit fort, le fit chevalier de l'ordre, et depuis le malheur d'Hochstedt et le retour de l'électeur aux Pays-Bas, lui procura la vice-royauté de Sicile, que le cardinal del Giudice n'exer-

çoit que par intérim. Bedmar quitta donc les Pays-Bas. Il salua le Roi le 2 mars, et en fut reçu en homme comblé de ses grâces. Le 8, il fut reçu extraordinairement chevalier de l'ordre, avec Harcourt, qui le précéda comme plus ancien duc que Bedmar n'étoit grand, et ils furent présentés ensemble par le maréchal de Villeroy et le duc de Beauvillier. Tout se passa comme aux fêtes de l'ordre, excepté qu'il n'y eut qu'une messe basse. Il n'y avoit presque point d'exemple de réception hors les fêtes de l'ordre. Il se trouva pourtant que le marquis de Béthune, l'allant porter au roi de Pologne son beau-frère, avoit été reçu ainsi, et nous verrons dans la suite le duc d'Aumont l'être de même, partant pour son ambassade extraordinaire d'Angleterre. Reprenons maintenant le fil ordinaire.

Il se passa une assez grande action, le soir du 26 décembre, devant Verue. Monsieur de Savoie fit passer le pont de Crescentin, par un brouillard fort épais, à la plupart des troupes qu'il avoit dans ce camp, et qui, sans entrer dans Verue, dont on se souviendra qu'elles avoient la communication libre, vinrent envelopper les tranchées par la droite et par la gauche, se rejoignirent à la queue, pour couper toute retraite pendant qu'elles attaqueroient par les deux flancs et par la queue même, et qu'en même temps la tête le seroit par une sortie de la garnison : c'est ce qu'elles exécutèrent. Chartogne, lieutenant général, et Imécourt, maréchal de camp de tranchée, rassemblèrent tout ce qu'ils purent pour faire face partout et se défendre; le premier y fut blessé et pris, l'autre tué. Cependant l'attaque fut si bien soutenue partout, que M. de Vendôme, qui venoit de se coucher, eut le temps de faire prendre les armes à six brigades d'infanterie, à la tête desquelles il rechassa les ennemis de tous les postes qu'ils avoient pris; ils tinrent assez dans la batterie, mais à la fin ils cédèrent, et furent poursuivis jusque dans les fossés. Il y eut force monde tué et blessé de part et d'autre, mais beaucoup plus du leur. Monsieur de Savoie étoit

cependant dans une des tours du donjon, attendant un meilleur succès. Leur surprise fut grande le lendemain, lorsque, de vingt-trois pièces de canon qu'ils avoient enclouées, ils virent et entendirent qu'on avoit trouvé moyen d'en désenclouer vingt et une, qui tirèrent sur eux à l'ordinaire.

Le siége de Gibraltar se poussoit comme on pouvoit. Six vaisseaux anglois s'y présentèrent le 24 décembre, escortant sept frégates destinées à y entrer et à y porter du secours. Pointis les attaqua, prit quatre frégates; mais il ne put empêcher les trois autres d'entrer, et de porter aux assiégés mille hommes de secours, avec les munitions et les rafraichissements dont elles étoient chargées. Le roi d'Espagne envoya quatre mille [hommes] de renfort à ce siége.

Marlborough fut reçu en Angleterre avec des acclamations et des honneurs extraordinaires. La chambre basse lui envoya une députation; son orateur le harangua; il le fut aussi par le chancelier, lorsqu'il alla prendre séance pour la première fois dans la chambre haute. Ils ne voulurent point souffrir le maréchal de Tallart dans Londres, ni près de cette ville, où il avoit été longtemps ambassadeur et avoit conservé force connoissances : ils l'envoyèrent fort loin de là et de la mer, à Nottingham, avec les prisonniers les plus distingués, et répandirent les autres ailleurs. Ils eurent tous les lieux où on les mit pour prison, avec la liberté de se promener partout, et même à la campagne, mais sans découcher, et doucement observés de fort près.

Le grand prieur, de son côté, attaqua, le 2 février, les postes que le général Patay gardoit entre le mont Baldo et l'Adige, avec mille chevaux et trois bataillons, en divers endroits. Ces troupes firent une assez molle défense et furent chassées de partout. On leur prit six drapeaux et quatre cents prisonniers, et cette expédition leur ôta la communication avec le Véronois, d'où ils tiroient leurs vivres. Medavid avoit, le même jour, assemblé ses troupes

de l'Oglio, pour inquiéter les ennemis de ce côté-là, et les empêcher de secourir leur major général Patay. Le comte de Linange, qui commandoit l'armée depuis que le prince Eugène n'étoit plus en Italie, se sentant beaucoup supérieur à Medavid, leva tous ses quartiers pour le venir combattre, sur quoi Medavid se retira sur l'Oglio, en un poste où il ne pouvoit pas l'être, et détacha Lautrec avec cinq cents chevaux pour observer les ennemis. Il fut coupé par un corps plus fort que le sien, pendant que le gros marchoit à lui pour l'attaquer. Dans cette presse, il remarcha en arrière, pour rompre les troupes qui l'avoient coupé, et se percer une retraite avant que de se trouver pris en tête et en queue. Il réussit en effet, et rejoignit Medavid, avec soixante prisonniers qu'il avoit faits, mais il reçut une grande blessure, dont il mourut peu de jours après à Brescia, où on l'avoit porté.

Ce fut un extrême dommage : il étoit fort bien fait, avec infiniment d'esprit, de grâces dans l'esprit, et du savoir, une grande application, une grande volonté, et beaucoup de talents pour la guerre; doux, poli et très-aimable. Le traitement plus que très-dur d'Ambres, son père, lui avoit [fait] prendre le parti depuis plusieurs années de ne bouger de sa garnison et des frontières, faute de subsistance et de pouvoir soutenir ses humeurs. Cette vie et une santé assez délicate l'avoit rendu très-particulier et très-studieux, et il s'étoit enfin fort accoutumé à ce genre de vie, quoique fait pour la meilleure compagnie, qu'il aimoit beaucoup, et dont aussi il étoit fort recherché.

Maulevrier, dans le dessein où nous l'avons laissé, s'étoit chargé de force lettres importantes pour la princesse des Ursins, et de celles de Mme la duchesse de Bourgogne pour la reine d'Espagne. Au succès qu'on a vu de Tessé, fait grand le lendemain de son arrivée à Madrid, on peut juger si lui et son gendre avoient bien travaillé à Toulouse. Mme des Ursins regarda cette visite et les nouvelles qu'elle en reçut comme les avant-coureurs de sa délivrance, et Tessé et son gendre livrés à elle comme des gens qu'il

falloit combler, et qui lui seroient également utiles aux deux cours. Elle gagnoit tout à l'échange de Berwick pour Tessé. Maulevrier n'oublia rien pour se rendre considérable ; il n'avoit que trop de quoi jeter de la poudre aux yeux : Mme des Ursins y fut prise. Elle étoit trop bien informée pour ignorer les visites continuelles à Marly de Mme de Maintenon et de Mme la duchesse de Bourgogne à Maulevrier, sous prétexte d'aller chez sa femme, et quantité d'autres détails; mais quand Maulevrier lui eut raconté son roman en beau, et que Tessé en appuyoit la croyance, elle ne crut pouvoir trop acheter un homme aussi initié dans le plus intérieur, et capable de si profondes et de si hardies intrigues : elle lui donna donc sa confiance ainsi qu'à Tessé, et leur assura ainsi toute celle du roi et de la reine d'Espagne avant que d'être arrivés auprès d'eux. De Toulouse, elle gouvernoit leur esprit et leurs affaires plus despotiquement encore, s'il se peut, et plus sans partage que le cardinal Mazarin, chassé du royaume, ne gouverna jamais la Reine mère et les affaires de France de chez l'électeur de Cologne, où il étoit retiré.

Tessé et Maulevrier, annoncés à Madrid sur le pied de ce que je viens d'expliquer, et chargés encore des lettres de la princesse des Ursins, trouvèrent une ouverture entière dans le roi et la reine d'Espagne. La première conversation fut un épanchement de cœur de leur part, surtout de celle de la Reine : c'étoit par eux qu'elle fondoit ses plus grandes espérances du retour de la princesse des Ursins, sans laquelle elle ne croyoit pouvoir subsister ni vivre. Tessé, pressé d'aller sur la frontière donner ordre à tout, et par la chose même, et par les ordres réitérés du Roi, ne put différer, dès qu'il eut conféré avec Berwick à Madrid et fait sa couverture. Maulevrier, allé en Espagne comme un malade aux eaux, demeura à Madrid pour suppléer à l'absence de son beau-père dans tout ce qui regardoit l'intime confidence du palais sur Mme des Ursins. Avec de l'esprit, la connoissance qu'il avoit de notre cour,

les lumières qu'il avoit tirées de la confiance de la princesse des Ursins à Toulouse, il donna à la Reine des conseils pour des démarches dont elle éprouva l'utilité. Elle, Mme des Ursins, Mme de Maintenon, tout marchoit en cadence.

Maulevrier sut profiter de ce que la Reine n'avoit personne de notre cour à qui elle pût s'ouvrir de son desir le plus ardent, ni plus instruit, ni de qui elle fût là-dessus plus sûre. Elle prit tant de goût à ces entretiens secrets, qu'elle fit donner les entrées à Maulevrier par le roi d'Espagne, qui, par chez ce prince, entroit chez la Reine à toute heure. Il avoit pour cautions son beau-père, Mme la duchesse de Bourgogne et la princesse des Ursins. Avec ces avantages, il sut pousser ses privances bien loin. En sous-ordre, la Reine vouloit aussi le rappel du duc de Gramont, coupable du crime, irrémissible à ses yeux, d'être contraire au retour de Mme des Ursins, et de ne l'avoir vue que froidement dans sa route. Par là il étoit devenu insupportable au Roi et à la reine. Les affaires les plus pressantes périssoient entre ses mains. Il y avoit plus : par un conseil profond, la reine d'Espagne avoit persuadé au roi son mari de choquer en tout les volontés du Roi son grand-père, et de négliger en tout ses conseils avec affectation. Le Roi s'en plaignoit avec amertume. Le but étoit de le lasser par là, et de lui faire comprendre qu'il n'y avoit que Mme des Ursins, bien traitée et renvoyée toute-puissante, qui pût remettre les choses dans le premier état, et le faire obéir en Espagne comme dans les premiers temps.

Quand tout fut bien préparé, et que le Roi, adouci par le temps de l'exil, par les grâces faites aux Estrées, par les insinuations éloignées, par les artifices des lettres qui lui venoient de Tessé, où il n'étoit pas toutefois question de la princesse, qu'il fut jugé qu'il étoit temps d'agir plus à découvert, et que le Roi, lassé des dépits de la Reine, de la mollesse pour elle de son petit fils, et de la résistance qu'il trouvoit à tout ce qu'il proposoit de plus utile et de plus

raisonnable en Espagne, où il avoit longuement éprouvé avec tant de complaisance qu'on n'y cherchoit qu'à prévenir son goût et sa volonté, surtout à lui marquer une complaisance et une obéissance parfaite, on se garda bien de lui laisser entrevoir qu'on songeât, ni Mme des Ursins elle-même, à aucun retour en Espagne, comme, pour obtenir Toulouse au lieu de l'Italie, on avoit pris le même soin de l'empêcher de s'apercevoir qu'il pût être jamais question de la revoir à Paris et à la cour[1]. Ce changement de l'Italie à Toulouse, que la mollesse ou le peu de lumière des ministres souffrit dans un temps de colère, à eux si favorable pour l'empêcher, fut le salut de toute la grandeur de leur ennemie, qui, une fois en Italie et à Rome, eût été trop éloignée d'Espagne et de France pour machiner à temps et utilement, et, revenue là en son premier état de consistance, y seroit demeurée pour toujours. On se garda donc bien, je le répète, de laisser entrevoir au Roi aucun desir, aucune idée de retour en Espagne.

Mais Harcourt d'une part, qui, avec art et hardiesse, s'étoit toujours conservé la liberté de parler au Roi des choses d'Espagne, et Mme de Maintenon de l'autre, lui représentèrent peu à peu le pouvoir sans bornes de la reine d'Espagne sur le roi son mari, le dépit extrême dont elle donnoit des marques, jusqu'à la contradiction la plus continuelle et la plus aigre pour tout ce qui venoit du Roi, aux dépens de ses propres affaires, par une humeur dont elle n'étoit plus maîtresse, et qui en effet avoit bien sa cause dans la dureté qu'éprouvoit une personne pour qui elle avoit déployé tout ce qui étoit en elle pour adoucir l'ignominie de son sort; qu'après tout, il n'étoit question, pour la contenter, que d'une complaisance entièrement étrangère et indifférente aux affaires, qui n'y pouvoit rien influer, de permettre à Mme des Ursins de venir à la cour y dire tout ce qu'il lui plairoit pour sa justification, et

1. Nous donnons cette phrase incorrecte telle que Saint-Simon l'a écrite.

devenir après tout ce qu'il lui plairoit, excepté d'y demeurer et de retourner en Espagne, retour dont la Reine même ne parloit plus, et se bornoit à ce que son amie pût être entendue elle-même; que ce qui ne se refusoit pas aux plus coupables pouvoit bien s'accorder à une personne de son sexe et de cette qualité; que, quelles que fussent les fautes qu'elle eût commises, sa chute de si haut et si prompte, l'exil où depuis si longtemps elle en donnoit le spectacle, le contraste des récompenses si marquées du cardinal et de l'abbé d'Estrées, étoient une pénitence qui méritoit bien qu'enfin le Roi, content de lui avoir fait sentir le poids de son indignation, et à la reine d'Espagne celui de son autorité paternelle, voulût bien marquer à une princesse par les mains de qui on étoit réduit à passer pour toutes les affaires, et qui étoit outrée, une considération qui sûrement l'adouciroit, la charmeroit même, et la feroit rentrer dans le chemin d'où le dépit l'avoit égarée; qui, s'il étoit continué, pouvoit, par de mauvais conseils d'humeur et de colère, porter les affaires en de fâcheuses extrémités, qui, après les malheurs d'Hochstedt, de Gibraltar, de la révolte de la Catalogne, demandoient des soins et une conduite qui ne pouvoient réussir que par un grand concert.

L'archevêque d'Aix, maître consommé en intrigues, l'homme le plus hardi, le plus entreprenant, le plus plein d'esprit et de ressource, et qui, depuis les temps de Madame et le retour de son exil, s'étoit conservé une sorte de liberté avec le Roi, qu'il connoissoit parfaitement, rompit les premières glaces, et ne parla que de l'état malheureux de Mme des Ursins, qu'une folie sans excuse (il vouloit parler de la lettre apostillée) avoit précipitée dans l'abîme de l'humiliation. Il exagéra de sa douleur d'avoir déplu, et de ne pouvoir être écoutée, après n'avoir été appliquée en Espagne qu'à y faire obéir le Roi et cherché en tout à lui plaire. A mesure qu'Harcourt d'une part, et Mme de Maintenon de l'autre, avec qui il agissoit de concert, et à qui, dans cette crise, il donna d'utiles et de fermes conseils, il

retournoit à la charge. Le Roi, dont la vérité n'approcha jamais, dans la clôture où il s'étoit emprisonné lui-même, fut le seul des deux monarchies qui ne se douta du tout point que l'arrivée de Mme des Ursins à sa cour fût le gage assuré de son retour en Espagne et de celui d'une puissance plus grande que jamais. Fatigué des contradictions qu'il y éprouvoit, inquiet du désordre dangereux qui en résultoit aux affaires, dans un temps où leur changement de face demandoit un parfait unisson entre les deux couronnes, lassé des instances qui lui étoient faites et des réflexions qui lui étoient présentées, il accorda enfin la grâce qui lui étoit si pressamment demandée, dont les ministres se trouvèrent fort étourdis.

Harcourt profita de ce court intervalle. Il étoit irréconciliable avec Torcy et avec le duc de Beauvillier. Chamillart n'étoit son homme que parce qu'il étoit celui de Mme de Maintenon. Il n'auroit pas voulu moins se mêler de ses deux départements que de celui de Torcy. Ce n'étoit donc pas là où il pouvoit compter de se réunir réellement. L'esprit, le tour, la capacité du chancelier lui plaisoient; la malignité et l'inquisition de Pontchartrain lui pouvoient être utiles; leur département n'avoit rien qui pût le tenter ni leur en donner ombrage : ils étoient ennemis déclarés de Chamillart, et le chancelier mal avec Beauvillier de tout temps, et même avec peu de mesures. Tout cela plaisoit fort à Harcourt, et lui donna le desir de se réunir au père et au fils, avec qui il n'avoit point eu d'occasion de prises particulières. Cela pouvoit lui servir pour les choses du conseil, et ôter au Roi l'idée fâcheuse qu'il ne pouvoit vivre avec pas un de ses ministres. Je fus surpris qu'il m'accueillit avec une attention très-marquée et suivie, qu'il entama des propos avec moi, pour voir comment j'y prendrois cette recherche; je me tins en garde avec un homme ennemi de ce que j'avois de plus intime, et qui ne faisoit rien qu'avec des vues. Ma politesse ne lui suffit pas. L'affaire de Mme des Ursins s'avançoit dans les ténèbres. Il étoit pressé de s'unir aux Pontchartrains; c'étoit sur moi

qu'il avoit jeté les yeux pour la former[1]. Il se dégoûta, et tourna court sur le premier écuyer, déjà de ses amis, et qui, n'ayant pas mes raisons, devint bientôt son homme, et fit en un instant l'union qui leur convenoit à tous.

Le chancelier, mal avec Beauvillier, brouillé ouvertement avec Chamillart, sans liaison avec Torcy, contre lequel son fils crevoit de jalousie, totalement déchu auprès de Mme de Maintenon, avec peu d'affaires (rares, et souvent plutôt embarrassantes pour lui qu'agréables) directement avec le Roi, et ne tenant plus à lui que par l'habitude et par l'esprit et l'agrément, il fut ravi de se lier à un homme tel qu'étoit Harcourt, et tel qu'il pouvoit si naturellement devenir, qui avoit avec lui des aversions ou des raisons communes d'éloignement, avec qui d'ailleurs il ne pouvoit entrer en compromis ni en soupçon pour son ministère, ni pour celui de son fils, lequel, abhorré de tout le monde, et de ses confrères même, ne faisoit que prendre haleine de la peur que le comte de Toulouse lui avoit faite, étoit trop heureux de se pouvoir lier avec un homme aussi considérable que l'étoit Harcourt au dehors, et plus encore en dedans, dont la protection et les conseils lui pouvoient être d'un usage si utile. Mais, en faisant cette union, Harcourt, qui tout en douceur donnoit la loi, voulut à découvert que Mme des Ursins y fût comprise, et qu'il pût lui répondre pour toujours à l'avenir de leur amitié et de leurs services.

Ce point fut gagné avec la même facilité, et toutes les grâces du chancelier s'y déployèrent. C'étoit l'ennemie de ceux qu'il haïssoit, ou avec qui il vivoit sans liaison. Ni lui ni son fils n'étoient pas à portée qu'on leur demandât de rompre des glaces. S'engager à vouloir du bien à une personne éloignée, sans moyen de la servir, étoit s'engager à peu de chose; et si elle venoit à reprendre le dessus, elle leur devenoit une protection. L'union entre eux venoit donc d'être conclue, et Harcourt, le premier écuyer et les

1. Pour former cette union.

Pontchartrains s'étoient vus, promis et convenus de leurs faits, précisément quelques jours devant que le Roi eût lâché la grande parole, sur laquelle il fut dépêché un courrier à Toulouse, portant permission de venir quand elle voudroit à Paris et à la cour. Quelque informée qu'elle fût de tout ce qui se brassoit pour elle, la joie surpassa l'espérance; mais le coup d'œil de son retour à la toute-puissance en Espagne, conséquent à cette permission, ne la dérangea pas plus qu'avoit fait la chute de la foudre sur elle à Madrid : toujours maîtresse d'elle-même, et attentive à tirer tout le parti qu'elle pourroit de son admission à se justifier, elle conserva l'air d'une disgraciée, qui espère, mais qui est humiliée. Elle avoit prévenu ses intimes amis de s'en tenir exactement à ce ton. Elle craignit surtout de laisser rien apercevoir au Roi qui le fronçât et qui le tînt en garde. Elle prit avec une grande présence d'esprit ses mesures en Espagne; elle ne se précipita point de partir, et partit néanmoins assez promptement pour ne rien laisser refroidir, et marquer son empressement à profiter de la grâce qu'elle recevoit, et qu'elle avoit toujours tant souhaitée.

A peine le courrier fut-il parti vers elle, que le bruit de son retour se répandit sourdement, et devint public, et confirmé peu de jours après. Le mouvement qu'elle produisit[1] à la cour fut inconcevable; il n'y eut que les amis intimes de Mme des Ursins qui demeurèrent dans un état tranquille et modéré. Chacun ouvrit les yeux, et comprit que l'arrivée d'une personne si importante n'auroit rien d'indifférent. On se prépara à une sorte de soleil levant, qui alloit changer et renouveler bien des choses dans la nature. On ne voyoit que gens, à qui on n'avoit jamais ouï proférer son nom, qui se vantoient de son amitié, et qui exigeoient des compliments sur sa prochaine arrivée. On en trouvoit d'autres, liés avec ses ennemis, qui n'avoient pas honte de se donner pour être transportés de

1. Que cette nouvelle produisit.

joie, et de prodiguer les bassesses à ceux de qui ils se flattoient qu'elles seroient offertes en encens à la princesse des Ursins. Parmi ces derniers, les Noailles se distinguèrent; leur union intime avec les Estrées et, par leur gendre favori, avec le duc de Gramont, ne les arrêta point: ils se publièrent ravis du retour d'une personne qu'ils avoient, disoient-ils, dans tous les temps aimée et honorée, et qui étoit de leurs amies depuis toute leur vie; ils le voulurent persuader à ses meilleurs amis, à Mme de Maintenon, à elle-même.

Elle arriva enfin à Paris, le dimanche 4 janvier. Le duc d'Albe, qui avoit cru bien faire en s'attachant fortement aux Estrées, espéra laver cette tache en lui prodiguant tous les honneurs qu'il put. Il alla en cortége, fort loin hors Paris, à sa rencontre, avec la duchesse d'Albe, et la mena coucher chez lui, où il lui donna une fête. Plusieurs personnes de distinction allèrent plus ou moins loin à sa rencontre; les Noailles n'y manquèrent pas, et les plus loin de tous. Mme des Ursins eut lieu d'être surprise d'une entrée si triomphante. Il lui fallut capituler pour sortir de chez le duc d'Albe: il lui importoit de se mettre en lieu de liberté. De préférence à la duchesse de Châtillon, sa propre nièce, elle alla loger chez la comtesse d'Egmont, qui ne l'étoit qu'à la mode de Bretagne, mais nièce de l'archevêque d'Aix, qu'elle avoit eue autrefois longtemps chez elle avec la duchesse de Châtillon, et qu'elle y avoit mariées l'une et l'autre. Cette préférence étoit bien due à la considération de l'archevêque d'Aix, qui, dans les temps les plus orageux, n'avoit trouvé rien de difficile pour son service jusqu'à cet agréable moment. Le Roi étoit à Marly, et nous étions, Mme de Saint-Simon et moi, de ce voyage, comme, depuis que Chamillart m'avoit raccommodé, cela nous arrivoit souvent. Pendant le reste de ce Marly, ce fut un concours prodigieux chez Mme des Ursins, qui, sous prétexte d'avoir besoin de repos, ferma sa porte au commun, et ne sortit point de chez elle. Monsieur le prince y courut des premiers, et, à son exemple,

tout ce qu'il y eut de plus grand et de moins connu d'elle. Quelque flatteur que fut[1] ce concours, elle n'en étoit pas si occupée qu'elle ne le fût beaucoup plus de se mettre bien au fait de tout ce que les dépêches n'avoient pu comporter, et de la carte présente. La curiosité, l'espérance, la crainte, la mode, y attiroit cette foule, dont plus des trois quarts n'entroit pas. Les ministres en furent alors effrayés : Torcy eut ordre du Roi de l'aller voir; il en fut étourdi : il ne répliqua pas, en homme qui vit la partie faite et le triomphe assuré; il obéit. La visite se passa avec embarras de sa part, et une froideur haute de l'autre : ce fut l'époque qui fit changer de ton à Mme des Ursins. Jusque-là modeste, suppliante, presque honteuse, elle en vit et en apprit tant, que de répondante qu'elle s'étoit proposé d'être, elle crut pouvoir devenir accusatrice, et demander justice contre ceux qui, abusant de la confiance du Roi, lui avoient attiré un traitement si fâcheux et si long, et mise[2] en spectacle aux deux monarchies. Tout ce qui lui arrivoit passoit de bien loin ses espérances : elle-même s'en est étonnée avec moi plusieurs fois, et avec moi s'est moquée de force gens, et souvent des plus considérables, ou qu'elle ne connoissoit comme point, ou qui lui avoient été fort contraires, et qui s'empressoient bassement auprès d'elle.

Le Roi revint à Versailles le samedi 10 janvier; Mme des Ursins y arriva le même jour; elle logea à la ville, chez d'Alègre. J'allai aussitôt la voir, n'ayant pu quitter Marly à cause des bals de presque tous les soirs. Ma mère l'avoit fort vue à Paris, où Mme de Saint-Simon et moi lui avions envoyé témoigner notre joie et notre empressement de la voir. J'avois toujours conservé du commerce avec elle, et j'en avois reçu en toute occasion des marques d'amitié. Sandricourt, qui étoit de ma maison, et qui servoit en Espagne, duquel j'aurai un mot à dire en son temps, en avoit reçu à ma prière toutes sortes de distinctions, et elle l'avoit fort recommandé aux principaux chefs espagnols.

1. L'indicatif est bien le texte du manuscrit.
2. Et qui l'avaient mise.

Je fus très-bien reçu. Cependant je m'étois promis quelque chose de plus ouvert. J'y fus peu. Harcourt, qui habilement ne l'avoit pas encore vue, y arriva, et me fit retirer discrètement; elle m'arrêta pour me charger de quelque bagatelle, avec un air de liberté, et tout de suite reprenant toute son ouverture, elle me dit qu'elle se promettoit bien de me revoir bientôt et de causer avec moi plus à son aise; j'en vis Harcourt surpris. Sortant de la maison, j'y vis entrer Torcy. Il avoit fait en sorte, dès Paris, par sa mère, qu'elle iroit souper chez lui. Elle étoit contente de l'avoir humilié, venu[1] chez elle par ordre du Roi. Il n'étoit pas temps de faire des éclats, et contre un ministre : elle n'avoit encore vu ni le Roi ni Mme de Maintenon, et ce qui se passeroit avec eux devoit être la boussole de sa conduite. Le lendemain dimanche, huitième jour de son arrivée à Paris, elle dîna seule chez elle, se mit en grand habit, et s'en alla chez le Roi, avec lequel elle fut dans son cabinet deux heures et demie tête à tête; de là chez Mme la duchesse de Bourgogne, avec qui elle fut aussi assez longtemps seule dans son cabinet. Le Roi dit le soir, chez Mme de Maintenon, qu'il y avoit encore bien des choses dont il n'avoit point encore parlé à Mme des Ursins. Le lendemain, elle vit Mme de Maintenon en particulier, fort longtemps et fort à son aise. Le mardi, elle y retourna, et y fut très-longtemps en tiers entre elle et le Roi. Le mercredi, Mme la duchesse de Bourgogne, qui avoit dîné et joué chez Mme de Mailly, y fit venir la princesse des Ursins à la fin du jeu, passa seule avec elle dans un cabinet, et y demeurèrent très-longtemps.

Un mois après, arriva un colonel dans les troupes d'Espagne, Italien appelé Pozzobuono, dépêché exprès et uniquement par le Roi et la Reine, pour venir apporter leurs remerciements au Roi sur la princesse des Ursins, et ordre au duc d'Albe d'aller, avec tout son cortége, lui faire une visite de cérémonie, comme la première fois qu'il fut chez

1. Lui qui était venu.

les princesses du sang. De ce moment il fut déclaré qu'elle demeureroit ici jusqu'au mois d'avril, pour donner ordre à ses affaires et à sa santé. C'étoit déjà un grand pas que d'être maîtresse d'annoncer ainsi son séjour. Personne, à la vérité, ne doutoit de son retour en Espagne, mais la parole n'en étoit pas lâchée; elle évitoit de s'en expliquer, et on peut juger qu'elle n'essuya pas là-dessus de questions indiscrètes. Elle se mesura fort à voir Monseigneur, Madame, M. et Mme la duchesse d'Orléans, et les princesses du sang, donna plusieurs jours au flot du monde, puis se renferma, sous prétexte d'affaires, de santé, d'être sortie, et tant qu'elle put ne vit à Paris que ses amis ou ses plus familières connoissances, et les gens que par leurs places elle ne pouvoit refuser.

Tant d'audiences, et si longues, suivies de tant de sérénité et de foule, fit[1] un grand effet dans le monde, et augmenta fort les empressements. Deux jours après ma première visite à Versailles, je retournai chez elle; je lui retrouvai avec moi son ancienne ouverture, avec laquelle elle me fit quelques reproches d'avoir été plus intimement de ses amis avant ses affaires que depuis. Cela ne servit qu'à nous réchauffer dans la conversation même, où elle s'ouvrit et me parut avoir envie de me parler. Je ne laissai pas d'être en garde par rapport à M. de Beauvillier; je savois le raccommodement du chancelier, je ne la craignois pas sur Chamillart, et je ne me souciois point de Torcy, avec qui je n'étois en aucune liaison. Elle ne me fit point d'embarras; elle savoit trop la carte de la cour pour ignorer mon intimité avec M. de Beauvillier, et sa politesse, et je puis dire son amitié, car elle m'en donna des marques dans tout son séjour, m'épargna là-dessus toute délicatesse. Le nonce nous interrompit; mais je la revis bientôt, et elle me parla de mille choses, et d'ici et d'Espagne, avec confiance, et de la cour, et d'autres qui la regardoient. Elle fit à Mme de Saint-Simon toutes sortes d'amitiés

1. Il y a bien le singulier au manuscrit.

et d'avances, et on verra bientôt que cela ouvrit fort les yeux de toute la cour sur nous. Laissons-la triompher et besogner à son aise, et retournons en arrière, dont ce long, mais curieux récit nous a distraits. Mais il ne faut pas oublier que cette réception du Roi à Mme des Ursins, au retour de laquelle Tessé s'étoit tant livré, plut tellement au roi et à la reine d'Espagne, qu'ils donnèrent à Tessé toutes sortes de pouvoirs et de distinctions militaires, de confiance et de faveur personnelle, et à son gendre toutes celles de leur cour.

CHAPITRE XII.

Pension du Roi à Mme de Caylus, à condition de quitter le P. de la Tour; caractère de ce père. — Mort de Pavillon. — Brevets de retenue à Livry et au comte d'Évreux. — Duc de Tresmes reçu à l'hôtel de ville. — Mariage de Rupelmonde avec une fille d'Alègre; caractère et audace de Mme de Rupelmonde; extraction de son mari, etc. — Duc d'Aumont gagne contre le duc d'Elbœuf une affaire piquante. — Petits exploits de la Feuillade. — Mort de l'électrice de Brandebourg. — Mort de Courtebonne; Filles de Saint-Cyr; mariage de Mlle d'Osmont avec Avrincourt. — Mort de Tressan, évêque du Mans — Tracasserie entre Saint-Pierre et Nancré pour les Suisses de M. le duc d'Orléans. — Brevet de retenue à Grignan; mariage du chevalier de Grignan avec Mlle d'Oraison. — Mariage de Montal avec la sœur de Villacerf, et d'Espinay avec une fille d'O. — Rivas chassé; Mejorada en sa place; Ronquillo. — Dégoûts à Madrid du duc de Gramont, qui demande son rappel et a la Toison. — Triomphe éclatant et solide de la princesse des Ursins; assurée de retourner en Espagne. — Amitié de la princesse des Ursins pour Mme de Saint-Simon et pour moi, et ses bons offices. — Duc et duchesse d'Albe à un bal à Marly; singularités. — Amelot ambassadeur en Espagne; son caractère. — Orry retourne en Espagne. — Bourg; son caractère, ses aventures, sa chétive fortune. — Melford rappelé à Saint-Germain et déclaré duc; Middleton se fait catholique. — Mort de Mme du Plessis Bellière. — Mort, caractère et fortune de Magalotti. — Albergotti et son caractère. — Mort du duc de Choiseuil, qui éteint son duché-pairie. — Mort du président de Maisons. — Mort de Mlle de Beauffremont. — Mort de Seissac. — Mort et deuil du duc Maximilien de Bavière. — Mort de Beuvron. — Mort du petit duc de Bretagne; son deuil. — Longue goutte du Roi; son coucher retranché au public pour tou-

les princesses du sang. De ce moment il fut déclaré qu'elle demeureroit ici jusqu'au mois d'avril, pour donner ordre à ses affaires et à sa santé. C'étoit déjà un grand pas que d'être maîtresse d'annoncer ainsi son séjour. Personne, à la vérité, ne doutoit de son retour en Espagne, mais la parole n'en étoit pas lâchée; elle évitoit de s'en expliquer, et on peut juger qu'elle n'essuya pas là-dessus de questions indiscrètes. Elle se mesura fort à voir Monseigneur, Madame, M. et Mme la duchesse d'Orléans, et les princesses du sang, donna plusieurs jours au flot du monde, puis se renferma, sous prétexte d'affaires, de santé, d'être sortie, et tant qu'elle put ne vit à Paris que ses amis ou ses plus familières connoissances, et les gens que par leurs places elle ne pouvoit refuser.

Tant d'audiences, et si longues, suivies de tant de sérénité et de foule, fit[1] un grand effet dans le monde, et augmenta fort les empressements. Deux jours après ma première visite à Versailles, je retournai chez elle; je lui retrouvai avec moi son ancienne ouverture, avec laquelle elle me fit quelques reproches d'avoir été plus intimement de ses amis avant ses affaires que depuis. Cela ne servit qu'à nous réchauffer dans la conversation même, où elle s'ouvrit et me parut avoir envie de me parler. Je ne laissai pas d'être en garde par rapport à M. de Beauvillier; je savois le raccommodement du chancelier, je ne la craignois pas sur Chamillart, et je ne me souciois point de Torcy, avec qui je n'étois en aucune liaison. Elle ne me fit point d'embarras; elle savoit trop la carte de la cour pour ignorer mon intimité avec M. de Beauvillier, et sa politesse, et je puis dire son amitié, car elle m'en donna des marques dans tout son séjour, m'épargna là-dessus toute délicatesse. Le nonce nous interrompit; mais je la revis bientôt, et elle me parla de mille choses, et d'ici et d'Espagne, avec confiance, et de la cour, et d'autres qui la regardoient. Elle fit à Mme de Saint-Simon toutes sortes d'amitiés

1. Il y a bien le singulier au manuscrit.

et d'avances, et on verra bientôt que cela ouvrit fort les yeux de toute la cour sur nous. Laissons-la triompher et besogner à son aise, et retournons en arrière, dont ce long, mais curieux récit nous a distraits. Mais il ne faut pas oublier que cette réception du Roi à Mme des Ursins, au retour de laquelle Tessé s'étoit tant livré, plut tellement au roi et à la reine d'Espagne, qu'ils donnèrent à Tessé toutes sortes de pouvoirs et de distinctions militaires, de confiance et de faveur personnelle, et à son gendre toutes celles de leur cour.

CHAPITRE XII.

Pension du Roi à Mme de Caylus, à condition de quitter le P. de la Tour; caractère de ce père. — Mort de Pavillon. — Brevets de retenue à Livry et au comte d'Évreux. — Duc de Tresmes reçu à l'hôtel de ville. — Mariage de Rupelmonde avec une fille d'Alègre; caractère et audace de Mme de Rupelmonde; extraction de son mari, etc. — Duc d'Aumont gagne contre le duc d'Elbœuf une affaire piquante. — Petits exploits de la Feuillade. — Mort de l'électrice de Brandebourg. — Mort de Courtebonne; Filles de Saint-Cyr; mariage de Mlle d'Osmont avec Avrincourt. — Mort de Tressan, évêque du Mans — Tracasserie entre Saint-Pierre et Nancré pour les Suisses de M. le duc d'Orléans. — Brevet de retenue à Grignan; mariage du chevalier de Grignan avec Mlle d'Oraison. — Mariage de Montal avec la sœur de Villacerf, et d'Espinay avec une fille d'O. — Rivas chassé; Mejorada en sa place; Ronquillo. — Dégoûts à Madrid du duc de Gramont, qui demande son rappel et a la Toison. — Triomphe éclatant et solide de la princesse des Ursins; assurée de retourner en Espagne. — Amitié de la princesse des Ursins pour Mme de Saint-Simon et pour moi, et ses bons offices. — Duc et duchesse d'Albe à un bal à Marly; singularités. — Amelot ambassadeur en Espagne; son caractère. — Orry retourne en Espagne. — Bourg; son caractère, ses aventures, sa chétive fortune. — Melford rappelé à Saint-Germain et déclaré duc; Middleton se fait catholique. — Mort de Mme du Plessis Bellière. — Mort, caractère et fortune de Magalotti. — Albergotti et son caractère. — Mort du duc de Choiseuil, qui éteint son duché-pairie. — Mort du président de Maisons. — Mort de Mlle de Beauffremont. — Mort de Seissac. — Mort et deuil du duc Maximilien de Bavière. — Mort de Beuvron. — Mort du petit duc de Bretagne; son deuil. — Longue goutte du Roi; son coucher retranché au public pour tou-

jours. — Mort de Rubantel. — Mort de Breteuil; Armenonville conseiller d'État. — Mort du fils unique d'Alègre. — Angervilliers intendant de Dauphiné et des armées. — Bouchu; son caractère; singularité de ses dernières années.

Quelque occupée que pût être Mme de Maintenon du retour et de la réception de Mme des Ursins, rien ne la put distraire de la maladie antijanséniste. Mme de Caylus avoit mis son exil à profit : elle étoit retournée à Dieu de bonne foi; elle s'étoit mise entre les mains du P. de la Tour, qui fut ensuite, s'il ne l'étoit déjà, général des Pères de l'Oratoire. Ce P. de la Tour étoit un grand homme bien fait, d'un visage agréable, mais imposant, fort connu par son esprit liant mais ferme, adroit mais fort, par ses sermons, par ses directions. Il passoit, ainsi que la plupart de ceux de sa congrégation, pour être janséniste, c'est-à-dire réguliers, exacts, étroits dans leur conduite, studieux, pénitents; haïs de Saint-Sulpice et des jésuites, et par conséquent nullement liés avec eux; enviés des uns dans leur ignorance, et des autres par la jalousie du peu de colléges et de séminaires qu'ils gouvernoient, et du grand nombre d'amis, et illustres, qui les leur préféroient. Depuis que le P. de la Tour conduisoit Mme de Caylus, la prière continuelle et les bonnes œuvres partagèrent tout son temps, et ne lui en laissèrent plus pour aucune société; le jeûne étoit son exercice ordinaire, et depuis l'office du jeudi saint jusqu'à la fin de celui du samedi, elle ne sortoit point de Saint-Sulpice; avec cela toujours gaie, mais mesurée, et ne voyant plus que des personnes tout à fait dans la piété, et même assez rarement. Dieu répandoit tant de grâces sur elle, que cette femme si mondaine, si faite aussi pour les plaisirs et pour faire la joie du monde, ne regretta jamais dans ce long espace que de ne l'avoir pas quitté plus tôt, et ne s'ennuya jamais un moment dans une vie si dure, si unie, qui n'étoit qu'un enchaînement sans intervalle de prière et de pénitence. Un si heureux état fut troublé par l'ignorance et la folie du zèle de sa tante, pour se taire sur plus haut : elle lui manda que le Roi ni

elle ne se pouvoient accommoder plus longtemps de sa direction du P. de la Tour, que c'étoit un janséniste qui la perdoit, qu'il y avoit dans Paris d'autres personnes doctes et pieuses, dont les sentiments n'étoient point suspects, qu'on lui laissoit le choix de tous ceux-là, que c'étoit pour son bien et pour son salut que cette complaisance étoit exigée d'elle, que c'étoit une obéisssance qu'elle ne pouvoit refuser au Roi, qu'elle étoit pauvre depuis la mort de son mari, enfin que si elle se conformoit de bonne grâce à cette volonté, sa pension de six mille livres seroit augmentée jusqu'à dix.

Mme de Caylus eut grand'peine à se résoudre : la crainte d'être tourmentée prit sur elle plus que les promesses; elle quitta le P. de la Tour, prit un confesseur au gré de la cour, et bientôt ne fut plus la même : la prière l'ennuya, les bonnes œuvres la lassèrent, la solitude lui devint insupportable ; comme elle avoit conservé les mêmes agréments dans l'esprit, elle trouva aisément des sociétés plus amusantes, parmi lesquelles elle redevint bientôt tout ce qu'elle avoit été. Elle renoua avec le duc de Villeroy, pour lequel elle avoit été chassée de la cour. On verra bientôt que cet inconvénient ne parut rien, aux yeux du Roi et de Mme de Maintenon, en comparaison de celui de se sanctifier sous la conduite d'un janséniste. Le P. de la Tour, qui excelloit par un esprit de sagesse, de conduite et de gouvernement, étoit guetté avec une application à laquelle rien n'échappoit, sans qu'il fît jamais un faux pas. Le Roi, qui, poussé par les jésuites et Saint-Sulpice, lui cherchoit noise de tout son cœur, s'est plusieurs fois écrié avec dépit, mais avec admiration, sur la sagesse de cet homme, avouant que, depuis fort longtemps qu'il l'épioit, il n'avoit jamais pu le trouver en faute. Sa conversation étoit gaie, souvent salée, amusante, mais sans sortir du caractère qu'il portoit. C'étoit un homme imposant, et dans la plus grande considération. Avec tout cela, ses lumières le trompèrent à la fin, et on le verra dans la suite tomber dans un terrible panneau, où son autorité,

croyant éviter un grand mal, entraîna le cardinal de Noailles et le chancelier Daguesseau, et eut de funestes suites. Le P. de la Tour étoit gentilhomme de bon lieu, d'auprès d'Eu, et avoit été page de Mademoiselle.

Pavillon, neveu du célèbre évêque de Pamiers, si connu dans les affaires du jansénisme et de la régale, mourut vieux à Paris, où il étoit de l'Académie des sciences et des inscriptions, assez pauvre et point marié. C'étoit un homme infirme, de beaucoup d'esprit et fort agréable, qui avoit toujours chez lui une compagnie choisie, mais excellente, où alloient même des gens considérables, un fort honnête homme, et qui fut fort regretté.

Livry eut en ce même temps quatre cent mille livres de brevet de retenue sur sa charge, et le comte d'Évreux bientôt après une augmentation de cent mille livres du sien, qui étoit déjà de trois cent cinquante mille livres.

Le duc de Tresmes fut reçu en grande pompe à l'hôtel de ville, comme gouverneur de Paris; il y fut harangué par le prévôt des marchands, qui le traita toujours de *Monseigneur*. M. de Montbazon et les gouverneurs de Paris qui l'avoient précédé, avoient eu ce traitement, qui s'étoit perdu ensuite. Le duc de Crequy le fit rétablir, et les ducs de Gesvres et de Tresmes en profitèrent. La Ville lui donna le même jour un grand festin, où il mena quantité de gens de la cour et de Paris, qui furent placés, à la droite d'une table longue, dans trente fauteuils; vis-à-vis, sur trente chaises à dos, furent les échevins, les conseillers de ville et les conviés du prévôt des marchands, qui étoit seul avec le duc de Tresmes; et à sa gauche, au haut bout de la table, dans deux fauteuils, le prévôt des marchands et tous les officiers de la ville, en habits de cérémonie. On parla fort de la magnificence du repas, qui fut en poisson, parce que c'étoit un samedi, 24 janvier. Le duc de Tresmes jeta de l'argent au peuple en entrant et en sortant de l'hôtel de ville.

Mme d'Alègre maria en ce même mois sa fille à Rupel-

monde, Flamand et colonel dans les troupes d'Espagne, pendant que son mari étoit employé sur la frontière; elle s'en défit à bon marché, et le duc d'Albe en fit la noce. Elle donna son gendre pour un grand seigneur, et fort riche, à qui elle fit arborer un manteau ducal. Sa fille, rousse comme une vache, avec de l'esprit et de l'intrigue, mais avec une effronterie sans pareille, se fourra à la cour, où avec les sobriquets de *la blonde*, et de *vaque-à-tout*, parce qu'elle étoit de toutes foires et marchés, elle s'initia dans beaucoup de choses, fort peu contrainte par la vertu, et jouant le plus gros jeu du monde. Ancrée suffisamment, à ce qui lui sembla, non contente de son manteau ducal postiche, elle hasarda la housse sur sa chaise à porteurs. Le manteau, quoique nouvellement, c'est-à-dire depuis vingt ou vingt-cinq ans, se souffroit à plusieurs gens, qui n'en tiroient aucun avantage, mais pour la housse, personne n'avoit encore osé en prendre sans droit. Celle-ci fit grand bruit, mais ne dura que vingt-quatre heures : le Roi la lui fit quitter, avec une réprimande très-forte.

Le Roi, lassé des lettres de Mme d'Alègre, qui tantôt pour Marly, tantôt pour une place de dame du palais, exaltoit sans cesse les grandeurs de son gendre, chargea Torcy de savoir par preuves qui étoit ce M. de Rupelmonde. Les informations lui arrivèrent prouvées en bonne forme, qui démontrèrent que le père de ce gendre de Mme d'Alègre, après avoir travaillé de sa main aux forges de la véritable dame de Rupelmonde, en étoit devenu facteur, puis maître, s'y étoit enrichi, en avoit ruiné les possesseurs, et étoit devenu seigneur de leurs biens et de leurs terres en leur place. Torcy me l'a conté longtemps depuis en propres termes. Mais l'avis étoit venu trop tard, et avoit trouvé Mme de Rupelmonde admise à tout ce que le sont les femmes de qualité. Le Roi ne voulut pas faire un éclat.

Jamais je ne vis homme si triste que ce Rupelmonde, ni qui ressemblât plus à un garç[illegible]ire. Je me

souviens qu'un soir que nous étions à Marly, et qu'au sortir du cabinet du Roi Mme la duchesse de Bourgogne s'étoit remise au lansquenet, où étoit Mme de Rupelmonde, qui y coupoit, un suisse du salon entra quelques pas, et cria fort haut : « Mme Ripilmand, allez coucher; votre mari est au lit, qui envoie vous demander. » L'éclat de rire fut universel. Le mari, en effet, avoit envoyé chercher sa femme, et le valet, comme un sot, avoit dit au suisse la commission, au lieu de demander à parler à Mme de Rupelmonde et la faire appeler à la porte du salon. Elle ne vouloit point quitter le jeu, moitié honteuse, moitié effrontée; mais Mme la duchesse de Bourgogne la fit sortir. Le mari fut tué bientôt après. Le deuil fini, la Rupelmonde intrigua plus que jamais, et à force d'audace et d'insolence, de commodités et d'amourettes, parvint longtemps depuis à être dame du palais de la Reine à son mariage, et par une longue et publique habitude avec le comte depuis duc de Gramont, à faire le mariage de son fils unique avec sa fille, rousse et cruellement laide, sans un sol de dot.

Les ducs d'Elbœuf père et fils, gouverneurs de Picardie, avoient une dispute avec le maréchal et les ducs d'Aumont, gouverneurs de Boulogne et de Boulonois, qui étoit devenue fort aigre, et qui avoit été plus d'une fois sur le point de leur faire mettre l'épée à la main l'un contre l'autre. M. d'Elbœuf disoit que Boulogne et le Boulonois étoient du gouvernement de Picardie, et le prouvoit, parce qu'il étoit en usage de présenter au Roi les clefs de Boulogne quand il y étoit venu, et d'y donner l'ordre, M. d'Aumont présent; mais il prétendoit de là mettre son attache aux provisions de gouverneur de Boulogne et du Boulonois, et c'est ce que MM. d'Aumont lui contestoient. Le Roi enfin jugea cette affaire en ce temps-ci, et M. d'Aumont la gagna de toutes les voix du conseil de dépêches.

La Feuillade, arrivé au commencement de janvier, présenté par Chamillart, et reçu en conquérant, ne dédai-

gna pas de danser à Marly avec nous. Il avoit laissé sa petite armée en Savoie et dans les vallées voisines, et au blocus de Montméliant. Le voyage fut court et brillant; un mois après, il travailla avec le Roi et Chamillart chez Mme de Maintenon, comme les généraux d'armée, prit congé et s'en retourna. Il ne tarda pas à marcher à Nice et à Villefranche, et détacha Gévaudan pour s'emparer de Pignerol tout ouvert. Le marquis de Roye, lieutenant général des galères, les mena devant Villefranche avec des vaisseaux chargés des munitions; elle fut bientôt prise l'épée à la main. Il fut de là à Nice, où il ouvrit la tranchée le 17 mars, et cependant le château de Villefranche se rendit aux troupes qu'il y avoit laissées. Nice se rendit le 17 avril, et la garnison se retira au château, qu'on ne songea pas à attaquer, entre lequel et la ville on fit une trêve indéfinie, à laquelle Monsieur de Savoie consentit.

L'électrice de Brandebourg mourut au commencement de février. Elle étoit sœur du duc d'Hanovre, fait neuvième électeur, et qui a depuis succédé à la reine Anne à la couronne d'Angleterre. Cette princesse mérite d'être remarquée pour n'avoir jamais approuvé que l'électeur son mari prît le titre de roi de Prusse. On n'en prit point le deuil, parce qu'il n'y avoit point de parenté avec le Roi.

Villars, après avoir travaillé avec le Roi, prit congé de lui les premiers jours de février. Il revint un mois après : il avoit été faire un tour sur la Moselle; quinze jours après, il s'en alla à Metz, en attendant qu'il pût assembler son armée.

Marsin arriva d'Alsace, et Arco de Flandres, pour y retourner bientôt.

Courtebonne, lieutenant général, mourut. Il étoit excellent officier et gouverneur de Hesdin, frère de la femme de Breteuil conseiller d'État, mère de Breteuil que nous verrons deux fois secrétaire d'État de la guerre. Le Roi se servit de ce gouvernement pour faire plaisir à Mme de

Maintenon. Elle trayoit d'ordinaire une demoiselle ou deux de Saint-Cyr, des plus prêtes à en sortir, pour se les attacher, écrire ses lettres et la suivre partout. Le Roi, qui les voyoit là sans cesse, prenoit souvent de la bonté pour elles, et les marioit. Mlle d'Osmont se trouva dans ce cas-là, avec plus d'esprit et d'agrément que la plupart des autres. On lui trouva un parti, d'Avrincourt, qui avoit quelque peu servi de colonel de dragons en Italie. Il avoit du bien en Artois; Hesdin lui convenoit: il en donna vingt-cinq mille écus aux enfants de Courtebonne, et on lui donna cent mille livres sur l'hôtel de ville. Ce fut un homme d'esprit et adroit, qui, au lieu de se laisser étranger [1] et sa femme, sut plaire et en tirer les meilleurs partis, moyennant quoi il s'enrichit extrêmement, et trouva moyen, même longtemps depuis la mort du Roi, d'avoir un régiment royal de cavalerie, et son gouvernement pour son fils. Mme la duchesse de Bourgogne s'amusa fort de cette noce, et donna la chemise, pour se divertir et faire sa cour à Mme de Maintenon.

Il mourut en même temps un autre homme, qui avoit fait bien des manéges en sa vie, qui avoit succédé à l'archevêque d'Aix dans la charge de premier aumônier de Monsieur : c'étoit Tressan, qui ne put aller plus loin que l'évêché du Mans, et qui enfin, de guerre lasse, s'y confina, et vendit sa charge à l'abbé de Grancey.

Cela me fait souvenir d'une tracasserie qui arriva lors entre M. et Mme la duchesse d'Orléans. Saint-Pierre, qui avoit beaucoup d'esprit et de l'intrigue, et qui, très-bon marin, avoit été cassé pour n'avoir pas voulu prendre du petit Renault les leçons publiques de marine que le Roi avoit ordonnées, avoit amené sa femme de Brest, plus intrigante encore que lui, et fort vive. Elle avoit été jolie, quoique jeune encore, et avoit été fort sur le trottoir à Brest, d'où elle étoit. Je ne sais qui la produisit à Mme la duchesse d'Orléans : elle devint sa favorite, s'établit par-

1. Voyez tome III, p. 10 et note 1.

tout à sa suite, quoique sans emploi chez elle, et vécut comme à Brest. Elle avoit de l'esprit, de la gaieté, de la douceur; elle plut, et s'insinua fort avec le monde, sous la protection de sa princesse.

Saint-Pierre étoit un homme froid, se piquant de lecture, de philosophie et de sagesse. A la dévotion près, et dans le bas étage, c'étoit un ménage tout comme celui de M. et Mme d'O, de chez qui aussi ils ne bougeoient. M. le duc d'Orléans n'en faisoit pas grand cas, et ne trouvoit ni l'importance du mari à son gré, ni le fringant et le petit état de la femme propre à figurer favorite de Mme la duchesse d'Orléans. Ils vouloient une place à se fourrer, à quelque prix que ce fût, qui leur donnât quelque consistance. Liscoët mourut, qui avoit les Suisses de M. le duc d'Orléans, et la place est lucrative : Saint-Pierre et sa femme se mirent après; Mme la duchesse d'Orléans prétendit que M. le duc d'Orléans la lui avoit promise. Nancré, qui étoit Dreux comme le gendre de Chamillart, étoit un garçon de beaucoup d'esprit, d'agrément, et fort orné; il avoit quitté le service, lassé d'être lieutenant-colonel, où il avoit percé par ancienneté. Son père étoit mort lieutenant général et gouverneur de [1], qui en secondes noces avoit épousé une fille de la Bazinière, sœur de la mère du président de Mesmes, mort premier président, et intimement avec lui et avec son beau-fils. Celui-ci s'étoit trouvé dans des parties de M. le duc d'Orléans à Paris. Il étoit appuyé auprès de lui de l'abbé du Bois et de Canillac, qui lui firent donner la charge. Voilà la Saint-Pierre aux grands pleurs, son mari aux grands airs de dédain, et dire que c'étoit l'affaire de Mme la duchesse d'Orléans, qu s'en brouilla avec M. le duc d'Orléans. Jamais elle ne l'a pardonné à Nancré; jamais, ce qui est bouffon à dire, Saint-Pierre ne l'a pardonné à M. le duc d'Orléans, quoique il ait eu mieux dans la suite, et à peine en aucun temps a-t-il pris la peine de mettre le pied chez lui. Ce

1. Le nom est en blanc dans le manuscrit.

détail de Palais-Royal semble maintenant fort fade et fort peu ici en sa place; les suites feront voir qu'il ne devoit pas être omis. Le rare est que Saint-Pierre arracha, sans se donner la peine de s'en remuer, quatre mille livres d'augmentation de pension d'une de six mille que Mme la duchesse d'Orléans lui avoit déjà obtenue, et que M. le duc d'Orléans n'en fut pas mieux dans ses bonnes grâces.

A propos de grâces pécuniaires, Grignan, fort endetté à commander en Provence, obtint deux cent mille livres de brevet de retenue sur sa lieutenance générale de cette province. Lui et sa femme, se voyant sans garçons, tourmentèrent tant le chevalier de Grignan, qu'ils lui firent épouser Mlle d'Oraison. C'étoit un homme fort sage, de beaucoup d'amis, très-considéré, avec beaucoup d'esprit et du savoir. Une goutte presque sans relâche lui fit quitter le service, où il s'étoit distingué, et la cour, où il auroit figuré même sans place. Il étoit menin de Monseigneur, des premiers qui furent faits. Il étoit retiré depuis longtemps en Provence, d'où il ne sortit plus. Ce mariage fut fort inutile: il n'en vint aucuns enfants; mais ils n'avoient pas à craindre l'extinction de leur maison, tant il subsistoit encore de branches de Castellane.

En même temps, le petit-fils de Montal, mort chevalier de l'ordre, et qui auroit mieux été maréchal de France, épousa une sœur de Villacerf, premier maître d'hôtel de Mme la duchesse de Bourgogne, et M. d'O maria sa fille aînée à M. d'Espinay, assez pauvre.

Mme des Ursins, triomphante à Paris fort au-dessus de ses espérances, faisoit en même temps bien des choses en Espagne. Rivas, autrefois Ubilla, secrétaire des dépêches universelles, célèbre pour avoir dressé le testament de Charles II, fut chassé; il ne s'en releva jamais, et Mejorada fut mis en sa place. Le père de ce dernier l'avoit eue avant Rivas. Il consentit à détacher pour Ronquillo le département de la guerre, que celui-ci refusa : ce dernier étoit corrégidor de Madrid, avec grande réputation. Il vou-

loit une plus haute fortune, et il parvint en effet, quelque temps après, à être gouverneur du conseil de Castille. D'un autre côté, le duc de Gramont étoit accablé de dégoûts. Poussé à bout sur toutes les affaires, qui ne réussissoient que lorsqu'il ne s'en mêloit pas, il demanda une audience à la Reine, quoique le Roi fût à Madrid, dans l'espérance de réussir par elle. Il l'obtint, lui exposa diverses choses importantes et pressées, par rapport au siége de Gibraltar. La Reine l'écouta paisiblement, puis, avec un sourire amer, lui demanda s'il convenoit à une femme de se mêler d'affaires, et lui tourna le dos. Mme des Ursins, qui, à cause de Mme de Maintenon, ménageoit les Noailles, ne vouloit pas elle-même demander son rappel; mais, outre qu'elle ne lui pardonnoit point les choses passées, il lui étoit important d'avoir un ambassadeur dont elle pût disposer : il falloit réduire celui qui l'étoit à demander son rappel lui-même, et c'est à la fin ce qui arriva. Les Noailles, qui faisoient tout, comme on a vu, pour son fils, leur gendre, ne se soucioient point de lui; mais, par honneur pour eux-mêmes, ils desiroient au moins qu'il fût honnêtement congédié : c'est ce que la maréchale de Noailles négocia avec la princesse des Ursins, qui lui fit valoir la Toison, qu'elle demandoit, comme le comble de la considération du Roi et de la Reine pour eux, et tout l'effort de son amitié et de son crédit. Elle en fit sa cour à Mme de Maintenon, pour lui témoigner combien tout ce qui approchoit de son alliance l'emportoit sur les raisons les plus personnelles, et lui en faire valoir le sacrifice particulier que la reine d'Espagne lui faisoit de tout son mécontentement. Cette grâce fut donc assurée, mais seulement conférée peu avant le départ du duc de Gramont.

On retourna à Marly, où il y eut force bals. On peut croire que Mme des Ursins fut de ce voyage; son logement fut à la Perspective. Rien de pareil à l'air de triomphe qu'elle y prit, à l'attention continuelle en tout qu'eut le Roi à lui faire les honneurs, comme à un diminutif de

reine étrangère à sa première arrivée, et à la majestueuse façon aussi dont tout étoit reçu, avec une proportion de grâce et de respectueuse politesse, dès lors fort effacée, et qui faisoit souvenir les vieux courtisans de la cour de la Reine mère. Jamais elle ne paroissoit que le Roi ne se montrât tout occupé d'elle, de l'entretenir, de lui faire remarquer les choses, de rechercher son goût et son approbation, avec un air de galanterie, même de flatterie, qui ne foiblit point. Les fréquents particuliers qu'elle avoit avec lui chez Mme de Maintenon, et qui duroient des heures et quelquefois le double, ceux qu'elle avoit les matins fort souvent avec Mme de Maintenon seule, la rendirent la divinité de la cour. Les princesses l'environnoient dès qu'elle se montroit quelque part, et l'alloient voir dans sa chambre. Rien de plus surprenant que l'empressement servile qu'avoit auprès d'elle tout ce qu'il y avoit de plus grand, de plus en place, de plus en faveur. Jusqu'à ses regards étoient comptés; et ses paroles, adressées aux dames les plus considérables, leur imprimoient un air de ravissement.

J'allois presque tous les matins chez elle : elle se levoit toujours de très-bonne heure, et s'habilloit et se coiffoit tout de suite, en sorte que sa toilette ne se voyoit jamais. Je prévenois l'heure des visites importantes, et nous causions avec la même liberté qu'autrefois. Je sus par elle beaucoup de détails d'affaires, et la façon de penser du Roi, de Mme de Maintenon surtout, sur beaucoup de gens. Nous riions souvent ensemble de la bassesse qu'elle éprouvoit de personnes les plus considérées, et du mépris qu'elles s'en attiroient sans qu'elle le leur témoignât, et de la fausseté d'autres fort considérables, qui, après lui avoir fait, et nouvellement à son arrivée, du pis qu'elles avoient pu, lui prodiguoient les protestations, et tâchoient à lui vanter leur attachement dans tous les temps, et à faire valoir leurs services. J'étois flatté de cette confiance de la dictatrice de la cour. On y fit une attention qui m'attira une considération subite. Outre que force gens des plus

distingués me trouvoient les matins seul avec elle, et que les messages qui lui pleuvoient rapportoient qu'ils m'y avoient trouvé, et très-ordinairement qu'ils n'avoient pu parler à elle, elle m'appeloit souvent dans le salon, ou d'autres fois j'allois lui dire un mot à l'oreille, avec un air d'aisance et de liberté fort envié et fort peu imité. Elle ne trouvoit jamais Mme de Saint-Simon sans aller à elle, la louer, la mettre dans la conversation de ce qui étoit autour d'elle, souvent de la mener devant une glace, et de raccommoder sa coiffure ou quelque chose de son habit, comme en particulier elle auroit pu faire à sa fille; assez souvent elle la tiroit de la compagnie, et causoit bas à part longtemps avec elle; toujours quelques mots bas de l'une à l'autre, et d'autres haut, mais qui ne se comprenoient pas. On se demandoit avec surprise, et beaucoup avec envie, d'où venoit une si grande amitié, dont personne ne s'étoit douté; et ce qui achevoit de tourmenter la plupart, c'est que Mme des Ursins, sortant de la chambre de Mme de Maintenon, d'avec le Roi et elle, ne manquoit guère d'aller à Mme de Saint-Simon si elle la trouvoit dans le premier cabinet, où elle avoit la liberté d'entrer avec quelques autres dames privilégiées, et la mener en un coin et de lui parler bas. D'autres fois, la trouvant dans le salon, sortant de ces particuliers, elle en usoit de même. Cela faisoit ouvrir les yeux à tout le monde, et lui attiroit force civilités.

Ce qu'il y eut de plus solide fut tout le bien qu'elle dit d'elle au Roi et à Mme de Maintenon, à plusieurs reprises; et nous avons su, par des voies sûres et tout à fait éloignées de Mme des Ursins, qu'il n'y avoit sorte de bons offices qu'elle ne lui eût rendus, sans jamais les lui avoir demandés, et souvent, et avec art et dessein, et qu'elle avoit dit au Roi et à Mme de Maintenon plus d'une fois qu'ils n'avoient aucune femme à la cour, et de tout âge, si propre ni si faite exprès, en vertu, en conduite, en sagesse, pour être dame du palais, et dès lors même, quoique si jeune, dame d'honneur de Mme la duchesse de Bourgogne, si la

place venoit à vaquer, ni qui s'en acquittât avec plus de sens, de dignité, ni plus à leur gré et à celui de tout le monde. Elle en parla de même à Mme la duchesse de Bourgogne plusieurs fois, et ne lui déplut pas, parce que dès lors aussi cette princesse avoit jeté ses vues sur elle, si la duchesse du Lude, qui la survécut, venoit à manquer. Je suis persuadé qu'outre la bonne opinion qu'avec toute la cour le Roi et Mme de Maintenon en avoient déjà, ces témoignages de Mme des Ursins, dans la confiance qu'ils avoient prise en elle, leur firent l'impression dont toujours depuis les effets se sont fait sentir, et à la fin, comme on le verra en son temps, beaucoup plus que nous n'aurions voulu. Mme des Ursins ne m'oublia pas non plus; mais une femme étoit plus susceptible de son témoignage, et faisoit aussi plus d'impression. Cette façon d'être avec nous et pour nous ne se ralentit point jusqu'à son départ pour l'Espagne.

Entre plusieurs bals où Mme des Ursins fut toujours traitée avec les mêmes distinctions, je veux dire un mot de celui où Mme des Ursins obtint avec quelque peine que le duc et la duchesse d'Albe fussent conviés. Je dis avec peine, parce qu'aucun ambassadeur, ni étranger, n'avoit jamais été admis à Marly, excepté Vernon une fois, lors du mariage de Mme la duchesse de Bourgogne, pour faire cette distinction à Monsieur de Savoie, dont il étoit envoyé, et dans les suites les ambassadeurs d'Espagne.

La séance du bal dans le salon étoit un carré long fort vaste. Au haut bout, c'est-à-dire du côté du salon qui séparoit l'appartement du Roi de celui de Mme de Maintenon, étoit le fauteuil du Roi, ou les fauteuils quand le roi et la reine d'Angleterre y étoient, laquelle étoit entre les deux rois. Les fils de France et M. le duc d'Orléans étoient les seuls hommes dans ce rang, que les princesses du sang fermoient. Vis-à-vis étoient assis les danseurs, et avec eux M. le comte de Toulouse, et dans les commencements que j'y ai dansé, Monsieur le Duc, qui dan-

soit encore; des deux côtés les dames qui dansoient, les titrées les premières des deux côtés, sans aucun mélange entre elles d'aucun[1] autre, non plus qu'à table avec le Roi, ou avec Monseigneur, ou chez Mme la duchesse de Bourgogne; derrière le Roi, le service, Monsieur le Prince quelquefois, et ce qu'il y avoit de plus distingué, et derrière encore; derrière les danseuses, les dames qui ne dansoient point, et derrière elles les hommes de la cour spectateurs, et quelques autres derrière les danseurs; Monsieur le Duc ne dansant plus[2], et M. le prince de Conti toujours, derrière les dames spectatrices. En masque ou non c'étoit de même, excepté qu'à visage découvert, les fils de France se mêloient au bas bout parmi les danseurs. Le roi d'Angleterre et la princesse sa sœur ouvroient toujours le bal, et tant qu'il dansoit, le Roi se tenoit debout. Après deux ou trois fois de ce cérémonial, le Roi demeuroit assis à la prière de la reine d'Angleterre.

Le duc et la duchesse d'Albe arrivèrent sur les quatre heures, et descendirent chez la princesse des Ursins, qui avoit eu permission de les mener chez Mme de Maintenon avant que le Roi y entrât. Ce fut une grande faveur de Mme des Ursins : Mme de Maintenon ne voyoit jamais aucun étranger ni aucun ambassadeur, et le duc et la duchesse d'Albe n'avoient pas encore vu son visage. On fit pour eux une chose sans conséquence : le Roi fit mettre la duchesse d'Albe au premier rang du fond, à côté et au-dessous de Mme la princesse de Conti, pour qu'elle vît mieux le bal, et Mme des Ursins à côté et au-dessous d'elle. A souper, on fit mettre la duchesse d'Albe auprès de Madame la Duchesse, à la table du Roi, et Mme des Ursins auprès d'elle. Le maréchal de Boufflers fut chargé du duc d'Albe au bal, et de prier des courtisans distingués à une table particulière qu'il tint pour le duc d'Albe, servie par les officiers du Roi. Il y en eut une

1. Saint-Simon a bien écrit *aucun*, au masculin.
2. Quand il cessa de danser.

autre pareille pour le duc de Perth et pour les Anglois. Après souper, Mme la duchesse de Bourgogne fit jouer la duchesse d'Albe au lansquenet avec elle. Le Roi, à son coucher, donna le bougeoir au duc d'Albe, et lui fit un compliment sur la peine de s'en retourner coucher à Paris. Il parla fort à lui et à Mme d'Albe.

Aux autres bals, Mme des Ursins se mettoit auprès du grand chambellan, et avec sa lorgnette regardoit un chacun. A tout moment le Roi se tournoit pour lui parler, et Mme de Maintenon, qui à cause d'elle venoit quelquefois, avant le souper, un quart-d'heure ou une demi-heure à ces bals, déplaçoit le grand chambellan, qui se mettoit derrière elle. Ainsi, elle étoit joignante Mme des Ursins, et tout près du Roi de l'autre côté en arrière, et la conversation entre eux trois étoit continuelle; Mme la duchesse de Bourgogne s'y mêloit beaucoup, et Monseigneur quelquefois. Cette princesse aussi n'étoit occupée que de Mme des Ursins, et on voyoit qu'elle cherchoit à lui plaire. Ce qui parut extrêmement singulier, ce fut de voir celle-ci paroître dans le salon avec un petit épagneul sous le bras, comme si elle eût été chez elle; on ne revenoit point d'étonnement d'une familiarité que Mme la duchesse de Bourgogne n'eût osé hasarder, encore moins à ces bals de voir le Roi caresser le petit chien, et à plusieurs reprises. Enfin, on n'a jamais vu prendre un si grand vol; on ne s'y accoutumoit pas, et à qui l'a vu, et connu le Roi et sa cour, on en est surpris encore quand on y pense après tant d'années. Il n'étoit plus douteux alors qu'elle ne retournât en Espagne; ses particuliers si fréquents avec le Roi et Mme de Maintenon rouloient sur les affaires de ce pays-là.

Le duc de Gramont demandoit son retour, la reine d'Espagne le pressoit avec ardeur; le Roi et Mme de Maintenon, intérieurement blessés contre lui et peu contents de sa gestion en ce pays-là, ne s'y opposoient pas; mais il falloit choisir un ambassadeur. Amelot fut choisi. C'étoit un homme d'honneur, de grand sens, de grand travail,

et d'esprit. Il étoit doux, poli, liant, assez ferme, de plus un homme fort sage et modeste. Il avoit été ambassadeur en Portugal, à Venise, en Suisse, et avoit eu d'autres commissions au dehors. Partout il avoit réussi, s'étoit fait aimer, et avoit acquis une grande réputation. Il étoit de robe, conseiller d'État; par conséquent point susceptible de Toison ni de grandesse. Mme des Ursins ne crut pas pouvoir trouver mieux pour avoir sous elle un ambassadeur sans famille et sans protection ici autre que son mérite, qui, sous le nom de son caractère, l'aidât mieux dans toutes les affaires, et qui, en effet, ne fût sous elle qu'un secrétaire renforcé, qui, témoin ici de sa gloire, lui fût souple, et à l'abri du nom duquel elle agiroit avec toute autorité en Espagne et toute confiance de ce pays-ci. Il étoit bien avec le Roi et avec Mme de Maintenon, à portée de recevoir d'elle des ordres et des impressions particulières qui le retiendroient du côté des ministres. Elle s'arrêta donc à lui, et le fit choisir, avec ordre très-exprès de n'agir que de concert avec elle, et pour trancher le mot, sous elle. La déclaration suivit de près la résolution prise. Amelot eut plusieurs entretiens longs et près à près avec Mme des Ursins; il reçut immédiatement du Roi des ordres particuliers, plus encore de Mme de Maintenon. Dès que la nouvelle en fut arrivée en Espagne, le duc de Gramont fut traité avec plus de ménagement, et fut fait chevalier de la Toison, suivant l'engagement que Mme des Ursins en avoit bien voulu prendre.

Elle obtint une autre chose bien plus difficile, parce que le Roi s'étoit peu à peu laissé aller à la résolution de ne lui rien refuser. Ce fut le retour d'Orry en Espagne, sous prétexte de la grande connoissance qu'il avoit des finances de ce pays-là, et des lumières qu'Amelot ne pouvoit tirer de personne plus sûrement, ni avec plus d'étendue et de détail, que de lui sur ces matières. On se persuada que, sous les yeux d'Amelot, il ne pourroit plus retomber dans les manquements qui, avec ses mensonges, avoient fait son crime. Il fut donc effacé. Amelot partit sur la fin

d'avril, et Orry incontinent après, c'est-à-dire un mois après la déclaration de son ambassade. Mme des Ursins obtint encore d'emmener en Espagne le chevalier Bourg, avec caractère public d'envoyé du roi d'Angleterre, et six mille livres d'appointements payées par le Roi. C'étoit un gentilhomme irlandois, catholique, qui, faute de pain, s'étoit intrigué à Rome et fourré chez le cardinal de Bouillon, qui alors étoit ami intime de Mme des Ursins.

Bourg étoit homme de beaucoup d'esprit, entièrement tourné à l'intrigue, homme d'honneur pourtant, et malade de politique et de raisonnement. Le cardinal de Bouillon, qui l'avoit trouvé propre à beaucoup de choses secrètes, l'y avoit fort employé. Il avoit fait sa cour à Mme des Ursins, qui l'avoit goûté. Il y eut je ne sais quelle petite obscure négociation sur le cérémonial entre les cardinaux et les petits princes d'Italie. Le cardinal de Bouillon fit envoyer Bourg vers eux avec une lettre de créance du sacré collége. Il s'élevoit aisément et avoit besoin d'être contenu. Il réussit, fut connu et caressé de plusieurs cardinaux. L'état de domestique du cardinal de Bouillon commença à lui peser; il s'en retira avec ses bonnes grâces et une pension. Fatigué dans les suites de ne trouver point d'emploi à Rome, il revint en France, s'y maria à une fille de Varenne, que nous avons vu ôter du commandement de Metz, et bientôt après s'en alla vivre à Montpellier. Voyant le règne de Mme des Ursins en Espagne, il alla l'y trouver, et en fut très-bien reçu. Elle s'en servit en beaucoup de choses, et lui donna un accès fort libre auprès du roi et de la reine d'Espagne. Il eut lieu de nager là en grande eau. Il aimoit les affaires et l'intrigue; il l'entendoit bien, et avec l'esprit diffus et quelquefois confus, il étoit fort instruit des intérêts des princes, et passoit sa vie en projets. Avec tout cela et ses besoins, rien ne l'empêchoit de dire la vérité à bout portant aux têtes principales, à Orry, à Mme des Ursins, à la reine d'Espagne, et dans les suites au Roi et à l'autre reine sa

femme, à Albéroni, aux ministres les plus autorisés, qui tous l'admirent dans leur familiarité, s'en servirent au dedans, le consultèrent et l'estimèrent, mais le craignirent assez pour ne lui jamais donner d'emploi, ni de subsistance que fort courte. Je l'ai fort vu en Espagne, et m'en suis bien trouvé. Bourg avoit eu un fils, qui mourut, et une fille fort jolie. Il la voulut faire venir avec sa mère le trouver en Espagne; elles s'embarquèrent en Languedoc, et furent prises par un corsaire. La mère se noya, la fille fut menée à Maroc, où elle montra beaucoup d'esprit et de vertu; elle y fut bien traitée, mais gardée longtemps, puis à grand'peine renvoyée en France. Bourg, quelque temps après mon retour d'Espagne, lassé d'y espérer en vain, revint trouver sa fille, qui étoit à Paris dans un couvent. Il y trouva encore moins son compte qu'en Espagne, où au moins il voyoit familièrement les ministres. Il me dit son ennui, et qu'il s'en alloit à Rome avec sa fille, retrouver son amie Mme des Ursins et son roi naturel. Il y fut bien reçu de l'un et de l'autre, et sa fille entra fille d'honneur chez la reine d'Angleterre; mais le pauvre Bourg ne trouva pas plus de jointure à Rome qu'en France et en Espagne. Ainsi cet homme, propre à beaucoup de choses, et qui avoit été de part à quantité d'importantes, trouva toujours les portes fermées partout à la moindre fortune.

Parlant d'Anglois catholiques, le feu roi Jacques crut en mourant devoir faire acte de miséricorde ou de justice, je ne sais trop lequel. Le comte de Melford, frère du duc de Perth, avoit été son ministre. Il l'avoit exilé à Orléans. Middleton étoit entré en sa place, dont personne n'avoit d'opinion. Il étoit protestant, plein d'esprit et de ruse, avec force commerces en Angleterre, pour le service de son maître, disoit-il, mais on prétendoit que c'étoit pour le sien, et qu'il touchoit tous ses revenus. Sa femme, qui avoit pour le moins autant d'esprit que lui, et beaucoup de manége, étoit catholique, et gouvernante de la princesse d'Angleterre. Elle le soutint fort, par la Reine, avec

qui elle étoit fort bien. Melford étoit revenu à Paris. Ce ne fut qu'en ce temps-ci qu'il fut rappelé à Saint-Germain, et déclaré duc : le feu roi d'Angleterre l'avoit ordonné ainsi en mourant. Le duc de Perth, son frère, avoit été gouverneur du Roi. Middleton craignit, à ce retour, que Melford ne reprît son ancienne place, qu'il occupoit en son absence ; il tourna court : il fut trouver la Reine, lui dit que la sainte vie, et surtout la sainte mort du feu Roi son mari, et l'exhortation qu'il avoit faite en mourant à ses domestiques protestants, l'avoit converti : il se fit catholique, et reverdit en crédit et en confiance à Saint-Germain. Melford ne fut de rien, mais lui et sa femme eurent en France le rang et les honneurs de duc et de duchesse, comme tous ceux qui l'avoient été faits à Saint-Germain ou qui y étoient arrivés tels.

Plusieurs personnes marquées ou connues moururent en ce même temps comme à la fois :

Mme du Plessis Bellière, la meilleure et la plus fidèle amie de M. Foucquet, qui souffrit la prison pour lui et beaucoup de traitements fâcheux, à l'épreuve desquels son esprit et sa fidélité furent toujours. Elle conserva sa tête, sa santé, de la réputation, des amis jusqu'à la dernière vieillesse, et mourut à Paris, chez la maréchale de Créquy, sa fille, avec laquelle elle demeuroit à Paris.

Magalotti, un de ces braves, que le cardinal Mazarin avoit attiré auprès de lui, quoique fort jeune, par le privilége de la nation. Il avoit vu le Roi jeune chez le cardinal, et conservé liberté avec lui. Le Roi avoit pour lui de la bonté et de la distinction, qui pourtant ne le put soustraire à la haine de M. de Louvois, acquise par son intimité avec M. de Luxembourg. C'étoit un homme délicieux et magnifique, aimé et considéré, et qui avoit été toute sa vie dans les meilleures compagnies des armées où il avoit servi. Il étoit lieutenant général, gouverneur de Valenciennes, et avoit le régiment Royal-Italien, qui vaut beaucoup ; dans sa vieillesse le plus beau visage du monde, et le plus vermeil, avec des yeux italiens et vifs, et les plus beaux che-

veux blancs du monde, et portoit toujours le jupon à l'italienne. Louvois, qui l'ôta du service, l'empêcha aussi d'être chevalier de l'ordre, quoique bon gentilhomme florentin. C'étoit d'ailleurs un très-bon homme, avec bien de l'esprit, de l'entendement et de l'agrément.

Albergotti, son neveu, eut le Royal-Italien. Il avoit plus d'esprit que son oncle, de grands talents pour la guerre et beaucoup de valeur, plus d'ambition encore, et tous moyens lui étoient bons. C'étoit un homme très-dangereux, très-intimement mauvais, et foncièrement malhonnête homme, avec un froid dédaigneux, et des journées sans dire une parole. Son oncle l'avoit initié dans la confiance de M. de Luxembourg, et par là dans la compagnie choisie de l'armée, qui lui fraya celle de la cour. Il étoit intimement aussi avec M. le prince de Conti par la même raison, et fort bien avec Monsieur le Duc. Il fut accusé, et sa conduite le vérifia, d'avoir passé d'un camp à l'autre, c'est-à-dire d'avoir toujours tenu à un filet à M. de Vendôme, lors et depuis sa rupture avec M. de Luxembourg, M. le prince de Conti et leurs amis, et après la mort de M. de Luxembourg, de s'être jeté de ce côté-là sans mesure. M. de Luxembourg fils, M. le prince de Conti et leurs amis s'en plaignoient fort en particulier; en public ils gardèrent des dehors. Albergotti devint un favori de M. de Vendôme, qui lui valut la protection de M. du Maine, laquelle l'approcha de Mme de Maintenon. Je me suis étendu sur ce maître Italien; on verra dans la suite qu'il étoit bon de le connoître.

J'ai assez parlé en plusieurs occasions du duc de Choiseul pour n'avoir rien à ajouter, sinon que, par sa mort, il ne vaqua qu'un collier de l'ordre, et que ce duché-pairie fut éteint.

On a suffisamment vu, à propos du procès de préséance avec M. de Luxembourg, quel étoit le président de Maisons, pour n'avoir rien à en dire de plus, sinon qu'il mourut fort vieux en ce temps-ci, démis de sa charge en faveur de son fils, duquel il sera fort mention dans la suite.

Mlle de Beauffremont suivit de près M. de Duras, à propos duquel je l'ai fait connoître.

Seissac, dont j'ai suffisamment parlé aussi, finit son indigne vie, et laissa une belle, jeune et riche veuve fort consolée, qui perdit bientôt après le fils unique qu'elle en avoit eu, et hérita de tous ses biens. En lui s'éteignit l'illustre maison de Clermont Lodève. Comme il avoit la fantaisie de ne porter jamais aucun deuil, personne aussi ne le prit de lui, non pas même le duc de Chevreuse, son beau-frère.

Le Roi le porta quelques jours du duc Maximilien, oncle paternel de l'électeur de Bavière, uniquement pour gratifier ce prince. Ce duc Maximilien avoit épousé une sœur de M. de Bouillon, dont il n'eut point d'enfants, et avec qui il vivoit depuis longtemps à la campagne, en Bavière, dans une grande piété et dans une grande retraite.

M. de Beuvron, chevalier de l'ordre et lieutenant général de Normandie, y mourut à plus de quatre-vingts ans, chez lui à la Meilleraye, avec la consolation d'avoir vu son fils Harcourt arrivé à la plus haute et la plus complète fortune, et son autre fils, Sézanne, en chemin d'en faire une, et déjà chevalier de la Toison d'or. On a vu comment elle étoit due aux agréments de la jeunesse du père. C'étoit un très-honnête homme, et très-bon homme, considéré et encore plus aimé.

Enfin on perdit Mgr le duc de Bretagne, d'une manière très-prompte. Mgr le duc de Bourgogne et Mme la duchesse de Bourgogne surtout en furent extrêmement affligés. Le Roi marqua beaucoup de religion et de résignation. Aussitôt après, c'est-à-dire le 24 avril, le Roi s'en alla à Marly, où il nomma qui il lui plut, sans que personne eût demandé. Nous en fûmes, Mme de Saint-Simon et moi. La goutte qui y prit au Roi, et qui fut extrêmement longue, y fit demeurer plus de six semaines, et c'est depuis cette goutte qu'on ne vit plus le Roi à son coucher, qui devint pour toujours un temps de cour réservé aux entrées. Il n'y eut point de cérémonies, sinon que le corps du petit

prince fut porté dans un carrosse du Roi non drapé, environné de gardes et de pages avec des flambeaux. Dans ce même carrosse étoient le cardinal de Coislin, à la première place parce qu'il portoit le cœur sur un carreau sur ses genoux, Monsieur le Duc, comme prince du sang, à côté de lui, M. de Tresmes, comme duc, et non comme premier gentilhomme de la chambre, au devant, avec Mme de Ventadour comme gouvernante; une sous-gouvernante et un aumônier du Roi étoient aux portières. Le Roi, Monseigneur, ni M. et Mme la duchesse de Bourgogne, n'en prirent point le deuil. M. le duc de Berry et toute la cour le porta comme d'un frère. De Saint-Denis, ils rapportèrent le cœur au Val-de-Grâce. Paris et le public fut fort touché de cette perte.

Rubantel, vieux, retiré, disgracié, comme je l'ai rapporté en son temps, mourut aussi à Paris, quelques jours après.

Breteuil, conseiller d'État, qui avoit été intendant des finances, et dont le fils est aujourd'hui secrétaire d'État de la guerre, pour la seconde fois, ne tarda pas à les suivre. Sa place de conseiller d'État fut donnée à Armenonville, déjà directeur des finances; je le remarque parce que nous le verrons aller bien plus haut. En même temps aussi, d'Alègre perdit son fils unique.

Bouchu, conseiller d'État et intendant de Dauphiné, perdu de goutte, mais toujours homme de plaisir, voulut quitter cette place; je le remarque parce qu'elle fut donnée à Angervilliers, quoique fort jeune, et seulement encore intendant d'Alençon. Nous le verrons secrétaire d'État de la guerre, et aurons occasion d'en parler plus d'une fois.

Puisque j'ai parlé de Bouchu, il faut que j'achève l'étrange singularité, qu'il donna en spectacle, autant qu'un homme de son état en peut donner. C'étoit un homme qui avoit eu une figure fort aimable, et dont l'esprit, qui l'étoit encore plus, le demeura toujours. Il en avoit beaucoup, et facile au travail, et fertile en expédients. Il avoit été intendant de l'armée de Dauphiné, de

Savoie et d'Italie, toute l'autre guerre et celle-ci. Il s'y étoit cruellement enrichi, et il avoit été reconnu trop tard, non du public, mais du ministère; homme d'ailleurs fort galant, et de très-bonne compagnie. Lui et sa femme, qui étoit Rouillé, sœur de la dernière duchesse de Richelieu et de la femme de Bullion, se passoient très-bien l'un de l'autre. Elle étoit toujours demeurée à Paris, où il étoit peu touché de la venir rejoindre, et peu flatté d'aller à des bureaux et au conseil, après avoir passé tant d'années dans un emploi plus brillant et plus amusant. Néanmoins il n'avoit pu résister à la nécessité d'un retour honnête, qu'il avoit mieux aimé demander que se laisser rappeler. Il partit pour ce retour le plus tard qu'il lui fut possible, et s'achemina aux plus petites journées qu'il put. Passant à Parai, terre des abbés de Cluni, assez près de cette abbaye, il y séjourna. Pour abréger, il y demeura deux mois dans l'hôtellerie. Je ne sais quel démon l'y fixa, mais il y acheta une place, et, sans sortir du lieu, il s'y bâtit une maison, s'y accommoda un jardin, s'y établit, et n'en sortit jamais depuis, en sorte qu'il y passa plusieurs années et y mourut, sans qu'il eût été possible à ses amis ni à sa famille de l'en tirer. Il n'y avoit, ni dans le voisinage, aucun autre bien que cette maison qu'il s'y étoit bâtie; il n'y connoissoit personne, ni là autour auparavant. Il y vécut avec les gens du lieu et du pays, et leur faisoit très-bonne chère, comme un simple bourgeois de Parai.

CHAPITRE XIII.

Mariage du comte d'Harcourt, et ses suites, avec Mlle de Montjeu son extraction. — Gêne de la confession dans la famille royale; P. de la Rue confesseur de Mme la duchesse de Bourgogne. — Pontchartrain se raccommode avec le maréchal de Cœuvres, et demeure brouillé avec d'O. — Villeroy, Villars et Marsin généraux des armées de Flandres, de la Moselle et d'Alsace. — Laparat envoyé à Verue. — Communication de Verue avec Crescentin coupée. — Verue rendu à discrétion. — Prince Eugène en Italie. — Siége de Turin projeté et publié. — Princesse des Ursins tentée de

demeurer en France. — Se résout enfin de retourner en Espagne. — Conduite, audace et succès avortés de Maulevrier, rappelé en France, où il arrive. — Gibraltar secouru; ce siége levé. — Renault, son caractère, sa fortune. — Rochefort, comment devenu port. — Progrès de Ragotzi; princesse de Condé; Rabutin et sa fortune en Allemagne. — Mort de l'empereur Léopold, etc. — Deuil tardif et abrégé pour l'Empereur. — Duretés en Bavière; l'électrice à Venise. — Laparat prend la Mirandole. — Vaubecourt, lieutenant général, tué à une échauffourée en Italie; sa femme; fatuité du maréchal de Villeroy.

Il se fit vers ces temps-ci un mariage qui causa bien du murmure dans la maison de Lorraine. La princesse d'Harcourt avoit perdu un fils en Italie, un autre depuis deux mois dans l'Empire, qui s'en alloit à Vienne servir l'Empereur, dont elle fut quitte pour faire la pleureuse à Mme de Maintenon; point de filles : il ne lui restoit qu'un fils, qui étoit l'aîné. Plusieurs coups de tête reçus par accident lui avoient fait essuyer trois ou quatre trépans, et ces trépans l'avoient rendu fort sourd. Elle ne l'aimoit point, et tant qu'elle avoit eu d'autres enfants, elle l'avoit forcé tout dévotement au petit collet, et en vouloit faire un riche seigneur dans l'Église; elle avoit même commencé. Sa répugnance prit des forces se voyant devenu unique; elle songea donc à le marier, mais son mari ni elle ne vouloient rien donner : elle chercha vainement; enfin elle se rabattit à ce qu'elle trouva sous sa main. Elle étoit fort à Sceaux chez Mme du Maine, à qui toute compagnie étoit bonne, pourvu qu'on fût abandonné à ses fêtes, à ses nuits blanches, à ses comédies et à toutes ses fantaisies. Il s'y étoit fourré, sur le pied de petite complaisante, bien honorée d'y être comme que ce fût soufferte, une Mlle de Montjeu, jaune, noire, laide en perfection, de l'esprit comme un diable, du tempérament comme vingt, dont elle usa bien dans la suite, et riche en héritière de financier. Son père, qui s'appeloit Castille, comme un chien Citron[1], dont le père, qui étoit aussi dans les finances, avoit pris le nom de Jean-

1. Comme un chien s'appelle citron. Voyez les vers 621 et 622 des *Plaideurs* de Racine.

nin pour décorer le sien, en l'y joignant de sa mère, fille du célèbre M. Jeannin, ce ministre d'État au dehors et au dedans, si connu sous Henri IV[1].

Le père de notre épousée avoit pris le nom de Montjeu, d'une belle terre qu'il avoit achetée. Il avoit ajouté beaucoup aux richesses de son père dans le même métier. Il avoit la protection de M. Foucquet; elle lui valut l'agrément de la charge de greffier de l'ordre, que Novion, depuis premier président, lui vendit en 1657, un an après l'avoir achetée. La chute de M. Foucquet l'éreinta. Après que les ennemis du surintendant eurent perdu l'espérance de pis que la prison perpétuelle, les financiers de son règne furent recherchés. Celui-ci se trouva fort en prise : on ne l'épargna pas, mais il avoit su se mettre à couvert sur bien des articles; cela même irrita. Le Roi lui fit demander la démission de sa charge de l'ordre, et sur ses refus réitérés, il eut défense d'en porter les marques. Il avoit longtemps trempé en prison : on le menaça de l'y rejeter; il tint ferme. On prit un milieu : on l'exila chez lui en Bourgogne, et Châteauneuf, secrétaire d'État, porta l'ordre, et fit par commission la charge de greffier. Enfin le financier, maté de sa solitude dans son château de Montjeu, où il ne voyoit point de fin, donna sa démission. La charge fut taxée, et Châteauneuf pourvu en titre. Montjeu eut après cela liberté de voir du monde, et même de passer les hivers à Autun. Bussy Rabutin, qui y étoit exilé aussi, en parle assez souvent dans ses fades et pédantes lettres. A la fin, Montjeu eut permission de revenir à Paris, où il mourut en 1688. Sa femme étoit Dauvet, parente du grand fauconnier.

Mme du Maine conclut le mariage, et en fit la noce à Sceaux. M. le duc de Lorraine s'en brouilla avec le prince et la princesse d'Harcourt, et fit défendre à leur fils et à leur belle-fille de se présenter jamais devant lui, surtout de ne mettre pas le pied dans son État. Ce ne fut pas le

1. Cette phrase inachevée est conforme au texte du manuscrit.

seul dégoût de la princesse d'Harcourt. Elle trouva à qui parler. Dans les commencements ce furent merveilles. Le pied glissa, la contrainte et les exhortations suivirent. L'esprit et la souplesse remirent tout au premier état; mais il arriva un malheur. La belle-fille écrivit de Paris à sa belle-mère à Versailles, avec des tendresses et des soumissions infinies, et à une de ses amies en même temps, les plaintes d'être soumise à une mégère enragée, dont la tyrannie de belle-mère étoit insupportable, les caprices et les folies, et avec qui enfants ni domestiques n'avoient jamais pu durer. Aucuns termes, aucuns temps de la vie et de la conduite de la princesse d'Harcourt n'y étoient ménagés, et le tout paraphrasé avec beaucoup d'esprit, de sel et de tour, en personne qui se divertit et se soulage. L'amie reçut la lettre qui étoit pour la belle-mère, et celle-ci celle qui étoit pour l'amie; on s'étoit mépris au dessus. Voilà la princesse d'Harcourt transportée de furie, qui fut assez peu maîtresse d'elle-même pour ne s'en pouvoir taire, en sorte que l'aventure devint publique à la cour, où elle étoit crainte et abhorrée, et où on s'en divertit fort. Elle ne trouva pas plus de consolation dans la maison de Lorraine, enragée de ce bas mariage. Elle retomba cruellement sur sa belle-fille, qui fut étrangement consternée, mais qui, au bout de quelques mois, reprit ses esprits, et qui, voyant qu'il n'y avoit plus de vraie réconciliation ni de duperie à espérer, gagna son mari, aussi impatient qu'elle de ce joug, serrèrent tous deux leurs écus, dont ils tâchoient souvent de l'apaiser, levèrent le masque et se moquèrent d'elle. Le prince d'Harcourt, enfoui dans son obscurité et ses débauches, toujours absent, ne se soucioit ni d'eux ni de sa femme, et ne s'en mêla point. Ainsi la comtesse d'Harcourt se mit en liberté, et en profita avec peu de mesure.

Depuis que le P. le Comte avoit perdu sa place de confesseur de M[me] la duchesse de Bourgogne, pour aller tâcher de se justifier à Rome de ce qu'il avoit écrit sur les affaires des jésuites de la Chine, avec tous les autres missionnaires,

comme je l'ai rapporté en son temps, elle en avoit essayé plusieurs dont elle ne s'étoit pas accommodée. Le Roi tenoit sa famille dans une cruelle gêne pour la confession : Monseigneur n'a jamais eu un autre confesseur que celui du Roi; il n'étoit pas permis à ses enfants d'en prendre ailleurs que ceux qu'il leur donnoit parmi les jésuites; et il falloit communier en public au moins cinq fois par an : Pâques, la Pentecôte, l'Assomption, la Toussaint et Noël, comme il faisoit lui-même; et Mme la duchesse de Bourgogne n'auroit pas eu bonne grâce de ne communier pas plus souvent. A son âge, à ses goûts, la chose avec de la religion étoit plus qu'embarrassante. Elle avoit été fort bien instruite, à Turin, par un barnabite son confesseur. Ce barnabite n'estimoit point les jésuites. Monsieur de Savoie les tenoit de fort court, et ne les aimoit pas. Mme la duchesse de Bourgogne avoit sucé cet éloignement avec le lait. C'étoit donc pour elle un grand surcroît de peine d'avoir sa conscience entre leurs mains. Enfin, après plusieurs essais, on lui donna le P. de la Rue, un de leurs plus gros bonnets, fort connu par ses sermons, par quelques ouvrages, par les premières places qu'il avoit occupées dans sa province, par son poids parmi les siens, et par beaucoup d'usage du monde, dans lequel il étoit assez répandu. Il avoit trouvé le moyen de se faire une maison de campagne à Pontoise, sous le nom des jésuites, dont la manière d'acquérir et de s'agrandir eût perdu un homme d'une autre robe, et dont il jouissoit avec ses amis fort souvent. Ce confesseur enfin en conserva la place; on verra en son temps ce qui en arriva.

Pontchartrain, remis, comme on l'a vu, avec M. le comte de Toulouse par sa femme, suivoit fort à son insu le projet dont j'ai parlé. Le comte, qui étoit droit et vrai, et qui comptoit, après le pardon qu'il lui avoit accordé et toutes les promesses et les protestations de l'autre, ne trouver plus de difficultés dans ce qui dépendroit de son ministère, ne doutoit pas de retourner à la mer cette année, où il espéroit, étant au large, faire mieux qu'il

n'avoit pu l'année précédente parmi tant de malignes contradictions. Pontchartrain, ravi de l'endormir de cette espérance, alloit au-devant de tout ce qui pouvoit l'entretenir. Pour cela, il falloit travailler quelquefois chez l'amiral avec le maréchal de Cœuvres, et quelquefois tous trois avec le Roi. Le maréchal et Pontchartrain étoient demeurés fort mal ensemble, et le maréchal étoit outré de la compassion que le comte avoit eue de Mme de Pontchartrain. Cette situation néanmoins étoit gênante pour tous les deux avec la nécessité de ce travail. Le maréchal, abandonné du comte dans cette haine commune, s'ennuya de rester dans la nasse, et craignit le secrétaire d'État. Celui-ci avoit ses raisons pour n'être pas moins lassé d'être brouillé avec toute une famille si appuyée; celle d'être plus en état de tromper le comte et le maréchal sur la flotte qu'ils se proposoient de commander, et qu'il avoit bien résolu de leur soustraire, fut un des plus puissants motifs qui le portèrent à ce frauduleux accommodement. Cette division importunoit le Roi; de part et d'autre on lui fit un sacrifice de ce que chacun desiroit par des vues fort différentes. Le duc de Noailles, toujours desireux de se mêler, prit cette affaire en main, et finalement il conclut le raccommodement, et le consomma entre eux deux dans le cabinet du chancelier. Pour d'O, qui n'avoit point de travail à faire avec Pontchartrain, il vit d'un air froid et méprisant tous ces manéges, et demeura si réservé sur son raccommodement avec Pontchartrain, qu'on ne le put pas même entamer.

Vers la mi-mars, les maréchaux de Villeroy, Villars et Marsin travaillèrent ensemble, avec le Roi et Chamillart, chez Mme de Maintenon, pour concerter les projets de la campagne : le premier pour la Flandre, le second pour la Moselle, où on craignoit le principal effort des ennemis, le troisième pour l'Alsace. Villeroy partit quinze jours après, pour aller à Bruxelles donner tous les ordres nécessaires, Villars quelque temps après, et Marsin le 1er mai pour Strasbourg, qui paroissoit le côté le plus retardé.

Vendôme, devant Verue depuis le 14 octobre, amusoit le Roi par de fréquents courriers, et par force promesses qui ne s'exécutoient point. L'infanterie y périssoit de fatigues et de misère, dans la fange jusqu'au col, et les officiers sans équipage, et par conséquent sans aucun soulagement contre la rigueur de la saison et du terrain. La garde étoit infinie contre une place qui n'étoit investie qu'à demi, et qui communiquoit par tout un grand côté avec un camp retranché dans une entière liberté, et ce camp retranché séparé des assiégeants par la rivière. L'inquiétude enfin prévalut à cette confiance sans bornes en M. de Vendôme : le Roi voulut que Laparat, le premier ingénieur d'alors et lieutenant général, y allât, quoique mal avec M. de Vendôme, pour accélérer ce siége, y rectifier et y régler, de concert avec ce général, ce qui seroit pour le mieux, et surtout en mander au Roi son avis bien en détail. Laparat en savoit trop pour commettre sa fortune à faire un affront à un homme si puissamment accrédité et appuyé, qui ne lui auroit pardonné de sa vie, et qui lui auroit détaché Chamillart, M. du Maine et Mme de Maintenon. L'affaire étoit trop engagée; il trouva tout bien, et fut toujours d'avis commun avec M. de Vendôme. Lui aussi, content de sa conduite, et plus embarrassé de jour en jour qu'il ne le montroit, se laissa enfin persuader que jamais il ne prendroit Verue tant que la place seroit en communication avec ce camp retranché, vidée de morts, de blessés, de malades, rafraîchie de troupes et de munitions de guerre et de bouche, à plaisir et à volonté. On étoit au dernier février, ainsi depuis quatre mois et demi devant Verue. Le parti fut donc pris enfin de faire un effort pour rompre cette communication, avec laquelle, quoi qu'eût soutenu M. de Vendôme avec son opiniâtreté et son autorité ordinaire, il étoit visible que Verue ne se pouvoit prendre.

Il fut donc résolu de faire attaquer, la nuit du premier au second mars, le fort de l'Isle, gardé par deux bataillons de Savoie : il fut escaladé et emporté; tout y fut tué,

excepté deux cents soldats et vingt-quatre officiers, qu'on prit. En même temps, leur pont fut rompu à coups de canon, huit bateaux emportés par le courant, et la communication de Crescentin à Verue coupée. On s'établit dans le fort; et en même temps, deux compagnies de grenadiers soutenus de deux bataillons montèrent aux brèches de la grande attaque, et entrèrent jusque dans la seconde enceinte, où ils tuèrent une cinquantaine de soldats. Les grenadiers, qui n'avoient ordre que de reconnoître, se retirèrent, et perdirent peu en cette action, qui fut brusque et peu attendue. Aucun de leurs fourneaux ne joua. Cette expédition faite, on commença d'espérer, avec raison, une bonne et prompte issue de ce long siége, qui n'en donnoit aucune auparavant. Il dura pourtant encore tout le mois, cinq et demi en tout. On n'en avoit point vu de si long à beaucoup près de ce règne, ni de si ruineux en tout. Enfin, le 5 avril, ils battirent la chamade : ils demandèrent une capitulation honorable, mais M. de Vendôme, qui les tenoit à la fin, les voulut prisonniers de guerre. Ils continuèrent donc à se défendre jusqu'au 9, qu'eux-mêmes mirent le feu à leurs fourneaux et renversèrent toute la place, excepté le donjon, après quoi ils se rendirent à discrétion. Ainsi le siége dura six mois moins cinq jours. Il ne fut plus question après que de mettre, et pour longtemps, en quartier les troupes, ruinées de ce long siége, dans le temps qu'il falloit avoir déjà mis en campagne, à quoi on suppléa comme l'on put, mais qui fit un grand tort aux troupes et aux opérations de la campagne suivante.

Trois semaines après, le prince Eugène arriva en Italie, avec un puissant renfort, pour profiter de l'épuisement de notre principale armée et du délabrement des troupes qui avoient fait ce long et pénible siége. Cela n'empêcha pas de se proposer le siége de Turin, même de le résoudre, et, qui pis fut, de le publier, dont on ne se trouva pas bien.

Mme des Ursins se trouvoit dans son pays si fort au-dessus

de tout ce qu'elle avoit pu même imaginer, qu'elle balança sur son retour en Espagne. Les empressements de la Reine ne la touchoient plus avec le même retour, et les insinuations légères qui commençoient à lui être faites, elle les éludoit. L'âge et la santé de Mme de Maintenon la tentoient; elle eût mieux aimé dominer ici qu'en Espagne. Elle se flattoit sur toutes les distinctions et les marques de confiance qu'elle recevoit d'elle et du Roi, et qui souvent s'étendoient hors de la sphère d'Espagne, et la mettoient en occasion de servir et de nuire aux personnes de la cour, et à celles dont les places et la faveur sembloit les mettre hors de sa portée. Elle espéroit se maintenir en cet état à l'appui des affaires d'Espagne, et de s'en faire un petit ministère qui lui ouvriroit les moyens de l'étendre et d'entrer dans toutes. Flattée des louanges, ou plutôt des serviles adorations, de tout ce qu'il y avoit de plus grand, elle compta se les perpétuer par ce grand personnage. Le goût et l'habitude du Roi et de Mme de Maintenon pour elle, et personne vis-à-vis d'elle, par la singularité de sa situation, lui semblèrent des avantages dont elle se pouvoit tout promettre; et pendant ce combat en elle-même, sa santé et ses affaires couvroient ses retardements, auxquels elle ne fixoit point de terme.

L'archevêque d'Aix et son frère, dont je parlerai après pour ne pas m'interrompre ici, étoient les chefs de son conseil. Elle n'osoit leur dire ses pensées là-dessus; ils la devinèrent, sur son aveu soutenu des raisons que je viens de dire : ils la combattirent par l'entière différence de ce qui n'est accordé qu'à un court passage et au besoin qu'on se faisoit d'elle en Espagne, à un état fixe et permanent; ils lui firent sentir qu'aveuglée du brillant prodigieux qui l'environnoit, plutôt qu'éblouie, elle ne prenoit pas garde qu'il ne lui venoit que de l'intérêt de Mme de Maintenon, attisé par Harcourt pour le sien, de régner en Espagne, que tout en passât directement par elle au Roi, et de s'emparer de nouveau, aux dépens des ministres, de cette portion si considérable du gouvernement; que cela

même ne se pouvoit que par le retour en Espagne de celle qui, en y régnant, lui rendoit un compte direct de tout, et l'y faisoit régner; que, n'y retournant plus, il ne restoit aucun moyen à Mme de Maintenon de rattraper cette précieuse partie des affaires, qui par leur nature ne pourroient que retomber au canal naturel des ministres, et l'en laisser dans l'entière privation; que le dépit qu'elle en auroit feroit bientôt tomber tout ce brillant séducteur, et que plus Mme des Ursins avoit été initiée, plus elle demeureroit bientôt écartée par la jalousie, à laquelle un court passage ne pouvoit donner lieu, mais que la continuité de ce qu'elle y avoit acquis exciteroit dans un état fixe et de consistance en ce pays-ci; que bientôt elle s'y verroit aussi délaissée qu'elle s'y trouvoit environnée et poursuivie; enfin, que sa situation ne pouvoit être durable ni bonne qu'autant qu'elle en sauroit tirer les plus utiles et les plus avantageux partis; que pour ce but il n'étoit peut-être pas mauvais de laisser quelque lieu à de l'inquiétude, pour se procurer de plus en plus un pont d'or, et ne la pousser pas assez loin aussi pour gâter ses affaires, avec une bien absolue détermination de partir, et de prendre bien garde entre le trop tôt, pour en tirer tout ce qu'elle pourroit, et plus encore le trop tard, pour ne pas s'en aller de mauvaise grâce, et n'emporter pas en Espagne un pouvoir moins vaste, moins absolu, moins connu qu'étoit celui qu'on lui vouloit maintenant confier.

La solidité de ces raisons persuada la princesse des Ursins. Elle ne regarda plus ce qu'elle avoit balancé que comme des tentations et une séduction dangereuse. Elle résolut donc de partir, mais de différer, le compas dans l'œil, de se faire prier, payer même, si elle pouvoit, au delà de ce qu'elle l'étoit, mais d'éviter surtout de rompre le fil en le tirant par trop, et de ne plus songer à ce pays-ci que comme au fondement de son règne en Espagne. Nous verrons bientôt qu'elle sut mettre un si bon conseil à profit, et au profit encore de ceux qui le lui donnèrent. A la façon dont j'étois avec elle, je sentis toutes ces époques :

l'extrême desir en arrivant de retourner en Espagne, l'ivresse qui le balança, enfin la dernière résolution prise. J'écumai bien aussi quelque chose de ces détails, mais pour leur précision, telle que je la raconte ici, je ne l'ai bien sue que depuis.

Il se passoit cependant bien des choses en Espagne. Maulevrier, dans la plus intime confiance de la Reine sur ce qui regardoit le retour et les avantages de Mme des Ursins, et seul à Madrid de sa sorte qui y fût, par l'absence de Tessé sur la frontière, profitoit merveilleusement des instructions utiles de conduite qu'il avoit données à la Reine par ses connoissances si exactes de l'intérieur de notre cour : par les entrées que la Reine lui avoit fait donner, il entroit chez elle à toute heure par l'appartement du Roi, comme je crois l'avoir déjà dit. Il passoit des heures entières entre le Roi et elle, et fort souvent tête à tête avec elle. La duchesse de Monteillane[1] n'étoit pas une femme à contraindre, et de plus le Roi le savoit et le trouvoit bon. Maulevrier voyoit les lettres qu'ils recevoient; il en faisoit et leur en dictoit les réponses, et par cette confiance entroit d'ailleurs autant qu'il le pouvoit dans la leur sur toutes les autres affaires. Son esprit, son instruction, le succès de ses conseils sur ce qui regardoit la princesse des Ursins, avoient infiniment augmenté la croyance que le Roi et la Reine avoient prise en lui. On a voulu dire qu'il avoit voulu plaire aux yeux de la Reine et qu'il y avoit réussi : il est vrai que ces particuliers, si longs, si journaliers, si continuels, donnèrent fort à penser et même à parler. Il étoit temps de moissonner après avoir si heureusement semé : le compagnon ne songea pas à moins qu'à la grandesse, et l'obtint; mais il étoit trop vain pour n'être pas indiscret, comme on en a vu ici des traits que j'ai rapportés.

Le duc de Gramont en eut le vent. Il n'en avoit eu que des mépris, comme un homme qu'on veut chasser et

1. Saint-Simon a francisé ici le nom de *Montellano*.

qu'un nouveau favori ne ménage guère. Il se hâta d'avertir le Roi et les ministres du bruit que commençoit à faire la conduite audacieuse de Maulevrier avec la Reine, qui offensoit tous les Espagnols, et que sûrement il alloit être déclaré grand d'Espagne. La jalousie, en effet, de toute la cour et ses murmures alarmèrent Tessé, qui les apprit sur les frontières. Il en craignit l'effet aux deux cours, et plus encore en celle de France; il manda son gendre devant Gibraltar, où il étoit, qui fut obligé de partir sur-le-champ de Madrid pour l'y aller trouver. En même temps, arriva un courrier de Torcy, avec des lettres du Roi très-fortes au roi d'Espagne sur Maulevrier, et une de Torcy à celui-ci, qui lui mandoit que le Roi lui défendoit très-expressément d'accepter la grandesse ni aucune autre grâce du roi d'Espagne, et lui ordonnoit d'aller sur-le-champ joindre Tessé, avec une réprimande très-sévère, non d'un cousin germain, mais d'un ministre offensé de ses manéges, de ses intrigues et du parti qu'il avoit pris. Le courrier fit remettre au roi d'Espagne les dépêches du Roi, et courut après Maulevrier à Gibraltar lui porter les siennes. Ce fut un étrange coup pour cet ambitieux, qui, ayant si bien conduit sa trame, et réussi pour autrui, se trouvoit privé de la récompense qu'il tenoit déjà. La rage et le dépit cédèrent aux espérances qu'il se forgea de venir à bout pour soi de Versailles par Madrid. Son beau-père ne put le retenir au siége comme il l'auroit voulu; ses représentations et son autorité furent inutiles.

Maulevrier, après un court séjour devant Gibraltar, retourna à Madrid, sous prétexte d'y aller rendre compte de l'état du siége, mais en effet pour tout tenter auprès du roi et de la reine d'Espagne, pour, par eux, forcer la main au Roi et le faire consentir à sa grandesse. Malheureusement pour lui, il trouva le duc de Gramont encore à Madrid, d'où il étoit prêt à partir, qui dépêcha un courrier sur ce retour d'un homme qu'il savoit avoir eu ordre d'aller au siége de Gibraltar et qu'il ignoroit avoir eu la permis-

sion d'en revenir. Cette désobéissance fut promptement châtiée : Torcy eut ordre de dépêcher un courrier à Maulevrier, avec commandement absolu de partir au moment qu'il le recevroit, pour revenir en France. Alors il n'y eut plus de remède ni à différer : il prit congé du roi et de la reine d'Espagne en homme désespéré, et partit. Le rare est qu'en arrivant à Paris, il trouva la cour à Marly et sa femme du voyage. Il fit demander la permission d'user du droit des maris sur Marly quand leurs femmes y étoient, et que le Roi, pour éviter un éclat, voulut bien ne lui pas refuser. Sa consolation fut d'y trouver la princesse des Ursins de plus en plus au pinacle, par le moyen de laquelle il espéra de se raccommoder, brouillé comme il l'étoit pour elle, ou plutôt pour ses vues ambitieuses, avec Torcy et avec le duc de Beauvillier, ses cousins germains.

Cependant les choses alloient fort mal à Gibraltar. Il y arriva un prodigieux secours de Lisbonne, conduit par trente-cinq gros vaisseaux de guerre. Ils entrèrent dans la baie de Gibraltar, où ils trouvèrent Pointis avec cinq vaisseaux, qui ne s'y croyoit pas en sûreté, mais qui avoit un ordre positif du roi d'Espagne d'y demeurer. Un brouillard fort épais lui déroba la vue de cette flotte, qui tomba sur lui qu'à peine l'avoit-il aperçue. Il n'en avoit eu aucun avis, quoique il eût envoyé deux autres vaisseaux dans l'Océan, pour découvrir et l'avertir, ce qu'ils n'avoient pu faire. Malgré l'inégalité du nombre, le combat dura cinq heures; mais à la fin le grand nombre l'emporta. Trois vaisseaux de soixante pièces de canon chacun furent pris, deux de quatre-vings pièces de canon, que les ennemis n'osèrent aborder, s'échouèrent. Pointis, qui montoit le plus gros, sauva les deux équipages, et les brûla après pour que les ennemis n'en profitassent point, qui après cette victoire entrèrent à Gibraltar et y jetèrent tout ce qu'ils avoient apporté. Le Roi reçut cette mauvaise nouvelle le 5 avril. Cinq jours après, le petit Renault arriva de ce siége pour lui en rendre compte. Il y avoit déjà du

temps que le Roi pressoit pour qu'on le levât, et que le roi d'Espagne s'opiniâtroit à le continuer. Enfin, le 6 mai, il arriva un courrier dépêché de Séville par le maréchal de Tessé, qui apprit la levée du siége, dont il avoit retiré tout le canon, et que Villadarias étoit demeuré devant cette place, avec dix pièces de canon seulement et ce peu de troupes espagnoles qui lui restoient, moins nombreuses de moitié que la garnison de la place. Ce fut huit jours après cette nouvelle que Maulevrier arriva. A la fin de ce même mois de mai, le petit Renault fut renvoyé à Cadix pour y demeurer pendant toute la campagne. Il étoit chef d'escadre et avoit fort la confiance du Roi.

On ne l'appela jamais que le petit Renault, de sa taille singulièrement petite, mais bien proportionnée et jolie. Il étoit Basque, et il étoit entré tout jeune à Colbert du Terron, intendant de marine à la Rochelle, qui, ayant voulu acheter Rochefort, et le seigneur s'étant opiniâtré à ne le point vouloir vendre, de dépit y voulut être plus maître que lui. Il persuada à la cour, où son nom alors l'appuyoit fort, que c'étoit le lieu du monde le meilleur pour en faire un excellent port et le plus propre aux constructions des navires. On le crut, on y dépensa des millions. Du Terron, par ce moyen, devint le maître et le tyran du lieu et du seigneur qui n'avoit pas voulu le lui vendre. Mais quand tout fut fait, il se trouva une telle distance de ce lieu à la mer, un coude entre autres si fâcheux, et la Charente si basse, que les fort gros vaisseaux ne pouvoient y aller de la mer, ni de Rochefort à la mer, et que les autres n'y pouvoient aller qu'avec leur lest et désarmés, encore avec deux vents différents pour en faire le trajet. Il n'eût pas été difficile de voir ce défaut, qui sautoit aux yeux, avant de s'engager en une telle dépense; mais si le sort des choses publiques est presque toujours d'être gouverné par des intérêts particuliers, il se peut dire et trop continuellement vérifier qu'il est très-singulièrement attaché à la France. Du Terron trouva de l'esprit et de l'application à ce petit Basque : il le fit étudier, le

jeta dans les mathématiques et tout ce qui pouvoit l'instruire dans la marine, et trouva qu'il passoit de bien loin les espérances qu'il en avoit conçues. Il épuisa bientôt ses maîtres et devint le sien à lui-même. Il fut bon géomètre, bon astronome, grand philosophe, et posséda parfaitement l'algèbre ; avec cela, particulièrement savant dans toutes les parties de la construction et de la navigation. C'étoit d'ailleurs un homme doux, simple, modeste et vertueux, fort brave et fort honnête homme. Il servit sur mer avec réputation. M. de Seignelay établit une école de marine tenue par lui, dont le Roi n'exempta personne, et ce fut pour ne pas vouloir prendre ses leçons publiques que Saint-Pierre et d'autres capitaines de vaisseau furent cassés. Renault fut grand admirateur et grand ami du P. Malebranche, connu et fort protégé des ducs de Chevreuse et de Beauvillier, beaucoup aussi de M. le duc d'Orléans. Tout le monde l'aima et en fit cas. Il eut des actions heureuses à la mer, et son désintéressement lui fit beaucoup d'honneur. Il eut beaucoup d'emplois de confiance et de rapports immédiats avec le Roi. Rien de tout cela ne l'éleva et ne le fit sortir de son caractère. Nous le verrons monter plus haut, et toujours le même.

Ragotzi continuoit ses progrès, deçà et delà le Danube, jusqu'en Moravie; il menaçoit Bude; et le comte Forgatz, maître de la Transylvanie, assiégeoit Rabutin dans Hermanstad. Ce Rabutin étoit ce page pour lequel Madame la Princesse fut renfermée à Châteauroux, d'où elle n'est jamais sortie, et où, après tant d'années, elle ignora toujours la mort de Monsieur le Prince son mari, gardée avec autant d'exactitude que jamais, jusqu'à sa mort, par les ordres de Monsieur le Prince son fils. Le page se sauva de vitesse, se mit dans le service de l'Empereur, s'y distingua, épousa une princesse [1], fort riche, et parvint avec réputation aux premiers honneurs militaires.

Pendant ces désordres en Hongrie et dans les provinces

1. Il y a ici un blanc au manuscrit.

voisines, l'empereur Léopold mourut à Vienne, le 5 mai sur le soir, d'une assez longue maladie, sans enfants de ses deux premières femmes. Il laissa deux fils et trois filles de la troisième, sœur de l'électeur palatin : Joseph, déjà roi reconnu de Hongrie, Bohême et des Romains; et Charles, qui étoit en Portugal, se prétendant roi d'Espagne, qui l'un après l'autre lui succédèrent à l'empire. Ce fut un prince qui sut régner sans être jamais sorti de Vienne que pour se sauver à Lintz, lorsque les Turcs en firent le siége, que le fameux J. Sobieski, roi de Pologne, leur fit si glorieusement lever. Une laideur ignoble, une mine basse, une simplicité fort éloignée de la pompe impériale ne l'empêcha pas d'en pousser l'autorité beaucoup plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs, si on en excepte Charles V; et sa vie extérieure, plus monacale que de prince, ne l'empêcha pas de se servir de toutes sortes de voies pour arriver à ses fins : témoin la mort du prince électoral de Bavière, fils de sa fille d'un de ses premiers lits; celle de la reine d'Espagne, fille de Monsieur; l'étrange objet de l'envoi du prince de Hesse-Darmstadt en Espagne, du temps de la reine seconde femme de Charles II; la part si principale qu'il eut au renversement du trône d'Angleterre et de la religion catholique en ces royaumes, pour y placer le célèbre prince d'Orange; ses usurpations sans nombre dans l'Empire et en Hongrie et Bohême contre le serment de ses capitulations; et les vengeances sans mesure et sans oubli qu'il tira des moindres manquements à son égard des princes et des seigneurs d'Allemagne. Son éloignement personnel de la guerre, pour n'en rien dire de plus, émoussa la crainte et la jalousie, jusqu'à ce qu'il ne fut [1] plus temps de remuer contre lui. Il la fit toujours par ses généraux, auxquels il fut singulièrement heureux. Il ne le fut pas moins en ministres, qu'il sut si bien choisir que son conseil fut toujours le meilleur de l'Europe. Il eut le bon esprit de le croire, et il s'en trouva toujours

1. Le manuscrit porte bien *fut*, à l'indicatif.

bien. La terreur que le Roi causa par ses conquêtes, et par un ministre habile qui voulut et qui fit toujours la guerre, et le dépit que le prince d'Orange conçut enfin de n'avoir pu amortir, par ses longues et persévérantes soumissions, la haine étrange du Roi pour sa personne, qui bâtirent les ligues contre la France, formèrent aussi la dictature de Léopold dans l'Europe. En un mot, il fut habile et fier, toujours suivi dans ses plans et dans sa conduite, heureux en tout et en famille.

La dernière impératrice étoit fort impérieuse; il la laissoit maîtresse d'une infinité de petites choses, mais elle n'entroit en aucune des grandes, et point du tout dans les affaires. Elle lui étoit tellement attachée, qu'elle ne s'en fioit qu'à elle-même, dès qu'il étoit malade (ce qui n'arriva presque point que pour mourir), pour faire son pot dans sa chambre, préparer les remèdes qu'il devoit prendre, les lui donner de sa main, et le servir comme une simple garde-malade. La vie privée de ce prince fut un continuel exercice de religion, et, comme je l'ai dit, une vie tout à fait monacale, avec un usage le plus fréquent des sacrements. Il les reçut plusieurs fois dans sa maladie, et encore le matin du jour qu'il mourut. Ce qui est bien étrange, c'est que sentant sa fin approcher, après avoir mis ordre à toutes choses, il demanda sa musique, qui avoit toujours fait son unique plaisir. Il l'entendit plusieurs heures, et mourut en l'entendant.

Le roi des Romains fut très-longtemps sans en donner part au Roi. Enfin le 30 juin, le nonce, qui avoit demandé audience, lui présenta les lettres de ce prince, de la princesse son épouse et de l'Impératrice douairière, écrites, selon leur usage, en italien; aussi le Roi ne drapa point, quoique beau-frère, prit le deuil en violet, mais le compta, pour la durée, du jour que l'Empereur étoit mort. Le successeur de ce prince se montra, incontinent après, bien plus dur et plus fâcheux que Léopold n'avoit été encore sur la Bavière. Il fit entrer six mille hommes dans Munich, contre le traité qu'il avoit signé lui-même avec

l'électrice, laquelle s'étoit retirée à Venise, et à qui il ne voulut pas permettre de retourner en Bavière. La reine de Pologne, sa mère, y avoit été passer quelque temps avec elle, outrée contre la cour de Vienne de l'enlèvement de ses fils, que le roi Auguste avoit fait enlever en Silésie, et qu'il ne vouloit pas rendre.

Laparat, après la prise de Verue, étoit allé à la Mirandole, que M. de Vendôme faisoit assiéger depuis longtemps, et encore sans investiture entière, en sorte que la garnison étoit continuellement rafraîchie. Cet ingénieur, qui étoit aussi lieutenant général, y commanda en chef, et vint enfin à bout de cette place, le 11 mai, la garnison prisonnière de guerre. Le comte de Königseck, qui y commandoit, subit ce sort avec soixante-dix officiers et cinq cents soldats; il étoit général-major. Il s'y trouva force artillerie et munitions de guerre, et des vivres encore pour trois mois. On sut en même temps que le prince Eugène avoit fait traverser plusieurs petites rivières et plus de trente lieues à huit mille chevaux qui étoient tombés entre plusieurs villages près de Lodi, où étoient les équipages de nos officiers généraux, dont ils emmenèrent près de mille avec quelques-uns de l'artillerie. Vaubecourt, lieutenant général, qui étoit là auprès, y accourut avec ce qu'il put ramasser, et y fut tué : c'étoit un homme fort court, mais brave, fort appliqué et très-honnête homme. Sa femme, dont il n'avoit point d'enfants, avoit fait bruit dans le monde. Le maréchal de Villeroy, qui en étoit amoureux, eut, une de ces campagnes, la fatuité de faire faire le tour de la place Royale, où elle logeoit, à son magnifique équipage, qui partoit pour l'armée. Elle étoit sœur d'Amelot, qui venoit d'aller ambassadeur en Espagne, et de la femme d'Estaing, qui eut le petit gouvernement de Châlons et la lieutenance générale de Champagne, qu'avoit Vaubecourt. Ce dernier s'appeloit Nettancourt, et étoit homme de qualité. M. de Vendôme fit raser la Mirandole, Verceil et les trois premières enceintes de Verue, ne laissant que la quatrième, et continua toujours, lui et le grand prieur,

d'amuser le Roi par des courriers, des espérances d'attaquer le prince Eugène, et de différents petits projets sans exécution : par-ci par-là quelque cassine enlevée ou forcée.

CHAPITRE XIV.

Goutte du Roi empêche la cérémonie ordinaire de l'ordre de la Pentecôte. — Prisonniers vigoureusement échappés de Pierre-Encise. — Procès jugé devant le Roi sur l'arrêt de la coadjutorerie de Cluni rendu au grand conseil. — Mort de l'abbé d'Hocquincourt. — Mort, etc., de Mme de Florensac. — Mort de Mme de Grignan. — Mariage de Sézanne avec Mlle de Nesmond. — Nouveau brevet de retenue à Torcy. — Mort de la duchesse de Coislin. — Mort de Mme de Vauvineux; sa famille. — Duc de Gramont de retour. — Amelot dans la junte. — Mort de l'amirante en Portugal. — Mort à Madrid du marquis de Villafranca. — Conspirations en Espagne; Legañez arrêté et conduit au château Trompette, à Bordeaux. — Princesse des Ursins prend congé, et diffère encore son départ un mois. — Noirmonstiers duc vérifié, et autres grâces à la princesse des Ursins. — Vie et caractère de Noirmonstiers. — Vie et caractère de l'abbé, depuis cardinal, de la Trémoille. — Prétention de la princesse des Ursins [de] draper en violet de son mari, qui la brouille pour toujours avec le cardinal de Bouillon; raison pour laquelle les cardinaux ne drapent plus en France.

La goutte du Roi l'empêcha de faire à la Pentecôte la cérémonie ordinaire de l'ordre, ce qu'il n'avoit jamais manqué de faire, trois fois l'année, aux jours destinés. Il eut quelque dépit de l'entreprise de cinq prisonniers d'État enfermés à Pierre-Encise, qui trouvèrent moyen de poignarder les soldats qui les gardoient, Manville, gouverneur de ce château, qui avoit été lieutenant-colonel du régiment lyonnois, et de se sauver si bien qu'ils n'ont jamais été repris.

Le cardinal de Bouillon dans son exil, et l'abbé d'Auvergne à Paris, qui avoient gagné le procès de la coadjutorerie de Cluni contre les moines, croyoient que Vertamont, premier président du grand conseil, avoit fait des changements à leur arrêt, en faveur des moines, en le

signant; ils en avoient fait grand bruit aussitôt après, et l'affaire avoit été revue par le grand conseil, qui n'y changea rien, quoique fort mal de tout temps avec leur premier président. Enfin l'affaire fut portée devant le Roi, et rapportée au conseil de dépêches. L'arrêt fut maintenu, mais il fut laissé des voies ouvertes au cardinal et à son neveu de revenir contre les altérations dont ils se plaignoient. Cela s'appelle que pour des gens en disgrâce on ne voulut pas réformer l'arrêt, et que la justice empêcha pourtant la confirmation de ce dont ils crioient. Cela ne fit pas honneur à Vertamont, qui se vanta pourtant d'avoir gagné son procès et maintenu son honneur, puisque son arrêt avoit été jugé entier au grand conseil, et ensuite devant le Roi.

En ce même temps mourut l'abbé d'Hocquincourt, petit-fils du maréchal, et le dernier de cette maison de Monchy, ancienne et illustre, dont Mme de Feuquières, sa sœur, demeura héritière, mais qui la fut du peu qui restoit à une maison ruinée.

La marquise de Florensac mourut aussi, à trente-cinq ans, la plus belle femme qui fût peut-être en France. Elle étoit fille de Saint-Nectaire et d'une sœur de Longueval, lieutenant général, tué en Catalogne sans avoir été marié. Sa mère avoit été fille de la Reine, avoit été belle, et avec de l'esprit, du crédit et de l'intrigue, avoit fait des procès à son beau-frère, qu'elle sut tourner en criminel et qu'elle abrutit dans les prisons, dont il ne sortit qu'avec beaucoup de temps et de peine, s'accommoda, et ne se maria point. Ainsi Mme de Florensac fut fort riche. Elle fit bien des passions, et fut accusée de n'être pas toujours cruelle; d'ailleurs la meilleure femme du monde, la plus douce, et la plus simple dans sa beauté. Elle fut exilée pour Monseigneur, dont l'amour commençoit à faire du bruit. Son mari, frère du duc d'Uzès, menin de Monseigneur, et le plus sot homme de France, ne s'en aperçut point, et l'aimoit passionnément. Elle mourut en deux jours de temps, et ne laissa qu'une fille, belle aussi, mais non pas

comme elle, qui se pique de toute sorte de savoir et d'esprit, et qui est aujourd'hui duchesse d'Aiguillon, Dieu sait comment et Mme la princesse de Conti aussi.

Mme de Grignan, beauté vieille et précieuse, dont j'ai suffisamment parlé, mourut à Marseille bien peu après, et quoi qu'en ait dit Mme de Sévigné dans ses lettres, fut peu regrettée de son mari, de sa famille et des Provençaux.

Berwick, en Languedoc, achevoit d'anéantir les fanatiques par être bien averti et par ses promptes exécutions. Il surprit cinq ou six de leurs chefs dans Montpellier, dont il fit fermer les portes, et les fit pendre; il en fit autant à celui qui fournissoit l'argent et à celui qui les payoit. Il découvrit leurs caches de poudre et de munitions, et à la fin éteignit tout à fait ces misérables, et remit le calme et la sûreté dans cette province et dans les Cévennes.

Sézanne, frère de père du duc d'Harcourt et de mère de la duchesse sa femme, chose tout à fait singulière, épousa la fille de Nesmond, mort lieutenant général fort distingué des armées navales, qui étoit une riche héritière.

Torcy, dont la conduite avoit plu au Roi à l'égard de Mme des Ursins, eut une augmentation de brevet de retenue de cent cinquante mille livres sur ses charges.

Bientôt après mourut la duchesse de Coislin, pauvre et retirée à la campagne depuis la mort de son mari, sans avoir plus vu personne. Elle étoit riche héritière de Bretagne, et s'appeloit Kaergroet. Elle étoit médiocrement âgée, femme de mérite et de vertu, et mère de la duchesse de Sully, du duc de Coislin et de l'évêque de Metz.

A peu près en même temps qu'elle, mourut à Paris Mme de Vauvineux, qui avoit été fort belle, vertueuse, et dans la bonne compagnie à Paris. Elle étoit fort des amies de ma mère, et sa cousine germaine par son défunt mari, du nom de Cochefilet, fils de Vaucelas, ambassadeur en Espagne et chevalier du Saint-Esprit en 1619, et d'une sœur du père de ma mère. Le prince de Guémené avoit épousé la fille unique de Mme de Vauvineux, et n'eut d'enfants que d'elle. Mme de Vauvineux étoit Aubry, d'une

famille de Paris, comme la mère de la princesse des Ursins.

Cette dernière, toujours également brillante, faisoit ses affaires et tenoit ses conseils secrets à Paris, avec une liberté que Marly ne comportoit pour personne, et y revenoit comme il lui plaisoit, reçue avec les mêmes empressements, et sans cesse admise chez Mme de Maintenon et aux particuliers longs entre elle et le Roi en tiers. Le duc de Gramont étoit déjà arrivé à Bayonne, d'où peu après il arriva à Paris, médiocrement reçu. Amelot et Orry étoient à Madrid, et le premier admis dans la junte, avec toutes les grâces de la Reine et l'autorité dans les affaires, que, pour elle-même, Mme des Ursins lui avoit ménagées. Elle s'étoit bien gardée de rien laisser soupçonner en Espagne de sa tentation de n'y plus retourner : elle y prétextoit ses délais de sa santé, et de la nécessité de se donner le temps de concerter ici des mesures solides sur leurs affaires. L'amirante étoit mort délaissé et méprisé en Portugal, et à la cour d'Espagne, le marquis de Villafranca, majordome-major du Roi et chevalier du Saint-Esprit, duquel j'ai tant parlé à propos du testament de Charles II. Celui[-ci] étoit demeuré dans la première considération, et sa charge étoit la première de la cour. Le duc d'Albe l'avoit toujours regardée comme la récompense de sa ruineuse ambassade, et tout en lui l'exigeoit, naissance (il étoit Tolède comme Villafranca), dignité, âge, emplois, fidélité, esprit, application, honneur et probité, splendeur et capacité dans son ambassade; et il plaisoit fort ici, et y étoit fort considéré. Le Roi voulut bien s'intéresser pour lui auprès du roi et de la reine d'Espagne, et en parler à Mme des Ursins : il sembloit que l'affaire dût aller tout de suite; il n'y avoit point en Espagne de compétiteur si marqué ni si appuyé. Mme des Ursins, à qui le duc et la duchesse d'Albe avoient fait une cour assidue, promit tous ses bons offices, qu'elle se garda bien de tenir : l'attachement que le duc d'Albe avoit eu pour les Estrées ne pouvoit s'effacer de son cœur; il en coûta cette grande

charge au duc d'Albe, de laquelle le roi d'Espagne différa à disposer.

Dès avant que le duc de Gramont partît de Madrid, il s'étoit découvert une conspiration à Grenade et une autre à Madrid, qui toutes deux devoient éclater le jour de la Fête-Dieu : le projet étoit d'égorger tous les François dans ces deux villes, et de se saisir de la personne du Roi et de la Reine. On crut trouver que le marquis de Legañez en étoit le chef. C'étoit un homme d'esprit et de courage, qui, sous Charles II, avoit passé par les premiers emplois de la monarchie, gouverneur des armes aux Pays-Bas, gouverneur général du Milanois, grand maître de l'artillerie, enfin conseiller d'État, des premiers entre les grands, et gouverneur héréditaire du palais de Buen-Retiro à Madrid. Il avoit toujours été fort attaché à la maison d'Autriche, et lié avec ceux qui passoient pour en être les partisans; il s'étoit toujours dispensé de prêter serment de fidélité à Philippe V, sous prétexte que l'exiger d'un homme comme lui, c'étoit une défiance qu'il réputoit à injure, et on avoit eu la foiblesse de s'arrêter tout court pour ne pas l'offenser, tandis que tous les autres de sa sorte le prêtoient. On crut en savoir assez pour devoir l'arrêter. Tserclaes[1], capitaine des gardes du corps et capitaine général, en eut la commission ; il l'exécuta le 10 juin, dans les jardins du Retiro, lui-même, avec vingt gardes du corps à pied. Il le conduisit avec cette escorte à une porte qui donne dans la campagne, où il étoit attendu par un carrosse à six mules, trente gardes du corps à cheval, et trois officiers de confiance dans le carrosse, qui le menèrent à six lieues de Madrid, à un relais, et de là très-diligemment à Pampelune, et tous ses domestiques arrêtés en même temps, et ses papiers. On fit mourir à Grenade plusieurs convaincus de la conspiration. Elle s'étendoit en plusieurs autres villes; on en arrêta à Cadix, à Malaga, à Badajoz, même le major de la place, et on leur trouva des

1. Telle est ici l'orthographe de ce nom.

lettres de l'amirante, mort fort peu après, du prince de Darmstadt, et de l'archiduc même. M. de Leganez étoit déjà venu à Versailles, quelques années auparavant, se justifier des soupçons qu'on avoit pris sur lui; ainsi, quoique il ne se trouvât que des présomptions et point de preuves, on ne le laissa pas longtemps à Pampelune; on l'amena à Bordeaux, où on le mit dans le château Trompette.

Toutes ces choses étoient des motifs de presser le départ de Mme des Ursins; elle-même le sentoit, et Mme de Maintenon commençoit à avoir impatience de s'en trouver débarrassée : ces délais lui devenoient suspects; elle n'en apercevoit point de raison réelle. On commença donc à la presser. C'est où Mme des Ursins les attendoit. Alors elle commença à s'expliquer davantage sur le poids dont elle alloit être chargée dans un pays d'où elle étoit partie avec tous les affronts d'une criminelle; qu'il étoit difficile qu'elle y pût reparoître avec honneur, et surtout avec la considération qui lui étoit indispensablement nécessaire pour bien servir les deux rois, si quelque chose de public n'y annonçoit la confiance qu'ils vouloient bien prendre en elle; que, bien que comblée ici de celle du Roi et de ses bontés, c'étoient de ces choses particulières qui s'ignoroient en Espagne, où elle avoit besoin, pour se bien acquitter de ce dont elle alloit s'y trouver chargée, qu'il y fût public qu'elle n'y entreprenoit rien que par mission; et que plus cette mission étoit importante, plus ce besoin devenoit pressant, pour le service du Roi et pour la mettre en état de le faire obéir. L'éloquence, l'adresse, le tour, les grâces, la finesse de l'expression, l'attention à l'effet des paroles, à l'air dont elles étoient reçues, tout fut déployé et bien remarqué, sous les voiles de la simplicité, de la nécessité, du naturel; l'effet aussi en passa les espérances. Ce fut à Marly, dans un tiers de plus de deux heures entre le Roi et Mme de Maintenon, le 15 juin; Mme des Ursins y prit congé plus que contente. Elle crut ne devoir pas prolonger; mais, en femme aussi habile qu'elle l'étoit, elle

demanda la permission de voir le Roi encore une fois à son retour à Versailles. C'est que, les mettant à leur aise par le congé qu'elle en prenoit, elle ne vouloit pourtant pas partir que les grâces qu'elle venoit d'obtenir ne fussent, les unes expédiées et consommées, les autres acheminées aussi certainement qu'elles le pouvoient être; de façon qu'elle tint bon, sous différents prétextes, à ne point partir que tout cela ne fût fait. A Versailles, où elle fut encore longtemps enfermée avec le Roi et Mme de Maintenon, et où elle acheva de dire tous les adieux et de prendre ses congés, elle obtint encore de revoir le Roi une fois à Marly; ce fut la dernière, et elle partit enfin à la mi-juillet.

Les grâces qu'elle obtint furent prodigieuses : vingt mille livres de pension du Roi et trente mille livres pour son voyage. Son frère, bien qu'aveugle depuis l'âge de dix-huit ou vingt ans, fut fait duc héréditaire, et le Roi consentit à la promotion du duc de Saxe-Zeitz, évêque de Javarin, à condition qu'en même temps que lui son autre frère fût fait cardinal, pour les deux couronnes, qui, en sa faveur, se désistèrent du droit d'avoir chacune un cardinal en compensation de celui de l'Empereur. Pour bien entendre jusqu'à quel point ces grâces étoient prodigieuses, il faut faire connoître quels étoient ces deux frères, et comment leur puissante et habile sœur étoit avec eux.

M. de Noirmonstiers, beau, très-bien fait, avec beaucoup d'esprit et d'ambition, entra fort agréablement dans le monde, mais ce ne fut que pour le regretter. A dix-huit ou vingt ans, allant trouver la cour à Chambord, il tomba malade, et se trouva si pressé à Saint-Laurent des Eaux qu'il ne put aller plus loin. La petite vérole se déclara; elle fut fâcheuse; mais il en étoit presque guéri, lorsqu'une nouvelle repoussa, et lui creva les deux yeux. On peut imaginer quel fut son désespoir. Guéri et retourné à Paris, il y passa vingt ans entiers à ne pouvoir se résoudre de sortir de sa maison ni d'y recevoir aucune visite. Il y passa sa vie à se faire lire. Il avoit beaucoup de mémoire;

il n'oublia jamais rien de tout ce qu'il avoit ouï dire ou lire; et comme, dans cette longue solitude, son esprit, naturellement agréable et solide, avoit eu loisir de se former par ses lectures et par ses réflexions, il devint une excellente tête, et un homme de la meilleure compagnie quand enfin il en voulut bien recevoir. Le comte de Fiesque étoit son ami intime avant son aveuglement; il ne voulut jamais le quitter, et logea avec lui; il le voyoit autant que la dissipation de la jeunesse, la guerre et la cour le lui pouvoient permettre, mais il fut longtemps sans avoir le crédit d'obtenir de lui de souffrir aucun de ses amis qui le venoient voir. Au bout de ving ans, moins volage et plus souvent chez soi, il vint à bout d'apprivoiser son ami avec quelques-uns des siens, et de l'un à l'autre de lui amener compagnie; Noirmonstiers s'y accoutuma peu à peu; il parut aimable à tout ce qui fut admis; le cercle s'élargit; il s'y trouva des gens avec qui il lia plus qu'avec de simples connoissances; quelques-uns lui parlèrent de leurs affaires, soit de cour et de monde, soit domestiques; ils se trouvèrent bien de ses conseils : en un mot, il devint à la mode d'être en commerce avec M. de Noirmonstiers, et tout ce qui le vit fut charmé de son esprit, de sa conversation, et de sa justesse en toutes choses. Un homme de cette sorte, et qu'on est sûr de trouver toujours chez lui, n'y est plus guère en solitude. Les gens de la cour et du grand monde, ceux de la ville et de la magistrature, tout y abonda : c'étoit le bel air. Parmi cette diversité, il se forma des amis considérables en tout genre. Sa maison devint un tribunal, où il n'étoit pas indifférent d'être blamé ou approuvé. Soit conseil, soit confiance, Noirmonstiers entra et se mêla dans une infinité d'affaires, et se trouva, sans sortir de sa chambre, l'homme le mieux informé de tout ce qui se passoit à la cour et dans le monde, fort compté, et fort accrédité pour servir ses amis.

Sa santé, qui fut toujours délicate, un bien fort court, le desir de pouvoir suppléer à ses yeux par un autre soi-même en bien des occasions où la nécessité d'en emprunter

lui devint un joug embarrassant, le tournèrent au desir du mariage. Pauvre et aveugle, de grande naissance, mais fils d'un duc à brevet qui ne lui avoit point laissé de rang, il étoit difficile de rencontrer un mariage avantageux; il ne songea donc qu'à se donner une femme avec un bien médiocre, de qui il pût espérer ce qu'il en cherchoit. Il crut la trouver dans une fille de la Grange, président d'une chambre des requêtes du Palais, et il l'épousa au commencement de 1688; mais il la perdit au bout de dix-huit mois, sans enfants. Mme des Ursins cria à la mésalliance, comme si leur mère n'eût pas été Aubry, leur grand'mère Bouhier, fille d'un trésorier de l'épargne, et leur grand'mère[1] Beaune, petite-fille du vertueux et malheureux Semblançay de François Ier. Ces cris mirent du refroidissement entre le frère et la sœur, qui ne s'étoit pas encore entièrement réchauffé, lorsque les mêmes raisons qui avoient engagé M. de Noirmonstiers à ce premier mariage, le firent, dix ans après, penser à un second, et de la même espèce. Il épousa donc, en mai 1700, une fille de Duret, seigneur de Chevry, président en la chambre des comptes.

Ce mariage outra la princesse des Ursins, qui étoit à Rome, et renouvela leurs précédentes aigreurs. Elles n'étoient pas adoucies lorsqu'elle fut obligée de sortir si brusquement d'Espagne. Arrivée à Toulouse, elle avoit eu loisir de toutes sortes de réflexions. M. de Noirmonstiers, de quelque façon qu'il fût avec sa sœur, fut sensible à sa chute, peut-être plus encore à la manière qu'à la chose même. Elle se vit en besoin de ne rien laisser en arrière de tout ce qui pouvoit l'aider. Quoique elle ne pût pardonner à son frère de s'être marié comme il avoit fait, elle lui savoit un bon esprit, capable de conduite, de conseil et d'intrigue, et beaucoup d'amis de toutes sortes à la pouvoir servir. Ainsi, gloire de famille d'une part, besoin de l'autre, les rapprochèrent. M. de Noirmonstiers eut des

1. Leur autre grand'mère, ou leur arrière-grand'mère.

conférences avec l'archevêque d'Aix, et tous deux se mirent à la tête des affaires de Mme des Ursins, dont ils devinrent l'âme, et les directeurs de son conseil et de ses démarches, et les moteurs de tous les ressorts qu'ils purent faire jouer. On a vu que cet archevêque entra à la fin là-dessus dans la confidence d'Harcourt, qu'il lia secrètement avec Noirmonstiers, et le demeurèrent toujours depuis, et dans celle de Mme de Maintenon, mais qui n'eut point de commerce avec cet habile aveugle. Il en étoit là avec sa sœur lorsqu'elle arriva à Paris ; mais autre est une liaison de nécessité qui ne prend que sur la raison et l'esprit, autre celle du cœur : le leur ne pouvoit oublier les mésalliances, et les hauteurs dont elles avoient été suivies. Cela fit que Mme des Ursins vit son frère par raison, par bienséance, par reconnoissance de ses services, et pour ceux qu'elle pouvoit en tirer encore, et pour l'utilité de ses conseils, mais d'ailleurs peu libres ensemble. Elle ne logea point chez lui, et se mit chez la comtesse d'Egmont, où elle étoit au large et à son aise par les raisons que j'en ai rapportées. Les grâces éclatantes qu'elle voulut, ses frères, sur qui elles tombèrent, y eurent la moindre part. En rang, en biens, en places, en autorité, elle avoit tout : n'y pouvant donc rien ajouter pour elle, nécessité lui fut de les faire tomber sur eux, pour réfléchir sur elle-même ce rayon de gloire qu'elle vouloit faire briller aux yeux des deux monarchies. C'est ce qui fit faire duc vérifié au Parlement un aveugle sans enfants, et qui n'en bougea jamais de sa chaise. Sa femme, qui n'avoit pas seulement été présentée à la cour, alla y prendre son tabouret, et participer quelques moments à la gloire de sa belle-sœur.

L'abbé de la Trémoille étoit un petit bossu fort vilain, fort débauché, qui n'avoit jamais voulu rien apprendre, ni rien faire de conforme à l'état qu'il n'avoit pris que pour réparer sa pauvreté par des bénéfices. Il avoit de l'esprit, un esprit plaisant et d'agréable compagnie, mais qui n'avoit aucune solidité, et tout tourné au plaisir. Ses

mœurs et sa pauvreté aidèrent au goût naturel de l'obscurité, où il trouvoit plus de liberté qu'avec des gens de son état et de sa naissance. Cette conduite ne lui procura pas de quoi vivre. Ennuyé d'en attendre vainement, et incapable d'en mériter par un changement de vie, il prit le parti de s'en aller à Rome trouver ses sœurs. Il y attrapa l'auditorat pour la France, que les cardinaux de Bouillon et d'Estrées lui ménagèrent pour l'amour de la duchesse de Bracciano, avec un emploi qui demandoit de la science, de l'application, de la gravité : la première ne lui vint pas; les deux autres lui étoient inconnues; ses mœurs furent les mêmes. A Rome c'eût été un inconvénient léger pour la fortune; mais l'obscurité, la bouffonnerie et le jeu, où il consumoit tout ce qu'il avoit et ce qu'il n'avoit pas, le perdirent d'honneur et de réputation. Pour comble, il se brouilla avec sa fameuse sœur, pour avoir pris le parti de son mari contre elle dans leurs démêlés domestiques. Ils étoient donc en ces termes lorsqu'elle devint veuve.

Elle prétendit la distinction de draper en violet. Le cardinal de Bouillon, qui étoit lors à Rome, et qui jusqu'alors avoit été intimement avec elle, prit cette prétention avec une grande hauteur, et s'en brouilla irréconciliablement avec elle. Il avoit, dans sa faveur, introduit cet usage en France pour les cardinaux; à la fin, Monsieur se fàcha de ne voir que le Roi et les cardinaux drapés en violet, tandis que les fils de France, le Dauphin même, et la Reine quand il y en avoit une, ne l'étoient qu'en noir : il en parla si souvent au Roi, qu'à la fin, à je ne sais plus quel deuil où il drapa, il défendit au cardinal de Bouillon et aux autres cardinaux de draper en violet. Le cardinal de Bouillon, outré, et ne pouvant soutenir un usage si nouveau, si peu fondé, et si supérieur à celui de la Reine même et des fils de France, fit un effort de crédit, pour n'en avoir pas, au moins à son avis, le démenti entier, et obtint que les cardinaux ne draperoient plus, ni pour deuils de cour ni pour ceux de famille, et depuis cette époque, aucun n'a drapé en France. Pour la livrée, celle

du Roi étant en noir lorsqu'il drape, le cardinal de Bouillon avoit laissé la sienne et celle de ses confrères en noir, et lorsqu'ils devroient draper, ils continuent d'habiller de noir toute leur livrée. Il y avoit peu que le cardinal de Bouillon avoit essuyé ce dégoût, lorsque le duc de Bracciano mourut; c'est ce qui le rendit encore plus vif sur la prétention de sa veuve.

Je ne sais si l'abbé de la Trémoille prit le parti du cardinal de Bouillon contre sa sœur, ou celui des créanciers, dans l'accommodement des affaires de la succession, contre les prétentions de la veuve; ce qui est certain, c'est qu'elle fut mal contente de lui sur ces deux points, l'un desquels, je ne dirai pas lequel, mais sûrement l'un des deux la mit dans une telle colère qu'elle voulut perdre son frère, et qu'elle le fit déférer à l'Inquisition pour de fâcheuses débauches. L'abbé sentit son cas si sale qu'il s'en alla à Naples, de peur d'être arrêté. Le cardinal de Bouillon, déjà fort mal à la cour sur l'affaire de Monsieur de Cambray, mais qui étoit encore chargé des affaires de France à Rome, vint au secours de l'abbé de la Trémoille, persécuté par sa sœur. Il prétexta quelques affaires à Naples, pour lesquelles, disoit-il, il l'y avoit envoyé pour y travailler sous ses ordres et ceux du duc d'Uzede, ambassadeur d'Espagne à Rome. Cette gaze n'empêcha pas tout Rome de voir fort clair à travers. Les affaires à Naples y durèrent jusqu'à ce qu'on eût mis l'abbé de la Trémoille en sûreté, ce qui fut long, parce que l'Inquisition avoit déjà commencé d'agir, et que la duchesse de Bracciano, qui depuis la vente de ce duché à don Livio Odescalchi, à condition d'en quitter le nom, avoit pris celui de princesse des Ursins, continuoit à remuer tout ce qu'elle pouvoit contre son frère. Il fallut donc lui faire entendre raison là-dessus, ce qui ne fut pas aisé : à la fin, contente de lui avoir fait la peur entière et de lui avoir montré ce qu'elle savoit faire, elle consentit de le recevoir à pardon. Alors il revint à Rome, et reprit, mais à son ordinaire, les fonctions de son emploi; la terreur qui lui étoit restée, et

la vie qu'il continuoit de mener la même, le rendirent souple à l'égard de Mme des Ursins, mais avec un commerce froid et rare de la plus simple bienséance.

Ils en étoient en ces termes depuis quatre ans, sans s'être plus rapprochés, lorsque Mme des Ursins partit de Rome pour aller joindre la reine d'Espagne et la conduire au roi son époux. Ce fut une délivrance pour l'abbé de la Trémoille. L'absence ne les avoit pas réchauffés, et ils en étoient là ensemble lors du triomphe de Mme des Ursins, qui ne se pouvant venger des Estrées, fut réduite pour sa propre gloire, et pour mieux consolider sa toute-puissance par des choses de grand éclat, de les faire tomber sur ses frères, haïssant l'un et en étant haïe, et se souciant très-médiocrement de l'autre. Tel étoit donc l'abbé de la Trémoille à Rome, c'est-à-dire dans le dernier mépris et perdu d'honneur et de réputation, lorsque sa sœur entreprit de le faire cardinal. On se souviendra de ce que j'ai rapporté en son lieu, de l'opposition formelle et constante que le Roi apportoit depuis plusieurs années à la promotion du duc de Saxe-Zeitz, évêque de Javarin, et des motifs pressants de cette opposition; on n'aura pas oublié aussi combien fortement elle fut renouvelée lorsque le cardinal de Bouillon, dans l'abus de sa faveur, tenta avec une si adroite audace de duper le Pape et le Roi sur cette promotion en faveur de son neveu; et c'est cette opposition du Roi, si ferme, si éclatante, si soutenue, que Mme des Ursins entreprit de vaincre, et d'en faire l'échelon de la promotion de son frère, à laquelle elle ne pouvoit ignorer qu'elle-même n'eût mis un empêchement dirimant, que la conduite persévérante de ce frère avoit sans cesse confirmé. Aussi n'espéra-t-elle pas réussir, que par intéresser le Pape par un motif aussi pressant qu'étoit pour lui de se délivrer des prières instantes et continuelles de l'Empereur, souvent aiguisées de menaces, en lui procurant, moyennant la promotion de son frère, la liberté de le contenter.

Elle connoissoit encore trop bien le terrain de Rome pour se flatter que ce motif-là seul pût l'emporter sur le

scandale de faire cardinal un homme dans la réputation et dans la situation où y étoit son frère, et de plus noté par l'Inquisition d'une manière si publique, tache qui soulèveroit toute la cour de Rome, et le sacré collége particulièrement, contre sa promotion. Elle crut donc qu'il y en falloit joindre un autre qui, aux dépens des deux couronnes, fît gagner un chapeau au Pape, et lui donnât un moyen de gratifier d'autant l'Empereur, en faisant un cardinal pour lui contre un seul pour les deux couronnes, au lieu d'un pour chacune, comme elles étoient en plein droit non contesté de l'exiger. Que de choses donc à vaincre, à aplanir à la fois! Priver un Espagnol de la pourpre en pure perte, faire relâcher les deux rois pour cette fois de leur droit, et obtenir du Roi la condescendance la plus préjudiciable, en ce genre, à sa gloire et à son intérêt. C'est néanmoins ce qu'elle obtint, tant Mme de Maintenon étoit pressée de se défaire d'elle, et de l'envoyer régner en Espagne, pour y régner elle-même. Les dépêches en furent donc faites et envoyées avant son départ. De celles d'Espagne elle n'en étoit pas en peine : elle n'eut qu'à y écrire dès qu'elle eut obtenu ici, et aussitôt après on envoya d'Espagne à Rome les dépêches telles qu'elle les avoit prescrites. Elle fit encore que le Roi parla fortement de cette promotion à Gualterio, nonce en France; après quoi, elle n'eut plus rien à exiger de lui. C'étoit à Rome où il fallut faire le reste, et ce reste n'y fut pas facile; il n'y avoit pas moyen d'en attendre le succès en ce pays-ci. Contente et comblée plus que sujette le fut jamais, elle partit enfin vers la mi-juillet, et fut près d'un mois en chemin. On peut juger quelle fut sa réception en Espagne : elle trouva le Roi et la Reine au-devant d'elle, à près d'une journée de Madrid. Voilà cette femme dont le Roi avoit si ardemment procuré la chute, de laquelle Maréchal m'a conté qu'il s'étoit applaudi avec complaisance, entre lui, Fagon et Bloin, en se félicitant de l'art qu'il avoit eu de séparer de lieu le roi et la reine d'Espagne, pour être plus sûr alors de frapper son coup sur elle.

CHAPITRE XV.

Belle campagne de Villars. — Roquelaure battu et culbuté dans nos lignes. — Belle action et récompense de Caraman. — Reste de la campagne de Flandres. — Ambition, art et malignité de Lauzun. — Dezzeddes tué. — Haguenau pris par les Impériaux; Peri et Arling récompensés. — Siége de Chivas; prince d'Elbœuf tué. — Fascination du Roi sur MM. de Vendôme. — Combat de Cassan[1]. — Mort de Praslin. — Disgrâce du grand prieur sans retour. — La connétable Colonne près de Paris. — Archevêque d'Arles tancé pour son commerce à Rome; ma liaison avec lui et avec le nonce, depuis cardinal Gualterio; fantaisie des nonces sur la main, cessée depuis. — Caractère de Gualterio. — La Feuillade achève le siége de Chivas. — L'archiduc passe par mer devant Barcelone, et l'assiége. — Fâcheux démêlé entre Surville et la Barre; leur état et leur caractère. — Affaire du *banquillo*; connétable de Castille majordome-major. — Voyage de Fontainebleau par Sceaux. — Mariage de Bercy à une fille de Desmarest. — Mort, famille et caractère de Bournonville. — Mort, caractère et famille de Virville. — Mort et caractère d'Usson. — Comte de Toulouse et maréchal de Cœuvres à Toulon, et reviennent tout court. — Comte de Toulouse achète Rambouillet d'Armenonville, à qui on donne la capitainerie de la Muette[2] et du bois de Boulogne seulement.

Villars fit cette année une campagne digne des plus grands généraux. Le projet des ennemis étoit de pénétrer par le côté de la Sarre, de prendre l'Alsace à revers, de tomber sur les Évêchés, et de là plus avant en France, où leur bonheur les pourroit conduire. Marlborough y menoit une armée de plus de quatre-vingt mille hommes. Villars se posta à Circk, où il l'attendit de pied ferme, et où il n'osa jamais l'attaquer, quoique très-supérieur en nombre. Le prince Louis de Baden s'approcha de son côté, et s'avança de sa personne pour conférer avec Marlborough. Là-dessus le maréchal de Villeroy envoya d'Alègre joindre Villars avec vingt escadrons et quinze bataillons, qu'il attendit sans inquiétude dans l'excellent poste qu'il avoit

1. Saint-Simon écrit tantôt *Cassan*, tantôt *Cassano*.
2. *La Meutte* est l'orthographe presque constante de Saint-Simon.

pris : aussi n'en eut-il pas besoin. L'impossibilité de réussir en l'attaquant et de subsister devant lui dans un pays qui ne pouvoit fournir suffisamment de fourrages obligea Marlborough de se retirer sur Trèves, ce qui fit que Villars envoya dire à d'Alègre de s'arrêter où son courrier le rencontreroit, parce qu'il n'avoit plus besoin du renfort qu'il lui amenoit. Marlborough, enragé de voir tous ses projets avortés par le poste que Villars avoit su prendre, lui manda par un trompette qu'il l'eût attaqué le 10 juin, comme il se l'étoit proposé, sans que le prince Louis de Baden, au lieu d'arriver le 9 à Trèves comme il avoit promis, n'étoit arrivé que le 15, et encore avec ordre de ne point combattre, dont il se plaignoit amèrement. Villars, délivré de tout soupçon, envoya un détachement fort nombreux, mené par quatre lieutenants généraux, au maréchal de Villeroy, sur qui les ennemis paroissoient se proposer de retomber, par les mouvements qu'ils faisoient vers lui. Avec cette occupation qu'il leur donna, il marcha avec le reste de son armée en Alsace, où Marsin l'attendoit, où il prit Weissembourg, chassa les Impériaux de leurs lignes sur la Lauter, prit plusieurs petits châteaux et cinq cents prisonniers, et s'étendit dans le pays qu'ils occupoient. Ainsi, par le poste de Circk, il obligea les ennemis de changer tous les projets de leur campagne, et profita par sa diligence de l'éloignement de l'armée du prince Louis de Baden, pour renverser les lignes de Lauterbourg avant qu'elles pussent être revenues[1], qui étoit[2] une barrière de la montagne au Rhin qui nous resserroit entièrement dans notre Alsace ; mais le poste particulier de Lauterbourg fut toujours soutenu par eux.

Les ennemis abandonnèrent Trèves précipitamment et arrivèrent le 17 juin sous Maestricht.

Le duc de Marlborough, retourné en Flandres, y fit divers mouvements jusque vers le 20 juillet, qu'ayant donné le change au maréchal de Villeroy, il fit une marche sur

1. Avant que les troupes pussent être revenues.
2. Saint-Simon a bien écrit *étoit*, au singulier.

nos lignes entre Lave et Heylesem, les força, les rasa en grande partie, et y fit un grand désordre. Roquelaure, qui les gardoit avec peu de précaution, arriva tard au combat. D'Alègre, le comte d'Horn et deux des commandants des gardes d'Espagne, et plusieurs autres, y furent pris; le troisième commandant de ces gardes et Chamlin, brigadier, tués avec beaucoup d'autres; et tout auroit été perdu sans Caraman, qui forma un bataillon carré de son infanterie, avec lequel il arrêta les ennemis et sauva notre cavalerie; il avoit onze bataillons. Il en eut sur-le-champ promesse de la première grand'croix de Saint-Louis vacante, et permission de la porter en attendant, ce que le Roi n'avoit encore fait pour personne. Le maréchal de Villeroy, ami de Roquelaure, le protégea en cette occasion comme il put, par son silence; mais les armées ne le gardèrent pas : on n'ouït jamais tant crier contre personne; et quelque effronté qu'il fût, il n'osoit plus paroître devant les troupes. Le Roi en fut très-bien informé, et résolut bien de ne s'en servir jamais. Nous verrons bientôt qu'il avoit une femme qui toute sa vie l'a bien servi, mais qui à la vérité y étoit plus que doublement obligée. Les derniers jours de juillet, n'y ayant que la Dyle entre le maréchal de Villeroy et les ennemis, ils tentèrent de la passer. Un gros détachement s'étoit déjà emparé de deux villages en deçà, lorsque l'électeur et le maréchal s'en aperçurent, et le firent rechasser au delà fort loin et fort heureusement. Huy, que Gacé avoit pris, fut repris par les ennemis. Artagnan prit Diest tout à la fin de la campagne, et les ennemis Lave et Saint-Wliet, que le comte de Noyelles fit raser. Les garnisons de ces trois places furent respectivement prisonnières de guerre. Ainsi finit la campagne en Flandres, et les armées se séparèrent tout à la fin d'octobre.

Je ne puis quitter la Flandre sans rapporter un trait plaisant de la malignité de M. de Lauzun. On a vu en son temps qu'il ne s'étoit marié que pour essayer de se rapprocher de l'ancienne confiance du Roi et entrer avec lui

dans ce qui regardoit l'Allemagne, où M. le maréchal de Lorges commandoit les armées; qu'ayant trouvé tout fermé de ce côté par un ordre secret au maréchal, il se brouilla avec lui d'une manière éclatante; que la même espérance de rentrer dans quelque chose lui avoit fait presser et terminer le mariage du duc de Lorges avec la fille de Chamillart, pour tâcher de s'introduire à l'appui de ce ministre. A bout de voie là-dessus, il imagina, se portant à merveilles, de faire le dolent et de demander la permission d'aller aux eaux d'Aix-la-Chapelle. Il ne persuada à personne qu'il en eût besoin, mais aux sots, qui, ignorant tout, veulent être pénétrants, et de ceux-là il y en a beaucoup, que ce voyage étoit mystérieux. Il l'étoit en effet, mais non comme ils le pensèrent. Ce n'étoit pas les eaux qu'il alloit chercher, mais, sous ce prétexte, d'y voir les étrangers qui y abondoient, de discerner les plus considérables ou les plus importants, de lier avec eux, d'en tirer ce qu'il pourroit, et, de retour ici, d'en rendre compte au Roi et de faire valoir ses découvertes, en sorte qu'il obtînt ordre de les suivre, et par ce moyen quelque commerce direct d'affaires avec le Roi. Il y fut trompé; la guerre occupoit trop tout ce qu'il y avoit de considérable et d'important, pour qu'il pût trouver ce qu'il cherchoit à ces eaux : il n'y vit d'un peu distingué qu'Hompesch, lors général-major dans les troupes de Hollande, et qui y monta presque à tout dans la suite, mais qui alors n'étoit pas du genre de ce que M. de Lauzun cherchoit, quoique à son retour il ne parlât que de lui, faute de mieux.

Son séjour à Aix-la-Chapelle ne fut pas long, faute de matière. Il revint par l'armée du maréchal de Villeroy, qui le craignoit, et qui lui fit rendre tous les honneurs militaires, comme à un seigneur qui avoit eu en chef le commandement de l'armée du Roi en Irlande; il le logea chez lui pendant trois jours qu'il demeura dans l'armée; il lui fit voir les troupes, et il lui donna des officiers généraux pour le promener. Les deux armées étoient lors comme en présence, extrêmement proches, et rien ne les séparoit;

on s'attendoit donc à une bataille, qu'on n'ignoroit pas que le Roi desiroit, et c'étoit ce qui avoit donné envie à M. de Lauzun d'aller en cette armée. Ceux à qui le maréchal de Villeroy le remit pour lui faire les honneurs du camp le promenèrent à vue[1] des grandes gardes[2] de l'armée ennemie; et fatigués de ses questions et de ses propos, auxquels ils n'étoient pas accoutumés, l'exposèrent fort aux coups de pistolet, et même à être enveloppés[3], folie qu'ils eussent bien payée, puisqu'ils l'auroient été avec lui. Il étoit très-brave, et avec tout son feu il avoit une valeur froide, qui connoissoit le péril dans tous ses divers degrés, qui ne s'inquiétoit d'aucun, qui reconnoissoit tout, remarquoit tout, comme s'il eût été dans sa chambre. Comme il n'avoit là qu'à voir et rien à décider ni à faire, il se divertit à redoubler ses propos et ses questions, à s'arrêter dans les endroits les plus jaloux, dès qu'il s'aperçut de la conduite de ces Messieurs avec lui, et leur en donna tant et si bien qu'ils le voulurent écarter plusieurs fois, sentant d'une part leur indiscrétion, et de l'autre qu'ils avoient affaire à un homme qui les mèneroit toujours au delà de ce qu'ils voudroient.

Revenu à la cour, on s'empressa autour de lui sur la situation des armées. Il fit le réservé, le disgracié à son ordinaire, l'homme rouillé, et l'aveugle qui ne discerne pas deux pas devant soi. Le lendemain de son retour, il alla chez Mme la princesse de Conti faire sa cour à Monseigneur, qui ne l'aimoit point, mais qu'il savoit n'aimer point aussi le maréchal de Villeroy. Monseigneur lui fit force questions sur la situation des armées et sur ce qui les avoit empêchées de se joindre. M. de Lauzun se défendit en homme qui veut être pressé, ne cacha pas qu'il s'étoit fort promené entre les deux armées, et fort près des grands gardes de celles[4] des ennemis, se rabattant incon-

1. A la vue, en vue.
2. Nous nous conformons à l'orthographe de Saint-Simon, qui donne ici *grandes gardes*, et vingt-huit lignes plus loin *grands gardes*.
3. Le texte est bien *enveloppés*, au pluriel.
4. Ce pluriel est du fait de Saint-Simon.

tinent sur la beauté de nos troupes, sur leur gaieté de se trouver si proches et en si beau début, et sur leur ardeur de combattre. Poussé enfin au point où il vouloit l'être : « Je vous dirai, Monseigneur, puisque absolument vous me le commandez, lui dit-il : j'ai très-exactement reconnu le front des deux armées de la droite à la gauche, et tout le terrain entre-deux. Il est vrai qu'il n'y avoit point de ruisseau, et que je n'y ai vu ni ravins ni chemins creux, ni à monter ni à descendre; mais il est vrai aussi qu'il y avoit d'autres empêchements que j'ai fort bien remarqués. — Mais quels encore, lui dit Monseigneur, puisqu'il n'y avoit rien entre-deux? » M. de Lauzun se fit encore battre longtemps là-dessus, répétant toujours les mêmes empêchements qui n'y étoient pas; enfin, poussé à bout, il tire sa tabatière de sa poche : « Voyez-vous, dit-il à Monseigneur, il y avoit une chose qui embarrasse fort les pieds, une bruyère, à la vérité point mêlée de rien de sec ni d'épineux, peu pressée encore, c'est la vérité, je ne puis pas dire autrement, mais une bruyère haute, haute, comment vous dirai-je? (regardant partout pour trouver sa comparaison) haute, je vous assure, haute comme cette tabatière. » L'éclat de rire prit à Monseigneur et à toute la compagnie, et M. de Lauzun à faire la pirouette et à s'en aller. C'étoit tout ce qu'il en avoit voulu. Le conte courut la cour, et bientôt gagna la ville; il fut rendu le soir même au Roi. Ce fut le grand merci de M. de Lauzun de tous les honneurs que le maréchal de Villeroy lui avoit fait faire, et sa consolation de n'avoir rien trouvé à Aix-la-Chapelle de ce qu'il y étoit allé chercher.

Villars, n'ayant rien à craindre au deçà du Rhin, le passa le 6 août, sur le pont de Strasbourg, avec toute sa cavalerie et deux brigades d'infanterie, dont il laissa le reste en deçà, derrière nos lignes sur la Lauter. Il fit attaquer un poste de six cents hommes, qui fut emporté, et tout ce qui y étoit tué ou pris. Il n'en coûta pas une vingtaine d'hommes, mais on y perdit Dezzeddes, officier très-entendu et fort brave homme, d'un esprit agréable et

orné, et qui avoit été un des six aides de camp choisis par distinction, envoyés en Italie au roi d'Espagne lors de la découverte de cette conspiration à son arrivée à Milan, dont j'ai parlé en son lieu. La subsistance que Villars étoit allé chercher pour sa cavalerie ne fut pas longue. Il s'oublia encore moins pour les contributions, à son ordinaire, mais le prince Louis de Baden ne lui en laissa pas le temps. Il passa le Rhin, obligea Villars à le repasser aussi et à faire des marches forcées, pour prévenir le mal qu'il en pouvoit recevoir. Là-dessus il amusa le Roi d'une bataille, avec ses fanfaronnades accoutumées, mais dont le Roi étoit presque aussi volontiers la dupe que de celles de M. de Vendôme. Il arriva pourtant que, n'osant prêter le collet au prince Louis, à qui il étoit, dit-il, arrivé du renfort, il se retira vers Strasbourg, et lui laissa toute liberté de faire le siége de Haguenau.

Peri, très-brave Italien, d'esprit et fort entendu, y commandoit, et s'y défendit avec tout le courage possible huit jours durant; mais, la place n'étant pas tenable, il battit la chamade au bout de ce temps. Thungen, qui faisoit ce siége, les voulut prisonniers de guerre; sur quoi le feu recommença. Alors Peri, qui s'étoit secrètement ménagé un trou pour sortir, en fit usage à l'entrée de la nuit suivante, avec la plupart de sa garnison, et ordonna à Arling, colonel d'infanterie, d'amuser quelques heures les ennemis avec cinq cents hommes qu'il lui laissoit, puis de le venir joindre en un lieu qu'il lui marqua, où il l'attendroit. Arling étoit Allemand, élevé page de Madame; elle avoit beaucoup de bonté pour lui, et lui avoit obtenu un régiment. Il exécuta très-bravement et très-adroitement les ordres de Peri; il le joignit, et ils arrivèrent à Saverne avec quinze cents hommes, qui étoit toute leur garnison, au moins ce qui en restoit en état de les suivre. Cette ruse de guerre fut extrêmement louée; Peri en fut fait lieutenant général, et Arling brigadier; c'étoit à la mi-octobre; après quoi les armées de part et d'autre ne tardèrent pas à se séparer.

M. de Vendôme avoit assiégé Chivas, et encore sans pouvoir l'investir, tant il étoit incorrigible, même par sa propre expérience. Monsieur de Savoie, campé à Castagnette, communiquoit avec la place, par un pont sur le Pô, tant qu'il vouloit. Le 25 juin, le prince d'Elbœuf, posté avec cinq cents chevaux derrière un *naviglio*[1], avec défense de le passer, ne put résister à l'envie de combattre trois escadrons des ennemis qu'il avisa de l'autre côté. Il n'avoit pas tout vu : ils étoient là quinze cents chevaux. Il passa donc le *naviglio;* mais apercevant ce grand nombre, triple du sien, il voulut repasser. Il n'en eut pas le temps : il fut chargé brusquement; il soutint vaillamment leur effort, avec trois cents chevaux qui n'avoient encore pu repasser, et fut tué d'un coup de pistolet. Ce fut grand dommage, par toute l'espérance qu'il donnoit à son âge. Il étoit fils unique du duc d'Elbœuf, point encore marié, et brigadier. Marcillac, qui a depuis fait un si triste personnage, mais fortune en Espagne, étoit avec lui comme mestre de camp. Il sortoit d'exempt des gardes du corps, et avoit eu l'agrément d'un régiment. Il reçut là dix blessures, dont une dans le ventre, et eut toutes les mains estropiées et mutilées. Cette triste échauffourée se passa le 23 juin. Quinze jours après, le grand prieur, qui par connivence de son frère conservoit toujours sa petite armée à part, prit si mal ses précautions que quatre bataillons de ses troupes furent enveloppés et pris.

Le Roi, en apprenant cette nouvelle par un billet de Chamillart, comme il regardoit jouer au mail à Marly, la dit à ce qui étoit autour de lui, et ajouta tout de suite que M. de Vendôme joindroit bientôt le grand prieur, et qu'il raccommoderoit tout cela. Cette fascination ne se pouvoit comprendre. De temps en temps Vendôme faisoit attaquer quelque petit poste de rien, quand ils étoient faciles à emporter, quoique ce succès ne servît de quoi que ce pût être; mais pour dépêcher un courrier, grossir

1. *Naviglio*, dans le dialecte vénitien, signifie *petit canal*.

l'objet, et entretenir le Roi de ces exploits, que lui seul ne vouloit pas voir ce qu'ils étoient. Enfin il s'y passa, le 16 août, une affaire véritable, et où l'opiniâtreté de Vendôme pensa tout perdre.

Il étoit auprès de Cassano [1], d'où le combat prit le nom. Le prince Eugène crut le lieu propre à l'attaquer; il marcha à lui sans que Vendôme en voulût jamais croire les avis très-réitérés qu'il en eut, disant toujours qu'il n'oseroit seulement y penser. Enfin Eugène osa si bien, que Vendôme en vit lui-même les premières troupes; celles de son frère étoient avec lui alors : dans cette précipitation de faire ses dispositions, il ordonna à son frère de prendre un nombre de troupes et de les porter où il le lui marqua, d'y demeurer avec elles, d'y observer les mouvements des ennemis, et de faire, suivant l'occasion, ce qu'il lui prescrivit. L'attaque ne tarda pas de la part du prince Eugène; elle fut vive et heureuse contre des gens mal préparés et à peine disposés. Vendôme, avec tout son mépris et son audace, crut si bien l'affaire sans ressource, qu'il poussa à une cassine fort éloignée, pour considérer de là comment et par où il pourroit faire sa retraite avec le débris de son armée. Pour achever de tout perdre, le grand prieur, dès le premier commencement du combat, quitta son poste et s'enfuit à une cassine à plus de demi-lieue de là, emmenant avec lui quelques troupes pour l'y garder, tellement que son frère, qui comptoit sur le poste où il l'avoit envoyé et sur ce qu'il lui avoit ordonné d'y faire, demeura à découvert de ce côté-là, où le grand prieur, en s'en allant, n'avoit laissé nul ordre. Vendôme mangeoit un morceau à cette autre cassine, d'où il considéroit quelle pourroit être sa retraite, et il faut avouer que ce moment à prendre pour manger fut singulièrement étrange, lorsque Chemerault, lieutenant général des meilleurs, et intimement dans sa confiance, inquiet au dernier point de le voir si longtemps disparu du combat, le découvrit mangeant dans la cassine, y courut, et lui apprit

1. Voyez ci-dessus, p. 286, note 1.

que la brigade de la vieille marine avoit fait des prodiges sous le Guerchois, qui la commandoit, lequel, par des efforts redoublés, avoit rétabli le combat. Vendôme eut peine à l'en croire, demanda pourtant son cheval, poussa avec Chemerault au lieu du combat, et l'acheva glorieusement. Le champ de bataille lui demeura, et le prince Eugène se retira avec son armée à Treviglio. Il y perdit le comte de Linange, qui commandoit l'armée avant son arrivée, le comte de Guldenstein, un prince d'Anhalt, un frère de Monsieur de Lorraine, qui mourut après de sa blessure; et un prince de Wurtemberg eut le bras cassé, mort aussi, et beaucoup de leurs officiers généraux blessés. M. de Vendôme eut dix-huit cents prisonniers et quelques drapeaux. Le combat dura plus de quatre heures; mais la cavalerie n'y eut aucune part. Le Guerchois, qui avoit si bien fait, Mirebaut et quelques autres furent pris; Chaumont, colonel de Soissonnois, gendre de Mme de Jussac de Mme la duchesse d'Orléans[1], Moriac, brigadier distingué de cavalerie, qui, impatient de ne rien faire, s'y mêla de sa personne, le chevalier de Fourbin, maréchal des logis de la cavalerie, et Vaudray, lieutenant général extrêmement brave et capable, y furent tués. Praslin y faisant des merveilles de soldat et de capitaine, qui fit marcher la brigade de la marine et qui redonna une nouvelle face au combat, reçut une blessure mortelle. Ainsi périssent dans des emplois communs des seigneurs de marque, dont le génie supérieur soutiendroit avec gloire le faix des plus grandes affaires et de guerre et de paix, si la naissance et le mérite n'étoient pas des exclusions certaines, surtout quand ils sont joints à un cœur élevé, qui ne peut se frayer un chemin par des bassesses et qui ne connoît que la vérité. J'ai eu occasion de parler de lui[2] assez dans ces *Mémoires* pour me contenter d'en marquer ici mon extrême regret. J'eus la consolation que les trois ou quatre mois qu'il dura après sa blessure lui

1. De Mme de Jussac qui était dame de Mme la duchesse d'Orléans.
2. Saint-Simon a écrit : « d'en parler de lui ».

ouvrirent les yeux sur ce qu'il y a de plus important, et qu'il fit une fin aussi chrétienne et ferme qu'il avoit mené une vie honnête et courageuse. Saint-Nectaire, chevalier de l'ordre en 1724, apporta au Roi la nouvelle de Cassan.

Vendôme, à son ordinaire, manda ses triomphes avec tout ce qu'il[1] les pouvoit rendre tels. Accoutumé à être cru sur sa parole et à n'être contredit de nulle part, au milieu de tant d'yeux qui voyoient clair et de tant d'épaules qui se haussoient, il osa mander la perte des ennemis à plus de treize mille hommes, et la nôtre à moins de trois mille. La vérité bien reconnue fut pourtant que la perte fut du moins égale, et que la suite de ce combat, qui[2] fut totalement nulle, et sans en tirer le moindre avantage, pas même de commodités de guerre; cet exploit néanmoins retentit à la cour et à la ville comme un avantage le plus complet, le plus décisif, le plus dû à la prudence, à la vigilance, à la valeur et à la capacité de Vendôme. On se garda bien de parler de cassine, et en Italie d'en faire mention. On ne sut ce fait que par le retour des officiers généraux et particuliers, de ceux qui eurent permission de faire un tour à Paris ou chez eux. Les uns le contèrent, les autres l'écrivirent à leurs amis de leur province, se croyant là en sûreté contre la poste de l'armée d'Italie, et tous ne se pouvoient lasser d'admirer que leur général pût avoir recueilli tant d'applaudissement de ce qui, en tout genre, lui méritoit tant de blâme.

Dès qu'après le combat il revit son frère, il ne put s'empêcher de lui demander pourquoi il avoit quitté le poste dont il l'avoit chargé; quoique il le fît avec mesure, l'orgueilleux cadet, qui se sentoit sans excuse, ne le paya que d'emportement devant tout le monde. Vendôme, avec qui il ne conservoit presque que de l'extérieur depuis qu'il lui avoit ôté, et à l'abbé de Chaulieu, le pillage de ses affaires, et qui lui avoit causé tant [d'] inconvénients toute

1. Tel est bien le texte du manuscrit.
2. Ce mot *qui* semble être de trop.

cette campagne, se trouva hors d'état, et peut-être de volonté de l'excuser, pour se délivrer d'un si fâcheux second. La désobéissance étoit formelle, la poltronnerie publique par sa fuite, et le crime complet par la licence d'emmener des troupes pour s'en faire garder dans la cassine si éloignée où il s'étoit relaissé. La brouillerie des deux frères éclata. Le grand prieur, n'osant plus se montrer, redoubla de crapule obscure; mais peu après il reçut un ordre de quitter l'armée et de repasser les monts. Il s'en vint droit à Lyon, puis, par permission qu'il dut à son frère, à sa maison de Clichy, près de Paris, d'où il prétendit être admis devant le Roi à se justifier. Il le demanda avec une hauteur et une audace qu'avoit nourries l'expérience du pouvoir de sa naissance et de tout ce qu'elle lui avoit fait pardonner. Pour cette fois il se trompa : le Roi ne voulut ni le voir ni l'entendre, et ne le revit jamais. Plus outré du châtiment, quelque léger qu'il fût, que honteux de ce qui l'avoit mérité, il retourna à Lyon, et avec la permission du Roi s'en alla à Rome, et y demeura quelque temps. Lassé d'y vivre dans le commun, sans pouvoir parvenir, dans un pays si réglé pour le cérémonial, à aucune de ses prétentions, il en sortit. Il s'accrocha à la marquise de Richelieu, qui couroit le monde depuis quelque temps. Ils passèrent ensemble quelque temps à Gênes, d'où il revint en France, y vit son frère à la Ferté-Alais, et sans être entré dans Paris, s'en alla à Châlons-sur-Saône, qui lui fut fixé pour exil, où il vécut dans l'excès de ses débauches et de son obscurité ordinaire. D'ici à la régence on n'en entendra plus parler.

Cette race demi-mazarine me fait souvenir de la connétable Colonne, que le Roi avoit eu en sa jeunesse tant d'envie d'épouser, qui ne contraignit pas ses mœurs à Rome, ni de courir le bon bord du vivant, et surtout depuis la mort, de son mari. C'étoit la plus folle, et toutefois la meilleure de ces Mazarines; pour la plus galante, on auroit peine à décider, excepté la mère de M. de Vendôme et du grand prieur, qui mourut trop jeune, dans la pre-

mière innocence des mœurs. Cette connétable s'avisa cette année de venir d'Italie débarquer en Provence; elle y fut plusieurs mois, sans permission d'approcher plus près; enfin elle l'obtint, à la sollicitation de sa famille, pour la voir sans l'aller chercher si loin, à condition qu'elle ne mettroit pas le pied dans Paris, beaucoup moins à la cour. Elle vint à Passy, dans une petite maison du duc de Nevers, son frère. Hors sa famille, elle [ne] connoissoit plus personne : tout étoit renouvelé depuis qu'elle étoit partie de France pour s'aller marier, avant le mariage du Roi; l'ennui lui prit d'être si mal accueillie, et d'elle-même s'en retourna assez promptement.

Il arriva en ce temps-ci une aventure imprudente à un de mes amis, qui me donna de la peine, et qui seroit fade à rapporter ici, sans les suites tardives auxquelles elle donna commencement. L'abbé de Mailly étoit extrêmement de mes amis; nos maisons, souvent alliées, avoient dans tous les temps été unies. Son père, plus connu par l'hôtel qu'il bâtit au bout du pont Royal que par une vie plus marquée, quoique extrêmement longue, et sa mère, que son long nez faisoit appeler *la Bécasse*, et qui avoit, à force de successions et de procès gagnés, comblé cette maison de biens, ne bougeoient de chez mon père pendant sa vie, et depuis de chez ma mère. L'abbé de Mailly, frère du marquis de Nesle tué devant Philisbourg en 1688, et du comte de Mailly dont la dame d'atour de Mme la duchesse de Bourgogne étoit femme, avoit été mis jeune à Saint-Victor, avec un autre de ses frères, qui, plus pieux et plus aisé à réduire, y avoit pris l'habit, étoit devenu prieur, puis évêque de Lavaur. L'abbé de Mailly, qui n'avoit jamais voulu tâter de la moinerie, n'avoit pas plus d'inclination à la profession ecclésiastique : sa mère l'y força, et lui laissa percer les coudes dans l'extérieur de ce couvent jusqu'à ce qu'il fût prêtre. On peut juger quel prêtre ce fut, et quelles études il fit; mais il avoit de l'honneur, et fit de nécessité vertu. Il eut enfin une méchante petite abbaye, une place d'aumônier du Roi, et une autre abbaye

ensuite, encore fort chétive. Ce n'étoit pas un homme de beaucoup d'esprit, mais il n'en manquoit pas, avoit des vues et une vaste ambition, étoit suivi dans toutes ses idées, et fort attentif à ne se barrer sur rien et à s'aplanir les chemins à tout. Il rouit longtemps dans ce petit état, enviant celui des soldats à qui il voyoit monter la garde, à ce qu'il m'a souvent avoué. Dès lors il pensoit au cardinalat; il faisoit sa cour à Saint-Germain pour s'en frayer la route à la nomination. Je me moquois de lui, d'idées si éloignées de sa portée; il me répondoit qu'en dirigeant toute sa conduite sur un même projet, et ne s'en lassant point, souvent on y réussissoit. Enfin il fut nommé à l'archevêché d'Arles, où je le servis fort en excitant sa belle-sœur, et par d'autres amis. C'étoit un pas fort extraordinaire que celui d'être fait archevêque sans avoir été évêque, et je ne sais que l'archevêque de Bourges, Gesvres, à qui cela fût arrivé auparavant lui, encore par les circonstances que j'ai rapportées en leur temps. Mon ami fut moins touché de se voir sorti de l'état commun où il étoit, et d'être tout à coup archevêque, que de l'être d'Arles. Bordeaux, qui fut donné le même jour à Bezons, évêque d'Aire, mort depuis archevêque de Rouen, ne lui auroit pas plu de même.

La position d'Arles, par rapport à l'Italie et à Avignon, le charma. Il se proposa bien d'en tirer tout le parti possible, et il me le confia. Dans ses vues, il voulut joindre le mérite du courtisan avec celui de la résidence. Il dit au Roi, en prenant congé, qu'il ne pouvoit se résoudre à être longtemps sans le voir, et qu'il le supplioit de trouver bon qu'il vînt passer trois semaines tous les ans à Versailles, qui seroit le seul objet de son voyage. En effet, il n'y manqua point, et ne s'arrêtoit point à Paris. Il débarquoit chez moi; je le couchois dans un trou d'entre-sol qui me servoit de cabinet, et le Roi lui savoit le meilleur gré du monde d'une conduite qui lui marquoit un attachement dont il étoit jaloux, sans entamer les devoirs de l'épiscopat et de la résidence; et l'archevêque en profitoit pour voir

par lui-même tous les ans ce que les lettres ne lui pouvoient pas apprendre. Son premier soin, en arrivant à Arles, fut de prévenir le vice-légat d'Avignon de toutes sortes de civilités et de devoirs. Le vice-légat y répondit avec empressement; c'étoit Gualterio, qui mouroit d'envie de venir ici nonce: il avoit dressé ses batteries à Rome pour cela, et il faisoit de ce côté-ci tout ce qu'il croyoit l'y pouvoir faire réussir. Les trois grandes couronnes, c'est-à-dire l'Empereur, le Roi et le roi d'Espagne, ont le privilége que le Pape leur propose trois ou quatre sujéts, et celui qu'ils choisissent est nommé à la nonciature auprès d'eux, de laquelle il est comme certain qu'ils ne retournent que cardinaux.

Gualterio avoit infiniment d'esprit, et un esprit réglé, sensé, sage, prudent, mais gai et souple, beaucoup d'agrément et de douceur, avec cela beaucoup d'érudition, une grande connoissance du monde et une fort aimable conversation, avec toute l'aisance d'un homme accoutumé aux grandes cours et à la meilleure compagnie; il la faisoit lui-même, et sa conversation étoit charmante et souvent instructive sur une infinité de choses. Ce qu'il avoit de plus recommandable, mais de plus singulier pour un homme de son pays et de son état, c'étoit la probité, la vérité, la fidélité et la candeur, avec tout l'art nécessaire pour les conserver entières dans le maniement des affaires et parmi le commerce du monde. Mieux informé de notre cour que la plupart de ceux qui la composoient, il répondit aux avances de son voisin en homme qui connoissoit ce que sa belle-sœur étoit à Mme de Maintenon, tellement qu'à force de civilités, de visites, de desir de se plaire l'un à l'autre, ils lièrent ensemble une véritable amitié. Au bout de deux ou trois ans, Gualterio eut la nonciature de France. L'archevêque d'Arles me le recommanda fort. Il lui avoit parlé de moi, et le prélat italien, qui n'ignoroit rien de notre cour, avant même d'y arriver, ne desiroit pas moins que l'archevêque de pouvoir lier avec un homme qu'il savoit si étroitement uni avec le duc de

Beauvillier, le chancelier et Chamillart, et avec d'autres personnes considérables. Alors encore les nonces conservoient la morgue de refuser chez eux la main aux ducs et aux princes étrangers, tandis qu'ils la donnoient sans difficulté aux secrétaires d'État. Les ducs et les princes étrangers ne les voyoient donc jamais chez eux, et ce ne fut que depuis la nonciature de Gualterio, que cette prétention finit, que les nonces ne firent plus de difficulté de donner la main chez eux, et que les ducs et les princes étrangers les virent. Gualterio et moi ne nous visitâmes donc d'abord que par des messages, et quand il venoit les mardis à Versailles, nous nous y voyions dans les appartements. Nous nous plûmes réciproquement, à moi parce que je lui trouvai bientôt de quoi plaire, à lui parce qu'il avoit résolu de devenir de mes amis. Quand nous nous fûmes un peu plus connus, cette gêne de lieu tiers nous fatigua : il me proposa son escalier secret, et qu'à porte fermée il me recevroit sans façons; ce *mezzo termine* ne m'accommoda pas, et je le lui dis franchement. Cela lui fit prendre son parti de venir chez moi, et à Paris, où je n'étois presque point, et à Versailles toutes les fois qu'il y venoit. Du commerce fréquent nous vînmes à l'amitié et à la confiance, qui a duré entre nous jusqu'à sa mort, avec un commerce réglé de lettres toutes les semaines depuis son départ, et presque toujours en chiffre.

Monsieur d'Arles avoit profité de la facilité du commerce par mer de la Provence avec l'Italie. Il s'étoit servi à Rome de moines et d'émissaires obscurs, par le moyen desquels il étoit parvenu à se mettre bien avec les principaux ministres, et avec le Pape même. Il parvint jusqu'à se procurer des occasions de lui écrire, d'en recevoir des marques d'estime et de bonté, enfin d'en recevoir des brefs, et peu à peu de se faire considérer comme un prélat distingué par son siége et par sa naissance, dont l'attachement méritoit d'être ménagé, et qui pouvoit raisonnablement aspirer à la pourpre. En ce temps-là, les cabales de la constitution *Unigenitus* n'étoient pas nées, et n'avoient

pas corrompu le clergé, ni la politique si sage et si constante de la cour. Elle regardoit comme un crime tout commerce direct d'un évêque avec Rome : ce qui regardoit les bénéfices, ils le traitoient par des banquiers ; sur toute autre matière, ils étoient obligés de passer par la permission du Roi et par le secrétaire des affaires étrangères. Écrire directement au Pape, à ses ministres, ou à des personnes en place de cette cour, ou en recevoir des lettres, sans qu'à chacune le Roi et son secrétaire d'État sût pourquoi et l'eût permis, c'étoit un crime d'État qui ne se pardonnoit point et qui étoit puni, de sorte que l'usage s'en étoit entièrement aboli. Monsieur d'Arles avoit donc mené ce commerce fort secrètement.

Le nonce et moi étions dans cette confidence. Nous l'avions souvent averti du danger, mais le desir du cardinalat, et les espérances que cette cour fait si aisément naître et remplit si difficilement, étoient des aiguillons auxquels il ne put résister. Le Pape, dans une lettre qu'il lui fit écrire, lui parla de saint Trophime, l'apôtre et le premier évêque d'Arles. L'archevêque lui écrivit là-dessus pour lui en faire desirer des reliques; il n'y réussit que trop : le Pape lui écrivit lui-même, et lui en demanda. L'archevêque lui en envoya avec une belle lettre, et il en reçut un bref de remerciement. Détacher des reliques du principal corps saint qui repose à Arles, et ce commerce subséquent si près à près, ne put demeurer secret; l'affaire fut éventée. Torcy, par ordre du Roi, en écrivit très-fortement à l'archevêque, et en parla au nonce sur le même ton, qui vint tout courant me le conter. Nous eûmes grand'peine à le tirer d'affaires; il en fut pourtant quitte pour une dure réprimande, et pour un ordre bien exprès de prendre garde de plus avoir aucun commerce à Rome, sous peine de l'indignation du Roi. L'archevêque fit l'ignorant, le piteux, le désespéré d'avoir déplu au Roi pour une bagatelle qu'il avoit crue innocente, protesta merveilles; mais il ne quittoit pas prise aisément. Il se croyoit avancé à Rome pour ses espérances; c'étoit les

perdre que de cesser de les cultiver : l'excès d'ambition lui fit continuer son commerce. Il essaya de se faire un mérite à Rome de ce qu'il venoit de lui arriver, mais il prit de meilleures précautions pour se cacher, et si bonnes qu'il ne fut plus découvert. Il eut peine pourtant à effacer l'impression que le Roi avoit prise; le secours, quoique assez froid, de sa belle-sœur en vint à bout par Mme de Maintenon.

La Feuillade avoit eu ordre de mener en Lombardie dix bataillons et trois escadrons de dragons. Il n'avoit plus rien à faire en Savoie, et il alloit en pays ami. Vendôme, que son beau-père servoit si bien, n'avoit garde de lui faire sentir le poids de son commandement. Il envoya d'Estaing au-devant de lui, avec trois mille cinq cents chevaux et vingt compagnies de grenadiers, qui chassèrent quelques troupes ennemies postées au pont de Lens sur la Sture, pour empêcher la jonction. On fit fort valoir la marche de la Feuillade, suivi trois jours durant par mille chevaux, qui ne l'attaquèrent point. Il n'eut pas la peine d'aller jusqu'en Lombardie : Vendôme le chargea de la continuation du siége de Chivas. Trois semaines après, Monsieur de Savoie abandonna Chivas, Castagnette et toutes les hauteurs qu'il occupoit entre ces places, pour se retirer vers Turin avec le peu de troupes qu'il avoit là. Quelques jours auparavant, la Feuillade avoit fait pousser quelque cavalerie entre le Melo et la Sture, pour déposter un petit camp, qui prit la fuite dès qu'il vit la tête de ses troupes. Il manda qu'on leur avoit tué trois cents hommes et pris cinquante officiers ou cavaliers, six étendards et deux paires de timbales, sans y avoir perdu personne, et que c'étoit cette action qui avoit fait prendre à Monsieur de Savoie le parti qu'il venoit de prendre. Lambert, conduit par Chamillart, apporta ces nouvelles au Roi à Marly, qu'on fit fort valoir. Ces merveilles précédèrent de dix-huit jours le combat de Cassan.

L'archiduc, ennuyé d'une campagne assez stérile jus-

qu'alors, quoique fort supérieur à l'armée d'Espagne sur les frontières de Portugal, où tout s'étoit passé en prises et reprises de postes et de petites places, et mécontent d'ailleurs de la cour de Portugal, fut conseillé d'aller donner vigueur à ses amis de Catalogne et d'Aragon, de s'embarquer sur la flotte angloise et hollandoise, et d'aller tenter Barcelone. Il y fit mettre pied à terre, le 23 août, à quinze bataillons et plus de mille chevaux, qui furent aussitôt joints par six mille révoltés de Vig[1], et ils envoyèrent quinze vaisseaux devant Palamos, cinq mille autres du royaume de Valence allèrent les grossir, et ils ouvrirent la tranchée devant Barcelone, le 1er septembre. Le vice-roi de Catalogne mit dehors Rose, gouverneur de la ville, et le major, fort soupçonnés d'intelligence avec l'archiduc. La garnison étoit nombreuse, mais de mauvaises troupes.

Il arriva une fâcheuse affaire à l'armée de Flandres, entre Surville et la Barre. Étant à table, et Surville pris de vin, il maltraita cruellement la Barre de paroles. La compagnie, qui les vit se lever, se jeta entre-deux, chose fort ordinaire et dont ordinairement aussi elle se repent après. Malgré cela, ils se rapprochèrent, et la Barre crut avoir essuyé quelque mainmise[2] dans ces moments si peu mesurés, et où tout est pêle-mêle. Surville, ayant cuvé son vin, mit en usage tout ce qu'il put honnêtement pour satisfaire la Barre et finir cette affaire; ce fut en vain. L'électeur de Bavière, de l'avis du maréchal de Villeroy, envoya Surville à Bruxelles, et mit la Barre aux arrêts.

Surville étoit frère cadet d'Hautefort, tous deux lieutenants généraux, mais de réputation fort différente. Rien de plus corrompu que les mœurs de Surville, rien de plus équivoque que son courage, personne plus grossièrement borné. On a vu en son lieu de quelle façon il épousa une

1. De Vigo.
2. *Mainmise*, action de mettre la main, de battre. (*Dictionnaire de M. Littré.*)

fille du maréchal d'Humières, veuve de Vassé. Malgré tant de choses exclusives, je ne sais par quelle intrigue il avoit eu le régiment du Roi d'infanterie, place qui donnoit des rapports continuels immédiatement à lui, parce que le Roi faisoit sa poupée de son régiment, entroit dans tous les détails comme un simple colonel, et le distinguoit en toutes manières : c'étoit donc une source de privances, de grâces, et d'utilité, car Surville en tiroit fort gros, et il étoit de tous les Marlis.

La Barre étoit un simple gentilhomme, pauvre et de fortune, capitaine-lieutenant de la compagnie-colonelle du régiment des gardes, et par conséquent ayant brevet, nom et rang de capitaine aux gardes. Il étoit très-mal-voulu dans son corps, et peu accueilli ailleurs. Sa réputation sur le courage n'étoit pas meilleure que celle de Surville; mais il montra depuis qu'on s'y étoit fort trompé. C'étoit un compagnon d'esprit, de manége, de souterrains, ami de plusieurs garçons bleus les plus intérieurs et des valets principaux du Roi, accusé de plus de lui tout rapporter, et ce qui en fortifioit la pensée, c'étoit de le voir bien traité et distingué par le Roi, fort au-dessus d'un homme de son état.

Le Roi, qui avoit de la bonté pour ces deux hommes, et qui vit la difficulté qui se rencontreroit à les accommoder, même au tribunal naturel des maréchaux de France, voulut bien, pour la première fois de sa vie entre des personnes comme ils étoient, s'en charger lui-même. Il fit mettre Surville en prison, pour en sortir peu après, aller demander pardon à l'électeur, dans l'armée et le voisinage duquel la querelle étoit arrivée, et faire en sa présence satisfaction à la Barre. Pendant tous ces procédés, la gloire des Hauteforts s'offensa : ils tinrent des propos de hauteur qui gâtèrent tout. La Barre cria à la nouvelle injure, tellement qu'Arras fut donné pour prison à Surville, jusqu'à la fin de la campagne, que la Barre acheva à l'armée, pour finir cette affaire ensuite par le Roi seul, de manière à n'y laisser aucunes suites. Nous les verrons

l'année suivante telles que Surville demeura perdu. Secouru depuis et remis à flot par la générosité du maréchal de Boufflers, il se perdit de nouveau lui-même et sans ressource; mais il n'est pas temps d'en parler.

L'affaire du *banquillo* fit en ce temps-ci un grand bruit en Espagne, et donna ici de l'inquiétude. Je l'ai expliquée d'avance, p. 304[1], lorsque je me suis étendu sur les grands d'Espagne; je n'en répéterai donc rien ici. Mme des Ursins, qui aperçut de loin ce petit orage se former en arrivant à Madrid, saisit la conjoncture de disposer de la charge de majordome-major. On a vu la juste prétention du duc d'Albe, fort appuyée du Roi, et la raison qui y rendoit la princesse des Ursins contraire. Elle prit donc cette occasion de la donner à un seigneur actuellement sur les lieux, qui, par la considération qu'elle lui donnoit parmi les grands, dont elle le faisoit comme le chef, les pût ramener, et que lui-même, gagné par cet honneur, se rangeât pour le Roi dans cette affaire, services qui ne se pouvoient tirer d'un absent. Le connétable de Castille avoit été peu compté depuis l'avénement de Philippe V à la couronne d'Espagne : on l'estimoit peu, on le soupçonnoit d'être un peu autrichien. Il croyoit avoir reçu un grand dégoût sur sa prétention de commander les armées par son titre de connétable. La campagne de Portugal n'avoit pas bien basté : on avoit perdu Gibraltar; la Catalogne et les provinces voisines étoient plus que suspectes; toutes ces circonstances persuadèrent la princesse des Ursins de ramener un aussi grand seigneur et si distingué que l'étoit le connétable de Castille, et lui fit donner la charge de majordome-major, qui consentit, contre son droit et l'usage jusqu'alors observé, qu'au lieu de lui porter tous les soirs les clefs des portes du palais, elles le seroient au capitaine des gardes du corps en quartier, charge jusqu'alors inconnue en Espagne, et fit par cette adresse approuver au Roi que sa recommandation en faveur du duc d'Albe n'eût pas lieu.

1. Page 148 de notre tome III.

Le Roi partit le 22 de septembre pour Fontainebleau, par Sceaux, où il alla de Marly, et y séjourna un jour. Le roi d'Angleterre y arriva le 1er octobre, et s'en retourna à Saint-Germain le 12. La Reine, qui étoit fort incommodée d'un mal au sein, dont on craignoit de funestes suites, qu'il n'eut pourtant pas, ne put aller à Fontainebleau cette année. En ce même temps, Desmarets maria une de ses filles au fils de Bercy, maître des requêtes, extrêmement riche.

Le prince de Bournonville mourut à Bruxelles. C'étoit un homme d'honneur, fort brave, qui avoit beaucoup de savoir, et qui ne manquoit point d'esprit, mais d'un esprit tout à fait désagréable. Il étoit riche, fils et petit-fils de deux hommes qui avoient fort figuré sous la maison d'Autriche. Il étoit veuf, avec un fils et deux filles, d'une sœur du duc de Chevreuse du second lit; et la maréchale de Noailles et lui étoient enfants des deux frères, laquelle l'aimoit à cause de cette proximité. J'en eus beaucoup dans la suite avec ses enfants, car sa fille aînée épousa le duc de Duras, et la veuve de son fils mon fils aîné. Avec tous ces proches, Bournonville ne parvint à rien, et servit toute sa vie. Il étoit sous-lieutenant des gens d'armes sous M. le prince de Rohan, cousin germain de sa femme. Il n'avoit aucun rang ni honneurs.

Virville mourut en même temps, du nom de Grolée, illustre en Dauphiné. Il avoit été capitaine de gendarmerie, brave et fort bon officier, mais perdu de gouttes, qui l'obligèrent à quitter, et qui à la fin le tuèrent. C'étoit un fort honnête homme, de beaucoup d'esprit et fort orné, et de très-bonne compagnie, fort honnête homme aussi, et fort aimé et considéré. Le maréchal de Tallart avoit épousé sa sœur; et lui, qui vouloit tout laisser à son fils unique, donna pour rien sa fille à Senozan, homme de rien, dès lors fort riche, et qui le devint énormément depuis. Il arriva ce qu'on voit ordinairement de ces mariages : le fils de Virville le survécut peu, la veuve du même Virville hérita de ses frères et de ses oncles : il se

forma de tout cela une succession prodigieuse, qui tomba à la femme de Senozan.

Usson, lieutenant général distingué, dont il a été mention ici plus d'une fois, mourut aussi, à Marseille; il commandoit dans les pays de Nice et Villefranche. C'étoit un petit homme, fait comme un potiron, mais plein d'esprit, de valeur, et de talent pour la guerre. Il n'étoit point marié; Bonrepaus étoit son frère aîné.

Pontchartrain se tint exactement ce qu'il s'étoit promis. Le comte de Toulouse et le maréchal de Cœuvres allèrent à Toulon, comptant monter une flotte. Tantôt un retardement, tantôt une difficulté, tantôt un manquement de quelque chose; bref, tous deux demeurèrent au port, et la flotte ennemie maîtresse de la mer. L'amiral, pour charmer son ennui, alla visiter Antibes et se promener par les ports du pays, et revint à Fontainebleau, où le maréchal de Cœuvres, aussi peu content que lui, ne tarda pas à le suivre. Pontchartrain, qui avoit de longue main prévenu le Roi sur la dépense d'une puissante flotte, sur le grand nombre de gros vaisseaux des Anglois et des Hollandois joints ensemble, sur le danger de la personne du comte de Toulouse, si sa valeur étoit écoutée, s'en tira à joint pied, et se moqua d'eux tout à son aise, au grand malheur de Barcelone et des extrémités dont cette perte fut suivie, comme on les verra en leur temps.

Ce fut à ce retour du comte de Toulouse qu'il acheta d'Armenonville la terre de Rambouillet, à six lieues de Versailles, près de Maintenon, dont le comte fit un duché-pairie, érigé pour lui, et une terre prodigieuse par les acquisitions qu'il y fit dans la suite. Armenonville, qui ne vendoit que par respect, eut en pot-de-vin, pour lui et pour son fils après lui, l'usage du château et des jardins de la Muette et du bois de Boulogne, que le Roi détacha de la capitainerie de Catelan, et l'en dédommagea.

CHAPITRE XVI.

Mort de la première présidente Lamoignon ; sa famille ; caractère et fortune du premier président Lamoignon. — Corruption des premiers présidents successeurs de Bellièvre. — Catastrophe singulière de Fargues. — Mort et singularités de Ninon, dite Mlle [de] l'Enclos. — Mort de Rossignol. — Courtenvaux ; son caractère ; cruellement réprimandé par le Roi. — Inquisition de ce prince. — Mort du comte de Tonnerre. — La Feuillade proposé par le Roi à Chamillart pour faire en chef le siége de Turin. — Gratitude et grandeur d'âme de Vauban. — Vendôme grand courtisan. — Siége de Turin différé. — Darmstadt tué devant le mont Jouy. — Lerida et Tortose saisis par les Catalans révoltés. — Siége de Badajoz levé par les ennemis. — Barcelone rendu à l'archiduc ; la garnison prisonnière de guerre. — Retour de Fontainebleau par Villeroy et Sceaux. — Couronnement de Stanislas en Pologne. — Mort du fameux Tekeli. — Prises de mer ; Saint-Paul tué. — Cruelle méprise de la Feuillade. — Augmentation des compagnies ; nouveaux régiments ; force milice. — Idée de nos ministres bien différente sur la paix. — Aguilar à Paris ; sa mission, son caractère, sa fortune. — Ordres d'Espagne devenus compatibles avec ceux de la Toison et du Saint-Esprit. — Ronquillo gouverneur du conseil de Castille. — Duc de Noailles en Roussillon. — Mort des deux fils du duc de Beauvillier ; piété du père et de la mère. — Jésuites emportent la cure de Brest devant le Roi. — Retour de Marsin, Villars et Villeroy. — Surville à la Bastille. — Roquelaure tâche de se justifier au Roi ; sa femme. — Mariage du fils aîné de Tessé avec la fille de Bouchu, du duc de Duras avec Mlle de Bournonville, de Listenois avec une fille de la comtesse de Mailly. — Folies de la duchesse du Maine. — Duc de Berry délivré de ses gouverneurs. — Montmélian rendu par les ennemis. — Aventure étrange de l'évêque de Metz.

Deux personnes fort différentes moururent en ce même temps : la première présidente Lamoignon et Ninon. Mme de Lamoignon (car ces avocats renforcés, et qui, du barreau, où ils gagnoient leur vie il n'y a pas longtemps, sont devenus des magistrats considérables, ont pris le *de*), Mme de Lamoignon, dis-je, étoit Potier, fille du secrétaire d'État Ocquerre, frère de cet évêque de Beauvais qui pensa quelques jours être premier ministre, à la mort de Louis XIII, et que le cardinal Mazarin culbuta. Elle étoit

sœur du père du président de Novion, qui succéda à son mari à la place de premier président, et mère de Lamoignon, président à mortier à Paris, de Basville, conseiller d'État, intendant ou plutôt roi de Languedoc, de Mme de Broglia[1], dont le mari et le second fils sont devenus depuis si peu maréchaux de France, et de la défunte femme d'Harlay qui succéda à Novion son cousin germain, lorsque, comme je l'ai rapporté, il fut chassé en 1689 de la place de premier président. Lamoignon, beau, agréable, et sachant fort le monde et l'intrigue, avec tous les talents extérieurs, avoit brillé au conseil dans la place de maître des requêtes. On a vu comment, par l'adresse des ministres, qui craignoient l'humeur de Novion, il refusa, à l'instigation de sa maîtresse, à qui ils donnèrent gros, la place de premier président, vacante en 1658 par la mort de Bellièvre, et y portèrent Lamoignon. Les grâces de sa personne, son affabilité, le soin qu'il prit de se faire aimer du barreau et des magistrats, une table éloignée de la frugalité de ses prédécesseurs, son attention singulière à capter les savants de son temps, à les assembler chez lui à certains jours, à les distinguer, quels qu'ils fussent, lui acquirent une réputation qui dure encore, et qui n'a pas été inutile à ses enfants. Il est pourtant vrai qu'à lui commença la corruption de cette place, qui ne s'est guère interrompue jusqu'à aujourd'hui. Pour Lamoignon, j'en raconterai ici un seul trait, parce qu'il est historique et curieux.

Il se fit à Saint-Germain une grande partie de chasse. Alors c'étoient les chiens et non les hommes qui prenoient les cerfs ; on ignoroit encore ce nombre immense de chiens, de chevaux, de piqueurs, de relais et de routes à travers les pays. La chasse tourna du côté de Dourdan, et se forlongea si bien que le Roi s'en revint extrêmement tard, et laissa la chasse. Le comte de Guiche, le comte depuis duc du Lude, Vardes, M. de Lauzun, qui me l'a conté, je ne

1. Le manuscrit porte bien *Broglia*, et non *Broglie*.

sais plus qui encore, s'égarèrent, et les voilà à la nuit noire à ne savoir où ils étoient. A force d'aller sur leurs chevaux recrus, ils avisèrent une lumière; ils y allèrent, et à la fin arrivèrent à la porte d'une espèce de château. Ils frappèrent, ils crièrent, ils se nommèrent, et demandèrent l'hospitalité. C'étoit à la fin de l'automne, et il étoit entre dix et onze heures du soir. On leur ouvrit; le maître vint au-devant d'eux, les fit débotter et chauffer, fit mettre leurs chevaux dans son écurie, et pendant de temps-là leur fit préparer à souper, dont ils avoient grand besoin. Le repas ne se fit point attendre; il fut excellent, et le vin de même, de plusieurs sortes; le maître poli, respectueux, ni cérémonieux ni empressé, avec tout l'air et les manières du meilleur monde. Ils surent qu'il s'appeloit Fargues, et la maison Courson, qu'il y étoit retiré, qu'il n'en étoit point sorti depuis plusieurs années, qu'il y recevoit quelquefois ses amis, et qu'il n'avoit ni femmes[1] ni enfants. Le domestique leur parut entendu, et la maison avoir un air d'aisance. Après avoir bien soupé, Fargues ne leur fit point attendre leurs lits : ils en trouvèrent chacun un parfaitement bon, ils eurent chacun leur chambre, et les valets de Fargues les servirent très-proprement. Ils étoient fort las, et dormirent longtemps. Dès qu'ils furent habillés, ils trouvèrent un excellent déjeuner servi, et au sortir de table, leurs chevaux prêts, aussi refaits qu'ils l'étoient eux-mêmes. Charmés de la politesse et des manières de Fargues, et touchés de sa bonne réception, ils lui firent beaucoup d'offres de service, et s'en allèrent à Saint-Germain. Leur égarement y avoit été la nouvelle; leur retour et ce qu'ils étoient devenus toute la nuit en fut une autre.

Ces Messieurs étoient la fleur de la cour et de la galanterie, et tous alors dans toutes les privances du Roi. Ils lui racontèrent leur aventure, les merveilles de leur réception, et se louèrent extrêmement du maître, de sa chère et

1. *Femmes*, au pluriel, tel est bien le texte.

de sa maison. Le Roi leur demanda son nom; dès qu'il l'entendit : « Comment Fargues, dit-il, est-il si près d'ici? » Ces Messieurs redoublèrent de louanges, et le Roi ne dit plus rien. Passé chez la Reine mère, il lui parla de cette aventure, et tous deux trouvèrent que Fargues étoit bien hardi d'habiter si près de la cour, et fort étrange qu'ils ne l'apprissent que par cette aventure de chasse, depuis si longtemps qu'il demeuroit là.

Fargues s'étoit fort signalé dans tous les mouvements de Paris contre la cour et le cardinal Mazarin. S'il n'avoit pas été pendu, ce n'avoit pas été faute d'envie de se venger particulièrement de lui; mais il avoit été protégé par son parti, et formellement compris dans l'amnistie. La haine qu'il avoit encourue, et sous laquelle il avoit pensé succomber, lui fit prendre le parti de quitter Paris pour toujours, afin d'éviter toute noise, et de se retirer chez lui sans faire parler de lui, et jusqu'alors il étoit demeuré ignoré. Le cardinal Mazarin étoit mort; il n'étoit plus question pour personne des affaires passées; mais comme il avoit été fort noté, il craignoit qu'on lui en suscitât quelque autre nouvelle, et pour cela vivoit fort retiré et fort en paix avec tous ses voisins, fort en repos des troubles passés, sur la foi de l'amnistie et depuis longtemps. Le Roi et la Reine sa mère, qui ne lui avoient pardonné que par force, mandèrent le premier président Lamoignon, et le chargèrent d'éplucher secrètement la vie et la conduite de Fargues, de bien examiner s'il n'y auroit point moyen de châtier ses insolences passées et de le faire repentir de les narguer si près de la cour, dans son opulence et sa tranquillité. Ils lui contèrent l'aventure de la chasse, qui leur avoit appris sa demeure, et témoignèrent à Lamoignon un extrême desir qu'il pût trouver des moyens juridiques de le perdre.

Lamoignon, avide et bon courtisan, résolut bien de les satisfaire et d'y trouver son profit. Il fit ses recherches, en rendit compte, et fouilla tant et si bien, qu'il trouva moyen d'impliquer Fargues dans un meurtre commis à Paris au

plus fort des troubles, sur quoi il le décréta sourdement, et un matin l'envoye saisir par des huissiers et mener dans les prisons de la Conciergerie. Fargues, qui depuis l'amnistie étoit bien sûr de n'être tombé en quoi que ce fût de répréhensible, se trouva bien étonné; mais il le fut bien plus, quand par l'interrogatoire il apprit de quoi il s'agissoit. Il se défendit très-bien de ce dont on l'accusoit, et de plus allégua que le meurtre dont il s'agissoit ayant été commis au fort des troubles et de la révolte de Paris dans Paris même, l'amnistie qui les avoit suivis effaçoit la mémoire de tout ce qui s'étoit passé dans ces temps de confusion, et couvroit chacune de ces choses, qu'on n'auroit pu suffire ni exprimer[1] à l'égard de chacun, suivant l'esprit, le droit, l'usage et l'effet, non mis en doute aucun jusqu'à présent, des amnisties. Les courtisans distingués qui avoient été si bien reçus chez ce malheureux homme firent toutes sortes d'efforts auprès de ses juges et auprès du Roi; mais tout fut inutile. Fargues eut très-promptement la tête coupée, et sa confiscation donnée en récompense au premier président. Elle étoit fort à sa bienséance, et fut le partage de son second fils : il n'y a guère qu'une lieue de Basville à Courson. Ainsi le beau-père et le gendre s'enrichirent successivement dans la même charge, l'un du sang de l'innocent, l'autre du dépôt que son ami lui avoit confié à garder, qu'il déclara ensuite au Roi, qui le lui donna, et dont il sut très-bien s'accommoder. Novion, qui fut entre-deux depuis 1677 jusqu'en 1688, ne fut chassé que pour avoir sans cesse vendu la justice, comme je l'ai raconté en son lieu. Nous verrons en leur temps leurs successeurs; ce n'est pas encore celui d'en parler. La première présidente Lamoignon mourut dans une grande et longue piété; avec tant d'enfants bien pourvus, elle ne laissa pas de mourir avec plus [de] quinze cent mille livres de bien.

Ninon, courtisane fameuse, et depuis que l'âge lui eut

1. Nous reproduisons textuellement le manuscrit.

fait quitter le métier, connue sous le nom de Mlle de l'Enclos, fut un exemple nouveau du triomphe du vice conduit avec esprit, et réparé de quelque vertu. Le bruit qu'elle fit, et plus encore le désordre qu'elle causa parmi la plus haute et la plus brillante jeunesse, força l'extrême indulgence que, non sans cause, la Reine mère avoit pour les personnes galantes et plus que galantes de lui envoyer un ordre de se retirer dans un couvent. Un de ces exempts de Paris lui porta la lettre de cachet; elle la lut, et remarquant qu'il n'y avoit point de couvent désigné en particulier : « Monsieur, dit-elle à l'exempt sans se déconcerter, puisque la Reine a tant de bonté pour moi que me laisser le choix du couvent où elle veut que je me retire, je vous prie de lui dire que je choisis celui des grands Cordeliers de Paris, » et lui rendit la lettre de cachet avec une belle révérence. L'exempt, stupéfait de cette effronterie sans pareille, n'eut pas un mot à répliquer, et la Reine la trouva si plaisante qu'elle la laissa en repos. Jamais Ninon n'avoit qu'un amant à la fois, mais des adorateurs en foule, et quand elle se lassoit du tenant, elle le lui disoit franchement et en prenoit un autre : le délaissé avoit beau gémir et parler, c'étoit un arrêt; et cette créature avoit usurpé un tel empire qu'il n'eût osé se prendre à celui qui le supplantoit, trop heureux encore d'être admis sur le pied d'ami de la maison. Elle a quelquefois gardé à son tenant, quand il lui plaisoit fort, fidélité entière pendant toute une campagne.

La Châtre, sur le point de partir, prétendit être de ces heureux distingués. Apparemment que Ninon ne lui promit pas bien nettement. Il fut assez sot, et il l'étoit beaucoup, et présomptueux à l'avenant, pour lui en demander un billet; elle le lui fit : il l'emporta et s'en vanta fort. Le billet fut mal tenu, et à chaque fois qu'elle y manquoit : « Oh! le bon billet, s'écrioit-elle, qu'a là la Châtre! » Son fortuné à la fin lui demanda ce que cela vouloit dire; elle le lui expliqua; il le conta, et accabla la Châtre d'un ridicule qui gagna jusqu'à l'armée où il étoit.

Ninon eut des amis illustres de toutes les sortes, et eut tant d'esprit qu'elle se les conserva tous, et qu'elle les tint unis entre eux, ou pour le moins sans le moindre bruit. Tout se passoit chez elle avec un respect et une décence extérieure que les plus hautes princesses soutiennent rarement avec des foiblesses. Elle eut de la sorte pour amis tout ce qu'il y avoit de plus trayé et de plus élevé à la cour, tellement qu'il devint à la mode d'être reçu chez elle, et qu'on avoit raison de le desirer par les liaisons qui s'y formoient : jamais ni jeu, ni ris élevé, ni disputes, ni propos de religion ou de gouvernement; beaucoup d'esprit et fort orné, des nouvelles anciennes et modernes, des nouvelles de galanterie, et toutefois sans ouvrir la porte à la médisance; tout y étoit délicat, léger, mesuré, et formoit les conversations, qu'elle sut soutenir par son esprit et par tout ce qu'elle savoit de faits de tout âge, la considération, chose étrange, qu'elle s'étoit acquise, le nombre et la distinction de ses amis et de ses connoissances, quand les charmes cessèrent de lui attirer du monde, quand la bienséance et la mode lui défendit de plus mêler le corps avec l'esprit. Elle savoit toutes les intrigues de l'ancienne et de la nouvelle cour, sérieuses et autres; sa conversation étoit charmante; désintéressée, fidèle, secrète, sûre au dernier point; et, à la foiblesse près, on pouvoit dire qu'elle étoit vertueuse et pleine de probité. Elle a souvent secouru ses amis d'argent et de crédit, est entrée pour eux dans des choses importantes, et gardé[1] très-fidèlement des dépôts d'argent et des secrets considérables qui lui étoient confiés. Tout cela lui acquit de la réputation et une considération tout à fait singulière.

Elle avoit été amie intime de Mme de Maintenon tout le temps que celle-ci demeura à Paris; Mme de Maintenon n'aimoit pas qu'on lui parlât d'elle, mais elle n'osoit la désavouer; elle lui a écrit de temps en temps, jusqu'à sa

1. Et a gardé.

mort, avec amitié. L'Enclos, car Ninon avoit pris ce nom depuis qu'elle eût[1] quitté le métier de sa jeunesse longtemps poussée, n'y étoit pas si réservée avec ses amis intimes, et quand il lui est arrivé de s'intéresser fortement pour quelqu'un ou pour quelque chose, ce qu'elle savoit rendre rare et bien ménager, elle en écrivoit à Mme de Maintenon, qui la servoit efficacement et avec promptitude; mais depuis sa grandeur, elles ne se sont vues que deux ou trois fois, et bien en secret.

L'Enclos avoit des reparties admirables; il y en a deux entre autres au dernier maréchal de Choiseul qui ne s'oublient point : l'une est une correction excellente, l'autre un tableau vif d'après nature. Choiseul, qui étoit de ses anciens amis, avoit été galant et bien fait. Il étoit mal avec M. de Louvois, et il déploroit sa fortune, lorsque le Roi le mit, malgré le ministre, de la promotion de l'ordre de 1688. Il ne s'y attendoit en façon du monde, quoique de la première naissance et des plus anciens et meilleurs lieutenants généraux. Il fut donc ravi de joie, et se regardoit avec plus que de la complaisance paré de son cordon bleu. L'Enclos l'y surprit deux ou trois fois; à la fin, impatientée : « Monsieur le comte, lui dit-elle devant toute la compagnie, si je vous y prends encore, je vous nommerai vos camarades. » Il y en avoit eu en effet plusieurs à faire pleurer, mais quels et combien en comparaison de ceux de 1724, et de quelques autres encore depuis! Le bon maréchal étoit toutes les vertus mêmes, mais peu réjouissantes et avec peu d'esprit. Après une longue visite, l'Enclos bâille, le regarde, puis s'écrie :

> Seigneur, que de vertus vous me faites haïr![2]

qui est un vers de je ne sais plus quelle pièce de théâtre. On peut juger de la risée et du scandale. Cette saillie pourtant ne les brouilla point.

1. Saint-Simon a bien écrit *eût* (*eust*), au subjonctif.

2. O Ciel, que de vertus vous me faites haïr!
(CORNEILLE, *Pompée*, dernier vers du troisième acte.)

L'Enclos passa de beaucoup quatre-vingts ans, toujours saine, visitée, considérée. Elle donna à Dieu ses dernières années, et sa mort fit une nouvelle. La singularité unique de ce personnage m'a fait étendre sur elle.

Rossignol, président aux requêtes du Palais, mourut en ce même temps. Son père avoit été le plus habile déchiffreur de l'Europe. Je ne sais comment il s'avisa de s'appliquer à une connoissance jusqu'à lui si cachée, ni comment M. de Louvois le connut et l'employa à ce talent. Aucun chiffre ne lui échappoit, il y en avoit qu'il lisoit tout de suite. Cela lui donna beaucoup de particuliers avec le Roi et en fit un homme important. Il instruisit son fils dans cette science, il y devint habile, mais non pas au point de son père. C'étoient d'honnêtes gens et modestes, qui l'un et l'autre tirèrent gros du Roi, qui même laissa cinq mille livres de pension à sa famille, qui n'étoit pas d'âge à déchiffrer.

Peu de temps après qu'on fut à Fontainebleau, il arriva à Courtenvaux une aventure terrible. Il étoit fils aîné de M. de Louvois, qui lui avoit fait donner, puis ôter, la survivance de sa charge, dont il le trouva tout à fait incapable. Il l'avoit fait passer à Barbezieux, son troisième fils, et il avoit consolé l'aîné par la survivance de son cousin Tilladet, à qui il avoit acheté les Cent-Suisses, qui, après les grandes charges de la maison du Roi, en est sans contredit la première et la plus belle. Courtenvaux étoit un fort petit homme, obscurément débauché, avec une voix ridicule, qui avoit peu et mal servi, méprisé et compté pour rien dans sa famille, et à la cour, où il ne fréquentoit personne, avare et taquin, et quoique modeste et respectueux, fort colère, et peu maître de soi quand il se capriçoit : en tout un fort sot homme, et traité comme tel jusque chez la duchesse de Villeroy et la maréchale de Cœuvres, sa sœur et sa belle-sœur; on ne l'y rencontroit jamais.

Le Roi, plus avide de savoir tout ce qui se passoit et plus curieux de rapports qu'on ne le pouvoit croire,

quoique on le crût beaucoup, avoit autorisé Bontemps, puis Bloin, gouverneurs de Versailles, à prendre quantité de Suisses outre ceux des portes, des parcs et des jardins, et ceux de la galerie et du grand appartement de Versailles et des salons de Marly et de Trianon, qui, avec une livrée du Roi, ne dépendoient que d'eux. Ces derniers étoient secrètement chargés de rôder, les soirs, les nuits et les matins, dans tous les degrés, les corridors, les passages, les privés, et quand il faisoit beau, dans les cours et les jardins, de patrouiller, se cacher, s'embusquer, remarquer les gens, les suivre, les voir entrer et sortir des lieux où ils alloient, de savoir qui y étoit, d'écouter tout ce qu'ils pouvoient entendre, de n'oublier pas combien de temps les gens étoient restés où ils étoient entrés, et de rendre compte de leurs découvertes. Ce manége, dont d'autres subalternes et quelques valets se mêloient aussi, se faisoit assidûment à Versailles, à Marly, à Trianon, à Fontainebleau, et dans tous les lieux où le Roi étoit. Ces Suisses déplaisoient fort à Courtenvaux, parce qu'ils ne le reconnoissoient en rien, et qu'ils enlevoient à ses Cent-Suisses des postes, et des récompenses qu'il leur auroit bien vendues, tellement qu'il les tracassoit souvent. Entre la grande pièce des Suisses et la salle des gardes du Roi à Fontainebleau, il y a un passage étroit entre le degré et le logement occupé lors par Mme de Maintenon, puis une pièce carrée, où est la porte de ce logement, qui, en la traversant droit, donne dans la salle des gardes, et qui a une autre porte sur le balcon qui environne la cour en ovale, lequel communique aux degrés et en beaucoup d'endroits. Cette pièce carrée est un passage public de communication, indispensable à tout le château pour qui ne va point par les cours, et par conséquent fort propre à observer les allants et venants, et par elle-même et par ses communications. Jusqu'à cette année, il y avoit toujours couché quelques gardes du corps et quelques Cent-Suisses, qui, lorsque le Roi entroit et sortoit de chez Mme de Maintenon, s'y mettoient mêlés sous les armes, de sorte que cette

pièce passoit pour une extension de salle des gardes et des Cent-Suisses. Le Roi s'avisa cette année d'y faire coucher des Suisses de Bloin, au lieu de Cent-Suisses et de gardes.

Courtenvaux, sans en parler au capitaine des gardes en quartier, puisqu'on en avoit ôté les gardes aussi bien que les Suisses, eut la sottise de prendre ce changement pour une nouvelle entreprise de ces Suisses sur les siens, et s'en mit en telle colère qu'il n'y eut menaces qu'il ne leur fît, ni pouilles qu'il ne leur chantât. Ils le laissèrent aboyer sans s'émouvoir : ils avoient leurs ordres, et furent assez sages pour ne rien répondre. Le Roi, qui n'en fut averti que sur le soir, au sortir de son souper, entré à son ordinaire dans son grand cabinet ovale, avec ce qui avoit accoutumé de l'y suivre de sa famille et des dames des princesses, qui à Fontainebleau, faute d'autres cabinets, se tenoient toutes dans celui-là autour du Roi, envoya chercher Courtenvaux. Dès qu'il parut dans ce cabinet, le Roi lui parla d'un bout à l'autre sans lui donner loisir d'approcher, mais dans une colère si terrible, et pour lui si nouvelle et si extraordinaire, qu'il fit trembler non-seulement Courtenvaux, mais princes, princesses, dames et tout ce qui étoit dans le cabinet. On l'entendoit de sa chambre. Les menaces de lui ôter sa charge, les termes les plus durs et les plus inusités dans sa bouche, plurent sur Courtenvaux, qui, pâmé d'effroi et prêt à tomber par terre, n'eut ni le temps ni le moyen de proférer un mot. La réprimande finit par lui dire avec impétuosité : « Sortez d'ici ! » A peine en eut-il la force et de se traîner chez lui.

Quelque peu de cas que sa famille fît de lui, elle fut étrangement alarmée; chacun eut recours à quelque protection. Mme la duchesse de Bourgogne, qui aimoit fort la duchesse de Villeroy et la maréchale de Cœuvres, parla de son mieux à Mme de Maintenon, et même au Roi. A la fin il s'apaisa, mais avec avis qu'il chasseroit Courtenvaux à la première de ses sottises, et lui ôteroit sa

charge. Après cela, il osa en reprendre les fonctions. La cause d'une scène si étrange étoit que Courtenvaux avoit mis le doigt sur la lettre à toute la cour, par le vacarme qu'il avoit fait d'un changement dont le motif sautoit aux yeux dès qu'on y prenoit garde; et le Roi, qui cachoit avec le plus grand soin ces espionnages, avoit compté que ce changement ne s'apercevroit pas, et étoit outré de colère du bruit qu'il avoit fait, et qui l'avoit appris et fait sentir à tout le monde. Quoique déjà sans considération, sans agrément, sans familiarité la moindre, il en demeura plus mal avec le Roi, et ne s'en releva de sa vie; sans sa famille, il étoit chassé, et sa charge perdue.

Il mourut en même temps un autre homme, encore plus méprisé, qui fut le comte de Tonnerre. Ce n'est pas que la naissance ou l'esprit lui manquassent, mais tout le reste entièrement. Avec une poltronnerie qui lui faisoit tout souffrir, il s'attiroit cent affaires par son escroquerie et ses bons mots, et il étoit tombé enfin à un point d'abjection qu'on avoit honte de l'insulter quand il disoit quelque sottise. Il avoit été longtemps premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, et il étoit fils du frère aîné de cet évêque de Noyon dont il a été parlé ici plus d'une fois, et frère de l'évêque de Langres dont il le sera encore.

Quoique le combat de Cassan eût été sans aucun fruit, le siége de Turin, si mal à propos annoncé dès l'entrée du printemps, et peut-être aussi peu à propos conçu, n'en demeuroit pas moins résolu. Le Roi, si différent sur la Feuillade de ce qu'on le vit lorsque Chamillart lui en proposa le mariage avec sa fille, ou plutôt occupé de plaire à son ministre par l'endroit qui lui étoit le plus sensible, lui proposa lui-même de charger son gendre de ce grand siége en chef. Chamillart, surpris et comblé, s'en excusa foiblement. Le Roi lui fit des amitiés, lui dit du bien de la Feuillade, et qu'il vouloit essayer des jeunes gens qui montroient des talents et de l'application. Ce choix arrêté, la Feuillade eut ordre de s'approcher de Turin

après le siége de Chivas achevé, et de se préparer pour en faire le siége; il y arriva le 6 septembre. On peut juger que rien ne lui manqua : il y eut soixante bataillons, soixante-dix escadrons, onze cents milliers de poudre, quarante mortiers, quatre-vingts pièces de canon de batterie, et vingt-six autres pièces pour tirer à ricochet, de disposés à ses ordres. Mais il se trouva des difficultés à résoudre, pour lesquelles la Feuillade envoya Dreux, son beau-frère, qui, le jour même que le Roi arriva à Fontainebleau, fut mené par Chamillart lui rendre compte de ce qui l'amenoit chez Mme de Maintenon. Le lendemain ils y retournèrent, et le maréchal de Vauban avec eux, et le surlendemain Dreux s'en retourna trouver la Feuillade.

Vauban fit là une grande action : il s'offrit au Roi, et le pressa de l'envoyer à Turin pour y donner ses conseils, et se tenir dans les intervalles à deux lieues de l'armée, sans s'y mêler de rien quand il y seroit. Il ajouta qu'il mettroit son bâton derrière la porte, qu'il n'étoit pas juste que l'honneur auquel le Roi l'avoit élevé le rendît inutile à son service, et que plutôt que cela fût, il aimeroit mieux le lui rendre. Cette offre romaine ne fut point acceptée : le contraste de Vauban à la Feuillade eût été trop grand et l'obscurcissement de ce dernier trop accablant. La Feuillade, contre l'avis de Vauban, vouloit attaquer par la citadelle, et ne point faire de circonvallation de l'autre côté du Pô.

M. de Vendôme manda par un courrier, arrivé en cadence, qu'il étoit du même avis, que pour les difficultés extérieures, il ne falloit point s'en embarrasser, qu'il n'y avoit rien à craindre du prince Eugène, qu'il étoit de la dernière importance de faire alors le siége de Turin, sans quoi les conquêtes faites sur le duc de Savoie demeureroient inutiles; et il offrit d'envoyer de ses troupes si on n'en avoit pas assez pour le siége. Il fit sa cour au Roi, plut au ministre; ce fut tout : Dreux étoit parti avec l'ordre de ne point faire ce siége. La Feuillade, opiniâtre, dépê-

cha Marignane, qui ne vit point le Roi, et que Chamillart, qui gardoit sa chambre pour un torticolis, renvoya sur-le-champ. A son retour, la Feuillade contremanda tout ce qui lui devoit arriver, retira ce qui l'étoit déjà, quitta la Vénerie, où il s'étoit établi, et envoya un gros détachement à Vendôme.

Le siége de Barcelone étoit mieux concerté; mais l'archiduc y fit une grande perte. Ils emportèrent, le 16 septembre, des ouvrages nouvellement augmentés au mont Jouy. La résistance fut grande; ils y perdirent huit cents hommes, et le prince de Darmstadt, dont il a été tant parlé, y fut tué; mais ces ouvrages coupant toute communication avec la ville, et la garnison du mont Jouy manquant de tout, elle s'ouvrit un passage l'épée à la main, et rentra dans Barcelone, n'ayant perdu à cette belle action que douze ou quinze hommes. Ce fut un grand point pour l'archiduc que d'être maître du mont Jouy. Ce malheur fut incontinent suivi d'un autre : les Catalans révoltés se saisirent de Lerida et de Tortose. D'autre part, vers le Portugal, les ennemis levèrent le siége de Badajoz aux approches de Tessé. Ruvigny, qui portoit le nom de Milord Galloway, y commandoit les Anglois, et y eut un bras emporté. C'étoit un très-bon officier parmi eux, qui se retira en Angleterre et n'a pas servi depuis. Ils furent plus heureux devant Barcelone, qui se rendit le 4 octobre, la garnison prisonnière de guerre, excepté le vice-roi, le duc de Pépoli et quelques officiers distingués : on voulut longtemps douter de cette nouvelle; et beaucoup de cruautés exercées par les Allemands.

Le Roi partit le 26 octobre de Fontainebleau, s'en retournant par Villeroy et par Sceaux, où il séjourna. Il apprit en même temps le couronnement du roi Stanislas Leczinski. Il ne prévoyoit pas alors assurément, et s'il se peut beaucoup moins auparavant, que dans sa chute la plus profonde, sans pain et sans un pouce de terre, il deviendroit beau-père de son héritier, et aussi peu encore de qui seroit cet ouvrage. Il apprit aussi en même temps

la mort du fameux Tekeli, arrivée à Constantinople, jeune encore, mais perdu de goutte et depuis longtemps ne pouvant plus se remuer. Il étoit sur un grand pied de considération et de rang, à peu près comme un grand souverain en asile, et y touchoit fort gros, et très-exactement payé.

La mer auroit été plus heureuse, par la quantité de riches et de grosses prises et de combats particuliers de nos vaisseaux et de nos armateurs, sans la mort de Saint-Paul, qui s'y étoit le plus signalé, et qui fut fort regrettée[1]. Il mourut en se rendant maître d'onze vaisseaux marchands venant de la mer Baltique par la prise de trois gros vaisseaux anglois qui les convoyoient. Cette action se passa le dernier octobre. Saint-Paul ne laissa que trois neveux fort jeunes; le Roi donna des pensions à tous les trois.

La Feuillade, ou son secrétaire, fit une méprise qui coûta bon : il manda au gouverneur d'Acqui de le venir joindre avec sa garnison; au lieu d'Acqui, il mit d'Asti[2], et le gouverneur de cette dernière place obéit. Monsieur de Savoie, incontinent averti d'une évacuation si peu attendue, se saisit d'Asti tout aussitôt, et mit tout le Montferrat à contribution. La Feuillade marcha pour la reprendre; il fallut emporter des postes sur le chemin. En arrivant sur Asti, il trouva toutes les troupes du duc de Savoie et du comte de Staremberg, qui étoient derrière la place, dans laquelle ils firent passer beaucoup de cavalerie et d'infanterie, qui tomba rudement sur la tête de la petite armée que la Feuillade amenoit. On fit fort valoir qu'il mit pied à terre à la tête des grenadiers, qu'il rétablit le combat, qu'il poussa les ennemis jusque sur la contrescarpe, qu'il prit deux étendards; on ne se vanta point de la perte, et on mit sur le compte des pluies et du débordement des rivières la retraite qu'il fit d'Asti, où il étoit arrivé pour en faire le siége, mais où il avoit trouvé ce combat à soute-

1. *Regrettée* se rapporte à *la mort*.
2. Dans le cours de cet alinéa, Saint-Simon a écrit tantôt *Asti*, tantôt *Ast*.

nir, à Casal, où son dessein n'avoit pas été d'aller. On perdit à ce combat d'Asti Imécourt et force gens, et Asti demeura au duc de Savoie.

Les pertes d'hommes en Allemagne et en Italie, plus grandes par les hôpitaux que par les actions, firent prendre le parti d'une augmentation de cinq hommes par compagnies, et d'une levée de vingt-cinq mille hommes de milice, laquelle fut une grande ruine et une grande désolation dans les provinces. On berçoit le Roi de l'ardeur des peuples à y entrer; on lui en montroit quelques échantillons de deux, de quatre, de cinq à Marly, en allant à la messe, gens bien trayés, et on lui faisoit des contes de leur joie et de leur empressement. J'ai entendu cela plusieurs fois, et le Roi les rendre après en s'applaudissant, tandis que moi, par mes terres et par tout ce qui s'en disoit, je savois le désespoir que causoit cette milice, jusque-là que quantité se mutiloient eux-mêmes pour s'en exempter. Ils crioient et pleuroient qu'on les menoit périr; et il étoit vrai qu'on les envoyoit presque tous[1] en Italie, dont il n'en étoit jamais revenu un seul. Personne ne l'ignoroit à la cour : on baissoit les yeux en écoutant ces mensonges et la crédulité du Roi, et après on s'en disoit tout bas ce qu'on pensoit d'une flatterie si ruineuse. On donna aussi quantité de régiments à lever, ce qui fit une foule étrange de colonels et d'états-majors à payer, qui fut d'un grand préjudice, au lieu de donner un bataillon et un escadron de plus aux régiments déjà faits, qui en auroient bientôt pris l'esprit, et n'auroient point eu l'inconvénient des nouvelles troupes et de petits régiments, qui par leur peu de nombre se détruisent promptement.

Je voyois souvent Caillières; il avoit pris de l'amitié pour moi, et je trouvois une grande instruction avec lui. Hochstedt, Gibraltar, Barcelone, la triste campagne de Tessé, la révolte de la Catalogne et des pays voisins, les misérables succès de l'Italie, l'épuisement de l'Espagne,

1. Le manuscrit porte *toutes*, au féminin.

celui de la France qui se faisoit fort sentir d'hommes et d'argent, l'incapacité de nos généraux, que l'art de la cour protégeoit contre leurs fautes, toutes ces choses me firent faire des réflexions. Je pensai qu'il étoit temps, avant de courir les risques de tomber plus bas, de finir la guerre, et qu'elle se pouvoit terminer en donnant à l'archiduc ce que nous pourrions difficilement soutenir, et faisant un partage qui n'auroit pas l'inconvénient de ne pouvoir soutenir le nôtre, comme celui du traité de partage fait d'abord en Angleterre, et accepté jusqu'au testament de Charles II, et un partage qui laisseroit Philippe V un grand roi en lui donnant toute l'Italie, excepté ce qu'y tenoient le grand-duc et les républiques de Venise et de Gênes, l'État ecclésiastique et Naples et Sicile, trop éloignés et coupés du reste par l'État du Pape; avoir pour le Roi la Lorraine et quelques autres arrondissements, et placer ailleurs les ducs de Savoie, de Lorraine, de Parme et de Modène. J'en fis le plan dans ma tête sans l'écrire, et je le dis à Caillières, plutôt pour m'instruire que par croire avoir rien imaginé de fort bon et de praticable; je fus surpris de le lui voir goûter. Il m'exhorta à le mettre sur du papier, et à le montrer comme un projet aux trois ministres avec qui j'étois dans une liaison intime. Je résistai plusieurs jours; enfin, pressé par Caillières, je lui promis d'en parler à ces Messieurs, mais je ne pus me résoudre de rien mettre par écrit. M. de Beauvillier, à qui j'en parlai le premier, trouva ce plan fort bon et fort raisonnable; M. de Chevreuse aussi : ils voulurent que j'en parlasse aux deux autres. Le contraste de leur réponse perdroit trop si la modestie m'empêchoit de rapporter leur réponse, qui les peint tous deux au naturel. Le chancelier me répondit, après m'avoir écouté fort attentivement, qu'il voudroit me baiser au cul et que cela fût exécuté, et Chamillart, avec gravité, que le Roi ne céderoit pas un moulin de toute la succession d'Espagne. Dès lors je compris l'étourdissement où nous étions, et combien les suites en étoient à craindre.

Vers la fin de novembre, arriva le comte d'Aguilar à Paris, qui fut présenté au Roi par le duc d'Albe. Le roi d'Espagne l'envoyoit au Roi pour lui persuader le siége de Barcelone, et de trouver bon qu'il le fît en personne, avec le secours des vaisseaux et des troupes du Roi. Aguilar ne réussit que trop dans sa commission, au malheur des deux couronnes, et qui mit celle du roi d'Espagne dans le plus extrême péril. Il étoit ou prétendoit être Manrique de Lara, grand d'Espagne par sa mère, et fils unique de ce comte de Frigilliane dont il a été parlé à l'occasion du testament de Charles II, et qui en apprit publiquement les dispositions à l'ambassadeur de l'Empereur d'une manière si cruelle et si plaisante, comme je l'ai raconté alors. Il y auroit bien des choses curieuses et singulières à raconter de ce comte de Frigilliane, qui disoit de soi-même qu'il seroit le plus méchant homme d'Espagne et le plus laid, s'il n'avoit pas un fils. Ce dernier étoit jeune, plein d'ambition, de ruse, de fausseté, de noirceur. Je ne sais si la similitude avoit fait cette union, mais le duc de Noailles et lui avoient lié une amitié étroite en Espagne, qui a toujours duré, intime et avec une confiance entière; en sus de son ami, le premier homme d'Espagne en capacité, et le premier aussi en esprit et à être dangereux dans une cour; grand poltron, grand pillard, et ne put pourtant s'enrichir. Les premières places lui passèrent successivement par les mains : jamais content d'aucune, et pas une aussi ne lui demeura. Il étoit lors l'un des quatre capitaines des gardes du corps, et fut successivement colonel du régiment des gardes espagnoles, chef des finances, et plus longtemps de la guerre, avec tout pouvoir, capitaine général et commandant en chef, gentilhomme de la chambre et favori, enfin conseiller d'État, c'est-à-dire ministre, et tout cela rapidement, toujours craint et généralement haï. Il a passé les vingt dernières années de sa vie en disgrâce, presque toujours exilé à sa commanderie de Saint-Jacques, à plus de quarante lieues de Madrid, et de lieues d'Espagne, et d'ailleurs éloignée de

tout. Il y aura plus d'une fois lieu de parler de lui. Cette commanderie étoit de plus de trente mille livres de rente, affectée au chancelier de l'ordre.

Aguilar, qui avoit la Toison, brigua cette place de chancelier, l'obtint, et quitta la Toison, alors incompatible. Le duc de Frias, qu'on connoît mieux sous le nom de connétable de Castille, le même dont j'ai parlé, fut si indigné de cette action, que par rodomontade il remit sa croix de Saint-Jacques avec une commanderie de vingt mille livres de rente qu'il avoit, et demanda et eut la Toison qu'Aguilar avoit quittée. Ces grosses commanderies, assez communes dans les trois ordres d'Espagne, faisoient négliger la Toison aux seigneurs espagnols, qui étoit répandue aux grands seigneurs sujets ou affectionnés à l'Espagne, en Italie et aux Pays-Bas, qui en étoient fort avides, outre quelques-unes que l'Empereur demandoit pour des seigneurs principaux qui le servoient. Mais douze ou quinze ans depuis l'avénement de Philippe V à la couronne, ils ont trouvé moyen de s'accommoder avec Rome, qui a rendu ces trois ordres compatibles, en payant tous les cinq ans une modique annate sur leurs commanderies quand ils ont d'autres ordres, dont ils obtiennent encore de fortes remises. Depuis cette invention, les plus grands seigneurs d'Espagne sont devenus fort empressés pour la Toison, et peut-être plus encore pour l'ordre du Saint-Esprit.

En ce même temps, Ronquillo, dont j'ai parlé, fut fait gouverneur du conseil de Castille.

Tout étant réglé avec Aguilar pour le siége de Barcelone, le duc de Noailles, qui n'avoit pu faire les deux dernières campagnes, et qui se portoit mieux, aiguillonné par l'exemple de la Feuillade et par celui de son père, voulut se servir du même chausse-pied pour arriver rapidement au commandement des armées. Il demanda d'aller commander dans son gouvernement de Roussillon, l'obtint, et se hâta de s'y rendre, pour l'exercer quelque temps avant d'être effacé en servant au siége de Barcelone.

Je partageai en même temps, avec la plus sensible amertume, le malheur de M. et de Mme de Beauvillier. Il avoit[1] deux fils de seize et dix-sept ans, bien faits et qui promettoient toutes choses. L'aîné venoit d'avoir un régiment sans avoir eu d'autre emploi, et le cadet en alloit avoir un autre. Le cadet mourut de la petite vérole à Versailles, le 25 novembre; la même maladie commençoit à prendre à l'aîné, qui en mourut aussi, le 2 décembre. Le père et la mère, pénétrés de douleur à la mort du premier, allèrent sur-le-champ en faire un sacrifice à la messe, et y communièrent l'un et l'autre; à la mort de l'autre, ils eurent la même foi, le même courage, la même piété. Leur affliction fut extrême, et ce ver rongeur dura le reste de leur vie. L'extérieur n'en changea point : M. de Beauvillier continua ses fonctions ordinaires. Pour chez lui, il se donna relâche, et pendant quelques jours ne vit que sa plus étroite famille et ses plus intimes amis. Je ne connois point de sermon si touchant que la douleur et la résignation profonde de l'un et de l'autre; leur sensibilité entière, sans rien prendre sur leur soumission et leur abandon à Dieu; un silence, un extérieur doux, apparemment tranquille, mais concentré, et toujours quelques paroles de vie, qui sanctifioient leurs larmes. Après les premiers temps, je détournois doucement la conversation quand M. de Beauvillier me parloit de ses enfants; il s'en aperçut, et me dit que je croyois bien faire pour détourner l'objet de la douleur, qu'il m'en remercioit, mais qu'[il] y avoit un si petit nombre de personnes à qui il se permît d'en parler, qu'il me prioit d'en continuer le discours quand il m'en parleroit, parce que cela le soulageoit, et qu'il ne le faisoit que quand il s'en sentoit pressé; je lui obéis, et très-souvent tête à tête il m'en parloit, et je vis en effet que de continuer avec lui là-dessus le soulageoit. Son gendre n'étoit pas tourné à lui donner de la consolation : il tenoit toujours sa femme à Paris; et toutes les autres

1. Le duc de Beauvillier avoit...

filles de M. de Beauvillier étoient religieuses. Je n'aurai que trop occasion de parler du duc de Mortemart.

Les jésuites cherchoient depuis longtemps à s'emparer de la cure de Brest, et d'en faire un bon bénéfice. Ils en trouvèrent la jointure, et ils ne la manquèrent pas; mais ils y trouvèrent aussi tous les habitants si opposés, qu'ils ne les purent gagner avec toutes leurs douces et fines industries. Ils se gardèrent bien de commettre leur affaire à aucun tribunal : ils obtinrent une évocation pour être jugés devant le Roi. Quel que fût leur crédit et le desir du Roi de leur accorder toutes leurs demandes, il fut impossible de briser toute règle et toute équité devant eux. Le Roi pourtant, de son autorité, leur accorda la cure, mais avec des modifications qui ne leur plurent pas, et qui ne consolèrent pas les habitants d'avoir de tels pasteurs malgré eux.

Les armées de Flandres et l'Allemagne étant séparées, Marsin et peu après Villars arrivèrent. Le maréchal de Villeroy fut le dernier; il prit son temps de paroître la nuit de Noël pendant matines. Le Roi lui fit une réception dont il fut d'autant plus content qu'elle fut plus publique, et qu'il avoit fait bien du brouhaha en entrant. Il s'occupa le reste de l'office à galantiser les dames, à recevoir les compliments de ce qu'il y avoit là de principal, les respects des autres, et à battre la mesure de la meilleure grâce du monde, avec une justesse que lui-même admiroit.

Surville, dont l'affaire en vieillissant ne devenoit pas meilleure, fut amené d'Arras à la Bastille, la Barre demeurant en pleine liberté.

Roquelaure eut, peu après son retour, une petite audience du Roi, pour se justifier de sa négligence à garder les lignes, de sa fuite et de tout le désordre qui s'en étoit suivi. Le Roi, épris de Mlle de Laval, fille d'honneur de Madame la Dauphine, la maria à Biran, fils de Roquelaure, duc à brevet, moyennant un autre brevet de duc pour lui. On n'oubliera guère le bon mot qui lui échappa, en

nombreuse compagnie, à la naissance de sa fille aînée : « Mademoiselle, dit-il, soyez la bienvenue, je ne vous attendois pas sitôt. » En effet, elle ne s'étoit pas fait attendre. C'étoit un plaisant de profession, qui, avec force bas comique, en disoit quelquefois d'assez bonnes, et jusque sur soi-même, comme on le voit ici. Le Roi eut toujours de la considération et de la distinction pour Mme de Roquelaure, née aussi plus que personne que j'aie connu pour cheminer dans une cour. Il ne put enfin résister à ses peines sur la situation de son mari : on verra bientôt de quelle façon il fut tiré du service pour toujours. Elle n'apporta pas un écu en mariage dans une maison fort obérée; son art et son crédit la rendirent une des plus solidement riches; mais la beauté heureuse étoit sous Louis XIV la dot des dots, dont Mme de Soubise est bien un autre exemple.

Vers la fin de l'année, Tessé maria son fils aîné à la fille de Bouchu, conseiller d'État, duquel j'ai parlé il n'y a pas longtemps. Ce fut le contraire de celui de Mme de Roquelaure : ni esprit, ni art, ni naissance, ni beauté, mais des écus sans nombre, et c'est ce qu'il falloit à Tessé.

Le duc de Duras en fit un plus assorti : il épousa Mlle de Bournonville, dont tout le bien, qui étoit fort grand, étoit acquis par la mort de son père et de sa mère. Elle étoit à Paris dans un couvent; la maréchale de Noailles l'avoit souvent chez elle à la cour pour les bals, où elle dansoit à ravir. Jamais personne ne représenta mieux la déesse de la Jeunesse; elle en avoit tous les agréments et toute la gaieté. La maréchale en fit tellement comme de sa fille, qu'elle la maria chez elle, et y logea et nourrit les mariés. Qui l'auroit dit au maréchal de Duras, qui haïssoit le maréchal de Noailles et qui le ménageoit si peu ?

Listenois épousa aussi vers le même temps une fille de la comtesse de Mailly. Ces deux mariages, signés et déclarés les derniers jours de cette année, ne furent célébrés que les premiers jours de la suivante. Mme du Maine depuis longtemps avoit secoué le joug de l'assiduité, de la com-

plaisance et de tout ce qu'elle appeloit contrainte; elle ne se soucioit ni du Roi ni de Monsieur le Prince, qui n'auroit pas [été] bien reçu à contrarier où le Roi ne pouvoit plus rien, qui étoit entré dans les raisons de M. du Maine. A la plus légère représentation il essuyoit toutes les hauteurs de l'inégalité du mariage, et souvent, pour des riens, des humeurs et des vacarmes, qui avec raison lui firent tout craindre pour sa tête. Il prit donc le parti de la laisser faire, et de se laisser ruiner en fêtes, en feux d'artifices, en bals et en comédies, qu'elle se mit à jouer elle-même en plein public, et en habits de comédienne, presque tous les jours à Clagny, maison près Versailles et comme dedans, superbement bâtie pour Mme de Montespan, qui l'avoit donné[1] à M. du Maine depuis qu'elle n'approchoit plus de la cour.

A la fin de l'année, M. le duc de Berry fut délivré de ses gouverneurs. Jamais jeune homme ne fut si aise.

Enfin Montmélian, bloqué depuis si longtemps, se rendit le 12 décembre. On prit le bon parti aussitôt après de le faire sauter.

L'année finit et la suivante commença par un cruel fracas sur l'évêque de Metz. Jamais aventure si éclatante ni plus ridicule. Un enfant de chœur, qu'on dit après être chanoine de l'Église de Metz, fils d'un chevau-léger de la garde, sortit fuyant et pleurant de l'appartement de Monsieur de Metz, où il étoit seul pendant que ses domestiques dînoient, et s'alla plaindre à sa mère d'avoir été fouetté cruellement par Monsieur de Metz. De ce fouet fort indiscret et, s'il fut vrai, fort peu du métier d'un évêque, des gens charitables voulurent faire entendre pis, et le chapitre de la cathédrale à s'émouvoir et à instrumenter. Le chevau-léger accourut en poste à Versailles, où il se jeta aux pieds du Roi avec un placet, demandant justice et réparation. La maréchale de Rochefort m'envoya chercher partout, m'apprit l'aventure, et me pria de prévenir Cha-

1. *Donné*, au masculin, se rapportant à *Clagny*.

millart, qui avoit Metz dans son département, et de ne rien oublier pour l'engager à servir efficacement Monsieur de Metz dans une affaire si cruelle que ses ennemis lui suscitoient, et qui intéressoit l'honneur de toute sa famille. Je m'en acquittai sur-le-champ, et Chamillart, naturellement obligeant, s'y porta le mieux du monde. Il se fit donc ordonner par le Roi d'écrire à l'intendant de Metz d'assoupir cette affaire, et de faire en sorte qu'il n'en fût plus parlé. Mais le cardinal de Coislin, averti à Orléans de ce fracas, qui étoit l'honneur, la piété et la pureté même, accourut dans l'instant qu'il l'apprit, et supplia le Roi, pour lui et pour son neveu, que l'affaire fût éclaircie, qu'on punît ceux qui méritoient de l'être, que si c'étoit son neveu, il perdît son évêché et sa charge, dont il étoit indigne; mais qu'il étoit juste aussi, s'il étoit innocent, que la réparation de la calomnie fût publique, et proportionnée à la méchaneté qu'on lui avoit voulu faire. L'affaire dura depuis Noël, que le cardinal de Coislin arriva, jusqu'au 18 janvier, que le Roi ordonna que le chevau-léger, avec toute sa famille, iroit demander pardon en public à Monsieur de Metz chez lui, dans l'évêché, et que les registres du chapitre de la cathédrale seroient visités, et tout ce qui pouvoit y avoir été mis et qui pouvoit blesser Monsieur de Metz entièrement tiré et ôté; tellement que ce vacarme, épouvantabe d'abord, s'en alla bientôt en fumée.

Le rare est que Monsieur de Metz s'étoit fait prêtre de concert avec son oncle, malgré et à l'insu de son père, qui le vouloit marier, voyant le marquis de Coislin, son fils aîné (et il n'avoit que ces deux-là), impuissant plus que reconnu depuis son mariage. On crut donc que l'abbé de Coislin, qui avoit une petite abbaye et la survivance de son oncle, se sentant impuissant comme son frère, n'avoit pas voulu, comme lui, s'exposer au mariage, et que cette raison l'en avoit encore plus éloigné que la peur de mourir de faim, encore plus que son frère. La vérité est qu'il n'avoit que si peu de barbe qu'on pouvoit dire qu'il n'en

avoit point, et qu'encore que sa vie n'eût jamais été ni dévote ni bien mesurée, on n'avoit jamais pu attaquer ses mœurs. La suite de sa vie, toujours singulière, parce qu'il l'étoit beaucoup, et qui a été infiniment réglée, appliquée à son diocèse jusqu'à sa mort, arrivée en 1733, et toute éclatante des plus grandes et des meilleures œuvres en tous genres, et cachées et publiques, a magnifiquement démenti ou l'imprudence ou le guet-apens dont son oncle et lui pensèrent mourir de douleur, et dont la santé du premier ne s'est jamais bien rétablie.

CHAPITRE XVII.

Mon procès de Brissac. — Deux fortes difficultés à succéder à la dignité de Brissac. — Cossé reçu duc et pair de Brissac. — État et reprises de mon procès de Brissac. — Voyage à Rouen. — Singulière attention du Roi. — Intimité de tout temps et jamais interrompue entre le duc d'Humières et moi; ingratitude de Brissac. — Course à Marly; service de la Vrillière. — Je gagne mon procès. — M. et Mme d'Hocqueville. — Fortunes nées de ce procès. — Anecdote sur l'abbé, depuis cardinal, de Polignac.

Je n'ai pas cru devoir interrompre le fil des événements de cette année par le récit d'un événement particulier à moi, qui pourroit même ne tenir ici aucune place, sans le rapport qui se trouvera des semences qui s'y jetèrent fort naturellement à des affaires plus importantes, qui se développeront dans la suite. On a vu ci-devant, p. 172[1], les difficultés que le comte de Cossé rencontra à succéder à la dignité du duc de Brissac, son cousin germain et mon beau-frère, combien peu j'avois de raisons de famille de m'intéresser pour lui, avec qui d'ailleurs je n'avois aucune liaison, et que néanmoins l'intérêt de la continuation de nos dignités dans nos maisons, et que leur durée ne dépendît pas du mauvais état d'une succession, de l'humeur des créanciers et de la fantaisie des hommes, me fit

1. Pages 153-158 de notre tome II.

prendre l'intérêt de Cossé, jusqu'à faire ma partie pour lui avec plusieurs des principaux pairs, que j'excitai et que j'entraînai, contre un nombre d'autres, qui très-mal à propos touchés de gagner un rang d'ancienneté (et Brissac est antérieur à moi), s'étoient unis pour l'extinction de cette pairie, et m'avoient fait parler pour m'unir à eux, et qui furent arrêtés tout court par l'union contraire que j'avois faite aussitôt. Maintenant il faut dire qu'outre toutes les raisons de mécontentement que j'avois d'un beau-frère qui avoit été le fléau de ma sœur, au point que leur séparation ne put se faire que par l'intervention de Monsieur le Prince le héros, qui se chargea des pièces pour les représenter si jamais M. de Brissac vouloit revenir contre cette séparation, et qui l'auroient mené personnellement bien loin, laquelle fut homologuée au Parlement et constamment tenue, j'avois un procès contre mon beau-frère depuis la mort de ma sœur, et depuis la sienne avec ses représentants, où il s'agissoit de cinq cent mille livres. Ma sœur, morte en 1683, m'avoit fait son légataire universel; MM. de la Reynie et Fieubet, deux conseillers d'État si connus, exécuteurs de son testament, et M. Bignon, autre conseiller d'État, aussi fort considéré, élu en justice mon tuteur pour cette succession pendant ma minorité, sans que pas un des trois eussent avec nous la moindre parenté. M. de Brissac, et après lui ses représentants, me demandoient cent mille écus; je prétendois n'en rien devoir, et je leur demandois au contraire deux cent mille francs restants des six cent mille de la dot de ma sœur. Cette créance si privilégiée, si elle étoit déclarée bonne, étoit antérieure à tous les créanciers personnels de mon beau-frère, et faisoit porter à faux pour autant de leurs créances par la multitude qu'il y en avoit. M. de Cossé, qui ne pouvoit être duc qu'en vertu de son héritage, étoit donc obligé de les payer tous : il me proposa de passer un acte par lequel il s'engageoit pour mes cinq cent mille livres, en son propre et privé nom, et sa femme avec lui, afin de me mettre hors d'intérêt, quelque succès

qu'eût mon procès. Je ne le voulus point, quelque presse qu'il m'en fît et ceux qui se mêloient de mes affaires.

Je considérai que je le ruinois, non-seulement par un engagement si fort, au cas que je perdisse mon procès, mais que c'étoit un éveil que je donnerois si la chose venoit à être connue, comme il étoit difficile qu'elle ne le fût pas, et que beaucoup de créanciers périclitants forceroient Cossé à faire pour eux la même chose et l'épuiseroient entièrement. J'aimai donc mieux hasarder cinq cent mille livres au jugement qui interviendroit, que me les laisser assurer, quelque certaine qu'en fût l'assurance que Cossé m'en offroit, et par la force de l'acte, et par l'ancienneté de cette créance et son privilége. Cossé se trouva comblé d'une générosité si peu attendue; les maréchales de la Meilleraye et de Villeroy ne le furent pas moins. Je devins le chef de son conseil pour toutes ses démarches; il étoit tous les matins chez moi, et mes gens d'affaires conduisoient les siens pas à pas. Ce ne fut pas sans peines et sans obstacles. Le maréchal de Villeroy lui en aplanit un qui eût ruiné tous nos soins : il lui rendit favorable le premier président Harlay, esclave de la faveur. Le maréchal en brilloit alors, et Harlay, de plus, se trouvoit flatté de sa parenté proche : la mère du premier maréchal de Villeroy, grand'mère de celui-ci, étoit Harlay, fille du célèbre Sancy.

Deux difficultés capitales étoient en ses mains, gouvernant comme il faisoit le Parlement à baguette. La maréchale de Villeroy, sœur de mon beau-frère, et son héritière naturelle et nécessaire, avoit renoncé à sa succession en faveur de Cossé, leur cousin germain. Le maréchal de Villeroy l'y avoit autorisée, et fait renoncer aussi ses enfants. Mais il ne dépendoit pas de la faveur d'une héritière de faire un duc et pair : en acceptant la succession, la dignité demeuroit éteinte, parce qu'elle n'étoit pas pour les femelles; en y renonçant, Cossé, qui étoit mâle, issu de l'impétrant, recueilloit la dignité avec la succession.

Ainsi, la succession ne lui arrivant qu'au refus d'une femelle, on lui pouvoit objecter qu'il ne pouvoit recevoir que ce que la femelle auroit recueilli, en qui la dignité se seroit éteinte, par quoi il n'étoit recevable qu'aux biens, et non à la dignité, et c'est ce à quoi Cossé n'eût jamais pu parer si cette objection lui avoit été faite par gens qui eussent eu qualité pour la pouvoir faire, tels qu'étoient les pairs, surtout les postérieurs à l'érection de Brissac.

L'autre difficulté, dont le premier président fut le maître, avoit une autre épine plus fâcheuse encore, et qui, relevée par des pairs opposants, eût suffi seule pour éteindre la pairie : c'est que l'enregistrement fait par le Parlement de la pairie de Brissac en exceptoit formellement les collatéraux exprimés dans les lettres; et Cossé, bien qu'issu de mâle en mâle de l'impétrant, son arrière-grand-père, étoit cadet, et partant collatéral. Harlay, partie adresse, partie autorité, glissa sur l'une et sur l'autre, et quand tout fut ajusté avec les créanciers, ce qui dura assez longtemps, prépara tout pour la réception au Parlement de Cossé, comme duc et pair de Brissac, qui y prêta serment et prit séance sans aucune difficulté alors, 6 mai 1700. Ce ne fut pas sans de nouveaux remerciements de sa part et de toute sa famille, pleins de protestations publiques qu'il me devoit entièrement, et plus d'une fois, la dignité dont il venoit d'entrer en possession. Le Roi n'avoit point voulu s'en mêler, et avoit renvoyé cette affaire au Parlement.

Cette grande affaire consommée, je ne craignis plus de lui causer d'embarras en reprenant mon procès, que je n'avois interrompu que pour lui. Je l'avois gagné deux fois de suite au parlement de Rouen contre mon beau-frère, qui, remarié à la sœur de Vertamont, premier président au grand conseil, en avoit toute la parenté nombreuse au parlement de Paris; c'est ce qui avoit fait évoquer cette affaire en celui de Rouen. Il ne s'agissoit de rien de nouveau. La duchesse d'Aumont, qui, dans les

dernières années de la vie de mon beau-frère, lui avoit prêté de l'argent, et dont la dette périclitoit, prétendoit, avec quelques autres créanciers aussi nouveaux, remettre ce même procès au jugement du parlement de Paris, comme chose à son égard toute neuve, n'étant pas encore créancière lors de mes arrêts, quoique elle n'eût rien à alléguer qui n'eût été dit par mon beau-frère lors du premier arrêt que j'avois obtenu, et par ses créanciers avec lui lors du second. Il en fallut venir à un règlement de juges au conseil. La duchesse d'Aumont, abusant de l'abattement des derniers temps de la vie du chancelier Boucherat, retarda tant qu'elle put, et vint à bout de faire nommer vingt-deux rapporteurs l'un après l'autre, qu'elle récusa tous vingt-deux, et que j'acceptai tous. Ce chancelier enfin nomma Méliant, fils de ce Méliant parent et serviteur si particulier de M. de Luxembourg, et qui s'intrigua tant et si publiquement pour lui dans son procès de préséance contre nous. Ce rapporteur me déplut fort par cette raison; mais c'étoit le vingt-troisième, et il ne falloit pas donner lieu à Mme d'Aumont de chicaner sans fin. Nous sûmes, à n'en pas douter, qu'elle étoit sûre du succès au fond, en demeurant à la chambre des enquêtes, où ses causes étoient commises au parlement de Paris, et Menguy, rapporteur de toutes, et qui l'eût été de celle-ci, n'avoit pas été honteux de s'en expliquer tout haut. Moi aussi, j'espérois trouver une troisième fois la même justice au parlement de Rouen que j'y avois rencontrée les deux premières. Ainsi, de part et d'autre, nous fûmes en grand mouvement, et nous en étions là lorsque je recommençai à presser ce jugement, que la duchesse d'Aumont avoit tant éloigné, et qu'elle auroit laissé dormir toute sa vie.

Nous voilà donc aux sollicitations. Ma surprise, pour ne rien dire de plus, fut grande de trouver le nouveau duc de Brissac en mon chemin, après tout ce que j'avois fait pour lui et toutes ses protestations. Je m'en plaignis à la maréchale de Villeroy. Elle le blâma, mais, dans la suite, un si grand intérêt pour lui la séduisit à le servir de son

Ainsi, la succession ne lui arrivant qu'au refus d'une femelle, on lui pouvoit objecter qu'il ne pouvoit recevoir que ce que la femelle auroit recueilli, en qui la dignité se seroit éteinte, par quoi il n'étoit recevable qu'aux biens, et non à la dignité, et c'est ce à quoi Cossé n'eût jamais pu parer si cette objection lui avoit été faite par gens qui eussent eu qualité pour la pouvoir faire, tels qu'étoient les pairs, surtout les postérieurs à l'érection de Brissac.

L'autre difficulté, dont le premier président fut le maître, avoit une autre épine plus fâcheuse encore, et qui, relevée par des pairs opposants, eût suffi seule pour éteindre la pairie : c'est que l'enregistrement fait par le Parlement de la pairie de Brissac en exceptoit formellement les collatéraux exprimés dans les lettres; et Cossé, bien qu'issu de mâle en mâle de l'impétrant, son arrière-grand-père, étoit cadet, et partant collatéral. Harlay, partie adresse, partie autorité, glissa sur l'une et sur l'autre, et quand tout fut ajusté avec les créanciers, ce qui dura assez longtemps, prépara tout pour la réception au Parlement de Cossé, comme duc et pair de Brissac, qui y prêta serment et prit séance sans aucune difficulté alors, 6 mai 1700. Ce ne fut pas sans de nouveaux remerciements de sa part et de toute sa famille, pleins de protestations publiques qu'il me devoit entièrement, et plus d'une fois, la dignité dont il venoit d'entrer en possession. Le Roi n'avoit point voulu s'en mêler, et avoit renvoyé cette affaire au Parlement.

Cette grande affaire consommée, je ne craignis plus de lui causer d'embarras en reprenant mon procès, que je n'avois interrompu que pour lui. Je l'avois gagné deux fois de suite au parlement de Rouen contre mon beau-frère, qui, remarié à la sœur de Vertamont, premier président au grand conseil, en avoit toute la parenté nombreuse au parlement de Paris; c'est ce qui avoit fait évoquer cette affaire en celui de Rouen. Il ne s'agissoit de rien de nouveau. La duchesse d'Aumont, qui, dans les

dernières années de la vie de mon beau-frère, lui avoit prêté de l'argent, et dont la dette périclitoit, prétendoit, avec quelques autres créanciers aussi nouveaux, remettre ce même procès au jugement du parlement de Paris, comme chose à son égard toute neuve, n'étant pas encore créancière lors de mes arrêts, quoique elle n'eût rien à alléguer qui n'eût été dit par mon beau-frère lors du premier arrêt que j'avois obtenu, et par ses créanciers avec lui lors du second. Il en fallut venir à un règlement de juges au conseil. La duchesse d'Aumont, abusant de l'abattement des derniers temps de la vie du chancelier Boucherat, retarda tant qu'elle put, et vint à bout de faire nommer vingt-deux rapporteurs l'un après l'autre, qu'elle récusa tous vingt-deux, et que j'acceptai tous. Ce chancelier enfin nomma Méliant, fils de ce Méliant parent et serviteur si particulier de M. de Luxembourg, et qui s'intrigua tant et si publiquement pour lui dans son procès de préséance contre nous. Ce rapporteur me déplut fort par cette raison; mais c'étoit le vingt-troisième, et il ne falloit pas donner lieu à Mme d'Aumont de chicaner sans fin. Nous sûmes, à n'en pas douter, qu'elle étoit sûre du succès au fond, en demeurant à la chambre des enquêtes, où ses causes étoient commises au parlement de Paris, et Menguy, rapporteur de toutes, et qui l'eût été de celle-ci, n'avoit pas été honteux de s'en expliquer tout haut. Moi aussi, j'espérois trouver une troisième fois la même justice au parlement de Rouen que j'y avois rencontrée les deux premières. Ainsi, de part et d'autre, nous fûmes en grand mouvement, et nous en étions là lorsque je recommençai à presser ce jugement, que la duchesse d'Aumont avoit tant éloigné, et qu'elle auroit laissé dormir toute sa vie.

Nous voilà donc aux sollicitations. Ma surprise, pour ne rien dire de plus, fut grande de trouver le nouveau duc de Brissac en mon chemin, après tout ce que j'avois fait pour lui et toutes ses protestations. Je m'en plaignis à la maréchale de Villeroy. Elle le blâma, mais, dans la suite, un si grand intérêt pour lui la séduisit à le servir de son

crédit, par cet amour démesuré qu'elle avoit pour sa maison, en me conservant toutefois la même amitié et cette même-familiarité et liberté de commerce. Quoique je fusse peu ébloui d'autre chose que du mérite des maréchaux de Brissac, des exploits et des services du premier, de l'adresse, de la science de cour, des tortuosités, de la valeur et des actions du second, des changements de parti faits avec justesse du troisième, et nullement de rien qui les eût précédés, où en effet il n'y a pas à se prendre, l'amitié et la connoissance que j'avois de cette folie de maison de la maréchale me fit le lui pardonner et vivre avec elle à l'ordinaire. Ce qui me sembla le plus étrange fut la découverte que nous fîmes que ce que j'avois refusé, Mme d'Aumont l'avoit exigé pour s'ôter du chemin de M. de Brissac sur sa dignité. Lui et sa femme s'étoient obligés à la dette de Mme d'Aumont, si elle venoit à la perdre, tellement que ce procès étoit moins le sien que celui de M. de Brissac.

Méliant, sollicité contre moi par toute sa famille, que j'avois peu ménagée lors du procès de M. de Luxembourg, examina le nôtre. Il étoit prévenu contre moi; il souhaitoit de plus que j'eusse tort, et de pouvoir s'affermir dans l'opinion qu'il avoit prise d'avance. Le travail qu'il fit le désabusa, et l'équité l'emporta sur la volonté. Il fut même si indigné des chicanes qu'il y vit et de celles que Mme d'Aumont, le comptant à elle, ne lui dissimula pas qu'elle préparoit, qu'il se hâta de rapporter l'affaire, et cacha pour cela à sa famille la mort d'une sœur qu'il aimoit fort.

L'intérêt, qui amène la bassesse, avoit introduit depuis plusieurs années la coutume de se faire accompagner aux jugements des grands procès. Nous parûmes donc, de part et d'autre, à l'entrée des juges au conseil avec une nombreuse parenté. Je causois dans la pièce du conseil avec quelques juges, tandis que M. de Brissac étoit à la porte à les voir entrer. Il lui échappa quelque bêtise sur Mme de Mailly, la dame d'atour, et tous les

Bouillons entre autres qui étoient avec nous, et bavardoit avec les juges qui entroient, avec affectation, pour empêcher Mme de Saint-Simon de leur parler. Quelque douce et modeste qu'elle fût, ce procédé lui déplut; elle ne put s'empêcher de lui dire qu'elle étoit étonnée de le voir si vif contre moi. Il répondit avec quelque politesse que cinq cent mille livres de différence pour lui lui en faisoit une si grande qu'il ne falloit pas s'étonner s'il y étoit sensible. « Mais, Monsieur, lui répliqua Mme de Saint-Simon d'une voix mesurée, mais avec hauteur, c'en étoit une bien plus grande d'être M. de Cossé ou de vous trouver duc de Brissac. » Il fit la pirouette et disparut. Il traversa la cour et s'en alla chez Livry, où il y avoit toujours grand monde et grand jeu tout le jour. Il se mit à parler de son procès, qui étoit la nouvelle du jour. La Cour, qui jouoit, et qui avoit été capitaine des gardes de M. le maréchal de Lorges, lui demanda s'il n'avoit pas ouï dire que je l'avois fait duc et pair. La force de la vérité le lui fit avouer formellement. Là-dessus chacun lui tomba sur le corps. Pour fin, lui et Mme d'Aumont perdirent leur procès avec ignominie, c'est-à-dire avec amende et dépens, et l'affaire renvoyée à Rouen. On veut bien être ingrat, mais on ne veut pas en être soupçonné. La cour, qui en est pleine, cria fort contre Brissac et contre les chicanes de Mme d'Aumont, que nous n'avions pas laissé ignorer, et, depuis la maison royale, tous nous firent des félicitations.

Il y avoit déjà des années que tout étoit prêt à juger, sans y avoir pu parvenir. M. d'Aumont alloit passer sept ou huit mois tous les ans à Boulogne, et tous les ans c'étoient des lettres d'État[1]. Après sa mort, Mme d'Aumont, qui avoit fait en sorte d'y mettre son beau-fils en quelque intérêt, voulut user de même de ses lettres d'État. Il étoit extrêmement de ma connoissance, et n'avoit jamais eu lieu d'aimer ni d'estimer sa belle-mère :

1. Voyez tome I, p. 149, note 1.

il me donna sa parole qu'elle n'auroit point ses lettres d'État, et sur cette parole nous nous mîmes en état cette année-ci de faire juger ce procès à Rouen. J'y avois déjà été une fois qu'il fut appointé. Le Guerchois, avec qui ce procès m'avoit lié de jeunesse, y étoit venu avec moi. Son père y étoit mort procureur général en première réputation, et sa famille la plus proche y occupoit les premières places de la magistrature. M. de Bouillon, et tous les Bouillons qui se souvenoient de ce que j'avois fait dans leur procès de la coadjutorerie de Cluni, n'oublièrent rien pour me le rendre, et ils avoient grand crédit à Rouen. L'affaire, ce nous sembloit, alloit toute seule : nous ne songeâmes point à faire le voyage de Rouen. Tandis qu'on y travailloit à notre affaire, nous allâmes à la Ferté, avec M. et Mme de Lauzun et bonne compagnie, pour une quinzaine. Il n'y avoit pas huit jours que nous y étions, qu'on nous manda de Rouen que MM. de Brissac et d'Humières y étoient, et que tous nos amis nous conseilloient fort d'y aller. Nous partîmes donc sur-le-champ pour nous y rendre, et nous allâmes loger dans la belle maison d'Hocqueville, premier président de la cour des aides, qui avoit un frère président à mortier. La mère de Guerchois étoit leur sœur; j'avois eu occasion de faire des plaisirs considérables à plusieurs des principaux de ce parlement : ce fut donc, dans toute la ville, à qui nous festineroit le plus. Il fallut capituler pour dîner chez nous, parce que nous en voulions donner tous les jours à grand monde, et allions les soirs où nous étions retenus, et nous l'étions toujours, et de huit jours d'avance. C'étoient des fêtes plutôt que des soupers; chez moi, on s'y portoit. Je ne vis jamais gens si polis, si aimables, ni plus magnifiques et de meilleure compagnie. Le mal étoit que nous n'y dormions point, parce qu'il falloit ouvrir la matinée de bonne heure pour notre affaire. MM. de Brissac et d'Humières s'étoient mis dans une hôtellerie, et furent peu accueillis : ils étoient venus en poste et sans équipage ; notre représentation plaisoit davantage.

Au bout de huit ou dix jours que nous fûmes là, je reçus une lettre de Pontchartrain, qui me mandoit que le Roi avoit appris avec surprise que j'étois à Rouen, et l'avoit chargé de me demander de sa part pourquoi et pour combien j'y étois, tant il étoit attentif à ce que devenoient les gens marqués et qu'il avoit accoutumé de voir autour de lui, quoique sans aucune privance. Ma réponse ne fut pas difficile.

J'étois d'enfance ami intime du duc d'Humières, à nous voir tous les jours. Ce procès ne fit pas la plus légère altération dans notre amitié et dans notre conduite. Nous nous cherchâmes dès que je fus à Rouen. Il venoit dîner chez moi, et comme j'eus fait entendre cette liaison, on le prioit à souper avec nous. Pour le Brissac, j'affichai son ingratitude, et je déclarai que je ne voulois ni le voir ni le rencontrer. Il en fut si accablé de honte et d'embarras, qu'il nous évita si bien qu'en effet nous ne le vîmes nulle part. Il m'en fit parler avec douleur, mais je tins ferme dans cette conduite avec lui, et il me revint qu'il convenoit partout de tout ce que j'avois fait pour lui. Au Palais, qui fut le seul lieu où je le vis, à l'entrée des juges, son air embarrassé avec moi, et, si je l'osois dire, respectueux, d'un homme qui ne me devoit que par ce que je l'avois fait, montroit à tout le monde le poids du personnage qu'il faisoit, et ce contraste de lui et de M. d'Humières avec moi étoit un spectacle pour la ville.

Ils étoient presque seuls au Palais. Avec nous étoient une foule de gens, et toutes les principales femmes, même celles de plusieurs de nos juges, presque toutes celles des présidents à mortier, ce qui nous surprit fort des femmes de nos juges. Le Parlement eut la considération, c'est-à-dire la grand'chambre, de suspendre toute autre affaire pour juger la nôtre. Le rapport étoit déjà avancé, lorsqu'il fut suspendu par l'obstacle de tous le moins possible à prévoir. J'avois passé une partie de l'après-dînée à la promenade avec M. d'Humières; il

m'avoit semblé peiné et embarrassé avec moi. Il y avoit du monde avec nous, qui m'empêcha de lui demander ce qu'il avoit, et lui aussi, à ce qu'il m'a dit depuis, eut plusieurs fois la bouche ouverte pour me parler. Je revins chez Mme de Saint-Simon, et nous nous disposions à nous en aller souper chez le président de Motteville, lorsque nous fûmes avertis qu'il y avoit des lettres d'État qui nous seroient signifiées le lendemain matin. Mon dessein n'est pas d'ennuyer par le récit de ce qui n'intéresse que moi; mais il faut expliquer ce qui a trait à des choses plus importantes, qui se retrouveront. C'étoit le lundi au soir. Le parlement de Rouen, dont les vacances ne sont pas réglées aux mêmes temps qu'à Paris, finissoit le samedi suivant. La tournelle et le changement[1] des présidents, tous là à mortier, et qui président tantôt à la grand'-chambre, tantôt en celles des enquêtes, nous donnoit, au parlement suivant, tous juges nouveaux, ni instruits, ni au fait de cette affaire, qu'il auroit fallu recommencer comme toute neuve devant eux, sans savoir encore quand les chicanes auroient fini. D'un autre côté, le Roi étoit à Marly, où il n'y avoit point d'exemple qu'il eût ouï parler d'aucune affaire de particuliers, qu'elles se rapportassent ailleurs devant lui qu'au conseil de dépêche, qui se tenoit de quinzaine en quinzaine, et souvent plus rarement, ni que des lettres d'État et de gens de cette considération fussent cassées sans communication, ce qui emportoit encore d'autres longueurs.

M. d'Hocqueville et Mme de Saint-Simon me conseillèrent d'aller à Marly, au lieu d'y envoyer un courrier et des lettres, comme je voulois faire, et de tenir ce voyage caché. Je les crus. J'y arrivai à huit heures du matin, le mardi 8 août. Le chancelier et Chamillart me plaignirent, mais jugèrent le remède impossible.

La Vrillière, qui avoit Boulogne dans son département et qui étoit celui par qui mon affaire devoit passer,

1. *La tournelle et le changement*, c'est-à-dire le changement à tour de rôle.

s'offrit à tout, au hasard d'être mal reçu du Roi. Conseil pris, il me donna à dîner, dressa lui-même ma requête avec moi, et se proposa de demander le lendemain matin permission au Roi de la rapporter à l'entrée du conseil d'État. Les deux ministres l'approuvèrent, sans oser espérer de succès. J'allai instruire le duc de Beauvillier de mon aventure et de mes mesures, qui envoya prier Torcy de venir chez lui, pour que je l'instruisisse aussi sans me montrer, après quoi j'allai coucher à Versailles, et le lendemain matin y attendre la Vrillière chez lui. Il arriva sur le midi, et m'apprit que les lettres d'État avoient été cassées de toutes les voix. Il dressa l'arrêt devant moi, me donna à dîner, pendant lequel il fut mis au net; il le signa. Je le portai au chancelier, qui étoit aussi venu dîner à Versailles, allant à Pontchartrain, et c'étoit merveilles comme il avoit couché à Marly. Il me scella sur-le-champ mon arrêt, et je partis pour retourner à Rouen, où j'arrivai le jeudi à deux heures du matin, trois heures après un courrier par lequel j'y avois envoyé cette nouvelle peu espérée.

M. de Brissac s'en étoit allé, faisant confidence de sa joie de m'avoir remis à longs jours à tous les maîtres de poste de la route, qui, de surprise de me voir repasser sitôt, me le contèrent. J'eus encore un ordre du chancelier au Parlement de passer outre au jugement, quoi qu'il pût arriver. Pontcarré, premier président, étoit de nos amis. Il n'avoit eu aucune opinion de mon voyage, qui lui avoit été confié, et fut fort aise d'en apprendre le succès. Il fit avertir les juges de s'assembler le samedi 11 août, dernier jour du parlement, de grand matin. Nous eûmes, dès quatre heures, un nombre infini d'hommes et de femmes chez nous pour nous accompagner au Palais. Ce ne fut qu'alors que la cassation des lettres d'État fut signifiée[1]. Le Parlement étoit fort irrité de ces lettres d'État, après avoir tout suspendu pour notre affaire. Nous la ga-

1. Saint-Simon a écrit *furent signifiées*, au pluriel.

gnâmes tout d'une voix, avec amende et dépens, et une acclamation qui fit retentir le Palais, et qui nous suivit par les rues. Le premier président, extrêmement pressé d'affaires domestiques, avoit bien voulu attendre le succès de mon voyage, quoique il n'en espérât rien. Nous le fûmes remercier, et notre ancien et nouveau rapporteur. Nous ne pûmes aborder notre rue, tant elle étoit pleine, et la foule étoit dans la maison. Le feu prit à la cuisine, et ce fut merveille qu'il fut[1] éteint sans dommage, après avoir étrangement menacé, et nous avoir converti notre joie en amertume. Il n'y eut que le maître de la maison qui ne s'en émut point, avec une fermeté admirable. Nous dînâmes pourtant en grande compagnie; et nos remerciements faits pendant trois ou quatre jours, ma mère s'en retourna à la Ferté, et nous allâmes, Mme de Saint-Simon et moi, voir la mer à Dieppe, puis à Cani, belle maison et belle terre de notre hôte, qui avoit fort desiré de nous y voir.

C'étoit de ces magistrats simples, droits, modestes des anciens temps, généreux, capables d'amitié et de services; mais juste avant tout. Il étoit fort riche et sans enfants. Sa femme ne sortoit jamais de ce château. Elle étoit sœur de l'abbé le Boultz, mort aumônier du Roi, grande, bien faite, et avoit été longtemps extrêmement du monde. Comme elle avoit beaucoup d'esprit, et un esprit aimable, aisé, gai, elle en avoit conservé toutes les grâces, les manières et la liberté, dans la plus haute dévotion et la vie la plus austère, qu'elle menoit depuis plusieurs années, dans une solitude et une oraison presque continuelle, et toujours occupée de bonnes œuvres, et les plus pénibles et les plus pénitentes; mais tout cela n'étoit que pour elle, on ne s'en apercevoit pas. Tous deux donnoient beaucoup aux pauvres, et vivoient dans une grande intelligence. Ils étoient l'admiration de leur pays. Nous les quittâmes à regret, pour nous en retourner nous reposer trois semaines à la Ferté, et de là à la cour.

1. Il y a ainsi l'indicatif au manuscrit.

Mme d'Aumont ne pouvoit comprendre le succès[1] de son affaire, dont elle devint furieuse. Elle avoit escamoté d'autorité les lettres d'État à l'intendant de son beau-fils, qui de Boulogne, où il étoit, les désavoua, et me le manda dès qu'il le sut, mais l'affaire déjà finie. Mme de Brissac, passant devant notre logis à Paris, y vit un feu que les domestiques que nous y avions laissés s'avisèrent d'allumer. Elle en fit demander la cause, et apprit par là l'événement de son procès. Son mari eut une telle honte qu'il fut longtemps à m'éviter partout.

Cette affaire fit des fortunes, que je dus à l'amitié de Chamillart. Il envoya Méliant intendant à Pau, et de là à l'armée d'Espagne, où, par Mme des Ursins et par M. le duc d'Orléans, je lui procurai beaucoup d'agrément; et pendant la régence je lui obtins, et à Guerchois, à chacun une place de conseiller d'État. J'avois fait donner à ce dernier l'intendance d'Alençon, d'où il passa à celle de Franche-Comté. Son frère étoit capitaine aux gardes, et mouroit d'envie de se tirer d'une situation où on ne chemine point. Le Roi s'étoit fait une règle de ne jamais laisser passer ceux de ce corps à des régiments. Chamillart voulut bien en parler au Roi, et fut repoussé par deux différentes fois. Il m'en vit si affligé que, sans que je lui en parlasse plus, ni lui à moi, il hasarda une troisième tentative, et emporta le régiment de la vieille marine. Le Guerchois fit merveilles à la tête de ce corps; il fut bientôt maréchal de camp, puis lieutenant général, très-distingué par sa capacité et fort employé. On a su par toute l'armée d'Italie que c'est à lui à qui fut dû le gain de la bataille de Parme, par la justesse de son coup d'œil, et la hardiesse avec laquelle, étant de jour, il prit sur lui de faire occuper des cassines et de changer la disposition déjà faite, qui fut le salut de cette action. Mais il y reçut une blessure dont il mourut quelque temps après, avec les regrets de toutes les troupes, de tous les généraux, de tout le pays, par la netteté de ses

1. L'issue.

mains et son exacte discipline, et avec les miens très-sensibles. La Vrillière, qui avoit la Guyenne dans son département, avoit eu des occasions de me faire des plaisirs sensibles sur mon gouvernement de Blaye. Son grand-père et son père étoient fort amis du mien. Ce dernier service couronna les autres, et lui valut la figure, unique dans le naufrage des secrétaires d'État, que celui [-ci] fit dans la régence. Cela se retrouvera en son lieu.

Avant que finir cette année, il faut ébaucher une anecdote dont la suite se retrouvera en son temps. L'abbé de Polignac, après ses aventures de Pologne et l'exil dont elles furent suivies, étoit enfin revenu sur l'eau. C'étoit un grand homme très-bien fait, avec un beau visage, beaucoup d'esprit, surtout de grâces et de manières, toute sorte de savoir, avec le débit le plus agréable, la voix touchante, une éloquence douce, insinuante, mâle, des termes justes, des tours charmants, une expression particulière; tout couloit de source, tout persuadoit. Personne n'avoit plus de belles-lettres; ravissant à mettre les choses les plus abstraites à la portée commune, amusant en récits, et possédant l'écorce de tous les arts, de toutes les fabriques, de tous les métiers. Ce qui appartenoit au sien, au savoir et à la profession ecclésiastique, c'étoit où il étoit le moins versé. Il vouloit plaire au valet, à la servante, comme au maître et à la maîtresse. Il butoit[1] toujours à toucher le cœur, l'esprit et les yeux. On se croyoit aisément de l'esprit et des connoissances dans sa conversation; elle étoit en la proportion des personnes avec qui il s'entretenoit, et sa douceur et sa complaisance faisoient aimer sa personne et admirer ses talents; d'ailleurs tout occupé de son ambition, sans amitié, sans reconnoissance, sans aucun sentiment que pour soi; faux, dissipateur, sans choix sur les moyens d'arriver, sans retenue ni pour Dieu ni pour les hommes, mais avec des voiles et de la délicatesse qui lui faisoient des dupes; galant surtout,

1. Il visait, il tendait.

plus par facilité, par coquetterie, par ambition que par débauche; et si le cœur étoit faux et l'âme peu correcte, le jugement étoit nul, les mesures erronées, et nulle justesse dans l'esprit, ce qui, avec les dehors les plus gracieux et les plus trompeurs, a toujours fait périr entre ses mains toutes les affaires qui lui ont été commises.

Avec une figure et des talents si propres à imposer, il étoit aidé par une naissance à laquelle les biens ne répondoient pas, ce qui écartoit l'envie et lui concilioit la faveur et les desirs. Les dames de la cour les plus aimables, celles d'un âge supérieur les plus considérables, les hommes les plus distingués par leurs places ou par leur considération, les personnes des deux sexes qui donnoient le plus le ton, il les avoit tous gagnés. Le cardinalat étoit de tout temps son grand point de vue. Deux fois il avoit entrepris une licence, deux fois il l'avoit abandonnée. Les bancs, le séminaire, l'apprentissage de l'épiscopat, toutes ces choses lui puoient, il n'avoit pu s'y captiver. Il lui falloit du grand, du vaste, des affaires, de l'intrigue. Celles du cardinal de Bouillon, auquel il s'étoit attaché, l'avoient fort écarté, et plus d'une fois avoient pensé le perdre. Torcy, que pour ses vues il avoit toujours particulièrement cultivé, l'avoit sauvé plusieurs fois, et étoit toujours son ami intime; et depuis ce dernier retour, toute la fleur de la cour l'environnoit sans cesse; il y brilloit avec éclat, il en faisoit les délices. Le Roi même s'étoit rendu à lui par M. du Maine, à la femme duquel il s'étoit livré. Il étoit de tous les voyages de Marly, et c'étoit à qui jouiroit de ses charmes. Il en avoit pour toutes sortes d'états, de personnes, d'esprits.

Avec tout le sien, il lui échappa une flatterie dont la misère fut relevée, et dont le mot est demeuré dans le souvenir et le mépris du courtisan. Il suivoit le Roi dans ses jardins de Marly; la pluie vint; le Roi lui fit une honnêteté sur son habit, peu propre à la parer. « Ce n'est rien, Sire, répondit-il; la pluie de Marly ne mouille point. » On en rit fort, et ce mot lui fut fort reproché.

Dans une situation si agréable, celle de Nangis, qui étoit permanente, celle où il avoit vu Maulevrier un temps, excita son envie. Il chercha à participer au même bonheur : il prit les mêmes routes; Mme d'O, la maréchale de Cœuvres devinrent ses amies; il chercha à se faire entendre, et il fut entendu. Bientôt il affronta le danger des Suisses, les belles nuits, dans les jardins de Marly. Nangis en pâlit; Maulevrier, bien que hors de gamme, à son retour, en augmenta de rage. L'abbé eut leur sort : tout fut aperçu; on s'en parla tout bas, le silence d'ailleurs fort observé. Triompher de son âge ne lui suffit pas, il vouloit du plus solide : les arts, les lettres, le savoir, les affaires qu'il avoit maniées, le faisoient aspirer à être reçu dans le cabinet de Mgr le duc de Bourgogne, dont il se promettoit tout s'il pouvoit y être admis.

Pour y aborder, il fallut gagner ceux qui en avoient la clef. C'étoit le duc de Beauvillier, qui, après l'éducation achevée, avoit conservé toute la confiance du jeune prince. Son ministère et sa charge occupoient tout son temps. Il n'étoit ni savant, ni homme de beaucoup de lettres; l'abbé n'étoit lié avec personne qui le fût avec lui : il ne put donc frapper là directement. Mais le duc de Chevreuse, en apparence moins occupé (et cet *en apparence*, j'aurai bientôt lieu de l'expliquer), Chevreuse, dis-je, parut à l'abbé plus accessible. Il l'étoit par les lettres et les sciences, et une fois entamé, il étoit facile; ce fut par là qu'il fut attaqué. Tourné d'abord dans le peu de moments qu'il paroissoit chez le Roi en public, tenté par le hameçon[1] de quelque problème, ou de quelque question curieuse à approfondir, arrêté après aisément et longtemps dans la galerie, l'abbé de Polignac s'ouvrit la porte de son appartement, si ordinairement fermée. En peu de temps, il charma M. de Chevreuse; il eut d'heureux hasards d'y voir arriver M. de Beauvillier; il parut discret, retenu, fugitif; peu à peu il se fit retenir en des moments

1. Saint-Simon aspire l'*h* d'*hameçon*.

de loisir ; Chevreuse le vanta à son beau-frère. L'abbé épioit tous les moments. Les deux ducs n'étoient qu'un cœur et qu'une âme : plaisant à l'un il plut à l'autre, et reçu chez le duc de Chevreuse, il le fut bientôt chez le duc de Beauvillier.

C'étoient deux hommes uniquement occupés, n'osant dire noyés, dans leurs devoirs, et qui, au milieu de la cour, où leurs places et leur faveur les rendoit des personnages, ils[1] y vivoient comme dans un ermitage, dans la plus volontaire ignorance de ce qui se passoit autour d'eux. Charmés de l'abbé de Polignac, et n'en connoissant rien de plus, tous deux crurent faire un grand bien d'approcher un homme si agréablement instruit de Mgr le duc de Bourgogne, qui l'étoit tant lui-même, et si capable de s'amuser et de profiter encore dans des conversations telles que Polignac sauroit avoir avec lui. Le résoudre, le vouloir, l'exécuter, fut pour eux une même chose ; et voilà l'abbé au comble de ses souhaits. Nous verrons dans quelque temps jusqu'où il se poussa avec le jeune prince ; ce n'est pas encore le temps d'en parler, mais celui de revenir un peu sur nos pas.

Je vis tout le manége de Polignac autour de Chevreuse. Malheureusement pour moi, la charité ne me tenoit pas renfermé dans une bouteille comme les deux ducs. J'allai un soir à Marly, comme je faisois presque tous les jours, causer chez le duc de Beauvillier tête à tête. Dès lors sa confiance dépassoit mon âge de bien loin, et j'étois à portée, et même usage, de lui parler de tout, et sur lui-même. Je lui dis donc ce que je remarquois depuis un temps de l'abbé de Polignac et du duc de Chevreuse ; j'ajoutai qu'il n'y avoit pas deux autres hommes à la cour qui se convinssent moins que ces deux-là ; qu'excepté Torcy, tous les gens avec qui cet abbé avoit les plus grandes liaisons étoient pour eux de contrebande ; qu'aussi n'étoit-ce que depuis peu que je voyois former et tout

1. *Qui* et *ils* sont l'un et l'autre au manuscrit.

aussi naître cette liaison nouvelle; que M. de Chevreuse étoit la dupe de l'abbé, et qu'il n'étoit que le pont par lequel il se proposoit d'aller jusqu'à lui, de le charmer par son langage comme il faisoit Chevreuse par les choses savantes; que le but de tout cela n'étoit que de s'ouvrir par eux le cabinet de Mgr le duc de Bourgogne. Je m'y prenois trop tard : Beauvillier étoit déjà séduit; mais il n'étoit pas encore en commerce bien direct, et par conséquent encore il n'étoit pas question dans son esprit de l'approcher du jeune prince. « Hé bien ! me dit-il, où va ce raisonnement, et qu'en concluez-vous ? — Ce que j'en conclus, lui dis-je, c'est que vous ne connoissez ni l'un ni l'autre ce que c'est que l'abbé de Polignac : vous serez tous deux ses dupes, vous l'introduirez auprès de Mgr le duc de Bourgogne; c'est tout ce qu'il veut de vous. — Mais quelle duperie y a-t-il à cela ? me dit-il en m'interrompant, et si en effet ses conversations peuvent être utiles à Mgr le duc de Bourgogne, que peut-on mieux faire que de le mettre à portée d'en profiter ? — Fort bien, lui dis-je, vous m'interrompez et suivez votre idée, et moi je vous prédis, qui le connois bien, que vous êtes les deux hommes de la cour qui lui convenez le moins, qui l'entraveriez le plus, et qu'une fois établi par vous auprès de Mgr le duc de Bourgogne, il le charmera comme une sirène enchanteresse, et vous-même à qui je parle, qui, avec tant de raison, vous croyez si avant dans le cœur et dans l'esprit de votre pupille, il vous expulsera de l'un et de l'autre, et s'y établira sur vos ruines. » A ce mot, toute la physionomie du duc changea; il prit un air chagrin, et me dit avec austérité qu'il n'y avoit plus moyen de m'entendre, que je passois le but démesurément, que j'avois trop mauvaise opinion de tout le monde, que ce que je prétendois lui prédire n'étoit ni dans l'idée de l'abbé ni dans la possibilité des choses, et que sans pousser la conversation plus loin, il me prioit de ne lui en plus parler. « Monsieur, lui répondis-je, fâché aussi, vous serez obéi, mais vous éprouverez la vérité de ma prophétie; je vous promets de ne vous en dire

jamais un mot. » Il demeura quelques moments froid et concentré; je parlai d'autre chose, il y prit, et revint avec moi à son ordinaire.

C'est ici qu'il faut s'arrêter jusqu'à un autre temps, et cependant commencer à voir les cruelles révolutions de l'année en laquelle nous allons entrer.

CHAPITRE XVIII.

1706. — Force bals à Marly tout l'hiver, et à Versailles. — Surville perd le régiment du Roi, donné à du Barail. — Révolte de Valence et sédition à Saragosse. — Berwick prend Nice et retourne à Montpellier. — Bozelli décapité. — Mort de la princesse d'Isenghien. — Mort de Bellegarde; histoire singulière. — Mort de Ximénès. — Je suis choisi, sans y penser, pour l'ambassade de Rome, qui, par l'événement, n'eut point lieu. — Mort de la comtesse de la Marck. — Ma situation à la cour après ce choix pour Rome. — La Trémoille cardinal avec dix-neuf autres. — Abbé de Polignac auditeur de rote.

Je ne sais si les malheurs de l'année qui vient de finir, et les grandes choses qu'on méditoit pour celle-ci, persuadèrent au Roi les plaisirs de l'hiver comme une politique qui donneroit courage à son royaume, et qui montreroit à ses ennemis le peu d'inquiétude que lui donnoient leurs prospérités. Quoi qu'il en soit, on fut surpris de lui voir déclarer, dès les premiers jours de cette année, qu'il y auroit des bals à Marly tous les voyages, et dès le premier de l'année jusqu'au carême, d'en nommer les hommes et les femmes pour y danser, et dire qu'il seroit bien aise qu'on en donnât sans préparatifs à Versailles à Mme la duchesse de Bourgogne. Aussi lui en donna-t-on beaucoup, et à Marly il y eut de temps en temps des mascarades. Un jour même le Roi voulut que tout ce qui étoit à Marly de plus grave et de plus âgé se trouvât au bal, et masqué, hommes et femmes; et lui-même, pour ôter toute exception et tout embarras, y vint et y demeura toujours avec une robe de gaze par-dessus son habit; mais cette légèreté de mascarade ne fut que pour lui seul, le déguisement

entier n'eut d'exception pour personne. M. et Mme de Beauvillier l'étoient[1] parfaitement. Qui dit ceux-là, à qui a connu la cour, dit plus que tout. J'eus le plaisir de les y voir, et d'en rire tout bas avec eux. La cour de Saint-Germain fut toujours de ces bals, et le Roi y fit danser des gens qui en avoient de beaucoup dépassé l'âge, comme le duc de Villeroy, M. de Monaco, et plusieurs autres. Pour le comte de Brionne et le chevalier de Sully, leur danse étoit si parfaite qu'il n'y avoit point d'âge pour eux.

L'affaire de Surville avoit, comme je l'ai dit, changé de face par l'indiscrétion des siens. Le Roi ne voulut plus juger cette affaire; il la renvoya au tribunal naturel des maréchaux de France. Ils condamnèrent Surville à une année de prison, à compter du jour qu'il avoit été conduit à Arras, c'est-à-dire encore à huit mois de Bastille, et la Barre à rien. Le Roi trouva le jugement trop doux : il cassa Surville, et donna son régiment à du Barail, qui en étoit lieutenant-colonel, dès le lendemain de ce jugement, qui fut les premiers jours de cette année.

Le royaume de Valence et sa ville capitale se révoltèrent, entraînés par l'exemple des Catalans leurs voisins. Las Torrès y fut envoyé avec quinze escadrons et trois bataillons, qui étoit tout ce qu'il y avoit en Aragon, que Tessé remplaça par nos troupes venant d'Estrémadure. Las Torrès fit ce qu'il put : il prit de petits lieux l'épée à la main; il défit deux mille révoltés, qui le poursuivirent quelque temps, parce qu'il étoit plus foible qu'eux, et ne fit quartier à aucun; mais cela n'arrêta pas la révolte. Le maréchal de Tessé venoit de courir fortune à Saragosse, qui se souleva, courut aux armes, et l'assiéga dans sa maison, pour trois paysans que le régiment de Sillery, qui passoit par la ville, emmenoit pour avoir assassiné un soldat où ils avoient couché. Le bagage fut pillé, les paysans sauvés, quarante grenadiers et trois de leurs

1. Étaient déguisés.

officiers tués ou blessés. Tessé et ce qu'il avoit d'officiers principaux eurent peine à se sauver chez le vice-roi, et plus encore à pacifier cette affaire. Le pont de Saragosse étoit nécessaire pour les convois. Il fit revenir quelques troupes qui marchoient en Catalogne, et quitta promptement cette ville, où il ne se trouvoit pas en sûreté. Le vice-roi y étoit considéré : c'étoit le duc d'Arcos, le même qui vint en France pour avoir présenté un mémoire contre l'égalité réciproque des ducs et des grands. C'étoit un savant de mérite et de beaucoup d'esprit, mais comme tous ces seigneurs espagnols, à l'exception de cinq ou six, d'une ignorance à la guerre jusqu'à n'en avoir pas la moindre notion. Avec cela il voulut la faire et la gouverner en Aragon. Las Torrès, ne pouvant tenir à ses ordres étranges, ni lui faire rien comprendre, prit le parti de s'en aller à Madrid, où on prit celui d'y rappeler le duc d'Arcos, en lui laissant son titre de vice-roi, et le consolant des fonctions en le faisant conseiller d'État, c'est-à-dire ministre, médiocre emploi pour lors, mais, jusqu'à l'avénement de Philippe V, le *non plus ultra* en Espagne. Je ne sais pourquoi ils avoient rappelé peu de temps auparavant Tserclaes d'Aragon pour y envoyer las Torrès en sa place.

Berwick, parti depuis quelque temps de Languedoc, faisoit le siége du château de Nice, et le prit en ce même temps, et tout de suite s'en retourna à Montpellier. Cette petite conquête fut un léger contre-poids aux affaires de Valence et d'Aragon.

Vaudemont s'étoit fort servi à maints usages d'un Milanois de condition, qui s'appeloit le comte Bozelli. Il étoit entré au service de France, et y avoit été quelque temps. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit et de valeur, mais homme à tout faire, et un franc bandit. Les assassinats et toutes sortes de crimes ne lui coûtoient rien ; il se tiroit d'affaires à force d'intrigues. Je ne sais s'il étoit entré en quelqu'une qui pût embarrasser Vaudemont. Il avoit quitté le service de France, et faisoit des siennes

dans ses terres et dans tout le pays. Vaudemont le fit avertir de prendre garde à lui, parce qu'il ne lui pardonneroit plus. Bozelli n'en tint compte et commit un assassinat. Vaudemont le fit traquer et prendre, et couper la tête fort peu de jours après. Il laissa un fils au service de France, aussi brave que lui, mais aussi honnête homme et aussi modeste et retenu que le père l'étoit peu. Il est lieutenant général, et connu sous le nom du comte Scipion; il omet volontiers son nom de Bozelli.

M. d'Isenghien perdit sa femme de la petite vérole, dans ce mois de janvier. Elle étoit fille du prince de Furstemberg, et ne laissa point d'enfants.

En même temps mourut le vieux Bellegarde, à quatre-vingt-dix ans, qui avoit longtemps servi avec grande distinction; il étoit officier général et commandeur de Saint-Louis. Il avoit été très-bien fait et très-galant; il avoit été longtemps entretenu par la femme d'un des premiers magistrats du Parlement par ses places et par sa réputation, qui s'en doutoit pour le moins, mais qui avoit ses raisons pour ne pas faire de bruit : on disoit qu'il étoit impuissant. Un beau matin, sa femme, qui étoit une maîtresse commère, entre dans son cabinet suivie d'un petit garçon en jaquette. « Hé! ma femme, lui dit-il, qu'est-ce que ce petit enfant? — C'est votre fils, répond-elle résolûment, que je vous amène, et qui est bien joli. — Comment, mon fils! répliqua-t-il, vous savez bien que nous n'en avons point. — Et moi, reprit-elle, je sais fort bien que j'ai celui-là, et vous aussi. » Le pauvre homme, la voyant si résolue, se gratte la tête, fait ses réflexions assez courtes : « Bien, ma femme, lui dit-il, point de bruit, patience pour celui-là, mais sur parole que vous ne m'en ferez plus. » Elle le lui promit, et a tenu parole; mais toujours Bellegarde assidu dans le logis.

Voilà donc le petit garçon élevé dans la maison : la mère l'aimoit fort, le père point du tout; mais il étoit sage. Jamais ni lui ni elle ne l'ont appelé qu'Ibrahim; ils

avoient accoutumé leurs amis à ce nom de guerre. J'ai vu tout cela de fort près dans ma jeunesse : ce magistrat étoit extrêmement des amis de mon père, et je voyois Ibrahim fort souvent; mais je n'en ai su l'histoire que depuis. Il voulut être de la profession de son véritable père; l'autre ne s'y opposa point du tout. Il est mort en Italie; je ne dirai ni où ni en quel grade, car il a laissé un fils très-honnête homme, et qui a rattrapé au Parlement la même magistrature dans laquelle son prétendu grand-père étoit mort. Je n'ai pu m'empêcher de rapporter une si singulière histoire, dont tous les personnages m'ont été si connus.

Ximénès mourut aussi en ce même temps. C'étoit un Catalan, qui n'avoit ni ne prétendoit aucune parenté avec les Ximénès du fameux cardinal, mais un homme d'un grand mérite, lieutenant général très-ancien et très-distingué, qui avoit le gouvernement de Maubeuge. Le Roi lui avoit permis de faire passer à son fils le régiment Royal-Roussillon infanterie, qui étoit sur le pied étranger, et qui valoit beaucoup.

Il y avoit cinq ans que le cardinal de Janson étoit à Rome chargé des affaires du Roi. Il les y avoit faites avec dignité, et beaucoup plus en digne François qu'en cardinal; cela ne plaisoit ni au Pape ni à sa cour : il étoit désagréablement avec l'un, et point bien avec l'autre, qui veut tout voir ployer devant elle. Il avoit été considérablement malade, il pressoit depuis longtemps la liberté de revenir. A la fin, il l'obtint; mais nul cardinal qui pût le remplacer, et l'abbé de la Trémoille destiné, faute de tout autre, à être chargé des affaires à son départ. Cela força à penser à envoyer promptement un ambassadeur à Rome, dont il n'y en avoit point eu depuis le court et troisième voyage que le duc de Chaulnes y avoit si subitement fait à la mort d'Innocent XI, pour l'élection de son successeur.

Dangeau et d'Antin, deux hommes d'espèce si différente, mais dont l'ambition avoit le même but, y pensè-

rent tous deux, dans l'espérance que ce grand emploi les élèveroit au duché-pairie : l'un porté par ses charges, qui pour son argent en avoient fait non pas un seigneur, mais, comme a si plaisamment dit la Bruyère sur ses manières, un homme d'après un seigneur[1], ses fades privances d'ancienneté avec le Roi, le mérite d'une assiduité infatigable et d'une éternelle louange, celles de sa femme avec Mme de Maintenon, qui l'aimoit; l'autre par sa naissance, par ce qu'il étoit aux enfants du Roi et de sa mère, par son esprit et sa capacité, par son manége et son intrigue. Dangeau y avoit pensé de plus loin; il s'étoit avisé de saisir des occasions de se faire connoître à quelques cardinaux; il avoit été jusqu'à faire des présents au cardinal Ottoboni, et quelquefois à en recevoir des lettres et à s'en vanter avec complaisance. Tous deux étoient bien avec Torcy, qui ménageoit extrêmement Mme de Dangeau, devenue fort son amie. Mme de Bouzols, sa sœur, passoit sa vie avec Madame la Duchesse, dans l'intimité de tout avec elle; elle pouvoit beaucoup sur son frère : d'Antin, tout tourné à Madame la Duchesse, faisoit agir ce ressort auprès du ministre des affaires étrangères, et ne négligeoit rien d'ailleurs pour réussir.

Gualterio me parla de cette ambassade; il étoit tout françois, et il ne lui étoit pas indifférent de pouvoir compter sur l'amitié d'un ambassadeur de France à Rome. A trente ans que j'avois pour lors, je regardai cette idée comme une chimère, avec l'éloignement qu'avoit le Roi des jeunes gens, surtout pour les employer dans les affaires. Caillières aussi m'en parla après; je lui répondis dans la même pensée, et j'ajoutai les difficultés de réussir à Rome et de ne m'y pas ruiner, et celles, établi comme je l'étois, de parvenir à rien de plus par cette ambassade. Huit jours après que le nonce m'en eut parlé, je le vis entrer dans ma chambre un mardi

1. Dans le chapitre *des Grands* : « Unpamphile.... veut être grand, il croit l'être ; il ne l'est pas, il est d'après un grand. »

11 mars, une heure après midi, les bras ouverts, la joie peinte sur son visage, qui m'embrasse, me serre, me prie de fermer ma porte, et même celle de mon antichambre, pour que personne n'y pût voir de sa livrée, puis me dit qu'il étoit au comble de sa joie, et que j'allois ambassadeur à Rome. Je le lui fis répéter par deux fois; je n'en crus rien, et lui dis que son desir lui faisoit prendre son idée pour réelle, et que cela étoit impossible. De joie et d'impatience, il me demande le secret, et m'apprend que Torcy, de chez qui il venoit, lui avoit confié qu'au conseil dont il sortoit la chose avoit été résolue, et arrêté qu'il ne me le diroit de la part du Roi qu'après un autre conseil. Celui d'État s'étoit tenu ce jour-là extraordinairement, car c'étoit le jour de celui des finances, et ce même jour, extraordinairement aussi, le Roi alloit à Marly. Si un des portraits de ma chambre m'eût parlé, ma surprise n'auroit pas été plus grande. Gualterio m'exhorta tant qu'il put à accepter; l'heure du dîner, où il étoit prié, nous sépara bientôt. Mme de Saint-Simon, à qui je le dis incontinent, n'en fut pas moins étonnée.

Nous envoyâmes prier Caillières et Louville de venir sur-le-champ; nous consultâmes tous quatre : ils furent d'avis que cela ne se pouvoit refuser. De là je fus trouver Chamillart, à qui je reprochai fort de ne m'avoir pas averti. Il sourit de ma colère, et me dit que le Roi avoit demandé le secret, et au reste me conseilla de toutes ses forces d'accepter. Il s'en alloit à l'Estang, et nous à Marly, où il me dit que nous nous verrions le lendemain. J'allai de là faire la même sortie au chancelier, qui se moqua de moi, et me fit la même réponse que l'autre; pour de conseil, je n'en pus jamais tirer. Il s'en alloit à Pontchartrain, et me dit que nous nous verrions au retour. M. de Beauvillier s'en étoit allé à Vaucresson au sortir du conseil; je le vis un moment à Marly, quand il y vint pour le conseil : il me fit la même excuse que les autres. La question étoit de prendre mon parti avant que la proposition me fût faite, et je craignois à tout instant la visite de Torcy.

rent tous deux, dans l'espérance que ce grand emploi les élèveroit au duché-pairie : l'un porté par ses charges, qui pour son argent en avoient fait non pas un seigneur, mais, comme a si plaisamment dit la Bruyère sur ses manières, un homme d'après un seigneur[1], ses fades privances d'ancienneté avec le Roi, le mérite d'une assiduité infatigable et d'une éternelle louange, celles de sa femme avec Mme de Maintenon, qui l'aimoit; l'autre par sa naissance, par ce qu'il étoit aux enfants du Roi et de sa mère, par son esprit et sa capacité, par son manége et son intrigue. Dangeau y avoit pensé de plus loin; il s'étoit avisé de saisir des occasions de se faire connoître à quelques cardinaux; il avoit été jusqu'à faire des présents au cardinal Ottoboni, et quelquefois à en recevoir des lettres et à s'en vanter avec complaisance. Tous deux étoient bien avec Torcy, qui ménageoit extrêmement Mme de Dangeau, devenue fort son amie. Mme de Bouzols, sa sœur, passoit sa vie avec Madame la Duchesse, dans l'intimité de tout avec elle; elle pouvoit beaucoup sur son frère : d'Antin, tout tourné à Madame la Duchesse, faisoit agir ce ressort auprès du ministre des affaires étrangères, et ne négligeoit rien d'ailleurs pour réussir.

Gualterio me parla de cette ambassade; il étoit tout françois, et il ne lui étoit pas indifférent de pouvoir compter sur l'amitié d'un ambassadeur de France à Rome. A trente ans que j'avois pour lors, je regardai cette idée comme une chimère, avec l'éloignement qu'avoit le Roi des jeunes gens, surtout pour les employer dans les affaires. Caillières aussi m'en parla après; je lui répondis dans la même pensée, et j'ajoutai les difficultés de réussir à Rome et de ne m'y pas ruiner, et celles, établi comme je l'étois, de parvenir à rien de plus par cette ambassade. Huit jours après que le nonce m'en eut parlé, je le vis entrer dans ma chambre un mardi

1. Dans le chapitre *des Grands* : « Unpamphile.... veut être grand, il croit l'être ; il ne l'est pas, il est d'après un grand. »

11 mars, une heure après midi, les bras ouverts, la joie peinte sur son visage, qui m'embrasse, me serre, me prie de fermer ma porte, et même celle de mon antichambre, pour que personne n'y pût voir de sa livrée, puis me dit qu'il étoit au comble de sa joie, et que j'allois ambassadeur à Rome. Je le lui fis répéter par deux fois; je n'en crus rien, et lui dis que son desir lui faisoit prendre son idée pour réelle, et que cela étoit impossible. De joie et d'impatience, il me demande le secret, et m'apprend que Torcy, de chez qui il venoit, lui avoit confié qu'au conseil dont il sortoit la chose avoit été résolue, et arrêté qu'il ne me le diroit de la part du Roi qu'après un autre conseil. Celui d'État s'étoit tenu ce jour-là extraordinairement, car c'étoit le jour de celui des finances, et ce même jour, extraordinairement aussi, le Roi alloit à Marly. Si un des portraits de ma chambre m'eût parlé, ma surprise n'auroit pas été plus grande. Gualterio m'exhorta tant qu'il put à accepter; l'heure du dîner, où il étoit prié, nous sépara bientôt. Mme de Saint-Simon, à qui je le dis incontinent, n'en fut pas moins étonnée.

Nous envoyâmes prier Caillières et Louville de venir sur-le-champ; nous consultâmes tous quatre : ils furent d'avis que cela ne se pouvoit refuser. De là je fus trouver Chamillart, à qui je reprochai fort de ne m'avoir pas averti. Il sourit de ma colère, et me dit que le Roi avoit demandé le secret, et au reste me conseilla de toutes ses forces d'accepter. Il s'en alloit à l'Estang, et nous à Marly, où il me dit que nous nous verrions le lendemain. J'allai de là faire la même sortie au chancelier, qui se moqua de moi, et me fit la même réponse que l'autre; pour de conseil, je n'en pus jamais tirer. Il s'en alloit à Pontchartrain, et me dit que nous nous verrions au retour. M. de Beauvillier s'en étoit allé à Vaucresson au sortir du conseil; je le vis un moment à Marly, quand il y vint pour le conseil : il me fit la même excuse que les autres. La question étoit de prendre mon parti avant que la proposition me fût faite, et je craignois à tout instant la visite de Torcy.

J'avoue que je fus flatté du choix pour une ambassade si considérable, à mon âge, sans y avoir pensé, et sans y avoir été porté par personne : je n'avois pas la moindre liaison, pas même la plus légère connoissance avec Torcy; M. de Beauvillier étoit trop mesuré pour m'avoir proposé sans savoir auparavant si l'emploi étoit compatible avec l'état de mes affaires; le chancelier n'en étoit pas à portée; Chamillart n'auroit pas fait cette démarche à mon insu, et d'ailleurs assez de travers avec Torcy, comme je le dirai dans la suite, il n'auroit pas hasardé de faire au Roi une proposition du ministère d'autrui.

Depuis la mort du Roi, Torcy et moi nous nous rapprochâmes, et l'amitié, comme je le rapporterai en son temps, se mit véritablement entre nous deux, et a toujours depuis duré telle. Je lui demandai alors par quelle aventure j'avois été choisi pour Rome. Il me protesta qu'il n'en savoit autre chose, sinon qu'au conseil où je fus désigné, et au sortir duquel il le dit au nonce, qui vint aussitôt m'en avertir, le Roi, déjà résolu d'envoyer un ambassadeur à Rome, sur le retour accordé au cardinal de Janson et la répugnance extrême du Pape de faire la Trémoille cardinal, le Roi, dis-je, arrêta Torcy comme il alloit commencer la lecture des dépêches de Rome, et fatigué des demandeurs qu'il voyoit tendre au duché, et qu'il ne vouloit pas faire, dit aux ministres qu'il falloit choisir un ambassadeur pour Rome, qu'il vouloit un duc, et qu'il n'y avoit qu'à voir dans la liste sur qui il pourroit s'arrêter. Il prit un petit almanach et se mit à lire les noms, commençant par M. d'Uzès. Mon ancienneté le conduisit bientôt jusqu'à moi sans s'être arrêté entre-deux. A mon nom, il fit une pause, puis dit : « Mais que vous semble de celui-là? Il est jeune, mais il est bon, etc. » Monseigneur, qui vouloit d'Antin, ne dit mot; Mgr le duc de Bourgogne appuya; le chancelier et M. de Beauvillier pareillement; Torcy loua leur avis, mais proposa de continuer à parcourir la liste; Chamillart opina qu'on n'y pouvoit trouver mieux. Le Roi ferma son almanach, et conclut que ce n'étoit pas la

peine d'aller plus loin, qu'il s'arrêtoit à mon choix, qu'il en ordonnoit le secret jusqu'à quelques jours qu'il me le feroit dire. La chose ne balança pas plus que cela, et ne dura pas au delà : Torcy lut ses dépêches; il n'en fut pas question davantage. Voilà tout ce que j'en ai su, plus de dix ans après, d'un homme vrai, et qui ne pouvoit plus avoir d'intérêt ni de raison de m'en rien déguiser.

Beauvillier et Chamillart, chacun séparément, examinèrent mes dettes, mes revenus, la dépense de l'ambassade et ses appointements, les premiers sur des états que Mme de Saint-Simon leur fit apporter, et qu'elle examina avec eux, les autres par estime. Tous deux conclurent à accepter : le duc, parce qu'après un sérieux examen, il se trouvoit que je pouvois suffire à cette ambassade sans me ruiner; que si je la refusois, jamais le Roi ne me le pardonneroit, surtout ayant quitté le service, ne me regarderoit plus que comme un paresseux qui ne voudroit rien faire, s'attacheroit à me faire sentir son mécontentement par toutes sortes de dégoûts et par toutes sortes de refus en choses où j'aurois besoin de lui, gâteroit plus mes affaires par là, et ma situation présente et future, que ne pourroit faire quelque fâcheux succès que je pusse avoir dans l'ambassade. A ces raisons il ajoutoit ma liaison intime avec trois des quatre ministres d'État, qui de silence ou d'excuse protégeroient mes fautes et m'avertiroient, et qui le feroient hardiment, parce qu'étant tous trois mes amis, ils ne craindroient pas d'être relevés par aucun d'eux, comme cela leur arrivoit et les retenoit souvent; que pour le quatrième, avec qui je n'avois aucune liaison, celle qui étoit entre ce ministre et lui étoit suffisante pour m'en pouvoir répondre, outre son caractère doux et rien moins que malfaisant; enfin que ce choix s'étoit fait sans que j'eusse jamais pensé à cette ambassade, qui étoit une excuse générale pour moi, et une raison particulière pour Torcy de ne me savoir nul mauvais gré de l'avoir eue. Toutes ces raisons étoient sans prévention et solides. Le chancelier fut du même avis, et ajouta qu'il n'y avoit

point de milieu entre accepter ou me perdre. Chamillart allégua à peu près les mêmes raisons, après quoi il s'ouvrit franchement à Mme de Saint-Simon et à moi des siennes : moins ébloui de l'éclat de ses places qu'attentif à l'établissement durable de sa famille, il songeoit à lui procurer de solides appuis. Elle ne lui offroit que le seul la Feuillade, que dans cette vue il tâchoit assidûment d'agrandir; mais il ne s'en contentoit pas. La jeunesse de son fils, à peine hors du collége, le poids de son double travail, l'incertitude des affaires, tout cela l'inquiétoit, et il ne pensoit qu'à trouver des sujets également capables d'élévation et de reconnoissance. Je lui avois paru de ceux-là, et pour son intérêt propre, il me desiroit ambassadeur à Rome, pour me faire de ce grand emploi un échelon à d'autres, dans lesquels je fusse en état de rendre à son fils, et peut-être à lui-même, si les choses changeoient, les plaisirs et les services que j'en aurois reçus, par une protection sûre et solide à mon tour. Il nous offrit sa bourse et son crédit sans mesure, et tout ce qui pouvoit dépendre de lui et de ses places.

Vaincus[1] enfin, j'acceptai, c'est-à-dire j'en pris la résolution, et j'avoue que ce fut avec plaisir. Mme de Saint-Simon, plus sage et plus prudente, peinée aussi de quitter sa famille, demeura persuadée, mais peinée. Je ne puis me refuser au plaisir de raconter ici ce que ces trois ministres, et tous trois séparément, et tous trois sans que je leur en parlasse, me dirent sur une femme de vingt-sept ans qu'elle avoit alors, mais qu'une longue habitude, et souvent d'affaires de cour et de famille (car c'étoient nos conseils pour tout), et en dernier lieu celle-ci, leur avoit fait bien connoître. Ils me conseillèrent tous trois, et tous trois avec force, de n'avoir rien de secret pour elle dans toutes les affaires de l'ambassade, de l'avoir au bout de ma table quand je lirois et ferois mes dépêches, et de la consulter sur tout avec déférence. J'ai rarement goûté aucun conseil

1. *Vaincus*, au pluriel, s'appliquant à Saint-Simon et à sa femme.

avec tant de douceur, et je tiens le mérite égal de l'avoir mérité, et d'avoir toujours vécu depuis comme si elle l'eût ignoré; car elle le sut, et par moi, et après d'eux-mêmes.

Je n'eus pas lieu de le suivre à Rome, où je ne fus point, mais je l'avois exécuté d'avance depuis longtemps, et je continuai toute ma vie à ne lui rien cacher. Il faut encore me passer ce mot : je ne trouvai jamais de conseil si sage, si judicieux, si utile, et j'avoue avec plaisir qu'elle m'a paré beaucoup de petits et de grands inconvénients. Je m'en suis aidé en tout sans réserve, et le secours que j'y ai trouvé a été infini pour ma conduite et pour les affaires, qui ne furent pas médiocres dans les derniers temps de la vie du Roi et pendant toute la régence. C'est un bien doux et bien rare contraste de ces femmes inutiles ou qui gâtent tout, qu'on détourne les ambassadeurs de mener avec eux, et à qui on défend toujours de rien communiquer à leurs femmes, dont l'occupation est de faire la dépense et les honneurs, contraste encore plus grand de ces rares capables qui font sentir leur poids, d'avec la perfection d'un sens exquis et juste en tout, mais doux et tranquille, et qui, loin de faire apercevoir ce qu'il vaut, semble toujours l'ignorer soi-même, avec une uniformité de toute la vie de modestie, d'agrément et de vertu.

Cependant mon choix pénétra, et se dit peu à peu à l'oreille : Torcy ne me parloit point; je ne savois que répondre à mes amis; on me traînoit d'un conseil à l'autre : à la fin il devint public. Nous retournâmes à Versailles, nous revînmes à Marly, on ne s'en contraignoit plus. M. de Monaco m'offrit au bal de m'accommoder de ce qui étoit resté à Rome des meubles et des équipages de son père; et quand nous dansions, Mme de Saint-Simon ou moi, nous entendions dire : « Voilà Monsieur l'ambassadeur ou Madame l'ambassadrice qui dansent. » Ce malaise me fit presser Torcy par Caillières de finir de façon ou d'autre. Il sentoit l'indécence de la chose en elle-même et

tout mon embarras, mais il n'osoit presser le Roi. La raison de ces prolongations vint de quelque espérance de fléchir le Pape sur l'abbé de la Trémoille, de presser la promotion de dix-neuf chapeaux vacants, qui mettoit tout Rome en mouvement, et qui, par ce grand nombre, ne pouvoit plus guère se différer. Elle se différa pourtant, et il arriva que, sans avoir été déclaré, mon choix n'en fut pas moins public à Paris et à Rome. Mgr le duc de Bourgogne m'en fit un jour des honnêtetés à Marly, à la dérobée, quoique alors je ne fusse en aucune privance avec lui. Il trouvoit ces délais trop poussés, et sur ce que je lui répondis sur cet emploi avec modestie, il m'encouragea, et me dit que je ne pouvois mieux commencer pour me former aux affaires et aux grandes places. Il ajouta qu'il étoit fort aise pour cela que je me fusse résolu de l'accepter, et par ce encore que le Roi ne m'eût jamais pardonné le refus.

Tandis que j'étois ainsi en spectacle, la comtesse de la Marck mourut à Paris de la petite vérole. Elle étoit fille du duc de Rohan, comme je l'ai dit lors de son mariage. Elle étoit amie intime de Mme de Saint-Simon, et fort aussi de Mme de Lauzun, anciennes compagnes de couvent. C'étoit une grande femme très-bien faite, mais laide, avec un air noble et d'esprit qui accoutumoit à son visage. Elle avoit infiniment d'esprit, et elle l'avoit vaste, mâle, plein de vues, beaucoup de discernement, de justesse, de précision, un air simple et naturel, et une conversation charmante; fort sûre, un peu sèche, et un cœur excellent, qui lui coûta la vie par les extravagants contrastes de sa plus proche famille. C'étoit une personne que les vues, l'ambition, le courage et la dextérité auroient menée loin; aussi étoit-elle la bonne nièce de Mme de Soubise, qui l'aimoit passionnément. Son mérite la fit fort regretter; Mme de Saint-Simon la pleura amèrement, et j'en fus fort touché. Cinq ou six heures après avoir appris cette mort, il fallut aller danser, Mme de Saint-Simon et sa sœur avec les yeux gros et rouges, sans qu'aucune raison pût en excu-

ser. Le Roi connoissoit peu les lois de la nature et les mouvements du cœur; il étendoit les siennes sur les choses d'État et sur les amusements les plus frivoles avec la même jalousie : il fit venir et danser à Marly la duchesse de Duras, dans le premier deuil du maréchal de Duras; on a vu sur Madame, à la mort de Monsieur, combien les bienséances les plus respectées trouvèrent en lui peu de considération et de ménagement.

J'ai envie d'achever tout de suite cette trop longue histoire de mon ambassade de Rome; aussi bien la promotion des cardinaux vint-elle dans un temps trop vif et trop intéressant pour faire scrupule de l'en déplacer. Je fus traîné de la sorte jusque vers la mi-avril; enfin je sus que mon sort seroit décidé au premier conseil. Nous étions à Marly, et logés avec Chamillart dans le même pavillon; je le priai, en rentrant de ce conseil, d'entrer chez moi avant de monter chez lui, pour apprendre en particulier ce que j'allois devenir. Il vint donc dans la chambre de Mme de Saint-Simon, où nous l'attendions avec inquiétude. « Vous allez être bien aise, lui dit-il, et moi bien fâché; le Roi n'envoie plus d'ambassadeur à Rome : le Pape à la fin s'est rendu à faire l'abbé de la Trémoille cardinal, il s'est en même temps résolu à faire la promotion que sa répugnance à l'y comprendre a tant retardée, et le nouveau cardinal sera chargé des affaires du Roi sans ambassadeur. » Mme de Saint-Simon, en effet, fut ravie : il sembloit qu'elle pressentoit l'étrange discrédit où les affaires du Roi alloient tomber en Italie, l'embarras et le désordre que les malheurs alloient mettre dans les finances, et la situation cruelle où toutes ces choses nous auroient réduits à Rome.

Les réflexions que j'avois eu un si long loisir de faire me consolèrent aisément d'un emploi qui m'avoit flatté; mais je ne me doutois pas du mal qu'il me feroit. D'Antin et Dangeau avoient été enragés de la préférence, et le maréchal d'Huxelles encore, qui avoit voulu se faire prier, pour demander comme condition à être fait duc, et qui

avoit été laissé là fort brusquement. Ne pouvant faire pis pour couper chemin à un jeune homme qu'ils voyoient pointer à leurs dépens, et connoissant combien le Roi étoit en garde contre l'esprit et l'instruction, ils s'étoient mis à me louer là-dessus outre mesure, en applaudissant au choix du Roi, devenu public à force de longueurs et de temps. M. et Mme du Maine ne m'avoient point pardonné de n'avoir pu m'attirer à Sceaux, et de m'avoir trouvé inébranlable à toutes les avances qu'ils m'avoient prodiguées, comme je l'ai marqué en leur temps. Je ne m'étois pas caché de ce que je sentois du rang que les bâtards avoient usurpé. Me voir pointer leur donna de la crainte et du dépit, et je n'ai pu attribuer qu'à M. du Maine, si naturellement timide et malfaisant, l'aversion étrange de Mme de Maintenon pour moi, dont je ne me doutai que dans les suites. Chamillart ne me l'avoua qu'après la mort du Roi, et en même temps qu'elle étoit telle qu'il en avoit eu des prises avec elle, et qu'elle avoit été l'obstacle qui l'avoit empêché de me raccommoder plus tôt avec le Roi, ce qui est bien antérieur à ceci; que poussée par lui, elle n'avoit pu rien alléguer de particulier sur elle ni sur les siens, mais vaguement que j'étois glorieux, frondeur, et plein de vues, sans avoir jamais pu la ramener, non pas même l'émousser; et qu'elle m'avoit rendu auprès du Roi beaucoup de mauvais offices. Ce bruit d'esprit et de lecture, de capacité et d'application, d'homme enfin très-propre aux affaires, fut aisément porté au Roi par ces mêmes canaux de M. du Maine, en louanges empoisonnées, et de Mme de Maintenon plus à découvert. M. du Maine, lié alors avec Madame la Duchesse, qui l'étoit étroitement avec d'Antin, avoit porté ce dernier. Il étoit piqué de n'avoir pas réussi; il l'étoit d'ailleurs contre moi, comme je viens de le dire; il n'en fallut pas davantage. Ils mirent le Roi si bien en garde sur moi, qu'ils le conduisirent jusqu'à la crainte, pour l'éloigner davantage et plus sûrement, et bientôt après je m'aperçus d'un changement en lui, qui, comme les langueurs, ne put finir que par une

dangereuse maladie, c'est-à-dire par une sorte de disgrâce, dont je parvins à me relever, mais dont il ne s'agit pas encore.

La même impression sur moi fut donnée à Monseigneur. D'Antin, pour cela, n'eut que faire de personne, mais il trouva là-dessus Mlle de Lislebonne et Mme d'Espinoy à son point. Elles n'ignoroient pas mes sentiments ni ma conduite à l'égard du rang et des usurpations de leur maison; c'étoit leur endroit sensible. Elles menoient ce bon Monseigneur, qui prit sur moi toutes les opinions qui leur convinrent de lui donner, et Madame la Duchesse dès lors, et encore plus bientôt après, comme je le dirai en son lieu, y travailla avec la même affection. La Choin se laissa persuader, et par elles ses meilleures amies, et par le maréchal d'Huxelles, qui la courtisoit fort, et par qui ce pauvre Monseigneur se persuada qu'il étoit la meilleure tête du royaume. Telle devint ma situation à la cour, de laquelle je ne tardai pas à m'apercevoir. Mais achevons ce qui regarde Rome, afin de n'avoir pas à y revenir, ni à couper des choses trop intéressantes, si je remettois à parler de la promotion des cardinaux au temps où elle fut faite, qui fut le 17 mai.

Elle fut de dix-neuf sujets. Le savant Casoni en fut, porté par son érudition profonde et l'intégrité de sa vie; Corsini, qui a depuis été pape; ce duc de Saxe-Zeitz dont il a été tant parlé; notre nonce Gualterio; l'abbé de la Trémoille; Fabroni, pour le malheur de l'Église; et Philipucci, qui donna un rare exemple de modestie et de piété en refusant le chapeau. C'étoit un savant jurisconsulte. En vain, le Pape l'exhorta et lui donna du temps à réfléchir, il demeura constant dans son refus. Un autre eut son chapeau, et le vingtième demeura *in petto*. Conti, nonce en Portugal, et depuis pape, eut le chapeau que Philipucci avoit si constamment refusé.

Pendant ces longs délais du Pape, Torcy avoit eu loisir de faire ses réflexions sur le brillant mais dangereux personnage que faisoit à la cour son ami l'abbé de Polignac.

C'étoit merveilles que le Roi l'ignorât encore. M. de Beauvillier avoit plus d'une raison de le desirer hors d'ici. Torcy crut donc rendre un grand service à son ami de l'en tirer promptement, et tout d'un temps au Roi et à bien d'autres. Il le proposa pour l'auditorat de rote. Il y fut nommé, et il reçut cet emploi comme un honnête exil, dont à la fin Torcy lui fit comprendre la nécessité et les avantages, vers lequel néanmoins il s'achemina tout le plus tard qu'il put.

CHAPITRE XIX.

Mort du cardinal de Coislin, et sa dépouille. — Trois cent mille livres sur Lyon au maréchal de Villeroy; sa puissance à Lyon. — Trois cent mille [livres] de brevet de retenue au grand prévôt; chanson facétieuse. — Quatre cent mille [livres] de brevet de retenue au premier écuyer. — Grâces pécuniaires chez Mme de Maintenon. — Exil du Charmel, et ses singuliers ressorts; piété de[1] du Charmel.

Il se peut dire que l'affaire de Monsieur de Metz mit son oncle au tombeau. Elle l'avoit fait arriver d'Orléans, contre sa coutume, à Noël, et cette triste affaire s'étoit terminée avec toute sorte d'avantage pour Monsieur de Metz; mais le cœur du cardinal de Coislin en avoit été flétri, et ne put reprendre son ressort : il ne dura que six semaines depuis. Tout à la fin de janvier, il fut arrêté au lit, et il mourut la nuit du 3 au 4 février. C'étoit un assez petit homme, fort gros, qui ressembloit assez à un curé de village, et dont l'habit ne promettoit pas mieux, même depuis qu'il fut cardinal. On a vu en différents endroits la pureté de mœurs et de vertu qu'il avoit inviolablement conservée depuis son enfance, quoique élevé à la cour et ayant passé sa vie au milieu du plus grand monde; combien il en fut toujours aimé, honoré, recherché dans tous les âges; son amour pour la résidence, sa continuelle sollicitude pasto-

1. Il y a bien ici *de* : voyez quelques mots plus haut et toute la fin du chapitre XIX.

rale, et ses grandes aumônes. Il fut heureux en choix pour lui aider à gouverner et à instruire son diocèse, dont il étoit sans cesse occupé. Il y fit, entre autres, deux actions qui méritent de n'être pas oubliées.

Lorsqu'après la révocation de Nantes[1] on mit en tête au Roi de convertir les huguenots à force de dragons et de tourments, on en envoya un régiment à Orléans, pour y être répandu dans le diocèse. Monsieur d'Orléans, dès qu'il fut arrivé, en fit mettre tous les chevaux dans ses écuries, manda les officiers, et leur dit qu'il ne vouloit pas qu'ils eussent d'autre table que la sienne, qu'il les prioit qu'aucun dragon ne sortît de la ville, qu'aucun ne fît le moindre désordre, et que s'ils n'avoient pas assez de subsistance, il se chargeoit de la leur fournir, surtout qu'ils ne dissent pas un mot aux huguenots, et qu'ils ne logeassent chez pas un d'eux. Il vouloit être obéi, et il le fut. Le séjour dura un mois, et lui coûta bon, au bout duquel il fit en sorte que ce régiment sortit de son diocèse, et qu'on n'y renvoya plus de dragons. Cette conduite pleine de charité, si opposée à celle de presque tous les autres diocèses, et des voisins de celui d'Orléans, gagna presque autant de huguenots que la barbarie qu'ils souffroient ailleurs. Ceux qui se convertirent le voulurent et l'exécutèrent de bonne foi, sans contrainte et sans espérance. Ils furent préalablement bien instruits, rien ne fut précipité, et aucun d'eux ne retourna à l'erreur. Outre la charité, la dépense et le crédit sur cette troupe, il falloit aussi du courage pour blâmer, quoique en silence, tout ce qui se passoit alors, et que le Roi affectionnoit si fort, par une conduite si opposée. La même bénédiction qui la suivit s'étendit encore jusqu'à empêcher le mauvais gré, et pis, qui en devoit naturellement résulter.

L'autre action, toute de charité aussi, fut moins publique et moins dangereuse, mais ne fut pas moins belle. Outre les aumônes publiques, qui de règle consumoient tout le

1. De l'édit de Nantes.

revenu de l'évêché tous les ans, Monsieur d'Orléans en faisoit quantité d'autres qu'il cachoit avec grand soin. Entre celles-là, il donnoit quatre cents francs de pension à un pauvre gentilhomme ruiné qui n'avoit ni femme ni enfants, et ce gentilhomme étoit presque toujours à sa table tant qu'il étoit à Orléans. Un matin, les gens de Monsieur d'Orléans trouvèrent deux fortes pièces d'argenterie de sa chambre disparues, et un d'eux s'étoit aperçu que ce gentilhomme avoit beaucoup tourné là autour. Ils dirent leur soupçon à leur maître, qui ne le put croire, mais qui s'en douta sur ce que ce gentilhomme ne parut plus. Au bout de quelques jours, il l'envoya querir, et tête à tête il lui fit avouer qu'il étoit le coupable. Alors Monsieur d'Orléans lui dit qu'il falloit qu'il se fût trouvé étrangement pressé pour commettre une action de cette nature, et qu'il avoit grand sujet de se plaindre de son peu de confiance de ne lui avoir pas découvert son besoin. Il tira vingt louis de sa poche qu'il lui donna, le pria de venir manger chez lui à son ordinaire, et surtout d'oublier, comme il le faisoit, ce qu'il ne devoit jamais répéter. Il défendit bien à ses gens de parler de leur soupçon, et on n'a su ce trait que par le gentilhomme même, pénétré de confusion et de reconnoissance.

Monsieur d'Orléans fut souvent et vivement pressé par ses amis de remettre son évêché, surtout depuis qu'il fut cardinal. Ils lui représentoient que, n'en ayant jamais rien touché, il ne s'apercevroit pas de cette perte du côté de l'intérêt, que de celui du travail ce lui seroit un grand soulagement, et que cela le délivreroit des disputes continuelles qu'il avoit avec le Roi, et qui le fâchoient quelquefois, sur la résidence. En effet, lorsque Mme la duchesse de Bourgogne approcha du terme d'accoucher du prince qui ne vécut qu'un an, et qui fut le premier enfant qu'elle eut, le Roi envoya un courrier à Monsieur d'Orléans avec une injonction très-expresse de sa main de venir sur-le-champ, et de demeurer à la cour jusqu'après les couches, à quoi il fallut obéir. Le Roi, outre l'amitié, avoit pour lui un

respect qui alloit à la dévotion. Il eut celle que l'enfant qui naîtroit ne fût pas ondoyé d'une autre main que de la sienne; et le pauvre homme, qui étoit fort gras et grand sueur, ruisseloit dans l'antichambre, en camail et en rochet, avec une telle abondance que le parquet en étoit mouillé tout autour de lui.

Jamais il ne voulut entendre à remettre son évêché. Il convenoit de toutes les raisons qui lui étoient alléguées; mais il y objectoit qu'après tant d'années de travail dont il voyoit les fruits, il ne vouloit pas s'exposer de son vivant à voir ruiner une moisson si précieuse, des écoles si utiles, des curés si pieux, si appliqués, si instruits, des ecclésiastiques excellents qui gouvernoient avec lui le diocèse, et d'autres qui le conduisoient par différentes parties, qu'on chasseroit et qu'on tourmenteroit; et pour cela seul il demeura fermement évêque. On verra bientôt que ce fut une prophétie.

Toute la cour s'affligea de sa mort; le Roi plus que personne, qui fit son éloge. Il manda le curé de Versailles, lui ordonna d'accompagner le corps jusque dans Orléans, et voulut qu'à Versailles et sur la route on lui rendît tous les honneurs possibles. Celui de l'accompagnement du curé n'avoit jamais été fait à personne.

On sut de ses valets de chambre, après sa mort, qu'il se macéroit habituellement par des instruments de pénitence, et qu'il se relevoit toutes les nuits et passoit à genoux une heure en oraison. Il reçut les sacrements avec une grande piété, et mourut comme il avoit vécu, la nuit suivante.

Dès le lendemain, le Roi manda par un courrier au cardinal de Janson qu'il lui donnoit sa charge. Ce fut pour lui un nouveau sujet d'empressement de retour, et au cardinal de Bouillon un nouveau coup de massue. Monsieur de Metz, qui arriva pour l'extrémité de son oncle, à qui il devoit tout, en parut le moins touché, et scandalisa fort toute la cour. Orléans fut donné à l'évêque d'Angers. Pelletier, son père, écrivit au Roi, de sa retraite,

pour le supplier de dispenser son fils de cette translation. Le Roi, excité par Mme de Maintenon et par Monsieur de Chartres, le voulut absolument; et Saint-Sulpice, qui, avec sa grossièreté ordinaire, regardoit ce diocèse comme fort infecté, mais qui n'osoit encore le dire, fit accepter Monsieur d'Angers, dont son père fut très-affligé. Il parut que Dieu n'approuva pas ce choix, par la mort du translaté, qui ne dura pas deux ans. La persécution étoit réservée à l'évêque d'Aire, frère d'Armenonville, qu'un coup de soleil avoit achevé d'hébéter, et qui n'en revint jamais bien dans le long temps qu'il vécut depuis.

Le Roi avoit donné au maréchal de Villeroy trois cent mille livres à prendre sur les octrois de Lyon, payables cinquante mille livres par an, en six années : elles venoient de finir; le même don lui fut renouvelé. On se repent quelquefois après d'avoir payé d'avance de méchants ouvriers. Alincourt, son grand-père, avoit eu la survivance du gouvernement de Lyon, Lyonnois, etc., de Mandelot, en épousant sa fille, sous Henri III. La Ligue avoit fait ce mariage entre Mandelot et le secrétaire d'État Villeroy, plus ardents ligueurs l'un que l'autre. De père en fils ce gouvernement étoit demeuré aux Villeroy. Alincourt, par son père et par la surprenante alliance que ce gouvernement lui fit faire avec le connétable de Lesdiguières et le maréchal de Crequy, s'étoit rendu le maître à Lyon. La faveur et la souplesse de son fils, le premier maréchal de Villeroy, l'y maintint, et plus encore le commandement en chef qu'y eut toute sa vie l'archevêque de Lyon, frère du maréchal, qui s'y rendit le maître despotique de tout. La faveur de ce maréchal-ci, son neveu, n'eut qu'à maintenir ce qui étoit établi. Il disposoit donc seul de toutes les charges municipales de la ville; il nommoit le prévôt des marchands. L'intendant de Lyon n'a nulle inspection sur les revenus de la ville, qui sont immenses et peu connus dans leur étendue, parce qu'ils dépendent en partie du commerce

qui s'y fait, qui est toujours un des plus grands du royaume. Le prévôt des marchands l'administre seul, et n'en rend compte qu'au gouverneur, tête à tête, lequel lui-même n'en rend compte à personne. Il est donc aisé de comprendre qu'avec une telle autorité c'est un Pérou, outre celle qui s'étend sur tout le reste, et qui rend la protection du gouverneur si continuellement nécessaire à tous ces gros négociants de Lyon, comme à tous les autres bourgeois de la ville, où tout, depuis un si long temps de la même autorité, tout est créature des gouverneurs, et rien ne se peut que par eux, qui influent jusque dans les affaires particulières de toutes les familles.

Aussi, dînant un jour chez Dangeau, avec le maréchal de Villeroy et beaucoup d'ambassadeurs et d'autres gens (car Dangeau aimoit à faire les honneurs de la cour, et les faisoit fort bien et magnifiquement), il lui échappa une fatuité pour faire le grand seigneur, mais fort véritable. « Messieurs, dit-il à la compagnie, de tous nous autres gouverneurs de province, il n'y a que Monsieur le maréchal qui ait conservé l'autorité dans la sienne. » Le rire me surprit; M[me] de Dangeau, qui me regarda, et qui plaisantoit la première des sottises de son mari, quoique vivant à merveilles ensemble, ne put s'empêcher de sourire. Il avoit acheté le gouvernement de Touraine, et il ne vouloit pas que ces étrangers ignorassent qu'il étoit aussi gouverneur de province.

Le grand prévôt obtint trois cent mille [livres] de brevet de retenue sur sa charge pour son fils, qui épousa une M[lle] du Hamel, de Picardie, fort riche, et qui ne fut pas heureuse. Heudicourt, le fils, qui étoit une espèce de satyre fort méchant et fort mêlé dans les hautes intrigues galantes, fit dans la suite, sur tous ces Montsoreaux [1], une chanson si naïve, si fort d'après nature et si plaisante, que quelqu'un l'ayant dite à l'oreille au maréchal de

1. Nom de famille du grand prévôt.

Boufflers pendant la messe du Roi, où il avoit le bâton, qu'il[1] ne put s'empêcher d'éclater de rire. C'étoit l'homme de France le plus grave, le plus sérieux, le plus esclave de toute bienséance. Le Roi se retourna de surprise, qui augmenta fort voyant le maréchal pâmé, à qui les larmes en tomboient des yeux. Rentré dans son cabinet, il l'appela, et lui demanda ce qui l'avoit pu mettre en cet état, et à la messe. Le maréchal lui dit la chanson. Voilà le Roi plus pâmé que n'avoit été le maréchal, et qui fut plus de quinze jours sans pouvoir s'empêcher de rire de toute sa force sitôt que le grand prévôt ou un de ses enfants lui tomboient sous les yeux. La chanson courut fort, et divertit extrêmement la cour et la ville.

Le premier écuyer obtint, quelques jours après, aussi un brevet de quatre cent mille livres sur sa charge.

En même temps, le Roi répandit quelques grâces pécuniaires dans le domestique de Mme de Maintenon.

Je reçus en ce temps une véritable affliction par l'exil de M. du Charmel, avec qui depuis longtemps j'avois lié une vraie amitié, et que je voyois le plus souvent qu'il m'étoit possible dans sa retraite de l'Institution. Les ressorts de cet exil méritent de trouver place ici, et c'est une histoire qui demande des connoissances et des souvenirs pour être bien entendue. Il faut d'abord connoître le Charmel, se souvenir de ce que j'ai dit de lui sur sa vie de la cour, du grand monde, de gros jeu, et de la manière dont il se retira, de la bonté avec laquelle le Roi lui parla alors, et de la dureté avec laquelle il lui répondit qu'il ne le verroit jamais. Il faut maintenant expliquer quel il fut dans sa retraite. Ce fut un homme à cilice, à pointes de fer, à toutes sortes d'instruments de continuelle pénitence; jeûneur extrême et sobre d'ailleurs à l'excès, quoique naturellement grand mangeur, et d'une dureté générale sur lui-même impitoyable. Il passoit les carêmes à la Trappe, au réfectoire soir et

1. Il y a ainsi deux fois *que* au manuscrit.

matin à la portion des religieux, et sans manquer aucun de leurs offices du jour et de la nuit; outre cela, longtemps en prières, en quelque lieu qu'il fût; et le vendredi saint, à la Trappe, il passoit à genoux à terre, sans appui, sans livre, sans changer de posture, sans branler, depuis la fin de matines jusqu'à l'office, c'est-à-dire depuis quatre heures du matin jusqu'à dix; avec cela toujours gai et toujours libre et aisé. Il avoit une fidélité inflexible sur tout ce qu'il se proposoit. On ne sauroit moins d'esprit, que couvroit un grand usage du monde et de la meilleure compagnie, mais que sa retraite avoit rouillé. Il s'étoit livré à Paris à beaucoup de bonnes œuvres, qui le faisoient un peu courir et se mêler de trop de choses. Au latin près, qu'il avoit retenu du collége, il ne savoit rien du tout que ce que les lectures de piété lui avoient appris; et comme il étoit naturellement tourné à la dureté de l'austérité âpre, il le fut aisément du côté janséniste, et lia étroitement avec ce qu'il trouva de gens les plus marqués à ce coin : il fut ami intime de M. Nicole, jusqu'à être un des exécuteurs de son testament; il le fut peut-être plus encore de M. Boileau, élève de Port-Royal, que M. de Luynes avoit mis auprès du comte d'Albert et du chevalier de Luynes dans leur jeunesse, et qui retinrent mal ses leçons.

C'est ce même Boileau que Monsieur de Paris, depuis cardinal de Noailles, prit à l'archevêché et à sa table quand il devint archevêque de Paris, et qui fit contre lui, dans sa propre maison et vivant de son pain, cet étrange *Problème*, dont j'ai parlé p. 177[1], dont le prélat se prit aux jésuites, mais dont les brouillons originaux et plusieurs lettres à ce sujet, de la main de ce Boileau, furent trouvés dans l'abbaye d'Auvilé, avec ces autres qui firent à l'archevêque de Reims une affaire si cruelle avec le Roi, que

1. Cette page 177 du manuscrit correspond aux pages 170-172 de notre tome II; il est encore renvoyé à la même page huit lignes plus bas. La page 391, mentionnée par Saint-Simon à la fin de la phrase, répond aux pages 419-421 de notre tome III.

j'ai racontée p. 391. Ces originaux du *Problème*, trouvés par ce hasard, de la main de Boileau, furent envoyés au cardinal de Noailles. Les jésuites en triomphèrent; Boileau ne les put ni osa méconnoître. On a vu p. 177 avec quelle bonté le cardinal de Noailles se défit de ce pernicieux hôte (qui n'avoit de pain que celui qu'il lui donnoit à sa propre table), en lui donnant un canonicat de Saint-Honoré, qui lui fournit une très-honnête subsistance et un logement. Cette noire ingratitude ne se pouvoit excuser, non plus que la noirceur d'avoir si naturellement fait retomber ce cruel trait sur les jésuites, avec qui le cardinal de Noailles, évêque, archevêque et cardinal sans eux, et pensant fort différemment d'eux, ne fut jamais bien.

Le Charmel, qui voyoit souvent le cardinal de Noailles, et que le cardinal aimoit et distinguoit fort, cessa dans cet éclat de le voir, et continua avec Boileau le commerce et l'amitié la plus étroite. Le cardinal (je l'appelle ainsi sans distinction des temps où il ne l'étoit pas encore) en fut moins blessé que touché par amitié. Il fit parler au Charmel, le fit prier de le venir voir, l'obtint avec peine, lui parla lui-même. Tant d'avances furent inutiles; le Charmel s'aigrit de plus en plus. Les jansénistes, fâchés que le cardinal n'épousât pas toutes leurs idées, et qui de dépit s'étoient portés à cette étrange extrémité, avoient infatué leur prosélyte, qui ne put jamais apercevoir d'ingratitude, de crime, de trahison, de noirceur où ils étoient si évidents; et voilà où son peu d'esprit et de lumières, et un fol abandon à ce qu'il croyoit des saints, conduisirent un homme d'ailleurs si droit et si saint lui-même. Il faudroit prétendre porter les hommes au-dessus de toute humanité, pour se persuader que le cardinal de Noailles ne dût pas être très-sensible à la conduite du Charmel à son égard, surtout après celle qu'il avoit eue et avec Boileau et avec lui-même. Telle fut la faute inexcusable du Charmel à l'égard du cardinal de Noailles. Venons maintenant à celle qu'il fit dans la suite à l'égard du Roi.

On a vu p. 442[1], sur Troisvilles, que le Roi empêcha d'être de l'Académie, son dépit contre les gens retirés qui ne le voyoient point. J'ai réservé pour ce lieu-ci à dire que le même jour qu'il refusa Troisvilles, il s'alla promener à Marly, où il s'étendit amèrement sur cette matière. Il loua les solitaires de la campagne; il s'étendit sur M. de Saint-Louis, sur ses actions sous ses yeux en la guerre d'Hollande et ailleurs, sur la vie qu'il menoit à la Trappe, et dit qu'il ne trouvoit point mauvais que ceux-là ne vinssent pas de loin pour le voir; retombant de là snr les gens retirés à Paris et aux environs, il loua Pelletier, Ficubet, le chevalier de Gesvres, qui le venoient voir une ou deux fois l'année, et qui valoient bien Troisvilles et le Charmel, sur qui il tomba fort, et répéta souvent qu'ils avoient plus de commerce d'intrigues et d'affaires qu'avant leur retraite, et que toute leur dévotion ils la mettoient à ne le point voir. Le duc de Tresmes, fort ami du Charmel, ricanoit jaune, et se mettoit tantôt sur un pied, tantôt sur un autre. Cavoye, autre ami du Charmel, se mit dans la conversation, et avec sa réputation et sa morgue, bavarda force sottes flatteries, et tomba sur son ami pour faire le bon valet. On ne devineroit jamais qui le défendit : un homme qui à peine l'avoit connu, un homme d'ailleurs fort courtisan, mais courtisan en homme qui se sent, qui a de la hauteur et de la dignité, qui connoissoit Cavoye pour ami particulier du Charmel, et qui fut indigné de ce qu'il entendoit; ce fut Harcourt, qui prit sa défense si honnêtement, et avec tant d'esprit que le Roi cessa ce propos et se mit sur autre chose.

Cavoye pourtant fit apparemment ses réflexions; Harcourt l'avoit fait rentrer en lui-même : il écrivit donc au Charmel ce qui s'étoit passé à Marly, mais non le personnage qu'il y avoit fait, et lui conseilla de lui écrire de manière qu'il pût dire au Roi qu'il desiroit l'honneur de se présenter devant lui après tant d'années, sans oser le faire qu'il ne sût qu'il le trouveroit bon; moyennant quoi,

1. Pages 100 et 101 de ce volume.

accordé, il ne lui en coûteroit qu'une course à Versailles d'une matinée, ou refusé, le Roi n'auroit plus ce dépit contre lui. Le Charmel me montra cette lettre, si résolu de n'en faire aucun usage que je ne pus le persuader.

A quinze jours de là, en une autre promenade à Marly, le Roi reprit, mais plus légèrement, la même matière des gens retirés qui ne le voyoient point, et tout de suite demanda à Cavoye ce que faisoit le Charmel, et s'il y avoit longtemps qu'il n'avoit eu de ses nouvelles. Cavoye le manda dès le lendemain au Charmel, le pressa de suivre le conseil qu'il lui avoit donné la première fois, et lui fit sentir que cette récidive si marquée sur lui montroit évidemment qu'il s'étoit attendu à ouïr parler de lui sur son premier discours, et qu'il seroit fort blessé si ce second demeuroit inutile. Le Charmel me montra la lettre; je lui dis qu'il n'y avoit ni à balancer ni un moment à perdre, qu'il l'avoit beau sur ce que le Roi avoit dit sur lui à Cavoye de lui récrire qu'il s'en étoit cru oublié, que puisqu'il étoit si heureux que le Roi daignât encore se souvenir de lui, il prioit Cavoye de lui demander la permission qu'il pût aller lui embrasser les genoux, dans le vif souvenir de ses bontés passées, que c'étoit un desir auquel il ne pouvoit résister, etc. Je le pris par la religion, par le devoir et le respect d'un sujet à son roi, qui doit chercher à lui plaire et non pas à l'irriter; que c'étoit un devoir étroit d'une part, et une sage précaution de l'autre, de saisir l'occasion de détourner l'orage auquel ses volontaires indiscrétions sur le jansénisme ne donnoient que trop d'ouverture, et de se faire de l'aigreur du Roi si suivie un contre-poison et un bouclier, par une conduite qui sûrement lui seroit agréable, et qu'il étoit visible qu'il demandoit de lui; qu'une seule matinée, aller et venir, y seroit non-seulement sagement et utilement employée, mais saintement, et qu'après tant d'années de retraite il ne devoit pas craindre une dissipation d'un moment, qu'il n'avoit pas recherchée, et qui devenoit si nécessaire. Jamais je ne pus l'y engager; il se contenta d'une lettre ostensible

et d'une autre pour le Roi : tout cela fut très-médiocrement reçu.

La vérité est qu'il se craignit trop lui-même; il redouta une trop favorable réception. Après tant d'années de pénitence, il ne se sentit pas assez dépouillé d'un reste de complaisance de sa faveur et de ses agréments passés, qui l'avoient tant dominé autrefois. Il avoit refusé Mme de Maintenon, il y avoit peu d'années, d'un commerce de bonnes œuvres qu'elle avoit voulu lier avec lui. Il appréhenda tout autre commerce qu'avec Dieu, pour qui il voulut réserver sa liberté entière, et peut-être y fut-il conduit par son esprit, pour le purifier par une plus dure pénitence et qui ne seroit pas de son choix.

Revenons au cardinal de Noailles. L'année précédente, 1705, avoit été celle de la grande assemblée du clergé. Le cardinal de Noailles, qui y présida, crut en devoir profiter pour y faire régler divers points de morale et de discipline, quoique ces assemblées ne soient destinées qu'aux affaires temporelles du clergé, que ceux qui y sont députés n'aient point d'autres matières dans les procurations qu'ils y apportent de leurs commettants, et que la cour même soit ordinairement en garde contre tout ce qui s'y pourroit proposer qui ne concerneroit pas l'objet temporel de ces assemblées. Ce projet du cardinal n'étoit pas de lui seul; de plus, il avoit fallu le concerter d'avance avec quelques prélats principaux qui devoient être de l'assemblée, et convenir de la manière de le proposer par articles, et le faire passer peu à peu. Les jésuites, toujours à l'affût sur le cardinal de Noailles et sur tout ce qui pouvoit intéresser leur doctrine et leur morale, pénétrèrent ce projet, dans le secret duquel il se trouva quelque faux frère, qui le leur donna tel qu'il devoit être proposé à l'assemblée. Le P. de la Chaise en parla au Roi, qui, en ce temps-là, aimoit fort le cardinal de Noailles, et qui s'éleva tellement contre cet avis de son confesseur, que la Chaise, homme sage et prudent, se tut tout court, sûr de n'y revenir que mieux dans la suite.

En effet, l'assemblée ouverte, il fut averti de point en point. Il annonça d'avance au Roi la proposition qui s'alloit faire, et qui fut faite au jour qu'il l'avoit dit au Roi. Il en fut de même de toutes les autres. Le Roi en parla au cardinal de Noailles, qui ne s'arrêta point pour cela, résolu à faire ce qu'il crut être le bien, à quelque prix que ce fût. Les jésuites, outrés du peu de fruit qu'ils retiroient de la trahison qui avoit été faite au cardinal de Noailles, qui alloit toujours en avant dans l'assemblée sur la morale et la discipline, échauffèrent le Roi par le P. de la Chaise, et procurèrent au cardinal toutes sortes de dégoûts. J'en étois informé par l'archevêque d'Arles, qui, député du second ordre dans une autre assemblée, s'étoit piqué sur ce qu'il ne trouva pas que le cardinal de Noailles lui marquât assez de considération, et qui, député du premier ordre en celle-ci, lui fut opposé en tout, et servit de tout son pouvoir sa haine, sa fortune, et les jésuites tout à la fois, auxquels il n'avoit garde de n'être pas obséquieux en tout, avec les vues et l'ambition qui le dévoroit.

Le cardinal de Noailles sortit donc de cette assemblée fort mal avec le Roi, qui prit contre lui les plus forts soupçons de jansénisme, et qui, profondément ignorant sur ces matières, élevé dans le préjugé le plus extrême là-dessus, ne consulta jamais personne qui pût l'éclairer, et ne permit même jamais à personne d'ouvrir la bouche devant lui, qui pût lui donner la moindre lumière. Ainsi on avoit beau jeu à lui faire passer pour erreur et pour jansénisme tout ce qu'il étoit utile à ceux qui profitoient de ses ténèbres de lui faire passer pour tel, soit choses, soit gens; et ils avoient de plus usurpé cet incomparable avantage, que, choses et gens, donnés pour tels, demeuroient proscrits, sans examen, sans information et sans ressource.

Le cardinal de Noailles trempoit donc dans un état de disgrâce intérieure qui, pour ne paroître pas au dehors et ne changer rien à ses audiences du Roi de toutes les

semaines, n'en étoit pas moins douloureux et embarrassant. Sa famille, à qui son crédit et sa place donnoit[1] tant de lustre et de moyens, en étoit affligée. Mme de Maintenon, sur qui les jésuites n'avoient aucune prise, ne l'étoit pas moins. Nulle issue que quel[que] coup d'éclat contre les jansénistes qui ramenât le Roi. Mais où le prendre? Le cardinal vouloit, avant tout, conserver la bonne morale et la discipline; il ne vouloit pas sacrifier ses amis. Cependant il étoit sans cesse pressé par Mme de Maintenon et par sa famille de chercher quelque chose à faire là-dessus, et lui-même en sentoit la nécessité, même pour l'utilité spirituelle, à laquelle on l'avoit rendu une pierre d'achoppement.

Vers le commencement de cette année, le P. Quesnel étoit fort pourchassé dans les Pays-Bas espagnols, où le Roi avoit tout pouvoir. Ce fut merveilles qu'il put échapper de Bruxelles et se retirer en Hollande. Il alla et vint des gens de sa part à Paris. On en fut informé; on avertit le cardinal de Noailles que ces gens-là étoient en commerce avec le Charmel. Il les crut occupés à quelque ouvrage contre lui; la pique du *Problème* se renouvela. Il fut excité contre le Charmel par des gens qui s'en aperçurent, et qui en espérèrent du mal pour l'un et de l'obscurcissement à la réputation de l'autre. Ils lui persuadèrent que le Charmel recéloit chez lui ces messagers; on mit des espions en campagne, qui le certifièrent, et ces rapports aigrirent tout à fait le cardinal. Il faut avouer que, sur le jansénisme, jamais homme ne fut si indiscret que le Charmel; il s'en faisoit une religion : on ne put jamais lui faire entendre raison là-dessus: il n'y avoit guère de jour où sa conduite à cet égard ne fît trembler ses amis.

Nous étions à Marly. Pontchartrain m'apprit un matin que le Roi lui venoit d'ordonner d'expédier une lettre de cachet pour exiler le Charmel en sa maison du Charmel,

1. Ce singulier est du fait de Saint-Simon.

près Château-Thierry, avec défense d'en sortir, et que l'ayant rappelé un peu après, il lui avoit commandé de la lui envoyer par un officier de la maréchaussée, qui le fît et le vît partir dans les vingt-quatre heures, qui se tînt cependant auprès de lui, et qui rendit compte de tout ce qu'il auroit vu et entendu aussitôt après son départ. Pontchartrain, qui me savoit fort de ses amis, me demanda le secret jusqu'à ce que la chose fût répandue, et avoit voulu m'en avertir d'avance pour prévenir ce que la surprise et la colère eussent pu tirer de moi en l'apprenant par le monde. Le soir, à la musique, la comtesse de Mailly se vint mettre auprès de moi un peu après qu'elle fut commencée. Nos deux siéges se trouvèrent un peu écartés des autres. Elle me fit la même confidence, et dans la même vue, que m'avoit fait Pontchartrain. Je fis le surpris, à cause du secret qu'il m'avoit demandé ; mais je le devins tout de bon lorsqu'elle ajouta que c'étoit un coup du cardinal de Noailles, qui, le matin même, avoit dit au Roi que le Charmel étoit un janséniste et un brouillon, qui alloit tête levée par les maisons, exhortant les gens au jansénisme, qui avoit dit au P. de la Tour, général de l'Oratoire, que, maintenant qu'il étoit à la tête du parti, tout étoit perdu s'il mollissoit, qu'en un mot, c'étoit un homme qu'il falloit chasser de Paris, ce qui avoit été ordonné dans le moment, que ce qu'elle me disoit là, elle le savoit de bon lieu, puisque c'étoit de chez Mme de Maintenon. Elle étoit sa nièce, sa protégée, et dame d'atour de Mme la duchesse de Bourgogne. Nous ne prolongeâmes point notre conversation, pour qu'on ne remarquât point que nous parlassions de quelque chose d'intéressant. C'étoit un mercredi 10 février, jour de l'audience réglée du cardinal de Noailles, et jour encore où Chamillart s'en alloit d'ordinaire à l'Estang jusqu'au samedi.

Le lendemain matin, que je projetois d'y aller, le maréchal de Noailles me prit dans la ruelle du Roi, comme nous l'attendions à sortir de son cabinet pour la promenade, me dit l'exil du Charmel, qu'il en avoit reçu une

lettre, sur laquelle il avoit essayé d'obtenir qu'il pût demeurer aux Camaldules de Gros-Bois, où il alloit un jour ou deux tous les mois, qu'il en avoit été refusé avec aigreur, s'étonna et se lamenta fort de ce coup imprévu, et me pressa d'en découvrir la cause par Pontchartrain, qui avoit expédié la lettre de cachet. Je fus doublement piqué, sachant si sûrement ce que je savois, de la feinte du maréchal, et du panneau où étoit tombé mon pauvre ami en s'adressant à lui. Je répondis brusquement au maréchal qu'il étoit plus à portée que moi d'en être informé, puisque, à la vie que menoit le Charmel, il ne pouvoit être question que de doctrine, laquelle étoit de la compétence de son frère, qui avoit longtemps vu le Roi seul la veille au matin, jour que cet ordre avoit été donné, à ce qu'il m'apprenoit. Là-dessus le Roi sortit de son cabinet; nous nous quittâmes, et jamais depuis nous ne nous en sommes parlé.

Au partir de là j'allai dîner à l'Estang, et comme j'étois en toute intimité avec Chamillart, je lui contai avec dépit le malheur du Charmel, qui venoit de devenir public. Il me dit qu'il le savoit. J'ajoutai qu'au moins je lui en apprendrois ce qu'il ne savoit pas, et je lui contai, sans nommer personne, ce que Mme de Mailly m'avoit dit, et la fausseté avec laquelle le maréchal de Noailles venoit de m'en parler. Je n'eus pas achevé que Chamillart, si doux, si modéré, si tranquille, entra tout à coup en fureur. Nous étions dans son cabinet tête à tête. Il pesta, il frappa des pieds, il ne se possédoit pas. Je lui demandai à qui il en avoit. « Ce que j'ai ? me répondit-il en frappant du poing sur sa table, c'est qu'il n'y a plus de secret chez le Roi. Ce que vous me contez là, le Roi me le dit hier chez Mme de Maintenon mot pour mot, dans le même arrangement que vous me le dites, cinq ou six heures après avoir vu le cardinal de Noailles, et me défendit d'en parler à qui que ce soit. Je vois cependant que vous en êtes de point en point instruit, que puisque vous l'êtes, d'autres le peuvent être de même, et qu'il est bien douloureux à un

honnête homme, accoutumé aux plus importants secrets, d'être chargé de ceux qui se communiquent à d'autres, et de pouvoir ainsi être confondu avec ceux qui ne les gardent pas. » Là-dessus il me raconta que, la même chose lui étant arrivée une autre fois, il s'en fut aussitôt le dire au Roi, et le supplier de ne le pas rendre responsable de ce dont il s'ouvriroit à d'autres qu'à lui, sur quoi le Roi lui avoit avoué qu'il en avoit aussi fait part à une autre personne. J'approuvai sa colère, mais je le priai de ne se pas servir du même remède.

Plus certain encore, si faire se pouvoit, par le récit de Chamillart, d'où le coup étoit parti, j'en fis avertir le Charmel. Il étoit déjà parti. Il est difficile de comprendre avec combien d'humilité et de douceur cet homme, naturellement impétueux, reçut sa lettre de cachet et ce garde à vue, et avec quelle ponctualité il obéit. J'essayai divers moyens de le faire revenir, mais l'aigreur étoit trop grande. Le Charmel eût été bien aise de recouvrer sa liberté, mais il ne voulut pas y contribuer en rien, persuadé qu'il devoit se tenir fidèlement sous la main de Dieu, dans une pénitence qu'il n'avoit pas choisie, dans un pardon effectif de ceux qui l'y avoient confiné, et dans une paix profonde. Beauvau, fils de sa sœur et son héritier, marié en Lorraine, et qui, sous le nom de M. de Craon, y a fait, lui et sa femme, une si énorme fortune, pointoit déjà dans cette faveur qui lui a valu tant de millions et de titres. Le duc de Lorraine s'offrit de s'intéresser pour le Charmel auprès du Roi ; il l'en remercia, et le supplia de le laisser dans l'état où Dieu l'avoit mis, et où il demeura le reste de sa vie, qui dura encore longtemps. Nous verrons à sa fin combien tout adoucissement étoit impossible, et quel fut l'excès de la dureté que le Roi exerça sur lui, et qui put être cause de sa mort.

CHAPITRE XX.

Duc de Vendôme; ses mœurs; son caractère; sa conduite. — Alberoni; commencement de sa fortune. — Voyage triomphant de Vendôme à la cour. — Patente de maréchal général offerte, et refusée par Vendôme. — Grand prieur; son caractère. — Berwick fait maréchal de France à trente-cinq ans, retourne en Espagne; Roquelaure va commander en Languedoc; le comte de Toulouse et le maréchal de Cœuvres à Toulon. — Petits exploits du duc de Noailles. — Tessé fait asseoir sa belle-fille en dupant les deux rois. — Mort de la reine douairière d'Angleterre; comte de Feversham. — Mort de Belesbat. — Mort de Polastron. — Catastrophe de Saint-Adon. — Querelle qui jette Mme de Barbezieux dans un couvent. — Mariage du comte de Rochechouart avec Mlle de Blainville. — Mariage du duc d'Uzès avec une fille de Bullion. — Mariage du prince de Tarente avec Mlle de la Fayette; origine des distinctions de M. de la Trémoille. — Ducs de Bouillon et d'Albret raccommodés. — Vingt mille [livres] de pension pendant la guerre au comte d'Évreux. — Victoire des Suédois.

La cour et Paris virent en ce temps-ci un spectacle vraiment prodigieux. M. de Vendôme n'étoit point parti d'Italie, depuis qu'il y avoit succédé au maréchal de Villeroy après l'affaire de Crémone. Ses combats tels quels, les places qu'il avoit prises, l'autorité qu'il avoit saisie, la réputation qu'il avoit usurpée, ses succès incompréhensibles dans l'esprit et dans la volonté du Roi, la certitude de ses appuis, tout cela lui donna le desir de venir jouir à la cour d'une situation si brillante, et qui surpassoit de si loin tout ce qu'il avoit pu espérer. Mais avant de voir arriver un homme qui va prendre un ascendant si incroyable, et dont jusqu'ici je n'ai parlé qu'en passant, il est bon de le faire connoître davantage, et d'entrer même dans des détails, qui ont de quoi surprendre, et qui le peindront d'après nature.

Il étoit d'une taille ordinaire pour la hauteur, un peu gros, mais vigoureux, fort et alerte; un visage fort noble et l'air haut, de la grâce naturelle dans le maintien et dans

la parole, beaucoup d'esprit naturel, qu'il n'avoit jamais cultivé, une énonciation facile, soutenue d'une hardiesse naturelle, qui se tourna depuis en audace la plus effrénée, beaucoup de connoissance du monde, de la cour, des personnages successifs, et sous une apparente incurie, un soin et une adresse continuelle à en profiter en tout genre; surtout admirable courtisan, et qui sut tirer avantage jusque de ses plus grands vices, à l'abri du foible du Roi pour sa naissance; poli par art, mais avec un choix et une mesure avare, insolent à l'excès dès qu'il crut le pouvoir oser impunément, et en même temps familier et populaire avec le commun, par une affectation qui voiloit sa vanité, et le faisoit aimer du vulgaire; au fond, l'orgueil même, et un orgueil qui vouloit tout, qui dévoroit tout. A mesure que son rang s'éleva et que sa faveur augmenta, sa hauteur, son peu de ménagement, son opiniâtreté jusqu'à l'entêtement, tout cela crût à proportion, jusqu'à se rendre inutile toute espèce d'avis, et se rendre inaccessible qu'à un nombre très-petit de familiers et à ses valets. La louange, puis l'admiration, enfin l'adoration, furent le canal unique par lequel on pût approcher ce demi-dieu, qui soutenoit des thèses ineptes sans que personne osât, non pas contredire, mais ne pas approuver.

Il connut et abusa plus que personne de la bassesse du François. Peu à peu il accoutuma les subalternes, puis de l'un à l'autre toute son armée, à ne l'appeler plus que *Monseigneur* et *Votre Altesse*. En moins de rien cette gangrène gagna jusqu'aux lieutenants généraux et aux gens les plus distingués, dont pas un, comme des moutons à l'exemple les uns des autres, n'osa plus lui parler autrement, et qui d'usage ayant passé en droit, y auroient hasardé l'insulte si quelqu'un d'eux se fût avisé de lui parler autrement.

Ce qui est prodigieux à qui a connu le Roi, galant aux dames une si longue partie de sa vie, dévot l'autre, souvent avec importunité pour autrui, et dans toutes ces deux parties de sa vie plein d'une juste, mais d'une singulière

horreur pour tous les habitants de Sodome, et jusqu'au moindre soupçon de ce vice, M. de Vendôme y fut plus salement plongé toute sa vie que personne, et si publiquement que lui-même n'en faisoit pas plus de façon que de la plus légère et de la plus ordinaire galanterie, sans que le Roi, qui l'avoit toujours su, l'eût jamais trouvé mauvais, ni qu'il en eût été moins bien avec lui. Ce scandale le suivit toute sa vie, à la cour, à Anet, aux armées. Ses valets et des officiers subalternes satisfirent toujours cet horrible goût, étoient connus pour tels, et comme tels étoient courtisés des familiers de M. de Vendôme et de ce qui vouloit s'avancer auprès de lui. On a vu avec quelle audacieuse effronterie il fit publiquement le grand remède par deux fois, prit congé pour l'aller faire, qu'il fut le premier qui l'ait osé, et que sa santé devint la nouvelle de la cour, et avec quelle bassesse elle y entra, à l'exemple du Roi, qui n'auroit pas pardonné à un fils de France ce qu'il ménagea avec une foiblesse si étrange et si marquée pour Vendôme.

Sa paresse étoit à un point qui ne se peut concevoir. Il a pensé être enlevé plus d'une fois pour s'être opiniâtré dans un logement plus commode, mais trop éloigné, et risqué les succès de ses campagnes, donné même des avantages considérables à l'ennemi, par ne se pouvoir résoudre à quitter un camp où il se trouvoit logé à son aise. Il voyoit peu à l'armée par lui-même; il s'en fioit à ses familiers, que très-souvent encore il n'en croyoit pas. Sa journée, dont il ne pouvoit troubler l'ordre ordinaire, ne lui permettoit guère de faire autrement. Sa saleté étoit extrême; il en tiroit vanité : les sots le trouvoient un homme simple. Il étoit plein de chiens et de chiennes dans son lit, qui y faisoient leurs petits à ses côtés. Lui-même ne s'y contraignoit de rien. Une de ses thèses étoit que tout le monde en usoit de même, mais n'avoit pas la bonne foi d'en convenir comme lui. Il le soutint un jour à Mme la princesse de Conti, la plus propre personne du monde et la plus recherchée dans sa propreté.

Il se levoit assez tard à l'armée, se mettoit sur sa chaise percée, y faisoit ses lettres et y donnoit ses ordres du matin. Qui avoit affaire à lui, c'est-à-dire pour les officiers généraux et les gens distingués, c'étoit le temps de lui parler. Il avoit accoutumé l'armée à cette infamie. Là, il déjeunoit à fond, et souvent avec deux ou trois familiers, rendoit d'autant, soit en mangeant, soit en écoutant ou en donnant ses ordres, et toujours force spectateurs debout (il faut passer ces honteux détails pour le bien connoître). Il rendoit beaucoup; quand le bassin étoit plein à répandre, on le tiroit et on le passoit sous le nez de toute la compagnie pour l'aller vider, et souvent plus d'une fois. Les jours de barbe, le même bassin dans lequel il venoit de se soulager servoit à lui faire la barbe. C'étoit une simplicité de mœurs, selon lui, digne des premiers Romains, et qui condamnoit tout le faste et le superflu des autres. Tout cela fini, il s'habilloit, puis jouoit gros jeu au piquet ou à l'hombre, ou s'il falloit absolument monter à cheval pour quelque chose, c'en étoit le temps. L'ordre donné au retour, tout étoit fini chez lui. Il soupoit avec ses familiers largement : il étoit grand mangeur, d'une gourmandise extraordinaire, ne se connoissoit à aucun mets, aimoit fort le poisson, et mieux le passé et souvent le puant que le bon. La table se prolongeoit en thèses, en disputes, et par-dessus tout, louanges, éloges, hommages toute la journée et de toutes parts.

Il n'auroit pardonné le moindre blâme à personne. Il vouloit passer pour le premier capitaine de son siècle, et parloit indécemment du prince Eugène et de tous les autres. La moindre contradiction eût été un crime. Le soldat et le bas-officier l'adoroient[1] pour sa familiarité avec eux, et la licence qu'il toléroit pour s'en gagner les cœurs, dont il se dédommageoit par une hauteur sans mesure avec tout ce qui étoit élevé en grade ou en naissance. Il

1. Il y a au manuscrit *adoroit*, au singulier.

traitoit à peu près de même ce qu'il y avoit de plus grand en Italie, qui avoit si souvent affaire à lui. C'est ce qui fit la fortune du fameux Alberoni.

Le duc de Parme eut à traiter avec M. de Vendôme: il lui envoya l'évêque de Parme, qui se trouva bien surpris d'être reçu par M. de Vendôme sur sa chaise percée, et plus encore de le voir se lever au milieu de la conférence et se torcher le cul devant lui. Il en fut si indigné que, toutefois sans mot dire, il s'en retourna à Parme sans finir ce qui l'avoit amené, et déclara à son maître qu'il n'y retourneroit de sa vie après ce qui lui étoit arrivé. Alberoni étoit fils d'un jardinier, qui, se sentant de l'esprit, avoit pris un petit collet pour, sous une figure d'abbé, aborder où son sarrau de toile eût été sans accès. Il étoit bouffon, il plut à Monsieur de Parme comme un bas valet dont on s'amuse; en s'en amusant, il lui trouva de l'esprit, et qu'il pouvoit n'être pas incapable d'affaires. Il ne crut pas que la chaise percée de M. de Vendôme demandât un autre envoyé; il le chargea d'aller continuer et finir ce que l'évêque de Parme avoit laissé à achever.

Alberoni, qui n'avoit point de morgue à garder, et qui savoit très-bien quel étoit Vendôme, résolut de lui plaire à quelque prix que ce fût, pour venir à bout de sa commission au gré de son maître, et de s'avancer par là auprès de lui. Il traita donc avec M. de Vendôme sur sa chaise percée, égaya son affaire par des plaisanteries qui firent d'autant mieux rire le général qu'il l'avoit préparé par force louanges et hommages. Vendôme en usa avec lui comme il avoit fait avec l'évêque, il se torcha le cul devant lui. A cette vue, Alberoni s'écrie : *O culo di angelo!* et courut le baiser. Rien n'avança plus ses affaires que cette infâme bouffonnerie. Monsieur de Parme, qui dans sa position avoit plus d'une chose à traiter avec M. de Vendôme, voyant combien Alberoni y avoit heureusement commencé, se servit toujours de lui; et lui, prit à tâche de plaire aux principaux valets, de se

familiariser avec tous, de prolonger ses voyages. Il fit à M. de Vendôme, qui aimoit les mets extraordinaires, des soupes au fromage et d'autres ragoûts étranges, qu'il trouva excellents. Il voulut qu'Alberoni en mangeât avec lui, et de cette sorte, il se mit si bien avec lui, qu'espérant plus de fortune dans une maison de bohêmes et de fantaisies qu'à la cour de son maître, où il se trouvoit de trop bas aloi, il fit en sorte de se faire débaucher d'avec lui, et de faire accroire à M. de Vendôme que l'admiration et l'attachement qu'il avoit conçu pour lui lui faisoit sacrifier tout ce qu'il pouvoit espérer de fortune à Parme. Ainsi il changea de maître; et bientôt après, sans cesser son métier de bouffon et de faiseur de potages et de ragoûts bizarres, il mit le nez dans les lettres de M. de Vendôme, y réussit à son gré, devint son principal secrétaire, et celui à qui il confioit tout ce qu'il avoit de plus particulier et de plus secret. Cela déplut fort aux autres; la jalousie s'y mit au point que, s'étant querellés dans une marche, [1] le courut plus de mille pas à coups de bâton, à la vue de toute l'armée. M. de Vendôme le trouva mauvais, mais ce fut tout; et Alberoni, qui n'étoit pas homme à quitter prise pour si peu de chose et en si beau chemin, s'en fit un mérite auprès de son maître, qui, le goûtant de plus en plus et lui confiant tout, le mit de toutes ses parties, et sur le pied d'un ami de confiance plutôt que d'un domestique, à qui ses familiers même et les plus haut huppés de son armée firent la cour.

On a vu ce que put sur le Roi la naissance de M. de Vendôme, le parti qu'il en sut tirer par M. du Maine, et dès là par Mme de Maintenon, toujours en montant, comment par là il se dévoua Chamillart, et l'intérêt que Vaudemont et ses habiles nièces trouvèrent à se lier avec lui. Bien de tout temps avec Monseigneur, par la chasse et par d'autres endroits de jeunesse ancienne, jusqu'à être

1. Il y a ici un blanc dans le manuscrit.

dans l'intérieur de cette cour l'émule du prince de Conti, cette émulation plut au Roi, qui haïssoit le prince, et qui, dès avant tout ce que nous venons de voir, avoit pris du goût et de la distinction pour Vendôme, qui l'avoit flatté par son goût pour la chasse, pour la campagne, par son assiduité près de lui, et par l'aversion de Paris surtout, où il n'alloit comme jamais. On a vu son art et son audace d'entretenir le Roi de projets, d'entreprises, de petits combats de rien grossis, de vrais combats très-douteux donnés comme décisifs, avec une hardiesse à l'épreuve du plus prompt démenti, en un mot, de courriers continuels, dont le Roi vouloit bien être la dupe, et se persuader tout ce que vouloit Vendôme, appuyé et prôné si solidement dans le plus intérieur des cabinets, et contredit de personne, avec la précaution qu'on a vu qu'il avoit prise sur les lettres d'Italie, et le silence profond, excepté pour l'exalter, que son poids et sa faveur avoit imprimé à son armée.

La situation où il la trouvoit, et l'absence du prince Eugène, qui étoit à Vienne; lui parut une jointure favorable pour aller recueillir le fruit de ses travaux. Il eut permission de faire un tour à la cour, et laisser son armée sous les ordres de Medavid, le plus ancien lieutenant général, parce que la politique de Vaudemont, ou l'orgueil de ne commander pas par l'absence d'un autre, lui en fit faire l'honnêteté à Medavid.

Vendôme arriva droit à Marly, où nous étions, le 12 février. Ce fut une rumeur épouvantable : les galopins, les porteurs de chaise, tous les valets de la cour quittèrent tout pour environner sa chaise de poste. A peine monté dans sa chambre, tout y courut. Les princes du sang, si piqués de sa préférence sur eux à servir, et de bien d'autres choses, y arrivèrent tous les premiers. On peut juger si les deux bâtards s'y firent attendre. Les ministres accoururent, et tellement tout le courtisan, qu'il ne resta dans le salon que les dames. M. de Beauvillier étoit à Vaucresson; et pour moi, je demeurai spectateur et n'allai point adorer l'idole.

Le Roi, Monseigneur, l'envoyèrent chercher. Dès qu'il put être habillé parmi cette foule, il alla au salon, porté par elle plutôt qu'environné, Monseigneur fit cesser la musique, où il étoit, pour l'embrasser. Le Roi, qui étoit chez Mme de Maintenon, travaillant avec Chamillart, l'envoya chercher encore, et sortit de la petite chambre où il travailloit dans le grand cabinet au-devant de lui, l'embrassa à diverses reprises, y resta quelque temps avec lui, puis lui dit qu'il le verroit le lendemain à loisir. Il l'entretint en effet chez Mme de Maintenon plus de deux heures.

Chamillart, sous prétexte de travailler avec lui plus en repos à l'Estang, lui donna deux jours durant une fête superbe. A son exemple, Pontchartrain, Torcy, puis les seigneurs les plus distingués de la cour, crurent faire la leur d'en user de même; chacun voulut s'y signaler : Vendôme, retenu et couru de toutes parts, n'y put suffire. On briguoit à lui donner des fêtes, on briguoit d'y être invité avec lui. Jamais triomphe n'égala le sien; chaque pas qu'il faisoit lui en procuroit un nouveau. Ce n'est point trop dire que tout disparut devant lui, princes du sang, ministres, et les plus grands seigneurs, ou ne parut que pour le faire éclater bien loin au-dessus d'eux, et que le Roi ne sembla demeurer roi que pour l'élever davantage.

Le peuple s'y joignit, à Versailles et à Paris, où il voulut jouir d'un enthousiasme si étrange, sous prétexte d'aller à l'Opéra. Il y fut couru par les rues avec des acclamations; il fut affiché; tout fut reteuu à l'Opéra d'avance; on s'y étouffoit partout, et les places y furent doublées comme aux premières représentations.

Vendôme, qui recevoit tous ces hommages avec une aisance extrême, étoit pourtant intérieurement surpris d'une folie si universelle. Quelque court qu'il eût résolu de rendre son séjour, il craignit que cette fougue ne pût durer. Pour se rendre plus rare, il pria le Roi de trouver bon qu'il allât à Anet d'un Marly à l'autre, et ne fut que

deux jours à Versailles, qu'il coupa encore d'une nuit à Meudon, dont il voulut bien gratifier Monseigneur. Vendôme ne fut pas plutôt à Anet, avec fort peu de gens choisis, que de l'un à l'autre la cour devint déserte, et le château et le village d'Anet rempli[1] jusqu'aux toits. Monseigneur y fut chasser, les princes du sang, les ministres; ce fut une mode dont chacun se piqua. Enflé d'une réception si prodigieuse et si soutenue, il traita à Anet toute cette foule en courtisans, et la bassesse fut telle qu'on le souffrit sans s'en plaindre, comme une liberté de campagne, et qu'on ne cessa d'y courir. Le Roi, si offensé d'être délaissé pour quelque occasion que ce fût, prenoit plaisir à la solitude de Versailles pour Anet, et demandoit aux uns s'ils y avoient été, aux autres quand ils iroient.

Tout montroit que de propos délibéré on avoit résolu d'élever Vendôme au rang des héros; il le sentit, il voulut en profiter. Il renouvela ses prétentions de commander aux maréchaux de France; on l'érigeoit en dieu Mars, comment l'en refuser? La patente de maréchal général lui fut donc sourdement accordée, et dressée pareille à celle de M. de Turenne, depuis lequel on n'en avoit point vu. Ce n'étoit ni le compte de M. de Vendôme ni celui de M. du Maine. La patente n'avoit été offerte que pour sauver ce que le Roi n'avoit jamais voulu; elle n'avoit été acceptée qu'à faute de mieux, et pour en faire un chausse-pied à la naissance : Vendôme proposa donc que ce motif y fût inséré de plus qu'en la patente de M. de Turenne. Je ne sais par où le maréchal de Villeroy en eut le vent, mais il le sut à temps d'en faire ses représentations au Roi. Elles étoient pour lors encore conformes à son goût : le maréchal étoit en grande faveur; il l'emporta, et il fut déclaré à M. de Vendôme qu'il ne seroit rien ajouté à sa patente, conforme en tout à celle de M. de Turenne. Il se piqua et n'en voulut plus. Le refus étoit singulièrement

1. Saint-Simon a bien écrit *rempli*, au singulier.

hardi ; mais il connoissoit à qui il avoit affaire, et la force de ses appuis. Il avoit été opiniâtrément refusé de commander ceux d'entre les maréchaux de France qui ne l'étoient que depuis qu'il commandoit les armées ; il n'avoit pas tenu aux ordres réitérés du Roi que Tessé ne le lui eût fait éprouver, qui ne l'évita que par une volontaire adresse ; de là à la patente qu'on lui offroit pour les commander tous, il y avoit plus loin qu'à parvenir de cette offre à ce qu'il prétendoit. On verra dans cette année même qu'il ne se trompa pas.

Son frère, quoique médiocrement bien avec lui, le fut trouver à Anet pour se remettre par lui en selle. Vendôme lui offrit de le présenter au Roi, et de lui faire donner une pension de dix mille écus ; mais l'insolent grand prieur ne voulut rien moins que de retourner commander une armée en Italie, acheva pourtant le voyage d'Anet, fort mécontent et refusant tout, et quand son frère retourna à la cour, s'en revint rager à Clichy.

Il avoit tous les vices de son frère. Sur la débauche il avoit de plus que lui d'être au poil et à la plume, et d'avoir l'avantage de ne s'être jamais couché le soir, depuis trente ans, que porté dans son lit ivre mort, coutume à laquelle il fut fidèle le reste de sa vie. Il n'avoit aucune partie de général ; sa poltronnerie reconnue étoit soutenue d'une audace qui révoltoit. Plus glorieux encore que son frère, il alloit à l'insolence, et pour cela même ne voyoit que des subalternes obscurs ; menteur, escroc, fripon, voleur, comme on l'a vu sur les affaires de son frère ; malhonnête homme jusque dans la moelle des os, qu'il avoit perdue de vérole ; suprêmement avantageux, et singulièrement bas et flatteur aux gens dont il avoit besoin, et prêt à tout faire et à tout souffrir pour un écu ; avec cela le plus désordonné et le plus grand dissipateur du monde ; il avoit beaucoup d'esprit, et une figure parfaite en sa jeunesse, avec un visage autrefois singulièrement beau : en tout, la plus vile, la plus misérable, et en même temps la plus dangereuse créature qu'il fût possible.

Le projet de Barcelone occupoit fort alors. Tessé ne parut pas pouvoir suffire à tout. Il falloit une armée en Galice, et contenir, si on pouvoit, les Portugais, pour vaquer plus à son aise à la partie de la Catalogne. Le triomphe de Mme des Ursins lui avoit fait passer le dépit qu'elle avoit eu contre le duc de Berwick de tout ce qu'il avoit mandé d'Orry, qui en triomphoit avec elle. Il falloit un chef contre le Portugal, Berwick en connoissoit exactement toute la frontière; cela les détermina à Madrid à le redemander avec des troupes de France pour ce côté-là. Le Roi, en l'accordant, en prit occasion de combler sa fortune, en faveur d'une naissance qu'il aimoit, de quelque pays qu'elle fût. Quoique Berwick n'eût pas encore trente-six ans, il lui envoya à Montpellier le bâton de maréchal de France, avec l'ordre de s'en aller de là droit en Espagne.

En même temps le Roi, touché de la douleur des beaux yeux de Mme de Roquelaure, envoya son mari commander en Languedoc à la place de Berwick, au scandale de toute la France. Tout en même temps aussi, le comte de Toulouse et le maréchal de Cœuvres s'en allèrent à Toulon préparer tout ce qui étoit nécessaire pour aller eux-mêmes favoriser par mer l'entreprise de Barcelone. Son importance leur fit espérer que Pontchartrain n'en useroit pas comme on a vu qu'il avoit fait l'année précédente. L'expérience leur apprit que la persévérance dans la résolution qu'il avoit prise lui avoit paru plus importante pour lui que de les laisser réussir à Barcelone.

Le duc de Noailles fit de petits exploits : il pourchassa des miquelets, s'empara de Figuères, que l'ennemi avoit abandonné, mit quelques troupes dans Rose dès que le blocus en fut levé, et nettoya fort aisément le Lampourdan; il empêcha les ennemis de prendre Bascara, et leur prit et tua quelque monde, s'avança vers le Ter, et se rendit maître depuis Girone jusqu'à la mer. Ces faciles exécutions furent fort célébrées. Il étoit pressé d'agir en chef, et il avoit beau jeu contre quelque peu de milices,

avant que les troupes destinées au siége de Barcelone arrivassent, et Legal avec elles, auquel il devoit obéir, et servir après de maréchal de camp au siége.

Tessé n'étoit pas tellement occupé en Espagne qu'il ne songeât à ses affaires. Il fit un tour de son pays, et dupa bel et bien le Roi et le roi d'Espagne. Sans dire mot au dernier, il demanda au premier la permission de céder sa grandesse à son fils, chose sans aucun exemple en Espagne. Le Roi, qui n'entretint jamais personne que pour ses affaires et par nécessité, ignoroit tout et ne s'en cachoit pas. Sur la demande de Tessé, et faite d'Espagne, il ne douta pas un moment que les grandesses ne se cédassent comme ici les duchés, et le permit. Quand Tessé eut ce qu'il vouloit du Roi par la surprise qu'il lui avoit faite, il surprit de même le roi d'Espagne, en lui faisant accroire que le Roi son grand père s'étoit engagé de manière à ne pouvoir être dédit. M[me] des Ursins, toute à lui, comme on a vu avec étendue, le servit puissamment à déterminer le roi d'Espagne à ne pas chicaner, et blesser, pour une bagatelle qui n'auroit point d'effet en Espagne, le Roi son grand-père, dont il avoit tant de besoin. Il se rendit avec bien de la peine, mais par un décret qui la sentit, et qui expliqua bien que c'étoit sans nulle conséquence, et qui exclut l'Espagne de l'effet, tellement que si le comte de Tessé y eût été du vivant de son père, il n'y eût pas été traité autrement que tous les fils aînés des grands.

En ce même temps, c'est-à-dire vers la mi-février, la reine douairière d'Angleterre mourut en Portugal, où, veuve sans enfants, elle s'étoit retirée auprès du roi son frère, qui l'aimoit et la considéroit fort. Elle l'avoit toujours aussi été beaucoup en Angleterre, où on s'affligea fort de son départ. C'est celle avec qui le comte de Feversham, frère des maréchaux de Duras et de Lorges, étoit si bien qu'on ne douta pas qu'il ne l'eût épousée dans l'intervalle de la mort de Charles II et de son départ. Sa religion l'avoit établi en Angleterre, où il est mort sans enfants, mais riche par le mariage qu'il avoit fait. Il avoit

été capitaine des gardes jusqu'à la révolution, grand chambellan de la Reine jusqu'à son départ, général d'armée, et eut, en 1685, la jarretière du duc de Monmouth, qu'il avoit défait et pris, et qui fut décapité. On donna part au Roi de la mort de cette Reine, et il en prit le deuil.

Belesbat mourut aussi. Son nom étoit Hurault. Sa mère étoit sœur de Brégy, et belle-sœur de Mme de Brégy, dont j'ai fait une assez plaisante mention. La sœur de son père étoit cette Mme de Choisy, mère de l'abbé de Choisy, si avant dans le monde et si instruite de toutes les intrigues de la cour. Ces deux femmes avoient mis Belesbat à la cour et dans le monde. C'étoit une manière d'éléphant pour la figure, une espèce de bœuf pour l'esprit, qui s'étoit accoutumé à se croire courtisan, à suivre le Roi dans tous ses voyages de guerre et de frontière, et à n'en être pas plus avancé pour cela. Ses pères étoient de robe; il ne fut ni robe ni épée, se fit assez moquer de lui, et ne laissoit pas quelquefois de lâcher des brutalités assez plaisantes. Il avoit fort accommodé le jardin de Belesbat, près de Fontainebleau, où les eaux et les bois sont admirables, et s'y étoit fort incommodé. Il mourut vieux, sans avoir été marié. Sa sœur étoit mère de Canillac, dont j'aurai maintes occasions de parler.

Polastron, ancien lieutenant général, mourut aussi. Il avoit un gouvernement et la grand'croix de Saint-Louis. Son frère étoit au duc Mazarin, et avoit été gouverneur de son fils, gendre du maréchal de Duras : cette famille est féconde en gouverneurs; le fils de celui-là a été sous-gouverneur de Monseigneur le Dauphin, puis lieutenant général.

Saint-Adon, d'une famille de Paris, galant, fort dans le grand monde et dans le grand jeu, et capitaine aux gardes à force de lessives[1], avoit vendu sa compagnie, et n'osant plus se montrer, s'étoit retiré en Flandres, où l'électeur de

1. *Lessive*, figurément et familièrement, perte considérable au jeu. (*Dictionnaire de M. Littré.*)

Bavière, qui ramassoit tout, lui avoit donné une réforme de colonel de dragons. Il ne put s'empêcher de jouer; il ne fut pas plus heureux qu'il l'avoit été en ce pays-ci. Il se tua un matin dans son lit. Tout le monde le plaignit : il étoit brave, de bon commerce, et, quoique de peu, fait pour la bonne compagnie.

Deux hommes forts querelleurs, quoique assez peu propres à quereller, eurent une violente prise au bal au Palais-Royal. M. le duc d'Orléans, qui survint au bruit, leur imposa et les accommoda sur-le-champ. Ils ne demandoient pas mieux l'un et l'autre. C'étoit le chevalier de Bouillon et d'Entragues, plus connu par son jeu et par être cousin germain de Mme la princesse de Conti que par ailleurs, neveu de cet abbé d'Entragues si extraordinaire, dont je crois avoir parlé. Tous deux prétendoient épouser Mme de Barbezieux. Encore le chevalier de Bouillon avoit un rang et une belle figure; l'autre, de l'intrigue et de l'audace. L'éclat de cette affaire fit entrer la prétendue dans un couvent.

La duchesse douairière de Mortemart fit un mariage hardi dans sa famille. Elle prit pour le comte de Maure, son second fils, qui prit depuis le nom de comte de Rochechouart, la fille unique de son frère, Blainville, tué à Hochstedt. Elle étoit extrêmement riche; mais sa mère étoit enfermée depuis longtemps folle à lier, et cette folie venoit de race, et s'étoit plus ou moins manifestée dans toutes les générations. Sa grand'mère étoit sœur de Châteauneuf. Leur frère aîné avoit couru les champs et les rues toute sa vie à Angoulême. L'archevêque de Bourges, leur autre frère, n'avoit jamais été bien sage; elle l'étoit encore moins. Elle avoit épousé un Rochechouart, qui s'appeloit M. de Tonnay Charente, et le mal venoit de la mère, qui étoit Particelli, fille d'Émery, surintendant des finances, qui étoit femme du bonhomme la Vrillière secrétaire d'État.

M. d'Uzès en fit un pareil. Il n'avoit plus d'enfants de sa première femme, fille de M. de Monaco. Il s'étoit ruiné

dans l'obscurité de la crapule. Il épousa une fille de Bullion. Qui auroit pu imaginer alors que le frère de sa femme eût été chevalier de l'ordre avec lui en 1724?

Fort peu après, M. de la Trémoille maria son fils unique plus honnêtement avec Mlle de la Fayette, du nom de Mottier, fort riche héritière. Elle avoit perdu père et mère, qui étoit fille, et par l'événement héritière de Marillac, doyen du conseil. Ce mariage étoit fait avec le fils aîné du duc de Beauvillier lorsqu'il le perdit. La Fayette étoit mort maréchal de camp. Il étoit fils de cette Mme de la Fayette célèbre par son esprit, si amie de Monsieur le Prince le héros, de Mme de Longueville, de M. de la Rochefoucauld, et de toutes les personnes d'esprit et principales [de] son temps, et jusqu'à la fin de sa vie distinguée par son esprit. Lors du désordre des tabourets donnés dans la régence de la Reine mère, puis ôtés, après rendus de façon ou d'autre, Mme de la Trémoille, qui voyoit MM. de Bouillon et de Turenne, ses frères, devenus princes par les troubles, essaya de faire prince aussi son mari. Ils avoient fait un grand mariage, en 1648, par ces mêmes troubles et par leur religion, du prince de Tarente, leur fils, avec Amélie de Hesse, dont une sœur fut électrice palatine, mère de Madame, l'autre reine de Danemark, filles de Guillaume V, landgrave de Hesse-Cassel, et d'une Hanau, cette guerrière illustre qui servit si utilement et si constamment la France. La considération d'une belle-fille si distinguée lui fit accorder le tabouret, et encore à Mlle de la Trémoille, qui épousa depuis un duc de Saxe-Weimar. On donna aussi le *pour*[1] à M. de la Trémoille. J'ai expliqué ailleurs ce que c'est. De cette manière on contenta Mme de la Trémoille et ses frères, qui ne vouloient point multiplier la princerie qu'ils avoient obtenue, et on accorda à M. de la Trémoille une distinction fort grande, qui donne le tabouret à la femme de son fils aîné et à sa fille aînée, sans aller au delà à aucun des cadets. On verra dans la suite la subtile es-

1. Voyez tome II, p. 108.

croquerie du prince de Talmont, et où elle en est demeurée.

Parlant des Bouillons, il faut dire ici qu'en ce même temps, le duc d'Albret, voyant la cour et la ville contre lui, et le Roi, contre sa coutume, ayant pris parti, envoya son blanc-signé à M. de Bouillon pour terminer leur procès tout comme il lui plairoit. M. de Bouillon avoit pris congé du Roi pour aller à Dijon, où ce procès avoit été renvoyé et alloit commencer. Cela remit la paix dans la famille, et raccommoda parfaitement le père avec le fils, mais non avec le Roi, auprès duquel le père fit inutilement tout ce qu'il put pour raccommoder ce qu'il avoit gâté dans sa colère.

Le Roi, qui savoit gré au comte d'Évreux de s'être attaché au comte de Toulouse, lui donna vingt mille livres de pension pour tant que la guerre dureroit. Ce sont de ces grâces qu'un terme facilite, mais qui n'y demeurent guère bornées.

Rinschild, à la tête de douze mille Suédois, sans aucune artillerie, défit entièrement, le 12 février, Schulembourg, qui avoit vingt mille Saxons ou Moscovites et beaucoup de canon. La cavalerie de ce dernier lâcha pied d'abord, et abandonna vingt-deux pièces de canon, dont les Suédois se servirent. Schulembourg se mit à la tête des quinze mille hommes d'infanterie, qui fut enfoncée de façon qu'il n'en resta pas mille. Schulembourg se sauva seul et blessé, tous les Moscovites tués, six mille prisonniers, dont cent cinquante officiers, le canon, le bagage, cent drapeaux ou étendards pris. Une si complète victoire ne coûta pas plus de mille hommes aux Suédois, et presque point d'officiers. Quel personnage eût fait en Europe ce jeune roi de Suède, s'il eût pu se préserver des perfides conseils de son ministre Piper, et n'aller pas se détruire follement dans les déserts de Moscovie!

CHAPITRE XXI.

Généraux des armées. — Du Bourg attaqué à Versailles. — Joyeux; son être; sa mort. — Du Mont; sa famille; son caractère. — Catastrophe curieuse de Maulevrier. — Départ de l'abbé de Polignac, etc., — Prince Emmanuel d'Elbœuf passe aux Impériaux, et est pendu en effigie. — Langallerie, lieutenant général, puis Bonneval, brigadier, passent aux ennemis, et sont pendus en effigie. — Vastes projets pour la campagne; réflexions. — Billet signé du Roi à M. de Vendôme, qui s'engage à faire recevoir l'ordre de lui et obéir par un maréchal de France, en Italie seulement. — Cardinal de Médicis veut se marier de la main du Roi; Mlle d'Armagnac le refuse. — Villars, maître de la Mutter et de la Lauter, prend Haguenau et délivre le fort Louis. — Le roi d'Espagne et Tessé devant Barcelone. — Berwick foible contre les Portugais. — Chavagnac ravage les Anglois aux îles de l'Amérique.

Le Roi régla ses armées à peu près comme les années précédentes : M. de Vendôme en Italie, Tessé pour la Catalogne, alors en Espagne, Berwick pour la frontière de Portugal, le maréchal de Villars en Alsace, Marsin sur la Moselle, et le maréchal de Villeroy en Flandres, avec chacun leurs officiers généraux.

Du Bourg, lieutenant général, destiné pour l'Alsace, où il étoit directeur de la cavalerie, et depuis maréchal de France, étoit alors à Versailles. Il avoit fait casser un capitaine de cavalerie du régiment de Bourgogne. Cet officier l'attendit le 4 mars au soir, à Versailles, comme il se retiroit chez lui, l'attaqua, le blessa légèrement de deux coups. Saint-Sernin, qui passoit par là se retirant aussi, les sépara. Le capitaine y laissa son chapeau, sa perruque et son épée, et s'enfuit tant qu'il put. Il s'appeloit Boile. Il fut rattrapé près de Fontainebleau. Du Bourg se jeta aux pieds du Roi pour lui demander la grâce de cet officier, sans la pouvoir obtenir, avec raison. Il fut condamné à un bannissement perpétuel, que le Roi commua en une prison de dix ans.

Le vieux Joyeux, premier valet de chambre de Monsei-

gneur et gouverneur de Meudon, mourut bientôt après à Versailles, dans une extrême vieillesse, sans avoir jamais été marié, et donna tout son bien, qui étoit considérable, aux enfans du feu bonhomme Bontemps, son ancien ami et camarade.* Ce Joyeux étoit une espèce toute singulière et très-dangereuse, avec qui Monseigneur se mesuroit fort, et avec qui sa cour intérieure étoit en grand ménagement et fort en contrainte. Il avoit été à la Reine mère, puis au Roi, et dans toutes les intrigues serviles de ses amours; bel homme et fort bien fait, dansant mieux qu'homme de France, et avoit été de tous les ballets du Roi avec les meilleurs danseurs. Le dos lui étoit resté fort plat, mais il s'étoit comme rompu par le bas; il faisoit une pointe, et Joyeux marchoit presque ployé en deux. Son vêtement étoit rare, et toujours le même : grande perruque et grand rabat, habit brun fort ample, culottes très-larges, d'ailleurs bien chaussé. Il avoit de l'esprit beaucoup, et de cet esprit de cour et de remarque, de l'emportement, de la malignité, de l'entêtement; quelquefois serviable, et bon homme par fantaisie. Le Roi l'avoit mis auprès de Monseigneur comme un homme de confiance. Il ne faisoit pas bon lui déplaire. Monseigneur n'avoit osé lui refuser le gouvernement de Choisy, quand il l'eut, puis de Meudon, où il ordonnoit de tout, comme d'abord Bontemps faisoit à Marly. Il le traitoit bien et le ménageoit; il s'en consola encore mieux. Joyeux avoit une bonne abbaye et, je crois, quelques prieurés.

Du Mont eut le gouvernement de Meudon. C'étoit un gentilhomme de bon lieu. Mon père, étant premier gentilhomme de la chambre et premier écuyer de Louis XIII, fit la petite fortune de son père, qui se trouva un homme de mérite et qui l'acheva. Il fut sous-gouverneur du Roi, et mourut dans cet emploi, fort estimé. La Bourlie, père de Guiscard, fut mis en sa place. Le Roi prit son fils, tout enfant encore, et en chargea le vieux Beringhen, premier écuyer, et dans la suite l'attacha à Monseigneur, duquel

il commandoit toute l'écurie particulière, sous le premier écuyer du Roi. C'étoit un grand homme bien fait et de bonne mine, extrêmement court d'esprit, mais qui, né et élevé à la cour, où il avoit passé sa vie, en savoit la routine et le manége, fort homme d'honneur et bienfaisant, mais avec des fantaisies et des manières comme les gens de fort peu d'esprit et gâtés par la faveur. Il posséda toujours toute celle de Monseigneur, sa plus intime confiance sur tous chapitres, gouvernoit sa bourse particulière et ordonnoit ses plaisirs; fort honnête homme pourtant, et qui eut le sens de se maintenir toujours fort bien avec le Roi. Avec toute cette enflure, il n'a jamais oublié ce que son père devoit au mien; il le publioit, il lui rendoit toutes sortes de respects, et est toujours venu au-devant de moi pour tout et en tout, avec respect et amitié, et se piquant et s'honorant de l'une et de l'autre à mon égard, ce qui se trouvera curieusement dans la suite. Il fut malheureux en famille : le comte de Brionne en usa avec un éclat qui l'obligea à confiner sa femme à la campagne pour toujours. Sa fille unique lui donna plus de consolation. Elle avoit du mérite, et avoit épousé un homme fort riche et qu'on ne voyoit jamais, presque toujours en Normandie. Il s'appeloit M. de Flers, du séditieux nom de Pellevé. Avec Monseigneur, du Mont perdit tout ce qu'on peut perdre, et toutefois il conserva toujours de la considération par estime, et fut toujours bien traité du Roi. Il obtint dans la régence la survivance de Meudon pour Pellevé, son petit-fils, qui avoit une compagnie de gendarmerie, et qui avoit de la valeur et de l'estime dans le monde. Il avoit épousé la fille de la Chaise, capitaine de la porte, neveu du P. de la Chaise. Du Mont n'eut pas la douleur de voir sa catastrophe. Il devint fou par intervalles; on ne put lui laisser Meudon où il se conduisoit avec toutes sortes d'extravagances. Cela acheva de lui tourner la tête; il finit enfin par s'aller noyer dans la Seine, vers le moulin de Javelle.

Une folie me conduit à une autre, pour ne pas inter-

rompre des matières importantes et liées, en remettant de la rapporter au temps où elle arriva. Maulevrier, de retour d'Espagne, et débarquant à Marly, où j'étois, et comme je l'ai dit, parce que sa femme étoit du voyage, y trouva la princesse des Ursins au plus brillant de son triomphe, et Mme de Maintenon également entêtée d'elle et impatiente de la renvoyer à Madrid. Le compagnon saisit la conjoncture. Il étoit chargé de mémoires de la reine d'Espagne et de Tessé. Il profita des premiers temps de la reconnoissance de Mme des Ursins, qu'il avoit si bien servie : il la cultiva; il eut soin de la laisser apercevoir des privances qu'il surprit avec Mme la duchesse de Bourgogne, et qu'il s'étoit ménagées avant son voyage avec Mgr le duc de Bourgogne, qui lui avoit trouvé de l'esprit. Il ne négligea pas de les grossir aux yeux de son importante amie, à qui il avoit appris à Toulouse tant de choses secrètes et importantes, qu'elle n'eût pas peine à croire sur sa parole plus encore qu'elle n'en voyoit. Quelque nombre d'amis qu'elle laissât en ce pays-ci, elle ne fut pas indifférente à se bien assurer de celui-ci, qu'elle vit, et crut encore plus qu'il n'étoit, tenir par les liens les plus intimes. Elle avoit plus d'une fois éprouvé la force de ceux-là, qui si souvent gouvernent les cours, les affaires et les succès. Les secrets réciproques qu'ils s'étoient confiés à Toulouse, ceux qu'il rapportoit d'Espagne les lièrent étroitement. Maulevrier s'en fit une clef de la chambre de Mme de Maintenon, si curieuse de l'intérieur de la cour d'Espagne, qu'elle alloit, comptoit-elle, gouverner plus que jamais par Mme des Ursins, à qui elle ne put refuser d'entretenir Maulevrier. Il fut donc admis chez elle tête à tête. Ces conversations se multiplièrent, et se prolongèrent quelquefois plus de trois heures; il eut soin de les nourrir par des lettres et par des mémoires. Mme de Maintenon, toujours éprise des nouvelles connoissances, avec un épanchement fort singulier, admira tout de Maulevrier, et fit goûter au Roi ce qu'il lui envoyoit.

Maulevrier, revenu perdu, et subitement relevé de la sorte, commença à perdre terre, à mépriser les ministres, à faire peu de compte de ce que son beau-père lui mandoit. Les affaires qui lui passoient par les mains, des commerces secrets qu'il entretenoit en Espagne, lui donnèrent des occasions continuelles de particuliers avec Mgr et Mme la duchesse de Bourgogne, chacun séparément, à celle-ci de le ménager et à lui de tout prétendre. Nangis le désespéroit, l'abbé de Polignac aussi. Il ne prétendoit à rien moins qu'à toutes sortes de sacrifices, et il n'en pouvoit obtenir aucun. Sa femme, piquée contre lui, se mit à faire des avances à Nangis; celui-ci, pour se couvrir mieux, à y répondre; Maulevrier s'en aperçut : c'étoit trop lui en vouloir. Il connoissoit sa femme assez méchante pour la craindre. Tant de vifs mouvements du cœur et de l'esprit le transportèrent.

Un jour qu'il étoit chez lui, et qu'il y avoit apparemment quelque chose à raccommoder, la maréchale de Cœuvres le vint voir. Il lui ferma la porte de sa chambre, la barricada au dedans, et à travers la porte la querella, jusqu'à lui chanter pouille, une grosse heure entière qu'elle eut la patience d'y demeurer, sans avoir pu parvenir à le voir. De cette époque il se rendit rare à la cour, et se tint fort à Paris. Il sortoit souvent seul, à des heures bizarres, prenoit un fiacre loin de chez lui, se faisoit mener derrière les Chartreux et en d'autres lieux écartés. Là il mettoit pied à terre, s'avançoit seul, siffloit; tantôt un grison, sortant d'un coin, lui remettoit des paquets, tantôt ils lui étoient jetés d'une fenêtre, une autre fois il ramassoit une boîte auprès d'une borne, qui se trouvoit remplie de dépêches. J'ai su dans le temps même ces mystérieux manéges par des gens qu'il eut quelquefois l'indiscrète vanité d'en rendre témoins. Il écrivoit après à Mme de Maintenon et à Mme la duchesse de Bourgogne, mais sur les fins presque uniquement à la dernière, par l'entremise de Mme Cantin. Je sais gens, et M. de Lorges entre autres, à qui Maulevrier a extérieurement montré des bottes de ses lettres et

des réponses, et lu entre autres une que Mme Cantin lui écrivoit, par laquelle elle tâchoit de l'apaiser sur Mme la duchesse de Bourgogne, et lui mandoit de sa part, en termes les plus exprès et les plus forts, qu'il devoit toujours compter sur elle.

Il fit un dernier voyage à Versailles, où il la vit en particulier, et la querella cruellement. Il dîna ce jour-là chez Torcy, avec qui il étoit resté en mesures extérieures, et eut la folie de conter sa rage et sa conversation à l'abbé de Caumartin, qu'il y trouva, qui étoit ami intime de Tessé et d'eux tous, et qui me la redit mot pour mot ensuite, et de là s'en alla à Paris. Là, déchiré de mille sortes de rages d'amour, qui étoit venu à force de le faire, de jalousie, d'ambition, sa tête se troubla au point qu'il fallut appeler des médecins, et ne le laisser voir qu'aux personnes indispensables, et encore aux heures où il étoit le moins mal. Cent visions lui passoient par la tête. Tantôt, comme enragé, il ne parloit que d'Espagne, que de Mme la duchesse de Bourgogne, que de Nangis, qu'il vouloit tuer, d'autres fois le faire assassiner. Tantôt, plein de remords sur l'amitié de Mgr le duc de Bourgogne, à laquelle il manquoit si essentiellement, il faisoit des réflexions si curieuses à entendre qu'on n'osoit demeurer avec lui et qu'on le laissoit seul. D'autres fois, doux, détaché du monde, plein des idées qui lui étoient restées de sa première éducation ecclésiastique, ce n'étoit que desirs de retraite et de pénitence. Alors il lui falloit un confesseur pour le remettre sur ses désespoirs de la miséricorde de Dieu. Souvent encore, il se croyoit bien malade et prêt à mourir.

Le monde cependant, et jusqu'à ses plus proches, se persuadoient que tout cela n'étoit qu'un jeu; et dans l'espérance d'y mettre fin, ils lui déclarèrent qu'il passoit pour fou dans le monde, et qu'il lui importoit infiniment de sortir d'un état si bizarre et de se montrer. Ce fut le dernier coup, qui l'accabla. Outré de fureur de sentir que cette opinion ruinoit sans ressource tous les desseins de

son ambition, sa passion dominante, il se livra au désespoir. Quoique veillé avec un extrême soin par sa femme, par quelques amis très-particuliers et par ses domestiques, il fit si bien que, le vendredi saint de cette année, il se déroba un moment d'eux tous sur les huit heures du matin, entra dans un passage derrière son appartement, ouvrit la fenêtre, se jeta dans la cour, et s'y écrasa la tête contre le pavé. Telle fut la catastrophe d'un ambitieux à qui les plus folles et les plus dangereuses passions, parvenues au comble, renversèrent la tête, et lui ôtèrent la vie, tragique victime de soi-même.

Mme la duchesse de Bourgogne en apprit la nouvelle le même jour, à ténèbres, avec le Roi et toute la cour. En public elle ne témoigna pas s'en soucier, en particulier elle donna quelque cours aux larmes. Ces larmes pouvoient être de pitié, mais ne furent pas si charitablement interprétées. On remarqua fort que, dès le samedi saint, Mme Cantin alla à Paris chez ce malheureux, où dès auparavant elle avoit fait divers voyages. Elle étoit toute à Tessé : le prétexte fut de Mme de Maulevrier, mais personne n'y prit, et on crut qu'il y avoit eu des raisons importantes pour ce voyage.

La douleur de la veuve ne lui ôta aucune liberté d'esprit. On ne douta pas qu'elle ne se fût saisie de tous les papiers avant de se jeter dans le couvent où elle passa sa première année. Elle y reçut une lettre de Mme la duchesse de Bourgogne, dont elle se para fort, et la visite des dames les plus avant auprès de cette princesse. Elle les reçut froidement, et Mme de la Vallière si mal, que d'amies intimes qu'elles étoient elles s'en brouillèrent.

Incontinent après Pâques, nous fûmes à Marly. Mme de Maintenon y parut triste, embarrassée, sévère contre son ordinaire avec Mme la duchesse de Bourgogne. Elle la tint souvent et longtemps tête à tête; la princesse en sortoit toujours en larmes. On ne douta plus que Mme de Maintenon n'en eût appris enfin ce que chacun voyoit depuis longtemps. On soupçonna Maulevrier de s'être vengé par

des papiers qu'il lui avoit envoyés sur les fins. On imagina même que Desmarets, cousin germain de Maulevrier, et qui s'étoit toujours mêlé de ses affaires domestiques, avoit été saisi de papiers importants, que, par le canal de Chamillart, il avoit fait passer à Mme de Maintenon et au Roi même. J'étois ami particulier de toute ma vie de Desmarets, après mon père, comme je l'ai rapporté en son lieu, et à portée de tout avec lui. Je le pris au jour de conseil de finances que nous avions dîné ensemble chez Chamillart, et en nous promenant dans les jardins de Marly tête à tête, je lui en demandai la vérité. Il m'avoua que Maulevrier l'avoit souvent entretenu de ses visions et de ses amours, et lui en avoit tant conté de toutes les sortes, que désespérant de l'en pouvoir déprendre, et ne doutant pas que la fin n'en fût fâcheuse, il lui avoit depuis fermé la bouche toutes les fois qu'il avoit voulu lui en parler. Il me dit que c'étoit lui qui avoit ordonné du scellé; qu'il ne doutoit pas qu'il n'y eût là bien des lettres et bien des papiers fort curieux; qu'il savoit que, peu avant sa mort, Maulevrier en avoit brûlé beaucoup, et mis d'autres en dépôt dont il n'avoit pas voulu se charger; qu'il ne doutoit pas que Mme de Maulevrier n'eût mis la main sur tout ce qui s'en étoit pu trouver; mais il me jura qu'il n'avoit eu à cet égard ni ordre ni rien de semblable, et qu'aussi il n'avoit rien trouvé.

Je fus bien aise d'être éclairci d'un fait si important. Comme il n'y avoit donc plus rien qui le fût là-dessus à l'égard de Desmarets, je contai cette conversation à la duchesse de Villeroy, à Mme de Lévy, à Mme de Nogaret, à Mme du Châtelet, auprès desquelles nous étions logés, Mme de Saint-Simon et moi, lesquelles nous disoient aussi tout ce qu'elles découvroient. A l'empressement avec lequel Mme de Nogaret m'avoit pressé de confesser Desmarets, et sa joie de ce que je lui en rapportai, j'eus beaucoup de soupçon qu'elle ne l'avoit pas fait d'elle-même, et de l'inquiétude de Mme la duchesse de Bourgogne là-dessus. Cependant cette tristesse profonde, et ces yeux si souvent

rouges de Mme la duchesse de Bourgogne, commencèrent à inquiéter Mgr le duc de Bourgogne. Peu s'en fallut qu'il n'aperçût plus qu'il n'étoit besoin; mais l'amour est crédule : il prit aisément aux raisons qui lui en furent données. Les romancines[1] s'épuisèrent, ou du moins se ralentirent; la princesse comprit la nécessité de se montrer plus gaie. Nous ne laissâmes pas de douter longtemps si le Roi n'avoit pas été instruit. Je me licenciai de traiter avec le duc de Beauvillier cette matière en plein : il n'en ignoroit pas le fond; il souffroit cruellement pour Mgr le duc de Bourgogne, et il trembloit sans cesse de le voir tomber dans l'horrible désespoir d'apprendre ce qui à la fin se sait presque toujours. M. de Beauvillier n'avoit jamais estimé Maulevrier; il plaignit en bon chrétien sa fin funeste, mais il se sentit fort soulagé. Tessé, par d'autres raisons, ne le fut pas moins quand il apprit en Espagne qu'il étoit délivré d'un gendre si embarrassant; il ne s'en cacha même pas assez.

Achevons tout d'un temps cette délicate matière. L'abbé de Polignac étoit pressé par Torcy de partir, et ne s'y pouvoit résoudre, quoique cette aventure, qui tenoit les yeux si ouverts sur lui, le dût persuader, et une autre encore fort désagréable, qu'il venoit d'avoir avec l'abbé de Caumartin, à propos du procès de M. de Bouillon avec son fils. A la fin pourtant, il fallut prendre congé. On remarqua beaucoup que Mme la duchesse de Bourgogne lui souhaita un heureux voyage tout d'une autre façon qu'elle n'avoit accoutumé de congédier ceux qui prenoient congé d'elle. Peu de gens eurent foi à une migraine qui la tint tout ce même jour sur un lit de repos chez Mme de Maintenon, les fenêtres entièrement fermées, et qui ne finit que par beaucoup de larmes. Ce fut la première fois qu'elle ne fut pas épargnée. Madame, se promenant peu de jours après dans les jardins de Versailles, trouva sur une balustrade et sur quelques piédestaux[2] deux vers aussi

1. Voyez ci-dessus, p. 33 et note 1.
2. Saint-Simon écrit : *pieds d'estaux*.

insolents qu'ils furent intelligibles, et Madame n'eut ni la bonté ni la discrétion de s'en taire. Tout le monde aimoit Mme la duchesse de Bourgogne; ces vers firent moins de bruit, parce que chacun l'étouffa.

Le prince Emmanuel, frère du duc d'Elbœuf, après avoir fait bien des personnages différents, et la plupart fort honteux, et tiré souvent du Roi de l'argent et de la protection, étoit allé à Milan trouver sa sœur et Vaudemont son beau-frère. Il fit là son marché, et passa à l'armée de l'Empereur, où il eut un régiment. Le Roi, qui en fut piqué, lui fit faire son procès comme on l'avoit fait au prince d'Auvergne, et comme lui, par arrêt du Parlement, il fut pendu à la Grève en effigie.

Langallerie passa aussi au service de l'Empereur. Son père fut tué à Fleurus, lieutenant général fort estimé. Le fils étoit brave et réglé, il étoit appliqué et bon officier, il étoit parvenu assez vite à être lieutenant général, il avoit toujours paru sage et modeste. Il servoit en Italie. Je ne sais ce qui lui tourna la tête : l'ambition le saisit; il se piqua de quelque pillage qui lui fut reproché de la cour, tandis qu'il en voyoit faire sans cesse de bien plus considérables à d'autres, à qui on ne disoit mot parce qu'ils étoient plus appuyés. Il avoit épousé une vieille femme, avec qui il ne vivoit point, dont il n'avoit point d'enfants, et qui avoit été gouvernante des filles d'honneur de Madame tant qu'elle en avoit eu. C'étoit pour le plus un très-simple gentilhomme, et fort court d'esprit. Il s'en alla à Venise pendant l'inaction de l'hiver; il y fit son traité, et en partit pour Vienne avec le même grade militaire chez l'Empereur qu'il avoit ici.

Ces deux passèrent aux ennemis en mars. Quinze jours après Langallerie, le chevalier de Bonneval, qui étoit aussi allé à Venise, en fit autant. C'étoit un cadet de fort bonne maison, avec beaucoup de talents pour la guerre, et beaucoup d'esprit fort orné de lecture, bien disant, éloquent avec du tour et de la grâce, fort gueux, fort dépensier, extrêmement débauché, grand escroc, et qui se peut

dire sans honneur ni conscience, fort pillard. Il avoit rudement vexé ces petits princes d'Italie, que nous ménagions assez mal à propos, comme il y a bien paru depuis; il avoit pris aussi assez d'argent des contributions : les plaintes des princes et des trésoriers lui attirèrent des lettres de Chamillart, qui lui voulut faire rendre gorge. Il avoit un régiment d'infanterie; il y eut ordre de lui retenir tout ce qu'il pouvoit toucher, en attendant qu'on pût lui faire payer le reste. La misère et le dépit lui firent faire son traité, et, comme Langallerie, il partit de Venise pour Vienne, où le prince Eugène en fit son favori, et le fit avancer fort vite aux premiers grades, dont nous verrons qu'il eut tout lieu de se repentir. Fort peu après les avoir présentés à l'Empereur et à sa cour, le prince Eugène partit de Vienne pour venir commander en Italie. Il les y mena tous deux avec lui, et ils y servirent sous ses ordres. Le Roi leur fit aussi faire leur procès, comme il venoit de le faire faire au prince d'Elbœuf, et tous deux, comme lui, représentèrent à la Grève en effigie. On verra en son temps leur diverse, mais incroyable catastrophe.

Les projets pour la campagne qui alloit commencer étoient dignes des années de la prospérité du Roi, et de ces temps heureux d'abondance d'hommes et d'argent, de ces ministres et de ces généraux qui par leur capacité donnoient la loi à l'Europe. Le Roi voulut débuter par deux batailles, l'une en Italie, l'autre en Flandres, devancer l'assemblée de l'armée impériale sur le Rhin, et renverser les lignes des ennemis, enfin faire le siége de Barcelone et celui de Turin. L'épuisement de l'Espagne, celui où la France tomboit, répondoit peu à de si vastes idées. Chamillart, accablé sous le double ministère de Colbert et de Louvois, ressembloit peu à ces deux grands ministres; les généraux des armées aussi peu à Monsieur le Prince, à M. de Turenne, et aux élèves de ces héros qui n'étoient plus. C'étoient des généraux de goût, de fantaisie, de faveur, de cabinet, à qui le Roi croyoit donner, comme à ses ministres, la capacité avec la pa-

tente. Louvois, outré d'avoir eu à compter avec ces premiers généraux, se garda bien d'en former d'autres : il n'en voulut que de souples, et dont l'incapacité eût un continuel besoin de sa protection. Pour y parvenir, il éloigna le mérite et les talents, au lieu qu'on les recherchoit avant le comble de sa puissance. On tâchoit de les démêler de bonne heure dans les sujets; on les éprouvoit par des commandements à part, pour sonder leurs forces; et s'ils répondoient à ce qu'on en espéroit, on les poussoit, on leur faisoit faire des projets pour les former; quand ils étoient bons, on les chargeoit de leur exécution. On s'appliquoit à démêler la nature de leurs fautes : il y en avoit qui ne se pardonnoient point, parce qu'elles venoient de manque de fond; pour les autres, qui partoient de trop d'ardeur ou de surprise, on se souvenoit du grand mot de M. de Turenne, qu'il falloit avoir été battu pour devenir bon, et avoir fait des fautes pour se mieux instruire. Mais c'étoit des corps séparés ou des détachements, non des armées, qu'on hasardoit sous ceux qu'on essayoit de la sorte, qu'on grossissoit après, et qui devenoient enfin des armées, suivant qu'on les voyoit réussir. Par là une émulation, conséquemment une application générale, une formation continuelle de généraux, et d'officiers généraux encore, qui, n'ayant pas assez de fond pour conduire une armée, en avoient assez pour y briller utilement en seconds et en troisièmes, et en sous-ordre quantité d'officiers particuliers, sur qui rouloient souvent de moindres choses, mais avec lumière et succès. On les récompensoit à mesure, par quelque grâce ou par un avancement. Personne n'y trouvoit à redire; et dans l'espérance d'une occasion à se distinguer aussi, chacun se faisoit justice, et chacun ne cherchoit et ne songeoit qu'à s'appliquer, à apprendre et à bien faire. C'est ainsi qu'on formoit toujours des sujets, et qu'un commandant de bataillon d'alors en savoit plus que nos lieutenants généraux modernes. C'est ce que j'ai ouï souvent raconter et discuter à M. le maréchal de Lorges, déplorer la conduite

substituée à celle-là, et prédire les malheurs qui en sont arrivés.

M. de Louvois, pour être pleinement le maître, mit dans la tête du Roi l'ordre du tableau et les promotions, ce qui égala tout le monde, rendit l'application et le travail inutile à tout avancement, qui ne fut dû qu'à l'ancienneté et aux années, avec toujours de rares exceptions pour ceux que M. de Louvois eut des raisons particulières de pousser. Il persuada encore au Roi que c'étoit à lui-même à diriger ses armées de son cabinet. Cette flatterie ne servit qu'à le tromper, pour les diriger, lui Louvois, à son gré, sous le nom du Roi, au détriment des affaires, dont les généraux en brassières n'eurent plus la disposition, ni la liberté de profiter d'aucune conjoncture, qui se trouvoit échappée avant le retour du courrier dépêché pour en rendre compte et recevoir les ordres; tellement que le général, toujours arrêté, toujours en brassière[1], toujours dans la crainte, dans l'incertitude, dans l'attente des ordres de la cour à chaque pas, ne trouvoit encore nul soulagement dans ses officiers généraux, parvenus là par leur ancienneté sans avoir jamais été proprement que des subalternes, ni que rien eût roulé sur eux, et qui aussi, certains de ne monter qu'en leur rang d'ancienneté, ne s'étoient, pour le très-grand nombre, jamais donné la peine de chercher à rien apprendre. Aussi l'ignorance étoit telle dans presque tous, que le maréchal de camp venu de l'infanterie n'avoit pas la première notion de l'assiette ni de la disposition d'un fourrage, que celui venu de la cavalerie ne savoit ce que c'étoit qu'une tranchée, ni rien qui eût rapport à une attaque de place ni à une défense, que presque aucun ne savoient[2] faire un camp, ni placer les gardes, ni conduire un convoi, ni mener un détachement; et les lieutenants généraux n'en savoient guère davantage, sinon quelque routine

1. *Brassière* est ici au singulier dans le manuscrit; il est au pluriel quatre lignes plus haut.
2. Saint-Simon a bien écrit *savoient*, au pluriel.

forcément apprise pendant qu'ils étoient maréchaux de camp.

Le luxe qui avoit inondé les armées, où on vouloit vivre aussi délicatement qu'à Paris, empêchoit les officiers généraux de vivre avec les officiers, de les connoître, d'en être connus, par conséquent de savoir choisir et discerner pour des commandements qui demandent de la confiance en la capacité des gens. Nuls propos de guerre comme autrefois, où on s'intruisoit par les récits et les dissertations réciproques, où il eût été honteux de parler et de se remplir d'autre chose, où les jeunes écoutoient les anciens, et où ceux-ci s'entretenoient de ce qu'ils avoient vu bien et mal faire, avec des raisons et des réflexions. Ceux d'aujourd'hui, de tout âge, ne pouvant parler de ce qu'ils ignorent, ne parlent que jeu, que femmes, les vieux que fourrages et qu'équipages; les officiers généraux épargnent ou vivent ensemble; le général ne voit que foule, en particulier ne fait qu'écrire, ce qui consume tout son temps en courriers, la plupart très-chers et encore plus inutiles; le soir il est abandonné à trois ou quatre hommes du détail, qui souvent ne savent pas le faire.

Le 11 mars, M. de Vendôme eut à Versailles une fort longue audience du Roi dans son cabinet, où il prit congé pour aller passer deux jours dans la maison de Crosat à Clichy, et partir de là pour l'Italie. Il avoit [su] se retourner par degrés. Porté par l'intérêt de M. du Maine et par tout le crédit de Mme de Maintenon, il avoit représenté au Roi l'extrême dégoût qu'il avoit eu en Italie de la présence de Tessé; que puisqu'il avoit bien voulu lui donner la patente de maréchal général, telle que l'avoit eue M. de Turenne pour commander tous les maréchaux de France, il lui demandoit au moins la grâce de commander en Italie ceux qu'il y pourroit envoyer. Le Roi, combattu dans son plus intérieur, épris comme il l'étoit de M. de Vendôme, voulant qu'il donnât bataille en arrivant, comptant sur lui pour protéger le siége de Turin, qui étoit résolu, ne voulut pas le renvoyer mécontent. Il se tint quitte à bon

marché de la restriction que lui-même proposoit à la grâce qu'il demandoit, et mis au large sur ce qu'il ne parloit plus du motif de sa naissance. Chamillart eut donc ordre d'écrire de sa main un simple billet à Vendôme, que le Roi signa de la sienne, par lequel le Roi lui promettoit qu'en cas que le bien de ses affaires l'obligeât d'envoyer un maréchal de France en Italie, il ordonneroit à ce maréchal de France de lui obéir et de prendre l'ordre de lui, en Italie seulement, en considération des grands services qu'il lui avoit rendus en ce pays-là. Vendôme en fut content, l'emporta avec lui, s'en vanta fort au point précis de son départ, bien résolu de s'en faire un échelon à monter à sa prétention de commander à tous les maréchaux de France à la fin, sans patente et par naissance. Cette première écorne[1] les mortifia fort, et le maréchal de Villeroy sur tous, qui avoit paré le grand coup, dont celui-ci lui fit avec raison prévoir et craindre le retour. Le Roi ne recommanda rien davantage à Vendôme que de chercher les ennemis partout en arrivant, et les combattre. M. de Vendôme le lui promit, et on va voir qu'il tint parole.

Il s'alla embarquer à Antibes, avec son frère, sur deux galères du Roi, qui les portèrent à Gênes, d'où le grand prieur s'en alla à Rome, dans le dessein de s'y retirer, malgré l'épreuve qu'il en avoit déjà faite une fois, qu'il n'avoit pu supporter, et M. de Vendôme joindre son armée.

Il y trouva tout en bon état, et ne laissa pas de faire courir le bruit qu'elle étoit si affoiblie et si en désordre, qu'il ne pouvoit rien entreprendre. L'absence du prince Eugène ne le pressoit pas moins que les ordres du Roi; Revenclaw, en l'attendant, commandoit son armée. Vendôme assembla diligemment cinquante-huit bataillons et six mille chevaux à son quartier général, qui étoit Castiglione delle Stivere, et, le 19 avril, marcha dès le grand

1. *Écorne*, action d'écorner, atteinte, dommage.

matin à Montechiaro, où les ennemis s'étoient fortifiés tout l'hiver, qu'ils abandonnèrent pourtant à son approche. Ils se retirèrent à Calcinato, où tous leurs quartiers s'étoient rassemblés. Vendôme, qui les suivit de fort près, les trouva en bataille sur la hauteur de Calcinato, les attaqua vivement et brusquement, et comme la partie n'étoit pas égale, car les ennemis n'étoient pas là plus de dix ou d'onze mille hommes, il les battit et les défit en fort peu de temps, leur tua trois mille hommes, prit vingt drapeaux, dix pièces de canon, huit mille prisonniers, et parmi eux un colonel.

Le chevalier de Maulevrier apporta cette nouvelle avec un billet de huit lignes au Roi, de sur le champ de bataille à midi. Deux jours après arriva Conches, aide de camp de M. de Vendôme, avec une longue dépêche du 20. L'après-midi du 19, Vendôme poursuivit sa victoire. De deux mille cinq cents hommes qui se retiroient, onze cents furent tués, et le reste pris, et avec ce reste, le comte de Falkenstein, officier général, trois colonels et plusieurs officiers moindres. Le nombre des prisonniers étoit, selon le rapport de Conches, de plus de deux mille cinq cents, outre cinq cents déserteurs. Il apporta vingt-quatre drapeaux et douze étendards. Nos troupes s'accommodèrent de douze cents habits neufs trouvés dans Calcinato; il ne s'y rencontra rien autre chose. Les ennemis jetèrent six mille fusils, que Vendôme fit rechercher, en donnant un écu de la pièce. Le chevalier du Héron y fut tué, et ce fut une perte; il étoit brigadier de dragons. Vendôme perdit peu de monde; ce fut une déroute plutôt qu'un combat. Il marcha le 22 pour achever sa victoire, mais les ennemis se retirèrent le soir qu'il arriva sur eux, lui dérobèrent leur marche, et y surent si bien pourvoir que leur dernière arrière-garde ne put être entamée. Le prince Eugène étoit arrivé le lendemain du combat; il rétablit si promptement les affaires, que nous ne pûmes tirer aucun fruit de ce succès. On ne laissa pas d'abord d'en espérer tout, et d'élever M. de Vendôme aux nues. Ce

qui avoit retardé le prince Eugène, c'est qu'il n'avoit jamais voulu partir qu'il n'eût vu ses recrues, ses renforts, et l'argent qu'il avoit demandé fort avancé vers l'Italie. Ces secours le joignirent peu après son arrivée; il s'en sut trop bien servir, et M. de Vendôme, loin d'attaquer, ne fut occupé qu'à parer, le reste du temps qu'il demeura en Italie.

Avant que de sortir d'Italie, il faut dire un mot de la démarche que le cardinal de Médicis fit auprès du Roi. On a vu lors du séjour du roi d'Espagne à Naples combien ce cardinal avoit le cœur françois. Il n'avoit aucun ordre; il avoit été cardinal fort jeune; il étoit protecteur des affaires de France et d'Espagne; il voyoit le grand-duc son frère avançant en âge, brouillé avec la grande-duchesse, qui, depuis grand nombre d'années, s'étoit retirée en France pour toujours. De ce mariage, il n'y avoit eu que deux fils : l'aîné, Ferd., étoit mort sans avoir laissé d'enfants de la sœur de feu Madame la Dauphine; Gaston, le cadet, étoit brouillé depuis longues années avec sa femme, dont il n'avoit point d'enfants. C'étoit une sœur de la princesse de Baden, mère de la feue duchesse d'Orléans, les deux seuls restes de la maison de Saxe-Lauenbourg. La princesse de Toscane vivoit chez elle en Allemagne, et il n'étoit plus question de retour avec son mari. Il n'y avoit aucune autre postérité des grands-ducs. La branche de Médicis-Ottaïano, établie dans le royaume, étoit aînée de celle des grands-ducs, laquelle en étoit séparée longtemps avant d'avoir usurpé la souveraineté : éloignement, aversion même de tout temps entre ces deux branches. Il n'en subsistoit plus d'autre des Médicis.

Le cardinal, quoique vieux, songea à rendre son chapeau, à continuer sa maison s'il pouvoit, et à se marier. Il le voulut être de la main du Roi et à une Françoise; il lui en écrivit. Le Roi, comme on l'a souvent vu, aimoit Monsieur le Grand. Il n'avoit pas sur la Toscane les mêmes raisons, à l'égard de la maison de Lorraine, qu'il avoit eues pour Mantoue, à cause du Montferrat. Il se souvenoit

toujours qu'il avoit empêché le comte de Toulouse d'épouser Mlle d'Armagnac, chassé Longepierre, qu'il avoit mis auprès de lui, pour avoir brassé cette affaire, et fait longuement sentir son indignation à Mme d'Armagnac, pour l'avoir poussée aussi loin qu'elle avoit pu. Il songea donc à dédommager Monsieur le Grand par un mariage qui pouvoit faire sa fille grande-duchesse de Toscane. Il en parla à Monsieur le Grand, qui en fut comblé, mais le supplia de trouver bon qu'il consultât sa fille. Mlle d'Armagnac vivoit à la cour depuis son enfance, adorée de sa mère, qui étoit la maîtresse de la famille et de son mari. Elle étoit dans la maison de la plus grande et de la plus brillante représentation de la cour; elle aimoit le jeu passionnément; on y jouoit jour et nuit le plus gros jeu du monde. Elle étoit encore belle comme le jour; elle étoit en maison libre et du plus grand abord, où on ne le lui avoit pas laissé ignorer. Elle ne put consentir à changer une vie si agréable et si aisée contre un pays étranger, austère, jaloux, avare, avec un mari vieux, qui lui laisseroit peu de liberté, dans un pays où elle n'étoit guère en usage, et où elle ne verroit personne que par audiences. Sa mère, qui ne s'en pouvoit passer, n'eut garde de la vouloir contraindre, et dès qu'elle ne le voulut pas, le père fut du même avis. Il en fit sa cour; il dit au Roi que sa fille préféroit l'honneur d'être sa sujette et de vivre dans sa cour aux plus grandes fortunes étrangères. Le Roi lui en sut le meilleur gré du monde. Il ne trouva point d'autres partis françois à proposer au cardinal de Médicis, qui à la fin épousa une Guastalle, c'est-à-dire une Gonzague de branche cadette des ducs de Mantoue, qu'il rendit fort heureuse, mais dont il ne laissa point d'enfants.

Marsin avoit fait un projet pour forcer les lignes des ennemis avant que les Impériaux eussent assemblé leur armée sur le Rhin. Il fut approuvé; il partit secrètement de Marly le 18 avril, sans avoir pris congé de personne. En même temps, tous les officiers généraux et particuliers destinés sur le Rhin eurent ordre de partir et de n'en rien

dire, et le 21 avril, Villars partit aussi secrètement de Marly. Ces deux maréchaux s'abouchèrent à Phalsbourg, et marchèrent chacun de leur côté. A leur approche, les ennemis abandonnèrent leurs lignes de la Mutter, qu'on vouloit attaquer, et on ne vit de leurs troupes que sept ou huit cents chevaux, que le fils du comte du Bourg poussa vigoureusement, et qui prirent la fuite. Ils y perdirent une centaine d'hommes, et du Bourg fils deux ou trois seulement. Leur gros repassa le Rhin, après avoir jeté quelque monde dans Haguenau. Cette expédition si heureuse et si facile délivra le fort Louis, dont la garnison fut relevée, et la place renouvelée de tout en munitions de guerre et de bouche, et les postes d'alentour qui le bloquoient pris.

Le comte de Frise, gouverneur de Landau, se retira très-précipitamment de Bischweiller, où il laissa de grands magasins, et même sa vaisselle d'argent, abandonna Lauterbourg, où Villars mit des troupes, et fut maître par là de la Lauter comme il venoit de l'être de la Mutter. Peri prit Haguenau, et deux mille hommes qui étoient dedans prisonniers de guerre, soixante pièces de canon, cinq cents milliers de poudre, et grande quantité de farine et d'avoine. Tout ce dépôt étoit destiné à faire le siége de Phalsbourg. Villars s'étendit tout à son aise, et n'oublia pas les contributions, jusque dans la plaine de Mayence.

Le roi d'Espagne étoit parti à la fin de février, dans le dessein de réduire le royaume de Valence; mais sur les ordres du Roi, pour ne différer pas le siége de Barcelone, il changea sa marche, et arriva le 3 devant Barcelone, où il trouva Legal arrivé de la veille avec toutes les troupes françoises, et tous nos bâtiments qui débarquoient tout ce qu'il falloit pour le siége; d'autres bâtiments portèrent toute la garnison de Girone dans Barcelone, avec toutes sortes de rafraîchissements, où plus de dix mille hommes, animés de la présence de l'archiduc, prirent les armes et se joignirent à la garnison. La tranchée fut ouverte la nuit du 5 au 6, par le marquis d'Ayetone, mais le canon

ne tira que le 12, encore fort foiblement. Le duc de Noailles, qui devoit y servir de maréchal de camp, tomba malade de la petite vérole, qui fut très-heureuse, et qui acheva de le guérir de tous ses maux. Laparat, ingénieur principal, et le chef des autres depuis l'élévation de Vauban au bâton, étoit chargé de ce siége, et y fut tué le 15 avril, en allant reconnoître des ouvrages qu'il vouloit faire attaquer.

On prétendit qu'on fit une grande faute d'avoir attaqué par le mont Jouy; que cette fortification, séparée de celles de la ville, seroit tombée avec la ville, au lieu que sa prise n'influoit point sur celle de la place. Quoi qu'il en soit, ce mont Jouy dura le double de ce qu'on avoit cru, consuma beaucoup de nos munitions et coûta bien d'honnêtes gens, et Laparat même, qui y fut tué et qui fut mal remplacé. Les troupes qui faisoient le siége étoient peu nombreuses; leur fatigue étoit continuelle : il n'y avoit de repos que de trois nuits l'une, et fort souvent beaucoup moins. Les petits combats y étoient continuels avec les miquelets, qui troubloient les convois, et qui assiégeoient tellement les assiégeants qu'il n'y avoit pas de sûreté à cent pas du camp, qui étoit exposé à des alarmes continuelles. Nuls rafraîchissements de France ni d'Espagne, tout à l'étroit pour tout. Les sorties étoient très-fortes : les habitants y secondoient la garnison; les moines étoient armés, et combattoient comme contre des Turcs et des hérétiques. Pendant ces sorties, le camp étoit attaqué par dehors, et c'étoit tout ce que les assiégeants pouvoient faire que de soutenir ces doubles attaques à la fois, par la vigueur des assiégés et le nombre et l'importunité des miquelets.

Tessé envoya son fils porter la nouvelle que les ennemis avoient, le 25 avril, abandonné le mont Jouy, lequel en fut fait maréchal de camp. La garnison sortit ensemble en plein jour, et entra dans Barcelone sans presque aucune perte. Cifuentès, qui avoit quantité de barques à la côte, en faisoit toujours entrer quelques-unes dans la place, aux dépens de quelques autres qu'il perdoit, et les

avenues de l'armée du roi d'Espagne furent bientôt si resserrées par les miquelets, qu'on ne vécut plus au siége que par la mer. Le comte de Toulouse et le maréchal de Cœuvres sous lui y commandoient une médiocre flotte, arrivée assez tard, et mettoient rarement pied à terre, sans découcher de dessus leurs bords, et Tessé avoit sous le roi d'Espagne le commandement de tout ce qui regardoit la terre.

Berwick étoit arrivé tout au commencement d'avril en Estrémadure, où il avoit vingt-six bataillons et quarante escadrons. Les Portugais et ce que l'archiduc leur avoit laissé étoient bien plus nombreux, et firent contenance d'assiéger Badajoz, avec quarante-cinq bataillons et cinquante-trois escadrons, où le marquis de Richebourg commandoit avec douze bataillons. Ils tirèrent du côté d'Alcantara, et se présentèrent en chemin au duc de Berwick, qui, avec quarante escadrons qu'il avoit, n'osa leur prêter le collet. Ils continuèrent leur chemin, et prirent Alcantara après une courte et molle défense, très-mauvaise place à la vérité, et dix bataillons espagnols qui étoient dedans prisonniers de guerre.

Chavagnac, avec quatre vaisseaux du Roi, ravagea cependant toute l'île de Saint-Christophle en Amérique, dont les Anglois étoient les maîtres, y ruina tout, en emmena huit cents nègres, puis avec Iberville, qui le joignit au rendez-vous qu'il lui avoit donné, prit aux Anglois toute la petite île de Nièves, en détruisit les forts, les habitations, les sucreries, firent le dégât partout, emmenèrent les principaux habitants pour otages, prirent trente vaisseaux marchands, dont quelques uns percés pour trente-six pièces de canon, emmenèrent sept mille nègres, et firent un grand butin. Le gouverneur et le major de l'île furent tués. Il n'en coûta à nos deux capitaines que quelques soldats et un enseigne de vaisseau. Ils n'avoient pour cette expédition que douze cents soldats et treize cents flibustiers. Le chevalier de Nangis apporta cette nouvelle.

CHAPITRE XXII.

Électeurs de Cologne et de Bavière au ban de l'Empire. — Siége de Turin résolu, et la Feuillade, singulièrement confirmé à le faire, arrive devant la place. — Villeroy part avec ordre de combattre, non avant, mais dès que Marsin l'aurait joint. — Pique de Villeroy, qui n'attend point Marsin et choisit mal son terrain. — Dispositions de Villeroy; bataille de Ramillies. — Course de Chamillart en Flandres. — Bonté du Roi pour Villeroy excessive; folie plus excessive de Villeroy. — Villeroy rappelé; Vendôme choisi en sa place. — M. le duc d'Orléans en Italie. — Disgrâce du maréchal de Villeroy.

L'Empereur mit enfin, au commencement de mai, les électeurs de Cologne et de Bavière au ban de l'Empire, avec autant de solennité que de violence et d'injustice, pour une guerre qui ne regardoit uniquement que la maison d'Autriche, et point du tout l'Empire. Mais l'Allemagne étoit subjuguée depuis Charles V, et quoique ses successeurs à l'Empire n'eussent pas la moitié des États et de la puissance qu'il possédoit, ils surent bien soutenir l'autorité qu'il leur avoit acquise. La proscription du palatin en fut un exemple éclatant. Cet empereur-ci, soutenu de toute l'Europe et maître de la Bavière, n'eut garde de faire moins. Parmi ces hauteurs, il venoit de voir sa maison de plaisance de Laxenbourg, à deux lieues de Vienne, brûlée par les mécontents, et des Alleurs, que le Roi tenoit auprès de Ragotzi, l'assuroit de leurs forces et de leur éloignement pour tout accommodement avec l'Empereur. Quoique on eût lieu de s'attendre depuis longtemps à ce ban de l'Empire, il ne laissa pas d'étonner, et de porter un grand coup pour l'autorité de l'Empereur, et pour l'embarras de sortir ces princes d'affaires à la paix.

Tout ce qui s'étoit fait l'année précédente pour former le siége de Turin, qui, prêt à se faire, n'eut pas lieu, rendit pour cette année tous les préparatifs fort prompts. Le dépit si juste contre le duc de Savoie, le succès de

Calcinato, tout récent et tout grossi, les espérances qu'on concevoit de ses suites, l'extrême desir de dépouiller Monsieur de Savoie, et de le réduire en l'état du feu duc Charles IV de Lorraine, affectionnoient le Roi à ce projet. Chamillart, plus sage que le monde ne l'a cru, en sentit le poids, et en fut effrayé pour son gendre, auquel il étoit destiné. Il voulut encore tout bien examiner avec Vauban, en présence du Roi. Puisqu'il avoit fait la faute autrefois de le prêter à Monsieur de Savoie pour fortifier, ou plutôt pour perfectionner Turin, il étoit bien naturel de le choisir pour en faire le siége. Vauban, toujours le même, proposa son projet d'attaque, et les raisons de ce projet; il détailla ce qu'il croyoit nécessaire pour réussir; il offrit, en lui fournissant ce qu'il demandoit, de se charger du siége, mais du siége uniquement, pourvu qu'il y fût le maître, et de rien au delà, parce qu'il déclara avec franchise qu'il ne s'entendoit point à la guerre de campagne, ni à commander une armée. Ce qu'il demanda se trouva monter, en toutes sortes de choses, à bien plus qu'il ne fut possible de lui fournir. Là-dessus, il avertit le Roi bien fermement, devant son ministre, chez Mme de Maintenon, que Turin ne se prendroit pas à moins; et ce qui est incroyable, avec la juste confiance du Roi en Vauban, fondée sur une si longue expérience, avec le silence et l'embarras de Chamillart, sur ce refus de Vauban comme n'y pouvant réussir, la commission en fut sur-le-champ donnée, ou plutôt confirmée à la Feuillade. Quel parallèle entre ces deux hommes! et quel champ aux réflexions! Et peut-on s'empêcher de reconnoître que lorsque Dieu veut châtier, il commence par aveugler? C'est ce qui se retrouve sans cesse dans le cours de cette guerre, mais c'est aussi ce qui ne saute nulle part aux yeux si fortement qu'ici.

Voilà donc la Feuillade, non plus général par accidents amenés, non plus général en peinture, mais général d'une armée sur laquelle toute l'Europe fixa les yeux et trouva son sort attaché. Troupes d'élite autant que la possibilité les put grossir, officiers choisis, munitions en abondance,

artillerie formidable, trésors d'argent, desir et exécution, identité de chose, en un mot le gendre bien-aimé d'un tout-puissant ministre des finances et de la guerre, qui mettoit en lui toutes ses complaisances, toutes ses espérances, l'appui et le salut de sa famille, on peut juger qu'on fut jusqu'à l'impossible de toutes parts pour le mettre en état de faire une conquête si capitale pour l'État, et si importante à leur fortune particulière. Tout fut donc très-promptement disposé. La Feuillade arriva devant Turin le 13 mai, et se mit à faire ses lignes et ses ponts. Tardif, à faute de mieux, fut son premier ingénieur. Il n'avoit fait que de petits siéges en Bavière. Ainsi cette forte besogne roula toute entière sur deux novices fort ignorants, et par cela même fort entêtés. Laissons-les s'établir.

Le Roi n'avoit rien tant recommandé au maréchal de Villeroy que de [ne] rien oublier pour ouvrir la campagne par une bataille. Il commençoit à sentir le poids de la guerre; il avoit dès lors envie de la terminer, mais il vouloit donner la paix, et non la recevoir. Il espéroit tout de ses généraux et de ses troupes : les succès d'Italie et du Rhin sembloient lui répondre de ceux de ses autres entreprises; il aimoit assez Villeroy pour vouloir qu'il cueillît des lauriers. Il partit à la mi-avril pour retourner en Flandres, et depuis son départ jusqu'à l'assemblée de son armée, le Roi le pressa sans cesse d'exécuter ce qu'il lui avoit si expressément ordonné.

Le génie court et superbe de Villeroy se piqua de ces ordres si réitérés. Il se figura que le Roi doutoit de son courage, puisqu'il jugeoit nécessaire de l'aiguillonner si fort; il résolut de tout hasarder pour le satisfaire, et lui montrer qu'il ne méritoit pas de si durs soupçons. En même temps que le Roi vouloit une bataille en Flandres, il se vouloit mettre en état de la gagner. Dès que les lignes du Rhin furent prises et le fort Louis dégagé, le Roi envoya ordre à Marsin de prendre dix-huit bataillons et vingt escadrons de son armée, laissant le reste à Villars, et de

venir sur la Moselle, où il trouveroit vingt autres escadrons, et marcher avec le tout en Flandres joindre le maréchal de Villeroy, et à celui-ci de ne rien entreprendre avant cette jonction faite. Cette défense fut réitérée au maréchal de Villeroy par quatre courriers de suite coup sur coup, sur ce que ses réponses montroient que, piqué de toutes les instances qui lui avoient été redoublées pour donner promptement une bataille, il la vouloit brusquer sans attendre ce secours. J'insiste ici sur ce point, parce qu'il fut celui de la division mortelle d'entre le maréchal et Chamillart, et que ce dernier me montra les lettres originales du Roi et de lui au maréchal, et les réponses de ce dernier, depuis l'ouverture de la campagne, et quelques-unes même dès auparavant. Mais il ne s'agit pas encore de cette querelle.

Villeroy donc poussa sa pointe, malgré les ordres d'attendre Marsin. Marlborough avoit passé la mer de bonne heure; toutes ses troupes ne l'avoient pas joint; Villeroy en avoit plus que lui. Cette raison lui donna de la confiance; il ne douta point du succès; il n'en voulut partager l'honneur avec personne, non-seulement avec Marsin et les troupes qu'il lui amenoit, mais avec l'électeur même, qui pourtant commandoit l'armée, et que le maréchal avoit laissé à Bruxelles sans lui faire part de son dessein. Il s'avança donc, le 21 mai, vers l'endroit où l'année précédente Roquelaure avoit laissé percer nos lignes. Sur l'avis de la marche et de l'approche de Marlborough, il fit un mouvement pour l'attendre, puis, le 24 au matin, jour de la Pentecôte, un second pour se poster dans un terrain où feu M. de Luxembourg n'avoit jamais voulu s'exposer à combattre. Lui-même en avoit été témoin, mais son sort et celui de la France étoit qu'il l'oubliât. Il le manda par un courrier avant de prendre ce poste. M. le duc d'Orléans prédit à qui le voulut entendre qu'il y seroit battu s'il y tentoit ou y souffroit une action, que M. de Luxembourg n'avoit jamais voulu s'y commettre, et que sur le lieu même il lui en avoit expliqué et montré les rai-

sons, que ce prince rendit fort bien. Il ne fut que trop bon prophète.

Villeroy mit donc la maison du Roi et deux brigades de cavalerie de suite entre les villages de Taviers et de Ramillies. Taviers couvroit le flanc de la maison du Roi. Sa situation étoit sur un penchant près de la Méhaigne, qui formoit un marais derrière, et dans ce village il mit le comte de la Mothe, avec six bataillons de l'électeur et trois régiments de dragons. Il établit dans celui de Ramillies vingt-quatre pièces de canon, soutenues de vingt bataillons, qui le furent ensuite d'un plus grand corps d'infanterie. Il en prit le surplus pour occuper le terrain qui s'étendoit vers le village de Neuféglise, laissa la droite de sa seconde ligne dans son ordre naturel, et porta son aile gauche devant un marais très-difficile, qui s'étendoit au delà de cette aile, laquelle se trouvoit à peu près en ligne avec la droite. Comme il achevoit ses dispositions, l'électeur, à peine averti, arriva au grand galop de Bruxelles. Il avoit grand lieu de se plaindre, et peut-être encore de blâmer ce qui se faisoit; mais il n'étoit pas temps : il n'y avoit que celui d'achever ce qui étoit commencé, à quoi il se prêta sans humeur et de bonne grâce, en attendant un autre loisir.

Il étoit deux heures après midi quand l'armée ennemie, arrivée en bel ordre en présence, commença à essuyer le canon de Ramillies. Il obligea leurs troupes à faire halte pour attendre le leur, qui fort promptement après se trouva en batterie. La canonnade dura bien une heure. Ils marchèrent ensuite à Taviers avec du canon. Ils y trouvèrent moins de résistance qu'à leur droite; ils s'en rendirent maîtres. Dès ce moment, ils firent marcher leur cavalerie. Ils s'étoient aperçus fort à temps que le marais qui couvroit notre gauche empêcheroit les deux ailes des deux armées de se pouvoir joindre. Ils avoient fait couler toute la leur derrière leur centre, en avoient formé plusieurs lignes les unes sur les autres, mais sans confusion, derrière leur gauche, eurent ainsi toute la cavalerie de leur

armée vis-à-vis notre droite, et en état de s'en servir, tandis que toute la moitié de la nôtre demeura inutile dans un poste où elle ne pouvoit rien faire. Elle avoit vu toute celle des ennemis disparoître de devant elle entièrement; ce mouvement, qui devoit lui servir d'exemple, ne l'ébranla point. Gassion, qui la commandoit, comme l'ancien lieutenant général de notre gauche, s'en tourmenta fort, mais sans succès : il lui étoit ordonné de ne bouger de là sans ordre; il eut beau envoyer des aides de camp, nul ordre ne lui parvint.

Guiscard, l'ancien lieutenant général de la droite, la fit ébranler au mouvement des ennemis. La maison du Roi et la première ligne de la cavalerie de cette aile fit une charge vigoureuse. Les escadrons rouges de la maison du Roi percèrent trois lignes de cavalerie, qui s'ouvrirent, tandis que leur droite emporta la première ligne. Les rouges gagnèrent plus de cinq cents pas de terrain. Ils chargèrent encore tout de suite avec succès des escadrons qui les vouloient prendre en flanc. Ils se rallièrent après en faisant demi-tour à droite, et en chargèrent encore six autres. Ils trouvèrent après une quatrième ligne devant eux, et furent en même temps pris par derrière. Cette aventure étoit arrivée plus tôt qu'à eux à leur droite, qui ne put ainsi leur donner de secours. Le même malheur étoit arrivé à leur gauche. Les ennemis, qui avoient là ligne sur ligne, ne firent partout que s'ouvrir, pour laisser engager la nôtre bien avant, et se refermer ensuite et la prendre par devant et par derrière. Plus de protection du village de Taviers, dont les ennemis, comme je l'ai dit, s'étoient rendus maîtres, et se servoient au contraire de notre canon sur nous, et le village de Ramillies trop éloigné. Ce fut donc pour nos troupes à repasser, qui put, un petit marais, dont le milieu étoit difficile, et dont aucun ne se seroit tiré sans un peloton d'infanterie qui, de soi-même et sans ordre, se détacha, se posta sur le bord, et protégea de son feu ceux qui purent repasser.

Le désordre et l'inégalité de cette charge donna lieu à

de grands inconvénients et à diverses plaintes fâcheuses. Ce qui demeura ensemble ou se rallia de la maison du Roi demeura en bataille derrière le village de Ramillies. Le feu y fut prodigieux. Nos troupes pénétrèrent jusqu'au centre des ennemis; mais leur grand nombre les rechassa bien vite, et dans ce désordre ils emportèrent le village de Ramillies, et eurent tout le canon que nous y avions mis. Le duc de Guiche, à la tête du régiment des gardes, s'y défendit quatre heures durant, et y fit des prodiges. La seconde ligne de cavalerie de la droite, presque toute bavaroise ou wallone, avoit refusé tout net au duc de Villeroy et à Sousternon, lieutenants généraux, de soutenir la première, et demeura sans rien faire. Toute notre gauche resta inutile, le nez dans ce marais, et personne vis-à-vis d'elle, sans branler de ce poste; notre droite tout à fait rompue, le centre enfoncé, et l'infanterie, qui avoit presque toute combattu, rebutée. L'électeur se porta partout avec une grande valeur. Le maréchal de Villeroy couroit éperdu; et ne savoit remédier à ce qui coup sur coup arrivoit de sinistre; il montra de la valeur, mais ce fut tout : on n'en doutoit pas, ni qu'il fût en lui d'y mettre autre chose. Il ne fut donc plus question que de se retirer.

La retraite commença dans un grand ordre; mais bientôt la nuit survint, qui mit la confusion. La cavalerie de la gauche rompit l'infanterie en pressant trop sa marche, qui dura toute la nuit. Le défilé de Judoigne se trouva tellement engorgé des gros bagages et de quelques menus, et de ce qu'on avoit pu retirer d'artillerie, que tout y fut pris. Enfin l'armée arriva à Louvain; mais on ne se crut en sûreté qu'après avoir passé le canal de Wilworde, sans néanmoins que les ennemis eussent suivi de trop près.

Bruxelles, dont Bagnols et Bergheyck étoient sortis à temps, avec le trésor et les blessés qu'on avoit pu transporter, fut le premier fruit de la victoire. Plusieurs personnes considérables en sortirent en même temps; beaucoup davantage y demeurèrent. Anvers, Malines et Louvain ne tardèrent pas à prêter, comme Bruxelles, serment

à l'archiduc. Ce ne fut que le commencement du retour des Pays-Bas espagnols à la maison d'Autriche.

Une action qui eut de si grandes et de si rapides suites ne coûta pas quatre mille hommes, mais une grande dispersion, qui revint presque toute et en fort peu de temps rejoindre chacun son corps. M. de Soubise y perdit un de ses fils cadets, qui étoit dans les gens d'armes, et Gouffier; d'Aubigny, colonel de dragons, Bernière, major du régiment des gardes et major général de l'armée, Milord Clare, maréchal de camp, Bar, brigadier de cavalerie, homme d'un singulier mérite et fort de mes amis, furent tués; quelques blessés, et beaucoup de prisonniers de marque, que Marlborough traita avec une politesse infinie, et permit à beaucoup de revenir sur-le-champ pour trois mois sur leur parole.

Le Roi n'apprit ce désastre que le mercredi 26 mai, à son réveil. On admira la platitude du maréchal de Villeroy, qui par le même courrier écrivit à Dangeau merveilles de son fils, et que sa blessure à la tête d'un coup de sabre ne seroit rien; il oublia tout le reste. J'étois à Versailles; jamais on ne vit un tel trouble ni une pareille consternation. Ce qui y mit le comble fut que, ne sachant rien qu'en gros, on fut six jours sans courrier; la poste même ut arrêtée. Les jours sembloient des années, dans l'ignorance du détail et des suites d'une si malheureuse bataille, et dans l'inquiétude de chacun pour ses proches et pour ses amis. Le Roi fut réduit à demander des nouvelles aux uns et aux autres, sans que personne lui en pût apprendre. Poussé à bout d'un silence si opiniâtre, il prit le parti d'envoyer Chamillart en Flandres, pour avoir par lui au moins sûrement des nouvelles, et pour qu'il lui rapportât l'état de l'armée, des progrès des ennemis, et le résultat des délibérations qui seroient prises entre l'électeur, le maréchal de Villeroy et lui. Le dimanche 30 mai, Chamillart, sortant de travailler avec le Roi sur les cinq heures, qui alloit après se promener à Trianon, monta en chaise de poste, disant qu'il s'en alloit à l'Estang, où j'avois dîné

avec sa femme et ses filles, et s'en alla tout de suite à Lille. Ce fut un autre étonnement fort grand à la cour que la disparution d'un homme chargé tout à la fois des finances et de la guerre, et de tous les ordres divers, continuels, et prompts à donner dans une si fâcheuse conjoncture.

Chamillart ne surprit pas moins l'armée. Il la trouva autour de Courtray, où le maréchal de Villeroy l'alla trouver dès qu'il l'y sut arrivé; et dès lors on s'aperçut de quelque refroidissement entre eux. Le ministre fut le lendemain voir l'électeur, qui le reçut en prince malheureux et qui sentoit ses besoins. Villeroy fut peu en tiers. Le tête-à-tête dura trois heures, d'où Chamillart retourna à Courtray. Le lendemain, il revit encore l'électeur seul, mais moins longtemps. Retournant de là à Courtray, Villeroy fit peu de chemin avec lui, puis tourna bride à son quartier. Chamillart entretint force officiers généraux et particuliers.

Chamillart, qui de Flandres avoit presque tous les jours dépêché des courriers au Roi, arriva à Versailles sur les huit heures du soir du vendredi 4 juin, et alla tout droit trouver le Roi chez Mme de Maintenon, où il lui rendit compte de son voyage jusqu'à son souper. On sut donc enfin qu'après quelques marches précipitées, l'armée se trouvant sous Gand, l'électeur avoit insisté à l'y faire demeurer et à garder le grand Escaut; que le maréchal de Villeroy s'y étoit fort opposé; qu'il avoit consenti avec grand'peine à un conseil de guerre, où le comte de la Mothe avoit librement appuyé l'avis de l'électeur, quoique le maréchal, en proposant d'abord le fait, eût opiné hautement, en général qui vouloit contraindre les voix, qui toutes aussi, par la crainte qu'ils en conçurent, s'étoient rangées à son avis. L'électeur en fit, en public et en particulier, des plaintes amères, cria contre un si grand découragement, protesta sur un si mauvais parti à prendre et sur ses funestes suites, mais il ne voulut pas user du pouvoir qu'il avoit de s'en faire croire, dans l'appréhen-

sion des retours d'une cour dont les malheurs communs le rendoient encore plus dépendant.

Gand fut donc abandonné. On revint sous Menin, on abandonna la campagne, on sépara toute l'infanterie et beaucoup de cavalerie dans les places avec des officiers généraux, on distribua le reste dans la châtellenie de Lille et des environs. De cette manière, à l'exception de Namur, Mons et fort peu d'autres places, tous les Pays-Bas espagnols furent perdus, et une partie des nôtres mêmes. Jamais rapidité ne fut comparable à celle-là; les ennemis en furent aussi étonnés que nous. La douleur s'en augmenta chaque jour par le retour de tout ce qui rejoignoit et qu'on croyoit perdu.

Mais ce qui le fut entièrement et qui perdit tout le reste, ce fut la tête du maréchal de Villeroy. Rien ne la put remettre, personne ne le put rassurer. Il ne voyoit et n'entendoit plus; il ne voyoit qu'ennemis, que périls, que défaites, de sûreté nulle part. Son fils et Sousternon, qui avoit fort sa confiance, mais à qui il s'étoit bien gardé de confier son projet, l'avoient pénétré la surveille de la bataille. Ils l'avoient conjuré de ne s'y pas commettre: ils se portèrent jusqu'à se mettre à genoux et embrasser les siens : il demeura inflexible. Outré du sinistre succès d'un projet conçu par lui seul, et qu'il avoit exécuté contre l'avis de ce peu qui l'avoit éventé, désespéré du remords de n'avoir pas attendu Marsin et ses troupes, nonobstant les ordres si réitérés qu'il en avoit, la tête lui tourna tout à fait. Il fut incapable d'écouter personne, également entêté devant et après, et fit de son autorité, de la crainte de sa faveur, une plaie à l'État, qui, très-large et très-funeste dès lors, le mit bientôt après à deux doigts de sa perte. Jamais de bataille où la perte ait été plus légère, jamais aucune dont les rapides suites aient été plus prodigieuses.

Quelque tranquillement au dehors que le Roi soutînt ce malheur, il le sentit en entier dans toutes ses parties. Il fut sensible à tout le mal qui se débita de ses gardes du

corps, et se plaignit d'eux assez aigrement, touché de leur honneur, peut-être encore de sa sûreté. Il manda de l'armée Darignon, leur aide-major, homme de rien et vendu à la fortune. Des guerriers de cour rendirent de bons témoignages d'eux, qui ne persuadèrent personne. Cela ne veut pas dire qu'on eût raison de mal parler des gardes du corps, mais bien que ces témoignages eurent peu d'autorité. Le Roi les saisit avec tant de joie qu'il fit mander aux gardes, et qu'il envoya par les salles, les assurer qu'il étoit éclairci et fort content d'eux. Le monde le fut peu de cette espèce de réparation. Quoi qu'il en ait été dans une action si mal conduite, ils s'étoient auparavant distingués si fort, et ont toujours depuis si constamment fait des prodiges de valeur dans toutes les actions où ils se sont trouvés, qu'ils se sont acquis un nom qui a donné de l'émulation à toutes les troupes, et à celles des ennemis, de leur propre aveu, une jalousie et une crainte qui les a couverts de gloire.

Ce triste revers portoit sur le seul maréchal de Villeroy à plomb. Le projet peu sensé et moins digéré, communiqué à personne et caché même à l'électeur, quoique généralissime, l'exécution déplorable et un terrain proscrit en sa présence par M. de Luxembourg, les suites immenses, uniquement dues au renversement de sa tête et à son opiniâtreté, sa précipitation et sa formelle désobéissance de n'attendre pas la jonction si prochaine des troupes que lui amenoit Marsin, le cri public de l'armée, qui avoit perdu tout respect et toute mesure à son égard, le juste mécontentement de l'électeur sur tant de points si capitaux, firent enfin comprendre au Roi qu'il étoit temps que la faveur cédât à la fortune. Un général d'armée de l'Empereur en eût bien sûrement perdu la tête par le conseil aulique de guerre; il ne tint qu'à celui-ci d'être mieux que jamais. Le Roi le plaignit, le défendit, lui écrivit de sa main qu'il étoit trop malheureux à la guerre, qu'il lui conseilloit et lui demandoit, comme à son ami, de lui mander sa démission du commandement de l'armée, qu'il

vouloit qu'il parût que ce n'étoit que sur ses instances qu'il l'en déchargeoit, qu'il le verroit auprès de lui avec plus d'amitié que jamais, et qu'il pouvoit s'assurer du gré et du compte qu'il lui tiendroit d'un sacrifice qui lui coûtoit autant ou plus qu'à lui-même, mais que la situation présente rendoit nécessaire, et qui ne seroit connu que de lui, tandis qu'il lui promettoit qu'il n'y auroit personne qui ne demeurât persuadé, à la manière dont cela se passeroit et dont il le traiteroit, que c'étoit lui, maréchal, qui l'avoit forcé de lui mander la permission de quitter le commandement de l'armée et de revenir à sa cour.

A qui n'a pas vu ces faits ils peuvent paroître incroyables. Mais outre les minutes que Chamillart m'a fait voir des lettres signées du Roi, envoyées au maréchal, toutes plus pressantes et plus tendres les unes que les autres, de ce même style, pour vaincre sa résistance, c'est que je l'ai su encore de gens à qui le Roi, à la fin outré, s'en est amèrement plaint.

Villeroy, par cette première lettre de la main du Roi, ne sentit qu'une faveur étonnante dans la situation où il se trouvoit, et cette faveur l'aveugla. Il crut se maintenir en tenant ferme, et qu'avec une amitié si singulière et si particulièrement témoignée, telle que le Roi n'en auroit pu user mieux avec son propre frère, jamais il ne se résoudroit à l'arracher de son emploi malgré lui. Il répondit donc au Roi, après force propos de courtisan comblé, qu'il n'étoit point faux, qu'il n'étoit ni blessé ni malade, qu'il étoit malheureux, mais qu'il croyoit n'avoir point failli, qu'il ne pouvoit demander sa démission sous aucun prétexte véritable, ni se déshonorer en se déclarant soi-même, par cette démarche, incapable et indigne du commandement de ses armées dont il l'avoit honoré, et faire en même temps la plus grande injure à son choix.

Cette première réponse fâcha le Roi sans l'irriter. Il condescendit, avec sa première amitié, à l'état douloureux d'un homme à qui on demande la démission d'un si grand emploi, dans les circonstances fâcheuses où il se trouvoit.

Il redoubla, tripla, quadrupla, toujours en même style, et ne reçut que les mêmes réponses. Par la dernière, toujours comptant sur ce qui l'avoit séduit d'abord, il manda arrogamment au Roi qu'il étoit maître de lui ôter le commandement de l'armée et de faire de lui tout ce qu'il lui plairoit, qu'il obéiroit avec soumission et sans se plaindre, mais qu'il n'attendît pas de lui qu'il en fût jamais de moitié. La résolution étoit prise, dès la première lettre, de le faire revenir, mais en couvrant ce retour de sa demande instante. A cette dernière, le Roi se piqua et perdit patience et espérance de ramener un homme si fort égaré.

Pendant cette espèce de négociation de bonté avec lui, le Roi avoit dépêché à M. de Vendôme pour lui proposer de venir commander l'armée de Flandres. Il lui étoit fatal de réparer[1] les malheurs du maréchal de Villeroy, au moins d'être choisi pour cela. C'est ce qui, après l'affaire de Crémone, l'avoit mis à la tête de l'armée d'Italie. Vendôme, avec toutes ses thèses étranges, ses entêtements et ses appuis, sentoit alors toute la difficulté de réussir à Turin et de soutenir les affaires en Italie. Le prince Eugène et ses renforts de troupes arrivés aussitôt après le combat de Calcinato y avoient entièrement changé la face et le théâtre de la guerre. Vendôme, de victorieux et d'entreprenant, étoit réduit à la défensive, et au milieu de tous ses tons avantageux, s'en trouvoit fort embarrassé. Il regarda donc comme une délivrance la proposition qui lui étoit faite de quitter l'Italie. Il y laissoit, non pas à l'égard du pays ni des Impériaux, mais à l'égard de la cour et de ce qui s'appelle en France le monde, une réputation non entamée, qui lui avoit fait goûter, presque comme aux héros de l'ancienne Rome, tous les honneurs du triomphe au voyage qu'il venoit de faire à la cour et à Paris. Il fut comblé de joie de n'avoir point à la commettre, et de se tirer de la presse du beau-père et du gendre sur tout ce

1. C'est-à-dire, il était prédestiné à réparer...

qu'il prévoyoit de Turin. Il se trouva flatté d'être regardé comme le réparateur, et à son aise en même temps sur l'emploi auquel il étoit appelé. Tout étoit regardé comme perdu en Flandres; ce qu'il n'y pourroit soutenir ni réparer tomberoit sur celui qui y avoit tout perdu, et pour peu qu'il y pût faire seroit relevé comme des prodiges. En même temps, il sut donner comme un sacrifice ce qu'il considéroit comme son salut, et goûté et soutenu comme il l'étoit, ce prétendu sacrifice fut reçu comme un sacrifice très-réel, dont le Roi lui sut le plus grand gré du monde.

Tandis que toutes ces résolutions s'acheminoient dans le plus profond secret, il en fallut prendre une en même temps sur le choix d'un général en Italie. Chamillart, extrêmement en peine des malheurs accablants qui accompagnoient son ministère, sentit ce que pouvoit la présence d'un prince du sang dans une armée de François. Il avoit déjà proposé le prince de Conti pour l'envoyer en Flandres. Il se vouloit concilier ces princes, et avec eux le public, en lui montrant qu'uniquement touché du bien des affaires, il proposoit lui-même ce que ses prédécesseurs avoient le plus craint et éloigné. Il trouva l'opposition du Roi si grande pour le prince de Conti, à qui il avoit peut-être encore moins pardonné son mérite et l'amour et l'estime universelle, par jalousie pour M. du Maine, que son voyage d'Hongrie, que, le choix du Roi fait de M. de Vendôme, il n'osa plus parler du prince de Conti pour l'Italie. Il craignit, avec raison, les fougues impétueuses de l'humeur farouche et continuelle de Monsieur le Duc. Il proposa donc M. le duc d'Orléans, comme celui dont le rang et l'aînesse ôtoient aux princes du sang tout sujet de se plaindre de la préférence. Le Roi, jusqu'alors si éloigné de donner ses armées à commander à ceux de son sang, pour ne les pas trop agrandir, et plus encore par rapport à M. du Maine, qu'il ne sentoit que trop douloureusement n'y être pas propre, mais pressé par la nécessité et par le poids accablant des conjonctures, se laissa vaincre à son

ministre favori, qui avoit eu soin de mettre Mme de Maintenon de son côté.

M. le duc d'Orléans, ni aucun des princes du sang, ne songeoit à servir; ils en avoient perdu toute espérance depuis longtemps, et personne même ne pensoit à eux : tout le monde étoit imbu de l'extrême répugnance du Roi là-dessus, lorsque, le mardi 22 juin, à Marly, le Roi, ayant donné le bonsoir à tout ce qui étoit dans son cabinet tous les soirs après son souper, rappela M. le duc d'Orléans, qui sortoit avec les autres, et le retint seul un gros quart d'heure. Je m'étois ce soir-là amusé dans le salon, où la rumeur fut tout à coup grande de la nouveauté qui se passoit. On ne fut pas longtemps dans l'ignorance. M. le duc d'Orléans, sortant d'avec le Roi, passa dans le salon pour aller chez Madame, y revint un moment après, et y apprit qu'il alloit commander l'armée d'Italie, que M. de Vendôme l'y attendroit, et reviendroit incontinent après prendre le commandement de celle de Flandres, dont le maréchal de Villeroy étoit rappelé.

Le même soir, le Roi, à son coucher, où depuis sa longue goutte il n'y avoit plus que les entrées grandes et secondes, tout piqué qu'il étoit contre l'inflexibilité du maréchal de Villeroy, eut la bonté de dire qu'il lui avoit si instamment demandé son retour qu'il n'avoit pu le lui refuser. C'étoit une dernière planche que le reste de son amitié lui tendoit encore après le naufrage : il eut la folie de la repousser. C'est ce qui enfin fit sa disgrâce, comme je le dirai en un autre temps pour ne pas interrompre des choses plus intéressantes. Il eut ordre de revenir sur-le-champ; puis le Roi changea sa lettre, et lui ordonna d'attendre M. de Vendôme en Flandres, où les ennemis prirent Ostende et Nieuport fort promptement; sur quoi le maréchal de Vauban fut envoyé à Dunkerque commander à tout ce côté-là de la Flandre maritime.

CHAPITRE XXIII.

Comte de Toulouse de retour à Versailles, et sa flotte à Toulon.—Levée du siége de Barcelone. — Le roi d'Espagne gagne Pampelune par le pays de Foix, puis Madrid. — Tessé revient à la cour. — Duc de Noailles fait lieutenant général seul, et commande en chef en Roussillon. — La reine d'Espagne, etc., à Burgos; le roi d'Espagne joint Berwick de sa personne; dispersion de sa cour; ses ennemis maîtres de Madrid; Tessé salue le Roi; Vaset remet au Roi les pierreries du roi et de la reine d'Espagne; zèle des évêques d'Espagne et des peuples; évêque de Murcie. — Madrid au pouvoir du roi d'Espagne, qui y rentre, et la Reine; les ennemis chassés des Castilles; comte d'Oropesa passe à l'archiduc; patriarche des Indes arrêté y passant avec le comte et la comtesse de Lémos; soulagement du palais. — Contades fait major du régiment des gardes; son extraction; son caractère. — Cent cinquante mille livres à M. de Soubise, et la nomination de son fils au cardinalat déclarée. — Mort du chevalier de Courcelles, et sa parenté. — Mort de Montchevreuil. — Mort de Bourlemont. — Mort de M[lle] de Foix. — Mort de Brou, évêque d'Amiens; son caractère. — Mort de l'abbé Testu; son caractère; personnage singulier. — Mort de Rhodes; son caractère. — Mort de la mère du maréchal de Villars; son caractère. — Mort de M[me] de Gacé. — Mort de la princesse de Tingry. — Mort de la duchesse Max. de Bavière. — Mort de Congis, et sa dépouille. — Mort de Laubanie, et sa dépouille. — Mort de la duchesse de Montbazon; son extraction; son caractère. — Mort de M[me] de Polignac; son caractère; ses aventures; trait étrange du Bordage.

Le soir même du jour que le Roi avoit appris à son réveil la cruelle nouvelle de la bataille de Ramillies, M. le comte de Toulouse arriva à Versailles, et fut trouver le Roi chez M[me] de Maintenon, où il demeura fort longtemps avec lui, ayant laissé le maréchal de Cœuvres pour quelques jours encore à Toulon. Il s'étoit tenu mouillé devant Barcelone jusqu'au 8 mai. Les frégates d'avis qu'il avoit envoyées aux nouvelles de la flotte ennemie lui rapportèrent qu'elle approchoit, forte au moins de quarante-cinq vaisseaux de guerre. Notre amiral, grâces aux bons soins de Pontchartrain, n'en avoit pas une bastante[1] pour les attendre. Lui et le maréchal de Cœuvres eurent, avant

1. Suffisante.

partir, une longue conférence avec le maréchal de Tessé et Puységur, et tout au soir levèrent les ancres. Ils rentrèrent le 11 mai à Toulon.

Le départ de notre flotte et l'arrivée de celle des ennemis à Barcelone y changea fort la face de toutes choses : les assiégés reprirent une vigueur nouvelle, les assiégeants rencontrèrent toutes sortes de nouveaux obstacles. Tessé, voyant l'impossibilité de continuer le siége et toute la difficulté de la retraite en le levant, persuada au roi d'Espagne de faire entrer le duc de Noailles dans toutes les délibérations qu'il avoit à prendre là-dessus. Noailles étoit tout nouveau maréchal de camp; il n'avoit jamais fait quatre campagnes; sa longue maladie l'avoit retenu les étés à la cour, et la petite vérole, dont il avoit été attaqué en arrivant devant Barcelone, et de laquelle il ne faisoit que sortir, l'avoit empêché de servir de maréchal de camp à ce siége, et assez longtemps même de savoir ce qu'il s'y passoit; mais il étoit neveu de Mme de Maintenon, et comme tel bon garant pour Tessé : tous les embarras où l'on étoit furent donc discutés en sa présence. Il se trouva que les ingénieurs étoient si lents et si ignorants, qu'il n'y avoit aucun fond à faire sur eux, et que par la vénalité que le Roi avoit mise dans l'artillerie depuis quelque temps, comme je l'ai dit en son lieu, non seulement ces officiers vénaux n'y entendoient rien du tout, mais avoient perdu sans cesse en ce siége, et perdoient encore tout leur temps à remuer inutilement leur artillerie et à placer mal leurs batteries, pour se mettre dans la nécessité de les changer, parce que de ces mouvements de canon résultoit un droit pécuniaire qu'ils étoient bien aises de multiplier. L'armée assiégée par dehors, et depuis longtemps uniquement nourrie par la mer, n'avoit plus cette ressource depuis la retraite de notre flotte et l'arrivée de celle des Anglois, et nulle autre d'ailleurs pour la subsistance journalière. Toutes ces raisons persuadèrent enfin le roi d'Espagne de la nécessité de lever le siége, quelque résistance qu'il y eût apportée jusqu'alors.

Après cela il fallut délibérer de la manière de l'exécuter, et du lieu où l'armée se tourneroit. On convint encore qu'il n'y avoit nul moyen de se retirer par la Catalogne, pleine de révoltés qui tenoient la campagne, soutenus de tous ceux du royaume de Valence qui tenoient les places, et à travers cette cruelle multitude de miquelets qui les assiégeoient. Il fut donc résolu qu'on prendroit le chemin de la frontière de France, et que là on délibéreroit de nouveau, quand on seroit en sûreté vers le Roussillon, de ce qu'on deviendroit.

On leva donc le siége la nuit du dix à l'onze mai, après quatorze jours de tranchée ouverte, et on abandonna cent pièces d'artillerie, cent cinquante milliers de poudre, trente mille sacs de farine, vingt mille de cévade[1], quinze mille de grain, et un grand nombre de bombes, de boulets et d'outils. L'armée fut huit jours durant harcelée par les miquelets, en queue et en flanc, de montagne en montagne. Le duc de Noailles, dont l'équipage avoit été constamment respecté par eux pendant le siége et dans cette retraite, parce qu'ils aimoient son père pour les avoir bien traités et avoir sauvé la vie à un de leurs principaux chefs, s'avisa de les appeler pour leur parler. A son nom, les principaux descendirent des montagnes et vinrent à lui. Il en obtint qu'ils n'inquiéteroient plus l'armée, qu'ils ne tireroient plus sur les troupes, à condition qu'on ne les brûleroit point. Cela fut exécuté fidèlement de part et d'autre, et de ce moment l'armée acheva sa marche en tranquillité, qui fut encore de trois jours, où elle auroit beaucoup souffert de ces cruelles guêpes. L'armée n'en pouvoit plus; elle perdit presque tous ses traîneurs et tous les maraudeurs dans cette retraite, en sorte qu'avec le siége il en coûta bien quatre mille hommes. Sa volonté néanmoins fut toujours si grande, que, malgré tant d'obstacles, elle auroit pris Barcelone, sans ceux de notre artillerie et de nos ingénieurs.

1. Orge, en espagnol *cebada*.

Arrivés à la tour de Montgris, il fut question de ce que deviendroit le roi d'Espagne. Quelques-uns vouloient qu'il attendît en France le dénoûment d'une si fâcheuse affaire, et d'autres que, se trouvant dans cette nécessité, il poussât jusqu'à Versailles. Le duc de Noailles, à ce qu'il m'a dit, et que je ne garantis pas, ouvrit un avis tout contraire, et qui fut le salut du roi d'Espagne : il soutint que cette retraite en France, ou ce voyage à la cour, perdroit un temps précieux, et seroit sinistrement interprété; que les ennemis des deux couronnes le prendroient pour une abdication, et ce qui en Espagne restoit affectionné, pour un manque de courage et pour un abandon d'eux et de soi-même; que quelque peu de suite, de moyens, de ressources qu'il restât au roi d'Espagne, il devoit percer par les montagnes du pays de Foix droit à Fontarabie, de là joindre à toutes risques[1] la Reine et son parti, se présenter à ses peuples, tenter cette voie unique pour réchauffer leur courage, leur fidélité, leur zèle, faire des troupes de tout, pénétrer en Espagne, et jusque dans Madrid, sans quoi il n'y avoit plus d'espérance, par les efforts que les ennemis alloient faire pour s'établir par toute l'Espagne et dans la capitale même.

La résolution en fut heureusement prise. L'armée s'arrêta en Roussillon; et tandis que le roi d'Espagne s'en alla à Toulouse et par le pays de Foix gagner Pau, puis Fontarabie, avec deux régiments de dragons pour son escorte, quelques grands d'Espagne qu'il avoit avec lui, et le duc de Noailles, qui voulut l'accompagner jusqu'à Fontarabie, le marquis de Brancas fut dépêché au Roi pour lui rendre compte de tout, recevoir ses ordres, et les porter à Pau au roi d'Espagne. Brancas arriva le 28 mai à Versailles, sur le soir, et vit en arrivant le Roi chez Mme de Maintenon, où Chamillart le mena.

Il y avoit longtemps que le Roi s'attendoit à cette triste nouvelle; il approuva le parti qui avoit été pris, donna au

1. Saint-Simon fait *risques* du féminin.

roi d'Espagne trente bataillons et vingt escadrons qu'il avoit ramenés du siége en Roussillon, et tous les officiers généraux qui y servoient, donna permission à Tessé de revenir, fit le duc de Noailles lieutenant général seul, et le destina à commander en chef en Roussillon, à son retour d'avec le roi d'Espagne. C'est ainsi que le duc de Noailles, au quart de sa troisième ou quatrième campagne pour le plus, escalada rapidement tous les grades, en neveu favori de Mme de Maintenon. On en avoit bien fait autant pour le gendre bien-aimé de Chamillart; mais la Feuillade étoit l'ancien du duc de Noailles de près de vingt ans. Tessé eut l'honneur d'avoir prêté l'épaule à tous les deux. On a vu en son temps ce qu'il fit pour la Feuillade; ici il ne vouloit point retourner en Espagne, où il voyoit tout perdu. Il aimoit mieux en laisser tout le poids à Berwick, qui étoit sur les lieux, et il en savoit trop pour ne pas faire place au duc de Noailles en Roussillon. Il fit le malade, comme il l'avoit su faire en Savoie et en Italie, s'amusa, prit quelques jours des eaux à Balaruc, et regagna la cour.

En même temps que Brancas, longtemps depuis maréchal de France, fut dépêché à Versailles, le roi d'Espagne envoya le duc d'Havrec à la reine d'Espagne, que ce seigneur trouva encore à Madrid, où elle avoit été laissée régente, et de Pau le roi d'Espagne s'en alla en poste à cheval à Pampelune, et non à Fontarabie, suivi du connétable de Castille, son majordome-major, du duc de Medina Sidonia, âgé lors de plus de soixante ans, son grand écuyer, du duc d'Ossone, capitaine de ses gardes, et de peu de valets, et y arriva le 1er juin, aux acclamations du peuple. Il en partit le 2 vers Madrid. Le Roi apprit le 14 juin, par un courrier du duc de Noailles, que le roi d'Espagne y étoit arrivé aux plus grandes acclamations de joie, et le duc de Noailles à sa suite, qui s'en revint aussitôt après droit en Roussillon.

Berwick étoit cependant dans une étrange presse, à la tête d'une poignée de troupes mal en ordre, vis-à-vis

l'armée portugaise, devant laquelle il ne pouvoit se présenter, qui prenoit tout ce qu'il lui plaisoit, alloit librement où elle vouloit, et le faisoit reculer et se retirer partout. Il se tenoit néanmoins toujours à portée d'elle, faisant mine de lui disputer les gorges et les rivières, et ralentissant ses mouvements et ses progrès autant que la capacité pouvoit suppléer aux forces. Tout son art et ses chicanes ne purent empêcher les Portugais de tourner sur Madrid et de s'en approcher. La Reine en sortit avec ses enfants et sa suite, le 18 juin, pour aller à Burgos, sur le chemin de Pampelune. Le Roi en partit le 21, pour s'aller mettre à la tête de la petite armée de Berwick. Amelot le suivit, et les conseils suivirent la Reine. Quantité de grands s'en allèrent sur leurs terres, le cardinal Portocarrero à Tolède, laissant la plus grande consternation dans Madrid, dont, incontinent après, les Portugais se rendirent les maîtres. Ils n'y trouvèrent aucun grand ni aucun membre des conseils. Le roi d'Espagne et Berwick tournèrent vers Burgos, où les vingt escadrons et les trente bataillons françois du siége de Barcelone les devoient joindre. Quelques grands le joignirent, d'autres allèrent trouver la Reine à Burgos. Six semaines et plus se passèrent dans ces extrémités, pendant lesquelles la Reine confia toutes les pierreries du roi son mari et les siennes à Vaset, ce valet françois dont j'ai parlé, et l'envoya les porter en France. Il arriva à Versailles en même temps que le maréchal de Tessé. Vaset les remit au Roi, et parmi elles cette fameuse perle en poire appelé *la Pérégrine*, qui, pour sa forme, son poids, son eau parfaite et sa grosseur, est sans prix et sans comparaison avec aucune qu'on ait jamais vue.

Enfin les troupes françoises arrivèrent en Espagne, et joignirent le Roi et Berwick tout à la fin de juillet. L'archiduc se tenoit cependant à Saragosse, et laissoit faire ses armées.

Les évêques d'Espagne s'étoient signalés entre tous à lever des troupes à leurs dépens, et à donner au Roi des

sommes très-considérables. L'évêque de Murcie fit plus qu'aucun, qui avoit été simple curé de village avec tant de réputation et de vertu, que le roi d'Espagne l'avoit élevé à cet épiscopat, d'où il donna l'exemple à tous les autres. Le cardinal Portocarrero, quoique si justement mécontent, donna beaucoup, et continua toujours de signaler son attachement. Celui des prélats fut très-important au Roi. Ils s'appliquèrent à envoyer des prédicateurs choisis dans tous les lieux de leurs diocèses affermir les peuples dans leur fidélité et leur zèle, qui aussi en donnèrent les plus grandes marques et les plus utiles.

Berwick, renforcé de vingt escadrons et de trente bataillons françois, changea toute la face de cette guerre. Il se présenta à l'armée ennemie avec le roi d'Espagne; il chercha partout à la combattre. A son tour, elle se tint sur la défensive, et recula partout. Partout elle fut poussée, et perdit les lieux qu'elle avoit pris ou occupés. Les peuples armés par toute la Castille reprirent vigueur, et, sans troupes avec eux, firent rebrousser l'archiduc, qui venoit joindre son armée. Ils reprirent Ségovie, où les Portugais avoient laissé cinq cents hommes en garnison, qui sortit du château à condition de se retirer en Portugal par le chemin qui lui fut prescrit, et de ne servir de six mois contre le roi d'Espagne. Ce prince, alors au large, envoya Mejorada avec cinq cents chevaux à Madrid, d'où les Portugais s'étoient éloignés. Il y fut reçu avec les plus grandes acclamations, et peu à peu les ennemis se trouvèrent chassés de toute la Castille. Le roi d'Espagne rentra dans Madrid à la fin de septembre, la Reine incontinent après, avec les plus grandes marques de joie.

Pendant ce temps-là Berwick poursuivoit l'armée de l'archiduc, qui se retiroit devant lui de lieu en lieu. Il prit Cuença, mais Malaga et l'île de Majorque demeurèrent encore à l'archiduc, à qui ils s'étoient donnés dans cette prospérité de ses affaires. Le comte d'Oropesa, président du conseil de Castille, que le roi d'Espagne avoit trouvé exilé depuis deux ans à son arrivée en Espagne, et qu'il y

avoit toujours laissé, alla, en ce même temps de prospérité, trouver l'archiduc avec toute sa famille. Le patriarche des Indes fut arrêté avec le comte et la comtesse de Lémos, qui y alloient aussi ensemble. Mme des Ursins, retournée avec la Reine à Madrid, profita de l'occasion de soulager le palais de trois cents femmes qui avoient ou refusé de la suivre, ou dont les parents avoient montré leur attachement pour l'archiduc. Tel fut l'étrange succès du siége mal entrepris de Barcelone, et la rapidité avec laquelle il pensa renverser Philippe V de son trône, qui avec la même célérité y fut reporté par son courage, l'affection de la Castille, la sagesse et la capacité de Berwick, et les secours si prompts du Roi son grand-père. Il ne falloit pas couper ce grand événement par des choses moins intéressantes, auxquelles il faut retourner présentement.

Le Roi disposa assez promptement des emplois que la bataille de Ramillies avoit fait vaquer. Contades, dont il sera mention dans la suite, fut fait major du régiment des gardes. C'étoit un gentilhomme d'Anjou, dont le père étoit connu du Roi par plusieurs présents de chiennes couchantes fort belles et fort bien dressées. Le fils, assez bien fait, d'un visage agréable, eut le langage de la cour et celui des dames, auxquelles il plut beaucoup. Il fut galant, mais souvent pour sa fortune; il s'attacha extrêmement au duc de Guiche, qui lui valut cet emploi, qu'il fit très-bien et fort noblement. Il sut se tenir en sa place avec tout le monde, plaire aux courtisans, aux généraux, ne se mettre mal avec personne, cultiver les maris dont il l'étoit par leurs femmes, et toutefois cheminer honnêtement, et vivre recherché à Paris, à la cour, aux armées, de la meilleure, de la plus utile et de la plus brillante compagnie, se soutenir encore en toutes sortes de temps et de changements dans la même situation, être dans la confiance de ceux qui gouvernoient et qui commandoient; et le miracle de tout cela, c'est qu'il avoit fort peu d'esprit, et qu'il ne sut jamais faire une lettre.

M. de Soubise eut cinquante mille écus pour lui sur ce

qui vaqua dans les gens d'armes, y compris la charge du fils qu'il y avoit perdu, et déclara à Marly, le 12 juin, la [1] nomination de son fils au cardinalat, dont les beaux yeux de Mme de Soubise avoient tiré parole du Roi il y avoit déjà quelque temps.

Plusieurs personnes moururent en ce même temps :

Le chevalier de Courcelles, lieutenant général, qui servoit à Luxembourg et qui s'étoit distingué à la guerre. Il s'appeloit Champlais, d'une noblesse fort commune. Sa grand'mère étoit sœur du premier maréchal de Villeroy; elle avoit épousé en premières noces le vicomte de Tallart, du nom de Bonne, du feu connétable de Lesdiguières; la fille unique de ce mariage fut mère du maréchal de Tallart. En secondes noces elle épousa Courcelles, lieutenant général d'artillerie, et fit fort parler d'elle par des galanteries éclatantes, auxquelles on n'étoit pas accoutumé en ce temps-là, et qui la brouillèrent avec toute sa famille. Elle mourut en 1688, dans une grande vieillesse, et avoit beaucoup d'esprit.

Montchevreuil, dont j'ai parlé si souvent qu'il ne me reste plus rien à en dire; il mourut à Saint-Germain. Mornay, son fils, avoit la survivance de ce gouvernement et de la capitainerie.

Bourlemont, du nom d'Anglure; il étoit lieutenant général, avoit fort servi autrefois, et s'étoit brouillé avec M. de Louvois, qui lui rasa, de pique, Stenay, dont il étoit gouverneur. C'étoit un très-galant homme, ami de mon père, qui avoit, je ne sais comment tonnelé [2], marié sa fille unique à Chamarande, qui étoit à la vérité très-laide, mais avec beaucoup de mérite et de vertu. Il étoit fort vieux. Son frère étoit mort archevêque de Bordeaux.

Une vieille Mlle de Foix, tante paternelle du duc de Foix, fort riche et de beaucoup d'esprit, à ce que j'ai ouï dire à M. de Lauzun, qui en hérita en partie; elle n'avoit jamais

1. Il y a, au manuscrit, *sa* pour *la*.
2. *Tonneler*, faire tomber dans un piége.

voulu sortir de ses terres, où elle vivoit en grande dame, et avec des hauteurs qu'on passoit à l'âge et à la coutume, et qui ne seroient de mise aujourd'hui.

L'évêque d'Amiens, qui étoit Brou, d'une famille de Paris, et fort distingué dans le clergé par ses mœurs, sa piété, le gouvernement de son diocèse, sa science, sa capacité en affaires du clergé, son attachement aux maximes du royaume et à la bonne morale, avec beaucoup de sagesse et de discernement. Il avoit été aumônier du Roi, et avoit toujours conservé les grâces du monde; il étoit fort considéré de la bonne compagnie et recherché de ce qu'il y avoit de meilleur, ami intime du grand évêque de Meaux et de ce qu'il y avoit de plus réglé et de plus éclairé dans l'épiscopat. Il étoit oncle paternel de la femme du président de Mesmes, depuis premier président. Son évêché y perdit tout, et fut donné à une barbe sale de Saint-Sulpice.

L'abbé Testu, qui étoit un homme fort singulier, mêlé toute sa vie dans la meilleure compagnie de la ville et de la cour, et de fort bonne compagnie lui-même. Il ne bougeoit autrefois de l'hôtel d'Albret, où il s'étoit lié intimement avec Mme de Montespan, qu'il voyoit tant qu'il vouloit dans sa plus grande faveur, et à qui il disoit tout ce qu'il lui plaisoit. Il s'y lia de même avec Mme Scarron; il la voyoit dans ses ténèbres, avec les enfants du Roi et de Mme de Montespan, qu'elle élevoit; il la vit toujours et toutes les fois qu'il voulut depuis le prodige de sa fortune; ils s'écrivirent toute leur vie souvent, et il avoit un vrai crédit auprès d'elle; il étoit ami de tout ce qui l'approchoit le plus, et en grand commerce surtout avec M. de Richelieu et sa femme, dame d'honneur, et avec Mme d'Heudicourt et Mme de Montchevreuil. Il avoit une infinité d'amis considérables dans tous les états, ne se contraignoit pour pas un, pas même pour Mme de Maintenon; ne l'avoit pas qui vouloit. C'est un des premiers hommes qui ait[1] fait

1. Le manuscrit donne bien le singulier *ait*.

connoître ce qu'on appelle des vapeurs; il en étoit désolé; avec un tic qui, à tous les moments, lui démontoit tout le visage. Il primoit partout; on en rioit, mais on le laissoit faire. Il étoit très-bon ami et serviable; il a fait sous la cheminée beaucoup de grands plaisirs, et avancé et fait même des fortunes; avec cela simple, sans ambition, sans intérêt, bon homme et honnête homme, mais fort vif, fort dangereux, et fort difficile à pardonner, et même à ne pas poursuivre quiconque l'avoit heurté. Il étoit grand, maigre et blond, et à quatre-vingts ans, il se faisoit verser peu à peu une aiguière d'eau à la glace sur sa tête pelée, sans qu'il en tombât goutte à terre, et cela lui arrivoit souvent depuis beaucoup d'années. Il a fort servi l'archevêque d'Arles, depuis cardinal de Mailly, et grand nombre d'autres, rompu le col aussi à quelques-uns. Ce fut une perte pour ses amis, et une encore pour la société. C'étoit en tout un homme fort considéré, et recherché jusqu'au bout.

M. de Rhodes, le dernier de ce nom de Pot si ancien, si distingué, et qui eut un collier de la Toison d'or en la première promotion que Philippe le Bon fit à l'institution de cet ordre. Il avoit été grand maître des cérémonies, comme ses pères, pour qui Henri III fit cette charge; fort de la cour et du grand monde, extrêmement galant, et avec grand bruit, qui fit chasser Mlle de Tonnerre de la chambre des filles de Madame la Dauphine. Il avoit bien servi, et eut toujours beaucoup d'amis. C'étoit un grand homme fort bien fait, avec beaucoup d'esprit et fort orné, mais un esprit trop libre, qui n'étoit pas fait pour la cour de Louis XIV. Aussi s'en dégoûta-t-il, et se retira-t-il à Paris, en espèce de philosophe, où il épousa une Simiane, veuve d'un autre Simiane, dont il ne laissa qu'une fille, qui n'eut point d'enfants du prince d'Isenghien, de laquelle on a vu la mort il n'y a pas longtemps. Rhodes mourut avant la vieillesse, mais rongé de la goutte depuis fort longtemps. C'est de lui et des Gesvres qu'on a dit que l'ouvrage valoit mieux que l'ouvrier.

Le maréchal de Villars perdit en ce même temps sa mère, tante paternelle du feu maréchal de Bellefonds. C'étoit une petite vieille ratatinée, tout[1] esprit et sans corps, qui avoit passé sa vie dans la meilleure compagnie, et qui y vécut avec toute sa tête et sa santé jusqu'à sa mort à quatre-ving-cinq ou six ans. Elle étoit salée, plaisante, méchante; elle s'émerveilloit plus que personne de l'énorme fortune de son fils : elle le connoissoit, et lui recommandoit toujours de beaucoup parler de lui au Roi, et jamais à personne; elle avoit beau se contraindre, le peu de cas qu'elle faisoit de lui perçoit. Elle avoit des apophthegmes incomparables, et ne sembloit pas y toucher.

Gacé, depuis le maréchal de Matignon, perdit sa femme, qui passoit sa vie fort renfermée chez elle; elle étoit fort vertueuse, horriblement laide, riche, et Berthelot, sœur de Plenœuf, de qui j'aurai lieu de parler. Qui auroit cru qu'un nom si vil eût fait dans la suite la fortune des deux fils qu'elle laissa ?

La vieille Tingry les suivit de près, à Versailles, où elle ne sortoit presque plus de sa chambre. J'ai expliqué qui elle étoit, et sa singulière histoire à propos du procès de M. de Luxembourg. Elle vécut longtemps fort délaissée, et dans de grands scrupules sur ses vœux, et d'avoir changé son voile contre un tabouret.

La veuve sans enfants du duc Max. de Bavière, sœur de M. de Bouillon, ne survécut presque pas son mari, de la mort duquel j'ai parlé il n'y a pas longtemps, et sans enfants, comme je l'ai dit.

Congis, ancien capitaine aux gardes, espèce d'officier général hébété, et en qui il n'y avoit jamais eu grand'-chose, mourut employé à la Rochelle sous le maréchal de Chamilly. Il avoit le gouvernement et capitainerie des Tuileries, et son fils la survivance; il valoit encore moins que son père. Le Roi voulut qu'il en accommodât Catelan

1. Le manuscrit porte ici *tout*, sans accord.

pour peu de chose, qu'il voulut dédommager de la Muette et du bois de Boulogne, donnés à Armenonville et à son fils, comme je l'ai dit, lorsque le comte de Toulouse acheta Rambouillet.

Laubanie ne jouit pas longtemps de la gloire d'avoir si bien défendu Landau, et de la récompense qu'il en avoit eue. Sa grand'croix de Saint-Louis fut donnée à Maupertuis, lieutenant général et capitaine des mousquetaires gris. Comme il n'étoit pas commandeur, cette grâce passa pour une distinction très-particulière. Les capitaines des mousquetaires étoient bien éloignés alors de penser à être chevaliers de l'ordre.

La duchesse de Montbazon, mère du prince de Guémené, femme du duc de Montbazon mort fou, enfermé à Liége, belle-sœur du chevalier de Rohan qui eut la tête coupée devant la Bastille à la fin de 1674, belle-fille de la belle et célèbre Montbazon qu'on a vue avoir commencé par son obscur tabouret d'abord la princerie des Rohans, et du frère de la fameuse duchesse de Chevreuse, de la seconde duchesse de Luynes et de M. de Soubise. La duchesse de Montbazon étoit fille posthume, unique du second mariage du premier maréchal de Schomberg et de la seconde fille de M. de la Guiche, grand maître de l'artillerie, ainsi nièce de la duchesse d'Angoulême; elle étoit sœur de père du second maréchal de Schomberg, qui fut duc et pair d'Halluyn par son mariage, et de cette sainte et illustre duchesse de Liancourt, à laquelle elle ressembla si peu. La vie de cette duchesse de Montbazon fut obscure, et ses mœurs et sa tête fort mal timbrée avoient beaucoup fait parler d'elle. Elle avoit soixante-seize ans. Elle s'avisa de faire exécuteur de son testament le duc de la Rochefoucauld, avec qui elle n'avoit jamais eu grand commerce, et qui se mêloit fort à peine de ses propres affaires. Il avoit épousé la petite-fille héritière de la duchesse de Liancourt, sa sœur.

Mme de Polignac, seul reste de la maison de Rambures avec Mme de Caderousse, sa sœur. Elle avoit été fille

d'honneur de Madame la Dauphine, et depuis son mariage chassée de la cour, pour avoir été trop bien avec Monseigneur, et le marquis de Crequy hors du royaume, pour avoir été trop bien avec elle dans le temps qu'il étoit leur confident. Elle s'en consola à Paris, où, avec un mari qui eut toujours pour elle des égards jusqu'au ridicule, et pour qui elle n'en eut jamais le plus léger, elle mena une vie fort libre, et joua tant qu'elle put le plus gros jeu du monde. Elle eut à la fin permission de se montrer à la cour, où elle ne parut que très-rarement et des instants. Le Bordage, à qui la paresse et la passion du jeu avoient fait quitter promptement le service, étoit de toutes ses parties, chez elle et partout où elle alloit. Il en devint passionné, quoique fort accusé de n'avoir pas de quoi l'être. C'étoit une créature d'esprit et de boutades, qui ne se mettoit en peine de rien que de se divertir, de ne se contraindre sur quoi que ce fût, et de suivre toutes ses fantaisies. Elle joua tant et si bien qu'elle se ruina sans ressource, et que ne pouvant plus vivre, ni peut-être se montrer à Paris, elle s'en alla au Puy, dans les terres de son mari. La tristesse et l'ennui (quelques-uns l'ont accusée d'un peu d'aide) l'y firent tomber bientôt fort malade. Dès que le Bordage l'apprit, il y courut, et presque aussitôt après son arrivée il fut témoin de sa triste mort. Il en fut si outré de douleur qu'il avala tout ce qu'il fallut d'opium pour le tuer, se jeta dans sa voiture et ordonna qu'on le menât droit chez lui en Bretagne. Il n'eut pas fait grand chemin que l'opium opéra. Ses valets, sur le soir, s'en aperçurent, qu'il étoit comme mort et tout près de passer. Leur surprise et quelque manége qu'ils avoient vu leur fit deviner ce que ce pouvoit être. Dans l'incertitude ils le secouèrent, et lui firent avaler du vinaigre tant qu'ils purent, puis tout ce qu'ils purent trouver de spiritueux, et avec beaucoup de peine et de temps le réchappèrent. Il le trouva si mauvais dès qu'il put être revenu à soi, qu'ils le veillèrent de bien près, de peur de récidive, et malgré lui le ramenèrent

à Paris, où ils avertirent ses amis et des médecins. Cette aventure fit grand bruit, et plut extrêmement aux dames. Il fut longtemps sans se pouvoir consoler, et les médecins sans le pouvoir guérir. Il languit ainsi plus d'une année, et reprit après son jeu et sa vie accoutumée. Le singulier est qu'à plus de soixante-dix ans il la mène encore, sans avoir été un moment incommodé depuis.

CHAPITRE XXIV.

Baguettes du parlement baissées à Dijon chez Monsieur le Prince. — Baronnies de Languedoc réelles, non personnelles. — Deux cent mille [livres] de brevet de retenue à Bullion. — Cardinal de Janson arrivé de Rome. — Mariage de des Forts avec la fille de Basville. — Foucault cède à son fils l'intendance de Caen. — Fortune de l'abbé de la Bourlie en Angleterre. — Galanterie du Roi à Marlborough. — Verbaum arrêté allant aux ennemis. — Faux-sauniers. — Orry à Paris; ne retourne plus en Espagne; frise la corde de près; puis président à mortier au parlement de Metz. — La reine douairière d'Espagne conduite de Tolède à Bayonne. — Mort de Fontaine Martel et sa dépouille; caractère, conduite, extraction et dégoût de Saint-Pierre. — Ma façon d'être avec M. le duc d'Orléans. — M[lle] de Sery fait légitimer le fils qu'elle avoit de M. le duc d'Orléans, et se fait appeler M[me] la comtesse d'Argenton par lettres patentes. — Curiosités sur l'avenir très-singulières.

Le Roi jugea au conseil de dépêches deux affaires assez singulières : la première, qui tenoit fort au cœur à Monsieur le Prince, entre lui et le parlement de Dijon, qui, venant le saluer à son arrivée pour tenir les états de Bourgogne, faisoit marcher ses huissiers avec leurs baguettes hautes dans le logis de Monsieur le Prince, qui de son côté prétendoit que, représentant le Roi dans la province dont il étoit gouverneur, les baguettes des huissiers du parlement ne pouvoient entrer chez lui que baissées. Cela fut ordonné ainsi, dont ce parlement fut fort mortifié.

L'autre paroissoit tout à fait sans fondement. Mérinville, dont le père étoit seul lieutenant général de Pro-

vence, et qui fut chevalier de l'ordre en 1661, avoit été forcé par la ruine de ses affaires de vendre à Samuel Bernard, le plus fameux et plus riche banquier de l'Europe, sa terre de Rieux, qui est une des baronnies des états de Languedoc. Ces états ne voulurent pas souffrir que Bernard prît aucune séance dans leur assemblée, comme n'étant pas noble par lui-même, et incapable, par conséquent, de jouir du droit de la terre qu'il avoit acquise. Sur cela, Mérinville prétendit demeurer baron des états de Languedoc sans terre, comme étant une dignité personnelle. Il fut jugé qu'elle étoit réelle, attachée à la terre, et Mérinville évincé avec elle de la qualité de baron et de tout droit de séance, et d'en exercer aucune fonction, sans que pour cela l'incapacité personnelle de l'acquéreur fût relevée. Son fils vient enfin de la racheter, malgré les enfants de Bernard, qui ont été condamnés par arrêt de la lui rendre pour le prix consigné.

Bullion eut en même temps deux cent mille [livres] sur son gouvernement du Maine et du Perche. Il étoit déjà assez étrange que son frère eût eu l'agrément de l'acheter, et que celui-ci l'eût eu après sa mort, sans donner à un homme si riche un brevet de retenue, qui assuroit presque ce gouvernement à sa famille après lui.

Le cardinal de Janson arriva de Rome. Le Roi lui fit mille amitiés, qu'il méritoit bien, et lui fit prêter, le lendemain 14 juillet, le serment de grand aumônier de France.

Des Forts, que nous verrons plus d'une fois figurer en premier en finance, fils unique de Pelletier qui avoit les fortifications, et qui lui avoit donné sa place d'intendant des finances, épousa à Montpellier la fille de Basville. Les Lamoignons crurent faire un grand honneur à la fortune des Pelletiers par cette alliance, qui parurent les croire sur leur parole. On a vu il n'y a pas longtemps, sur le premier président Lamoignon, père de Basville et du président à mortier, combien il y avoit peu qu'ils avoient

quitté la plaidoirie et le barreau, où ils n'étoient pas même anciens, pour entrer dans la magistrature.

Foucault, conseiller d'État, obtint la rare permission du Roi de quitter à son fils l'intendance de Caen, auquel on verra faire en son temps des personnages dangereux et extravagants, en France et en Espagne. Sans une raison de cette nature, je ne m'amuserois pas à gâter mon papier de ces bagatelles. Foucault, grand médailliste, étoit fort protégé du P. de la Chaise, qui l'étoit aussi.

On sut que les Anglois avoient fait l'abbé de la Bourlie lieutenant général dans leurs troupes, avec six mille livres de pension et vingt-quatre mille livres pour son équipage, et qu'ils l'avoient sur leur flotte avec Cavalier, qui à la fin, après avoir rôdé en France depuis sa soumission et son accommodement, s'étoit donné à eux. J'ai avancé, quoique de fort peu, quelques-unes de ces petites choses pour ne les pas oublier, et pour n'en pas interrompre de plus intéressantes, qu'il faut maintenant raconter après avoir achevé encore quelques bagatelles.

Le Roi fut si content du procédé du duc de Marlborough à l'égard de tous nos prisonniers, qu'il permit à sa prière que Vanbauze, qui avoit Reims pour prison, allât pour trois mois chez lui à Orange. On a vu en son lieu que ce lieutenant général, et grand et bon partisan, avoit été pris en Italie. On étoit fort mécontent de sa conduite et de ses discours, et le Roi, qui eut peine à consentir à ce congé, le fit valoir à Marlborough. En même temps Verbaum, premier ingénieur du roi d'Espagne, fut mis dans la citadelle de Valenciennes, comme il alloit se rendre au camp des ennemis. On prit aussi quantité de faux-sauniers en divers endroits du royaume, qui marchoient armés par troupes, et trouvoient partout protection pour cette contrebande. On en envoya quantité aux îles de l'Amérique.

Orry étoit arrivé à Versailles, et y avoit suivi Vaset et les pierreries d'Espagne de fort près. C'étoit pour solliciter des secours d'argent dans cette extrémité des affaires. Il

vit longtemps le Roi dans son cabinet le 15 juillet. Mais dans les six semaines qu'il demeura ici sur le pied de retourner en Espagne, Amelot et le duc de Berwick mandèrent que la commotion y étoit si générale et si grande contre lui qu'il seroit fort nuisible de l'y renvoyer. En effet ses hauteurs, sa dureté, sa brutalité, sa grossièreté, le mensonge continuel dont, en toutes sortes d'affaires, il faisoit une profession ouverte, l'avoit rendu si odieux que personne ne vouloit plus traiter avec lui. Il en avoit usé avec Amelot comme il avoit fait avec Puységur, et son effronterie avoit si peu de bornes que le duc de Berwick m'a conté que ce qu'il lui promettoit pour le lendemain, et quelquefois pour deux heures après, ne s'exécutoit point, et qu'il nioit de l'avoir promis, tellement que Berwick, qui ne le voyoit jamais que pour affaires indispensables, prit enfin le parti de lui porter chaque demande sur du papier, et de lui faire écrire et signer au bas sa réponse. Avec cela encore il manquoit de parole. On lui rapportoit le papier, il ne pouvoit plus nier, mais faisoit la gambade et répondoit qu'il n'avoit pu résister au maréchal, sachant bien qu'il ne pouvoit exécuter ce qu'il promettoit. Avec cette conduite tout périssoit, excepté sa bourse.

Quand il fut résolu qu'il ne retourneroit point, il fut question de lui faire rendre compte de deux millions comptants qu'il avoit touchés ici dans ces six semaines pour le payement des troupes en Espagne. Ce compte fut tel que le Roi le voulut faire pendre; il en fût à deux doigts. Mme de Maintenon, qui sentit combien cette catastrophe porteroit sur la protection que Mme des Ursins ne cessoit de lui donner, et sur l'intime liaison toujours subsistante entre eux, détourna le coup par Chamillart, et fit si bien dans la suite, toujours pour couvrir et soutenir Mme des Ursins, qu'on lui donna, pour le décrasser et le réhabiliter, une charge de président à mortier au parlement de Metz, qu'il garda pour ces mêmes raisons, mais qu'il n'exerça point, par[ce] qu'il ne savoit mot de lois

ni de jurisprudence. Il a laissé deux fils, qui sont sa vive image. Qui croiroit qu'en titre et en effet on les ait rendus les arbitres et les maîtres des finances du Roi et de la fortune de tous ses sujets?

Ce fut un coup hardi à Amelot, avec qui Orry étoit fort brouillé, d'avoir empêché son retour; mais la conduite, la capacité et la réputation de ces deux hommes étoient si diamétralement opposées, l'un en vénération et en amour à toute l'Espagne et aux troupes, l'autre en dernière horreur, que Mme des Ursins n'osa se fâcher pour cette fois, n'en vécut pas moins bien avec Amelot et avec Berwick, alors tous deux si nécessaires, ne put pas même leur en savoir un trop mauvais gré, et se rabattit à sauver son ami de la corde, pour sauver sa propre réputation à elle-même.

Avant de rentrer à Madrid, et dès que le roi d'Espagne s'en revit le maître, il jugea à propos de se délivrer de la reine douairière d'Espagne, dont la conduite avoit été plus que suspecte dans tous les temps. Le Roi, par la considération de la mémoire de Charles II, qui l'avoit appelé à sa couronne par son testament, et duquel elle étoit veuve, n'avoit pas voulu lui faire éprouver les rigueurs de la retraite dans un monastère sans y voir personne et sans en sortir, qui est la destinée que l'usage d'Espagne impose aux reines veuves, lorqu'un fils sur le trône ne les en dispense pas par son autorité. Celle-ci n'avoit point d'enfants; elle étoit sœur de l'impératrice veuve de l'empereur Léopold, et mère de l'empereur Joseph et de l'archiduc. On a vu combien, du vivant et dans les fins de Charles II, cette princesse étoit active pour les intérêts de l'Empereur, et intimement unie avec tous les seigneurs espagnols attachés particulièrement à la maison d'Autriche. Philippe V, qui avoit raison de ne la pas laisser à Madrid, lui donna le choix d'une autre demeure; elle desira d'aller à Tolède, dans le beau palais que Charles V y avoit rétabli, et dont les superbes restes font déplorer l'incendie qui le détruisit à la retraite des

troupes de l'archiduc de cette ville, un peu après ce temps-ci. La conduite de la reine douairière n'avoit pas démenti son inclination pendant cette dernière prospérité de l'archiduc son neveu, tellement qu'une des premières choses que le roi d'Espagne jugea à propos de faire, aussitôt son espèce de rétablissement, fut de l'éloigner tout à fait. Il chargea donc le duc d'Ossone, l'un de ses capitaines des gardes, qui l'avoit toujours suivi, de prendre cinq cents chevaux, d'aller à Tolède, de voir en arrivant la reine douairière, de lui dire que le roi d'Espagne la trouvoit là trop proche des armées pour y demeurer tranquillement, et qu'il souhaitoit que, sans aucun délai, elle allât trouver la Reine à Burgos. La reine douairière parut fort affligée et fort interdite de ce compliment, chercha des excuses et des délais, mais le duc d'Ossone mêla si bien la fermeté avec le respect qu'il ne lui donna que vingt-quatre heures, au bout desquelles il la fit partir avec tout ce qu'elle avoit là autour d'elle, et au lieu de Burgos la fit conduire à Vittoria. Pendant ce voyage, on avoit dépêché au Roi, pour avoir ses ordres sur le lieu de la frontière et de France où on la mèneroit. Pau fut choisi, pour la commodité et l'agrément du château et des jardins; mais la reine douairière, informée enfin du lieu où elle alloit, demanda Bayonne par préférence, et l'obtint. Le duc de Gramont, qui y étoit, lui céda sa maison, et la reçut avec toutes sortes d'honneurs. Elle y a passé plus de trente ans. J'aurai occasion de parler d'elle dans la suite.

Fontaine Martel étoit mort, mangé de gouttes, ne laissant qu'une fille encore enfant. Il étoit frère d'Arcy, dont j'ai parlé, qui avoit été gouverneur de M. le duc d'Orléans, et qui avoit valu à Fontaine Martel la place de premier écuyer de Mme la duchesse d'Orléans. Elle étoit obsédée des Saint-Pierre, et par eux toujours aigrie sur celle des Suisses, qu'avoit eue Nancré. Ils firent tant auprès d'elle qu'elle se fit une véritable affaire d'obtenir cette place de son premier écuyer pour Saint-Pierre, et M. le duc d'Or-

léans la lui donna pour avoir repos, à condition que Saint-Pierre ne se présenteroit pas devant lui. Quelque déshonorante que fût cette condition, Saint-Pierre et sa femme n'étoient pas gens à lâcher prise. La place étoit utile et pleine de commodités, elle honoroit fort Saint-Pierre, elle lui donnoit un état de consistance qu'il n'avoit pas; il la reçut donc avec avidité, et tint des propos et une conduite, à l'égard de M. le duc d'Orléans, plus qu'indécents.

C'étoit un petit noble tout au plus, de basse Normandie, qui ne s'étoit jamais assis devant la vieille duchesse de Ventadour, mère de la maréchale de Duras, quand il alloit lui faire sa cour à Sainte-Marie, dont il étoit voisin. Pour achever, il n'y eut manéges qu'il ne fît, et chose qu'il ne mît en œuvre pour faire aller sa femme à Marly, et par conséquent pour la faire manger, et entrer dans les carrosses. Mme la duchesse d'Orléans le voulut prendre au point d'honneur, à cause de la charge. On allégua l'exemple de Mme de Fontaine Martel, qui y avoit été admise sans difficulté. Le Roi tint bon toute sa vie, car ils ne se lassèrent point d'y prétendre : il répondit que quand le premier écuyer de Mme la duchesse d'Orléans seroit un homme de qualité, comme l'étoit Fontaine Martel, il savoit la différence des domestiques des petits-fils de France d'avec ceux des princes du sang, mais que pour un premier écuyer tel que Saint-Pierre, il étoit étonné que cela se pût imaginer, moins encore proposer. Il n'y eut peut-être que les deux dernières années de la vie du Roi tout au plus que, rebutés cent et cent fois, ils se le tinrent pour dit.

La Saint-Pierre se fourroit partout, divertissoit le monde et soi-même tant qu'elle pouvoit, avec un air étourdi, mais point du tout méchante ni glorieuse. Le mari étoit un faux Caton, bien glorieux, bien présomptueux, bien insolent, jusqu'à ne prendre pas la peine de voir le Roi, de dépit de Marly, quoique ne bougeant de Versailles, méchant et dangereux avec force souterrains, et un froid

silencieux et indifférent copié sur d'O, mais avec beaucoup d'esprit. Son nom étoit Castel. Les trois tantes paternelles du maréchal de Bellefonds avoient épousé, 1642, un Castel; la seconde un Cadot, qui sont les Sebevilles; la troisième fut mère du maréchal de Villars. Voilà une parenté médiocre. On sait en Normandie quels sont les Gigaults; mais le surprenant est que la mère de ces trois femmes étoit Aux Épaules, bonne et ancienne maison éteinte, dont étoit aussi la mère de la duchesse de Ventadour, mère de la maréchale de Duras, qui n'en rabattoit rien pour cela avec les Saint-Pierre.

S'il n'est pas temps encore de parler du personnel de M. le duc d'Orléans, je ne puis différer de dire de quelle façon j'étois avec lui depuis que j'étois rentré dans son commerce, de la façon dont je l'ai raconté en son lieu. L'amitié et la confiance pour moi étoit entière; j'y répondis toujours avec le plus sincère attachement. Je le voyois presque toutes les après-dînées à Versailles, seul dans son entre-sol. Il me faisoit des reproches quand le hasard rendoit mes visites plus rares, et il me permettoit de lui parler en toute liberté. Aucun chapitre ne nous échappoit: il se répandoit sur tous avec moi, et il trouvoit bon que je ne lui cachasse rien sur lui-même. Je ne le voyois qu'à Versailles et à Marly, c'est-à-dire à la cour, et jamais à Paris; outre que je n'y étois presque point, et quand j'y allois, pour y coucher une nuit et rarement deux, c'étoit pour des devoirs ou des affaires. Ses compagnies, ses parties, la vie qu'il menoît à Paris ne me convenoit point: je m'étois mis tout d'abord sur le pied de n'avoir aucun commerce avec personne du Palais-Royal, ni de ses compagnies de plaisir, ni avec ses maîtresses. Je n'en voulus pas avoir davantage avec Mme la duchesse d'Orléans, que je ne voyois jamais qu'aux occasions de cérémonies et de devoirs indispensables, fort rares, et une minute; et je ne me mêlai jamais de quoi que ce fût de leurs maisons. Je crus toujours qu'une autre conduite là-dessus me seroit fort importune et ne me mèneroit qu'à des

tracasseries, de sorte que je n'en voulus jamais entendre parler.

Le soir même qu'il fut déclaré général pour l'Italie, je le suivis du salon chez lui, où nous causâmes longtemps tous deux. Il m'apprit qu'on avoit dépêché à Marsin, en Flandres, où il étoit encore avec ce qu'il avoit amené au maréchal de Villeroy, qui ne l'avoit pas attendu pour sa bataille, ordre de se porter sur-le-champ de sa personne sur le Rhin, y prendre le commandement de l'armée, et en même temps à Villars d'en partir, et de sa personne aller par la Suisse à l'armée d'Italie, qu'il commanderoit sous lui, d'où M. de Vendôme ne devoit point partir qu'ils ne fussent arrivés l'un et l'autre et n'eussent conféré avec lui, et qu'il n'étoit général qu'à condition, pour ce commandement, de ne faire rien que de l'avis du maréchal, et quoi que ce soit au contraire, dont le Roi en le nommant venoit d'exiger sa parole. Il en sentit moins le poids que la joie de se voir arrivé à ce qu'il avoit tant desiré toute sa vie, et sans l'avoir demandé, et lorsque depuis si longtemps il ne l'espéroit plus et n'y songeoit plus. M. le prince de Conti se contraignit, et fit fort bien le soir dans le salon. Madame la Duchesse, qui y jouoit, ne prit pas la peine de quitter ni d'aller à M. le duc d'Orléans : elle lui cria, comme il passoit à portée, qu'elle lui faisoit son compliment, d'un air piqué. Il passa sans répondre. Monsieur le Duc n'étoit pas encore de retour des états de Bourgogne. Les jours suivants, M. le duc d'Orléans voulut que j'entrasse avec lui en beaucoup de choses. Je crus ne pouvoir lui rendre un meilleur service, à Chamillart, et aux affaires, que de lui bien et nettement dire l'obligation qu'il avoit à Chamillart de le faire servir; de lui bien faire entendre que, quelle que fût sa disproportion d'avec lui, un ministre demeuroit toujours le maître, et faisoit enrager les plus grands princes quand il vouloit; que l'honneur, la reconnoissance, l'intérêt de sa gloire et de ce qu'il alloit manier, exigeoient entre eux un concert, une union, franchise entière, sur tout, une exclusion de tout gen

fripons, qui, pour pêcher en eau trouble et pour leurs intérêts particuliers, voudroient semer de la défiance et les éloigner l'un de l'autre. Je lui représentai qu'il ne pouvoit douter de Chamillart, du caractère droit et vrai dont il étoit, qui l'ayant mis à la tête d'une puissante armée, ne tenant qu'à lui de le laisser oisif comme il étoit, n'oublieroit rien pour se maintenir dans la bienveillance qu'il devoit se promettre de ce service; qu'une réflexion si naturelle le devoit continuellement tenir en garde contre ceux qui, sûrement ou jaloux ou ennemis de l'un et de l'autre, voudroient lui grossir les soupçons, les mécontentements, le chagrin, qui pouvoient naître avec le temps par le manquement involontaire de beaucoup de choses, qui ne se faisoit que trop sentir en beaucoup d'occasions partout. Il reçut avec amitié et avec plaisir ces considérations, m'expliqua fort au long ses instructions et ses ordres, et m'ordonna de lui écrire souvent et librement sur lui-même.

Il étoit depuis longtemps amoureux de Mlle de Sery. C'étoit une jeune fille de condition, sans aucun bien, jolie, piquante, d'un air vif, mutin, capricieux et plaisant. Cet air ne tenoit que trop ce qu'il promettoit. Mme de Ventadour, dont elle étoit parente, l'avoit mise fille d'honneur auprès de Madame; là elle devint grosse, et eut un fils de M. d'Orléans. Cet éclat la fit sortir de chez Madame. M. le duc d'Orléans s'attacha à elle de plus en plus. Elle étoit impérieuse et le lui fit sentir; il n'en étoit que plus amoureux et plus soumis. Elle disposoit de beaucoup de choses au Palais-Royal; cela lui fit une petite cour et des amis, et Mme de Ventadour, avec toute sa dévotion de repentie et ses vues, ne cessa point d'être en commerce étroit avec elle, et ne s'en cachoit pas. Elle fut bien conseillée : elle saisit ce moment brillant de M. le duc d'Orléans pour faire reconnoître et légitimer le fils qu'elle en avoit, aujourd'hui par la régence de son père devenu grand prieur de France, général des galères, et grand d'Espagne, avec des abbayes. Mais Mlle de Sery ne se

contenta pas de cette légitimation; elle trouva indécent d'être publiquement mère et de s'appeler Mademoiselle. Nul exemple pour lui donner le nom de Madame; c'étoit un honneur réservé aux filles de France, aux filles duchesses femelles, et depuis l'invention de Louis XIII, que j'ai rapportée en son lieu, pour Mlle d'Hautefort, aux filles dames d'atour. Ces obstacles n'arrêtèrent ni la maîtressse ni son amant : il lui fit don de la terre d'Argenton, et força la complaisance du Roi, quoique avec beaucoup de peine, d'accorder des lettres patentes portant permission à Mlle de Sery de porter le nom de Madame et de comtesse d'Argenton. Cela étoit inouï. On craignit les difficultés de l'enregistrement : M. le duc d'Orléans, prêt à partir et accablé d'affaires, alla lui-même chez le premier président et chez le procureur général, et l'enregistrement fut fait. Son choix pour l'Italie avoit été reçu avec le plus grand applaudissement de la ville et de la cour : cette nouveauté ralentit cette joie et fit fort crier; mais un homme bien amoureux ne pense qu'à satisfaire sa maîtresse et à lui tout sacrifier.

Tout se conçut, se fit et se consomma à cet égard sans que lui et moi nous nous en dissions un seul mot. Je fus fâché de la chose, et qu'il eût terni un départ si brillant par une singularité si bruyante et si déplacée; mais ce fut tout, et je me fus fidèle à ce que je m'étois proposé, dès le moment que je rentrai en commerce avec lui, de ne lui parler jamais de sa maison, de son domestique ni de ses maîtresses. Il se doutoit bien que je n'approuverois pas ce qu'il faisoit pour celle-là; il se garda bien de m'en ouvrir la bouche en aucun temps.

Mais voici une chose qu'il me raconta dans le salon de Marly, dans un coin où nous causions tête à tête, un jour que, sur le point de son départ pour l'Italie, il arrivoit de Paris, dont la singularité, vérifiée par des événements qui ne se pouvoient prévoir alors, m'engage à ne la pas omettre. Il étoit curieux de toutes sortes d'arts et de sciences, et, avec infiniment d'esprit, avoit eu toute sa

vie la foiblesse si commune à la cour des enfants d'Henri II, que Catherine de Médicis avoit entre autres maux apportée d'Italie. Il avoit tant qu'il avoit pu cherché à voir le diable, sans y avoir pu parvenir, à ce qu'il m'a souvent dit, et à voir des choses extraordinaires, et savoir l'avenir. La Sery avoit une petite fille chez elle de huit ou neuf ans, qui y étoit née et n'en étoit jamais sortie, et qui avoit l'ignorance et la simplicité de cet âge et de cette éducation. Entre autres fripons de curiosités cachées, dont M. le duc d'Orléans avoit beaucoup vu en sa vie, on lui en produisit un chez sa maîtresse, qui prétendit faire voir dans un verre rempli d'eau tout ce qu'on voudroit savoir. Il demanda quelqu'un de jeune et d'innocent pour y regarder, et cette petite fille s'y trouva propre. Ils s'amusèrent donc à vouloir savoir ce qui se passoit alors même dans des lieux éloignés, et la petite fille voyoit, et rendoit ce qu'elle voyoit à mesure. Cet homme prononçoit tout bas quelque chose sur ce verre rempli d'eau, et aussitôt on y regardoit avec succès.

Les duperies que M. le duc d'Orléans avoit souvent essuyées l'engagèrent à une épreuve qui pût le rassurer. Il ordonna tout bas à un de ses gens, à l'oreille, d'aller sur-le-champ à quatre pas de là, chez Mme de Nancré, de bien examiner qui y étoit, ce qui s'y faisoit, la position et l'ameublement de la chambre, et la situation de tout ce qui s'y passoit, et, sans perdre un moment ni parler à personne, de le lui venir dire à l'oreille. En un tournemain[1] la commission fut exécutée, sans que personne s'aperçût de ce que c'étoit, et la petite fille toujours dans la chambre. Dès que M. le duc d'Orléans fut instruit, il dit à la petite fille de regarder dans le verre qui étoit chez Mme de Nancré et ce qu'il s'y passoit[2]. Aussitôt elle leur raconta mot pour mot tout ce qu'y avoit vu celui que

1. En un tour de main.
2. Tel est bien le texte du manuscrit; six lignes plus haut, il y a « tout ce qui s'y passoit ».

M. le duc d'Orléans y avoit envoyé, la description des visages, des figures, des vêtements, des gens qui y étoient, leur situation dans la chambre, les gens qui jouoient à deux tables différentes, ceux qui regardoient ou qui causoient assis ou debout, la disposition des meubles, en un mot tout. Dans l'instant M. le duc d'Orléans y envoya Nancré, qui rapporta avoir tout trouvé comme la petite fille l'avoit dit, et comme le valet qui y avoit été d'abord l'avoit rapporté à l'oreille de M. le duc d'Orléans.

Il ne me parloit guère de ces choses-là, parce que je prenois la liberté de lui en faire honte. Je pris celle de le pouiller[1] à ce récit, et de lui dire ce que je crus le pouvoir détourner d'ajouter foi et de s'amuser à ces prestiges, dans un temps surtout où il devoit avoir l'esprit occupé de tant de grandes choses. « Ce n'est pas tout, me dit-il, et je ne vous ai conté cela que pour venir au reste ; » et tout de suite me conta qu'encouragé par l'exactitude de ce que la petite fille avoit vu de la chambre de Mme de Nancré, il avoit voulu voir quelque chose de plus important, et ce qui se passeroit à la mort du Roi, mais sans en rechercher le temps, qui ne se pouvoit voir dans ce verre. Il le demanda donc tout de suite à la petite fille, qui n'avoit jamais ouï parler de Versailles, ni vu personne que lui de la cour. Elle regarda, et leur expliqua longuement tout ce qu'elle voyoit : elle fit avec justesse la description de la chambre du Roi à Versailles, et de l'ameublement qui s'y trouva en effet à sa mort; elle le dépeignit parfaitement dans son lit, et ce qui étoit debout auprès du lit ou dans la chambre, un petit enfant avec l'ordre tenu par Mme de Ventadour, sur laquelle elle s'écria parce qu'elle l'avoit vue chez Mlle de Sery; elle leur fit connoître Mme [de] Maintenon, la figure singulière de Fagon, Madame, Mme la duchesse d'Orléans, Madame la Duchesse, Mme la princesse de Conti; elle s'écria sur M. le duc d'Orléans : en un mot, elle leur fit connoître ce qu'elle voyoit là de princes et de domes-

1. Voyez tome II, p. 225 et note 1.

tiques, seigneurs ou valets. Quand elle eut tout dit, M. le duc d'Orléans, surpris qu'elle ne leur eût point fait connoître Monseigneur, Mgr le duc de Bourgogne, Mme la duchesse de Bourgogne, ni M. le duc de Berry, lui demanda si elle ne voyoit point des figures de telle et telle façon; elle répondit constamment que non, et répéta celles qu'elle voyoit. C'est ce que M. le duc d'Orléans ne pouvoit comprendre, et dont il s'étonna fort avec moi, et en recherchà vainement la raison : l'événement l'expliqua. On étoit lors en 1706; tous quatre étoient alors pleins de vie et de santé, et tous quatre étoient morts avant le Roi. Ce fut la même chose de Monsieur le Prince, de Monsieur le Duc et de M. le prince de Conti, qu'elle ne vit point, et vit les enfants des deux derniers, M. du Maine, les siens, et M. le comte de Toulouse. Mais jusqu'à l'événement cela demeura dans l'obscurité.

Cette curiosité achevée, M. le duc d'Orléans voulut savoir ce qu'il deviendroit. Alors ce ne fut plus dans le verre. L'homme qui étoit là lui offrit de le lui montrer comme peint sur la muraille de la chambre, pourvu qu'il n'eût point de peur de s'y voir, et au bout d'un quart d'heure de quelques simagrées devant eux tous, la figure de M. le duc d'Orléans, vêtu comme il l'étoit alors et dans sa grandeur naturelle, parut tout à coup sur la muraille comme en peinture, avec une couronne fermée sur la tête. Elle n'étoit ni de France, ni d'Espagne, ni d'Angleterre, ni impériale. M. le duc d'Orléans, qui la considéra de tous ses yeux, ne put jamais la deviner; il n'en avoit jamais vu de semblable : elle n'avoit que quatre cercles, et rien au sommet. Cette couronne lui tournoit la tête.

De l'obscurité précédente et de celle-ci, je pris occasion de lui remontrer la vanité de ces sortes de curiosités, les justes tromperies du diable, que Dieu permet pour punir des curiosités qu'il défend, le néant et les ténèbres qui en résultent au lieu de la lumière et de la satisfaction qu'on y recherche. Il étoit assurément alors bien éloigné d'être régent du royaume et de l'imaginer : c'étoit peut-être ce

que cette couronne singulière lui annonçoit. Tout cela s'étoit passé à Paris, chez sa maîtresse, en présence de leur plus étroit intrinsèque, la veille du jour qu'il me le raconta, et je l'ai trouvé si extraordinaire que je lui ai donné place ici, non pour l'approuver, mais pour le rendre.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE

DES CHAPITRES DU QUATRIÈME VOLUME.

---

1. Traarbach.

1. Saint-Simon écrit tantôt *Cassan*, tantôt *Cassano*.
2. *La Meutte* est l'orthographe presque constante de Saint-Simon.

1. Il y a bien ici *de* : voyez quelques mots plus haut et toute la fin du chapitre XIX.

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES DU QUATRIÈME VOLUME.

1735 Paris. — Imprimerie Arnous de Rivière et Cie, rue Racine, 26.

